

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

XII

POISSONS

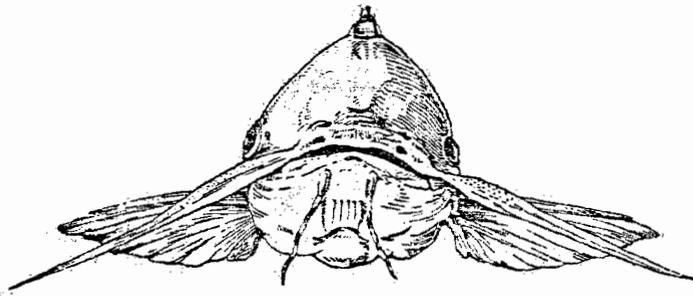
DE LA

GUYANE FRANÇAISE

PAR

JOSEPH PUYO

Professeur au Lycée Faidherbe (SAINT-LOUIS-DU-SÉNÉGAL)



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER

20, rue Monsieur (7^e)

LIBRAIRIE LAROSE

11, rue Victor-Cousin (5^e)

PARIS

1949

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

XII

POISSONS

DE LA

GUYANE FRANÇAISE

PAR

JOSEPH PUYO

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

XII

POISSONS

DE LA

GUYANE FRANÇAISE

PAR

JOSEPH PUYO

Professeur au Lycée Faidherbe (SAINT-LOUIS-DU-SÉNÉGAL)

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER

20, rue Monsieur (7^e)

LIBRAIRIE LAROSE

11, rue Victor-Cousin (5^e)

PARIS

1949

AVANT-PROPOS.

Le département de la Guyane française est l'une de nos plus anciennes colonies ; il demeure cependant mal connu ; certaines régions sont encore à peu près inexplorées, d'autres ne sont encore parcourues que par des chercheurs d'or. Beaucoup de découvertes intéressantes restent à faire dans tous les domaines et plus particulièrement dans le domaine zoologique.

Ce beau pays possède une faune ichtyologique des plus riches ; les Poissons y sont extrêmement abondants et les genres et les formes auxquels ils se rattachent sont très nombreux et variés. De nombreuses espèces sont comestibles et, à ce titre, méritent déjà d'être étudiées.

Bien peu de travaux ont été consacrés à l'étude de la faune ichtyologique de la Guyane et les premières descriptions d'un certain nombre d'espèces de poissons se trouvent dans le traité spécial « Histoire naturelle des Poissons » de Cuvier et Valenciennes en l'année 1830.

Plus tard, en 1897, quelques notices et quelques travaux contenant des listes et des descriptions de Poissons guyanais ont été fournis et faits par le professeur VAILLANT, du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, puis pendant les années de 1899 à 1908 le regretté Docteur J. PELLEGRIN, Directeur du Laboratoire d'Erpétologie et d'Ichtyologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, apportait sa docte contribution à l'étude de la faune ichtyologique guyanaise. Ces deux professeurs naturalistes ont établi ces listes d'après des spécimens rapportés ou envoyés par M. F. GEAY prospecteur et colon qui fit de nombreux voyages en Guyane.

Beaucoup de ces Poissons proviennent de l'ancien « Contesté Franco-Brésilien », actuellement possession du Brésil, et ne sont pas cités et décrits dans cet ouvrage. La plupart de ces spécimens ont été pêchés dans de petites rivières ou criques côtières, telles la rivière de Carsevenne, le Couripi, le Couaini, etc., cours d'eau de la Guyane brésilienne. Quant aux espèces décrites dans le traité de CUVIER et VALENCIENNES, elles furent apportées à Paris par des navigateurs.

Lors des nombreux séjours que je fis en Guyane, comme professeur de Sciences naturelles et chef du Service de l'Enseignement, j'ai pu visiter et prospecter certaines régions de l'intérieur, ainsi que la zone littorale, et ainsi pêcher et capturer un grand nombre de Poissons dulçaquicoles, marins ou d'eau saumâtre.

Les mensurations, les descriptions des genres et des espèces ont été prises et faites sur des spécimens vifs ; les observations biologiques ont été faites sur place et pendant les différentes périodes de l'année.

Il est donc évident que les données de mon ouvrage, sur certaines espèces, différeront assez souvent et sensiblement de celles présentées dans les travaux des naturalistes précités, ainsi que de celles présentées par des naturalistes étrangers. La majorité de ces auteurs n'ont décrit que des spécimens conservés dans le formol ou l'alcool, ou encore des sujets naturalisés, donc plus ou moins décolorés et souvent déformés, voire mutilés.

Lors de mon séjour, en 1936, au Laboratoire d'Erpétologie et d'Ichtyologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, j'ai confronté de nombreux spécimens de mes collections avec ceux des collections de CUVIER et VALENCIENNES ainsi qu'avec les poissons apportés ou envoyés par M. F. GEAY aux professeurs VAILLANT et

PELLEGRIN. D'autre part, j'ai examiné les spécimens étudiés et décrits par VAILLANT et BOCOURT, spécimens apportés par la Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale ; j'ai eu aussi en mains les Poissons décrits par BLOCH et SCHNEIDER en 1801, et des spécimens provenant de la Guyane hollandaise et tout particulièrement de Surinam ; ces derniers Poissons avaient été déposés par deux étudiants des U. S. A. de passage à Paris.

Je me dois de signaler que quelques naturalistes étrangers ont indirectement contribué à l'étude ichtyologique de la Guyane française car dans leurs travaux concernant les Poissons des Guyanes hollandaise et anglaise se trouvent des descriptions ou des listes de Poissons appartenant à la fois aux faunes des trois Guyanes.

Parmi ces travaux je citerai tout particulièrement celui de G.-H. EIGENMANN : « The freshwater fishes of British Guiana » paru en 1912 dans « *Memoirs of the Carnegie Museum*, vol. V ». Ce remarquable travail d'ensemble est la mise au point des résultats d'une expédition scientifique (section d'Ichtyologie) américaine (U. S. A.) en Guyane anglaise ; expédition organisée comme seuls peuvent le faire nos amis d'Amérique.

A l'heure actuelle, le travail de recherche n'est pas encore achevé ; beaucoup de formes nouvelles, beaucoup d'espèces inconnues restent à décrire dans notre département français ; de nombreuses observations des plus intéressantes et d'une grande portée scientifique y peuvent être faites, sur la biologie des Poissons ; aussi, pour terminer, je ne puis encore une fois qu'exprimer un vœu : que le Gouvernement français prenne en considération l'intérêt scientifique mais aussi économique que représente, au point de vue ichtyologique le « Département de la Guyane ».

INTRODUCTION.

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE.

Situation géographique. Relief.

La Guyane française, partie de l'Empire français, est, depuis peu de temps, « Département de la Guyane » ; éloignée de 7.000 kilomètres, à vol d'oiseau de la France métropolitaine, elle s'étend sur 90.000 kilomètres carrés (1/6 de la superficie de la France) entre 51°40 et 54°30 longitude Est et 1°30 à 5°50 latitude Nord. Ce beau pays est situé très près de la ligne de l'Équateur. La Guyane française forme avec, au nord-ouest, les Guyanes hollandaise et anglaise et le Venezuela d'une part, d'autre part, au sud-est, le Brésil équatorial, un immense plateau limité au nord-ouest par l'imposant fleuve Orénoque, au sud et au sud-est par l'immense fleuve Amazone.

La ligne de l'Équateur passe en territoire brésilien, à Belem, port de l'État de Pará, sur l'embouchure de l'Amazone à environ 500 kilomètres, à vol d'oiseau, de Cayenne, capitale de notre Guyane.

D'une façon générale le sol de ce « Département » est constitué, surtout, par des terrains primaires, représentés le plus souvent par des roches éruptives et des roches cristallophylliennes sur lesquelles s'étendent, en strates plus ou moins épaisses et larges, de nombreuses alluvions relativement récentes.

Citons quelques roches : les granites, les gneiss et dans la région de Kourou et au delà de Tonate, des michaschistes. A noter la présence de dolérites qui sont d'anciennes diabases ; roches reconnaissables aux formations d'écailles concentriques (dues à l'alternance de chaleur et de froid) qui les recouvrent superficiellement. Enfin on trouve, comme sur la plupart des zones tropicales et équatoriales, de la latérite et des argiles diverses ainsi que des sables produits de la décomposition des roches granitoïdes.

Une chaîne de montagne de faible altitude (800 à 900 mètres comme points culminants), les monts « Tumuc-Humac », forme pour notre Guyane et le Brésil au sud, une frontière naturelle ; l'un des versants, le versant nord, appartient à la Colonie ; l'autre, le versant sud, fait partie du bassin de l'Amazone. C'est le grand fleuve Oyapock, qui actuellement sert, au sud-est, de frontière avec le Brésil.

La « France équinoxiale », est, il faut le dire et le redire, un pays splendide, possédant une magnifique flore peu connue, mais aussi une riche faune de Mammifères, d'Oiseaux, de Reptiles, de Batraciens, et principalement de Poissons dont de nombreux genres et un très grand nombre d'espèces restent à déterminer.

Les cours d'eau guyanais, les lacs, les étangs, les « pripris », ainsi que les estuaires et embouchures des fleuves et des rivières côtières, auxquels il faut ajouter toute la zone littorale marine, forment un domaine aquatique d'une très grande étendue dans lequel la faune ichtyologique marque une prédominance certaine.

On peut distinguer deux zones ; d'une part la zone littorale, d'autre part la zone des terres basses avec ses cours d'eau à caractère particulier, ses marais, etc. Nous ajouterons qu'il existe une troisième zone, ou zone des plateaux qui monte

insensiblement vers les monts Tumuc-Humac, jalonnée par quelques rares lignes au relief peu marqué. Tels est la ligne des monts Itoupa.

C'est dans cette dernière zone que nous trouvons les « criques » à débit et cours torrentiels, ainsi que les sources et le « lit » supérieur des principaux cours d'eau de la Guyane.

Hormis la plus ou moins large bande littorale couverte par des savanes, des marais et des petites « criques » mais aussi, par endroit, par des petites forêts secondaires et des clairières arbusives, c'est une Guyane entièrement recouverte par le dense et splendide manteau de la forêt vierge, la forêt équatoriale, qui s'étale devant les yeux de l'observateur.

En dehors des « placers » habités d'une façon temporaire par les mineurs chercheurs d'or, la vie humaine s'est installée sur les rives des grands fleuves très près de l'embouchure, mais surtout le long du littoral. Seules les voies d'eau, peuvent pour l'instant, servir de chemins de pénétration vers l'hinterland, du moins jusqu'à la région des sauts et des rapides.

L'intérieur du pays est à peu près inexploré et certaines régions absolument inconnues; peut-être habitées par quelques rares tribus d'Indiens Roucouyennes ou Guaranis. De cette répartition ou localisation de la population guyanaise dépend la vie économique du pays; aussi la pêche, sous toutes ses formes joue-t-elle un très grand rôle, en particulier, dans l'alimentation des Guyanais.

Nous dirons que ce côté particulier mais très important de la vie économique de Guyane, mérite et doit retenir l'attention de l'Administration mais aussi du Gouvernement français.

Climat.

Le climat du département de la Guyane est chaud et humide; climat tropical, presque équatorial. Deux saisons, une saison des pluies qui s'étend pendant la période qui va du mois de novembre au mois de juillet, une saison sèche de juillet à novembre. Il y a donc environ huit mois de pluie et quatre mois de temps relativement sec.

Certains mois de l'année sont beaucoup plus pluvieux que d'autres, tels : décembre et juin; d'autres beaucoup plus secs : tels les mois de septembre et d'octobre. La moyenne annuelle des pluies est de 3 à 3 m. 50 pour la région de Cayenne (région littorale); mais, dans l'intérieur du pays, cette moyenne atteint et dépasse même 4 m. 50.

La pression barométrique est en moyenne, pour toute l'année, le matin de 761, le soir de 761,1. On peut conclure à une variation nulle.

La température a pour maximum 33° et pour minimum 19°. La moyenne de la température, pour l'année 1934, fut : 26°3; la moyenne des maxima fut 29°4, des minima 23°3; donc faibles variations de température.

Étude du littoral.

Les côtes de la Guyane ont un développement d'environ 350 kilomètres; elles s'étendent du sud-est, embouchure du fleuve Oyapock, au nord-ouest, embouchure du fleuve Maroni. Vue du large la côte ne présente, pour ainsi dire pas de relief; une longue ligne de palétuviers (*Rhizophora mangle*, etc.) marque son emplacement.

Cependant dans la région de Cayenne, vers l'embouchure de la « Rivière de Cayenne » et jusqu'à l'embouchure du Mahury ou Mahoury, quelques levées de terrains rocheux appelées « Montagnes » par les Guyanais, rompent la monotonie de l'horizon côtier; ces « montagnes » n'ont jamais une altitude supérieure à 255 mètres (point culminant : « Montagne de Matoury »).

La partie côtière de certaines de ces « montagnes », tout particulièrement dans l'île de Cayenne, n'est formée que par des roches éruptives; la partie basse du littoral ne comporte que du sable quartzeux, de la vase argileuse (diverses argiles) et des alluvions diverses.

Un coup d'œil, sur une carte du littoral, permet de constater l'absence de découpures, sauf en ce qui concerne les estuaires et les embouchures des cours d'eau guyanais. Mentionnons cependant la grande baie de l'Oyapock au sud-est.

Au large de l'île de Cayenne (île continentale), signalons la présence d'îlets, de socles rocheux et de rochers qui, avec le plateau continental forment le domaine particulier à la faune saxatile guyanaise (1).

Étude de la mer.

1° Fonds (hauts-fonds et bas-fonds).

Nous allons essayer de pénétrer d'une façon méthodique dans le domaine marin littoral de la Guyane française. L'étude qui va suivre ne portera que sur les fonds en bordure de la côte.

Lorsqu'on examine les quelques cartes qui se trouvent au « service du port » à Cayenne, on peut constater, si l'on y compare entre elles les diverses profondeurs, que le plateau continental ou seuil continental, s'étend d'une façon considérable très au large de la côte.

Le fond de la mer s'abaisse très faiblement en s'éloignant du littoral; c'est ainsi que nous trouvons des fonds de 10 mètres à plus de 25 kilomètres de la côte. Un autre fait important frappe le regard, le seuil continental s'abaisse aussi d'une façon insensible : en premier lieu en direction du sud-est (Amazonie); en second lieu vers le nord-ouest (Guyanne hollandaise).

Nous avons donc un seuil continental à trois versants; un versant N. E. un versant S. S. E. et un versant N. N. O. Il est même séparé en son milieu par une arête rocheuse, en deux versants opposés; ce socle rocheux est formé par le pourtour côtier de l'île de Cayenne et les îlets et masses tabulaires rocheuses essaimés au large.

Disons quelques mots sur la dénomination donnée à une partie du littoral; je veux citer l'« île de Cayenne ». Il n'y a pas d'île de Cayenne si l'on s'en rapporte à la définition géographique du terme. Cette partie de la côte, ainsi dénommée, est comprise entre deux embouchures, d'une part au N.-O. celle de la rivière de Cayenne; d'autre part, au S.-E., celle du fleuve Mahury.

Évidemment la présence, à 18 kilomètres environ du littoral et parallèlement à celui-ci, d'un cours d'eau (rivière du « Tour de l'île »), sorte de large crique réunissant les deux fleuves précités, donne, sur la carte, à cette petite portion de territoire entouré, une allure d'île.

(1) Voir détails dans « Contribution à l'Étude ichthyologique de la Guyane française » (*Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse*, tome 70, Toulouse, 1936).

Répartition des profondeurs. — De l'ensemble des sondages qui ont été faits de 1867 à 1933 nous pourrions tirer les enseignements suivants :

Trois zones distinctes s'étalent presque parallèlement à la côte :

- a. Zone des fonds de 0 mètre à 5 mètres;
- b. Zone des fonds de 5 mètres à 10 mètres;
- c. Zone des fonds de 10 mètres à 20 mètres.

Quels sont les éléments minéraux et organiques qui tapissent les fonds de ces différentes zones ?

La zone *a* est presque entièrement une zone de vase, formée de débris organiques principalement végétaux, et d'alluvions fluviales plus ou moins argileuses. Cette vase est de consistance molle, c'est la « fange » de la région. Cependant, dans la région de Kourou, entre les récifs, nous trouvons une vase argileuse dure de couleur grise; puis, presque toujours en face des embouchures et des estuaires, on constate la présence de bancs de sable et de vase collante.

Il existe, sur toutes les zones précitées, des bancs de vase très molles qui se déplacent sans cesse au gré des courants locaux et généraux. Ces bancs « nomades » ont quelquefois une grande étendue et il y a lieu de croire qu'une grande variété de poissons suit leurs déplacements. Ajoutons qu'il arrive parfois, que les sondages révèlent la présence de sable au sein de ces bancs.

2° Courants. — Il n'existe au large de la côte, qu'un seul courant venant du S.-E., se dirigeant vers le N.-O.; sa vitesse est d'environ 3 nœuds, mais cette vitesse varie selon les saisons. Pendant la saison des pluies, cette vitesse atteint et dépasse même 4 nœuds.

Les courants locaux sont inexistant. Nous signalerons cependant les courants de marée dont le jeu et l'alternance jouent un grand rôle quant à la pêche, dans la région de Cayenne. Notons que la vitesse du flux (montant) est d'environ 1 nœud; celle du reflux (perdant) de 3 à 4 nœuds.

Nous terminerons en indiquant que les limites des fonds données plus haut peuvent varier d'une année à l'autre, ces variations, étant dues au brassage effectué par les courants marins mais surtout par les courants d'eau douce des cours d'eau.

3° Mouvements de la mer. — Le long du littoral, la mer est peu agitée, si ce n'est dans la zone rocheuse des îlets et le long de la côte en bordure de l'île de Cayenne; c'est le « Pot au noir » des marins. Peu de vents violents, mais des brises alternantes de terre et de mer, jamais de tempêtes, d'ouragans ou de cyclones. De ce fait, l'eau est moins aérée et contient moins d'oxygène que dans d'autres régions de l'Atlantique sud. Les vagues sont peu élevées, à noter cependant un ressac assez violent sur les pourtours rocheux de tous les îlets au large de Cayenne; ainsi que sur la côte rocheuse de l'île de Cayenne.

A une certaine distance de la côte (2 à 3 kilomètres), on observe parfois une houle très ample.

Sur les côtes de Guyane, les marées sont moyennes; nous noterons 3 m. 50 environ (maximum) entre la plus haute et la plus basse mer; mais comme le seuil continental est très faiblement incliné, la mer, en se retirant découvre souvent de très vastes étendues, ce qui facilite les pêches dites « pêches à la Courtine ». La mer est un peu agitée sur les fonds argileux, beaucoup plus calme sur les fonds de vase molle.

4° État physique des eaux marines. — En général l'eau de l'Atlantique est transparente, en particulier dans la mer des Sargasses et tout autour de la Martinique

et de la Guadeloupe (Antilles françaises); mais dès que l'île de Sainte-Lucie, plus au sud et très proche de la côte Est de l'Amérique du Sud (Vénézuéla), est dépassée, l'eau devient moins transparente, puis se colore fortement en raison des substances organiques végétales ou animales et des alluvions argileuses ou latéritiques qu'elle tient en suspension.

Dès l'île de Trinidad, en face de l'estuaire de l'Orénoque, les eaux littorales prennent une teinte jaunâtre ou bistre qui s'accroît davantage au fur et à mesure que nous approchons des côtes des trois Guyanes. Cette coloration est très marquée le long du littoral de notre département, en raison même des masses considérables de substances et de matériaux d'origine diverse, déversées par les immenses et nombreux cours d'eau qui jalonnent le littoral de la colonie française. Cet aspect coloré de l'eau est surtout typique pendant la saison des pluies, c'est-à-dire pendant presque 8 mois de l'année, pendant la saison sèche la couleur vire au vert jaunâtre ou au vert glauque. A cet apport constant d'alluvions s'ajoute celui constitué par les vases du fond, continuellement brassées par le jeu et les mouvements des marées; ces fonds sont en effet très près de la surface, d'où la couleur caractéristique de la « mer des Caraïbes ».

5° État chimique des eaux marines. — L'eau de la « mer des Caraïbes » et des « Guyanes » tient en dissolution des sels et des gaz dont les qualités et les quantités influent sur la vie des êtres vivants qu'elle renferme et plus particulièrement sur celle des poissons. Ce sont les sels dissous qui représentent une masse assez considérable; cependant le long des côtes de la Guyane, la salinité est beaucoup moins forte que plus au nord au plus au sud.

On sait que la salinité normale de l'Atlantique est de 35 à 37 pour 1.000, ce qui signifie que l'eau de cet océan contient 35 à 37 grammes de sels pour 1.000 grammes d'eau de mer. Si certaines mers sont caractérisées par la quantité plus forte de sels dissous (hypersalinité), la « mer des Guyanes » l'est par son « hyposalinité ».

Les données qui suivent ne portent que sur la région de l'île de Cayenne et d'une façon générale sur toute la zone littorale du Département de la Guyane, qui appartiennent toutes deux, au point de vue zoologique, à la province marine dite « province caraïbe » définie par S. P. Woodward, anciennement dénommée « Atlantique tropical » par Agassiz.

Des diverses analyses que nous avons pu faire, il résulte que la moyenne de salinité oscille entre 27 et 29 p. 1000; très inférieure à la moyenne normale de la plupart des masses salines environnantes. Les eaux littorales de la Guyane sont des eaux saumâtres.

6° Températures des eaux marines littorales. — Nous avons relevé les diverses températures de la nappe marine en bordure du littoral et plus particulièrement dans la région de l'île de Cayenne et des estuaires du Mahury et du Kourou. Les observations que nous avons pu faire, d'une façon d'ailleurs très imparfaite, montrent que cette nappe, dont la profondeur est insignifiante, appartient à la zone marine dite « hétérotherme », c'est-à-dire que sa température varie selon les différences saisonnières, diurnes et nocturnes; c'est la zone marine supérieure ou de surface.

En général, du moins près de la côte (relevés faits à 150 ou 200 mètres du littoral, embouchure de la rivière de Cayenne et région de Montjoly) les différences de température entre celle de jour et celle de nuit sont infimes et n'accusent même pas un degré centigrade.

Pendant la saison sèche (août), on observe, pendant le jour, une température de 27 à 27°5 (à 0 m. 60 de profondeur); pendant la saison des pluies, la température est de 26° environ. Donc, comme on le voit, très faible variation.

Étude des eaux douces.

1° Hydrographie guyanaise. — Des fleuves, des rivières côtières, des criques en très grand nombre rompent d'autant de découpures la ligne littorale de la colonie. Nous citerons les plus importants de ces cours d'eau; du sud-est au nord-ouest s'échelonnent l'Oyapock, l'Approuague, le Mahury, le Kourou, la Mana et le Maroni; ces deux derniers forment un immense estuaire compris entre la « pointe Isère » et la côte de la Guyane hollandaise, ajoutons quelques rivières côtières importantes telles : la rivière de Kaw, celle de Cayenne, d'Organabo, etc. Entre ces principaux et différents cours d'eau coulent un grand nombre de rivières, affluents importants; d'autres, au cours moins conséquent, sont de petites rivières côtières à très large embouchure, telles les rivières de Montsinery, de Tonate, de Tonégrande, etc.

Enfin, signalons la présence de centaines de petits cours d'eau à courant presque nul, sauf en ce qui concerne ceux des hauts-plateaux; ces cours d'eau, ou bien se jettent directement à la mer, ou bien font communiquer entre eux les affluents des grands fleuves, ou encore forment eux-mêmes de petits affluents temporaires ou permanents. Ce sont les « criques »; telle est leur dénomination locale.

Tout le long du littoral et sur une largeur qui varie de six à vingt kilomètres s'étend une bande, très longue, de terrains bas et marécageux, dans l'île de Cayenne, entre les « montagnes », inondée par la mer le plus souvent à la marée montante ou au moment des marées d'équinoxe; ils forment principalement dans la bande comprise entre Kourou et l'embouchure de la Mana, d'une façon presque continue, surtout pendant la saison des pluies, d'immenses marais d'eau saumâtre. Ces marais sont appelés « pripris », ils forment un habitat bien spécial à de nombreuses espèces de poissons, dans l'intérieur du pays, même sur la zone élevée des plateaux, on trouve aussi de nombreux « pripris » d'eau douce.

Beaucoup des cours d'eau que nous venons de citer plus haut (Mahury, Ouanary, Sinamary, Mana et surtout le Maroni) ont un cours inférieur très caractéristique; l'allure en est sinueuse, le courant peu prononcé et ces fleuves sont très sensibles à la marée; ils ont l'aspect des cours d'eau de plaine. Leur partie basse (lit inférieur) particulièrement en ce qui concerne les fleuves du N.-O., est relativement longue; pour le Maroni, le plus typique à ce point de vue, elle s'étire sur près de 90 kilomètres jusqu'à la mer; la marée s'y faisant encore sentir à plus de 50 kilomètres vers l'amont, bien au delà de Saint-Laurent-du-Maroni. Quant aux autres cours d'eau, principalement ceux du sud-est, leur partie basse est moins étirée et pour certaines, le Ouanary par exemple, ne dépasse pas 30 kilomètres de long.

La plupart de ces cours d'eau, mais surtout les fleuves, sont occupés en leur milieu par des îlots plus ou moins importants ainsi que par d'immenses bancs de sable quartzeux; leur lit n'est le plus souvent formé que de sables divers ou de graviers; les « criques » seules coulent parfois sur un lit argileux. Ces « criques » ont le plus souvent un court parcours à effectuer; ce sont en général des sortes de canaux naturels reliant entre eux des « pripris » mais aussi des rivières différentes; rivières côtières ou affluents des grands fleuves. Un exemple type nous est donné par la rivière dite du « Tour de l'île », crique large, fangeuse, mais de peu de profondeur, qui relie la rivière de Cayenne au Mahury.

Parfois aussi ces « criques » ne sont que des déversoirs naturels de certains « pripris » ou des marais côtiers; citons la « crique Montabo » qui passent par « Trou (biron) » ou (biran), draine un grand nombre de marécages essaimés dans les régions comprises entre les « montagnes de Baduel », les « Monts Lucas », le « Mont Saint-Martin » et le « Mont Sec »; de même la « crique Cabassou » sert de déversoir aux

« pripris » répartis entre les « montagnes des Maringouins », la « Montagne des Tigres » et celle de « Cabassou ». Ces deux criques se trouvent dans l'île de Cayenne.

Par ailleurs citons quelques « criques » importantes, telles la « rivière de Caux » ou « Kaw », « la crique d'Organabo », la « rivière d'Iracoubo », toutes criques côtières et dans l'intérieur du pays citons : la « crique Inipie », faisant, en saison des pluies, communiquer les sources de l'Approuague avec le Camopi affluent de l'Oyapock, etc. On doit considérer, que dans l'hinterland, le nombre de captures de cours d'eau doit être important et sujet à de périodiques modifications.

C'est dans la chaîne ou massif des « Monts Tumuc Humac » à 400 kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Cayenne que prennent naissance, le Maroni et l'Oyapock à une altitude approximative de 800 à 850 mètres. Les données exactes manquent car presque toute cette région d' « arrière pays » est à peu près inexplorée.

Les fleuves Manâ, Sinamary et Approuague ont leurs sources dans les « Monts Itoupa », contreforts des Tumuc-Humac, région peu connue; on prétend même que la Manâ et le Sinamary seraient les déversoirs d'un immense lac des plateaux intérieurs ! Lac qui jusqu'à ce jour a échappé à l'observation des quelques rares missions qui se sont prudemment aventurées dans ces zones inexplorées et presque inaccessibles.

La partie amont de la zone basse de tous ces cours d'eau est très souvent coupée de rapides et de sauts, représentés presque toujours par des socles granitiques ou granitoïdes.

Enfin signalons que presque toute la bande littorale, est formée d'un sol argileux (décomposition des roches granitoïdes), et par cela même imperméable, ce qui explique l'origine des marais et des pripris.

Pendant la saison sèche, les pripris, pour la plupart asséchés, présentent cet aspect typique « craquelé en mosaïque »; dans les fissures et peu profondément enfoncées, nous trouverons les représentants d'une faune ichtyologique très particulière et fort intéressante.

2° Courants. — Sauf dans les régions accidentées (criques du versant N.-E. des Tumuc-Humac et des Monts Itoupa), la presque totalité des criques et des cours d'eau (fleuves principaux et affluents) ont un cours lent et même, lorsqu'ils coulent sur les plateaux, en amont des sauts, ils conservent une allure de fleuve ou de rivière de plaine. Nous citerons en particulier, le Sinamary, l'Approuague, etc., leur courant ne devient extrêmement rapide que dans la région des sauts.

3° États physique et chimique. — L'eau des fleuves et des rivières côtières est en général boueuse, sa coloration près de la mer, à 3 ou 4 kilomètres de l'embouchure (vers l'amont) est jaunée brun pendant la saison des pluies, pendant la saison sèche l'eau prend une coloration gris sombre ou vert glauque, tout particulièrement dans l'estuaire du Kourou et dans celui de la Manâ et de la rivière de Cayenne.

Souvent certains de ces cours d'eau roulent en période de crues (saison des pluies) des flots rouges; coloration due à la quantité énorme de latérite « balayée » sur les deux rives et sur les terrains riverains.

Il est vraisemblable de penser que toutes ces eaux, y compris celles des pripris, des marais et des savanes noyées, sont acidifiées, d'abord en raison de leur passage ou leur stagnation sur des masses quartzéuses, mais surtout en raison de la putréfaction et la décomposition des végétaux qui forment une épaisse couche, sans cesse renouvelée, au fond des cours d'eau qu'elles parcourent, ou des marécages qu'elles drainent.

Ces eaux doivent aussi contenir en suspens ou en dissolution de l'Azote organique

et de nombreux nitrates solubles ayant aussi pour origine les matières organiques d'origine diverse qui se trouvent accumulées en strates considérables sur le sol des forêts, des savanes et des marais.

Signalons la présence dans presque tous les sous-bois, d'une eau à coloration brunâtre foncé, parfois presque noire, cette eau forme de petits points d'eau, de petites mares ou alimente de petits ruisseaux à l'eau presque stagnante. A mon avis, cette couleur est due à la présence de microorganismes multiples et aussi à des fermentations à l'abri de la lumière.

4° Température des eaux douces. — Je suppose que ces eaux sont « hétérothermes » ne subissant que de faibles variations atmosphériques, diurnes, nocturnes et saisonnières.

En conclusion on peut dire que ces eaux constituent, selon leur répartition, pour la faune ichthyologique qui les fréquente, un milieu nutritif incomparablement riche et nous pourrions ainsi y trouver les différents types de poissons dulçaquicoles, les uns piscivores ou carnivores, les autres omnivores ou encore végétariens auxquels viennent se joindre les espèces limnophages ou géophages et même frugivores (se nourrissant des fruits de certains végétaux abondants dans les marais et de fruits d'arbres ou d'arbustes croissants le long des rives des cours d'eau).

ÉTUDE SYSTÉMATIQUE ET BIOLOGIQUE.

Généralités et classification.

Dans ce travail les proportions de chaque espèce sont établies en millimètres d'après des mesures que j'ai prises conformément aux règles établies par GÜNTHER (Catalogue of the Fishes in the British Museum. vol. I, p. V, 1859).

Règles :

1° La longueur totale est la distance mesurée entre le bout du museau et l'extrémité de la queue étendue;

2° La hauteur du corps est prise au point le plus élevé (en général en avant de la première dorsale);

3° La longueur de la tête est la distance mesurée entre le point le plus antérieur du museau et le point le plus reculé de l'os operculaire;

4° La longueur du museau est la distance mesurée entre le point le plus antérieur du museau et la verticale abaissée au devant de l'œil;

5° Les deux derniers rayons de la nageoire dorsale comme à la ventrale correspondent à un seul espace intérépineux et ne sont comptés que pour un;

6° La ligne latérale exprime le nombre de rangées d'écailles dans le sens longitudinal du haut de la fente operculaire à la base de la caudale;

7° La ligne transversale est comptée obliquement en suivant la rangée d'écailles qui commence immédiatement en avant de la première dorsale, y compris les écailles impaires qui peuvent se trouver sur la ligne médiane.

REMARQUE. — Les proportions des différentes parties du corps des Poissons appartenant à une même espèce peuvent assez souvent varier; non seulement compte tenu de l'âge (alevin, adulte, etc.), mais aussi compte tenu du sexe (femelle souvent plus grande ou plus grosse que le mâle).

D'autre part on est obligé d'admettre, un fait évident : les poissons, comme en général tous les Vertébrés et plus particulièrement tous les Mammifères et l'homme, présentent, pour une même espèce, de nombreux types physiques différents (grand, petit, gros, maigre, etc.); il en est de même quant aux proportions des membres pairs ou impairs (nageoires, plus ou moins bien développées, etc.).

Ajoutons enfin que ces différents types physiques sont dus à des facteurs différents tels : le milieu (eau douce, eau saumâtre, eau de mer), l'habitat (régions accidentées, plaines, littoral, etc.), l'alimentation (riche, pauvre, etc.).

Donc si les règles précitées doivent être appliquées dans toute leur exactitude et avec toute la rigueur voulue, il n'en reste pas moins vrai que très souvent les proportions données pour une même espèce par des naturalistes différents peuvent plus ou moins varier si l'on peut faire alors appel, pour la détermination du poisson, à des caractères secondaires tels : la coloration (souvent variable) et l'anatomie interne (nombre de rayons branchiostèges, parfois insérés en dessous à l'isthme du gosier, soutenus par membrane ou libres, etc.).

Application des règles établies par GÜNTHER (formes et dimensions).

Dans cette étude, la longueur totale du corps du poisson est donnée selon les règles précitées, dans certains cas je spécifie longueur du corps, plus longueur de la nageoire caudale.

La ligne latérale est, à mon avis, la ligne sensorielle (avec pores) lorsque, évidemment, celle-ci est visible.

Par ailleurs, le rapport du diamètre des yeux avec la longueur du museau ou avec celle de la tête joue un rôle important pour déterminer certaines espèces. De même le rapport entre le diamètre des yeux et l'espace interoculaire est fort intéressant et doit intervenir dans la mensuration de nombreuses espèces.

Nous avons donc mesuré ces différentes régions du corps des poissons et nous avons fait intervenir ces différents rapports dans les proportions que nous donnons pour le « corps » de chaque espèce déterminée et décrite.

Pour la formule des nageoires nous avons employé :

Les *chiffres romains* (rayons durs, aiguillons, etc.) :

Les *chiffres arabes* (rayons mous);

Les *initiales D. A. P. V. C.* pour dorsale, anale, etc.

Les poissons sont classés dans six ordres :

1° Ordre des Leptocardes;

2° Ordre des Cyclostomes;

3° Ordre des Chondroptérygiens (poissons à nageoires cartilagineuses);

4° Ordre des Ganoïdes;

5° Ordre des Téléostéens (poissons osseux);

6° Ordre des Dipnoïques ou Dipneustes.

En Guyane française, l'ordre des Chondroptérygiens et l'ordre des Téléostéens sont seuls représentés; leur classification dans cet ouvrage s'appuie et fait état des différents travaux de CUVIER, GÜNTHER, de JORDAN et GILBERT et d'EIGENMANN.

Remarque. — Dans le Brésil on trouve des poissons de l'ordre des Dipneustes, ils appartiennent au genre *Lepidosiren* représenté par une seule espèce : le *Lepidosiren paradoxa* FITZINGER.

Il n'a jamais été signalé en Guyane, c'est cependant un poisson qui habite des régions voisines et à climat identique.

Pour ma part, malgré mes recherches dans la région des savanes noyées de Macouria à Kourou, de Trou poisson à Corossony et dans les environs de Manã, je n'ai pu encore l'identifier.

ORDRE DES CHONDROPTÉRYGIENS.

(Plagiostomes.)

A. Sous-ordre des Sélaciens (trois familles).

B. Sous-ordre des Raies (deux familles).

SOUS-ORDRE DES SÉLACIENS.

Corps allongé, fusiforme, terminé par une queue comprimée. Orifices branchiaux latéraux.

Famille des SPHYRNIDAE.

Une membrane nictitante; dents à bords lisses ou faiblement dentelées. nas d'évents, prolongements latéraux de la partie céphalique convexes et portant les yeux.

Gen. **SPHYRNA** RAFINESQUE, 1810.

Bordure antérieure de la tête convexe et festonnée.

Sphyrna tiburo (LINNÉ) (fig. 2). — *Squalus tiburo* LINNÉ, Syst. Nat., X^e éd., 1758, p. 234 (Amérique). — *Zygaena tiburo* GÜNTHER, 1870, p. 382. — *Sphyrna tiburo* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 44 (Océan Atlantique et mer de Chine). — J. PUYO, 1936, p. 82 à 85 (rivière de Cayenne et littoral de Guyane).

C'est le requin « demoiselle » des Cayennais, ainsi dénommé parce que son orifice abdominal a une vague ressemblance avec la « vulve » d'une femelle de Vertébré (Mammifère).

Formule des nageoires : nageoire dorsale comportant deux portions.

Proportions : largeur de la tête (prise dans sa plus grande largeur en arrière des yeux) contenue trois fois 1/7 dans la longueur totale du poisson; espace interoculaire légèrement inférieur à la largeur de la tête; hauteur du corps contenue huit fois 1/4 dans la longueur; largeur dix fois dans la longueur du corps; nageoires pectorales égales à la hauteur du corps.

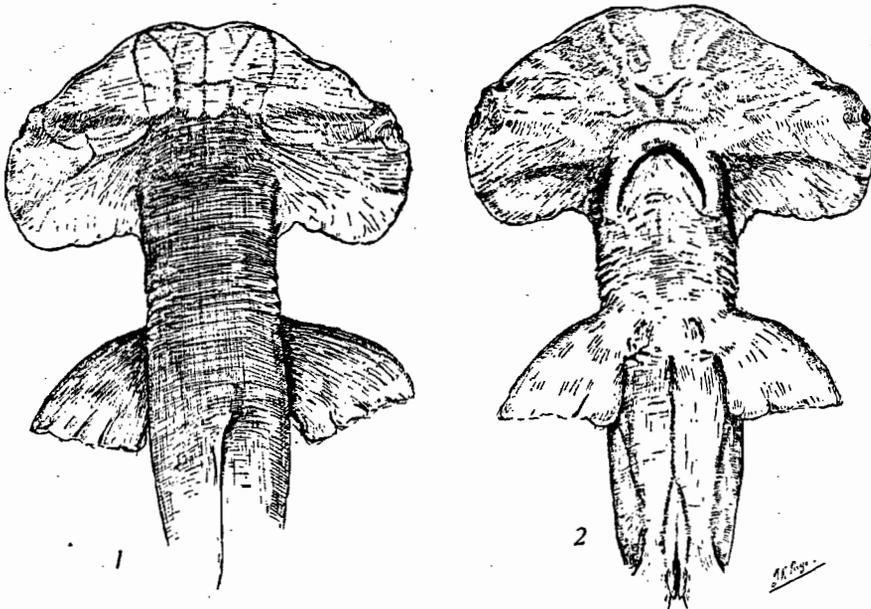


Fig. 2. — *Sphyrna tiburo*. — 1. Vue dorsale; 2. Vue ventrale.

Cette espèce est caractérisée par la très grande largeur de sa partie céphalique, laquelle ressemble vaguement à une pelle de terrassier plutôt qu'à un marteau; les yeux sont disposés respectivement sur les bords latéraux convexes de la tête; à noter que le bord antérieur céphalique est très convexe mais festonné; deux festons de part et d'autre de l'axe antéro-postérieur céphalique. Ces festons forment des courbes peu accentuées, les yeux étant en contact avec la dernière courbe de chaque côté. Il faut noter, aussi, que les yeux sont disposés non pas parallèlement à l'axe longitudinal de la tête mais obliquement par rapport au bord antérieur qui, insensiblement, forme les deux bordures latérales de la tête.

Sur la face supérieure et en avant, en contact avec les orbites, sont disposées respectivement de chaque côté de la tête, les narines, dont les ouvertures se prolongent sur la face supérieure par un petit sillon. L'ouverture buccale est de forme semi-circulaire et disposée très en arrière et ventralement.

La face antéro-dorsale de la tête laisse voir, par transparence, les cartilages qui donnent à celle-ci une vague coloration brun clair ou marron.

La nageoire dorsale comporte deux portions; la première très élevée, la deuxième moins haute et plus courte; la première portion est disposée en avant des abdominales et beaucoup plus près des pectorales; la deuxième portion et la nageoire anale sont disposées presque sur le même plan vertical; les pectorales sont arrondies.

Nageoire caudale hétérocerque, le lobe supérieur trois fois plus long que le lobe inférieur.

Coloration. — Partie céphalique marron; région dorsale bleutée ou cendrée, région ventrale blanche; sur de nombreux spécimens, présence de deux raies violacées disposées de chaque côté du corps.

Mœurs et habitat. — *Le. Sphyrna tiburo* (LINNÉ) est ovovivipare; en général les alevins sont au nombre de six. Bien constitués dès leur naissance, ils ont déjà une taille assez forte, en général 210 millimètres de long; la largeur de la région céphalique est alors de 60 millimètres. Dans les « barrières chinoises » de l'estuaire de la rivière de Cayenne, on capture assez souvent des requins « demoiselle »; ces poissons ont une taille moyenne de 1 m. 50 à 1 m. 80 de long, mais la plupart des individus capturés ont en moyenne de 0 m. 85 à 0 m. 90.

Cete espèce a pour habitat les embouchures et les estuaires des cours d'eau côtiers de la colonie; on la trouve aussi en abondance le long du littoral en eau saumâtre.

Ce Requin cause beaucoup de dégâts, car, poisson très vorace, il absorbe une grande quantité de poissons de petite taille (*Stolephorus*, etc.) ; il cause souvent des dégâts aux « palans », brisant les lignes et parfois les « grelins ».

Poisson comestible, il n'est apprécié que de la colonie asiatique car, pour certains créoles, il « passe » pour donner la lèpre; c'est pour eux un « poisson-sable ».

Famille des GALEIDAE.

Une membrane nictitante, dents à bords lisses ou peu dentelés, présence d'évents.

Gen. *CARCHARHINUS* BLAINVILLE, 1816.

Une membrane nictitante; dents à bords lisses ou peu dentelés; deux nageoires dorsales, une anale, queue diphycerque; première nageoire dorsale nettement en avant des nageoires abdominales; deuxième portion de la dorsale opposée à l'anale; bord inférieur du lobe supérieur de la caudale échancré.

1. *Carcharhinus henlei* (VALENCIENNES). Fig. 3. — *Carcharias henlei* VALENCIENNES, dans « Müller et Henlei Plagiostomen », 1838, p. 46 (Guyane). — *Carcharias porosus* GÜNTHER, 1870, p. 365. — PELLEGRIN, 1908. — *Carcharhinus henlei* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 37 (Côtes du Brésil et des Guyanes). — J. PUYO, 1936, p. 85 à 87 (rivière de Cayenne et littoral).

C'est le requin « mulet » des Cayennais, mais cette appellation locale est due à la ressemblance de la tête de ce poisson avec celle du *mugil brasiliensis*; mais aussi, parce que ce requin poursuit souvent les bancs de « muges » jusque dans les « courtines », où l'on en prend souvent une grande quantité.

Formule des nageoires : dorsale en deux portions; une anale, queue diphycerque.

Proportions : hauteur contenue sept fois $\frac{3}{5}$ dans la longueur totale du corps; épaisseur plus faible que la hauteur et égale à l'espace interorbitaire, lequel est

égal à la longueur du museau; hauteur de la 1^{re} portion de la dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la 2^{me} portion de la dorsale plus petite que l'anale; espace compris entre les narines égal à la distance comprise entre l'extrémité du museau et la partie la plus antérieure de la fente buccale; longueur du lobe supérieur de la caudale contenue six fois $\frac{1}{3}$ dans longueur totale du corps; le lobe inférieur de la caudale égal aux deux tiers du supérieur.

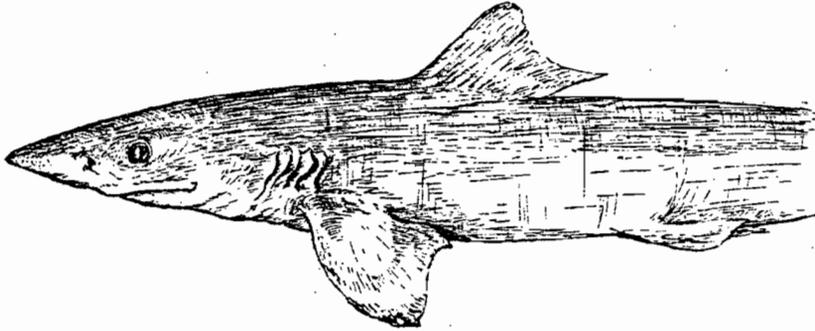


Fig. 3. — *Carcharhinus henlei*.

Ce requin a le corps très allongé; forme caractéristique des requins pélagiques; la bouche est ventrale et a une forme courbe bien régulière; la mâchoire supérieure est implantée de dents fines et acérées disposées obliquement sur deux rangées, sur la mâchoire inférieure sont disposées des dents très fines et droites.

Les nageoires pectorales sont courtes et n'atteignent pas la base d'insertion (partie postérieure) de la première portion de la dorsale; les quatre premières fentes branchiales de chaque côté sont disposées en avant du point d'insertion de la nageoire pectorale, la cinquième fente est placée un peu en retrait de ce même point d'insertion.

La première portion de la dorsale est beaucoup plus développée que la deuxième, laquelle est très petite; la deuxième portion de la dorsale est insérée sur le même plan et au même niveau que la nageoire anale.

Le lobe supérieur caudal, très développé, est muni sur son bord inférieur d'une petite échancrure; deux fossettes marquantes sont disposées respectivement sur la partie supérieure et inférieure du tronçon caudal, près de la naissance de la nageoire caudale.

C'est un requin de petite taille, dont la longueur ne dépasse jamais 1 m. 50 au maximum (long. moyenne 700 à 800 mm.).

Coloration. — Le *Carcharhinus henlei* (VALENCIENNES) est bleuté sur la région dorsale et blanchâtre sur la face ventrale; le maxillaire inférieur est gris cendré.

Mœurs et habitat. — Ce Requin, grand déprédateur, vit le long du littoral où il pourchasse surtout les « muges »; il pénètre dans les estuaires des rivières côtières, et surtout dans celui de la rivière de Cayenne qui est particulièrement poissonneux.

Ils chassent très souvent de conserve par groupe de trois à quatre individus.

C'est un poisson comestible, mais il n'est pas apprécié de la population, car il est désigné lui aussi comme « poisson sable » par les créoles de la colonie.

2. *Carcharhinus oxyrhynchus* MÜLLER et HENLE. Fig. 3 bis. — *Carcharhinus oxyrhynchus* MÜLLER et HENLE. Plagiostomen, 1838, p. 41 (Surinam). — GÜNTHER,

1870, p. 375. — JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 41 (Surinam). — *Carcharhynus oxyrhynchus* (*Carcharhynus* par faute d'impress.). J. PUYO, 1936, p. 87 à 89 (estuaires des rivières côtières).

Les pêcheurs lui ont donné l'appellation de « Panam-Panam » parce que, lorsqu'il chasse, les poissons effrayés sautent hors de l'eau pour lui échapper et en retombant font un certain bruit qui, se répétant à maintes reprises, est défini par l'onomatopée créole « Panam-Panam ».

Formule des nageoires : Dorsale en deux portions; une nageoire anale; queue diphycerque.

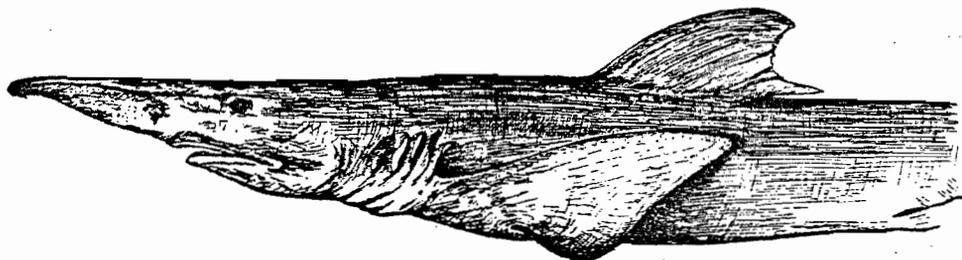


Fig. 3 bis. — *Carcharhinus oxyrhynchus*.

Proportions : hauteur comprise neuf fois $1/5$ dans la longueur; distance comprise entre l'extrémité du museau et les narines égale à l'espace interorbitaire, lequel est égal à l'écartement des commissures de l'ouverture buccale; épaisseur du corps plus grande que la hauteur; distance comprise entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale comprise deux fois $7/8$ à trois fois dans la longueur totale du corps; longueur de la tête environ quatre fois $1/5$ dans la longueur totale.

Ce Requin, d'assez petite taille, est caractérisé par le grand développement du museau; celui-ci est très allongé et très déprimé latéralement et en particulier sur la face supérieure.

Les yeux sont très petits et caractérisent bien ce poisson; toutes les fentes branchiales sont disposées en avant des pectorales; l'ouverture buccale, très allongée, en forme de V dont la base serait très légèrement arrondie, est entourée de deux légers replis, l'un maxillaire, l'autre mandibulaire.

La mâchoire supérieure est armée de quarante-huit dents, lesquelles sont en général droites et fines; sur certains spécimens elles sont très légèrement denticulées à la base. La mâchoire inférieure porte aussi quarante-huit dents très fines et très légèrement recourbées en arrière, en crochets.

La première portion de la dorsale s'insère sur le même plan que celui de la racine de chacune des pectorales; la deuxième portion de la dorsale et la nageoire anale sont égales et leur base est égale à la moitié de celle de la première dorsale.

Coloration. — Le *Carcharhinus oxyrhynchus* est bleuté sur toute la région dorsale; la région ventrale est blanchâtre, les parties latérales du museau et la région mandibulaire sont gris cendré.

Habitat et mœurs. — Ce Requin, assez commun, est moins marin que le précédent; il pénètre très souvent dans les embouchures des fleuves et des rivières côtières, où il cause de grands ravages dans les bancs de *Stolephorus*, poissons dont il fait sa principale nourriture.

Sa taille ne dépasse jamais 1 m. 50, il est comestible, mais étant un « poisson limon », il n'est que peu recherché par les Cayennais; longueur moyenne 700 à 800 millimètres.

Remarque. — Pour mémoire, nous rappellerons que la mer des « Caraïbes » et toute la

région Atlantique au large des côtes des Guyanes foisonnent en Requins de toutes les espèces ; la plupart vivent au large mais certains remontent parfois l'embouchure des fleuves et des rivières côtières de la Guyane ; d'autres vivent très nombreux autour ou dans les parages des Iles du Salut et des divers îlots disséminés au large de l'île de Cayenne.

Gen. **GALEOCERDO** MÜLLER et HENLE, 1837.

Dents grandes, triangulaires, obliques, denticulées sur leurs deux bords avec une encoche profonde sur leur bord externe, une fossette sur la queue en-dessus et en-dessous de la base de la caudale qui porte deux échancrures sur son bord inférieur, dont l'une à l'extrémité de l'épine.

Galeocerdo tigrinus MÜLLER et HENLE. Fig. 4. — *Galeocerdo tigrinus* TREADWELL (J.), The sharks, Brooklyn Inst. Arts and Sc. Bull., vol. 3, n° 1, 1916.

Formule des nageoires : deux nageoires dorsales, une nageoire anale, queue diphycerque, première dorsale nettement en avant des abdominales.

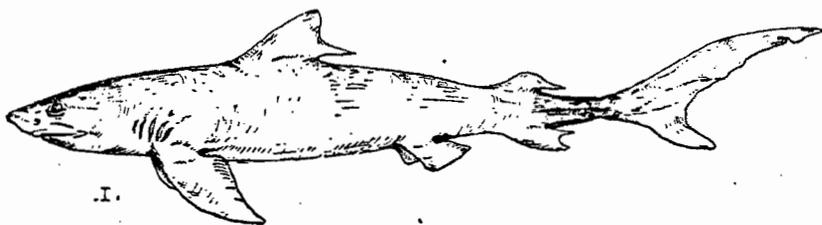


Fig. 4. — I. *Galeocerdo tigrinus*.

Proportions : partie antérieure de la région céphalique assez massive, longueur du museau quatre fois environ dans la longueur de la tête prise jusqu'à la dernière fente branchiale; pédoncule caudal moyennement long; nageoire caudale (lobe supérieur) environ deux fois $\frac{1}{3}$ dans la longueur du corps, la caudale exclue, la deuxième dorsale égale à la moitié (longueur et hauteur) de la première portion de la dorsale; nageoire pectorale une fois $\frac{1}{2}$ environ dans la longueur de la tête.

Ce Requin, l'un des plus puissants et des plus voraces des eaux littorales guyanaises est très allongé; son museau très arrondi est aussi très large; la portion antérieure céphalique est légèrement aplatie dorso-ventralement; les yeux sont assez près de l'extrémité du museau et très en avant des commissures buccales.

L'ouverture de la bouche est franchement ventrale et forme un arc de cercle assez régulier; partant des commissures, on observe de chaque côté de la mâchoire supérieure un sillon, limitant un léger repli, qui s'écarte progressivement et ne dépasse pas la perpendiculaire abaissée de l'angle antérieur de l'orbite; ce sillon émet une légère ramification sur chacune des branches de la mâchoire inférieure.

Dix à douze dents de chaque côté de chaque mâchoire, au total en moyenne quarante dents, toutes de forme triangulaire, et portant sur leurs deux bords de petites denticulations; le bord externe porte une encoche profonde aux côtés arrondis, toutes les dents sont implantées obliquement.

La première dorsale prend naissance à hauteur du point postérieur d'insertion des pectorales; l'anale est profondément entaillée; la caudale est surtout caractérisée par le très grand développement du lobe supérieur, qui se termine par une

courbe régulière très pointue; de chaque côté du pédoncule caudal on observe un petit repli de peau, surtout visible chez les poissons adultes.

Sur les très grands spécimens, on note, sur la bordure inférieure du lobe supé-

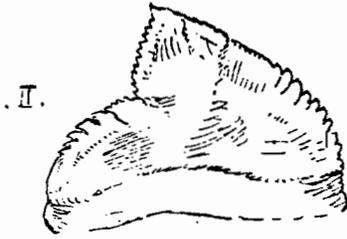


Fig. 4. — *G. tigrinus*. II. Dent (grand. nat.).

rieur de la caudale, la présence de deux encoches; la plus profonde près de la pointe, l'autre au milieu de l'arête; les petits spécimens ne sont généralement porteurs que de la plus grande.

Signalons aussi la présence d'une fossette sur le pédoncule caudal, en-dessus et en-dessous à la base de la caudale.

Coloration. — La région dorsale est gris bleuté, avec parfois des traînées plus foncées, la région ventrale est plus claire et parfois vire au blanc sale; sur les sujets moyens (1 m. 50 à 2 m.), on note la présence de taches plus sombres disposées en rangées obliques prenant naissance un peu au-dessous de la ligne médiane dorsale et se dirigeant obliquement en arrière vers la région ventrale, qu'elles n'atteignent pas. Sur les sujets plus gros, ces taches se confondent et forment de véritables zébrures, tantôt verticales, tantôt obliques, plus larges à leur origine.

Habitat. — Assez commun dans les bras de mer qui séparent les différentes îles du Salut (Île du Diable, Île Royale) ainsi que dans les parages des îlets (le Père, la Mère et l'Enfant perdu). C'est le « requin des forçats et des déportés ». Les plus gros spécimens, dont la taille peut atteindre près de 4 mètres, se trouvent surtout dans l'étendue marine littorale comprise entre les îles du Salut et le littoral rocheux de la région de Kourou (embouchure du fleuve).

Cette espèce est très vorace et omnivore; se nourrissant de poissons de crustacés, d'algues, de débris organiques de toutes sortes, d'origine végétale et animale; ce Requin attaque l'homme, et les grosses tortues de mer deviennent souvent sa proie.

Ces poissons nagent calmement autour des bateaux (courriers) qui font escale aux îles du Salut, ou très près des côtes; mais dès qu'ils aperçoivent une proie, ils l'attaquent avec impétuosité et rapidité; doués d'une très grande force musculaire et nageurs de surface parfaits, ils se déplacent avec une extrême vélocité. Leur taille peut atteindre 2 m. 30 à 3 mètres, mais on peut voir souvent, très près du littoral, des spécimens de 1 m. 50 à 2 mètres de long, donc d'assez petite taille.

Lorsqu'ils se prennent dans les filets de pêche (palans, etc.), ils se dégagent toujours grâce à leur souplesse et à leur dentition. À signaler quelques accidents, forçats ayant eu la jambe ou la cuisse tranchée net par un coup des puissantes mâchoires d'un *Galeocerdo tigrinus*.

Ayant eu l'occasion, en 1928, de voir la terrible blessure faite à l'une de leurs victimes, j'ai pu observer que le membre (jambe) était tranché nettement et non point arraché.

J'ignore dans quelles régions s'effectue la reproduction, car je n'ai jamais pu observer de jeunes spécimens; ce qui laisserait supposer que la ponte a lieu dans des régions plus éloignées; peut-être vers les Antilles.

Gen. **MUSTELUS** CUVIER, 1819.

MUSTELUS VALMONT, 1768.

Les dorsales sont à peu près de la même longueur, absence de fossettes à la base de la nageoire caudale, le lobe inférieur est inexistant. Museau allongé dans le prolongement du corps; mâchoires ornées de petites dents fort nombreuses, sans pointes, et disposées en pavés.

Mustelus canis (MITCHILL). — *Mustelus canis* TREADWELL (J.), The sharks, The Brooklyn Inst. Arts and Sc., Bull. vol. 3, n° 1, 1916; *Squalus canis* MITCHILL, p. 486, 1815, New-York.

Signalée sur les hauts fonds, près de la côte, dans la région littorale du Venezuela, ainsi que sur les côtes du Brésil (région Amazonienne), cette espèce se trouve aussi le long du littoral de l'île de Cuba et autour de l'île de Trinidad. Elle n'est pas signalée sur les côtes des Guyanes hollandaise et anglaise. Je ne l'ai d'ailleurs jamais observée sur les côtes de la Guyane française. Cependant, logiquement, elle doit se trouver dans la région des îlets et le long du littoral de l'île de Cayenne.

Voici, d'après un spécimen capturé aux « Barbades », les caractères de cette espèce (donnés pour mémoire) : « Les dorsales à peu près égales, pas de fossette à la base de la caudale; lobe inférieur de cette nageoire très rudimentaire; museau allongé dans le prolongement du corps; dents petites et nombreuses, obtuses, sans pointes ou alors à peine distinctes; toutes disposées en pavés. Environ 75 dents sur chaque mâchoire (quelquefois on en compte jusqu'à 80); long. moyenne de ce poisson : 1 mètre à 1 m. 50.

Coloration. — Marron ou olive pour la région dorsale; les bords des nageoires beaucoup plus clairs; région ventrale blanc grisâtre et parfois jaune sale.

(Tous détails puisés dans l'opuscule de l'*Anglo-American Caribbean Commission*, Washington. D. C. March. 1945.)

Cette espèce n'est pas dangereuse pour l'homme.

Famille des PRISTIDAE.

Peau comportant de minuscules écailles (scutelles); de chaque côté du corps et disposés ventralement 5 orifices branchiaux; le museau est prolongé par une sorte de lame ou bec aplatie et portant latéralement des dents; le corps est assez allongé; les nageoires pectorales et les ventrales toujours présentes; 2 nageoires dorsales; absence de nageoire anale; la caudale simple ou porteuse d'un deuxième petit lobe (hétérocerque).

Cette famille fait le passage aux Raies.

Gen. **PRISTIS** LATHAM, 1794.

Bouche transversale, presque horizontale; mâchoires garnies de dents petites, obtuses et aplaties, les narines en dessous; yeux latéraux; larges événements en arrière des yeux; 5 ouvertures branchiales, petites et disposées en dessous de la base des pectorales; la première dorsale placée en partie au-dessus de la base des ventrales; nageoires pectorales assez grandes et libres; bien séparées des cartilages de la tête et situées en avant des ventrales.

1. *Pristis perrotteti* (MÜLLER et HENLE). — *Pristis perrotteti* (MÜLLER et HENLE), Plagiost, 1841, p. 108. J. PELLEGRIN, 1908, p. 583. — J. PUYO, 1936, p. 89 (Rivière de Cayenne).

C'est le « poisson-scie » ou la « scie » des Guyanais.

Formule des nageoires : pas de rayons visibles.

Deux nageoires dorsales; une paire de pectorales; une paire de ventrales; absence d'anale, présence d'un petit lobe inférieur à la caudale.

Cette espèce peut atteindre de très grandes dimensions et peser considérablement.

Le rostre ou bec maxillaire est assez large et porte sur les deux arêtes latérales de 16 à 21 paires de dents généralement colorées de blanc; le rostre lui-même étant gris bleuté, ce bec est aplati dorso-ventralement et présente sur les sujets de petite taille, deux cannelures légères longitudinalement disposées sur la face supérieure; ces dents sont largement espacées, la base de chacune étant égale au tiers de la distance qui la sépare de la suivante; les plus larges et les plus longues se trouvent disposées près du museau; très souvent, les dents extrêmes sont absentes ou tronquées surtout sur les très gros sujets.

Les yeux sont disposés latéralement et moyens de taille; les événements disposés en arrière et obliquement sont ovales.

L'ensemble du corps n'est pas très élancé et toute la partie antérieure a un aspect lourd, massif, la région caudale est plus élancée et plus élégante d'aspect; la première dorsale débute très en avant des ventrales, sa partie postérieure seule est légèrement disposée au-dessus des nageoires ventrales; la deuxième dorsale est presque toujours aussi développée; la base des pectorales se trouve en avant de la première fente branchiale.

Coloration. — L'ensemble du corps est bleu foncé pour la région dorsale et gris bleuté pour la partie ventrale.

Habitat et mœurs. — Ces poissons se prennent très souvent dans les filets et dès que leur taille est moyenne, tous les engins de pêche sont brisés; ils se capturent aussi aux « palans » et dans les « courtines ».

En 1929, à quelques mètres du rivage rocheux, dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, derrière l'hôpital militaire, s'échoua à marée basse, je ne sais par quel ensemble de circonstances, un *Pristis perrotteti* de 600 kilogrammes environ, d'une longueur de près de 5 mètres, il était porteur d'une magnifique « scie » ornée de 19 paires de dents. On dut, pour le capturer le tuer à coups de fusil.

Cette espèce, qui paraît être marine, se prend très souvent le long du littoral guyanais; peut-être la ponte s'effectue-t-elle dans ces régions littorales saumâtres, car nombreux sont les « scies » de très petite taille qui sont capturées dans les « courtines » et même dans les « sennes »; leur taille, y compris le bec, ne dépasse pas 0 m. 80 à 0 m. 90, certains de ces poissons ont à peine 0 m. 50 de longueur totale y compris le rostre.

2. *Pristis pectinatus* LATHAM.

Signalons la présence, au large, d'une deuxième espèce franchement marine.

Ce poisson diffère du précédent par le nombre de dents du rostre; on y compte de 24 à 32 paires de dents.

SOUS-ORDRE DES RAIES.

Corps déprimé; nageoires dorsales, lorsqu'il y en a, placées sur le pédoncule caudal, pas de nageoire anale; orifices branchiaux disposés de chaque côté de la face ventrale du corps.

Famille des TRYGONIDAE.

Pectorales confluentes à l'extrémité du museau; les dorsales sont remplacées par de fortes épines dentées; queue longue, étroite, sans saillie ou plis latéraux.

Gen. **DASYATIS** RAFINESQUE, 1810.

Dasyatis say (LE SUEUR). — *Raja say* LE SUEUR, Journ. Ac. Nat. Sc. Ph., I, 1817, p. 42 (New Jersey). — *Dasyatis say* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 86 (Floride et Brésil). — J. PUYO, 1936, p. 77, 78, 79 (Littoral guyanais et estuaires).

Appellation locale : « Raie fouet ».

Formule des nageoires : pas d'anale, pas de dorsales, pas de caudale, celle-ci remplacée par un « fouet ».

Proportions : longueur du disque (corps sans le pédoncule caudal) un peu plus de quatre fois dans longueur totale du poisson (fouet y compris); largeur du disque plus grand que longueur; « fouet » (pédoncule caudal) au moins trois fois dans longueur du disque. Longueur du museau égale au double de la longueur de l'espace interorbitaire; l'épine caudale disposée très près du corps à une distance égale au sixième de la longueur totale du pédoncule caudal.

Poisson ayant la forme d'un disque, le museau forme en avant une sorte de pointe mousse; les nageoires pectorales hypertrophiées se soudent par leur bord antérieur au museau. Les bords (marges) antérieurs du disque sont rectilignes et légèrement divergents à partir de la pointe du museau; les bords postérieurs sont convexes et débordent légèrement sur les nageoires abdominales. Les yeux font saillie au-dessus du corps (partie céphalique); l'ouverture buccale est ventrale et limitée par une région maxillaire recouvrant légèrement la région mandibulaire dont la « lèvre » est découpée en deux demi-cercles.

La queue est ornée sur sa face supérieure d'un petit repli cutané relativement court, et sur sa face inférieure d'un autre repli beaucoup plus long.

Le premier repli prend naissance à égale distance de l'épine et du corps; le deuxième apparaît à la base de l'épine. Le pédoncule caudal est armé d'une puissante épine barbelée et venimeuse, laquelle est implantée sur la face supérieure très près de la naissance du tronçon caudal.

Coloration. — Les yeux en saillie sont violets; les deux mâchoires sont blanchâtres, la région dorsale est marron brique, marquée parfois de gris pendant certaines périodes de l'année (juin, novembre) [peut-être robe de noces, mimétisme?]; la région ventrale est blanc bleuté; la portion caudale est violacée, surtout vers son extrémité.

Habitat et mœurs. — Cette espèce vit dans les bancs de sable et de vase, principalement le long du littoral; mais elle séjourne souvent dans les estuaires; c'est un poisson géophage, mais il se nourrit aussi de divers petits mollusques benthiques. Sa dentition en « pavés » indique bien son mode de vie. C'est une espèce fousseuse; elle s'enfonce dans la vase et, seuls, les yeux et la partie supérieure des ouvertures branchiales émergent hors du banc; qu'un pêcheur mette le pied sur l'animal et, immédiatement, la queue du poisson cingle le talon ou le mollet de l'imprudent lequel est douloureusement blessé par l'épine acérée.

Ce poisson est comestible; mais le corps étant recouvert d'une peau entièrement nue et visqueuse; il est classé par de nombreux Guyanais comme « poisson vase ou limon » donc impropre à la consommation.

Longueur moyenne : 500 millimètres; peut atteindre 1.000 millimètres (disque).

Gen. **PTEROPLATEA** MÜLLER et HENLE, 1837.

Corps au moins deux fois plus large que long, queue très courte et mince, munie d'une petite épine dentée parfois atrophiée ou recouverte en partie par peau; souvent aussi absente.

Pteroplatea maclura (LE SUEUR). — *Raja maclura* LE SUEUR, Jour. Ac. Nat. Sc. Ph., 1817, p. 41 (Rhode Island). — *Pteroplatea crebipunctata* PETERS, 1869, p. 703 (Mazathan). — *Pteroplatea maclura* GÜNTHER, 1870, p. 437. — JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 86, Brésil. — J.-R. PUYO, 1936, p. 79 à 81 (Estuaires des cours d'eau de la Guyane fr.).

Remarque. — Nous pensons que l'espèce *Pteroplatea maclura* et l'espèce *Pteroplatea crebipunctata* PETERS ne forment qu'une seule et même espèce (1).

Proportions : largeur du corps (y compris les nageoires pectorales) double de la longueur, le pédoncule caudal étant exclu; celui-ci contenu environ trois fois dans longueur du corps (disque); espace interorbitaire égal à longueur du museau. Absence d'épine caudale.

Cette espèce, très plate, a une forme losangique ou mieux rhomboïdale; la région dorsale est légèrement convexe, le corps (disque) est soudé aux nageoires pectorales. Le museau est légèrement projeté en avant, de sorte que le bord antérieur des pectorales en contact avec le museau est légèrement concave; les marges antérieures sont légèrement ondulées; d'abord concaves, puis convexes, elles présentent en leur milieu un petit creux; les marges ou bords postérieurs du disque (corps et nageoires pectorales) sont convexes et recouvrent la moitié de la surface supérieure des nageoires abdominales; les angles postérieurs, près de l'origine du pédoncule caudal, sont arrondis. La surface postérieure dorsale est munie, en son milieu, d'un sillon bien marqué et très large; il disparaît au début de l'origine de la portion caudale antérieure.

L'orifice buccal est courbe et limité par deux « lèvres », la lèvre supérieure recouvrant légèrement la lèvre inférieure, celle-ci est formée par deux demi-courbes.

L'appendice caudal, très court, donne l'impression d'une petite racine blanchâtre; le pédoncule caudal porte sur la face supérieure un petit repli cutané qui fait défaut sur certains spécimens.

Coloration. — La région dorsale est uniformément colorée de marron et de gris; la partie supérieure et moyenne du corps est parcourue par des fines stries blanchâtres, formant des arborescences et des marbrures; la face ventrale est blanc bleuté; la queue est blanc laiteux et porte transversalement trois demi-anneaux de couleur brique.

Habitat et mœurs. — Le *Pteroplatea maclura* vit dans les bancs de vase et de sable, principalement dans les estuaires des rivières côtières; ce poisson est moins commun que l'espèce précédemment décrite; tout comme celle-ci, il est comestible, mais appartenant à la catégorie des « poissons limons » des Cayennais, il est peu apprécié de ceux-ci. La longueur moyenne est de 300 millimètres; maximum 450 millimètres (disque).

(1) Voir J. PUYO « Contribut. à l'Étude ichthyologique de la Guyane française », p. 79 et suivantes, 1936 (Imprimerie Douladoure, à Toulouse).

Famille des MYLIOBATIDAE.

Disque très large en raison du grand développement des nageoires pectorales qui ne se soudent pas sur les côtés de la tête et reparaissent à l'extrémité du museau sous forme d'une paire de nageoires céphaliques (en forme de cornes massives).

Cette famille est représentée le long du littoral guyanais par plusieurs espèces dont deux appartiennent à des genres géants.

Gen. CERATOPTERA MÜLLER et HENLE.

Appendices céphaliques en forme de cornes dirigées en avant ou en dedans; les narines largement séparées, bouche terminale antérieure; la mâchoire inférieure seule porte des dents très petites (tuberculeuses), queue courte et très étroite portant une petite dorsale entre les abdominales.

Une espèce géante :

Ceratoptera vampyrus MÜLLER et HENLE.

Cette raie a un diamètre qui varie pour les gros spécimens de 4 à 5 mètres.

On ne pêche cette espèce que très rarement, mais lorsqu'on survole en avion toute la région côtière et en particulier la région du Kourou et des îles du Salut on peut apercevoir, sur les hauts fonds, se détachant sur le fond de sable ou de vase, ces immenses poissons, tranchant par leur coloration bleutée ou violacée. Généralement immobiles, mais parfois se déplaçant lentement, laissant alors paraître en partie la face ventrale de leur corps, colorée de blanc nacré ou de jaune blanchâtre; leur forme est celle d'un immense losange et l'on observe la présence des appendices céphaliques.

Cette espèce et les autres raies géantes sont dénommées « poisson-diable » par les pêcheurs guyanais.

Remarque. — Les prolongements des pectorales qui reparaissent à l'extrémité du museau de ces poissons seraient utilisés par ceux-ci pour maintenir et convoyer la nourriture et l'accompagner jusqu'à l'orifice buccal très large et faiblement incurvé.

Les dents sont petites, tuberculées ou planes et sont disposées en de nombreuses rangées; elles manquent sur le maxillaire de *Ceratoptera vampyrus*.

La nourriture de ces raies consiste en Mollusques dont les coquilles sont aisément écrasées par les dents de forme particulière.

Remarque générale. — Tous les poissons Plagiostomes (Sélaciens et Raies) sont dénommés d'une façon large « poissons-sable », par les créoles de la Colonie, en raison du relief chagriné de la peau de la plupart des requins.

ORDRE DES TÉLÉOSTÉENS ou Poissons osseux (*Teleostea*).

Cet ordre est le plus important; il comprend trois grands ensembles :

Les Poissons Malacoptérygiens;

Les Poissons Anacanthiniens;

Les Poissons Acanthoptérygiens.

Les **Malacoptérygiens** sont des poissons à nageoires à rayons mous, tous articulés, non épineux; ils se répartissent en cinq groupes :

Groupe des Salmoniformes (cinq familles) :

- 1° Famille des *Aspredinidae*;
- 2° Famille des *Siluridae*;
- 3° Famille des *Callichthyidae*;
- 4° Famille des *Loricariidae*;
- 5° Famille des *Characinidae* (six tribus).

Groupe des Esociformes (une famille) :

Famille des *Osteoglossidae*.

Groupe des Clupeiformes (quatre familles) :

- 1° Famille des *Elopidae*;
- 2° Famille des *Clupeidae*;
- 3° Famille des *Engraulidae*;
- 4° Famille des *Scombresocidae*.

Groupe des Cypriniformes (une famille) :

Famille des *Cyprinodontidae* (deux tribus).

Groupe des Apodes (une famille et une sous-famille) :

- 1° Famille des *Gymnotidae*;
- 2° Sous-Famille des *Sternopyginae*.

Les **Anacanthiniens** forment un groupe représenté en Guyane française; les poissons de ce groupe ont le corps comprimé, dissymétrique.

Groupe des Heterosomata (une famille) :

Famille des *Pleuronectidae*.

Les **Acanthoptérygiens** sont des poissons dont les nageoires sont en partie formées de rayons épineux; ils se répartissent en huit groupes :

Groupe des Mugiliformes (une famille) :

Famille des *Mugilidae*.

Groupe des Scombriformes (trois familles) :

- 1° Famille des *Stromateidae*;
- 2° Famille des *Carangidae*;
- 3° Famille des *Scombridae*.

Groupe des Sciéniiformes (une famille) :

Famille des *Scienidae*.

Groupe des Perciformes (six familles et une tribu) :

- 1° Famille des *Centropomidae* (une tribu);
- 2° Famille des *Serranidae*;
- 3° Famille des *Polynemidae*;
- 4° Famille des *Pristipomatidae*;
- 5° Famille des *Lutjanidae*;
- 6° Famille des *Chaetodontidae*.

Groupe des Pharyngognathes (*Pharyngognathia*) [une famille] :

Famille des *Cichlidae*.

Groupe des Plectognathes (*Plectognatha*) [une famille] :

Famille des *Tetrodontidae*.

Groupe des Trachiniformes (deux familles) :

1° Famille des *Batrachidae*;

2° Famille des *Lophiidae*.

Groupe des Gobiiformes (une famille) :

Famille des *Gobiidae*.

Groupe des Trichiuriformes (une famille) :

Famille des *Trichiuridae*.

GROUPE DES SALMONIFORMES.

Famille des ASPREDINIDAE.

Les poissons appartenant à cette famille sont connus des créoles sous l'appellation de « croncrons »; cette dénomination ne représente qu'une onomatopée guyanaise reproduisant les sons émis par ces animaux; ces bruits sont produits par les épines des pectorales que les « croncrons » redressent par saccades quand ils sont capturés. Ces poissons émettent parfois une sorte de souffle brusque produit par l'air passant par les fentes operculaires particulièrement étroites.

Les *Aspredinidae* couvent les œufs; mais, à l'encontre des autres Siluridés qui les conservent dans la cavité buccale et le pharynx distendus, les « croncrons » femelles portent les œufs fixés sur la paroi abdominale, la poitrine et parfois même sur la face inférieure des nageoires pectorales; ces œufs adhèrent fortement à la peau; ils ont une forme ovalaire et sont en général au nombre de cinquante environ.

Signalons aussi chez les mâles de certains *Aspredinidae* la présence sur la portion postérieure de l'orifice anal d'une sorte de petite protubérance, presque cylindrique de forme et paraissant percée d'un canal.

Devons-nous voir dans cet organe un appareil copulateur ? ou bien une glande servant à enduire les œufs d'une sorte de mucus fixatif. Je ne puis actuellement me prononcer.

Dans les eaux de l'île de Cayenne, on pêche dans les « barrières chinoises » d'assez nombreux *Aspredinidae*; ces poissons sont benthiques et fousseurs; la forme particulièrement déprimée de leur corps leur permet ce mode de vie. C'est dans les bancs de vase qu'ils passent la majeure partie de leur vie; ils sont franchement limnophages. Ils ne vivent que dans les eaux saumâtres et principalement dans les eaux limoneuses des estuaires et des cours d'eau côtiers.

Trois genres ont pour habitat la Guyane française.

Gen. ASPREDO BLEEKER, 1863.

Dorsale sans aiguillon; pas d'adipeuse, anale très longue, mais séparée de la caudale; ventrales à six rayons; peau de la région céphalique nue, au moins six barbillons sans rapport avec les narines; queue longue et étroite; petits barbillons disposés à la naissance des barbillons maxillaires.

1. *Aspredo aspredo* (LINNÉ). Fig. 5. — *Silurus aspredo* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, 1758, p. 304. BONNATERRE, 1758, p. 150. LACÉPÈDE, 1803, p. 78. — *Platys-*

tacus loevis BLOCH et SCHNEIDER, 1801, p. 373. — *Aspredo loevis* MÜLLER et TROSCHEL, 1848, p. 630 (Amérique du Sud). — *Aspredo batrachus* BLEEKER, 1864, p. 93 (Surinam). GÜNTHER, 1864, p. 268 (Guyane Angl. Cayenne et Surinam). — *Aspredo aspredo* EIGENMANN, 1912, p. 123 (nommé et décrit, pas de spécimen). E. C. STARKS, 1913, p. 25 (Parâ au Brésil). J. PUYO, 1936, p. 154 à 157, 1936 (estuaires des fleuves guyanais).

Formule des nageoires : D. 5; V. 6; A. 50 à 56.

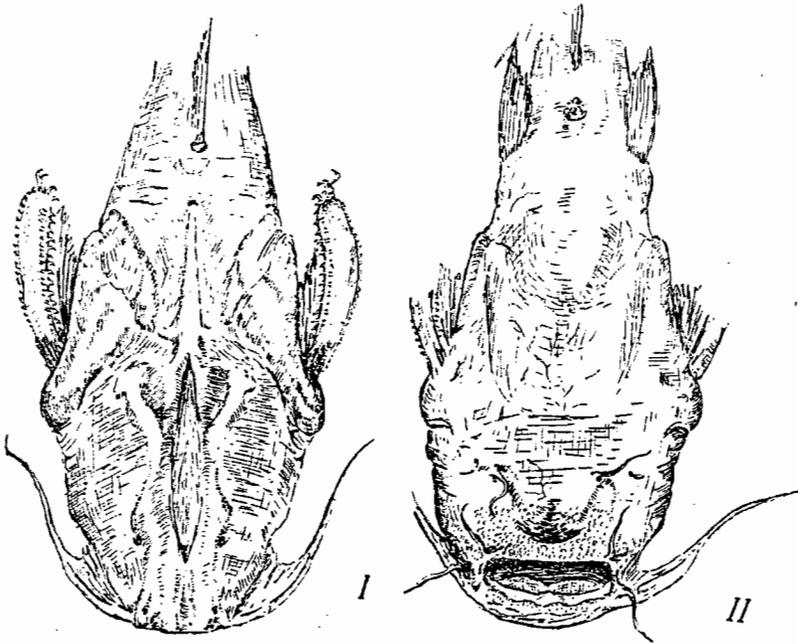


Fig. 5. — *Aspredo aspredo*. — I. Vue dorsale; II. Vue ventrale.

Proportions : largeur prise au niveau des pectorales environ six fois $1/2$ dans la longueur totale; distance de la pointe du museau à orifice anal trois fois $1/2$ dans la longueur totale; hauteur environ trois fois dans la largeur; barbillons maxillaires légèrement plus courts que la largeur du corps (région pectorale); espace interorbitaire égal à la longueur des barbillons mandibulaires.

Le corps est très déprimé et légèrement spatulé; l'orifice buccal est infère et légèrement arqué; il est largement fendu. La mâchoire supérieure porte une paire de barbillons dont les extrémités atteignent les fentes operculaires; sur certains spécimens les dépassant même. A la base de chaque barbillon est fixé un tout petit barbillon dirigé perpendiculairement par rapport au plan ventral; il est de forme cylindrique. Les barbillons maxillaires sont d'abord rubanés; puis à leur extrémité, cylindriques de forme. Sur l'animal vivant, ces barbillons sont peu mobiles et faiblement érectiles; la paire de barbillons mandibulaire est beaucoup plus courte que la paire maxillaire, environ le tiers de la longueur.

Sur la face supérieure céphalique sont disposés les yeux excessivement petits, à peine visibles.

Nageoires. — La nageoire dorsale a son premier rayon à demi ossifié à la base; elle n'émet aucun prolongement filamenteux; tout au plus le premier rayon dépasse de un à deux millimètres le rayon qui suit.

L'anale très longue s'étend sur presque toute la longueur du tronçon caudal.

Les pectorales sont munies d'une épine aplatie sur les deux faces (supérieure et inférieure); elles représentent les seuls appareils défensifs de ces poissons. On observe sur les deux bords un rang de dents très aiguës, mais se brisant facilement; le nombre de ces dents est de dix-sept sur l'arête postérieure; ces dents sont incurvées en forme de crochet; celles qui ornent l'extrémité sont les plus puissantes. Les épines pectorales lorsqu'elles sont rabattues atteignent le niveau de la naissance des nageoires ventrales; celles-ci sont assez bien développées.

Dentition. — La dentition est composée de quatre plaques dentaires formées de petites dents en brosse; ces plaques sont disposées par paire; une paire sur la mâchoire supérieure, l'autre sur la mâchoire inférieure; elles sont marginales et se présentent sous l'aspect de masses assez épaisses, en forme de petits pavés.

Région ventrale. — Rien de particulier, si ce n'est la présence de deux paires de barbillons, dont l'une est fixée à la base de la région mandibulaire; l'autre sur le thorax; ces barbillons sont très courts, peu érectiles; ils sont cylindriques et se terminent en une pointe extrêmement fine.

Région dorsale très en relief, à cause des saillies nombreuses formées par les divers os céphaliques, dorsaux, ainsi que par les cubitiaux.

Coloration. — Région dorsale, bistre foncé avec certaines plages plus claires irrégulièrement réparties; la région ventrale est gris cendré, beaucoup plus claire vers la partie antérieure; rosée au moment de la reproduction. Les nageoires anale et dorsale sont bistre clair et striées de noir; pour l'anale, en particulier, la partie postérieure; pour la dorsale, surtout la partie antérieure. Les pectorales sont marginées de noir; les ventrales beige clair, rosées chez les mâles au moment de la reproduction.

Habitat et mœurs. — Les mœurs de ces poissons sont peu connues; on les prend parfois dans les « barrières chinoises »; où les courants de marée, affouillant la vase, les y emprisonnent.

La chair de l'*Aspredo aspredo* est peu estimée, car c'est un « poisson limon » disent certains Cayennais.

Longueur moyenne : 300 à 350 millimètres.

2. *Aspredo sicuephorus* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 6. — *Aspredo sicuephorus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, 1840, p. 439 (fleuve Mana). — *Aspredo loevis* CUVIER et VALENCIENNES, vol. XV, 1840, p. 431 (Guyane). — *Aspredo batrachus* GÜNTHER, 1864, p. 269. — *Aspredo sicuephorus* EIGENMANN, 1912, p. 124 (Georgetown); J. PUYO, 1936, p. 157-158 (estuaires des cours d'eau de Guyane).

Formule des nageoires : D. 5, V. 6, A. 52 à 57.

Proportions : largeur prise au niveau des pectorales près de sept fois dans longueur totale, hauteur égale à deux fois et demie la largeur, espace interorbitaire légèrement plus petit que longueur des barbillons mandibulaires; barbillons maxillaires quatre fois les mandibulaires.

Dans son ensemble, cette espèce est un peu plus allongée que la précédente; le museau est légèrement projeté en avant, le corps proprement dit est plus étroit, moins trapu, et le tronçon caudal plus mince et plus long.

Comme dans l'espèce précédente, les yeux disposés presque dorsalement sont très petits.

On observe une paire de barbillons maxillaires ayant la même forme, et dont

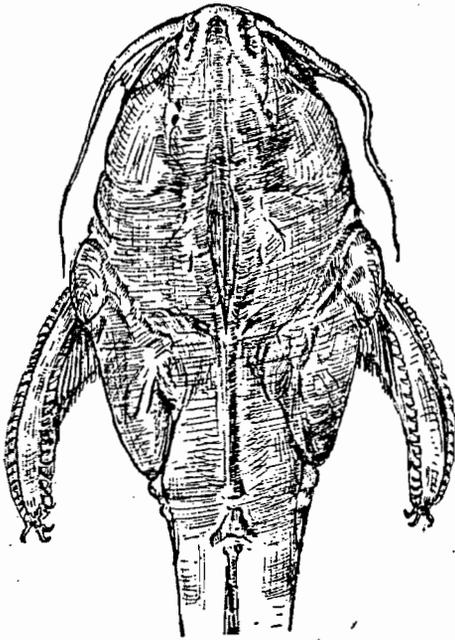


Fig. 6. — *Aspredo sicuephorus* (vue dorsale).

l'extrémité dépasse non seulement les fentes operculaires mais la base d'insertion des nageoires pectorales. Une paire de très petits barbillons fixés à la naissance des premiers.

Deux paires de barbillons disposés sur la région ventrale, une paire mandibulaire fixée près de la lèvre inférieure, et une paire pectorale fixée sur la poitrine.

Nageoires. — Le premier rayon de la dorsale est pourvu d'un prolongement rubané strié transversalement égal aux trois quarts de la longueur du premier rayon. Les épines des pectorales ont la même forme que chez l'espèce précédemment décrite; ornées de la même façon, elles sont cependant légèrement plus minces. Les abdominales proportionnellement plus courtes que chez *Aspredo aspredo*.

Dentition. — La dentition de l'*Aspredo sicuephorus* est semblable à celle de la précédente espèce.

Coloration. — La couleur de cet *Aspredinidae* est beaucoup plus claire que chez la précédente espèce; elle tire sur le beige clair : de plus, signalons la coloration permanente de la région ventrale, lie de vin clair ou franchement rosée.

Les nageoires ont le même coloris, sauf la caudale qui est très noire avec le bord supérieur blanc.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat que l'*Aspredo aspredo*, ces deux espèces vivent d'ailleurs ensemble dans les bancs de limon et de vase et l'on pêche le plus souvent à la fois des individus appartenant aux deux espèces.

Longueur moyenne : 345 à 350 millimètres ; poids de 150 à 200 grammes.

Gen. **ASPREDINICHTHYS** BLEEKER, 1863.

Présence de deux ou quatre pointes ou épines rugueuses au bout émoussé, disposées sur la région des narines. Nombreuses paires de barbillons disposés ventralement sur toute la région céphalique et pectorale. Une paire de barbillons maxillaires.

1. **Aspredinichthys filamentosus** (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 7. — *Aspredo filamentosus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, 1840, p. 437, pl. 450 (Cayenne); GÜNTHER, 1864, p. 270 (Demerara). — *Chamaigenes filamentosus* EIGENMANN, 1912, p. 121 (Georgetown). — *Aspredinichthys filamentosus* J. PUYO, 1936, p. 158 à 161 (estuaires des cours d'eau de Guyane).

Formule des nageoires : D. 5, A. 53 à 56 (en général 54).

Proportions : distance de la pointe du museau à orifice anal environ trois fois et demie dans longueur totale; largeur au niveau des pectorales double de la hauteur du corps; tête égale à hauteur; espace interorbitaire égale à la moitié de la longueur de la tête.



Fig. 7. — *Aspredinichthys filamentosus*. — I. Vue dorsale; II. Vue céphalique ventrale.

Remarque. — Dans les eaux de la Guyane française, je n'ai pêché que des spécimens de taille bien inférieure à celle donnée par EIGENMANN dans son ouvrage sur la Guyane anglaise. Mes spécimens ne dépassent jamais en longueur 180 milli-

mètres; ceux de Eigenmann ont pour la plupart 215 millimètres; évidemment, la différence est assez sensible. Je ne crois tout de même pas avoir à faire à une nouvelle espèce; peut-être une variété locale?

Dans son ensemble, le corps de ce poisson rappelle celui des *Aspredinidae* que nous avons déjà décrits; il faut noter cependant sa forme moins spatulée.

Les caractères essentiels qui différencient cette espèce sont marqués par la présence, sur la région des narines (ethmoïde) de deux pointes rugueuses, au bout émoussé. Quelle est l'utilité de ces protubérances? Peut-être armes défensives, peut-être appareils servant à creuser et à mieux fouiller la vase.

Les yeux sont petits, la mâchoire supérieure porte une paire de barbillons, les plus longs, dont la pointe atteint l'ouverture des fentes operculaires; à la base de chacun d'eux est fixé un tout petit barbillon.

Les barbillons mandibulaires font défaut, mais nous trouvons ensuite une paire de barbillons post-mandibulaires, puis, sur la surface du thorax et sur une partie de la région ventrale, on peut observer six paires de petits barbillons; cinq de ces paires sont constituées par des filaments formant deux rangées disposées latéralement de part et d'autre de la région thoracique et ventrale; la sixième paire, isolée, comporte deux barbillons très rapprochés et disposés sur la partie antérieure thoracique très près des barbillons post-mandibulaires. Tous ces barbillons sont très courts.

Chez certains sujets, on trouve une paire de barbillons disposés respectivement à la naissance des nageoires pectorales (face ventrale) ou, quelquefois, en avant de l'orifice des fentes operculaires.

Nageoires. — La nageoire dorsale a son premier rayon qui se prolonge fortement en arrière et porte un appendice ayant en moyenne deux fois et demi la longueur du rayon. Les pectorales munies d'épines ont la forme caractéristique que nous avons déjà décrite (pointes retournées en crochets). Les abdominales atteignent la naissance de la nageoire anale.

Dentition. — Elle est constituée par deux bandes de dents de velours; toutes les deux marginales (une maxillaire, une mandibulaire).

Coloration. — Ce poisson est presque noir, d'un brun chocolat: il a, sur la région dorsale, à partir des yeux (espace interorbitaire) et jusqu'à l'origine de la dorsale, une bande colorée de noir pur.

Le ventre et le thorax sont rosés avec quelques reflets jaunes; le pédoncule caudal est bistre clair, la nageoire anale brune, surtout sur sa partie postérieure; sur certains spécimens, elle est très claire ou même hyaline. Les ventrales sont grises; les pectorales sont brun foncé ou chocolat.

Habitat et mœurs. — De mœurs inconnues, cette espèce est avant tout benthique et fouis-seuse; c'est un poisson limnophage qui ne vit que dans les eaux saumâtres chargées fortement d'alluvions.

Se prend le plus souvent dans les « barrières chinoises » mais sa chair n'est pas estimée car son corps est recouvert d'une épaisse couche de mucus.

Longueur de 150 à 180 millimètres.

2. *Aspredinichthys tibicen* (TEMMINCK). Fig. 8. — *Aspredo tibicen* (TEMMINCK), CUVIER et VALENCIENNES. Hist. Nat. Poiss., vol. XV, 1840, p. 438 (Surinam); MÜLLER et TRSOCHEL. 1848, p. 630 (côte des Guyanes); GÜNTHER, 1864, p. 270 (Guyane anglaise). — *Aspredinichthys tibicen* BLEEKER, 1863, p. 118; EIGENMANN,

1910, p. 381 (Georgetown); J. Puyo, 1936, p. 161 à 163 (estuaire de la rivière de Cayenne).

Formule des nageoires : D. 5, A. 51 à 53 (en général 56).

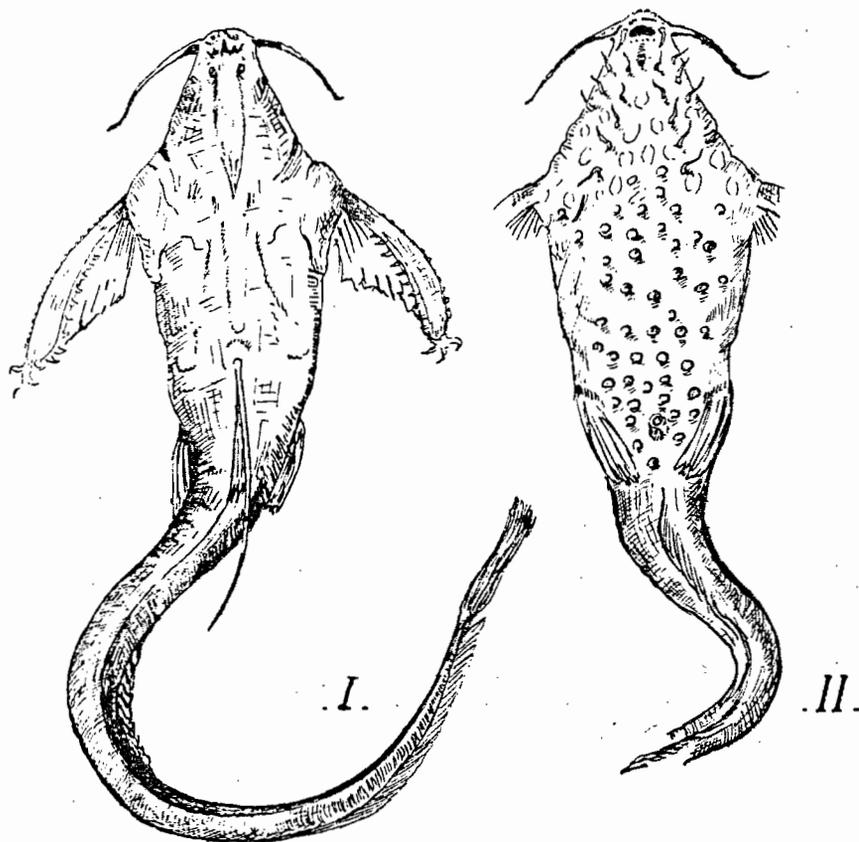


Fig. 8. — *Aspredinichthys tibicen*. — I. Vue dorsale; II. Vue abdominale montrant les œufs.

Proportions : distance de la pointe du museau à orifice anal près de quatre fois dans longueur totale; largeur au niveau des pectorales à peine plus grande que hauteur; distance du museau à l'extrémité de la plaque dorsale égale au cinquième de la longueur totale du poisson.

Cette deuxième espèce se différencie assez aisément de l'espèce précédente par la présence de quatre pointes disposées sur la région des narines; la tête est tronconique.

Le corps est toujours déprimé et la portion caudale est toujours très développée, mais l'ensemble du corps est moins aplati dorso-ventralement. Les yeux paraissent plus grands.

L'*Aspredinichthys tibicen* est aussi caractérisé par un très grand nombre de barbillons, au total douze paires, auxquelles il faut ajouter six à dix petits barbillons impairs implantés autour de l'orifice buccal, principalement sur la région mandibulaire.

Ces barbillons se répartissent de la façon suivante : une paire maxillaire, ceux-ci

atteignant l'ouverture des fentes operculaires; quatre paires réparties de façon à former deux rangées de quatre barbillons sur les côtés de la tête; six paires, dont une paire mandibulaire, une paire post-mandibulaire et quatre paires thoraciques. Tous ces barbillons sont assez courts. Signalons la présence constante de deux petits barbillons accessoires de la longue paire maxillaire.

Dentition. — Semblable à celle de la précédente espèce.

Nageoires. — Le premier rayon de la dorsale se prolonge d'une longueur un peu supérieure à la longueur normale du rayon; les nageoires pectorales sont armées d'épines ayant la forme caractéristique des épines d'*Aspredinidés*; les abdominales dépassent légèrement le niveau d'insertion de l'anale.

Coloration. — Région dorsale très foncée, presque noire, le tronçon caudal bistre; région ventrale rosée (mandibule) et gris nacré (abdomen). Au moment de la reproduction, au mois de mai, de nombreuses taches jaune orangé apparaissent sur la partie ventrale du corps; enfin, signalons que très souvent on trouve de nombreux spécimens maculés de taches très noires sur fond marron (région dorsale).

Les ventrales sont beige clair ou hyaline, l'anale est hyaline, les autres nageoires sont brunes, la caudale souvent noir bleuté.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se reproduit au mois de mai, les œufs se trouvent après la ponte très fortement fixés sur l'abdomen et le thorax de la femelle. On compte de quarante à cinquante-six œufs fixés de la sorte; le diamètre en est de un demi-millimètre environ, la coloration blanc jaunâtre et la forme ovalaire.

On observe chez les femelles, avant la reproduction, et sur la région thoracique et ventrale, la présence de petites plaques ou nodosités de deux à trois millimètres de diamètre, légèrement en relief; ces plaques cutanées sont réparties irrégulièrement mais en particulier au niveau des nageoires pectorales. Doit-on voir là de simples ornements? Ou des glandes à mucus; lequel servirait éventuellement à fixer les œufs? La question reste tout entière à résoudre.

Comme les précédentes espèces, ce poisson est fousseur; on le pêche surtout dans l'estuaire de la Mana et dans la région de la ville de même nom, à quelques kilomètres de l'embouchure de ce fleuve. Longueur 150 à 175 millimètres.

Remarque. — L'*Aspredinichthys filamentosus* se reproduit de la même façon que l'espèce que nous venons de décrire; on trouve des femelles portant les œufs fixés sur la région thoracique, abdominale et souvent sur la face inférieure des pectorales.

Gen. **PLATYSTACUS** BLOCH, 1794.

Absence de barbillons sur les régions thoracique et ventrale; les barbillons maxillaires ne sont pas munis, à leur base, de petits barbillons auxiliaires; le museau est démuné d'épines. Forme générale des *Aspredinidae*.

Platystacus cotylephorus BLOCH. — *Platystacus cotylephorus* BLOCH et SCHNEIDER. Syst. Ichthyp. 1801, p. 372; BLEEKER, 1864, p. 95 (Surinam. en Guyane hollandaise); EIGENMANN, 1912, p. 124-125 (d'après des spécimens de Mr. Ellis); E. C. STARK, 1913, p. 25 (Parâ, au Brésil). — *Silurus cotylephorus* LACÉPÈDE, 1803, p. 78. — *Silurus hexadactylus* LACÉPÈDE, 1803, p. 82. — *Aspredo cotylephorus* GÜNTHER, 1864, p. 269 (Surinam).

Formule des nageoires : D. 5, A. 55.

Proportions : longueur de la tête (pointe du museau à ouverture operculaire), neuf fois et demi dans longueur totale; largeur à hauteur des pectorales six fois dans longueur totale.

Cette espèce est plus large en avant des cubitaux qu'au niveau des pectorales. Toute la partie céphalique est très déprimée, le museau est légèrement projeté en

avant; yeux plus grands que dans les genres précédemment décrits; absence de pointes sur la région des narines et de l'ethmoïde. Pédoncule caudal plus fort que chez les autres espèces.

Présence d'une paire de barbillons maxillaires, sans petits barbillons auxiliaires, relativement longs; la pointe dépasse légèrement les fentes operculaires. Une paire de barbillons mandibulaires courts. Quatre papilles filiformes le long de chaque flanc.

Dentition. — Maxillaire orné de plages de forme rhomboïdale de dents de velours, une paire; mandibule ornée de la même façon, mais les plages sont plus étroites.

Nageoires. — Le premier rayon de la dorsale légèrement prolongé par un petit filament; les rayons des marges supérieure et inférieure de la caudale munis de petits filaments.

Coloration. — Région dorsale, brun chocolat et parsemée de taches irrégulières beiges, surtout vers région céphalique; la région abdominale beige clair, la thoracique blanc sale; nageoire caudale noire, les bords supérieur et inférieur plus clair; les pectorales et ventrales beiges.

Habitat et mœurs. — Un seul spécimen recueilli; ce poisson paraît rare, c'est dans la région de l'estuaire du fleuve Kourou, que je l'ai ramené avec une épuisette en fouillant un dépôt de vase très près des roches de Kourou. Sans doute poisson benthique et fousseur. Longueur 110 millimètres.

La reproduction s'effectue (suivant les naturalistes) comme pour les autres genres de la même famille: les œufs étant fixés sur l'abdomen.

Famille des SILURIDAE.

La portion antérieure céphalique toujours ornée de barbillons filiformes ou rubanés; les os maxillaires sont rudimentaires et servent le plus souvent de support aux barbillons maxillaires; pas de sous-opercule. La peau est nue ou avec des écussons osseux.

La dorsale est divisée en deux portions; une antérieure soutenue par des rayons; une postérieure, l'adipeuse sans rayons; cette dernière est opposée à l'anale.

Cette famille est représentée en Guyane par un certain nombre de genres, plusieurs comprenant de nombreuses espèces.

I. Genre *Felichthys* SWAINSON, 1839.

2 espèces :

1. *Felichthys bagre* (LINNÉ), 1788.
2. *Felichthys marinus* (MITCHILL), 1814.

II. Genre *Arius* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

15 espèces :

1. *Arius luniscutis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
2. *Arius clavispinosus* PUYO, 1936.
3. *Arius bonneti* PUYO, 1936.
4. *Arius despaxi* PUYO, 1936.
5. *Arius physacanthus* VAILLANT, 1900.
6. *Arius stricticassis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
7. *Arius parmocassis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
8. *Arius grandicassis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

9. *Arius vandeli* PUYO, 1936.
10. *Arius proöps* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
11. *Arius albicans* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
12. *Arius parkeri* (TRAIL), 1832.
13. *Arius rugispinis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
14. *Arius fissus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
15. *Arius spixi* (AGASSIZ), 1829.

III. Genre *Selenaspis* BLEEKER, 1858.

2 espèces :

1. *Selenaspis passany* (CUVIER et VALENCIENNES), 1839.
2. *Selenaspis herzbergii* (BLOCH), 1794.

IV. Genre *Brachyplatystoma* BLEEKER, 1863.

2 espèces :

1. *Brachyplatystoma rousseauxii* CASTELNAU, 1855.
2. *Brachyplatystoma vaillanti* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

V. Genre *Pimelodus* LACÉPÈDE, 1803.

3 espèces :

1. *Pimelodus cristatus* MÜLLER et TROSCHER, 1848.
2. *Pimelodus clarias* BLOCH, 1795.
3. *Pimelodus sebæ* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

VI. Genre *Hemidoras* BLEEKER, 1858.

1 espèce : *Hemidoras carinatus* (LINNÉ), 1766.

VII. Genre *Ageneiosus* LACÉPÈDE, 1805.

2 espèces :

1. *Ageneiosus brevifilis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.
2. *Ageneiosus dawala* SCHOMBURGK, 1841.

VIII. Genre *Pseudauchenipterus* BLEEKER, 1863.

1 espèce : *Pseudauchenipterus nodosus* BLEEKER, 1863.

IX. Genre *Centromochlus* KNER, 1857.

1 espèce : *Centromochlus aulopygius* KNER, 1857.

X. Genre *Trachycorystes* BLEEKER, 1863.

1 espèce : *Trachycorystes galeatus* (LINNÉ), 1766.

XI. Genre *Hypophthalmus* SPIX, 1829.

1 espèce : *Hypophthalmus edentatus* SPIX, 1829.

Gen. **FELICHTHYS** SWAINSON, 1839.

SWAINSON, Clas. Fishes, amph. and Rept. Tome II, p. 305, 1839.

Une seule paire de barbillons sur le maxillaire inférieur, région supéro-cépha-

lique très élargie, les yeux sont en partie ventraux, les navires très rapprochées sont séparées de chaque côté par un petit repli. Les nageoires dorsale et pectorales prolongées par des filaments rubanés.

1. *Felichthys bagre* (LINNÉ). Fig. 9-10-12 (I.-A.-B.). — *Silurus bagre* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, 1766, I, p. 503. — *Pimelodus bagre* LACÉPÈDE, 1803, p. 93-98; BLEEKER, 1864, p. 66 (Surinam). — *Galeichthys gronowii* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 40 (Maïna et Cayenne). — *Felichthys bagre* GILL, 1891, p. 354; EIGENMANN, 1912, p. 133 (*Georgetown en Guyanne anglaise*) : E. STARKS, 1813, p. 25 (Para au Brésil); J. PUYO, 1936, p. 142 (Cayenne).

C'est le « coco » des Cayennais.

Formule des nageoires : A. 34 à 35.

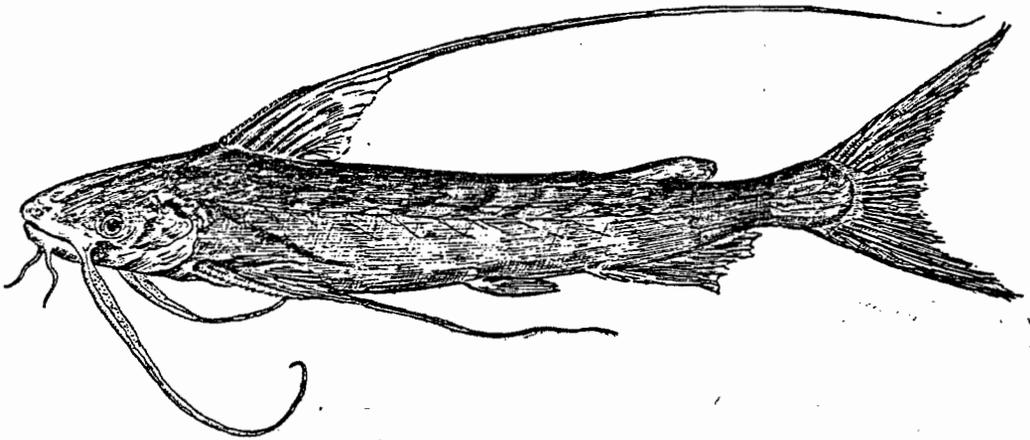


Fig. 9. — *Felichthys bagre*.

Proportions : tête contenue environ quatre fois et demie dans la longueur totale; hauteur environ six fois; diamètre des yeux dix à onze fois dans longueur de la tête; museau près de trois fois dans longueur de la tête.

Cette espèce est facilement identifiable en raison du long filament rubané qui prolonge le premier rayon de la dorsale; ce filament est semi-rigide.

Le corps est assez allongé, sauf en ce qui concerne la portion antérieure de la tête qui est déprimée, il est, du moins sur les deux tiers de la longueur, à peu près cylindrique.

L'orifice buccal est moyen; les mâchoires sont ornées de bandes de dents de velours; plages palatines et vomériennes de dents de velours; ces plages sont séparées. Les narines sont séparées par une valvule qui appartient à la narine postérieure; une seule paire de barbillons mandibulaires un peu moins longs que le museau; ils sont cylindriques de forme; le maxillaire porte une paire de barbillons rubanés, d'abord cylindriques à leur base, puis large et plats et se terminant progressivement en filaments cylindriques; leur plus grande largeur est supérieur au diamètre des yeux. La région supéro-antérieure de la tête est déprimée et large, ce qui augmente l'espace interorbitaire; les yeux sont latéraux, légèrement inclinés vers la face ventrale. Le corps est recouvert de peau nue; la région crânienne ne présente pas l'aspect chagriné des *Arius*.

La ligne latérale bien marquée est, tout le long de son parcours, ornée de petites ramifications divergentes, vers la partie postérieure du corps.

La nageoire dorsale est caractérisée par une longue bande semie rigide, striée de lignes en relief, qui prolonge la deuxième épine osseuse; cette bande conserve une élégante courbe qui forme le prolongement naturel de cette deuxième épine de la dorsale; elle atteint et dépasse le plus souvent le niveau de la racine des rayons caudaux.

Les épines pectorales sont de la même façon ornées d'un prolongement rubané qui très souvent atteint à peu près le même niveau que celui de la dorsale.

L'adipeuse, assez allongée, est légèrement pédiculée, son bord postérieur est franchement arrondi; l'anale formée presque toujours de 34 rayons, rarement 35. Les ventrales n'atteignent pas l'anale; la caudale très fourchue et fort puissante présente la prédominance légère du lobe supérieur.

Coloration. — La région dorsale est bleue, mais virant sur le violet; les flancs plus clairs sont très vaguement rosés; la région ventrale est blanche à reflets cuivrés; la partie antérieure de la tête (museau et mandibule), est jaunâtre avec de légères traînées rouges.

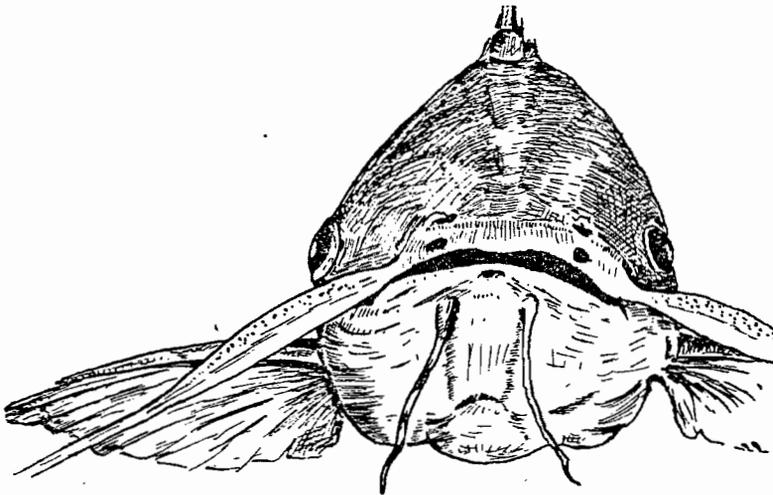


Fig. 10. — Tête de *Felichthys bagre* (vue de face); mâle couvant les œufs.

Habitat et mœurs. — Ce Silure couve les œufs; c'est le mâle qui, comme chez les *Arius*, est chargé de cette fonction; après la ponte de la femelle, le mâle les recueille dans sa cavité buccale et, après l'éclosion, les jeunes alevins viennent pendant un certain temps chercher un refuge dans la gueule du mâle, et cela au moindre danger.

Les œufs sont relativement plus petits que ceux des espèces des autres genres et en particulier du genre *Arius*; leur couleur est orange et leur surface est striée de lignes jaunes ou blanches; à leur naissance, le premier jour les alevins ont déjà 35 à 40 millimètres de long; mais il est à remarquer que les prolongements pectoraux et dorsaux sont à peine ébauchés et n'atteignent leur véritable développement qu'un ou deux mois après.

Le *Felichthys bagre* est pêché à l'entrée de l'estuaire de la rivière de Cayenne, pendant la saison des pluies vers le mois de juin; cette espèce remonte les cours d'eau importants jusqu'à 10 et 12 kilomètres de l'embouchure.

La reproduction s'effectue de fin septembre au mois de novembre, donc pendant la saison sèche.

Ce Silure est à la fois un poisson fouisseur et un poisson bon nageur. on le prend facilement au « palan ».

La chair de cette espèce n'est pas estimée, sauf par l'élément pauvre de la population ainsi que par l'élément pénal.

Ces poissons vivant en grand nombre dans les eaux de la Guyane pourraient être utilisés pour la fabrication éventuelle soit de farine de poisson (comme au Brésil), soit d'engrais.

Longueur moyenne : 350 à 400 millimètres; parfois quelques spécimens de 450 millimètres; poids de 500 grammes à 1 kg. 500.

2. *Felichthys marinus* (MITCHILL). — *Silurus marinus* MITCHILL, Trans. Lit and Philos. Soc. N. Y., V, 1814, p. 433. — *Aelurichthys marinus* GÜNTHER, 1864, p. 178 (Amérique du Nord). — *Felichthys marinus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 118; EIGENMANN, 1912, p. 134 (Georgetown). — *Galeichthys parroe* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 33 (New-York, Rio de Janeiro, etc.).

Même dénomination que la précédente espèce.

Formule des nageoires : A. 22 à 24.

De même allure générale que l'autre espèce; le corps paraît moins allongé, une paire de barbillons mandibulaires cylindriques; les autres prolongements sont beaucoup plus courts que chez *Felichthys bagre*.

Coloration plus foncée, la région ventrale plus claire. Même mœurs, même habitat que le poisson précédent, cependant, cette espèce est plus franchement marine; peu de spécimens sont capturés dans les « barrières chinoises »; le plus souvent à 1 kilomètre environ de l'estuaire au delà de la barre se trouve la limite des eaux que fréquente ce poisson; le mâle couve les œufs, mais on en pêche rarement. Seuls les pêcheurs qui s'aventurent à quelques kilomètres au large en face des estuaires peuvent en prendre une assez grande quantité, toujours avec les « palans ».

A peu près même longueur moyenne, le poids maximum est de 1 kg. 200.

Chair peu estimée, ce poisson sert très souvent d'appâts pour la pêche de certaines espèces anadromes.

Remarque. — Il existe des deux espèces décrites, trois à quatre variétés ne différant entre elles que par une coloration plus claire, par la longueur des barbillons cylindriques, mais surtout par la taille, la forme des barbillons pectoraux et dorsaux.

Gen. **ARIUS** CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

Tous les Silures du genre *Arius* sont caractérisés par la présence de formations osseuses céphaliques qui forment le casque ou bouclier céphalique qui chez certaines espèces est déprimée dorso-ventralement; par la présence de trois paires de barbillons (une paire maxillaire la plus longue et deux paires mandibulaires); les yeux sont latéraux ou supra-latéraux, à bords libres; par la présence de deux paires de narines, par leur dentition, par la formule particulière des nageoires qui comportent (nageoire dorsale et nageoires pectorales) toujours un rayon ossifié ou épine.

1. Casque ou bouclier céphalique.

Les pariétaux étant, chez ces poissons, le plus souvent atrophiés l'interpariétal se développe considérablement, formant une sorte de casque céphalique que l'on trouve sur beaucoup de Silures et principalement sur les *Arius* où le plus souvent il peut servir à la détermination des espèces.

Ce casque s'élargit souvent s'unissant aux plaques osseuses formées par les premiers interépineux; de sorte que presque toujours les premiers rayons ossifiés de la nageoire dorsale semblent se mouvoir sur la tête.

L'ensemble formé par l'interpariétal et les premiers interépineux forme le casque ou bouclier céphalique; il peut avoir diverses formes, c'est ainsi que l'interépineux peut avoir une forme lunée, ou la forme d'un croissant, ou d'un quadrilatère à bords irréguliers, etc.

L'occipital peut avoir la bordure postérieure formant ou dessinant un triangle tronqué, ou une feuille plus ou moins large.

Presque toujours la surface postérieure et parfois la partie antérieure céphalique de même que la région antéro-dorsale, présentent un aspect chagriné.

2. Narines. — Deux paires de narines; chez tous les poissons du genre *Arius* absence totale du repli cutané réunissant dans d'autres genres les deux narines postérieures.

3. Barbillons. — Il y a six barbillons répartis en trois paires, une paire de maxillaires, les plus longs, mobiles et érectiles; deux paires de barbillons mandibulaires plus courts et légèrement mobiles.

4. Peau. — La peau des Siluridés du genre *Arius* est dépourvue d'écailles; par contre elle est recouverte d'une couche de mucus parfois très colorée mais d'une couleur différente de celle de l'épiderme.

5. Pores. — Lorsque la couche mucilagineuse cutanée est enlevée, on peut le plus souvent localiser les pores à mucus, qui forment une infinité de petits points formant des dessins particuliers selon les régions du corps où ils sont disposés, mais différents aussi suivant les espèces.

6. Dentition. — La dentition joue et a surtout joué un rôle important dans la classification des Siluridés; c'est ainsi que non seulement CUVIER et VALENCIENNES mais de nombreux naturalistes ont créé des genres nouveaux en regroupant de nombreuses espèces qui appartenaient au genre *Arius* de CUVIER.

Cette nouvelle classification ne peut à mon avis prévaloir que pour certains genres.

Il faut avant tout tenir compte des variations considérables que l'on peut observer non seulement entre les espèces différentes d'un même genre mais encore, entre les poissons d'une même espèce.

Je puis affirmer que très souvent la présence ou l'absence de telles plaques dentaires n'était pas toujours constante; de même, la forme et la longueur des dents pouvaient se modifier suivant l'âge du poisson, son mode de vie, et son régime alimentaire.

Les *Arius* sont pourvus de dents de velours, ou en brosse, ou en carde; le plus souvent elles sont très fines, courtes et coniques; parfois elles peuvent acquérir une certaine longueur, 1 millimètre environ, mais même dans ce cas elles conservent toutes une pointe mousse; d'ailleurs chez les *Arius* adultes, les dents s'usent, surtout lorsque ces Silures se nourrissent de petits Crustacés (Balanes); elles deviennent alors semblables à des grains, la pointe usée ayant disparu, le bout s'est arrondi.

Les dents des *Arius* sont toujours disposées en plaques ou plages dentaires; les unes en bordure, plaques maxillaires et mandibulaires, les autres en plages recouvrant ou tapissant principalement les os de la voûte buccale; plaques palatines, plaques vomériennes, plaques palatales. Citons enfin, les plaques pharyngiennes supérieures et inférieures.

a. Plaques en bordure ou marginales :

Ces plaques sont en général uniformes ou légèrement scindées en deux parties distinctes; mais elles ne peuvent en aucun cas servir à la détermination des espèces. Elles sont au nombre de deux; la plaque maxillaire et la plaque mandibulaire, plaques toujours présentes chez les jeunes et chez les adultes.

b. Plaques palatines :

Ces plaques recouvrent les os palatins, elles sont au nombre de deux; elles ont

souvent des formes différentes suivant les espèces et dans certains cas, peuvent servir à la détermination de ces espèces. Ces plaques existent toujours.

c. Plaques vomériennes :

Ces plaques tapissent, lorsqu'elles existent, le vomer; elles sont au nombre de deux; elles ne peuvent en aucun cas servir à la détermination d'espèces, car, chez les poissons appartenant à une même espèce on peut constater ou la présence ou l'absence et parfois aussi l'atrophie de ces plaques dentaires;

Chez les jeunes *Arius* elles font toujours défaut.

d. Plaques palatales :

Lorsqu'elles existent, ces plaques se trouvent disposées sur la voûte du palais, en arrière de la paire palatine; elles sont au nombre de deux. La présence de ces plaques n'est pas constante sauf chez l'*Arius luniscutis*. Chez les autres *Arius* elles n'apparaissent presque toujours que chez les individus âgés.

e. Plaques pharyngiennes :

Ces plaques n'existent que chez les individus adultes; signalons cependant, qu'elles peuvent aider à la détermination d'espèces; on observe alors leur disposition, elles peuvent être, soit isolées sur des coussins cutanés, soit réunies par paire sur un même coussin cutané;

Elles forment deux paires, une paire supérieure et une paire inférieure.

7. Nageoires (Formule D. I. 6) :

a. Nageoire dorsale. — C'est la deuxième épine osseuse de la nageoire dorsale, formée par le deuxième rayon, qui chez les *Arius* forme l'aiguillon dorsal défensif.

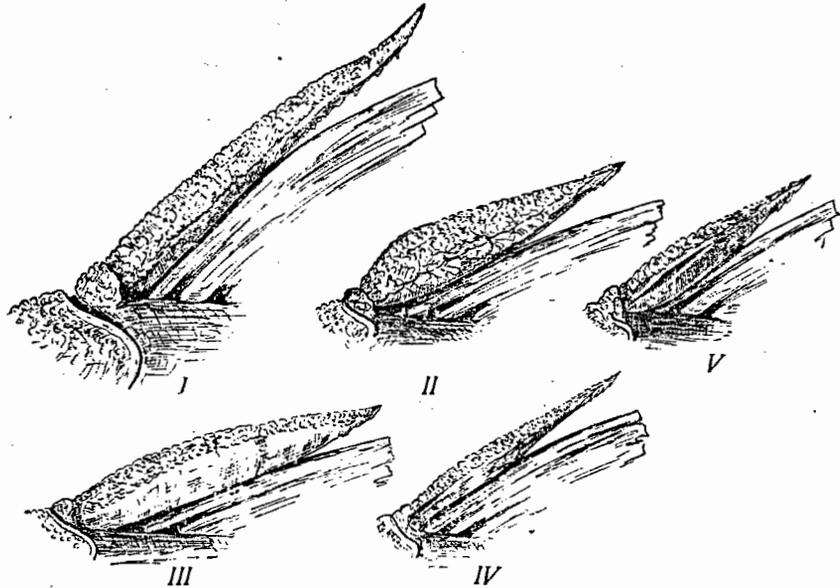


Fig. 11. — Différentes formes de la 2^e épine de la dorsale du genre *Arius* : I. *Arius luniscutis*; II. *Arius clavispinosus*; III. *Arius bonneti*; IV. *Arius despaxi*; V. *Arius physacanthus*.

Devant cette épine aiguillon se trouve la première épine osseuse, toute petite, formant une sorte de chevron faisant office de coin ou de crochet pour rendre fixe la deuxième épine osseuse quand l'*Arius* la redresse pour se défendre.

Cette deuxième épine est toujours ossifiée; sa surface est plus ou moins chagrinée, son extrémité toujours très acérée et le plus souvent munie, surtout sur la face postérieure, de pointes quelquefois mousses, le plus souvent aiguës.

Chez de nombreux *Arius*, cette épine a une forme caractéristique servant à la détermination de ceux-ci.

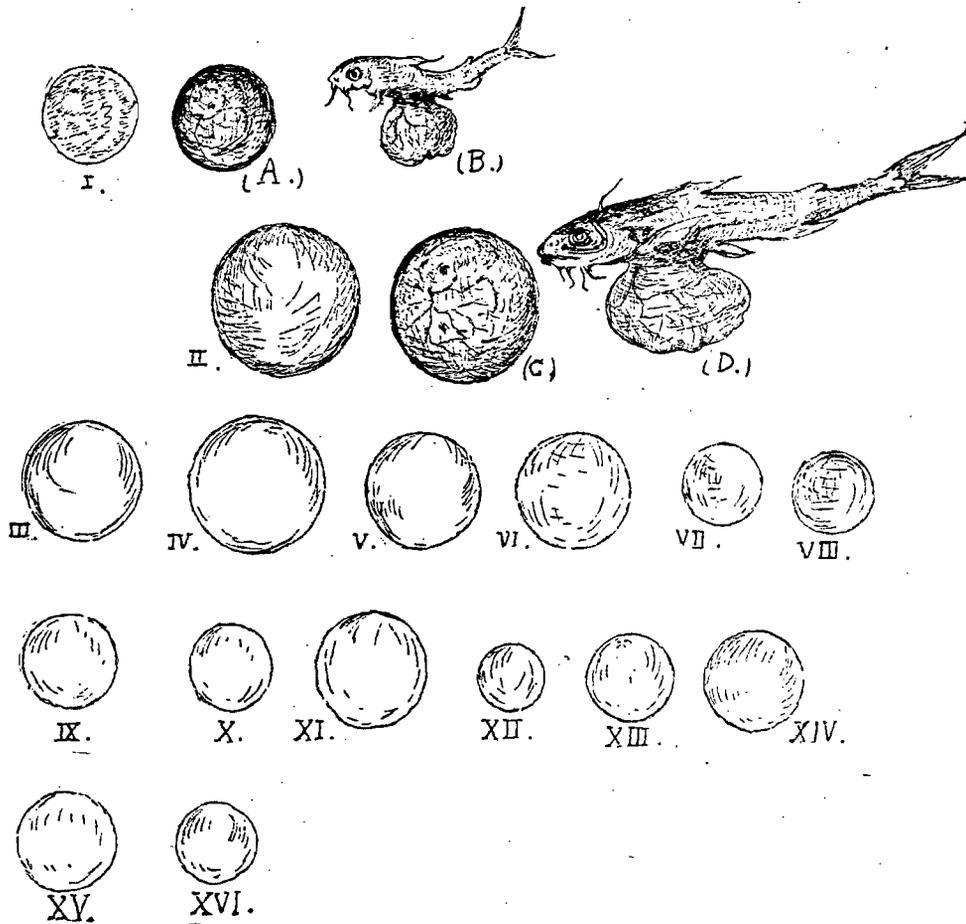


Fig. 12. — Œufs des différentes espèces des genres *Felichthys*, *Arius* et *Selenaspis* (grandeur naturelle).

- I. *Felichthys bagre* : A. Un jour avant l'éclosion; B. Alevin d'un jour. — II. *Arius luniscutis* : C. Un jour avant l'éclosion; D. Alevin d'un jour. — III. *Arius clavispinosus*. — IV. *Arius bonneti*. — V. *Arius despaxi*. — VI. *Arius physacanthus*. — VII. *Arius stricticassis*. — VIII. *Arius parmocassis*. — IX. *Arius grandicassis*. — X. *Arius vandeli*. — XI. *Arius proöps*. — XII. *Arius parkeri*. — XIII. *Arius rugispinis*. — XIV. *Arius fissus*. — XV. *Selenaspis passany*. — XVI. *Selenaspis herzbergii*.

Remarque. — Nous employerons le plus souvent l'appellation de « première épine osseuse ou ossifiée » pour désigner la deuxième épine de la nageoire dorsale, car la véritable première épine est complètement modifiée et n'a plus l'apparence d'épine, de rayon ou d'aiguillon;

b. Nageoires pectorales :

Elles sont chez les *Arius*, toujours munies d'une première épine ossifiée à pointe aiguë et à bords serratifformes;

c. Nageoires abdominales (Formule V. 6) :

Elles sont toujours turgescents, chez les mâles, à l'époque de la reproduction;

d. Nageoire caudale :

Cette nageoire est toujours excessivement bien développée, du type homocerque avec, le plus souvent, prédominance du lobe supérieur.

Reproduction, ponte, couvaion. — Les Silures du genre *Arius* pondent des œufs en très petit nombre ; en général de dix-huit à vingt-huit œufs suivant les espèces ; ces œufs sont excessivement gros, et, dès la ponte, ils sont recueillis, couvés et gardés dans la cavité buccale du mâle.

Lorsqu'on examine les ovaires des *Arius* femelles, on constate qu'il y a trois sortes d'œufs :

1. Des œufs relativement petits en voie de croissance ;
2. Des œufs beaucoup plus gros mais n'ayant pas atteint le dernier stade de croissance ;
3. Des œufs très gros prêts à être pondus.

La coloration de ces différents types d'œufs varie ; les premiers sont toujours blancs laiteux ; les deuxièmes légèrement jaunis ; les derniers franchement jaunes ou rouges.

Le dimorphisme sexuel n'existe pas chez les *Arius* de Guyane, tout au plus peut-on observer une légère différence dans la taille ; le mâle étant en général un peu plus petit que la femelle. Cependant au moment de la reproduction, les mâles de nombreux *Arius* sont colorés de vives couleurs (robe de noce) : de plus, les nageoires abdominales deviennent turgescents et se colorent presque toujours de rose ou de rouge.

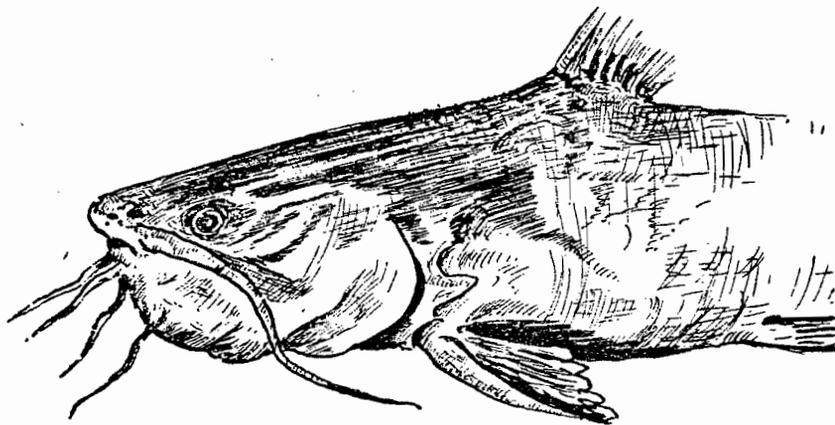


Fig. 13. — *Arius fissus*, mâle couvant les œufs.

ESPÈCES GUYANAISES DU GENRE *ARIUS*.

1° « Machoirans jaunes ».

Les habitants de l'île de Cayenne, réunissent sous l'appellation « Machoirans jaunes », tous les *Arius* qui, pourvus d'un orifice buccal largement fendu, ont une coloration générale tirant sur le jaune.

Il existe en Guyane française cinq espèces de « Machoirans jaunes » mais la plupart des voyageurs et des naturalistes les confondent en une seule et même

espèce l'*Arius luniscutis*. L'*Arius luniscutis* c'est-à-dire Arius à bouclier céphalique en forme de lune a été décrit par Cuvier et Valenciennes, et la confusion tient

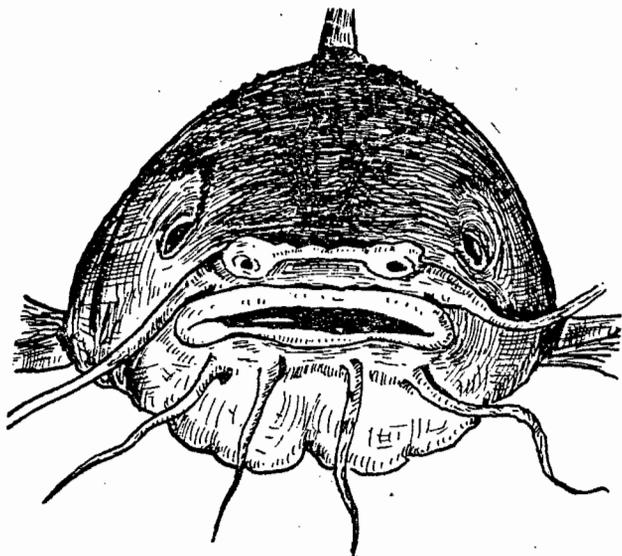


Fig. 14. — *Selenaspis herzbergii*, mâle couvant les œufs.

de ce que les cinq espèces de « Machoirans jaunes » possèdent elles aussi un bouclier céphalique en forme de lune et ont une coloration jaune rappelant celle de l'*Arius luniscutis*.

1. *Arius luniscutis* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 15, 16, 12-II-C.D. — *Arius luniscutis* CUVIER et VALENCIENNES. Hist. Nat. Poiss. XV, 1840, p. 109. — (Cayenne et Brésil.) — *Selenaspis luniscutis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 125 (Surinam et Rio-de-Janeiro). — *Tachysurus luniscutis* MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 345 (Brésil). — *Arius luniscutis* PUYO (J.), 1936, p. 98 à 103 (Enfant perdu et au large des côtes de Guyane française).

C'est le « grand machoiran jaune » des créoles de la colonie.

Proportions : largeur de la tête (entre les pectorales) contenue trois fois trois quarts dans longueur totale du corps de ce poisson, y compris la nageoire caudale; les barbillons maxillaires ont une longueur sensiblement égale au tiers de la longueur totale du corps.

Ce poisson est un énorme Silure, le plus gros des Arius américains; son allure générale est très caractéristique car tout particulièrement la partie céphalique est excessivement déprimée dorso-ventralement.

L'orifice buccal largement fendu, lui a valu la dénomination de « Machoiran jaune ».

Bouclier céphalique très caractéristique, d'aspect fortement chagrinée, le casque comporte un interépineux en forme de cœur, et non de lune, le bord postérieur est échancré et le bord antérieur forme une avancée, une protubérance qui entre en contact avec le bord relativement échancré — bord postérieur — de l'interpariétal.

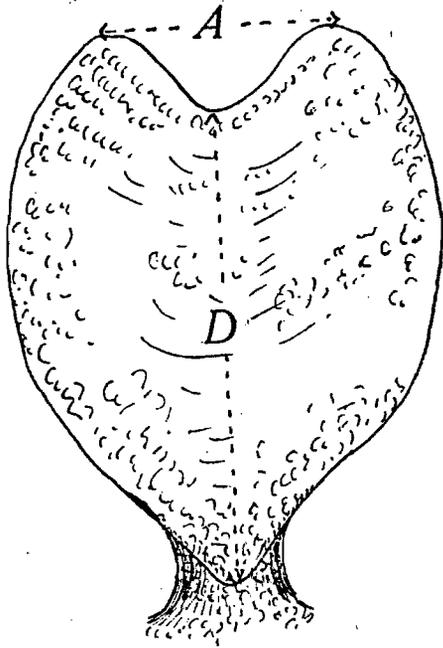


Fig. 15. — *Arius luniscutis*, bouclier céphalique : D. Diamètre antéro-postérieur ; A. Diamètre transversal postérieur.

Orifice buccal limité par des lèvres relativement minces et arrondies sur tout leur pourtour, l'orifice buccal est terminal ; maxillaire et mandibule étant sensiblement égaux ; le maxillaire porte une paire de barbillons érectiles fort longs et mobiles ; la mandibule est ornée de deux paires de barbillons fort courts égaux en longueur au quart de la longueur des barbillons maxillaires.

Dentition : La dentition de l'*Arius luniscutis* est fort intéressante en ce que l'on constate chez ce poisson la présence constante des plaques palatales. Elle comporte 1° La plaque maxillaire légèrement échancrée en son milieu (léger sillon) et la plaque mandibulaire, à sillon médian le plus souvent accentué, ces deux plaques sont ornées de dents de velours relativement rigides. 2° Une paire de plaques palatines ayant chacune la forme d'un triangle. 3° Les 2 plaques vomériennes qui apparaissent très tôt chez les sujets d'une certaine taille. 4° Les 2 plaques palatales de forme circulaire (disques) toujours présentes et dès le jeune âge. 5° Les plaques pharyngiennes, une paire supérieure portée par un coussin cutané, une paire inférieure formée de deux plaques isolées. Toutes les dents ornant ces plaques sont des dents de velours, cependant chez les très gros sujets, les dents pala-

tales deviennent granuleuses et les dents de velours sont remplacées par des dents en carde.

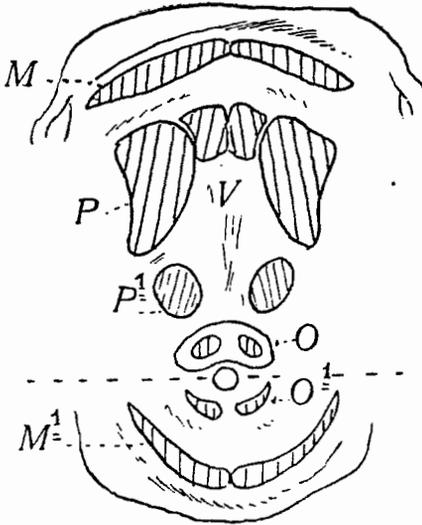


Fig. 16. — *Arius luniscutis* (dentition en projection schématique).

M. Plaque marginale maxillaire. — M¹. Plaque marginale mandibulaire. — P. Plaques palatines. — P¹. Plaques palatines postérieures ou palatales. — O. Plaques pharyngiennes supérieures. — O¹. Plaques pharyngiennes inférieures. — V. Plaques vomériennes.

Nageoires. — 1° Nageoire dorsale. La dorsale comporte une épine ossifiée très développée, de forme cylindrique à la base, elle s'amincit ensuite graduellement et se termine par une pointe acérée; vers son extrémité cette épine se recourbe très légèrement en avant; toute la portion postérieure de la pointe est denticulée; la surface de cette épine est chagrinée et présente de nombreuses nodosités. Sur des sujets d'assez forte taille, 1 m. 25 environ de long, cette épine atteint 200 millimètres de long pour un diamètre de base de 20 millimètres; on compte, en général, cinq à six dents de 1 millimètre ornant l'arête postérieure de la pointe. Chez les très vieux individus, dont la taille peut dépasser 1 m. 60 de long, les dents de la pointe sont très souvent émoussées. Mais cette épine de la dorsale représente pour l'*Arius luniscutis* une arme défensive redoutable mue, qu'elle est, par des muscles puissants.

Repli adipeux. La nageoire adipeuse a une forme arrondie surtout vers la partie postérieure.

2° Nageoires pectorales. La première épine ossifiée est très forte et est aplatie sur les deux faces (supérieure et inférieure); sur les grands sujets, cette épine atteint 180 à 190 millimètres de long et un diamètre (antéro-postérieur) d'environ 18 à 19 millimètres.

L'épine ossifiée des nageoires pectorales est à peu près indépendante et peut se mouvoir indépendamment des autres rayons mous; elles constituent un appareil défensif très dangereux pour les pêcheurs.

3° Nageoires abdominales. Disposées très en arrière, elles sont relativement fortes et longues.

4° Nageoire caudale. Elle est du type homocerque avec prédominance du lobe supérieur sur le lobe inférieur, cette nageoire est excessivement fourchue.

Coloration. — L'*Arius luniscutis* a une coloration générale jaunâtre tirant sur le vert (jaune cacca d'oie); la région ventrale est plus claire, la région supérieure céphalique et une partie des joues a une couleur verte tirant sur le bleu foncé, ces régions sont plus foncées que le reste du corps; les barbillons mandibulaires sont généralement rouges, les maxillaires jaunâtres à la base; rouges ou bruns vers leur extrémité; la région des narines est très souvent un peu plus claire que le reste de la tête. Pendant l'époque de la reproduction, toutes ces couleurs s'avivent, et les nageoires abdominales, de jaune clair, passent à une coloration blanc rosé, la bordure prenant alors une belle couleur rouge.

Habitat et mœurs. — Le « grand machoiran jaune » est avant tout un poisson marin; les pêcheurs le capturent le plus souvent vers l'« Enfant perdu » ou dans les chenaux compris entre les diverses petites îles qui jalonnent le littoral de la Guyane et en particulier celles qui sont au large de Cayenne.

Cependant, à l'époque de la reproduction, l'*Arius luniscutis* pénètre dans les embouchures et les estuaires des rivières côtières. La ponte s'effectue alors sur les bancs et les fonds sablonneux; après la ponte le mâle couve les œufs, cette période coïncide avec la fin de la saison sèche vers les mois de septembre et d'octobre, parfois même pendant le mois de novembre.

Les mâles capturés un peu avant la couvaison ont tous leurs nageoires abdominales turgescentes; elles sont appliquées l'une contre l'autre, par leur bord postérieur et légèrement incurvées vers la région caudale; l'ensemble forme une sorte de gouttière qui doit permettre une répartition plus régulière de la liqueur fécondante sur l'amas gélatineux constitué par les œufs pondus.

A moins, toutefois, que l'ensemble ne forme un véritable appareil copulateur? La question reste à élucider.

Les œufs de ce Silure sont, sans contredit, les œufs les plus gros parmi ceux de tous les poissons. Ces œufs sont sphériques et ont un diamètre variant de 20 à 21 millimètres, à l'un des pôles on peut voir quelques vaisseaux sanguins; la couleur est jaune pâle, tirant parfois au blanc laiteux. En général, les œufs sont groupés et agglutinés en une masse comportant en moyenne de vingt à vingt-quatre œufs. Un épais manteau mucilagineux les recouvre et les protège du moins au début de la couvaison.

On peut évaluer à dix ou douze jours le temps de couvaison de ces œufs par le mâle, puis l'éclosion a lieu, les jeunes alevins munis du sac abdominal de vitellus nutritif ont à leur naissance une longueur moyenne de 60 à 65 millimètres. Au bout de huit jours, ces jeunes alevins sont capables de nager et sortent de la cavité buccale paternelle pour commencer à rechercher leur nourriture; mais au moindre danger ils se réfugient tous dans la gueule du mâle où très souvent on les trouve, capturés en même temps que l'adulte. Cette garde s'effectue pendant un mois durée de un mois environ, car dès la fin du mois de novembre on ne capture plus de mâles gardiens d'alevins.

A l'encontre de ce que l'on a souvent dit, pendant toute la durée de la couvaison des œufs, le mâle continue à se nourrir en absorbant de la vase ou de l'eau chargée d'alluvions.

L'inspection du contenu stomacal de certains mâles couveurs m'a permis de constater ce fait; j'ai pu évaluer par pesées, à 50 grammes et parfois 70 grammes environ les matières organiques (débris végétaux, etc.) trouvés dans l'estomac de ces poissons.

L'*Arius luniscutis* est non seulement géophage, mais encore il se nourrit de nombreux Crustacés et de nombreux petits Poissons, c'est ainsi que vers la fin du mois de décembre il absorbe en grande quantité des crevettes qui en bancs nombreux affluent vers les estuaires et les embouchures des rivières côtières.

La chair de ce poisson prend alors une couleur rose assez foncée, c'est le « machoiran saumoné ».

Enfin il absorbe aussi des petits poissons, surtout des alevins du genre *Stolephorus*, et, vers le mois de mai, il fait sa nourriture de nombreux jeunes Trichiures, qui, à cette époque de l'année émigrent vers le large.

L'*Arius luniscutis* ne dédaigne pas les Balanes qui recouvrent non seulement les rochers, mais aussi la surface des pieux (gaulettes) constituant les « barrières chinoises ». Au moment des basses mers, pendant la saison sèche (juillet-août), alors qu'il y a peu d'eau dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, on harbonne ce Silure assez aisément dans les couloirs d'accès de ces engins de pêche. Il y fait d'ailleurs connaître sa présence par une sorte de grognement, que

les pêcheurs perçoivent très bien, sorte de ronflement pouvant se traduire par « rrrrruuuuu mmmmm ».

La taille de ce poisson peut atteindre de 1 m. 60 à 1 m. 90 et son poids maximum 40 kilogrammes ; mais le poids moyen est d'environ 20 à 25 kilogrammes pour une taille d'une longueur de 1 m. 20 environ.

2. *Arius clavispinosus* PUYO. Fig. 17 à 20 et 12-III. — *Arius clavispinosus* PUYO (J.), Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, t. 70, 4^e trimestre, 1936, p. 103 à 107 (Tonate, Montsinery en Guyane française).

Formule des nageoires : D. 1, 6 ou 7 ; A. 17 à 20 ; P. 1, 10 ou 11.

Beaucoup plus petite que la précédente, cette espèce par la forme particulière du corps rappelle assez l'*Arius luniscutis* ; mais elle en diffère par un caractère bien marqué et constant, par la forme bien particulière de la deuxième épine osseuse de la nageoire dorsale.

Proportions : hauteur contenue quatre fois et demie dans longueur du corps sans la caudale ; largeur légèrement supérieure à hauteur ; longueur moyenne de l'épine ossifiée de la dorsale environ sept fois dans la longueur totale du corps ; première épine des pectorales légèrement plus longue que l'épine de la dorsale ; longueur des barbillons maxillaires (2.33) dans longueur totale du corps.

Ce Silure, moins aplati dorso-ventralement que le précédent, possède tout comme ce dernier un bouclier céphalique de forme lunée. Cependant il faut noter quelques différences, en premier lieu, l'interépineux est moins échancré sur son bord postérieur, de plus son bord antérieur forme une sorte de pointe tronquée ; signalons aussi qu'une plage dénudée sépare l'interépineux de l'interpariétal (voir figure).

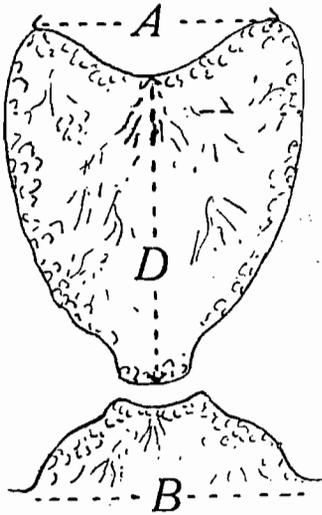


Fig. 17. — *Arius clavispinosus* (bouclier céphalique).

Notons aussi l'aspect chagriné dû à la présence de petites nodosités de la surface de l'interépineux et de la partie postérieure céphalique, dans la région interoculaire. Ce bouclier céphalique est sillonné de stries divergentes vers les bords de l'orifice buccal.

Le foramen forme en sa partie postérieure une fine commissure relativement profonde.

La fente buccale est large, comme chez tous les « machoirans », le maxillaire est orné d'une paire de barbillons très longs atteignant la naissance des nageoires abdominales; ils sont aplatis; en coupe on observe la forme ovale de ces barbillons en leur milieu et la forme rubanée sur leurs bords longitudinaux; ceux-ci devant jouer l'office de membranes sensibles; ces barbillons sont érectiles; la mandibule porte deux paires de barbillons courts et de forme cylindrique.

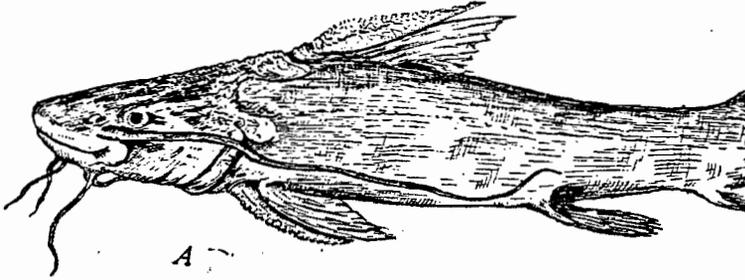


Fig. 18. — *Arius clavispinosus*.

Nageoires. — 1° Nageoire dorsale. Cette nageoire bien développée est caractérisée par son grand développement, en effet les premiers rayons mous dépassent en longueur la deuxième épine ossifiée.

L'épine osseuse (deuxième épine dorsale) a une forme bien particulière; l'arête antérieure est incurvée (profil antérieur) donc très convexe; le diamètre antéro-postérieur est très large proportionnellement à la longueur de l'épine (1/4 environ de la longueur), d'où cet aspect massif et robuste. La partie supérieure terminale est hérissée, sur les deux arêtes de cinq à six pointes régulières de forme et

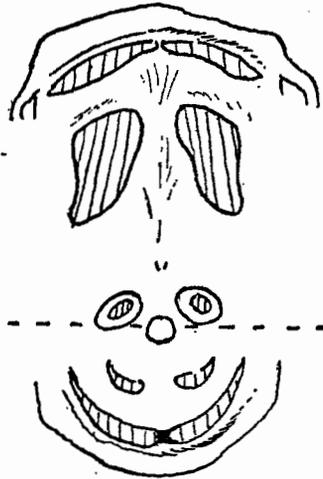


Fig. 19. — *Arius clavispinosus* (dentition).

excessivement acérées; ces pointes sont dirigées obliquement vers le bas; signalons aussi l'aspect chagriné de la face antérieure de cette épine. Les nodosités recouvrant celle-ci jusqu'en son milieu.

2° Nageoire anale. Cette nageoire, assez ample, s'insère un peu en avant du niveau d'insertion de l'adipreuse; elle est toujours recouverte d'une épaisse couche de mucus.

3° Nageoires pectorales. Semblables à celles d'*Arius luniscutis*; cependant les épines ossifiées sont plus épaisses, et moins aplaties.

4° Nageoire caudale. Très développée avec prédominance marquée du lobe supérieur.

Dentition. — Elle a une grande analogie avec celle de l'*Arius luniscutis*, mais il faut noter l'absence des plaques palatales qui n'apparaissent que très rarement et chez les très vieux sujets; nous noterons la disposition isolée des plaques pharyngiennes supérieures, chacune sur un coussinet cutané.

Coloration. — La coloration ne diffère pas sensiblement de celle de l'*Arius luniscutis*, cependant chez *Arius clavispinosus* les barbillons maxillaires sont bruns ou noirâtres.

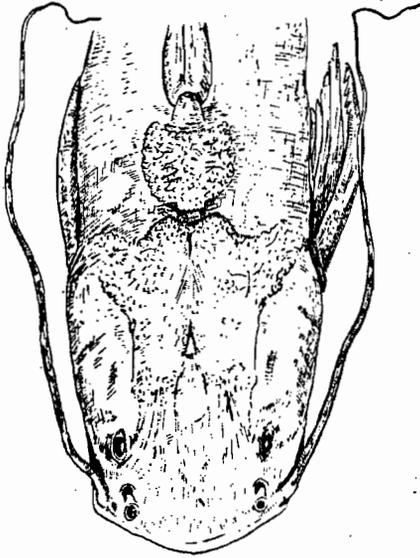


Fig. 20. — *Arius clavispinosus* (vue dorsale céphalique).

Habitat et mœurs. — Ce Silure ne vit que dans les eaux saumâtres; on ne le prend que dans les estuaires, mais il ne remonte jamais le cours des fleuves au delà de la limite moyenne des marées.

Dans la région de l'île de Cayenne (rivière de Cayenne) il se prend souvent dans les « barrières chinoises », souvent aussi il « mord » aux « palans » surtout dans les régions de Tonate et de Montsirery.

La ponte s'effectue vers le mois de décembre, c'est-à-dire au début de la saison des pluies, et le mâle couve les œufs et préserve pendant un certain temps les jeunes alevins.

La grosseur des œufs est la même que celle de l'espèce précitée, peut-être parfois un peu moins forte, même coloration. Nombre d'œufs couvés en général : vingt-deux; diamètre d'un œuf : 18 millimètres en moyenne.

Ces *Arius* sont plus fouisseurs que les précédents et sont aussi beaucoup plus géophages; leur poids maximum est d'environ 1 kg. 500.

3. ***Arius bonneti* PUYO.** Fig. 21-22 et 12-IV. — *Arius bonneti* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, t. 70, 4^e trimestre, 1936, p. 108 à 109 (rivière de Cayenne, Tonate et Montsnery en Guyane française).

Formule des nageoires : D. 1, 6 à 7, A. 16 à 21, P. 1, 10 à 10.

Cette espèce est en particulier caractérisée par la forme de l'épine osseuse de la nageoire dorsale.

Proportions : hauteur contenue un peu plus de quatre fois et demie dans longueur du corps sans la caudale; largeur légèrement supérieure à la hauteur; longueur moyenne de l'épine osseuse de la dorsale environ 7 fois dans la longueur totale du corps; longueur de la première épine des pectorales sensiblement plus grande que celle de la nageoire dorsale.

D'aspect presque semblable à l'espèce précédente, ce silure est proportionnellement plus allongé, la forme du bouclier céphalique présente de nombreuses différences avec celle du bouclier céphalique de l'*Arius clavispinosus*.

Evidemment, comme chez la plupart des grands *Arius*, le premier interépineux a une forme de lune échancrée, mais son bord antérieur est arrondi ne formant ni pointe (*Arius luniscutis*), ni protubérance tronquée (*Arius clavispinosus*).

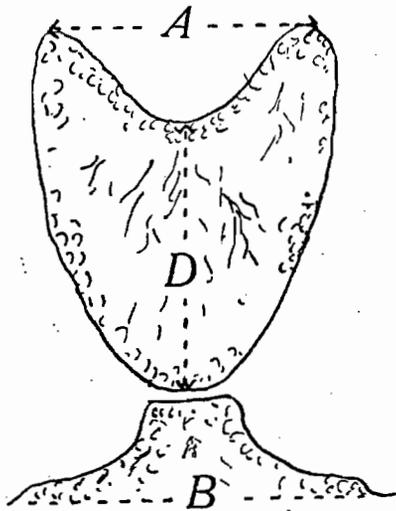


Fig. 21. — *Arius bonneti* (bouclier céphalique).

Entre l'interépineux et l'interpariétal se trouve une plage dénudée; le bord postérieur de l'interpariétal a la forme d'un tronc de cône aux bords externes légèrement concaves; chez *Arius clavispinosus*, les bords étant convexes.

A signaler aussi la profondeur relativement plus forte de l'échancrure postérieure de l'interépineux.

Le foramen est de même forme que dans l'espèce précédente, mais la surface du bouclier est beaucoup plus chagrinée et marquée de nodosités plus saillantes et plus fortes.

L'orifice buccal très large, le maxillaire est orné d'une paire de barbillons qui atteignent et quelquefois dépassent l'origine des nageoires abdominales; la mandibule porte deux paires de petits barbillons.

Dentition semblable à celle de l'*Arius clavispinosus*. — La dentition de l'*Arius bonneti* n'en diffère que par la disposition des plaques pharyngiennes supérieures, isolées, sans coussin cutané (lorsqu'elles existent).

Nageoires :

1. Nageoire dorsale. — Cette nageoire paraît être moins longue (rayons mous) que celle de l'espèce précédente; la deuxième épine ossifiée est moins épaisse, son diamètre (le plus grand) est contenu un peu plus de cinq fois dans la longueur,

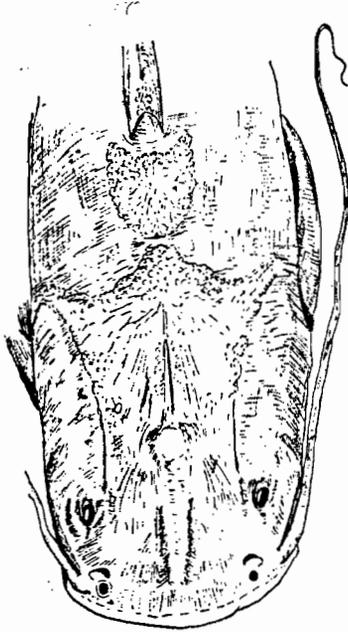


Fig. 22. — *Arius bonneti* (vue céphalique dorsale).

elle a une forme au galbe moins accentué; notons, aussi, que son extrémité est dépourvue de dents aiguës, tout au plus trouverons-nous sur l'arête postérieure extrême des nodosités à pointe mousse. La surface antérieure de cette épine est d'aspect chagriné sur toute sa longueur mais sur une faible surface.

2° Nageoire anale. — Même disposition.

3° Nageoires pectorales. — Semblables à celles des *Arius* précités, de même les ventrales.

4° Nageoire caudale. — Même forme que chez l'*Arius clavispinosus*.

Coloration. — Même coloration que l'espèce précédemment décrite; la partie ventrale est cependant beaucoup plus claire; une tache blanchâtre beaucoup plus large et de ce fait beaucoup plus visible que chez les deux autres *Arius* apparaît au milieu du foramen.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat; ce Silure se pêche sur les mêmes lieux et de la même façon que le précédent. Signalons que les œufs paraissent légèrement plus gros et de couleur orangée; la ponte a lieu aussi vers décembre, mais vers la fin du mois de juin on pêche des mâles couveurs, gardiens d'œufs. Il y a donc deux pontes par an.

Nombre d'œufs couvés : 22 à 23; diamètre moyen d'un œuf : 19 millimètres. Le poids moyen de cet *Arius* est aussi de 1 kg. 500 environ.

4. *Arius despaxi* PUYO. Fig. 23 à 25 et 12-V. — *Arius despaxi* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, tome 70, 1936, p. 110 à 113 (Rivière de Cayenne et Maroni).

Même formule des nageoires.

Cette espèce se distingue des autres par la petitesse relative de sa taille et la forme bien caractéristique de la deuxième épine de la dorsale.

Proportions : hauteur contenue au moins six fois dans longueur totale sans la nageoire caudale; la longueur de la nageoire caudale égale à celle de la largeur du corps du poisson; Silure beaucoup plus large que haut; longueur de l'épine osseuse de la dorsale un peu plus de six fois dans la longueur du corps (avec nageoire caudale); épine pectorale un peu plus faible que longueur de l'épine dorsale; longueur des barbillons maxillaires un peu moins de deux fois dans longueur totale (avec caudale).

Ce poisson est en général d'une taille inférieure à celle des deux espèces précédemment décrites; son corps est plus aplati dans le sens dorso-ventral.

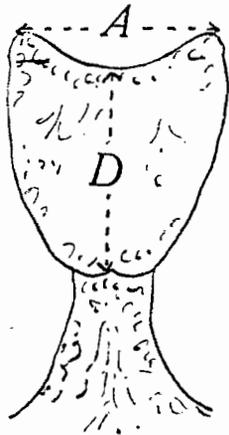


Fig. 23. — *Arius despaxi*
(bouclier céphalique).

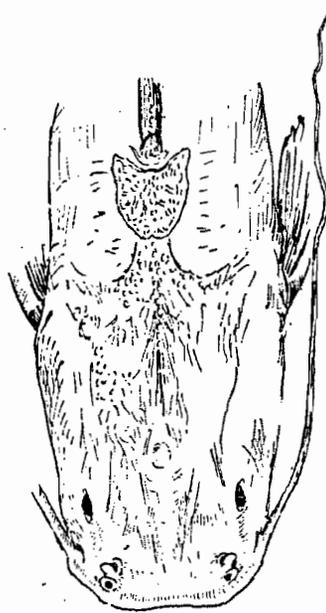


Fig. 24. — *Arius despaxi*
(vue dorsale céphalique).

Le bouclier céphalique tout en conservant dans son ensemble l'aspect luné, de l'interépineux, présente sur sa bordure antérieure une petite échancrure, en forme de petite fente, de plus cette bordure est soudée au bord postérieur de l'interpariétal par une sorte de pont osseux; il n'y a donc pas de plage dénudée entre ces deux parties du bouclier céphalique, l'interpariétal est excessivement allongé et étroit. La surface du bouclier céphalique est couverte de nodosités et de fines crêtes en relief délimitant un grand nombre de stries qui recouvrent la plus grande partie antérieure et moyenne de cette région. Le foramen a la même allure que celui des espèces précédentes.

L'orifice buccal toujours largement fendu; le maxillaire est orné d'une paire de barbillons érectiles excessivement longs, ils atteignent et dépassent l'extrémité des nageoires ventrales, repliées le long de l'abdomen; la mandibule est ornée de deux paires de petits barbillons.

Dentition. — Semblable à celle de l'*Arius clavispinosus*.

Épines ossifiées. — La deuxième épine de la dorsale diffère sensiblement, quant à la forme des épines déjà décrites; elle ressemble à un épieu et est hérissé à son extrémité de nombreuses pointes aiguës, son diamètre (le plus grand) est très faible; sa longueur en proportion plus grande, d'où un aspect élancé; sa forme est presque cylindrique, mais l'extrémité égale environ au quart de la longueur totale est recouverte de fines pointes triangulaires acérées, une vingtaine de celles-ci se trouvent réparties sur chacune des arêtes antérieure et postérieure.

Les épines pectorales assez semblables à celles des espèces précédentes, sont un peu plus arquées.

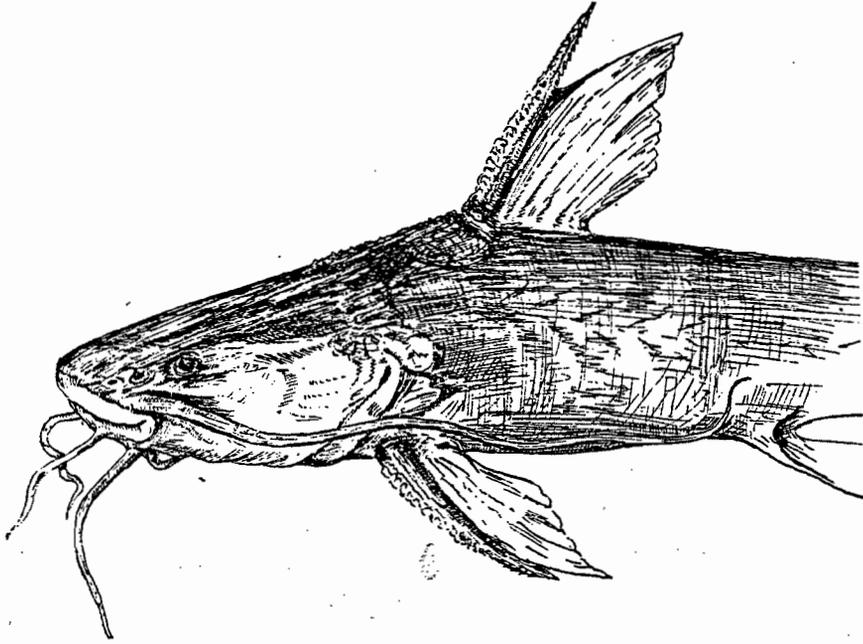


Fig. 25. — *Arius despaxi* (vue de profil).

Nageoires. — Semblables à celles des autres *Arius*, cependant signalons que, chez l'*Arius despaxi*, la deuxième épine ossifiée de la dorsale dépasse faiblement les premiers rayons mous.

Coloration. — La coloration de ce Silure est assez semblable à celle de l'*Arius clavispinosus*, la teinte jaune domine nettement, la tache blanche du foramen est beaucoup plus vive.

Habitat et mœurs. — De même mœurs que les deux précédents poissons, ce Silure vit dans les estuaires. On le pêche surtout dans la rivière de Cayenne, mais il remonte souvent les cours d'eau jusqu'à la limite extrême des marées, principalement pendant la saison sèche (mois d'août, septembre et octobre); c'est ainsi que pendant cette période on le pêche parfois dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni, à plus de 40 kilomètres de la mer.

La ponte s'effectue vers décembre; la couvaison suit; les œufs ont un diamètre moyen de 17,5 à 18 millimètres; ils sont blanchâtres.

5. *Arius physacanthus* VAILLANT. Fig. 12-VI. — *Sciadeichthys emphysetus* JORDAN et EVERMANN, Bull. U.S.N. Mus., 1896, n° 47; EIGENMANN, 1912, p. 136. — *Arius physacanthus* VAILLANT, 1900, p. 126, pl. VII, fig. 1 (Mahury); PELLEGRIN, 1908, p. 190, PUYO, 1936, p. 112-113 (Mahury et rivière de Cayenne).

Proportions : hauteur environ cinq fois dans la longueur totale sans la caudale; largeur plus grande que la hauteur, longueur de la deuxième épine ossifiée de la dorsale égale à la hauteur, et contenue cinq fois dans longueur du corps sans la caudale; longueur des deux sillons latéraux de l'épine de la dorsale égale aux $\frac{2}{3}$ de la longueur de celle-ci; espace interoculaire égal à la moitié de la largeur du corps (entre les pectorales).

Ce Silure a beaucoup de ressemblance avec les espèces précédentes, cependant il en diffère par la forme particulière de la deuxième épine ossifiée de la dorsale.

Cette épine est renflée à sa base (piriforme) et se termine par des dents aiguës, de part et d'autre de cette épine (latéralement disposés), on trouve un sillon partant de la base et se terminant à hauteur du tiers supérieur.

Cette remarque ne fut par faite par VAILLANT (1900), cependant, la figure qu'il donne de cet *Arius* présente quant à l'épine de la dorsale, les deux sillons latéraux.

Bouclier céphalique assez semblable à celui de l'*Arius despaxi*, mais avec un pont osseux paraissant légèrement plus étroit.

Habitat et mœurs. — Même mœurs et même habitat que les précédentes espèces, cet *Arius* ne dépasse jamais vers l'intérieur la limite extrême des marées.

La ponte a lieu au mois de décembre; le diamètre des œufs est d'environ 17 millimètres; le poisson relativement rare ne dépasse jamais le poids de 500 grammes.

2° « Les Grondés ». — Les habitants de la colonie dénomment « grondés » tous les Silures du genre *Arius*, qui, non seulement se signalent à leur attention par un grognement caractéristique, mais aussi par la forme particulière de leur tête.

Ces poissons émettent des grognements que l'on peut représenter par « croak », lorsqu'après la pêche on les jette dans les pirogues. Ces sons paraissent être dus à la sortie rapide de l'air par les fentes operculaires. Ces croassements émis par ces silures leur ont valu de la part de la population le nom de « grondé », c'est-à-dire « grondeur » (qui grogne ou qui gronde).

6. *Arius stricticassis* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 12-VII, 26-I, 27-I. — *Arius stricticassis* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, 1840, p. 58 (Cayenne). — *Arius stricticassis* BLEEKER, 1864, p. 55, pl. 5, 12. — *Netuma stricticassis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 126. — *Tachysurus stricticassis* MIRANDA RIVEIRO, 1911, p. 347 (Brésil). — *Notarius stricticassis* EIGENMANN, 1912, p. 144 (Georgetown). — *Arius stricticassis* PUYO, 1936, p. 114 à 120 (Rivière de Cayenne et fleuve de l'Oyapok).

Formule nageoires : D. 1, 6; A. 17 à 18; P.I. 8 à 10.

Proportions : largeur environ quatre fois dans la longueur du corps sans la caudale, cinq fois dans la longueur avec la caudale; hauteur égale à longueur de la nageoire caudale, hauteur très inférieure à la largeur; largeur de la plaque interépineuse environ 60 fois dans la longueur totale du corps; largeur de la plaque interpariétale double de celle de l'interépineux; longueur des barbillons maxillaires égale au moins au $\frac{1}{5}$ de la longueur totale du corps.

Cet *Arius* est caractérisé tout comme les trois espèces de « grondés » par la forme tronconique de la partie antérieure céphalique, laquelle est très allongée et très déprimée; par la position de l'orifice buccal sur la partie antéro-ventrale, ce qui dénote chez tous les « grondés » une adaptation à la vie fouisseuse; notons aussi trois paires de barbillons.

L'*Arius stricticassis* se différencie nettement des autres « grondés » par la forme particulière de son casque céphalique (interpariétal). Celui-ci est très allongé, en forme de rame; quelques nodosités de forme arrondie en recouvrent la surface, de

plus il est divisé longitudinalement en son milieu par une arête peu saillante; les deux extrémités antérieure et postérieure ont à peu près la même largeur. Notons aussi la forme anguleuse de l'arête antérieure du premier interépineux.

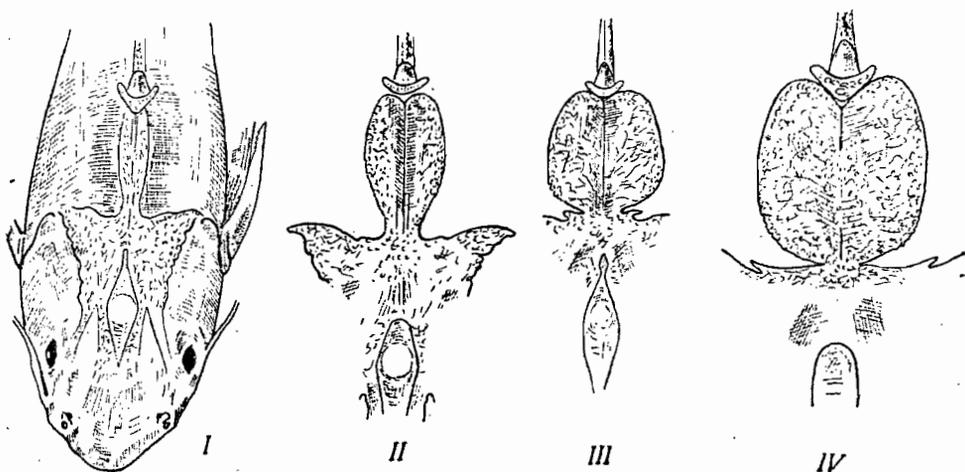


Fig. 26. — Boucliers céphaliques : I. *Arius stricticassis*; II. *Arius parmocassis*; III. *Arius vandeli*; IV. *Arius grandicassis*.

Nageoires. — La nageoire dorsale comporte une épine ossifiée, le premier rayon dorsal très petit forme comme chez la plupart des *Arius* une sorte de chevron.

L'épine est rigide, relativement courte, mais terminée par une pointe aiguë, c'est malgré tout une arme défensive très dangereuse, car sur l'arête postérieure et près de la pointe se trouvent disposées de cinq à six pointes en formes de barbes de flèche.

Le repli adipeux a la forme d'un tranchant de hache, son extrémité postérieure est pointue.

La nageoire caudale comporte deux lobes très allongés; le lobe supérieur légèrement plus long que le lobe inférieur.

L'anale est peu développée et les rayons en sont, d'ailleurs peu visibles, car ils sont recouverts par une couche de mucus.

Les pectorales comprennent chacune une épine ossifiée et de huit à dix rayons mous. Cette épine très acérée, porte le long de sa face antérieure quelques nodosités arrondies, sa longueur est sensiblement égale à celle de l'épine de la dorsale.

Les nageoires ventrales sont peu développées, elles ont une forme légèrement arrondie, elles sont recouvertes d'un peau épaisse enduite de mucus.

Dentition. — La dentition de cet *Arius* comprend deux plaques dentaires marginales (maxillaire et mandibulaire), deux plaques palatines de forme bien curieuse, elles présentent leurs bords internes sous la forme de deux courbes concaves par rapport à l'axe antéro-postérieur de la voûte du palais; de plus les bords externes sont légèrement découpés. Notons l'absence de plaques palatales et la présence de plaques pharyngiennes disposées sur un même coussin cutané.

Organe des sens :

1° Ligne latérale. — La ligne latérale est assez visible, car elle est jalonnée par des pointes faisant légèrement saillie; cependant au moment de la reproduction, un épais mucus albumineux recouvre le poisson et cache presque entièrement le parcours de cette ligne.

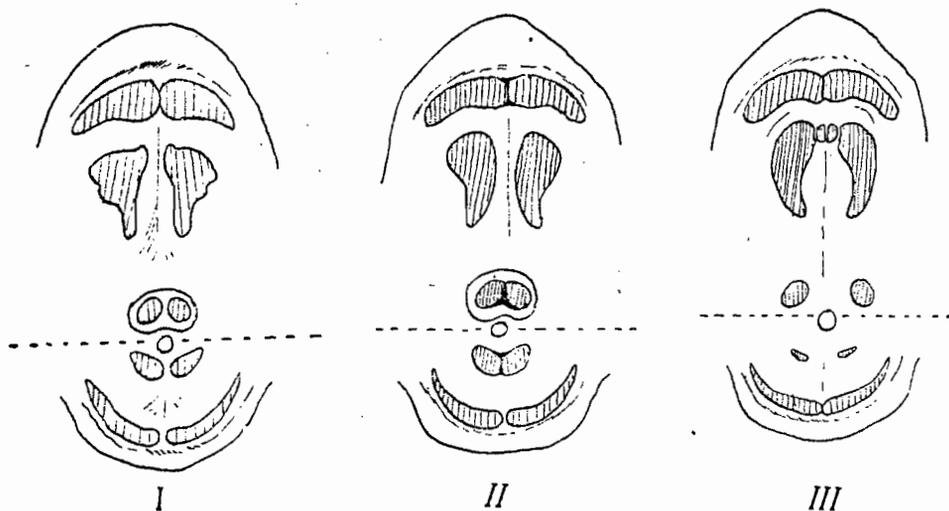


Fig. 27. — Dentition en projection schématique des espèces :
I. *Arius stricticassis*; II. *Arius parmocassis*; III. *Arius vandeli*.

2° Odorat. — Cet *Arius* possède tout comme les autres *Arius*, deux paires de narines; la paire postérieure est ornée d'un petit repli cutané en forme d'opercule; la paire antérieure est très rapprochée de la paire postérieure.

3° Toucher. — C'est grâce à la présence de six barbillons (trois paires) et surtout de la paire maxillaire que cet *Arius* peut reconnaître les proies ainsi que les particules alimentaires enfouies dans la vase.

Coloration. — Ce Silure a une peau très claire; la région dorsale est grise, la partie ventrale blanchâtre avec des marbrures de couleur beige. La région céphalique, le bouclier inclus, est plus foncé que le reste du corps; sa couleur est gris foncé parsemée de traînées brunes; le bouclier marque davantage par sa couleur bistre foncé.

Reproduction, ponte. — L'*Arius stricticassis* se reproduit vers le début du mois de mai et jusqu'au début du mois de juin, la femelle pond une masse d'œufs au nombre de vingt à vingt-deux; ils sont agglutinés par une sorte de mucus ce qui, à mon avis, en facilite l'absorption par le mâle. Celui-ci couve et garde les œufs pendant dix à douze jours, au bout de ce laps de temps les œufs éclosent.

Les œufs de ce Silure sont assez gros, ils ont un diamètre de douze millimètres, leur forme est ovale, leur couleur est orange foncé, à l'un des pôles on aperçoit de fines réticulations rouges.

Au bout de 5 à 6 jours, on peut nettement distinguer le corps du jeune alevin, il se meut dans l'intérieur même de l'œuf. Si les œufs sont alors abandonnés pendant quelques heures à l'air libre, on est frappé de l'extrême vitalité des jeunes alevins qui continuent parfois à se mouvoir dans l'œuf six à huit heures avant de mourir. Si au contraire, les œufs sont mis dans un vase plein d'eau, les alevins ne tardent pas à succomber.

Quand les œufs éclosent les alevins sont libérés et continuent à vivre dans la cavité buccale du mâle et même lorsque après vingt ou vingt-cinq jours ils ont atteint leur plein développement, ils vont au moindre danger se réfugier dans la gueule paternelle.

Habitat et mœurs. — Ce Silure est omnivore, mais s'il ne dédaigne pas les alevins de certains poissons (*Scienidae*), il préfère se nourrir de vase; il est avant tout géophage.

La disposition ventrale de son orifice buccal décèle d'ailleurs son mode de vie, de plus la forme pointue et très déprimée de sa tête lui permet de mieux pénétrer dans les bancs de vase molle, riches en matières organiques; ses dents en carde lui permettent de mieux écraser la fange qui recouvre le fond des estuaires.

On pêche l'*Arius stricticassis* au moment de la marée descendante quand le courant violent le refoule avec les alluvions du fleuve, dans les « barrières chinoises ».

C'est dans les estuaires et principalement dans celui de la rivière de Cayenne et celui de l'Oyapock que ce Silure se pêche en abondance surtout au mois de mai.

Il ne vit que dans les eaux saumâtres mais ne remonte jamais dans les fleuves au delà de la limite des marées, son poids maximum est de 1 kilo environ.

7. *Arius parmocassis* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 12-VIII; 27-II; 26-II.

— *Arius parmocassis* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, p. 57, 1840. — *Netuma parmocassis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 126. — *Notarius parmocassis* EIGENMANN, 1912, p. 144 (Georgetown). — *Tachysurus parmocassis* A. MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 347 (Brésil). — *Arius parmocassis* PUYO, 1936, p. 120 à 121, Grands estuaires de Guyane française.

Même formule des nageoires.

Proportions : hauteur cinq fois dans longueur du corps sans la caudale; largeur un peu plus de quatre fois; largeur plus grande que hauteur; barbillons maxillaires égaux au 1/5 de la longueur totale du corps.

Cet *Arius* a le même aspect que le précédent, c'est aussi un « grondé », mais il est beaucoup plus grand et il en diffère par la forme de son bouclier céphalique et la courbe postérieure du foramen.

La partie céphalique est tronconique et l'orifice buccal est aussi antéro-ventral; le maxillaire s'orne d'une paire d'assez longs barbillons, la mandibule comporte deux paires de barbillons relativement courts.

Bouclier céphalique. — L'interpariétal du bouclier céphalique de l'*Arius parmocassis* est plus large que chez l'*Arius* précédent, la forme générale a tendance à s'ovaliser. L'interépineux a pris nettement la forme d'un croissant.

Le bord postérieur du foramen est, chez ce silure, de forme courbe, alors que chez *Arius stricticassis* il formait une sorte de commissure dirigée vers la partie postérieure céphalique.

Notons l'aspect chagriné de toute la partie osseuse céphalique.

Dentition. — Elle diffère de celle de la première espèce par la forme particulière des plaques palatines limitées sur leurs bords internes par deux courbes convexes par rapport à l'axe du palais; lorsqu'elles sont présentes, les plaques pharyngiennes supérieures sont disposées de la même façon que chez l'*Arius stricticassis*.

Nageoires. — Elles ont la même allure que celles de l'espèce précédente.

Coloration. — Il est plus foncé que l'espèce précédente; de plus la tache blanche disposée sur le foramen est ici remarquablement nette.

Habitat et mœurs. — De même mœurs que l'espèce précédente, ce Silure habite aussi les grands estuaires où sa ponte a lieu vers la fin du mois de mai.

C'est dans les « barrières chinoises » que l'on pêche l'*Arius parmocassis*, le poids de certains de ces poissons dépasse 3 kilogrammes.

8. *Arius grandicassis* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 12-IX; 27-IV; 29. — *Arius grandicassis* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, 1840, p. 54 (Guyane française). — *Netuma grandicassis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 126. — *Notarius grandicassis* EIGENMANN, 1912, p. 143 (Georgetown). — *Tachysurus grandicassis* MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 346 (Brazil). — *Arius grandicassis* PUYO, 1936, p. 121, 122 (Guyane française).

Même formule de nageoires.

Proportions : hauteur quatre fois et demie dans longueur du corps sans la nageoire caudale; largeur plus grande que la hauteur; barbillons de longueur égale au 1/5 environ de la longueur totale du corps; longueur de l'épine ossifiée de la dorsale un peu plus de six fois dans la longueur totale.

Cet *Arius* diffère des autres « grondés » par la forme et les dimensions de son interpariétal. Chez l'*Arius parmocassis* il était plus large que long, chez l'*Arius grandicassis* la longueur est égale à la largeur, il est donc circulaire et de grande dimension.

A noter aussi l'écartement hors des limites latérales des deux pointes osseuses chagrinées, que l'on trouvait déjà marquées sur le bouclier céphalique de l'*Arius parmocassis*.

La première plaque interépineuse a une forme de chevron beaucoup plus marquée et est recouverte de grosses nodosités; la bordure postérieure du foramen est concave par rapport au museau du poisson.

Dentition. — La dentition de cet *Arius* est caractérisée par la forme des deux plaques palatines, dont les bords internes sont concaves par rapport à l'axe de la cavité buccale et par la disposition isolée des plaques pharyngiennes supérieures.

Nageoires semblables à celles des *Arius* (grondés) précédemment décrits.

Coloration. — Se rapproche beaucoup de celle de l'espèce précitée, cependant la région ventrale est légèrement plus claire.

Habitat et mœurs. — De même que les autres « grondés » l'*Arius grandicassis* se reproduit avant la saison des pluies, vers la fin du mois d'octobre; c'est d'ailleurs, à cette époque de l'année qu'il est le plus abondant; notons la présence de quelques mâles porteurs d'œufs vers le début du mois de juin, ce qui permet de penser à deux pontes annuelles.

Ce Silure, tout comme les autres « grondés », a la faculté de pouvoir vivre trois à quatre heures hors de l'eau après sa capture, ce qui permet de le mieux conserver; son poids maximum est de 1 kg. 500.

9. *Arius vandeli* PUYO. Fig. 12-X; 27-III; 28-30. — *Arius vandeli* PUYO (J.), Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, tome 70, 4^e trimestre, 1936, p. 123 à 125 (estuaire de la rivière de Cayenne).

Cette espèce est caractérisée par la forme de son bouclier céphalique.

Proportions : largeur contenue un peu plus de quatre fois dans longueur du corps sans la caudale, hauteur contenue un peu plus de cinq fois; épine de la dorsale six fois et demie dans la longueur totale du poisson; barbillons de longueur égale à la nageoire caudale et à la largeur du corps.

L'*Arius vandeli* se rapproche de l'*Arius grandicassis* par la forme générale de son corps, par ses proportions et par sa coloration.

Il en diffère sensiblement par les proportions de son interpariétal et la limite postérieure du foramen.

Région céphalique. — L'interpariétal de cet *Arius* est relativement court; l'en-

semble a une forme arrondie, l'arête médiane est peu saillante et le tout est recouvert de nodosités très peu nombreuses, remplacées par une série de lignes sinueuses en relief; signalons aussi les deux petites pointes latérales qui se détachent du

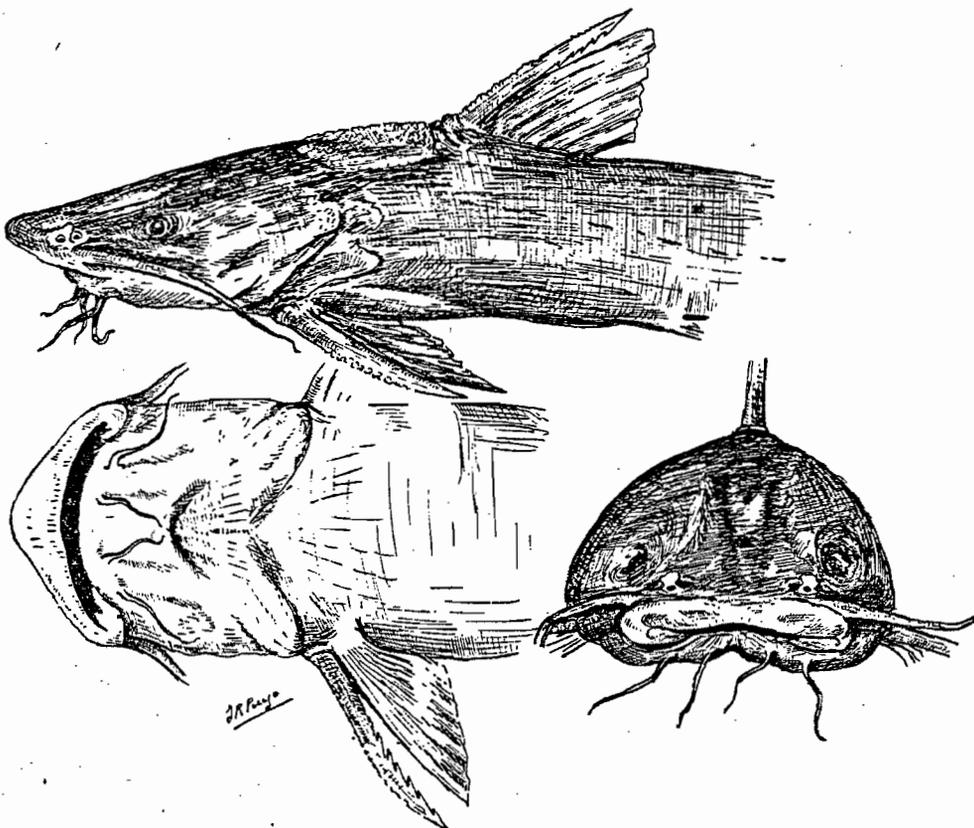


Fig. 28. — *Arius vandeli*.

bouclier céphalique près du bord antérieur de l'interpariétal. L'interpariétal est plus large vers la bordure antérieure que vers sa bordure postérieure.

Chez l'*Arius grandicassis* les trois bordures étaient égales entre elles.

Le foramen a sa bordure postérieure qui forme une commissure de forme losangique.

Nageoires semblables à celles des précédents « grondés ».

Dentition. — Elle a quelque ressemblance avec celle de l'*Arius grandicassis*; en effet, les deux plaques palatines ont a peu près la même disposition; notons, cependant, la forme plus courbe de ces deux plaques et la présence presque constante de plaques de dents vomériennes sauf chez les très jeunes sujets. La disposition des plaques dentaires pharyngiennes supérieures est assez semblable à celle de l'*Arius grandicassis*.

Coloration. — Semblable, dans son ensemble à celle de la précédente espèce, elle en diffère par l'effacement partiel de la tache blanche disposée au milieu du

foramen; il faut noter aussi la présence de quelques traînées ou de marbrures brunâtres sur la région supérieure de la tête.

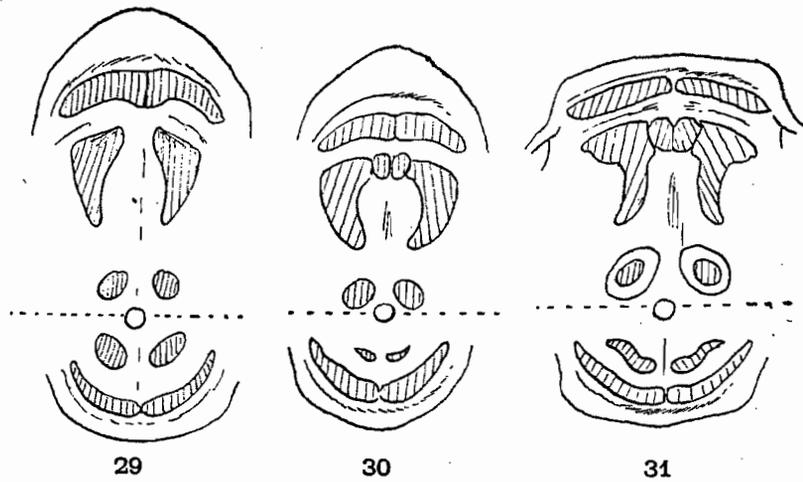


Fig. 29 à 31. — Dentition.
29. *Arius grandicassis*. — 30. *Arius vandeli* (variation). — 31. *Arius proöps*.

Habitat et mœurs. — Cet *Arius* a les mêmes mœurs que les autres « grondés ». L'*Arius vandeli* ne se pêche que dans l'estuaire de la rivière de Cayenne; assez rare d'ailleurs, ce poisson paraît être plus marin que le précédent. La ponte a lieu en décembre pendant la saison des pluies; les œufs ont la même grosseur et la même forme que ceux de l'*Arius stricticassis*; le poids de certains de ces silures est d'environ 2 kg. 500.

Remarque générale sur les « grondés ». — EIGENMANN dans son ouvrage (*Mém. Carn. Musc.*, vol. V, p. 143, 144, 145, fig. 28, 29, 30, 1912) donne des trois espèces décrites par CUVIER et VALENCIENNES, des figures représentant les variations relatives à la forme du bouclier céphalique ou occipital. Je n'ai que rarement constaté ces différentes formes; tout au plus pourrais-je signaler pour l'*Arius stricticassis*, la première forme dessinée par cet auteur, elle se rapporte au dimorphisme sexuel, le mâle ayant le plus souvent le bouclier occipital beaucoup plus court que celui de la femelle (toutes proportions gardées).

Utilisation. — Tous les « grondés » ont une chair excellente, mais comme ces poissons, pour les créoles, entrent dans la catégorie des « poissons limons » qui, selon leur croyance, donne la lèpre, ils ne peuvent pas être appréciés à leur juste valeur. Les vessies natatoires de taille moindre que celle des *Arius luniscutis* sont cependant recherchées et font l'objet d'un certain commerce.

3° « Machoirans blancs ».

Les habitants de Cayenne réunissent sous l'appellation de « Machoirans blancs » deux espèces de Silures se distinguant par une ouverture buccale très grande et par la coloration blanchâtre et parfois laiteuse de la partie abdominale du corps.

10. *Arius proöps* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 12-XI, 32-33. — *Bagrus proöps* CUVIER et VALENCIENNES, *Hist. Nat. Poiss.*, XIV, 1839, p. 457 (Guyane française). — *Bagrus valenciennesi* CASTELNAU, fig. I, pl. XIII, p. 31, 1855 (Amazonie). — *Arius proöps* GÜNTHER, 1864, p. 148. — *Netuna proöps* BLEEKER, 1864, p. 62. [♂] *Sciadeichthys proöps*, JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 123 (de Porto Rico à Surinam). — *Arius valenciennesi* PELLEGRIN, 1908, p. 690. — *Tachysurus proöps*

MIRANDA RIBEIRO (A), 1911, p. 341 (Brésil). — *Sciadeichthys proöps* EIGENMANN, 1912, p. 136 (Georgetown). — *Arius proöps* PUYO, 1936, p. 125 à 128 (Rivière de Cayenne).

Formule des nageoires : D. 1, 6 ou 7; A. 16 à 19; P. 1, 10 à 11.

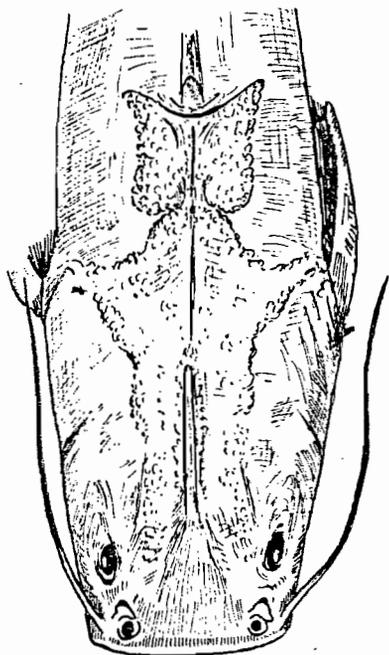


Fig. 32. — *Arius proöps* (vue dorsale céphalique).

Proportions : largeur quatre fois et demie dans la longueur du corps sans la nageoire caudale; tête environ trois fois dans longueur du corps sans la nageoire caudale; hauteur un peu plus de six fois dans longueur du corps sans la caudale; yeux une fois et demie dans longueur du museau et de six à huit fois dans longueur de la tête.

Excessivement déprimé dorso-ventralement, cet *Arius* diffère beaucoup quant à son aspect général, des « machoirans » jaunes et des « grondés », la tête est très aplatie, l'orifice buccal est proportionnellement moins large, les lèvres sont beaucoup plus minces que chez les autres *Arius*, les yeux sont plus gros que ceux des « machoirans » jaunes et beaucoup plus rapprochés aussi de l'extrémité du museau.

La forme du casque est bien particulière et le différencie des autres *Arius*; l'interépineux ressemble assez, quant à sa forme, à un papillon les ailes déployées; les opercules sont striés.

Trois paires de barbillons, mais la paire maxillaire est comparativement plus courte que chez les « machoirans jaunes »; elle atteint à peine le niveau de l'épine ossifiée des pectorales.

Dentition. — Elle se compose de deux bandes marginales (maxillaire et mandibulaire), de deux plaques palatines et de deux plaques vomériennes de forme quadrangulaire, presque toujours présentes, sauf chez les très jeunes poissons. Notons

aussi la présence des plaques pharyngiennes supérieures disposées chacune sur un coussin cutané et la forme contournée des deux plaques pharyngiennes inférieures.

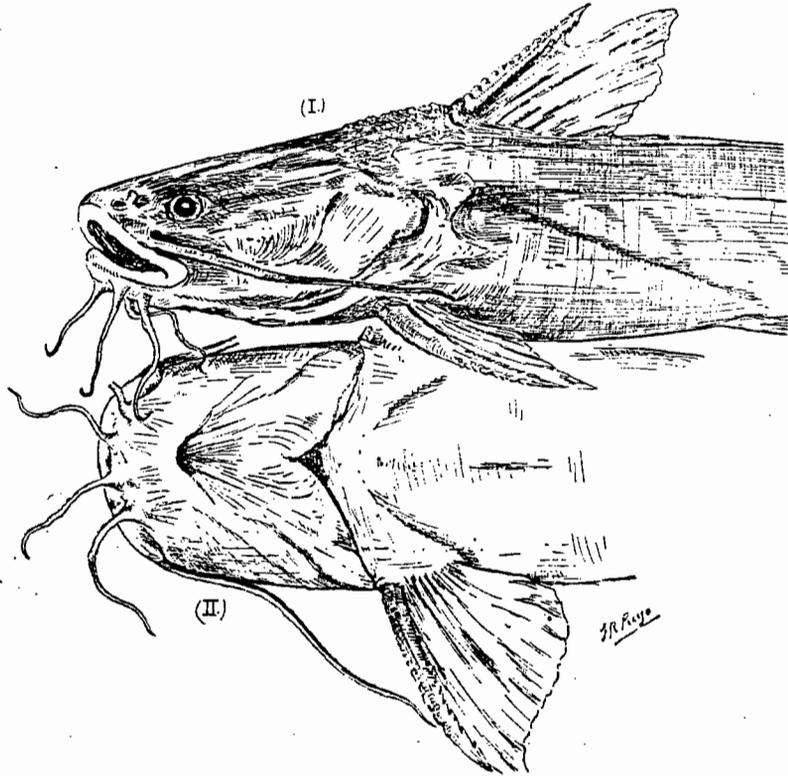


Fig. 33. — *Arius proöps*.

Coloration. — Ce poisson est blanc bleuté sur la région dorsale, et blanc nacré ou quelquefois ivoire sur la région abdominale.

Les barbillons sont, à leur naissance, blanchâtres, puis progressivement cendrés pour être à l'extrémité franchement bruns.

Habitat et mœurs. — Cet *Arius* est moins commun que certaines espèces précédemment décrites; assez fouisseur on le pêche difficilement au « palan », c'est presque toujours dans les « barrières chinoises » qu'on le capture.

La ponte a lieu pendant le mois de mai, et c'est pendant cette période et pendant le mois de juin que l'on rencontre un assez grand nombre de ces poissons dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, ainsi qu'à l'embouchure de la Mana, de l'Oyapock et du Mahury.

Les œufs sont plus colorés que ceux de *Arius luniscutis*; leur diamètre est de 17 millimètres environ; lorsqu'ils sont disposés en masse pour la couvaison, dans la gueule du mâle ils prennent une coloration rosée caractéristique.

La longueur de l'*Arius proöps* atteint au maximum 800 millimètres et son poids est alors de 8 kg. 500.

11. *Arius albicans* CUVIER et VALENCIENNES. — *Bagrus albicans*, *Arius albicans*, *Arius agyroleuron* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XIV, p. 457 et suivantes, XV, 1839-40 (Amérique du Sud). — *Tachysurus albicans* MIRANDA

RIBEIRO, 1911, p. 347 (Brésil). — *Arius albicans*, PUYO, 1936, p. 127 et 128 (Guyane française).

Ce Silure est aussi un « machoïran blanc ».

Formule des nageoires : D. I, 7; A. 19; P. I, 11.

Proportions : corps très déprimé dorso-ventralement, tête contenue trois fois à trois fois 3/4 dans la longueur du corps dans la caudale.

Ce Silure est plutôt marin ne remontant, du moins en Guyane française, que très rarement les estuaires; très déprimé et d'allure plus élégante que l'*Arius proöps*, ce poisson a une tête qui devient plus étroite au fur et à mesure que, partant des yeux, on se rapproche du bout du museau.

Le bouclier céphalique a une grande analogie avec celui de l'*Arius luniscutis*, en effet, l'interépineux très épais à la forme lunée, ou plus exactement d'un croissant très large.

Coloration. — Les barbillons (maxillaires) sont bruns surtout vers leur extrémité; la région céphalique dorsale et le dos sont gris très argenté; les flancs, la poitrine et le ventre sont entièrement blancs, les nageoires hyalines, sauf l'anale recouverte d'un épais mucus, sont blanchâtres et légèrement rosées au moment de la reproduction; d'ailleurs pendant cette même période les joues, et la poitrine se colorent de rose vif.

Habitats et mœurs. — Cet *Arius* ne se pêche presque toujours qu'avec la « courtine », sorte de « mugelière » et le long des côtes vaseuses, rarement dans les estuaires.

C'est vers le mois de mai qu'ils se pêchent alors en grand nombre; c'est la période de la ponte et de la couvaïson.

Pour le différencier de l'*Arius proöps*, les pêcheurs dénomment souvent l'*Arius albicans* le « grand machoïran blanc », le poids moyen atteint très souvent 8 kilogs et sa longueur est alors d'environ 850 millimètres. Signalons que vers l'îlet de « l'Enfant perdu » on pêche des « grands machoïrans blancs » de 1 m. 50 de long et d'un poids variant de 20 à 30 kilogs.

12. *Arius parkeri* (TRAILL). Fig. 34-35-12-XII. — *Silurus parkeri* TRAILL, Mém. Wern. Soc., vol. VI. p. 337, pl. 6, 1832. — *Arius quadriscutis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 111 (Cayenne et Mana). — *Arius parkeri* GÜNTHER, 1864, p. 153. — *Netuma quadriscutis* BLEEKER, 1864, p. 59. — *Selenaspis parkeri* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 125. — *Arius quadriscutis* PELLEGRIN, 1908, p. 590. — *Sciadeichtys parkeri* EIGENMANN, 1912, p. 137-138 (Georgetown). — *Arius parkeri* PUYO, 1936, p. 128 à 130 (estuaires des rivières guyanaises).

Ce poisson est le « bressou » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. I. 6 ou 7, A. 19, P. I, 11 à 12.

Ce Silure diffère par sa forme des *Arius* déjà décrits.

Proportions : hauteur contenue au plus cinq fois dans la longueur totale sans la caudale; largeur au plus quatre fois; longueur de la nageoire caudale contenue quatre fois dans longueur du corps sans la caudale.

Ce poisson est caractérisé par la position de son orifice buccal disposé ventralement; la mâchoire supérieure un peu plus longue que la mandibule, et le chanfrein convexe rabattent la bouche vers le bas.

Le bouclier céphalique a une forme bien particulière, l'interépineux très développé a une allure quadrangulaire à bords légèrement concaves, ce qui lui a valu l'appellation « quadriscutis », donnée par CUVIER.

Les barbillons maxillaires assez bien développées dépassent légèrement le niveau de l'origine des nageoires pectorales; les quatre barbillons mandibulaires sont relativement courts.

Nageoires assez semblables à celles des autres *Arius*, mais aux épines ossifiées moins acérées.

Dentition. — Ressemble beaucoup à celle de l'*Arius grandicassis*; les plaques pharyngiennes supérieures disposées sur un coussin cutané.

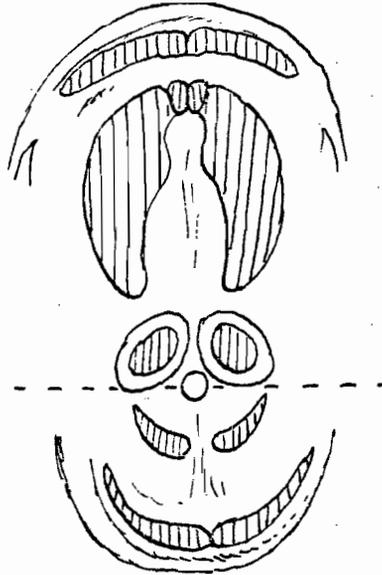


Fig. 34. — *Arius parkeri* (dentition) [E].

Coloration. — La couleur d'ensemble tire au jaune ocre, la partie céphalique est brune, les barbillons bruns et jaunes; pendant la période de la reproduction, toutes ces couleurs s'avivent et les joues en particulier prennent une coloration rosée.

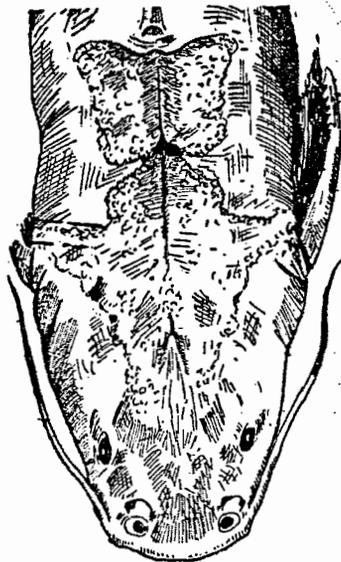


Fig. 35. — *Arius parkeri* (vue dorsale céphalique).

Habitat et mœurs. — Ce Silure de taille moyenne ne dépasse jamais le poids de 1 kilog; c'est un poisson fouisseur, mais malgré tout un très bon nageur; on le pêche le plus souvent avec « les barrières chinoises » et il hante les estuaires de la plupart des fleuves et des rivières côtières, surtout pendant le mois d'avril, mais la ponte a lieu pendant la période comprise entre le début du mois de septembre et la fin du mois d'octobre; pendant la première moitié de décembre on peut encore pêcher des mâles effectuant la couvaison buccale.

Les œufs sont beaucoup plus petits que ceux des espèces précitées; leur diamètre est de 9 millimètres à 11 millimètres.

13. *Arius rugispinis* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 12-XIII, 36-37. — *Arius rugispinis* CUVIER et VALENCIENNES. Hist. Nat. Poiss. vol. XV, p. 77, 1840 (Cayenne). — *Hexanematichthys rugispinis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 130 (Surinam) à Para). — *Hexanematichthys rugispinis* EIGENMANN, 1912, p. 147-148 (Georgetown). — *Tachysurus rugispinis* MIRANDA RIBEIRO, 1911 (Brésil). — *Arius rugispinis* PUYO, 1936, p. 130 à 132 (Rivière de Cayenne).

Ce silure est le « Petit gueule » des Guyanais.

Formule des nageoires : D.I., 6 à 7 ; A. 19 à 20.

Proportions : hauteur près de six fois dans longueur du corps sans la nageoire caudale ; largeur quatre fois et demie dans longueur du corps sans la caudale ; longueur de l'épine ossifiée de la dorsale, environ sept fois dans la longueur totale du poisson ; cette épine est légèrement plus longue que la hauteur du silure.

La dénomination « petit gueule » donnée par les créoles de la colonie à cet *Arius* marque bien l'un des caractères le plus remarquable ; en effet, ce silure a une ouverture buccale très étroite et dirigée ventralement en raison de la prédominance du maxillaire et de la convexité très accentuée du chanfrein.

L'orifice buccal est franchement infère; la paire de barbillons maxillaires atteint à peine la partie postérieure du cubital ; les deux paires mandibulaires courtes sont d'égale longueur.

Les yeux sont beaucoup plus petits que ceux de l'*Arius parkeri*.

La partie supérieure céphalique bien protégée par le prolongement occipital dont la forme est tronconique presque triangulaire (interpariétal), ne possède qu'un inter-épineux de petite dimension, en forme de croissant.

Dentition assez semblable, dans son ensemble, à celle de l'*Arius parkeri* ; elle en

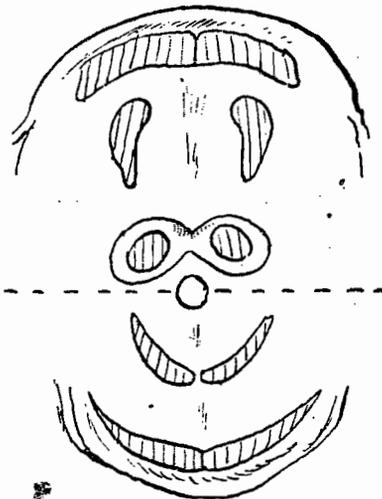


Fig. 36. — *Arius rugispinis* (dentition) [B].

diffère par le moins grand développement des plaques palatines et la soudure des coussins cutanés pharyngiens supérieurs ; parfois la plaque maxillaire est plus courte que celle de la précédente espèce.

Nageoires. — 1° Nageoire dorsale : l'épine osseuse est très droite, fine et pointue, son extrémité est serratiforme, les autres rayons sont moins longs et détachés, presque jusqu'à leur base, de celle-ci.

La surface antérieure de l'épine ossifiée est couverte par une ligne de fortes modosités, d'où son aspect rugueux (*rugispinis*).

2° Nageoires pectorales : elles sont armées d'une épine osseuse, portant, à son extrémité, des denticularions aiguës, tant sur la face antérieure que sur l'arête postérieure, les premiers rayons mous dépassent en longueur cette première épine.

3° Nageoires abdominales : elles sont arrondies à leur extrémité.

4° Nageoire caudale : très forte, le pédoncule caudal est fortement musclé ; les lobes sont sensiblement de longueur égale.

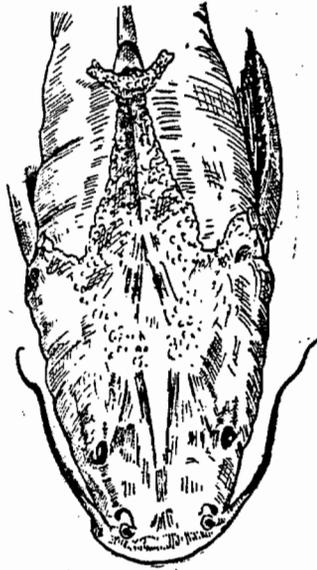


Fig. 37. — *Arius rugispinis* (vue dorsale céphalique).

Coloration. — La coloration de l'*Arius rugispinis* est d'un vert foncé mélangé de traînées bleues et jaunes ; principalement dans la région des flancs.

Au moment de la reproduction, mâles et femelles ont toute la région antérieure du museau, y compris les lèvres (d'ailleurs très minces) et la partie comprise entre les deux paires de narines, teintées d'un beau rouge vermillon ; cette teinte est répartie sous forme de larges maculations, la partie inférieure de la tête prend, pendant la même période, une teinte vive jaune vert ; les barbillons maxillaires se teintent de rouge vermillon surtout à leur base.

Habitat et mœurs. — Ces *Arius* vivent en grande quantité dans les estuaires des fleuves mais surtout des rivières côtières, on en prend un grand nombre dans la rivière de Cayenne, avec les « barrières chinoises » pendant la période comprise entre la fin du mois de septembre et le début du mois de novembre, époque qui correspond à leur reproduction ; de nombreux mâles couvant les œufs sont pris souvent dans la deuxième quinzaine du mois de novembre.

Le diamètre des œufs est d'environ 14 à 15 millimètres, de couleur presque rouge leur nombre dépasse le chiffre habituel et est de 30 à 35.

L'*Arius rugispinis* passe pour être l'un des meilleurs poissons au « boucanage », car sa chair prend alors un goût délicat, et de plus se conserve longtemps. Le poids maximum de cette espèce est d'environ 1 kilogramme; enfin nous signalerons que les poissons de cette espèce émettent dans l'eau de petits croassements que l'on distingue à peine, mais qui, lorsque ces *Arius* sont hors de l'eau, peuvent être représentés par « crooakk ».

14. *Arius fissus* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 38-12-XIV. — *Arius fissus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, p. 107, 1840 (Cayenne). — *Arius nuchalis* GÜNTHER, 1864, p. 171 (Guyane anglaise). — *Arius punctatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 108 (Buenos-Ayres). — *Tachysurus fissus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 131. — *Tachysurus nuchalis* GÜNTHER, JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 131; A. MIRANDA RIBEIRO, p. 340 (en Guyane anglaise d'après GÜNTHER et au Brésil, localité de Marajo).

C'est le « Michelot » des Cayennais.

Formule des nageoires : D.I., 6 ou 7; A., 21; P.I., 10.

Remarque. — Souvent confondu avec *Arius spixi*, ce silure en diffère essentiellement par sa courte tête, la longueur de ses barbillons et l'allure beaucoup plus trapue de son corps, par les arêtes de l'épine de la dorsale faiblement denticulées, et par la présence d'une arête médiane osseuse sur le prolongement occipital.

Proportions : la tête est aussi longue que large, d'où forme presque conique, contenue environ quatre fois et demi dans longueur totale; hauteur environ cinq fois, yeux petits.

L'*Arius fissus* diffère beaucoup par sa taille de l'espèce précédemment décrite; la hauteur du corps est proportionnellement plus grande, le pédoncule caudal plus court, les lobes caudaux moins écartés et de même longueur; les fentes operculaires

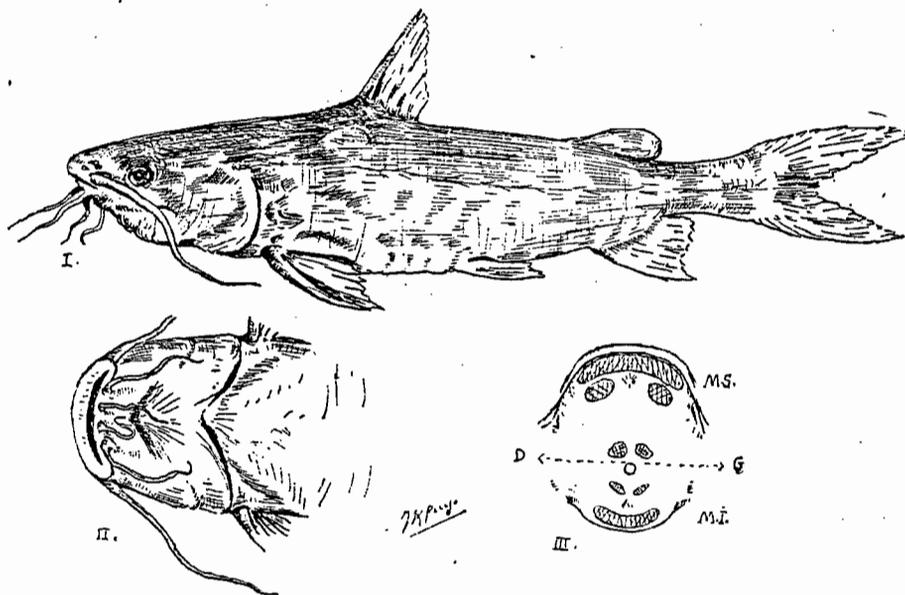


Fig. 38. — *Arius fissus* : I. Vue de profil; II. Vue ventrale; III. Dentition.

sont arrondies (courbes) et disposées dans le sens vertical; le profil de la région céphalique est moins convexe et souvent presque horizontal; le casque d'allure trian-

gulaire est très étroit, aussi long que large ; la rainure de la fontanelle n'arrive pas à la base du prolongement occipital ; la plaque prédorsale à peine accusée forme un léger arc de cercle, l'ouverture buccale est subterminale, le maxillaire est orné marginalement d'une plage de dents de velours de forme courbe arrondie à ses deux extrémités ; présence de deux plaques dentaires, palatines en forme de triangles aux côtes courbes, de deux paires de plaques pharyngiennes sans coussinets cutanés (une paire supérieure, une paire inférieure) ; la mandibule est ornée d'une plage dentaire marginale assez semblable à celle disposée sur les maxillaires, mais un peu moins développée.

Les barbillons maxillaires atteignent à peine l'origine des nageoires pectorales, les deux paires mandibulaires de longueur sensiblement égale sont très courtes.

La deuxième épine de la dorsale est fine et présente sur ses deux arêtes de fines denticulations très aiguës, la base seule de l'arête antérieure est à peine chagrinée, la longueur de cette épine est contenue environ une fois et demi dans la longueur de la tête, l'épine des pectorales est arquée et très pointue, elle est aussi longue et plus robuste que celle de la dorsale.

La nageoire adipeuse est courte, plus ramassée et moins pédonculée que celle de l'*Arius spixi* ; son origine prend à peu près sur la perpendiculaire élevée de l'origine de l'anale ; la caudale est fourchue, mais les lobes caudaux sont moins écartés et relativement plus courts que ceux de l'espèce précédente.

Coloration. — Couleur générale bleu ardoise avec, sur la région dorsale, à l'époque de la ponte et au moment de la reproduction, des traînées verdâtres, la région ventrale est blanchâtre, plus claire que chez *Arius spixi* ; le casque et la partie supérieure céphalique sont marron verdâtre ; l'extrémité du museau est jaune et les opercules irisés surtout pendant la couvaison (chez les mâles) ; la mandibule est jaune verdâtre, les barbillons rougeâtres deviennent rouge vif au moment de la reproduction, les nageoires sont ocre clair, la caudale a ses rayons médians plus foncés ; l'adipeuse est bleuâtre.

Habitat et mœurs. — Même habitat que l'espèce précédente ; ce poisson est beaucoup plus commun, on le pêche à la ligne et il sert le plus souvent d'appât. Ce Silure, de petite taille, ne dépasse jamais 200 millimètres de long ; il se reproduit vers le mois de novembre, les œufs sont couvés dans la bouche du mâle.

15. *Arius spixi* (AGASSIZ). Fig. 39. — *Pimelodus spixii* AGASSIZ, Selecta Gen. et spec. Pisc. Brésil, p. 19, 1829. — *Arius spixii* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 106 (Cayenne). — GÜNTHER, 1864, p. 172. — BLEEKER, 1864, p. 53, pl. 4, fig. 2 (Surinam). — *Arius spixi* EIGENMANN, 1912, p. 145, 146, pl. IX, fig. 2 (Georgetown et mahaïca en Cayenne anglaise). — *Tachysurus spixi* A. MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 339-340 (de Santos à Surinam). — *Tachysurus spixi* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 131 (Côtes de Guyane et Brésil).

Ce Silure, assez commun dans les eaux de l'île de Cayenne, est dénommé « Mangango » ou « Madamango » par les créoles de la Guyane.

Formule des nageoires : D. I. 6 ou 7 ; A. 21 ; P. I. 10.

Remarque. — Cet *Arius* a été souvent confondu avec *Arius fissus*, dont pourtant il diffère par de nombreux caractères, en particulier par son aspect beaucoup plus élancé, par la longueur des barbillons mandibulaires et par l'arête antérieure de l'épine de la dorsale qui est granuleuse (1).

Proportions : tête contenue plus de quatre fois ($4 \frac{2}{3}$) dans la longueur totale du corps, hauteur plus de cinq fois ; museau environ trois fois dans longueur de

(1) L'*Arius arenatus*, CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 106 (Cayenne) est une espèce similaire à *Arius spixi* (spécimen du Mus. d'Hist. nat. de Paris).

la tête, diamètre des yeux plus de sept fois, parfois huit fois dans longueur totale de la tête; quatre fois dans espace interorbitaire.

Le corps de ce poisson est élancé, et moins aplati dorso-ventralement que la plupart des autres *Arius*. La bouche est d'ouverture modérée et disposée ventralement

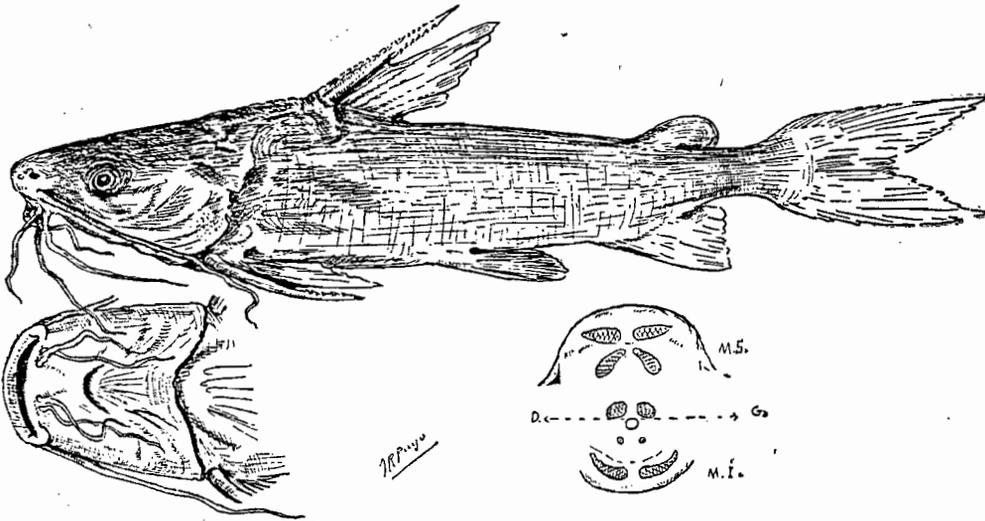


Fig. 39. — *Arius spixi*.

(légèrement infère) car la mâchoire supérieure fait légèrement saillie, le maxillaire est orné d'une plaque de dents de velours partagée en son milieu par un léger sillon qui, chez les jeunes sujets, fait souvent défaut; faisant suite à cette plaque on trouve une paire de plaques palatines de forme ovulaire; le plus souvent chez les individus adultes ces plaques sont granuleuses; signalons aussi la présence de deux paires de plaques pharyngiennes une supérieure l'autre inférieure, non disposées sur des coussins cutanées, la mâchoire inférieure est ornée d'une plaque dentaire marginale qui, chez les adultes, est divisée en deux par un sillon transversal médian.

Le profil céphalique dorsal de l'extrémité du museau jusqu'au début de la région occipitale est légèrement convexe; les ouvertures operculaires courbes sont disposées obliquement, les extrémités des deux barbillons maxillaires dépassent de 10 à 20 millimètres la base de l'épine des nageoires pectorales, et même chez certains sujets atteignent les extrémités des pectorales repliées le long du corps, présence de deux paires de barbillons mandibulaires, la paire postérieure la plus longue atteint et parfois dépasse légèrement l'origine de l'épine des pectorales.

Le casque de cet *Arius* est reconnaissable à sa forme vaguement triangulaire aux bords latéraux un peu concaves; la plaque prédorsale a la forme d'un fer à cheval dont les branches courtes seraient écartées; l'ensemble a un aspect granuleux chez les jeunes sujets et réticulé avec de légers sillons chez l'adulte; présence d'une fontanelle relativement étroite et longue se terminant en pointe aux deux extrémités. Les yeux sont petits, latéraux et disposés juste au-dessus de l'horizontale tirée des commissures de l'ouverture buccale.

La deuxième épine de la nageoire dorsale est rectiligne ou très légèrement arquée, son arête antérieure est granuleuse, son arête postérieure finement dentelée, l'adi-

peuse est arrondie et légèrement pédonculée, sa base prend naissance un peu en arrière de la perpendiculaire élevée de l'origine de l'anale, la caudale très fourchue a ses deux lobes très écartés, le supérieur très légèrement plus grand, l'épine des pectorales est aplatie sur ses deux faces et arquée, son arête postérieure seule est hérissée de dents aiguës, la pointe est très acérée, le pédoncule caudal est aminci et presque cylindrique.

Coloration. — La couleur générale est d'un bleu laiteux sale, la partie céphalique est marron « tête de nègre » et, tout particulièrement, le casque sur lequel se détache en clair la fontanelle, le museau est jaunâtre, les joues sont, au moment de la reproduction, teintées de rose, pendant la même période, la région abdominale est brillante et légèrement argentée, en d'autres temps elle est blanchâtre, les barbillons rougeâtres en temps ordinaire, deviennent rouge vif à l'époque de la reproduction, et tout particulièrement les barbillons mandibulaires.

Habitat et mœurs. — Le « Madamango » se trouve communément dans tous les estuaires des fleuves et des rivières côtières de la colonie, et tout particulièrement dans les eaux boueuses des ports; on le pêche à la ligne; il n'est d'ailleurs estimé que par l'élément pénal ou très pauvre de la colonie. La longueur de ce *Silure* est au maximum de 300 millimètres; l'époque de la reproduction se place vers le mois de novembre, on observe alors la couvaison buccale effectuée par les mâles.

GROUPEMENT DES ESPÈCES GUYANAISES DU GENRE *ARIUS*.

On peut réunir les différentes espèces guyanaises du genre *Arius* en trois groupes.

Le premier groupe ne comprend que des *Arius* marins, vivant dans les eaux littorales, sur les fonds rocheux ou sur certains bancs de sable ou de vase; ces espèces marines sont représentées par deux *Arius*, la première espèce est l'*Arius luniscutis* CUVIER et VALENCIENNES, c'est un poisson anadrome, car il vient pondre et couvrir dans les estuaires des fleuves et des rivières côtières, principalement sur les fonds sablonneux, se déplaçant beaucoup suivant les saisons, il est avant tout nageur, il poursuit souvent les bancs nomades de crustacés, en particulier de crevettes; la deuxième espèce est l'*Arius albicans* CUVIER et VALENCIENNES elle aussi marine, mais qui en période de reproduction remonte les embouchures des cours d'eau guyanais.

Le deuxième groupe comprend un plus grand nombre d'espèces toutes benthiques, mais se déplaçant pour venir à la surface lorsque le necton abonde.

Dans ce groupe nous trouvons une adaptation progressive à la vie benthique et fouisseuse, c'est ainsi que les espèces suivantes : *Arius clavispinosus*, *Arius bonneti*, *Arius despaxi*, *Arius physacanthus*, ont déjà le corps, mais surtout la région céphalique, déprimée dorso-ventralement, caractère qui indique une tendance à la vie fouisseuse, ils sont omnivores mais aussi géophages, à ces espèces nous joindrons l'*Arius proöps* qui tout en étant fouisseur remonte assez souvent à la surface, dans les eaux peu profondes, pour rechercher sa nourriture.

Avec les *Arius stricticassis*, *Arius parmocassis*, *Arius grandicassis* et *Arius vandeli* nous nous trouvons en présence d'espèces beaucoup plus fouisseuses, d'ailleurs la partie céphalique de ces *Silures* prend une forme et un profil bien caractéristiques comparable dans une certaine mesure avec la région céphalique de certains poissons cuirassés du « primaire ». Un autre caractère tend à confirmer cette adaptation, c'est la position antéro-ventrale de l'orifice buccal.

Le troisième groupe comprend des *Arius* qui sont presque exclusivement géophages, fouissant dans les bancs voyageurs de vase molle (alluvions). De ce fait,

ils sont adaptés aussi aux déplacements et sont de bons poissons nageurs. Nous citerons l'*Arius parkeri* et l'*Arius rugispinis*; ces poissons ont un orifice buccal très étroit, le chanfrein est très convexe et leurs yeux excessivement petits. Grâce à la position particulière de la fente buccale, ils peuvent, tout en se déplaçant, absorber ou brouter les matières organiques contenues dans les alluvions rassemblées en bancs se déplaçant au gré du courant.

Le dernier groupe comprend les *Arius fissus* et *spixi*, qui se sont localisés surtout dans les ports et les villages côtiers, ou vivant d'un régime mixte ils se sont adaptés à une vie sédentaire, ne se nourrissant que de déchets rejetés par les égouts et les canalisations soit de Cayenne, soit des villages côtiers répartis le long du littoral à l'embouchure des rivières côtières; quoique fousseurs, ils sont bons nageurs et viennent très souvent à la surface où les pêcheurs et les enfants les capturent à la ligne pour les faire servir d'appâts dans divers engins de pêche.

Gen. SELENASPIS BLEEKER.

Selenaspis BLEEKER, Ichthy. Arch. Ind. Product., vol. I, p. 162, 1858.

Ce genre diffère du genre *Arius* CUVIER et VALENCIENNES par la présence d'un repli cutané transversal réunissant entre elles les deux narines postérieures (caractère constant).

Caractères :

1° Casque ou bouclier céphalique. — Dans le genre *Selenaspis* le bouclier céphalique a aussi une forme particulière suivant les espèces; l'interépineux et l'interpariétal ont chacun un dessin particulier; la région céphalique est plus ou moins d'aspect chagriné; le bouclier céphalique peut servir à la détermination des espèces.

2° Narines. — Deux paires de narines, présence constante chez tous les poissons du genre *Selenaspis* d'une membrane érectile réunissant les bords des narines de la paire postérieure.

3° Barbillons. — Il y a toujours trois paires de barbillons; une paire de barbillons maxillaires les plus longs et deux paires de barbillons mandibulaires toujours plus courts.

4° Peau. — La peau des Siluridés du genre *Selenaspis* est dépourvue d'écailles, mais elle est toujours recouverte d'une couche de mucus coloré.

5° Pores. — Présence de nombreux pores, visibles seulement après l'enlèvement de la couche de mucus.

6° Dentition. — La dentition est formée de plaques dentaires constituées par des dents de velours; la répartition est assez semblable à celle du genre *Arius*, on peut noter cependant que les bandes marginales (maxillaire et mandibulaire) sont fractionnées en deux portions distinctes, surtout la bande marginale mandibulaire.

7° Nageoires. — Nageoires dorsale et pectorales pourvues d'une épine osseuse acérée et le plus souvent à extrémité serratiforme.

8° Cubital. — Les deux cubitiaux sont armés chez les poissons adultes de pointes acérées, une sur chaque cubital; ces pointes n'apparaissent qu'au moment de la reproduction, de la ponte et de la couvain; elles sont dirigées vers la partie postérieure du corps et parallèlement à celui-ci, leur longueur atteint souvent 1 millimètre et demi.

Reproduction, ponte, couvaion. — La reproduction, la ponte et la couvaion, celle-ci par les mâles, s'effectuent de la même façon que dans le genre *Arius*; cependant il faut noter la petitesse relative des œufs.

Dimorphisme sexuel. — Aucune différence morphologique externe entre les deux sexes; au moment de la reproduction, les mâles sont colorés de vives couleurs (robe de noce), et les nageoires abdominales deviennent turgescents.

ESPÈCES GUYANAISES DU GENRE *SELENASPIS*:

1. *Selenaspis passany* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 40-41-12-XV. — *Bagrus passany* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XV, p. 458, 1839 (Guyane française). — *Galeichthys passany* JORDAN, 1886, p. 559. — *Selenaspis passany* EIGENMANN, 1912, p. 141 (Georgetown). — *Sciadeichthys passany* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 124 (Cayenne). — *Selenaspis passany* PUYO, 1936, p. 133 à 135 (Littoral de Guyane fr.).

C'est le « passany » ou « passami » des Cayennais.

Proportions : la largeur de la tête (plus grande largeur) est contenue un peu moins de cinq fois dans la longueur totale, la hauteur est à peine supérieure à la moitié de la largeur.

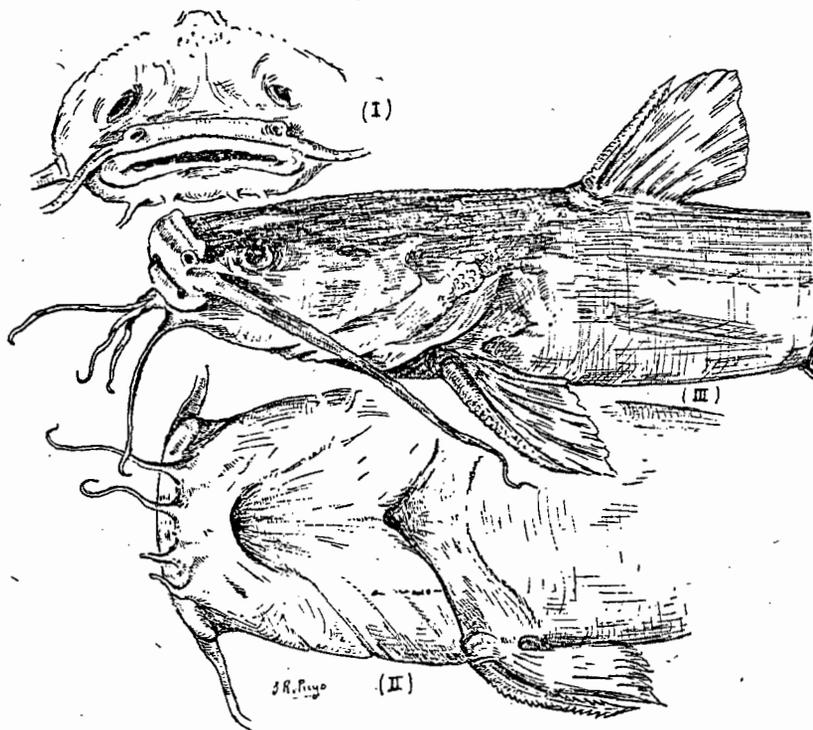


Fig. 40. — *Selenaspis passany* : I. Tête de face; II. Vue ventrale; III. Vue de profil.

Ce poisson, très caractéristique du genre, est excessivement déprimé dorso-ventralement, on est frappé du peu d'élévation du corps et de la grande largeur de toute la région céphalique.

La mandibule fait très faiblement saillie, la partie antérieure du museau est légèrement spatulée; trois paires de barbillons, la paire maxillaire est la plus longue.

Les narines postérieures sont reliées par un repli cutané à bord linéaire, disposé transversalement par rapport à l'axe antéro-postérieur du corps.

Cette membrane excessivement sensible est érectile et doit permettre au « passany » la recherche dans la vase des particules alimentaires.

Au moment de la reproduction apparaît sur chaque cubital une petite pointe cornée dure et aiguë dirigée en arrière, sur des spécimens (mâles) de 500 millimètres de longueur totale, ces épines atteignaient 0 mm. 5, chez quelques vieux sujets elles ont parfois 1 millimètre de long.

Ces pointes ne peuvent représenter que des ornements (productions cutanées) ou de faibles appareils défensifs chez les mâles pendant la reproduction, mais surtout pendant la couvaison; chez les femelles pendant la ponte.

Le bouclier céphalique a un aspect chagriné, le premier interépineux a une forme caractéristique, l'épine ossifiée de la nageoire dorsale est fine et très pointue; elle ne présente pas la robustesse des épines ossifiées du genre *Arius*, son extrémité serratiforme est ornée de fines denticulations très aiguës.

Les épines des nageoires pectorales sont fortement denticulées.

Dentition. — La dentition de ce *Silure* est caractérisée par le fractionnement en deux bandes distinctes des plages de dents de velours qui bordent le maxillaire et la mandibule. Notons aussi la suture des plaques palatines avec les plaques vomériennes.

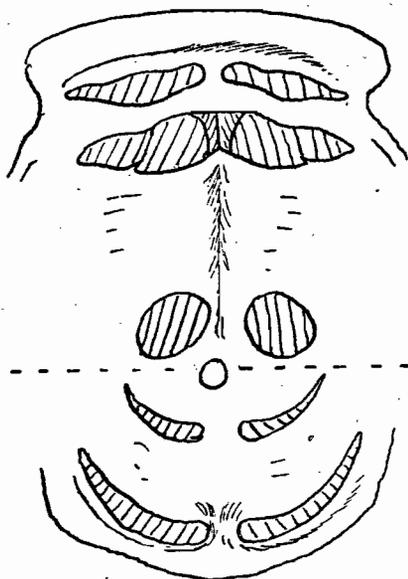


Fig. 41. — *Selenaspis passany* (dentition).

Coloration. — Le *Selenaspis passany* a une coloration vive, vert foncé pour les régions céphaliques et dorsale, vert grisâtre pour la partie ventrale; pendant l'époque de la reproduction, ce poisson est revêtu d'une très belle « robe de noce », vert bleuté, vert jaune et jaune citron (joues et mandibule); les nageoires sont alors beaucoup plus rouges et les abdominales deviennent turgescentes.

Habitat et mœurs. — C'est un Silure marin; on le pêche le plus souvent le long du littoral avec les « courlines », il est peu commun, cependant on peut en capturer un certain nombre au moment des deux pontes annuelles correspondant aux deux saisons sèches, début du mois d'avril et mois d'octobre.

Les œufs du « passany » ne dépassent pas le nombre de 26; chaque œuf a un diamètre de 14 millimètres, la coloration est blanchâtre. Au bout de huit jours l'alevin se dessine très nettement sous l'enveloppe et son corps apparaît alors sous la forme d'un fuseau sombre, deux points noirs marquent les yeux.

Pendant la même période on observe les mouvements d'ondulation très amples du jeune alevin. Au bout de dix à douze jours, les œufs éclosent et les jeunes « passany » se développent alors très vite, atteignant 85 millimètres de long quinze jours après l'éclosion.

Les alevins sont de couleur brune et les couleurs vives n'apparaissent que très tardivement.

Le « passany » a une chair excellente; il peut atteindre une assez grande taille et son poids atteint alors 15 kilogrammes environ.

2. *Selenaspis herzbergii* (BLOCH). Fig. 42 à 44 et fig. 12-XVI. — *Silurus herzbergii* BLOCH, Fishc. vol. VIII, p. 33, pl. 367, 1794 (Surinam). — *Pimelodus argenteus* LACÉPÈDE, 1801, p. 94-102. — *Bagrus pemecus* CUVIER et VALENCIENNES, 1839, p. 456 (Mana). — *Bagrus herzbergii* CUVIER et VALENCIENNES, 1839, p. 453 (Mana). — *Bagrus mesops* CUVIER et VALENCIENNES, 1839, p. 456 (Guyane). — *Arius herzbergii* GÜNTHER, 1864, p. 144 (Demerara). — VAILLANT, 1900, p. 124 (Mahury). — PELLEGRIN, 1908, p. 00 (Guv. fr.). — *Selenaspis herzbergii* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 124 (de Cayenne à Parâ). — EIGENMANN, 1912, p. 139 (Georgetown). — PUYO, 1936, p. 136 à 138 (Oyapock et rivière de Cayenne).

Cette espèce est le « pémécou » des pêcheurs cayennais.

Proportions : largeur contenue un peu plus de cinq fois dans la longueur totale; hauteur environ sept fois; longueur de la caudale égale à la largeur.

La partie antérieure céphalique est très déprimée, mais la largeur de la tête est proportionnellement moins grande que chez l'espèce précédente ce qui permet de le distinguer de prime abord.

Les mâchoires sont ornées de trois paires de barbillons; la paire maxillaire étant la plus longue dépasse légèrement la ligne d'origine des nageoires pectorales; la longueur de la paire maxillaire est inférieure à la longueur de la distance qui sépare le bout du museau de l'extrémité de l'épine osseuse pectorale redressée.

Le bouclier céphalique est fortement chagriné et les granulations et nodosités sont visibles même dans la région des yeux; le bouclier a une forme particulière, l'interépineux ressemble à un croissant aux pointes tronquées.

Les yeux plutôt petits sont très rapprochés de la bordure du maxillaire.

Les narines postérieures sont réunies, comme dans l'espèce précédente, par un repli cutané; mais alors que chez le *Selenaspis passany* il possédait un bord régulier, chez le *Selenaspis herzbergii* la marge externe est dentée, de quatre à six festons arrondis.

Dentition. — Assez semblable à celle du « passany », la dentition du « pémécou » est caractérisée par un moins grand développement des plaques palatines qui ne se soudent pas et une séparation très marquée, en deux parties, de la plaque marginale mandibulaire.

Nageoires. — Les pectorales et la dorsale sont comme chez l'espèce précédente, munies d'épines ossifiées, cependant l'épine de la dorsale est plus forte, surtout à la base, que celle de la dorsale du « passany ».

Cubital. — Nous observons sur le « pémécou » au moment de la reproduction, l'apparition sur chaque cubital d'une petite épine dont la longueur chez certains poissons adultes atteint 1 millimètre.

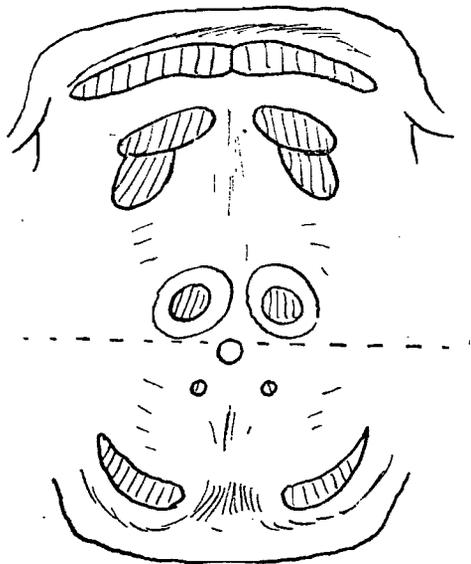


Fig. 42. — *Selenaspis herzbergii* (dentition).

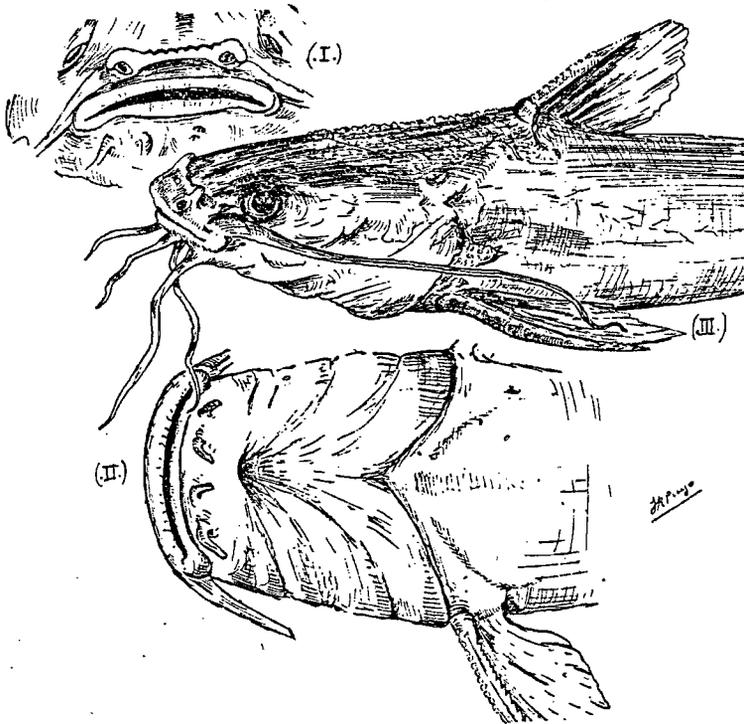


Fig. 43. — *Selenaspis herzbergii* : I. Orifice buccal; II. Vue ventrale; III. Vue de profil.

Coloration. — La coloration de ce poisson est remarquable; la région céphalique est bleue, quelques traînées jaunâtres marbrent la partie postérieure de la tête et les joues, la partie dorsale du corps est de couleur bleutée sombre, la région ventrale blanche; les barbillons mandibulaires ont une coloration gris clair ou blanche, les barbillons maxillaires sont brun noirâtre.

Au moment de la reproduction, de la ponte et de la couvaion, ces couleurs s'avivent fortement.

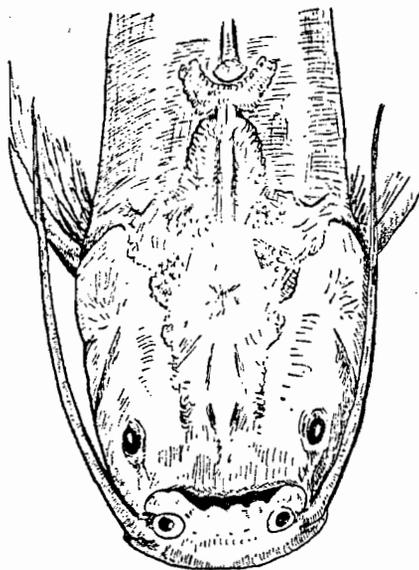


Fig. 44. — *Selenaspis herzbergii* (Vue dorsale céphalique).

Habitat et mœurs. — Ce Silure se prend dans les eaux saumâtres et principalement dans l'embouchure de l'Oyapock, du Mahury et de la rivière de Cayenne. Ces poissons remontent assez haut dans les rivières, parfois de 15 à 20 kilomètres; la reproduction a lieu à partir de la fin du mois de septembre jusqu'au début de novembre; vers cette époque, l'on pêche des mâles couvant les œufs, ceux-ci sont relativement petits, au nombre de 22 à 26 ils ont environ 10 à 12 millimètres de diamètre.

Très souvent, une deuxième ponte a lieu vers la mi-avril, époque pendant laquelle on le pêche, principalement au « palan », car il mord facilement aux hameçons (crevettes) de ces engins de pêche.

Le poids moyen du *Selenaspis herzbergii* est de 1 kg. 500 environ.

Gen. BRACHYPLATYSTOMA BLEEKER, 1863.

Les espèces appartenant à ce genre sont surtout caractérisées par la longueur de la tête et son allure excessivement déprimée dorso-ventralement; le plus souvent, les barbillons sont excessivement développés et les nageoires pectorales, dorsale et surtout caudale portent de longs prolongements qui, très souvent, sont aussi longs que la longueur du corps de ces poissons.

1. *Brachyplatystoma rousseauxii* (CASTELNAU). Fig. 45-46. — *Brachyplatystoma rousseauxii* A. MIRANDA RIBEIRO, Arch. Mus. Nac., Rio de Janeiro, vol. XVI, p. 327, fig. 128, 1911, p. 328 (Amazone et tributaires). E. C. STARKS, 1913, p. 27, 28 (Parâ).

Ces poissons sont dénommés « torche » par les pêcheurs et les créoles de Guyane, sans doute en raison des filaments nombreux qui ornent les lobes de la nageoire caudale de cette espèce et qui avec les barbillons et les prolongements des rayons dorsaux leur donnent l'aspect d'une brandon entouré de flammes.

Formule de nageoires : D. I. 6; A. 13 à 14 (15?).

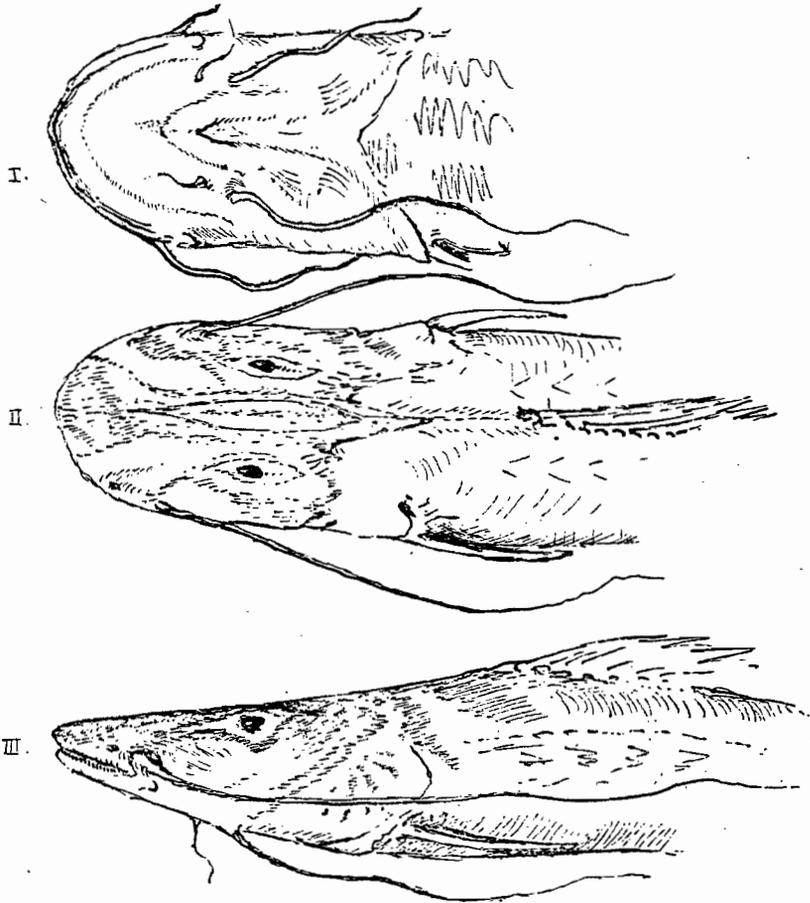


Fig. 45. — *Brachyplatystoma rousseauxii* : I. Vue ventrale céphalique; II. Vue dorsale; III. Vue de profil.

Proportions : tête contenue trois fois et demi environ dans la longueur totale du corps; hauteur plus de six fois; museau sept fois au moins dans la longueur totale; diamètre des yeux sept fois à sept fois et demi dans la longueur du museau et environ quatre fois dans l'espace interorbitaire.

Remarque. — Les très rares descriptions de cette espèce sont assez différentes en ce qui concerne en particulier la longueur des barbillons, le nombre et la longueur des filaments caudaux et dorsaux. Ces différences sont dues presque toujours au fait que les diverses parties accessoires ou ornementales de ce poisson sont très fragiles et se brisent très facilement, d'autre part, le dimorphisme sexuel, l'âge,

l'époque de la reproduction sont autant de facteurs qui interviennent et modifient sans nul doute la longueur, le nombre et la coloration des dites parties du corps de ce poisson.

Cette espèce possède le caractère essentiel du genre *Brachyplatystoma*; la partie céphalique est comprimée, aplatie dorso-ventralement, surtout en sa partie antérieure, le maxillaire avance légèrement sur la mandibule, d'autre part, le pourtour externe de la mâchoire supérieure est formée de deux arcs de cercles se coupant; le point d'intersection forme une légère partie proéminente au milieu de la mâchoire, de telle sorte que le museau, tout en étant aplati est légèrement pointu en son milieu; ce caractère est assez net pour permettre de distinguer cette espèce de l'espèce *Brachyplatystoma vaillanti*, laquelle possède une mâchoire supérieure dont le pourtour en arc de cercle est régulièrement arrondi.

Le corps est plus allongé et plus comprimé latéralement que chez les autres espèces du même genre, le profil ventral est à peu près horizontal; le profil dorsal partant de l'extrémité du museau est d'abord légèrement concave et oblique par rapport à l'axe longitudinal du corps, puis il devient rectiligne jusqu'à la base de la première épine de la dorsale pour, ensuite, s'abaisser régulièrement jusqu'à la base de la caudale.

L'ouverture buccale relativement large est terminale; les mâchoires sont ornées de plaques de dents en brosse, présence de dents vomériennes et palatines et de plaques pharyngiennes, les supérieures étant isolées, les inférieures sont réunies en une sorte de plage triangulaire. Les yeux très petits sont disposés dans une sorte de sillon de forme particulière (orbite); présence d'un foramen et d'un sillon céphalique très développé; la pointe postérieure de la crête occipitale n'atteint pas l'origine de la dorsale, elle est d'ailleurs très courte et égale au cinquième environ de la distance qui la sépare de la première épine de la dorsale.

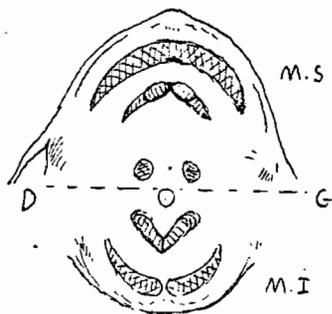


Fig. 46. — *Brachyplatystoma rousseauxii*
(dentition).

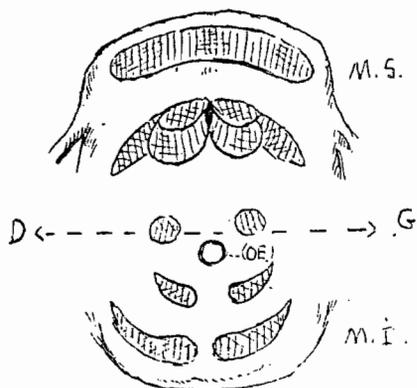


Fig. 47. — *Brachyplatystoma vaillanti*
(dentition).

Les nageoires anale et adipeuse sont opposées et prennent naissance sur la même perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps; la longueur des nageoires pectorales est égale à la hauteur de la tête prise au niveau de la deuxième épine de la dorsale; l'épine des pectorales très acérée, peu incurvée, est aplatie et denticulée sur son bord postérieur; la deuxième épine de la dorsale est fine, semi-souple, quoique très pointue, à peine incurvée, parfois même rectiligne, pas ou peu de denticulations, chez les sujets de forte taille, elle se termine par un filament souple; les nageoires

ventrales sont relativement grandes et prennent naissance à hauteur du cinquième rayon de la première dorsale; l'adipeuse a la forme d'un trapèze, sa base est un peu plus grande que celle de la nageoire anale; la caudale est très fourchue; les lobes caudaux excessivement longs sont presque toujours ornés de un ou plusieurs filaments dont la longueur est très variable, en général, ceux du lobe supérieur sont presque toujours les plus longs.

Les barbillons maxillaires dépassent le plus souvent l'origine des nageoires ventrales atteignant presque toujours le milieu de celles-ci rabattues contre le corps; les post-mandibulaires, un peu plus courtes, ne dépassent jamais l'origine des ventrales, les barbillons antéro-mandibulaires sont excessivement petits.

Coloration. — Le corps est uniformément bronzé avec des reflets de fond bleu; le casque céphalique est beaucoup plus doré et la partie postérieure des opercules, beaucoup plus claire est beige blanchâtre; la ligne latérale est longée sur presque toute la moitié de sa longueur par une bande blanc bleuté; les épines des nageoires pectorales sont jaune-ocre; les autres rayons sont plus clairs et teintés de rose, le deuxième rayon de la dorsale est aussi jaune-ocre, le reste de la nageoire est hyalin ou parfois blanchâtre; l'adipeuse est bronzée, rosée à sa base; l'anale et les ventrales sont le plus souvent hyalines ou légèrement beiges, la caudale est ocre.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est comestible et très appréciée de la population créole de l'intérieur des terres, en particulier par les mineurs, et les piroguiers Saramacas. Certains pêcheurs m'ont affirmé avoir capturé près des premiers sauts des rivières côtières des « torches » de 15 à 20 kilogs; cependant je ne puis confirmer ces dires, car les pièces que j'ai pêchées étaient de petite taille, et leur poids ne dépassait jamais deux kilogs environ.

Cette espèce se plaît sur les bords des cours d'eau, très près du rivage, là où le courant est moins violent et où se déposent des alluvions dont elle fait le principal de sa nourriture; c'est un poisson omnivore, mais surtout limnophage.

2. *Brachyplatystoma vaillanti* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 47-48. — *Platystoma vaillanti* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., XV, 1840, p. 21 (Cayenne); — *Platystoma affine* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 24 (Brésil); — *Brachyplatystoma vaillanti* EIGENMANN, 1912, p. 180 (Georgetown en Guyane anglaise). E. S. STARKS, 1913, p. 27 (Parâ au Brésil). PUYO, 1936, p. 139-142 (Montsinery).

Ce poisson est le « poucici » des Guyanais.

Il est caractérisé par les dimensions et la forme particulière de la région céphalique qui est très comprimée et très allongée; par ailleurs, on constate la présence d'un long sillon médian parcourant longitudinalement la face supérieure de la tête.

Proportions. — La hauteur du corps est contenue au moins sept fois et demi dans la longueur totale; l'espace interorbitaire est égal à environ la moitié de la hauteur du corps; diamètre des yeux contenu environ cinq fois dans la longueur du museau.

Formule des nageoires : D. I., 6, A. 13 ou 14.

Cette espèce est caractérisée par la compression de la plus grande partie de la tête (compression dorso-ventrale).

La mâchoire supérieure dépasse légèrement le bord de la mâchoire inférieure, le pourtour des deux forme un arc de cercle régulier, les yeux disposés latéralement sont très rapprochés de la ligne médiane dorsale.

Dentition. — La denture du « poucici » est bien particulière, car les plaques dentaires marginales des deux mâchoires sont constituées par des dents en carde assez longues, un demi-millimètre environ chez les adultes de 380 millimètres de long.

Les plaques vomériennes sont unies aux deux plaques palatines et soudées à celles-ci; chez les jeunes sujets, elles font défaut. En arrière des plaques vomériennes chez les gros individus on observe deux plaques dentaires de dents de velours, elles ont une forme hémisphérique bien caractérisée.

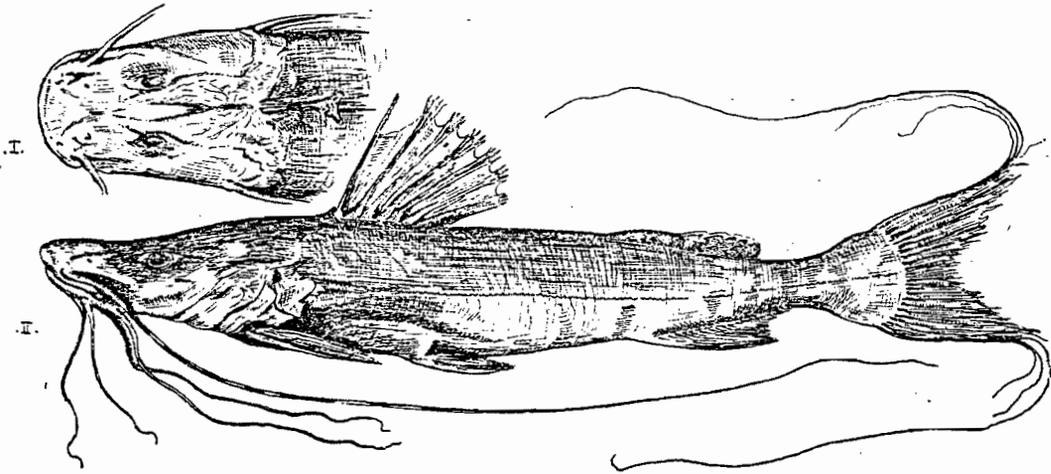


Fig. 48. — *Brachyplatystoma vaillanti* : I. Vue ventrale céphalique; II. Vue de profil.

La dentition est complétée par la présence de plaques dentaires pharyngiennes, une paire supérieure et une paire inférieure; les plaques de la première paire sont circulaires de forme, celles de la deuxième paire sont triangulaires et très voisines l'une de l'autre.

Les mâchoires sont pourvues de barbillons très développés : une paire maxillaire dont la longueur atteint, chez les sujets adultes, l'origine des rayons de la caudale; chez les jeunes sujets, ces barbillons dépassent souvent l'extrémité de la nageoire caudale.

Les deux paires de barbillons mandibulaires sont d'inégale longueur chez les adultes, la paire antéro-mandibulaire ne dépasse pas le niveau articulaire de l'épine osseuse des nageoires pectorales, au contraire, chez les jeunes, ces barbillons atteignent souvent l'extrémité des nageoires ventrales rabattues le long du corps; les post-mandibulaires atteignent, chez les individus âgés, le niveau d'insertion des nageoires abdominales; chez les jeunes poissons, ces barbillons arrivent souvent à hauteur de l'origine des rayons caudaux.

Nageoires. — La nageoire dorsale est différente, quant à l'aspect de celle des autres silures; en effet, si elle comporte bien les rayons osseux et les six rayons mous, chacun de ces derniers est muni à son extrémité de quatre ou cinq filaments ayant quatre à cinq millimètres de long chez les poissons adultes; ces filaments forment autant de petits pinceaux ornant l'extrémité des rayons mous.

La deuxième épine osseuse est fine, peu robuste, et à demi-rigide, surtout l'extrémité dont l'arête postérieure est ornée de fines denticulations souples. L'adipeuse a la forme d'un trapèze irrégulier, les nageoires pectorales sont munies d'une première épine osseuse très fine, les cubitiaux sont armés chez les mâles adultes, en particulier au moment de la reproduction, d'une pointe acérée.

La nageoire anale est assez charnue un peu en arrière du repli adipeux.

La caudale, chez l'adulte comme chez le jeune, a l'extrémité de chacun de ses lobes pourvue d'un filament excessivement fin et très allongé, égal en général aux trois quarts de la longueur totale du corps de l'adulte; chez les jeunes, ces filaments dépassent souvent la longueur totale du corps du poisson.

Ces derniers caractères peuvent subir de légères variations; les filaments de la caudale sont très fragiles et se brisent facilement; aussi pêche-t-on parfois des adultes qui en sont dépourvus.

Remarque. — Chez les poissons adultes, le casque osseux céphalique présente un dessin particulier, dont le pourtour ressemble à l'ancre d'un navire.

Le foramen visible est de forme losangique.

Coloration. — La coloration du *Brachyplatystoma vaillanti* est bleu violacé, des traînées brunes sont disposées longitudinalement dans la région de la ligne latérale. La partie céphalique est légèrement teinte de rose, en particulier sur la face inférieure (mandibule); la nageoire anale est finement parsemée de taches jaunes, enfin les barbillons sont noirâtres ou brunâtres. Pendant l'époque de la reproduction, toutes les couleurs s'avivent et prennent une teinte dorée.

Habitat et mœurs. — Les mœurs de ce poisson sont peu connues, cependant il y a tout lieu de croire que la ponte et la couvaison s'effectuent de la même façon que pour les autres Silures.

En général, le *Brachyplatystoma vaillanti* ne dépasse pas le poids de deux kilogrammes; peu commun, on ne le trouve qu'assez loin de l'embouchure des fleuves et des rivières; à six ou huit kilomètres au minimum vers l'amont, on en trouve de temps à autre dans la région de Monsinery à quelques kilomètres de l'embouchure de la rivière de Cayenne.

La chair du « poucici » n'est pas très estimée, cependant vers le début du mois de mai, quelques poissons pêchés sont apportés sur le marché de Cayenne; le poids maximum atteint est 2 kg. 500 (très rare).

Il existe dans l'intérieur de la colonie, très loin du littoral, dans les rivières et près des sauts, des Silures du genre *Brachyplatystoma*; ces poissons, d'après les pêcheurs, les mineurs (chercheurs d'or) et les piroguiers « Saramacas », sont dénommés suivant leur poids : « torche dorée », du poids moyen de 10 à 12 kilogrammes, et « grandes torches » avec un poids atteignant 50 kilogrammes.

La chair de ces derniers est très fine et recherchée par les indigènes de l'intérieur.

Tribu des *Pimelodins*.

Gen. *PIMELODUS* LACÉPÈDE, 1803.

Pimelodus LACÉPÈDE, His. Nat. Poissons, vol. V, 1803.

Caractères. — Pas de dents palatines, mais de larges bandes maxillaires et mandibulaires de dents de velours. Tête ornée de barbillons maxillaires et mandibulaires cylindriques ou filiformes et très effilés, parfois légèrement comprimés; moins de neuf rayons mous à la dorsale; adipeuse bien développée, anale courte. Les yeux ont en général une marge orbiculaire libre. La tête est recouverte d'une mince peau laissant apparaître de nombreuses granulations du squelette céphalique. La nageoire caudale est fourchue, avec le plus souvent prédominance du lobe inférieur.

La partie céphalique, souvent « chagrinée », est sur certaines espèces recouverte par la peau qui masque en partie le relief des divers os de cette région.

On trouve dans la colonie trois espèces appartenant à ce genre :

1. *Pimelodus cristatus* MÜLLER et TROSCHEL.
2. *Pimelodus clarias* BLOCH.
3. *Pimelodus seboe* CUVIER et VALENCIENNES.

Ce sont des espèces dulçaquicoles.

1. *Pimelodus cristatus* MÜLLER et TROSCHEL. Fig. 49. — *Pimelodus cristatus* MÜLLER et TROSCHEL, Schomburgk, Reisen, III, 1848, p. 628; *Pimelodus cristatus* GÜNTHER, 1864, p. 117 (Guyane anglaise et Pará au Brésil). VAILLANT, 1880, p. 152 (Calderon); — *Pimelodella cristata* EIGENMANN, 1912, p. 168-169 (région des Plateaux en Guyane anglaise).

Ce poisson, inconnu des pêcheurs et des créoles de la colonie, ne possède pas d'appellation locale.

Formule des nageoires : D. I. + 6; A. 15.

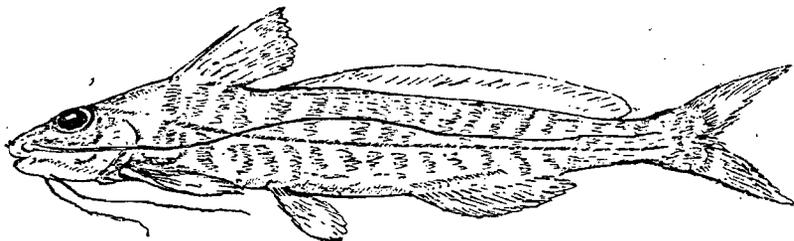


Fig. 49. — *Pimelodus cristatus*.

Proportions : tête contenue cinq fois environ dans la longueur totale du corps; hauteur environ six fois; diamètre longitudinal des yeux environ quatre fois dans la longueur de la tête, région interorbitaire égale à diamètre longitudinal des yeux, diamètre vertical plus petit que l'horizontal; longueur de la nageoire adipeuse contenue deux fois deux tiers dans la longueur totale du corps.

Ce poisson est caractérisé par la longueur de l'adipeuse et par celle des barbillons maxillaires.

Le profil de la partie supérieure céphalique est oblique et légèrement convexe jusqu'au niveau de l'épine de la première dorsale; puis, le profil dorsal tend à l'horizontale pour devenir oblique en s'abaissant vers la base de la caudale. Le profil ventral, d'abord horizontal, se courbe légèrement, devient convexe, puis progressivement concave le long du pédoncule caudal. Les yeux sont plus longs que larges (ovales), proéminents; l'orifice buccal est relativement petit, presque terminal; le maxillaire, avançant légèrement sur la mandibule, est orné de deux longs barbillons dont les extrémités dépassent l'origine des rayons caudaux; les autres barbillons mandibulaires plus courts sont disposés sur une même ligne perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps; les deux plus longs sont les deux plus externes et ils n'atteignent pas, tout à fait, la base des nageoires ventrales. La ligne latérale est marquée (noire ou violette); la première épine de la dorsale, quoique acérée, est dans son ensemble relativement souple; la première épine des pectorales, plus rigide, est fortement pointue.

Le bord externe de l'adipeuse est courbe; l'arête antérieure de l'épine de la dorsale est rugueuse et l'extrémité est ornée de quelques petites denticulations incurvées vers le bas, même chose en ce qui concerne l'arête postérieure qui comporte un plus grand nombre de denticulations incurvées vers le bas; même chose en ce qui concerne l'arête postérieure qui comporte un plus grand nombre de denticulations dirigées obliquement de haut en bas; la nageoire caudale est fortement échancrée et le lobe inférieur est toujours plus large que le supérieur; de forme bien particulière, il est souvent fendu à la base, l'épine des pectorales n'a de denticulations que sur la marge postérieure.

Coloration. — Le corps est marron foncé, la région abdominale plus claire est faiblement teintée de rose, les régions operculaires et mandibulaires sont ocre clair, le front et l'espace interorbitaire sont beige doré; la ligne latérale est ornée le long de son parcours de la fente operculaire à l'origine de la caudale d'une bande noire ou bleu noir; l'adipeuse est hyaline avec, par endroit, une petite pigmentation brune; la dorsale est beige avec une bande longitudinale hyaline ou parfois blanchâtre; la caudale est couleur sable, les rayons sont plus foncés à leur origine; l'anale est beige clair; les nageoires pectorales et ventrales sont hyalines avec la base généralement ocre ou jaunâtre.

Habitat et mœurs. — Tous les spécimens ont été pêchés à la ligne flottante dans les « criques » d'eau courante qui se jettent dans les affluents du cours supérieur de l'Itany (région des hauts plateaux).

La longueur des quatre spécimens recueillis est respectivement de : 110, 115, 190 millimètres et un spécimen très petit de 65 millimètres.

2. *Pimelodus clarias* (BLOCH). — *Silurus clarias* BLOCH, Ausl. Fische, 1795. — *Pimelodus clarias* LACÉPÈDE, 1803, p. 93, EIGENMANN, 1912, p. 172 à 174 (Guyane anglaise). — *Pimelodus maculatus* LACÉPÈDE, 1840, p. 94 (Rio de la Plata). CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 192 (Cayenne), PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Auré) [Guyane française]. VAILLANT, 1900, p. 124 (région de Carsevenne, Guyane française). — *Pimelodus blochii* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 188 (Cayenne en Guyane française et Surinam en Guyane hollandaise). — *Pimelodus macronema* BLEEKER, 1864, p. 79 (Guyane hollandaise). — *Pimelodus clarias* Ch. STARKS, 1913, p. 27 (Rio Madeira au Brésil).

C'est le « Calouéri », des mineurs guyanais.

Formule des nageoires : D. I. 6; A, 12 à 13.

Toute la surface antérieure dorsale d'apparence granuleuse, le profil est assez accentué de la pointe du museau jusqu'à hauteur de la base de l'occipital. L'épine de la dorsale forme crochet à sa partie antéro-postérieure terminale; quelques petites denticulations à pointe mousse le long de la partie postérieure de l'extrémité de l'épine de la dorsale; l'épine de la pectorale est à pointe mousse et est semi-rigide, l'adipeuse légèrement plus longue que la dorsale est contenue environ quatre fois, quelquefois plus, dans la longueur totale du corps.

Coloration. — La dorsale est marquée d'une tache sombre plus ou moins apparente; de même nombreuses taches sur les flancs, taches à peine plus foncées que la coloration générale du corps laquelle est noir bleuté. Cependant, au moment de la reproduction, vers la fin du mois d'octobre, la coloration s'éclaircit, et des plages irisées apparaissent sur toute la surface céphalique, en particulier sur les joues; la région ventrale devient alors gris blanchâtre.

Les barbillons maxillaires sont cylindriques et très effilés, ils atteignent sur la plupart des sujets l'extrémité de la caudale laquelle est fourchue (lobes pointus).

Habitat et mœurs. — Assez commun dans les cours d'eau de la région de Carsevenne; se trouve plus rarement dans les affluents du Maroni; quelques spécimens dans la Mana, à 10 ou 15 kilomètres de la ville, en amont.

La chair en est peu appréciée, cependant consommée par l'élément pauvre de ces régions.

Ce poisson peut atteindre une assez grande taille et a été souvent dénommé « Bagre blanc », mais par erreur, et cela en raison de la couleur gris blanchâtre de l'abdomen.

Longueur moyenne de 150 à 200 millimètres; les sujets exceptionnels peuvent arriver à 350 millimètres de long.

3. *Pimelodus sebæ* (CUVIER et VALENCIENNES). — *Pimelodus sebæ* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XV, p. 169, 1840 (Surinam, Cayenne...). MÜLLER et TROSCHEL, 1848, p. 628 (Toutes les rivières des Guyanes). GÜNTHER, 1864, p. 119 (Georgetown Guyane anglaise). — *Rhamdia sebæ* EIGENMANN, 1912, p. 164-165 (Diverses criques de la Guyane anglaise). STARKS (Ed. Ch.), 1913, p. 27 (Parâ au Brésil). — *Pimelodus mülleri* GÜNTHER, 1864, p. 119 (Rivière Capin, Parâ, Surinam).

C'est le « barbe roche » des Guyanais.

Formule nageoires : D. I. 6; A. 11.

Proportions : tête environ, quatre fois dans longueur totale, hauteur quatre ou cinq fois; les yeux au milieu de la tête; six fois dans longueur de la tête et deux fois dans espace interorbitaire.

Forme générale du genre *Pimelodus*; pas de dents palatines, de larges bandes de dents de velours sur les mâchoires; barbillons filiformes; les barbillons maxillaires arrivent au niveau du milieu de l'adipeuse; chez certains spécimens, ils sont même un peu plus longs, arrivant parfois de la naissance de la nageoire caudale; les mandibulaires plus courts atteignent le début des ventrales.

Le premier rayon de la dorsale est très court, de même les épines pectorales. En général, surtout chez les adultes, le lobe supérieur de la caudale est légèrement plus développé et se termine en pointe.

Coloration. — Chocolat ou noirâtre, en général région céphalique mouchetée de taches, plus claires (marron); région ventrale beige clair, la région pectorale à reflets jaunâtres; les nageoires sont hyalines cependant bordure postérieure de la caudale, légèrement teintée de sombre.

Habitat et mœurs. — Cette espèce, omnivore, vit dans les criques vaseuses tributaires de la Mana et du fleuve Kourou; on ne le trouve jamais dans les estuaires; ce poisson est d'ailleurs assez rare; signalé par des prospecteurs d'or dans la région des sauts du Maroni, mais c'est peut-être une autre espèce.

Longueur : 200 à 225 millimètres.

Gen. HEMIDORAS BLEEKER, 1858.

Adipeuse courte, très distincte, barbillons frangés, dents de velours, une ligne de boucliers osseux le long de la ligne latérale, queue homocerque à extrémité des lobes arrondis.

Hemidoras carinatus (LINNÉ). Fig. 50. — *Silurus carinatus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, I, p. 504, 1766. — *Doras carinatus* LACÉPÈDE, 1803, p. 116 (Surinam). — CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 228, pl. 442 (Cayenne). — *Oxydoras carinatus* VAILLANT, 1880, p. 154 (Calderon). — *Mormyrestoma carinatum* A. MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 192 (Brésil). — *Hemidoras carinatus* EIGENMANN, 1912, p. 194-195 (Rockstone, Bartica et Georgetown en Guyane angl.).

C'est le « poisson-agouti » des créoles guyanais; appellation qu'il doit à la forme de la tête laquelle a vaguement l'allure de la région céphalique d'un rongeur guyanais : l'Agouti.

Formule des nageoires : D. I. 6; A. 11 à 14; P. I. 8; V. 7.

Plaques écailleuses latérales : 33 à 36.

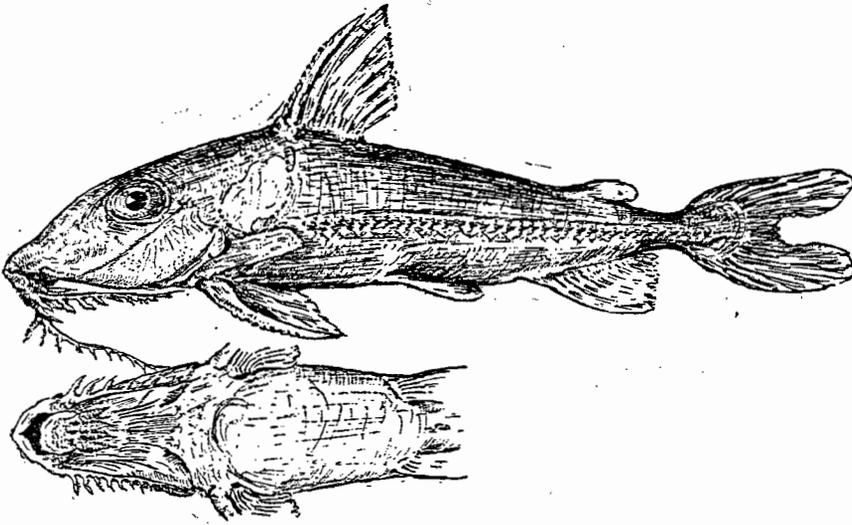


Fig. 50. — *Hemidoras carinatus* : I. Vue de profil; II. Vue ventrale.

Proportions : tête plus trois fois, mais pas plus de trois fois et demie dans longueur totale du corps; hauteur contenue près de cinq fois (quelquefois plus) dans longueur totale; diamètre horizontal des yeux un peu plus de quatre fois dans longueur de la tête; plus de deux fois ou deux fois seulement dans longueur du museau; l'espace interorbitaire à peine plus petit que le diamètre vertical des yeux.

Remarque. — Les proportions de ce poisson sont assez variables et les individus pêchés sur les hauts plateaux de la colonie diffèrent en cela avec les sujets décrits par certains naturalistes, sujets qui pour la plupart proviennent des basses zones des Guyanes anglaise ou hollandaise.

La tête de ce Silure est grande et se termine par un museau proéminent présentant de front une ouverture buccale de forme ovale; le profil du chanfrein et de l'espace interorbitaire est oblique, puis le profil dorsal prend une allure convexe et s'abaisse insensiblement vers l'origine de la nageoire caudale; le profil ventral est à peu près horizontal jusqu'à l'origine de l'anale. Les yeux sont disposés très haut empiétant légèrement sur l'espace interorbitaire d'ailleurs très étroit, ils sont ovales, le diamètre vertical étant le plus court.

L'orifice buccal est légèrement infère, le maxillaire est muni d'une paire de barbillons ornés chacun de 13 branches (quelquefois 12); ces ramifications sont échelonnées par ordre décroissant à partir de l'origine du barbillon; les barbillons maxillaires atteignent la base de l'épine des pectorales et dépassent de peu l'orifice (fente) operculaire; la mandibule est pourvue aussi de barbillons courts formant une sorte de papille à quatre branches; présence de dents de velours sur les deux maxillaires.

A hauteur de la perpendiculaire abaissée du deuxième ou du troisième rayon mou de la dorsale, apparaissent de chaque côté du corps du poisson des plaques écailleuses très acérées, dont la pointe est retournée vers la partie caudale; sur chaque flanc on en compte de 33 à 36 presque toutes de même longueur, sauf les trois premières, l'avant-dernière et la dernière (base de la caudale).

La nageoire dorsale comporte un premier rayon (épine), rigide, acéré et orné le long de l'arête antérieure de denticulations dirigées de bas en haut; la longueur de la base de l'adipeuse et celle de la base de la dorsale sans l'épine sont à peu près égales; l'épine des pectorales est rigide et ornée le long des arêtes antérieure et postérieure de denticulations aiguës, les premières dirigées obliquement vers la pointe, les deuxièmes vers la base de la nageoire, la nageoire anale est faiblement arrondie sur sa partie antérieure; la caudale aux deux lobes à peu près semblables a une forme bien caractéristique.

Signalons que les cubitaux ont un dessin apparent particulier; leurs deux bords longitudinaux sont sensiblement parallèles et le bord postérieur à peu près convexe; d'autre part, le premier rayon de la dorsale est, le plus souvent, plus petit que l'épine des pectorales.

Coloration. — La couleur de la région dorsale et des flancs est bleu métallique et argent; le casque et la région supérieure céphalique sont marron plus ou moins foncé; la partie ventrale est blanc jaunâtre avec, vers la région du pédoncule caudal, une couleur bleu laiteux, le museau est beige clair, les lèvres sont rosées ainsi que les barbillons et les papilles mandibulaires; les joues sont vif argent avec des traînées irisées; les nageoires anales, pectorales et ventrales sont hyalines avec des traînées beige clair; la dorsale est beige, le premier rayon (épine) est plus foncé et la pointe, parfois, est brune ou noire; l'adipeuse est beige mélangé à des traces bleutées.

Habitat et mœurs. — Les deux spécimens recueillis proviennent du cours supérieur de l'Itany, dans la région montagneuse contestée de la Guyane française et hollandaise. Ces poissons sont dulçaquicoles, et vivent en eau courante (sauts et rapides).

Ils diffèrent des spécimens que l'on pêche parfois dans certaines criques vaseuses, par exemple la rivière du « Tour de l'Isle »; ces derniers ne portent au maximum que 33 plaques écailleuses latérales; de plus leur coloration est plus foncée.

Peu prisé de la population, le « poisson agouti » a une longueur moyenne de 110 à 250 millimètres.

Tribu des *Doradinés*.

Gen. *AGENEIOSUS* LACÉPÈDE, 1805.

Ageneiosus LACÉPÈDE, His. Nat. Pois., vol. V, 1805.

Pas de bouclier osseux le long de la ligne latérale, adipeuse très petite ou nulle, fente buccale atteignant les yeux ou passant en dessous, deux barbillons sur le maxillaire, pas de mandibulaires.

1. *Ageneiosus brevifilis* CUVIER et VALENCIENNES. — *Ageneiosus brevifilis* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Pois., vol. XV, p. 242, 1840 (Cayenne). — *Ageneiosus inermis*? CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 240 (Surinam en Guyane hollandaise). — *Ageneiosus brevifilis* EIGENMANN, 1912, p. 205-206 (Lama Stop off en Guyane anglaise).

Pas de dénomination locale, poisson rare en Guyane française.

Formule des nageoires : D.I. 6; A. 34; V. 8; P.I. 14.

Proportions : tête près de quatre fois dans longueur du corps, hauteur cinq fois au moins, yeux (diamètre) trois fois et demie dans longueur du museau, six fois trois quarts dans longueur de tête.

Cette espèce, comme la suivante, a un profil bien caractéristique; légèrement

concave, toute la région céphalique est déprimée, présence d'une fontanelle. Les barbillons maxillaires sont semi-rigides cartilagineux, l'ouverture operculaire est située en arrière de l'œil à une distance égale ou légèrement supérieure au diamètre de cet organe. L'épine de la dorsale courte se termine par une pointe aiguë. Le premier rayon de l'anale semi-rigide, les nageoires ventrales légèrement échancrées, l'épine des pectorales est souple.

Coloration. — Bleu métal pour toute la région dorsale, coloration devenant plus claire sur les flancs et blanc grisâtre sur la région mandibulaire. Présence de marbrures sur les pectorales très foncées; la caudale plus claire est sur certains spécimens marginée de jaune blanchâtre.

Habitat et mœurs. — Espèce assez rare, paraît être plus commune dans la région amazonienne du Brésil, inconnue des Guyanais, quelques spécimens recueillis dans les diverses criques de la région de l'Oyapock, ainsi que dans celles de la région de Kaw. Ce poisson vit par petites troupes de huit à dix individus et dans des eaux claires.

Longueur moyenne : 250 à 300 millimètres.

2. *Ageneiosus dawala* (SCHOMBURCK). Fig. 51. — *Hypophthalmus dawala* SCHOMBURCK, Fis. Brit. Guiana, vol. I, p. 191, pl. 9, 1841 (Guyane anglaise). — *Ageneiosus dawala* A. MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 404, Amazone et Guyane, description d'après CUVIER et VALENCIENNES.

Poisson inconnu des Guyanais.

Remarque. — Cette espèce est à séparer de l'espèce *Ageneiosus brevifilis* CUVIER et VALENCIENNES dont, pour certains naturalistes, elle était synonyme; elle diffère essentiellement de cette dernière par la présence d'une première épine molle pour la dorsale, par ses barbillons fins comme des cheveux et non ossifiés, par sa coloration et par divers autres caractères tels les proportions des diverses parties du corps.

Formule des nageoires : D.I. + 6; A. 38 à 39; P.I. + 14; V. 9.

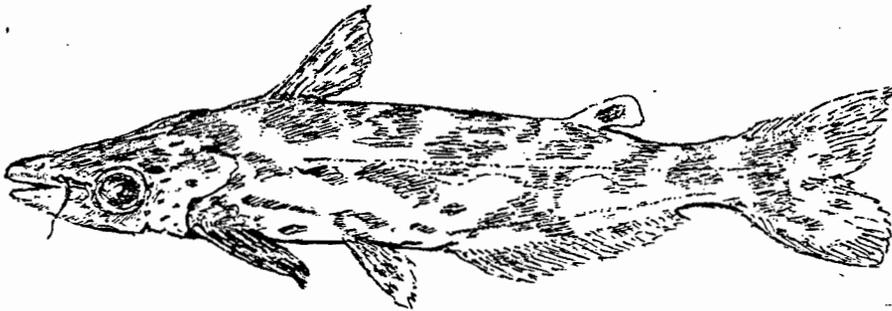


Fig. 51. — *Ageneiosus dawala*.

Proportions : tête un peu plus de trois fois dans longueur totale du corps; hauteur au moins cinq fois et plus dans longueur totale; museau un peu moins long que la moitié de la longueur de la tête; diamètre longitudinal des yeux près de deux fois dans longueur du museau et près de trois dans l'espace interorbitaire; distance rectiligne entre la racine des premiers rayons des nageoires pectorales égale à la hauteur du corps.

Le profil de la partie supérieure céphalique est oblique par rapport à l'axe du corps, il devient ensuite horizontal pour toute la partie dorsale comprise entre le premier rayon de la dorsale et l'adipeuse, il s'abaisse alors progressivement jusqu'à

l'origine de la caudale; le profil ventral est horizontal jusqu'à l'origine de la nageoire anale puis il devient insensiblement convexe jusqu'à la base de la caudale. Toute la partie céphalique est arrondie de front et a vaguement l'allure et le contour (orifice buccal) d'une pelle ronde comme chez beaucoup de silures fouisseurs; les yeux se trouvent disposés sur le prolongement des commissures buccales et sont par moitié ventraux; le maxillaire présente en son extrémité antérieure une légère pointe; deux barbillons sont disposés respectivement un peu en avant et en haut des commissures de la bouche; ils sont fins comme des cheveux et se terminent progressivement en pointe, la mandibule un peu plus courte que le maxillaire est ornée tout comme celui-ci de petites dents de velours.

Présence entre les deux yeux d'une fontanelle deux fois plus longue que large, elle est blanche; les commissures ventrales des fentes operculaires se trouvent disposées sur l'horizontale (ventrale) réunissant le bord postérieur des pupilles; la ligne latérale visible est sinueuse; la dorsale est formée de rayons souples; le premier rayon est lui aussi souple et ne présente au toucher aucun relief ni aucune denticulation; de même pour les nageoires pectorales dont le premier rayon est à peine plus ferme que les suivants sans pour cela former une véritable épine.

L'adipeuse est légèrement pédonculée et placée très près de la caudale, les ventrales atteignent soit le quatrième, soit le sixième rayon de l'anale, les pectorales repliées n'atteignent pas le milieu des nageoires ventrales, le lobe inférieur de la caudale est beaucoup plus large que le supérieur.

Coloration. — Les régions céphalique et dorsale sont rouge beige jusqu'à l'origine de la dorsale, puis le fond devient rose bleuté, tacheté de marron « tête de nègre », le dos et les flancs sont marbrés de rouge sur fond rose bleuté et argent; le pédoncule caudal est plus argenté, mais les marbrures sont noir vif; la région ventrale est bleu laiteux; la région mandibulaire est légèrement rosée, les pectorales sont presque noires, sauf la première épine qui est blanchâtre; marbrures marron sur la dorsale, le fond étant beige clair, une tache foncée sur l'adipeuse; les nageoires ventrales et anale sont hyalines, cependant sur certains sujets on observe une légère marbrure marron disposée sur la base des ventrales.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est originaire des « criques » d'eau courante des hauts plateaux guyanais de la région du cours supérieur du fleuve Maroni. Il existe, dans certaines criques des plateaux brésiliens, des variétés de cette espèce dont le poids peut atteindre un kilogramme.

Mes spécimens sont de petite taille; ils ont respectivement 112, 113, 115, et 120 millimètres de long.

Gen. PSEUDAUCHENIPTERUS BLEEKER, 1863.

Narines antérieure et postérieure éloignées les unes des autres; pas de bouclier osseux le long de la ligne latérale; adipeuse petite; fente buccale atteignant ou dépassant les yeux disposés très près des commissures; quatre barbillons mandibulaires disposés sur deux lignes, anale longue.

Pseuduchenipterus nodosus (BLOCH). Fig. 52, 53. — *Silurus nodosus* BLOCH, Ausl. Fische, t. VIII, p. 35, 1794. — *Arius nodosus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 70. — *Auchenipterus furcatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 211 (Guyane). — *Auchenipterus nodosus* PELLEGRIN, 1908, p. 689 (seulement nommé). — *Pseuduchenipterus nodosus* BLEEKER, pl. 11, fig. 1, pl. 13, fig. 6, p. 43, 1864 (Surinam). EIGENMANN, 1912, p. 201-202, pl. 20, fig. 2 (Georgetown). — E. C. STARKS, 1913,

p. 32 (Brésil). — A. MIRANDA RIBEIRO, 1911, p. 354-355 (Bahia, Parâ et Guyane).

Cette espèce, commune dans les eaux saumâtres de la colonie, est le « coco-soldat » ou « coco-soda » des créoles guyanais.

Formule des nageoires : D. 1 + 6; A. 21 à 22; P. 1 + 7; V. 8.

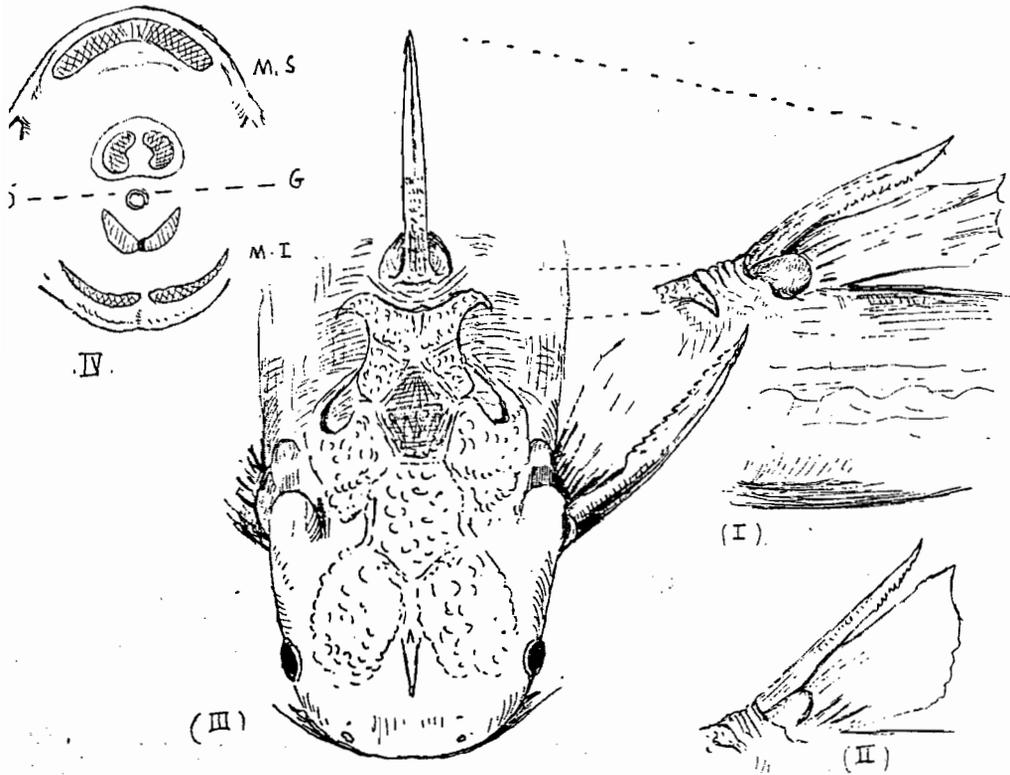


Fig. 52. — *Pseudachenipterus nodosus* : I, II. Différentes formes de l'épine de la dorsale; III. Bouclier céphalique; IV. Dentition.

Proportions : tête contenue plus de cinq fois dans la longueur totale du corps; hauteur, cinq fois dans longueur totale, diamètre des yeux, deux fois dans longueur du museau, plus de six fois dans longueur de la tête, cinq fois environ dans l'espace interorbitaire. (Ces proportions sont assez variables et ne peuvent servir que pour la détermination des sujets adultes; chez les individus de petite taille, le corps est proportionnellement moins allongé.)

La taille des plus forts sujets ne dépasse pas 200 millimètres.

Ce silure est reconnaissable à la masse osseuse en forme de noyau disposée à la base et surtout en arrière de la 2^e épine de la dorsale. La tête est camuse et épaisse, l'orifice buccal est subterminal, les lèvres sont épaissies, en bourrelets; présence d'une paire de barbillons maxillaires atteignant en général le milieu des nageoires pectorales et de deux paires de barbillons mandibulaires, la paire post-mandibulaire étant la plus longue; les yeux, moyens et légèrement proéminents, sont disposés très près de l'ouverture buccale, le museau est court, la mâchoire inférieure légèrement plus courte que la supérieure est, comme celle-ci, ornée de dents en « brosse », le pédoncule caudal est très comprimé, l'épine de la dorsale est très acérée mais

faiblement incurvée vers l'avant, l'épine des pectorales est assez forte et denticulée sur son arête postérieure et en son extrémité; la ligne latérale est sinueuse et se divise en deux branches près de la base de la nageoire caudale.

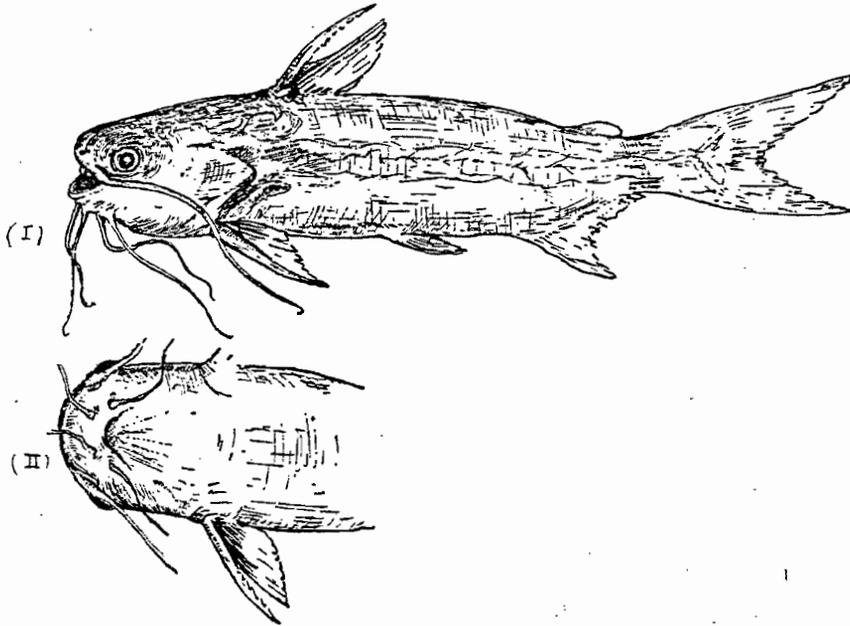


Fig. 53. — *Pseudacanthopterus nodosus* : I. Vue de profil; II. Vue ventrale.

Coloration. — Le casque et la partie supérieure céphalique de forme et d'un dessin particuliers, sont marron « tête de nègre », le foramen est blanchâtre; la région dorsale est teintée de bleu violacé; la région operculaire (joues) et les flancs (partie antérieure) sont d'une coloration plus claire; les régions ventrale et pectorale sont argentées et teintées de rose, avec quelques punctuations bleues; quelques traînées ou taches blanc jaunâtre, marbrent le dos et les flancs; la ligne latérale, bleue, se détache avec netteté sur une bande latérale blanchâtre (sinueuse).

La nageoire caudale, très échancrée, est jaune beige avec l'extrémité des rayons médians teintée noir fumée; chez les jeunes sujets ou de petite taille, la caudale est ocre et porte souvent des taches brunes sur le lobe supérieur; l'anale et l'adipeuse sont beige jaunâtre; les pectorales sont blanchâtres; les ventrales, de même couleur, se teintent de rose au moment de la reproduction; pendant la même période, le museau qui, normalement, était violacé, devient mauve bleuté (maxillaire) et mauve rosé (mandibule); de même, apparition de légères mouchetures blanches plus marquées, parallèles des deux côtés de la nageoire dorsale.

Habitat et mœurs. — Le « Coco-soda » est très commun dans tous les estuaires vaseux des cours d'eau de la colonie; la reproduction s'effectue vers le mois de décembre; il n'y a pas d'incubation buccale.

La chair de ce Silure n'est estimée que par l'élément pénal ou pauvre de la population guyanaise; ce poisson sert d'appât, découpé en morceaux il permet la pêche à la ligne de petits requins, tel le « panam-panam » et de certains poissons du genre « Batrachoïdes ».

La longueur de cette espèce, varie en moyenne de 125 à 200 millimètres.

REMARQUE. — Il existe une ou deux variétés de cette espèce, ne différant du type que par la forme plus ou moins incurvée de la deuxième épine de la dorsale; la teinte générale du corps est parfois plus claire.

Gen. **CENTROMOCHLUS** KNER, 1857.

Barbillons mandibulaires sur deux lignes, fente buccale atteignant ou dépassant les yeux en dessous, anale courte, adipeuse, petite ou presque nulle; caudale plus ou moins fourchue; ventrale à six rayons.

Centromochlus aulopygius KNER. — *Centromochlus aulopygius* KNER, S. B. Akad. Wiss. Wien, tome XXVI, p. 432, 1857 (Rio Guaporé). — GÜNTHER, 1864, p. 198-199 (Guyane anglaise). — PELLEGRIN, 1899, p. 158 (Guyane française, puré). — EIGENMANN, 1912, p. 197-198 (Wismar, en Guyane anglaise).

Pas de dénomination locale.

Formule des nageoires : D. 1, 4; A. 9.

Proportions : tête contenue au moins cinq fois dans longueur du corps; hauteur, au moins cinq fois égale à longueur de tête; diamètre de l'œil, un peu plus de trois fois dans tête, et plus de deux fois dans espace interorbitaire, cinq fois dans longueur du museau.

De prime abord, ce poisson ressemble par sa tête au « coco-soldat » des Cayennais (*Pseudauchenipterus nodosus*); il en a le museau arrondi et la mandibule formant « menton ».

La région supérieure de la tête est « chagrinée » ou présente un aspect « granuleux »; mais les os céphaliques, sauf sur le pourtour de la fontanelle de couleur jaune blanchâtre, ne sont pas en relief.

Les deux mâchoires, à peu près égales, avec une légère tendance à la projection de la mandibule. Les dents, disposées en bandes étroites, sont de « velours », légèrement en « carde ».

Présence de deux paires de barbillons mandibulaires, relativement courts, la paire antérieure, très courte, arrive à peine à l'origine des barbillons mandibulaires postérieurs, dont la pointe atteint le milieu de l'épine pectorale rabattue le long de l'abdomen.

La première épine de la dorsale, de même longueur que les épines pectorales. Elle est caractérisée par la présence, sur toute la longueur de l'arête antérieure, de pointes en dents de scie; les unes, celles de la base, dirigées en avant et vers le bas; les autres et jusqu'à la pointe extrême, dirigées en avant et vers le haut; sur certains spécimens, elles prennent l'allure de crochets.

La base des rayons est recouverte par la peau, ce qui donne à cette nageoire une allure pédonculée, petite adipeuse, pédoncule caudal très latéralement compressé, hauteur presque aussi développée que la hauteur du corps prise à hauteur de la première épine de la dorsale.

Coloration. — Toute la région dorsale, y compris la partie supérieure céphalique, marron « tête de nègre »; la gorge et la région ventrale, bistre avec des traînées blanches diffuses; les flancs et le pédoncule caudal, parsemés de taches jaunâtres ovalaires; la caudale, même couleur ou plus foncée que la région dorsale, parfois tachetée de noir en son milieu; de même, la région operculaire est souvent plus sombre que le reste du corps; les nageoires pectorales, ventrales et anale, de couleur « fauve » clair ou jaunâtre; la dorsale et l'adipeuse, foncées, comme toute la région dorsale.

Habitat et mœurs. — Inconnu des Guyanais, ce poisson paraît se confiner dans les criques de la région de l'Approuague, d'où proviennent les spécimens examinés. Mœurs inconnues, cette espèce hante les petits cours d'eau, à léger courant, régime omnivore, mais doit être aussi limnophage.

Longueur moyenne de 60 à 100 millimètres.

Gen. **TRACHYCORYSTES** BLEEKER, 1863.

Barbillons mandibulaires au nombre de deux paires, la nageoire anale de 20 à 26 rayons; l'arête antérieure de l'épine de la dorsale présente des denticulations; caudale tronquée obliquement ou très légèrement émarginée; orifice buccal atteignant ou dépassant l'œil (en dessous); région supérieure de la tête à aspect granuleux ou chagriné.

Trachycorystes galeatus (LINNÉ). — *Silurus galeatus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, tome I, p. 503, 1766 (d'après Seba). — *Pimelodus galeatus* LACÉPÈDE, 1803 (Amérique du Sud). — *Auchenipterus maculosus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 216 (Cayenne). — GÜNTHER, 1864, p. 196 (Surinam et Guyane anglaise). — VAILLANT, 1880, p. 154 (Calderon « Contesté Franco-Brésil »). — *Trachycorystes galeatus* EIGENMANN, p. 198 à 200 (Divers cours d'eau de la Guyane anglaise). — E. C. STARCKS, 1913, p. 31 (Parâ, en Amazonie brésilienne).

Aucun spécimen pêché.

Espèce inconnue des pêcheurs de la colonie.

Formule des nageoires (spécimen de CUVIER et VALENCIENNES) : D. 1, 6; A. 24; V. 6; P. 1, 6.

Coloration impossible à déterminer, disparue par long séjour dans liquide préservatif.

Proportions : tête près de cinq fois dans longueur totale; hauteur, quatre fois et demie; diamètre de l'œil (déformé), deux fois dans museau.

Espèce signalée comme venant de Cayenne ? (CUVIER et VALENCIENNES).

Gen. **HYPOPHTHALMUS** SPIX, 1829.

Dorsale à sept rayons, ventrales à six; trois paires de barbillons : une paire maxillaire, deux paires mandibulaires; yeux disposés au-dessous de l'angle des mâchoires. absence de dents; région supérieure céphalique recouverte par la peau.

La nageoire anale est très longue; la dorsale et l'adipeuse, très courtes; la première (dorsale), située dans la région caudale, en arrière des ventrales.

Hypophthalmus edentatus SPIX. — *Hypophthalmus edentatus* SPIX, Selecta Gen. et Spec. pix. Bras., p. 16, 1829 (Région équatoriale du Brésil). — *Hypophthalmus marginatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 225, pl. 439 (Cayenne et Surinam, en Guyane hollandaise). — VAILLANT, 1880, p. 150 (Calderon). — *Hypophthalmus spixii* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 231. — *Hypophthalmus edentatus* EIGENMANN, 1912, p. 209-210 (Wismar, en Guyane anglaise). — E. C. STARCKS, 1913, p. 34 (Parâ, en Amazonie brésilienne).

Pas de dénomination locale.

Formule des nageoires : D. 1, 6; A. 65 à 69; V. 6.

Proportions : longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale du

corps; hauteur, cinq fois et demie; diamètre des yeux, environ cinq fois dans longueur du museau et dix fois et demie dans tête.

Ce poisson est facilement identifiable, en premier lieu, en raison de la longueur de son anale, en second lieu, par l'absence de dents.

La partie céphalique très compressée, en particulier, le museau lui donne un peu l'aspect de la « torche », de plus, et cela est caractéristique, les yeux sont placés très bas, comme sur le genre « *Ageiosus* ». Les barbillons maxillaires dépassent légèrement l'extrémité des pectorales rabattus le long du corps.

La caudale, très fourchue; les pectorales atteignant l'extrémité des ventrales; ajoutons qu'un caractère particulier à cette espèce permet de la déterminer, c'est la disposition très en arrière de la dorsale très éloignée de la région céphalique.

Coloration. — Bleu violacé pour toute la région dorsale, y compris la tête; la région ventrale est blanc grisâtre et jaunâtre au moment de la reproduction, en particulier la partie mandibulaire. Les nageoires sont teintées de brun rougeâtre la caudale, bordée de noir; l'anale, parsemée de teinte grise ou hyaline.

Habitat et mœurs. — Spécimens provenant des criques au sud de la région de « Pierrette », sur l'Approuague.

Espèce limnophage, ne se pêche qu'avec des nasses.

Longueur moyenne : 250 millimètres.

Famille des CALLICHTYIDAE.

Présence d'une double série de plaques dermiques (boucliers) le long des flancs; dorsale, adipeuse et anale courtes; ventrales à six rayons; rayons externes des nageoires parfois épaissis et rugueux; un ou deux barbillons maxillaires de chaque côté, peau de la tête, en général nue; un court et large repli entre les narines, de chaque côté.

Deux genres sont représentés en Guyane française, ce sont :

I. Genre *Callichthys* LINNÉ, 1754.

Une espèce : *Callichthys callichthys* LINNÉ, 1754.

II. Genre *Hoplosternum* GILL, 1858.

Deux espèces :

1. *Hoplosternum thoracatum* CUVIER et VALENCIENNES, 1840.

2. *Hoplosternum littorale* HANCOCK, 1828.

Ces poissons sont les « attipa » des Guyanais.

Gen. CALLICHTHYS LINNÉ, 1754.

Dorsale à sept ou huit rayons, adipeuse protégée par un aiguillon, anale courte, ventrales à six rayons; une paire de barbillons à chaque angle buccal. Corps protégé par deux rangées latérales de plaques (larges boucliers) imbriquées; tête couverte de plaques osseuses.

Callichthys callichthys LINNÉ. — *Silurus callichthys* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, I, p. 307, 1758 (Amérique). — *Callichthys tamoata* LINNÉ, Mus. Adolphi Fréd., p. 731, 1754. — BLEEKER, 1864, p. 22 (Surinam, en Guyane hollandaise). — *Callichthys callichthys* PELLEGRIN, 1899, p. 158 (Apuré, en Guyane française). — EIGENMANN, 1912, p. 215-216 (diverses criques de la Guyane anglaise). — E. C. STARKS, 1913,

p. 39 (Parâ, en Amazonie). — *Callichthys asper* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, (Cayenne). — GÜNTHER, 1864, p. 226 (Bahia et Para, au Brésil).

Remarque. — Je n'ai pu ni pêcher ni me procurer des spécimens de cette espèce; aussi, comme ce poisson est signalé par CUVIER, VALENCIENNES et J. PELLEGRIN en Guyane française, j'ai pris la description faite de ce *Callichthys* par EIGENMANN, dans son ouvrage sur les poissons de la Guyane anglaise.

Formules des nageoires : D. 1, 6; A. 5, 5.

Plaques : 28-29/26-28.

Proportions : tête contenue quatre fois dans longueur totale du corps, hauteur 4,66 à 5 fois et égale à la largeur.

Tête aplatie, queue (pédoncule caudal) comprimé; diamètre des yeux 6,5 à 8 fois dans l'espace interorbitaire; les plaques nuchales à peu près double de la largeur des plaques disposées immédiatement derrière elles; museau large, arrondi; pas de dent sur la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure font défaut sur le devant et sont réparties sur les côtés. Environ quatorze petites plaques en avant de l'adipeuse; nageoires arrondies; corps uniformément cendré ou beige plus ou moins tacheté, par des marques colorées régulières ou définies.

Habitat. — Hante les cours d'eau affluents du bassin supérieur ou moyen des grands fleuves côtiers.

Gen. HOPILOSTERNUM GILL, 1858.

Tête déprimée, spatulée avec les yeux latéraux, opercule réduit à deux ou sans épines; dorsale de 8 à 10 rayons, quatre ou cinq rangées de boucliers latéraux.

Les deux espèces appartenant à ce genre sont dénommées « Attipa » par les Guyanais.

1. *Hoplosternum thoracatum* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 54. — *Callichthys thoracatus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., vol. XV, p. 309, 1840 (Mana en Guyane française et Martinique). — *Callichthys longifilis* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 317 (Cayenne); GÜNTHER, 1864, p. 228 (Guyane hollandaise). — *Hoplosternum longifilis* BLEEKER, 1864, p. 27 (Surinam en Guyane hollandaise). — *Hoplosternum thoracatum* GILL, 1858, p. 396; BLEEKER, 1864, p. 26 (Guyane hollandaise, Surinam); EIGENMANN, 1912, p. 218 à 219 (Guyane anglaise, jardin botanique de Georgetown). Ed. STARKS, 1913, p. 39 (lac Papary et Parâ en Amazonie); J. PUYO, 1936, p. 144 à 149 (île de Cayenne, rivière et marais de Kaw, Kourou).

Formule des nageoires : D. 1, 8; A. 1, 6 à 8.

25-26

Plaques : $\frac{\quad}{\quad}$
23-24

Proportions : hauteur environ quatre fois et demie dans la longueur totale; elle est égale en général à la largeur, espace interorbitaire contenu à peu près sept fois dans la longueur totale; yeux cinq et demie à six fois dans espace interoculaire; longueur de la tête quatre fois dans longueur totale.

Partie céphalique : ce poisson est caractérisé par son aspect cuirassé; la cuirasse céphalique large, aplatie dans sa portion antérieure est formée de plaques osseuses dont la dernière postérieure occipitale a une forme bien particulière (voir figure).

De chaque côté de l'orifice buccal et prenant naissance dans une sorte de bourrelet périphérique de la bouche, on observe une paire de barbillons; ces barbillons sont d'inégale longueur, le plus long dépasse l'extrémité de la première épine osseuse de la pectorale rabattue le long du corps, s'étendant parfois jusqu'à l'origine de la ventrale.

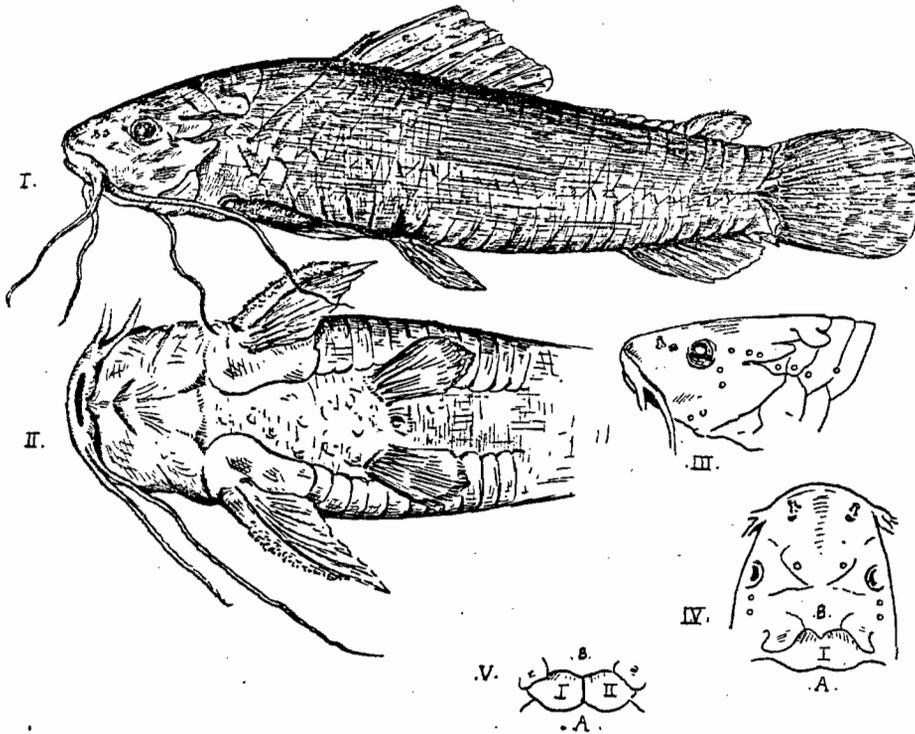


Fig. 54. — *Hoplosternum thoracatum* : I. Vue de profil; II. Vue ventrale; III. Organes sensoriels céphaliques (latéraux); IV. Organes sensoriels céphaliques (dorsaux); V. Plaque occipitale divisée en deux (I, II).

Les yeux relativement petits sont enfoncés dans la masse osseuse de la tête; toute la surface céphalique est recouverte de productions épidermiques assez semblables à du duvet court et semi-rigide.

Corps : la cuirasse du corps est constituée de chaque côté par deux rangées de plaques en forme de lame qui recouvrent entièrement l'ensemble des flancs y compris le pédoncule caudal.

Ces lames sont incurvées suivant le profil du flanc, elles sont aussi imbriquées, chacune recouvrant légèrement la suivante; le bord externe est finement denticulé sur trois zones différentes.

On observe, suivant les spécimens recueillis, de quatre à sept plaques disposées entre les plaques latérales en avant de la nageoire adipeuse; quatre paires de plaques derrière la dorsale.

Le nombre de plaques disposées sur chaque flanc est de vingt-cinq à vingt-six pour la rangée supérieure latérale inférieure; enfin il faut signaler la présence à l'extrémité du pédoncule caudal de trois petites écailles sur la partie supérieure en

contact avec les rayons caudaux et de deux autres sur la partie inférieure ; la disposition de ces écailles permet une plus grande mobilité de la caudale.

Nageoires. — *a.* Nageoires impaires. — La dorsale comprend une épine osseuse assez pointue et revêtue d'une sorte de duvet semi-rigide, puis sept ou huit rayons mous aux extrémités ramifiées.

L'adipeuse, presque triangulaire de forme, est pourvue en avant d'un aiguillon rigide; la nageoire caudale est arrondie, très rarement émarginée; la nageoire anale est courte, cependant rabattue le long du pédoncule caudal elle atteint l'origine de cette dernière nageoire.

b. Nageoires paires. — Les pectorales comportent neuf à dix rayons mous précédés d'une épine semi-osseuse assez acérée, laquelle est recouverte de nombreuses petites pointes épidermiques fines, droites ou recourbées.

Les ventrales comportant six rayons mous sont insérées au-dessous de la nageoire dorsale.

Organes sensoriels. — La ligne latérale n'est pas visible le long des flancs; cependant elle existe remplacée par de petits organes sensoriels spéciaux disposés d'une part sur l'angle supérieur de l'opercule, d'autre part sur la tête et les joues.

Ces organes se présentent sous l'aspect de petites protubérances d'un demi-millimètre de diamètre, creusés en leur centre d'un petit orifice. Ils sont en relation avec les fibres nerveuses et permettent à ce poisson qui est fouisseur et géophage de percevoir dans la vase la direction du courant, la présence de matières ou de particules alimentaires; la coloration de ces petits appareils sensoriels est blanchâtre et tranche sur la couleur foncée des plaques qui les entourent (voir fig.). Ces silures possèdent deux paires de narines, la première s'ouvrant à l'extrémité de deux tubes membraneux.

Coloration. — *L'Hoplosternum thoracatum* est noirâtre sur toute la région dorsale et les flancs; la partie ventrale non recouverte de plaques est beaucoup plus claire, tirant sur le marron et est parsemée de grosses taches irrégulières beaucoup plus foncées; très souvent au moment de la reproduction la région antérieure abdominale et la poitrine sont blanc rosé; on remarque par ailleurs sur les nageoires et plus particulièrement sur la caudale des traînées foncées rougeâtres, ainsi que sur les flancs et les joues.

Les deux plaques pectorales (articulation des nageoires) ont leur partie inférieure colorée de bistre clair; les yeux sont très foncés (noir bleuâtre); les aiguillons pectoraux sont ocre clair; surtout au mois de juin, époque de la reproduction; les barbillons céphaliques relativement clairs à leur origine sont violacés vers leur extrémité.

Variations. — Cette espèce est sujette à de nombreuses variations morphologiques, en particulier quant au nombre de plaques dorsales et de plaques de la région caudale. C'est ainsi que l'on trouve parfois huit et même neuf plaques disposées en avant de l'adipeuse; l'épine de cette dernière nageoire est le plus souvent en partie recouverte à la base par une portion de l'une de ces plaques; le nombre des petites plaques (écailles) disposées latéralement près de l'origine des rayons caudaux est de quatre ou cinq, ce dernier nombre étant le plus commun.

On observe par ailleurs la scissure des plaques céphaliques (voir fig.).

La coloration subit aussi de nombreuses variations; c'est ainsi que l'on peut observer des « attipa » ponctués ou tachetés et d'autres entièrement noirs. Ces ponctuations sont en relation avec l'époque et l'acte de la reproduction; l'adaptation du milieu doit aussi jouer un rôle, car dans les marais à eau courante, où se déverse l'eau des « criques » (ruisseaux), les « attipa » ponctués sont les plus fréquemment pêchés.

Signalons enfin que le rapport entre les diverses proportions du corps de ce silure subit souvent de grosses différences.

Habitat et mœurs. — Ces poissons sont très difficiles à observer et, de plus, ils ne vivent pas en aquariums; on ne les trouve que dans les marais éloignés d'au moins 10 à 15 kilomètres

de la mer et ne communiquant pas avec celle-ci. On les pêche dans l'île de Cayenne, dans la région des monts Baduel, et dans les savanes de l'intérieur de la région de Kaw et dans les pripris situés au sud-ouest de Kourou.

Certains explorateurs ont prétendu que ces poissons construisaient des nids flottants; je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, trouvé rien de semblable.

Ces *Callichthyidae* sont avant tout de grands fouisseurs, pendant les trois mois de la saison sèche (août, septembre, octobre), alors que les pripris sont asséchés, ces Silures s'enfoncent dans la vase encore molle, à environ 15 à 25 centimètres de profondeur, et y demeurent jusqu'aux premières pluies (début de novembre). Il est à remarquer qu'ils ne s'enfouissent qu'au fond des marais qui, même pendant la saison sèche, demeurent toujours un peu bourbeux.

Pêche. — La chair de ce poisson est très fine et pour cela même fort estimée, malheureusement le chef-lieu de la Guyane en est presque toujours dépourvu, et ce sont les habitants des communes qui profitent, pendant la saison sèche, de la pêche de ce poisson.

Cette pêche est d'ailleurs fort simple; elle consiste à creuser le sol, ou plutôt la vase des marais, puis à retirer avec précaution les « attipa » groupés parfois par quatre ou cinq individus; cette pêche se pratique vers la fin de la saison sèche (octobre); c'est pendant cette période que quelques centaines de ces Silures sont expédiés dans des tonneaux à Cayenne, où ils arrivent vivants. La longueur moyenne est de 140 à 150 millimètres; ce poisson est omnivore et limnophage et son poids atteint souvent 350 grammes.

2. *Hoplosternum littorale* (HANCOCK). — *Callichthys littoralis* HANCOCK, Zool. Journ., IV, p. 244, 1828 (Demerara en Guyane anglaise). GÜNTHER, 1864, p. 227 (Demerara en Guyane anglaise, et dans l'île de Trinidad). VAILLANT, 1880, p. 165 (Calderon, Guyane française). VAILLANT, 1900, p. 124 (Carsevenne en Guyane française). — *Callichthys subulatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 311 (Cayenne). — *Callichthys lævigatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 314 (Trinité). — *Hoplosternum lævigatum* BLEEKER, 1864, p. 24 (Surinam). — *Callichthys albidus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 316 (Cayenne). — *Hoplosternum littorale* EIGENMANN, 1912, p. 217-218 (jardin de botanique de Georgetown en Guyane anglaise).

Ce poisson est aussi un « attipa » des guyanais.

Formule des nageoires : D. I., 8; A. II, 5.

Plaques de la ligne latérale : 25/23.

Proportions : la longueur de la tête environ trois fois et demie, rarement quatre fois, dans la longueur totale; hauteur trois fois à trois fois et demie dans longueur totale, diamètre des yeux chez les gros sujets, cinq fois dans espace interorbitaire.

Ce Silure a une apparence plus lourde et le corps paraît plus trapu que celui de l'espèce précédente; la longueur de la région céphalique et la hauteur sont à peu près égales, aussi le corps de ce poisson paraît beaucoup plus haut que celui de l'*Hoplosternum thoracatum*; enfin il se distingue facilement de l'autre espèce par la forme échancrée de sa nageoire caudale, très souvent les rayons supérieurs et inférieurs caudaux se prolongent de 1 à 3 millimètres, surtout sur les spécimens moyens; chez les gros sujets adultes ces prolongements disparaissent.

Le nombre de plaques disposées en avant de l'adipeuse varie de 7 à 9, le plus souvent 8; ces plaques correspondent aux plaques latérales de la rangée supérieure se trouvant en contact.

Les plaques céphaliques et nuchales sont simples et le plus souvent dépourvues de productions épidermiques en forme de poils.

Les barbillons céphaliques ont la même disposition que ceux de l'espèce précédemment décrite, les plus longs atteignent l'extrémité des pectorales.

Coloration. — Noirâtre avec au moment de la reproduction (saison sèche) des reflets ardoisés; les nageoires dorsale, adipeuse, pectorales, ventrales et anale sont plus claires que le corps et le plus souvent marron brun; pas de ponctuations; sauf

au moment de la reproduction, époque pendant laquelle quelques spécimens ont les premiers rayons de la dorsale colorés par des traînées rougeâtres; la caudale a sa frange plus foncée que le reste des rayons.

Habitat et mœurs. — Sans doute même mœurs que l'espèce *Hoplosternum thoracatum*, comme celle-ci fouisseuse et de la même façon; aussi pêche-t-on ces Silures dans les mêmes lieux et de la même manière que les autres « attipa »; peu commun dans l'île de Cayenne, plus nombreux dans les savanes inondées et les pripris à l'ouest de Macouria et de Kourou.

Longueur moyenne : 120 à 170 millimètres; poids jusqu'à 400 grammes.

Famille des LORICARIIDAE.

La région dorsale et les flancs recouverts par des plaques osseuses qui parfois forment de véritables épines à pointe mousse. La bouche est le plus souvent disposée ventralement, et fait corps presque toujours avec une plage discoïdale; absence de barbillons sur le maxillaire et la mandibule; mais souvent présence de productions cutanées tactiles dentelées entourant le disque buccal. Les dents lorsqu'elles sont présentes sont divisées en deux lobes en leur extrémité; pas de dents sur la plage palatale.

La nagoire adipeuse, toujours présente comporte une première épine à pointe mousse et une fine membrane.

La tête est recouverte le plus souvent par des plaques, le premier rayon de la dorsale est une épine semi-flexible, épaisse, à pointe mousse et recouverte très souvent ainsi que l'épine de l'adipeuse par une sorte de feutrage assez épais.

Gen. PLECOSTOMUS GRONOV, 1754.

Museau granuleux, nombreuses plaques disposées dorsalement et tout le long des flancs; pas de plaques ventrales; deux espèces ont été trouvées en Guyane française.

1. *Plecostomus watwata* (HANCOCK). Fig. 55. — *Hypostomus watwata* HANCOCK. Zool. Journ., IV, 245, 1829 (Georgetown en Guyane anglaise). — *Hypostomus plecostomus* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 489 (Maracaïbo). — *Hypostomus verres* CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 494 (Cayenne; Guyane française). — *Plecostomus bicirrhosus* GÜNTHER, 1864, p. 231. — *Plecostomus verres* MIRANDA RIBEIRO (A.), 1911, p. 46-47, vol. XVI (Brésil). E. Ch. STARKS, 1913, p. 38 (Para en Amazonie). — *Plecostomus watwata* EIGENMANN, 1912, p. 225 (Georgetown). — J. PUYO, 1936, p. 150 à 153 (Rivière de Cayenne).

Cette espèce est dénommée « Goret » par les créoles de la colonie en raison du profil particulier de la tête de ce poisson qui donne à la partie céphalique une vague ressemblance avec celle d'un porc, mais aussi parce que cette espèce émet au moment de sa capture des petits grognements.

Formule des nageoires: D. I ou II, 7; A. 1, 4.

Proportions : hauteur contenue près de six fois dans longueur totale du corps; largeur toujours plus grande que la hauteur prise au niveau de l'épine de la nagoire dorsale; largeur au moins quatre fois et demie dans longueur totale; longueur de la tête environ trois fois et demie dans longueur totale; diamètre des yeux sept fois environ dans longueur de la tête; région interorbitaire environ deux fois un quart dans longueur de la tête.

Ce poisson est caractérisé par son aspect cuirassé; son corps, sauf la région ventrale, est recouvert de plaques larges formant une sorte d'armure; elles sont au

nombre de 26 à 28 le long de la ligne latérale; au nombre de 13 à 14 entre la nageoire anale et la caudale; le pédoncule caudal étant entièrement recouvert par des plaques qui font défaut sur la poitrine et la région abdominale. Toutes les plaques qui recouvrent les flancs, la région dorsale et le pédoncule caudal sont carénées; ces carènes sont arrondies et pour la plupart recouvertes de fines pointes mousses formant parfois une sorte de feutrage grossier. L'abdomen est granuleux; la tête du museau jusqu'à l'origine de la dorsale est recouverte de plaques formant une sorte

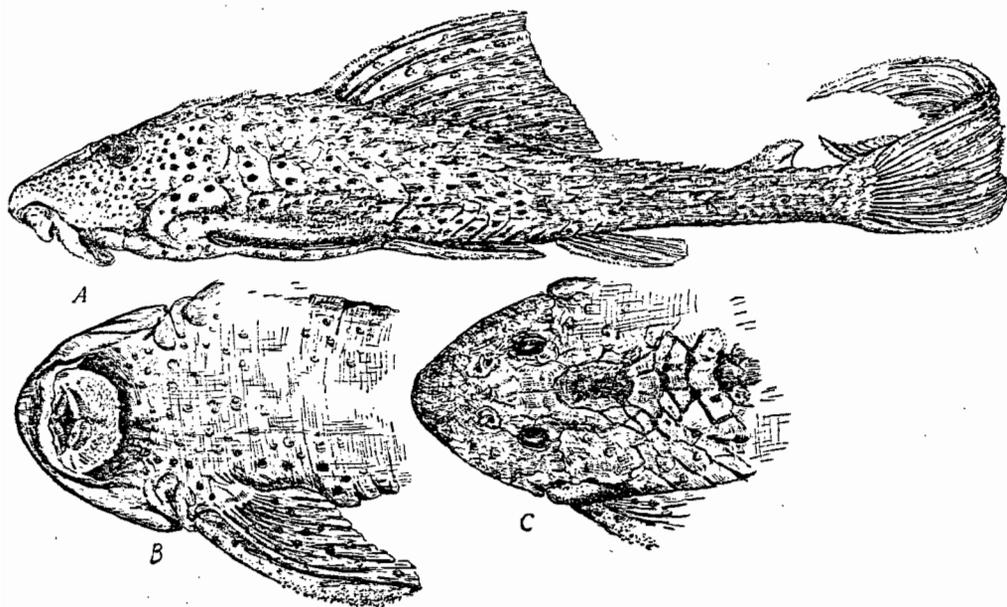


Fig. 55. — *Plecostomus watwata* : A. Vue de profil; B. Vue ventrale; C. Vue dorsale.

de mosaïque, surtout en arrière de l'occipital, lequel est sillonné par une arête longitudinale; chez certains spécimens le relief disparaît et fait place à un léger sillon.

En arrière de l'occipital on observe une plaque de forme bien particulière ornée de deux arêtes légèrement divergentes, qui marquent l'origine des diverses lignes carénées ornant la surface de toutes les plaques dorsales et latérales; sur les côtés de l'occipital on compte en ligne de 4 à 5 petites plaques.

L'épine de la dorsale est légèrement plus courte que celle de la pectorale; sa surface ainsi que la partie extrême de l'épine de la pectorale sont recouvertes par de nombreuses petites épines semi-rigides à pointe mousse formant un feutrage.

Coloration. — La couleur générale du *Plecostomus watwata* est brune, sur certains spécimens la coloration tire sur le vert foncé ou le vert olive; de nombreuses taches foncées recouvrent toute la région céphalique; les régions ventrales et les flancs, sur le museau les taches sont petites, devenant beaucoup plus grosses sur la surface des joues ainsi que sur l'abdomen et la poitrine, où elles prennent une couleur noir violet se détachant nettement sur un fond beige clair.

Certains sujets adultes ont les pectorales et les nageoires dorsales tachetées de brun violet, et la caudale de ponctuations brunes.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est omnivore, mais la position de sa bouche lui permet de brouter les algues qui tapissent les rochers à l'entrée des estuaires; on le pêche parfois à la ligne, surtout pendant la grande saison des pluies (mai-juin), dans les petits golfes rocheux

qui entourent vers la mer la ville de Cayenne (anse de l'Hôpital militaire, anse de Chaton); parfois aussi pendant la même période on le prend dans les « barrières chinoises », alors que le courant d'eau douce de la rivière de Cayenne s'avance très loin au delà de l'estuaire.

La chair du « goret », excellente, est très estimée, mais la population ne trouve que trop rarement ce poisson sur le marché. Longueur moyenne : 350 millimètres, et poids de 1 kilogramme à 1 kg. 700.

REMARQUE. — Nous donnons les nombres 26 à 28 pour les plaques de la ligne latérale, alors que certains auteurs donnent le nombre 28. Il se pourrait donc que les poissons que je viens de décrire forment une variété de l'espèce *Plecostomus watwata*, d'autant que nous pouvons noter quelques différences dans la coloration de mes spécimens, comparés à ceux décrits par EIGENMANN et Miranda RIBEIRO.

2. *Plecostomus plecostomus* (LINNÉ). — *Loricaria plecostomus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. 12, I, p. 508, 1766 (Amérique). — *Hypostomus plecostomus* SHOMBURGK, 1841, p. 139 (Rio Branco). — *Hypostomus guacari* LACÉPÈDE, 1803, p. 145 (Amérique). — *Plecostomus flavus* VAILLANT, 1880, p. 155 (Calderon Guyane française). — *Plecostomus brasiliensis* BLEEKER, 1844, p. 7 (Surinam, en Guyane hollandaise). — *Plecostomus plecostomus* MIRANDA RIBEIRO (A.), 1911, p. 47-48 (Guyanes, Venezuela, Brésil). — EIGENMANN, 1912, p. . — Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 38 (Para en Amazonie).

Même nom vernaculaire que l'espèce précédente.

Formule des nageoires : D. I. 7; A, 1, 4.

Proportions : hauteur contenue environ six fois dans longueur totale du poisson, quatre fois et demie à cinq fois chez quelques rares spécimens; tête au moins trois fois dans longueur totale du corps; diamètre des yeux six fois dans longueur de tête chez les sujets moyens; cinq fois à cinq fois et demie chez les poissons de grande taille. La ligne latérale ne comporte que 25 plaques.

Cette espèce ne diffère que peu, quant à l'aspect général, de l'autre espèce précédemment décrite, il faut noter cependant que toutes les plaques de la région nuchale sont bi-carénées; la première rangée de plaques sur les flancs se termine à l'adipeuse, on observe en général la présence de sept plaques entre la nageoire dorsale et l'adipeuse, et une plaque isolée en avant du premier rayon de l'anale; l'occipital est bordé en arrière par une seule plaque disposée près de la dorsale, enfin notons que la caudale est obliquement lunée; le lobe inférieur étant presque toujours le plus développé.

Coloration. — Coloration d'ensemble marron rougeâtre, parsemée de taches verdâtres, petites sur la tête et manquant sur une partie de la poitrine; les nageoires dorsale et caudale sont ou ponctuées ou barrées, ponctuations rouges, parfois verdâtres.

Habitat et mœurs. — Se pêche sur les mêmes lieux que *Plecostomus watwata*; cette espèce paraît assez rare en Guyane française, elle a été signalée dans l'intérieur à plus de 50 kilomètres du littoral; sans doute même mœurs que l'espèce précédente.

Longueur moyenne de 250 à 300 millimètres; poids moyen : 1 kilogramme à 1 kg. 500. Quelques spécimens pris dans l'estuaire de la rivière ou crique de Tonate (littoral).

Tribu des *Hypostaminés*.

Dorsale, adipeuse et anale courtes, ventrales à six rayons, rayons externes des nageoires, parfois épaissis et rugueux, une paire de barbillons maxillaires, peau de la tête nue.

Gen. **LORICARIA** LINNÉ, 1758.

Le premier rayon des nageoires épaissi, mais semi-rigide; la tête est déprimée et le museau saillant, qui chez les mâles et pour certaines espèces est garni de scies; région dorsale céphalique recouverte de plaques osseuses; de nombreux boucliers ou écus sont osseux, imbriqués, disposés le long des flancs; queue longue et comprimée. L'orifice buccal est ventral, et les lèvres sont munies de barbillons ou de prolongements en forme de tentacules courts.

1. **Loricaria cataphracta** LINNÉ. — *Loricaria cataphracta* LINNÉ, Sys. Nat., éd. X, t. I, p. 307, 1758. CUVIER et VALENCIENNES, 1840, p. 459 (Cayenne, Guyane française). GÜNTHER, 1864, p. 255 (Surinam). PELLEGRIN, 1899, p. 158 (Région de l'Apuré en Guyane française). PELLEGRIN, 1908, p. 690 (simplement cité). EIGENMANN, 1912, p. 243-244 (Guyane anglaise). — *Loricaria setifera* LACÉPÈDE, 1803, p. 140 (Amérique du Sud). — *Loricaria cataphracta*, Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 36 (Parâ au Brésil).

Dans la région de l'île de Cayenne et le long du littoral, cette espèce est dénommée « goret fouet », en raison de l'allure et la forme de son pédoncule caudal; en amont des différents petits cours d'eau côtiers, elle est dénommée « Siscioua », surtout par les habitants des « bourgs »; appellation d'origine indienne.

Formule des nageoires : D. I, 7; A. I, 3 ou 4.

Proportions : tête quatre fois $\frac{3}{4}$ à cinq fois dans long. totale, diamètre de l'œil six fois environ dans longueur de la tête, et égal à la région interorbitaire; museau deux fois environ dans longueur de la tête; présence d'écaillés en boucliers disposées latéralement et le long du pédoncule caudal (écussons).

Toute la surface ventrale céphalique est recouverte de petites plaques, les mâchoires sont ornées de petites dents, le maxillaire par 6 ou 8 dents disposées par 3 ou 4 de chaque côté; le maxillaire inférieur 8 dents plus petites que les précédentes, et disposées de la même façon de chaque côté.

La région occipitale comporte deux boucliers épineux auxquels font suite un nombre plus grand de petites plaques en avant de la dorsale. Les lèvres sont ornées de courtes soies. Présence d'un plastron formé de seize plaques reliées entre elles par les téguments; elles ne sont pas articulées. Une plaque anale constituée de deux ou quatre plaques.

La nageoire caudale est arrondie obliquement, très souvent le premier rayon supérieur se prolonge en un filament plus long que la longueur du corps du poisson, c'est le « fouet ». Les pectorales sont légèrement incurvées et atteignent l'origine des abdominales.

Coloration. — « Chocolat » dans son ensemble, la coloration a des reflets rougâtres ou bistres surtout sur la région céphalique et dorsale; certains spécimens tirent sur le brun rouge. Les nageoires sont de même coloration, quelques tries plus claires sur la caudale.

Habitat et mœurs. — Cette espèce paraît être fouisseuse; on la pêche surtout dans les criques côtières vaseuses; Tonate, région de Kourou, rivière du tour de l'Île, Kaw et l'Approuague.

Chair assez estimée, comme d'ailleurs celle de tous les « goretts ».

Ce poisson vit isolément, jamais en troupe. Longueur moyenne de 110 à 125 millimètres; certains pêcheurs affirment avoir pêché des spécimens dont la longueur variait de 200 à 250 millimètres.

Gen. **ANCISTRUS** KNER, 1853.

Caractères de tous les Loricariïdes auxquels s'ajoutent la mobilité de l'interoperculaire, la présence de plaques nasales très petites; le museau porte des tentacules variables quant à la forme et à la longueur.

1. **Ancistrus temminckii** (CUVIER et VALENCIENNES). — *Hypostomus temminckii* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XV, p. 514, 1840 (Cayenne). — *Ancistrus temminckii* BLEEKER, 1864, p. 11, 1912, p. 237, 238 (Criques de la Guyane anglaise).

Tous les poissons du genre *Ancistrus* sont dénommés « Goret saut ».

Formule des nageoires : D. I, 6; A. I, 4.

Proportions : tête trois fois $\frac{1}{3}$ dans longueur totale du corps, hauteur (la région la plus haute), cinq fois et demie dans long. totale; les tentacules de la mâchoire inférieure trois fois dans l'espace interorbitaire; diamètre des yeux cinq fois à cinq fois et demie dans longueur de la tête.

Aspect des Loricariïdes, mais museau beaucoup plus pointu que dans le genre *Plecostomus*; outre les tentacules, cette espèce porte des épines plus ou moins courbées à pointe mousse, sur le préoperculaire, lequel est légèrement renflé (aspect joufflu), leur nombre varie de 8 à 12.

Le museau est écailleux ou plutôt porte de petites plaques qui sont réparties surtout dans la région des narines; elles ne dépassent jamais le milieu de la droite menée entre les orbites (région postérieure).

Présence de vraies plaques dermiques au nombre de six entre la région occipitale et le début de la dorsale.

Toute la région supérieure céphalique est d'aspect granuleux; les plaques latérales le long du corps portent des séries de petites épines.

Coloration. — En général brun foncé, ou tirant sur le noir; présence de ponctuation blanc grisâtre sur le dernier tiers du corps, très souvent on voit sur la partie dorsale en arrière de la nageoire, des traînées de même couleur, aux contours irréguliers; les nageoires sont légèrement plus claires que le corps, en particulier les ventrales et les pectorales. La dorsale est marquée de ponctuations claires qui parfois se soudent et donnent l'impression de « grains de chapelet », la caudale, plus claire que le corps, est ponctuée de noir pur.

Au moment de la reproduction qui s'effectue vers la fin du mois de juin, certains poissons ont les opercules (joues), qui se teintent de beige clair, et sur la bordure de la caudale apparaît souvent une ligne très étroite de couleur blanc pur.

Remarque. — Il est à présumer que cette espèce comporte trois ou quatre variétés ne différant que par la coloration.

Habitat et mœurs. — Se trouve dans les criques d'eau courante de la région de l'Oyapock (Saint-Georges), signalé aussi dans le Haut-Maroni (placer. Awa).

En général, on en trouve en assez grand nombre vers la fin de la saison des pluies, près des sauts et des rapides.

Les mineurs et les piroguiers estiment fort la chair de cette espèce assez comparable à celle des « attipa ».

2. **Ancistrus cirrhosus** (CUVIER et VALENCIENNES). — *Hypostomus cirrhosus* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., tome XV, p. 512, 1840 (République

Argentine). — *Choetostomus cirrhosus* GÜNTHER, 1864, p. 247 (Guyane anglaise). — VAILLANT, 1870, p. 155 (Calderon). — *Aneistrus cirrhosus*, EIGENMANN, 1912, p. 238-239 (Ireng River en Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. I, 7; A. I, 4.

Proportions (d'après EIGENMANN) : Tête 2,85 à 3 dans la longueur, hauteur au niveau de l'occipital, 2,4 dans la longueur de la tête; espace interorbitaire 2,4 dans la tête, les rameaux mandibulaires 2 à 3 fois dans l'espace interorbitaire, diamètre des yeux 5,5 dans la tête; sur les grands spécimens.

Je n'ai pu me procurer ni pêcher d'individu de cette espèce, et VAILLANT ayant signalé cette espèce en Guyane française, j'ai pris les proportions de ce poisson sur l'ouvrage de EIGENMANN.

Dans l'ensemble, cette espèce paraît se rapprocher de l'espèce précédente, si l'on s'en rapporte à la description faite par EIGENMANN; celle de CUVIER et VALENCIENNES ne présente aucun intérêt quant à l'identification par la couleur. Cette coloration est noire, et le corps est parsemé de punctuations blanches; la dorsale et la caudale ponctuées de noir le long des rayons sur fond plus clair.

Habitat. — Sans doute dans les mêmes lieux que l'espèce précédente.

Gen. PSEUDANCISTRUS BLEEKER, 1863.

Nageoires ventrales au-dessous de la dorsale; orifice anal vers le milieu du corps; dorsale, adipeuse et anale surtout, relativement courts; ventrales à six rayons, les rayons des nageoires (rayons externes épaissis et rugueux, présence d'une paire de barbillons maxillaires; un court et large repli entre les narines et de chaque côté).

Pseudancistrus barbatus (CUVIER et VALENCIENNES). — *Hypostomus barbatus* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XV, p. 506, 1840 (Fleuve Manâ en Guyane française). — *Plecostomus barbatus* GÜNTHER, 1864, p. 237 (Surinam). — *Pseudancistrus barbatus* EIGENMANN, 1912, p. 233-234, 1912 (chutes ou sauts du crabe en Guyane anglaise).

Aucun spécimen recueilli.

Il est à présumer que cette espèce doit être, comme la plupart des « Loricariides » de Guyane, dénommée « goret » par les mineurs ou les habitants de l'intérieur.

Formule des nageoires : D. I, 7; A. I, 5.

Proportions d'après EIGENMANN et les descriptions de CUVIER et VALENCIENNES (spécimen) : tête trois fois dans longueur totale; hauteur près de six fois; diamètre des yeux cinq fois dans longueur de tête; « soies » disposées en rangée de chaque côté de la tête et sur l'interoperculaire.

Allure générale des poissons « cuirassés » de la famille des « Loricariidés », 24 à 25 plaques (scutelles); 4 paires de plaques disposées entre les dorsales; présence de 11 plaques en arrière de l'anale. La base de la dorsale a la même longueur que la distance la séparant de la nageoire caudale. La caudale est obliquement émarginée.

Coloration. — Marron tête de nègre pour l'ensemble du corps, les spécimens conservés dans l'alcool ont une teinte beaucoup plus claire tirant sur le gris. Présence de fines punctuations, beige clair sur les spécimens conservés, blanchâtres sur le vif.

Habitat et mœurs. — Sans doute fouisseur et limnophage, comme les espèces précédentes.

Habite plutôt dans les grandes criques vaseuses et peut-être les estuaires alluvionnaires des cours d'eau du littoral. CUVIER et VALENCIENNES ne situent pas le point précis, « La Mana » ? évidemment la basse Manâ (cours inférieur). La longueur moyenne est de 100 à 135 millimètres.

Famille des CHARACINIDAE.

Pas de serrature abdominale; tête généralement nue; le corps recouvert d'écailles est court, moyen ou assez allongé; les ventrales sont très en arrière des pectorales; la dorsale est moyenne ou courte et disposée en général au milieu du profil dorsal. Les mâchoires sont garnies de dents multiples qui, chez de nombreux genres sont très spécialisées et variables de forme; jamais de dents de velours.

Les mâchoires forment parfois une sorte de bec; les yeux sont toujours à bords libres, mais parfois garnis de paupières adipeuses; les fentes branchiales sont le plus souvent larges.

En général, présence d'une petite adipeuse qui fait cependant défaut dans quelques genres; la vessie natatoire est divisée en deux poches dont l'antérieure est reliée à l'oreille par une chaîne d'ossélets.

Cette famille comprend un grand nombre de Tribus comportant chacune un nombre important de genres et d'espèces, différents le plus souvent par leur forme et par leurs dimensions.

Presque tous ces poissons, à quelques exceptions près (genre *Hemigrammus*: eau saumâtre et eau douce), hantent les eaux douces des divers cours d'eau du plateau des Guyanes et de la région Amazonienne du Brésil.

A. — Tribu des Erythrinés.

I. Genre *Erythrinus* GRONOV, 1763 :

1 espèce : *Erythrinus erythrinus* (BLOCH et SCHNEIDER), 1801.

II. Genre *Hoplerythrinus* GILL, 1895 :

1 espèce : *Hoplerythrinus unitaeniatus* (SPIX), 1846.

III. Genre *Hoplias* GILL, 1903 :

2 espèces : 1. *Hoplias macrophthalmus* (PELLEGRIN), 1907;
2. *Hoplias malabaricus* (BLOCH), 1794.

IV. Genre *Pyrrhulina* CUVIER et VALENCIENNES, 1846 :

1 espèce : *Pyrrhulina filamentosa* CUVIER et VALENCIENNES, 1846.

V. Genre *Nannostomus* GÜNTHER, 1872 :

1 espèce : *Nannostomus anomalum* STEINDACHNER, 1876.

B. — Tribu des Curimatinés.

I. Genre *Curimatus* OKEN, 1817 :

4 espèces : 1. *Curimatus alburnus* (MÜLLER et TROSCHEL), 1845;
2. *Curimatus spilurus* GÜNTHER, 1864;
3. *Curimatus cyprinoïdes* (CUVIER et VALENCIENNES), 1848;
4. *Curimatus vandeli* PUYO, 1943.

II. Genre *Hemiodus* MÜLLER, 1842 :

1 espèce : *Hemiodus quadrimaculatus* PELLEGRIN, 1908.

III. Genre *Chilodus* MÜLLER et TROSCHEL :

2* espèces : 1. *Chilodus punctatus* MÜLLER et TROSCHEL, 1845;
2. *Chilodus zunevei* PUYO, 1945.

C. — Tribu des **Anostomatinés.**I. Genre *Leporinus* SPIX, 1829 :

- 3 espèces : 1. *Leporinus maculatus* MÜLLER et TROSCHER, 1848;
 2. *Leporinus despaxi* PUYO, 1943;
 3. *Leporinus badueli* PUYO, 1947.

D. — Tribu des **Tetragonopterinés.**I. Genre *Creagrutus* GÜNTHER, 1864 :

- 1 espèce : *Creagrutus pellegrini* PUYO, 1943.

II. Genre *Chalceus* CUVIER, 1817 :

- 1 espèce : *Chalceus macrolepidotus* CUVIER, 1817.

III. Genre *Tetragonopterus* CUVIER, 1817 :

- 2 espèces : 1. *Tetragonopterus chalceus* AGASSIZ, 1829;
 2. *Tetragonopterus lepidurus* KNER, 1859.

IV. Genre *Hemigrammus* GILL, 1858 :

- 4 espèces : 1. *Hemigrammus unilineatus* GILL, 1858;
 2. *Hemigrammus ocellifer* STEINDACHNER, 1882;
 3. *Hemigrammus rodwayi* DURBIN, 1909;
 4. *Hemigrammus erythrozonus* DURBIN, 1909.

V. Genre *Hyphessobrycon* DURBIN, 1908 :

- 1 espèce : *Hyphessobrycon rosaceus* DURBIN, 1909.

E. — Tribu des **Hydrocyoninés.**I. Genre *Xiphoramphus* MÜLLER et TROSCHER, 1845 :

- 2 espèces : 1. *Xiphoramphus microlepis* (SCHOMBURCK), 1841;
 2. *Xiphoramphus falcatus* (BLOCH), 1794.

II. Genre *Hydrocynus* CUVIER, 1817 :

- 1 espèce : *Hydrocynus Cuvieri* (AGASSIZ), 1817.

III. Genre *Cynodon* SPIX, 1829 :

- 1 espèce : *Cynodon scomberoides* (CUVIER), 1819.

IV. Genre *Exodon* MÜLLER et TROSCHER, 1845 :

- 1 espèce : *Exodon guyanensis* PUYO, 1947.

F. — Tribu des **Serrasalmoninés.**I. Genre *Myletes* CUVIER, 1817 :

- 1 espèce : *Myletes pacu* (SCOMBURCK), 1841.

II. Genre *Serrasalmo* LACÉPÈDE, 1804 :

- 2 espèces : 1. *Serrasalmo gymnogenys* GÜNTHER, 1874;
 2. *Serrasalmo rhombeus* (LINNÉ), 1866.

III. Genre *Pygocentrus* MÜLLER et TROSCHER, 1845 :

- 1 espèce : *Pygocentrus piraya* (CUVIER), 1819.

Tribu des *Erythrininés*.Gen. **ERYTHRINUS** GRONOW, 1763.

Ventrales au-dessous de la dorsale; dents maxillaires coniques; dents palatines en velours, pas d'adipeuse, caudale arrondie, narines antérieures en tubes.

1. *Erythrinus erythrinus* (BLOCH et SCHNEIDER). Fig. 56. — *Cyprinus cephalus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, I, p. 322, 1758. — *Synodus erythrinus* BLOCH et SCHNEIDER, 1801, p. 397. — *Erythrinus erythrinus* EIGENMANN, 1912, p. 420-422, (diverses régions de la Guyane anglaise).

Comme certaines espèces, ce poisson est dénommé « coulant » par les Cayennais.

Formule des nageoires : D. 10 à 12; A. 9 à 12.

Écailles ligne latérale : 35.

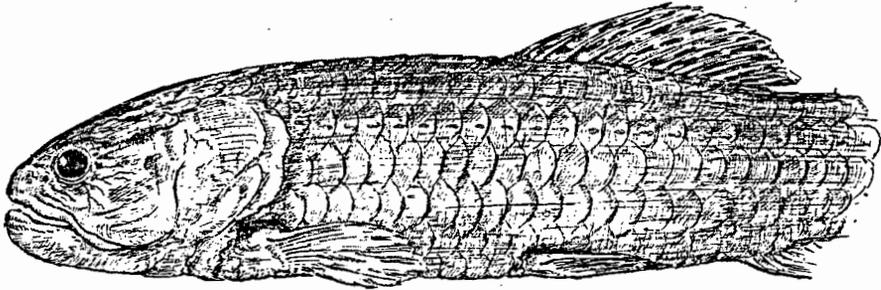


Fig. 56. — *Erythrinus erythrinus*.

Proportions : tête plus de trois fois dans longueur totale du corps; hauteur, de quatre fois à quatre fois 1/2; diamètre des yeux égal à la moitié de la longueur du museau et six fois dans longueur de tête.

Ce poisson ne possède pas de nageoire adipeuse; la forme du corps, très allongée, est presque cylindrique; l'extrémité du museau et de la tête est camuse; l'espace interorbitaire est faiblement aplati; la fente buccale a une forme irrégulière; les commissures atteignent la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; les dents sont arrondies; le maxillaire est orné de dents pectinées; la nageoire dorsale prend naissance en arrière du milieu du corps; la caudale est arrondie en forme de palette; l'origine des ventrales se trouve sur la verticale abaissée du front de la dorsale, parfois un peu en arrière; les nageoires pectorales sont arrondies.

Coloration. — Partie dorsale marron violacée, ventre jaune olive ou sable clair; flancs marbrés de jaune ou nuageux (traînées blanchâtres), quelques marques sombres sous le pédoncule caudal. La partie céphalique est marron foncé, les yeux sont moyens; cependant, on peut observer sur certains sujets des mouchetures brunes sur fond jaunâtre (ocelles), disposées sur toute l'étendue des joues (opercules); quelques stries brunes s'irradient à partir de l'angle postérieur de l'orbite et en arrière.

Les nageoires ventrales, anale, et la partie inférieure de la caudale sont rouges; la base des ventrales, des pectorales et de l'anale est tachetée de brun violacé; la dorsale est fortement ponctuée de brun violet; la ligne latérale a la même couleur.

Remarque. — Sur certains sujets, il existe très souvent une tache brune sur chacun des opercules; par ailleurs, il existe un certain dimorphisme sexuel; c'est ainsi que chez la femelle, la nageoire dorsale est légèrement arrondie en sa marge postérieure; d'autre part, des différences sensibles quant à la longueur des nageoires ventrales, s'observent chez les mâles et les femelles, celles-ci ayant le plus souvent les nageoires les plus courtes; chez les mâles, la bordure externe des écailles est bleu foncé.

Habitat et mœurs. — Ces poissons, tout comme les « Aïmara », hantent les criques d'eau courante de l'île de Cayenne et en général de la colonie. Ce sont des espèces omnivores, avec prédominance du régime piscivore; ces coulants ne se pêchent qu'à la ligne flottante; leur chair est fort appréciée de tous les créoles et les colons.

La longueur moyenne est de 120 à 150 millimètres; maximum : 250 millimètres.

Gen. HOPLERYTHRINUS GILL, 1895.

Diffère du genre précédent par les ptérygoïdes et les palatins ornés de dents.

1. *Hoplerythrinus unitaeniatus* (SPIX). Fig. 57. — *Erythrinus unitaeniatus* SPIX, Select Gen. et Spec. Pisc. Brazil, p. 42, 1829 (San Francisco). — *Erythrinus unitaeniatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 486 (Mana, Cayenne, Bahia). PELLEGRIN, 1907, p. 683 (Guyane). — *Erythrinus vittatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 499 (pl. 585) [Cayenne, Surinam, Brésil]. — *Erythrinus gronowii* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 500 (Cayenne). — *Hoplerythrinus unitaeniatus* EIGENMANN, 1912, p. 418 à 420 (Georgetown et Guyane ang.) E. C. STARKS, 1913, p. 21 (Para).

Ce poisson assez commun est l'un des « coulants » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 10; A. 10 à 11.

Écailles ligne latérale : 36.

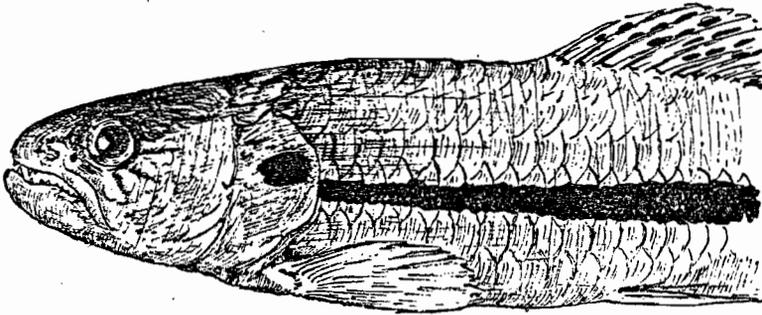


Fig. 57. — *Hoplerythrinus unitaeniatus*.

Proportions : tête plus de trois fois dans longueur totale; hauteur, à peu près cinq fois; diamètre des yeux, six fois environ dans longueur de la tête; trois fois dans l'espace interorbitaire.

Ce poisson est un peu trapu d'aspect, et plus particulièrement la région céphalique, c'est un très bon nageur aux mouvements vifs et puissants; l'appellation créole de « coulant » indique bien la qualité maîtresse de cette espèce.

La tête n'est pas très pointue, les mâchoires sont ornées de canines et de fines

dents disposées en dents de scie; on constate la présence de dents très fines sur la région palatine et sur les pterygoïdes. La nageoire caudale est ronde chez les deux sexes; les ventrales, arrondies, n'atteignent pas l'orifice anal.

Coloration. — Sommet de la tête de couleur uniforme; une tache sur chaque opercule; l'ensemble du corps est vert d'eau; la région ventrale tirant sur le vert-jaune, est parfois légèrement marbrée de traces foncées (vert); présence de trois stries foncées s'irradiant de l'œil; sur les flancs, une bande noirâtre.

Les nageoires dorsales et en particulier l'anale, sont ponctuées de brun violet; il en est souvent de même de la caudale, mais très légèrement; la bordure des nageoires pectorales et ventrales est de couleur carmin ou orange; la base de toutes les nageoires, pendant les mois d'août et de septembre (époque de la reproduction), est noire ou toujours brune.

Habitat et mœurs. — Ce poisson aussi vif et plus puissant que la truite d'Europe, vit dans les ruisseaux et les « criques » d'eau courante de la colonie; il se pêche à la « volante »; sa chair est très estimée de tous les Guyanais.

La longueur moyenne de ce poisson est de 150 à 250 millimètres.

Longueur maximum : 300 millimètres. Poids moyen : 200 à 300 grammes.

Gen. HOPLIAS GILL, 1903.

Toutes les dents, coniques; celles de la rangée externe, plus grandes que les autres, caudale ronde, pas d'aïpeuse.

1. **Hoplias macrophthalmus** (PELLEGRIN). Fig. 58. — *Macrodon malabaricus macrophthalmus*, PELLEGRIN, Bull. Mus. Hist.Nat., vol. XIII, p. 26, 1906 (Cayenne). — *Erythrinus macrodon* SCHOMBURGK, 1841, p. 41 (toutes les rivières de la Guyane anglaise). — *Hoplias macrophthalmus* EIGENMANN, 1912, p. 413-414 (cours d'eau de la Guyane anglaise).

Cette espèce est l'« Aïmara » des Guyanais.

Formule des nageoires : D. 14; A. 10 à 11.

Écailles ligne latérale : 44 ou 46.

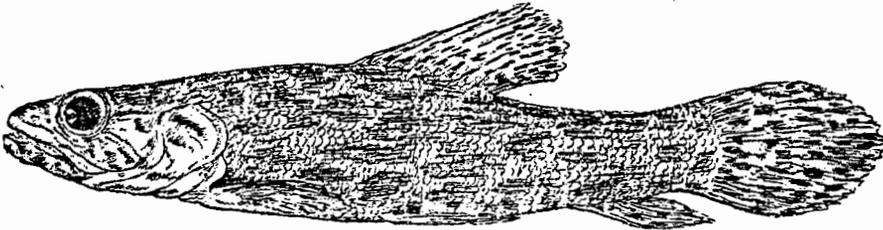


Fig. 58. — *Hoplias macrophthalmus*.

Proportions : tête plus de trois fois dans longueur totale du corps; hauteur, plus de cinq fois.

L'« Aïmara » est un poisson allongé, presque cylindrique de forme, la tête est pointue; l'ouverture buccale large, a des lèvres légèrement sinueuses; le maxillaire est légèrement débordant; les deux mâchoires sont ornées de dents coniques: quatre, disposées sur le maxillaire, ont l'allure de canines; les autres, en grand nombre, sont toute petites; la mandibule est ornée de deux canines placées respectivement de part et d'autre de la symphyse, elles correspondent d'ailleurs à l'intervalle compris entre les deux canines disposées de part et d'autre de l'axe maxillaire.

Les joues sont en partie recouvertes par le premier suborbital; les yeux font saillie au-dessus de l'espace interoculaire. Le corps est recouvert par des écailles cycloïdes, régulièrement imbriquées, la ligne latérale est horizontale; la nageoire anale est légèrement pointue et atteint, repliée, la base de la caudale; les ventrales sont arrondies et insérées un peu en avant de la perpendiculaire abaissée du milieu de la nageoire dorsale, elles sont égales aux pectorales.

Coloration. — La couleur générale est vert sombre pour toute la région dorsale, et blanc verdâtre pour la région ventrale; la mandibule est tachetée de brun violet; une large strie de même couleur est disposée entre l'œil et l'angle de la fente operculaire; une autre bande de même couleur s'étend de l'œil et perpendiculairement sur toute la surface de l'opercule; parfois, présence d'une tache sur la marge du subopercule, quatre taches en forme de V disposées horizontalement le long des flancs; la nageoire dorsale est striée de cinq bandes sombres qui, parfois, font place à cinq rangées de punctuations brunes; la caudale est, elle aussi, le plus souvent, ponctuée; la nageoire anale et la face supérieure des ventrales et des pectorales sont barrées de quatre à cinq larges bandes foncées et piquetées de très légères punctuations marron.

Habitat et mœurs. — Poisson d'eau douce, se pêche dans toutes les « criques » de l'intérieur de l'île de Cayenne, ainsi que dans les petits affluents des rivières côtières de la colonie; l'« Aïmara » a une chair excellente et est sans conteste le meilleur poisson d'eau douce du pays, il y remplit l'office de la truite européenne, il se pêche à la ligne flottante.

Dans la région des sauts, on capture des « Aïmara » qui peuvent atteindre 1 mètre et jusqu'à 1.300 millimètres de long; cette espèce (gros spécimen) affectionne tout particulièrement le voisinage des rapides et des sauts.

Pendant la saison sèche, ces poissons voraces mordent très facilement à des hameçons appâtés de viande; pendant la grande saison des pluies (décembre-janvier), ainsi qu'au début de juin, alors que les fleuves et les rivières sont en période de crue, on les capture avec des « petit-trappe » ou des « Camina ». Dans les criques de l'île de Cayenne, la longueur moyenne est de 120 à 160 millimètres; quelques spécimens atteignent 250 millimètres; dans l'intérieur, mais le long du littoral (crique de Tonate, etc.), longueur moyenne : 200 à 250 millimètres.

2. *Hoplias malabaricus* (BLOCH). Fig. 59. — *Esox malabaricus* BLOCH, *Ausl. Fische*, V, VIII, p. 149, 1794. — *Macrodon malabaricus* VAILLANT, 1897, p. 221. — Id., 1899, p. 154 (Carsevenne, Carnot). — PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Auré). — PELLEGRIN, 1907, p. 682, p. 690 (Guyane française). — *Macrodon tareira* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 508 (Amazone, Maracaïbo). — *Hoplias malabaricus* EIGENMANN, 1912, p. 414 à 417 (pl. LXII, fig. 2) [Guyane anglaise, Potaro]. — E. C. STARKS, 1913, p. 21 (Cedro Dam).

Cette espèce est le « patagaïe » des Guyanais.

Formules des nageoires : D. 14; A. 10.

Écailles ligne latérale : 41.

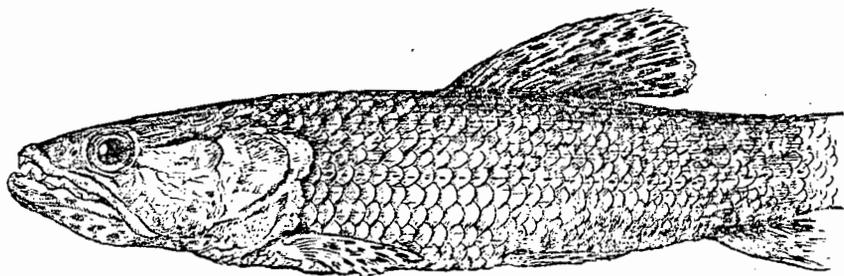


Fig. 59. — *Hoplias malabaricus*.

Proportions : tête un peu plus de trois fois dans longueur totale du corps; hauteur, plus de cinq fois; diamètre des yeux, sept fois dans longueur de la tête.

Ce poisson au corps allongé est presque cylindrique; la tête est pointue, l'orifice buccal large, les mâchoires sont armées de dents coniques, certaines étant développées en canines; la mandibule tend à être légèrement proéminente; les yeux sont plus petits que ceux de l'espèce *Hoplias macrophthalmus*. Le corps est couvert d'écailles cycloïdes; la nageoire caudale est arrondie.

Coloration. — Très foncée, certains grands spécimens sont brun noir et les nageoires sont entièrement noires; les sujets plus petits sont marron ou bruns avec des taches plus foncées et des stries irrégulières et diffuses; les nageoires sont finement ponctuées ou barrées (quelquefois les deux à la fois) de noir; la région ventrale, toujours plus claire que la dorsale, prend à l'époque de la reproduction (août-septembre), une teinte vert-jaune.

Habitat et mœurs. — Tout comme les « coulants », les « patagaïes » à chair très estimée se pêchent à la ligne « volante » dans tous les ruisseaux et les « criques » d'eau courante de la colonie. et plus particulièrement dans ceux de l'île de Cayenne.

Longueur moyenne, environ 200 millimètres; dans l'intérieur, on pêche des spécimens qui peuvent atteindre 400 millimètres de long.

Gen. PYRRHULINA CUVIER et VALENCIENNES, 1846.

Ventrales disposées en avant du niveau d'insection de la dorsale; anale courte, dents mandibulaires plurisériées.

Pyrrhulina filamentosa CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 60. — *Pyrrhulina filamentosa* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XIX, p. 535, pl. 589, 1846 (Surinam en Guyane holland.). GÜNTHER, 1864, p. 286 (Guyane anglaise, Essequibo). STEINDACHNER, 1857, t. 72 (Cayenne). EIGENMANN, 1912, p. 279-280 (Guyane anglaise).

C'est l'un des « Ya-Ya » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 10; A. 12.

Écailles ligne latérale : 23 à 28; ligne transversale : 5/5.



Fig. 60. — *Pyrrhulina filamentosa*.

Proportions : tête toujours plus de quatre fois et demie dans longueur totale, parfois près de cinq fois; diamètre des yeux égal à longueur du museau, trois fois et demie dans longueur de tête; une fois et demie dans l'espace interoculaire.

Cette espèce, de petite taille, du moins quant aux spécimens recueillis dans l'île de Cayenne, est caractérisée par l'ouverture buccale disposée presque perpendiculairement à l'axe antéro-postérieur du corps; la tête est courte en sa portion antérieure, le maxillaire paraît tronqué, la mandibule est projetée en avant; la région dorsale céphalique est aplatie.

Les écailles, relativement grosses, atteignent la région disposée en avant de la partie supérieure des fentes operculaires; elles sont finement striées; celles de la région ventrale sont plus petites, surtout en bordure de l'anale; présence d'un certain nombre de petites écailles à la base de la caudale.

La dorsale, courte, est légèrement arrondie; sur quelques spécimens mâles, les rayons médians se prolongent d'un bon tiers de leur longueur et forment ainsi une sorte de pointe; prédominance du lobe supérieur de la caudale; l'anale est arrondie en sa marge antérieure; les rayons médians se prolongent souvent et impriment une forme concave à la marge postérieure; les pectorales courtes n'atteignent pas l'origine des ventrales, lesquelles peuvent atteindre l'origine de l'anale.

Coloration. — Couleur olive ou vert glauque avec, le long des flancs, des ponctuations bistre foncé ou rougeâtre; une bande noire ou brun foncé s'étend du menton (mandibule) à l'angle antérieur de l'orbite.

Très grande variation dans le coloris des nageoires; pendant les périodes de reproduction (en général deux fois par an), ce sont le rouge vif et l'orange qui en sont les couleurs dominantes.

Sur la plupart des sujets, une tache noire plus ou moins régulière sur la dorsale, entourée de deux plus petites taches rouges sur fond hyalin ou légèrement bistre. La caudale, presque toujours jaune ou jaune bistre, de teinte plus claire à la base des rayons caudaux; souvent légèrement marginée de noir; de même quant aux marges de l'anale et des ventrales; sur quelques spécimens, la bande noire céphalique se prolonge sur chaque flanc en une sorte de traînée rougeâtre passant insensiblement au rose et disparaissant à hauteur de la dorsale.

Habitat et mœurs. — Spécimens pris dans les fossés du quartier sud de Cayenne, entre le boulevard Jubelin et le canal Laussat; par ailleurs, spécimens pêchés dans le déversoir et les ruisseaux alimentés par la source de Baduel; cette espèce se trouve donc dans les eaux saumâtres et dans l'eau douce.

Poisson omnivore; longueur variant de 25 à 40 millimètres.

Gen. **NANNOSTOMUS** GÜNTHER, 1872.

Les dents des mâchoires sont unisériées et crénelées, les deux maxillaires sont d'égale longueur, absence d'adipeuse.

Nannostomus anomalum STEINDACHNER. — *Nannostomus anomalum* STEINDACHNER, Ichthyologische Beiträge, vol. V, p. 81, 1876 (Brésil: Amazone-Obidos). — *Nannostomus simplex* EIGENMANN, 1912, p. 283 (Guyane anglaise). — *Nannostomus minimus* EIGENMANN, 1912, p. 282-283 (Guyane anglaise).

C'est aussi un des « Ya-Ya » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 9 ou 10; A. 10.

Écailles ligne latérale : 20 à 25.

Cinq écailles entre le premier rayon de la dorsale et le premier rayon des ventrales; sept à dix écailles disposées en avant de la dorsale.

Proportions : en général, tête plus de trois fois et demie dans longueur du corps; hauteur, toujours plus de quatre fois et demie; diamètre des yeux, au moins trois fois dans longueur de tête et plus grand que longueur du museau; espace interorbitaire égal à diamètre des yeux.

Espèce reconnaissable à sa petite taille, à l'absence d'adipeuse et à la coloration des flancs.

L'orifice buccal terminal est étroit; le corps, assez allongé; les yeux, grands. L'ori-

gine de la dorsale et des ventrales sur un même plan perpendiculaire à l'axe du corps; l'origine de l'anale, sur la verticale menée du milieu du dernier rayon de la dorsale; la pointe des ventrales atteint le plus souvent l'origine de l'anale. La nageoire dorsale a une marge supérieure rectiligne, presque tous les rayons ayant une même longueur, excepté les derniers.

Coloration. — Région dorsale gris noir, une bande brun foncé ou noir sur toute la région médiane, en avant de la dorsale, s'étend jusqu'à la région interorbitaire.

Présence d'une bande claire s'étendant de la pointe du museau à la base de la caudale et recouvrant la naissance des rayons caudaux médians. Elle est doublée d'une bande noir foncé ou brun noirâtre, s'étendant de la mandibule à la base du lobe inférieur de la caudale; punctuations grises sur les flancs. Les nageoires sont hyalines, mais la dorsale, l'anale et la caudale présentent toujours une tache rouge ou rose foncé à leur base.

La région ventrale est gris clair à reflets argentés en période de reproduction, on observe presque toujours entre les deux ventrales, de une à trois petites punctuations ou mouchetures gris foncé.

Habitat et mœurs. — Ces poissons prennent, pendant la période de reproduction, une teinte caractérisée par la région operculaire irisée et par les reflets argentés de la région abdominale; d'autre part, les taches des nageoires impaires s'élargissent et s'avivent.

Cette espèce n'est pas très commune dans l'île de Cayenne, où on peut en capturer dans le déversoir et les ruisseaux de la source Baduel, ainsi que dans le canal d'alimentation du moulin Saccharin au pied du Rorota.

Quelques spécimens originaires des criques d'eau courante des placers (Saint-Elie).

Poisson omnivore, de petite taille, dont la longueur varie de 20 à 28 millimètres. Paraît se plaire dans les ruisselets d'eau courante et de peu de profondeur.

Tribu des *Curimatinés*.

Gen. *CURIMATUS* OKEN, 1817.

Une courte dorsale disposée au-dessus des ventrales, une adipeuse; bord des mâchoires le plus souvent tranchant, pas de lèvres, pas de dents. La poitrine a un profil arrondi; la ligne latérale est complète, marquée souvent d'écaillés plus petites.

1. *Curimatus alburnus* (MÜLLER et TROSCHER). — *Anodus alburnus* MÜLLER et TROSCHER, Horac. Ichth. I et II, p. 26, 1845. — *Curimatus alburnus* PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Guyane française, région de l'Apuré. — 1908, p. 689 (simplement cité). — *Curimatella alburna* EIGENMANN, 1912, p. 262 (Georgetown).

C'est le « Calouérou » des Guyanais habitant les terres hautes de Guyane.

Formule des nageoires : D. 12; A. 10.

Écaillés ligne latérale : 37.

Écaillés ligne transversale : 5/5.

Proportions : tête près de quatre fois dans longueur totale; hauteur près de trois fois; diamètre de l'œil égal à longueur du museau, trois fois et demie dans longueur de la tête, près de deux fois dans espace interorbitaire.

Forme générale des *Curimatus*; le profil ventral est arqué, le dorsal est moins marqué et présente une légère élévation près de la base de la dorsale. L'orifice buccal est terminal, le museau est légèrement tronqué.

Les lobes de la caudale sont en partie recouverts par de très petites écailles qui, chez certains sujets, les recouvrent jusqu'à l'extrémité. La ligne latérale est régulièrement horizontale.

Coloration. — Comme beaucoup d'espèces appartenant au même genre, ce poisson est argenté, avec le long des flancs des taches bleutées très diffuses.

A certaines époques de l'année, les joues sont irisées.

Habitat et mœurs. — Cette espèce ne se pêche que dans les criques d'eau courante, dans l'intérieur des terres; région de la haute Mana, de l'Apuré.

Chair excellente, ce poisson atteint souvent 225 à 250 millimètres de long. Il vit par petits groupes de 8 à 10 individus, le plus souvent cachés sous les roches.

2. *Curimatus spilurus* GÜNTHER. — *Curimatus spilurus* GÜNTHER, Catal. V. p. 288, 1864 (Guyane anglaise). — VAILLANT, 1899, p. 155 (Rivière Carnot en Guyane française). — EIGENMANN, 1912, p. 263 à 265 (Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 12, A. 9 ou 10.

Écailles ligne latérale : 35.

Écailles ligne transversale : 5.

Proportions (d'après EIGENMANN) : tête quatre fois dans longueur, hauteur à peu près trois fois, diamètre de l'œil une fois dans museau, trois fois dans la tête, une fois et demie dans interoculaire.

Cette espèce n'est citée que par VAILLANT pour la Guyane française dans le « Contesté », et signalée par EIGENMANN en Guyane anglaise. Je n'ai pu obtenir aucun spécimen.

Peut-être est-ce le « Coumarou » des mineurs guyanais ?

3. *Curimatus cyprinoides* CUVIER et VALENCIENNES. — *Curimatus cyprinoides* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., vol. XXII, p. 7, 1848 (Guyane anglaise, Essequilo). MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 633 (Guyane anglaise). PELLEGRIN, 1908, p. 683 (Guyane française). — *Curimatus schomburgki* GÜNTHER, 1864, p. 291 (Guyane anglaise). EIGENMANN, 1912, p. 266-267 (Cours d'eau de la Guyane anglaise). Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 13 (Para). [Pour ce dernier auteur, naturaliste, cette espèce serait aussi le *Curimatus cyprinoides* de LINNÉ.] ?

Sans doute un des « Calouérou » des mineurs ?

Formule des nageoires : D. 11 à 12, A. 10.

Écailles ligne latérale : 54 à 62.

Écailles ligne transversale : 13/8 à 15/9.

Proportions : tête un peu plus de trois fois dans longueur totale; hauteur deux fois et demie, diamètre des yeux une fois dans longueur du museau et dans l'espace interorbitaire.

Forme type : corps comprimé, littéralement plat, le chanfrein concave surtout sur la région interoculaire; puis brusque voussure du profil dorsal jusqu'à l'origine de la dorsale; le profil descend alors rapidement jusqu'au pédoncule caudal, mais en demeurant à peu près rectiligne; le profil ventral est régulièrement convexe de la région operculaire jusqu'à l'origine du pédoncule caudal. Le museau est proéminent, présentant, lorsque l'orifice buccal est clos, une facette plane; la bouche est légèrement infère les yeux sont assez grands et presque toujours égal en diamètre à la longueur du museau; les fentes branchiales forment une courbe en leur partie infé-

rière et sont obliques de leur origine (région supérieure) jusqu'au deuxième tiers de leur longueur. L'adipeuse assez développée est très convexe; le deuxième et troisième rayon de la dorsale atteignant très souvent la nageoire caudale laquelle est largement fourchue; les nageoires pectorales atteignent les ventrales; l'anale est relativement courte; les abdominales atteignent toujours l'origine de l'anale.

Le corps est recouvert d'écaillés; les plus grosses sont disposées sur la face ventrale antérieure; la ligne latérale bien marquée est toujours rectiligne.

Coloration. — Assez différente selon les espèces pêchés; ceux des canaux d'eau courante sont en général brun bleuâtre en ce qui concerne la région dorsale, la région ventrale est argentée., au moment de la reproduction (grande saison des pluies); les joues sont irisées; les nageoires sont le plus souvent ocre blanchâtre à la base, puis blanc légèrement rosé.

Sur les spécimens que l'on capture dans les criques servant de déversoirs aux ppris, ainsi que dans les savanes noyées (vers la fin de la saison sèche, mois d'octobre) on observe une coloration verdâtre plus ou moins forcée sur toute la région dorsale; la région ventrale blanchâtre avec par places une coloration argentée ou plombée, mais toujours brillante.

Habitat et mœurs. — Comme les précédentes espèces, celle-ci hante les mêmes lieux, mais paraît se rapprocher beaucoup plus de la côte; on trouve des spécimens dans l'île de Cayenne. Ce poisson est herbivore, et comme tous les autres Curimates, il possède un intestin fort long s'enroulant en de nombreuses circonvolutions. C'est donc surtout dans les « savanes noyées » que l'on peut trouver les plus gros spécimens, car toutes ces zones sont riches en plantes aquatiques ou semi-aquatiques.

Les habitants de l'intérieur prennent souvent des « Calouerou », de 200 à 220 millimètres de long, et pesant environ 200 grammes; chair assez estimée.

Dans l'île de Cayenne, on ne peut pêcher que de petits sujets dont la longueur en moyenne est de 70 à 100 millimètres, dans les « criques » de « Trou-birant », criques se jetant dans le canal artificiel dénommé « Crique fouillée », et dans divers petits cours d'eau (ruisseaux) de Lamirande, etc.

4. *Curimatus vandeli* PUYO. Fig. 61. *Curimatus vandeli* PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, tome 78, p. 141-149 (« crique » de la région du Haut Marouini en Guyane française).

Peut-être le « Coumarou » des mineurs ?

Formule des nageoires : D. 10; A. 8.

Écaillés ligne latérale : 34.

Écaillés ligne transversale : 5/5.

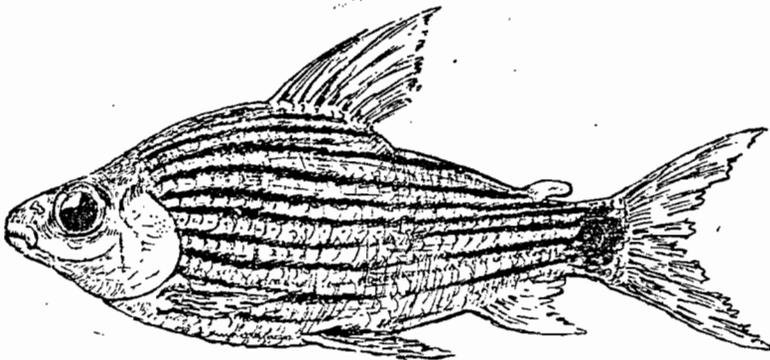


Fig. 61. — *Curimatus vandeli*.

Proportions : hauteur contenue trois fois environ dans longueur totale du corps; longueur du museau contenue trois dans longueur de la tête; espace interorbitaire légèrement supérieur à longueur du museau; diamètre des yeux inférieur à espace interorbitaire.

Ce poisson se distingue aisément des autres espèces de *Curimatus* par sa coloration qui comporte un grand nombre de stries longitudinales de couleur brune.

Le corps est comprimé latéralement; le profil dorsal très incurvé s'élève brusquement sur la région post-céphalique; le profil ventral est surtout courbe à hauteur des nageoires pectorales. La tête est petite, tronconique, le museau légèrement tronqué; l'orifice buccal terminal; l'espace interoculaire aplati est légèrement concave.

L'extrémité des nageoires pectorales atteint presque l'origine des ventrales; l'origine de la nageoire dorsale est équidistante de la partie supérieure de l'orbite et de l'origine de la nageoire ventrale.

Les écailles sont de moyenne grandeur, celles de la ligne latérale sillonnées chacune de deux stries divergentes; les écailles disposées sur la plage antérieure ventrale sont crénelées (trois découpures environ); dix ou onze écailles sont disposées longitudinalement entre l'origine de la dorsale et la région occipitale.

Coloration. — Toute la région operculaire et la joue sont d'un jaune très brillant avec des reflets argentés; le dessus de la tête est vert glauque ainsi que la région occipitale et dorsale, les flancs sont vert clair; présence d'une tache noire à périphérie marron (ocelle) sur la partie postérieure du pédoncule caudal; la partie ventrale du corps est beaucoup plus claire que les flancs; la mandibule est jaunâtre.

De nombreuses stries longitudinales sont disposées sur les flancs; huit stries de couleur brune ornent chacun des côtés du corps de ce poisson.

En partant de la région dorsale, on observe que les troisième, quatrième et cinquième stries sont les plus foncées. Les nageoires, très claires, sont de couleur « sable ». La longueur du spécimen est de 95 mm.

Habitat. — Un seul spécimen recueilli dans une petite « crique » du Haut-Marouni.

Gen. *HEMIODUS* MÜLLER, 1842.

Les poissons appartenant à ce genre ont les dents tranchantes et souvent crénelées; elles sont disposées sur les intermaxillaires; l'ouverture buccale est plutôt ventrale.

Hemiodus quadrimaculatus PELLEGRIN. Fig. 62. — *Hemiodus quadrimaculatus* PELLEGRIN, Bull. Mus. Hist. Nat., vol. XIV, p. 344, 1908 (Crique Canopi en Guyane française). EIGENMANN, 1912, p. 275-276 (Guyane anglaise).

Cet *Hemiodus*, comme d'ailleurs différentes autres espèces de genres différents (*Curimatus*, *Leporinus*, etc.), est le « Parassi saut » des mineurs de Guyane.

Formule des nageoires : D. 12, A. 9 ou 10.

Écailles ligne latérale : 45.

Écailles ligne transversale : 8 et 6.

Proportions : tête environ quatre fois, plutôt moins, hauteur à peu près égale à longueur de tête; diamètre de l'œil une fois et demie dans longueur du museau; trois fois et demie dans longueur de tête; égal à espace interoculaire.

Le museau est assez proéminent. l'ouverture buccale très petite disposée en oblique est plutôt ventrale; l'espace interoculaire est chez certains sujets faiblement convexe; le profil dorsal est régulièrement courbe, formant une légère dépression immédiate-

ment après l'insertion postérieure de la petite adipeuse, le profil ventral est aussi régulièrement courbe; les opercules sont franchement arrondis; la caudale est fourchue et fortement échancrée.

A signaler sur la mâchoire supérieure 22 dents crénelées, colorées souvent de bistre.

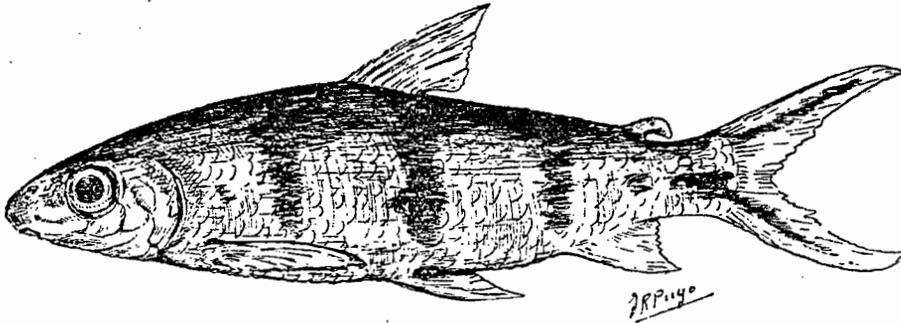


Fig. 62. — *Hemiodus quadrimaculatus*.

- Les pectorales n'atteignent pas les ventrales lesquelles n'arrivent pas à l'orifice anal; la dorsale est longue; l'anale a son bord externe légèrement concave.

Coloration. — En général de couleur uniformément sable, la région ventrale plus claire; sur certains spécimens les flancs ont des reflets argentés; présence de quatre fasciatures plus ou moins larges, disposées la première en avant de la dorsale, la deuxième et la troisième entre cette dernière nageoire et l'adipeuse, enfin une quatrième fasciature est disposée sur la base de la caudale et colore en brun noir la partie supérieure des premiers rayons du lobe supérieur. Ces fasciatures sont presque toujours brunes ou marron foncé, sauf la dernière qui est toujours presque noire.

Habitat. — Sans doute, dans la région des hauts plateaux, cette espèce n'est signalée jusqu'à ce jour que dans la région minière de la rivière Camopi; quelques spécimens recueillis dans la région des basses terres de Kaw, ainsi qu'au nord de Tonate, mais toujours dans des eaux non stagnantes.

Chair appréciée des Guyanais; certains poissons atteignent 150 à 200 millimètres de long; ils vivent par troupe de 6 à 8 individus. Ils se prennent facilement à l'hameçon nanti de débris de viande bouillie.

Gen. **CHILODUS** MÜLLER et TROSCHEL, 1845.

Chaque mâchoire ornée de petites dents disposées en rangées, les antérieures à pointe mousse, la ligne latérale est très droite et complète, l'ouverture buccale petite est terminale, le profil dorsal est toujours fortement accusé, ce qui donne un aspect de mûseau à toute la partie antérieure céphalique.

1. **Chilodus punctatus** MÜLLER et TROSCHEL. — *Chilodus punctatus* MÜLLER et TROSCHEL, Schomburgk Reisen, vol. III, p. 634, 1848 (Canaux de Savane). — *Citharinus chilodus* CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 103 (Amérique). — *Coenotropus punctatus* GÜNTHER, 1864, p. 297. — VAILLANT, 1899, p. 155 (Placer Carnot

en Guyane française). — *Chilodus punctatus* EIGENMANN, 1912, p. 273-274 (Rockstone, etc., en Guyane anglaise).

Pas de dénomination locale.

Poisson assez rare dans la colonie.

Formule des nageoires : D. 11, A. 12.

Écailles ligne latérale : 26 à 27.

Écailles ligne transversale : 4 et 4.

Proportions : tête près de quatre fois dans longueur totale; hauteur trois fois environ, diamètre de l'œil une fois ou légèrement moins dans longueur du museau, trois fois dans la tête et égal à espace interorbitaire.

Forme générale du genre; corps très aplati, le museau fait saillie par rapport au reste de la région céphalique; le profil dorsal d'abord légèrement concave devient abruptement convexe jusqu'au niveau de l'origine antérieure de la dorsale, la partie ventrale antérieure arrondie au profil régulier; on compte de 6 à 8 écailles entre les pectorales (région ventrale). La fontanelle est visible et atteint les marges antérieures des orbites.

L'orifice buccal est terminal comme chez toutes les espèces du genre et posé légèrement en oblique; les mâchoires sont ornées chacune de 12 et quelquefois 14 dents disposées 7 de chaque côté; elles sont à peine visibles et le plus souvent, surtout les premières, colorées de bistre. Présence de dents pharyngiennes disposées en plusieurs séries.

Le corps est recouvert d'écailles relativement larges; la ligne latérale est droite.

Ce qui frappe chez tous les *Chilodus* c'est la position de la dorsale insérée très haut, ce qui donne un aspect bossu à tous ces poissons; elle est équidistante de l'extrémité du museau et de l'origine de l'adipeuse.

Adipeuse bien marquée, queue très fourchue (les lobes sensiblement égaux).

Coloration. — Couleur sable, le corps est sillonnée latéralement par une bande prenant sur la surface operculaire et atteignant le milieu de la caudale; cette bande est bistre foncé ou brun, de nombreuses écailles le long des flancs sont légèrement ponctuées, la dorsale est beige, mais, sur certains sujets, quelques petites punctuations diffuses peuvent s'observer vers et le long de la base; l'anale est plus foncée que le reste du corps. Longueur moyenne 50 à 600 mm. (petite taille).

Habitat. — Région des « criques » à eau courante; cette espèce recherche les fonds rocheux (cours d'eau des plateaux) et (Mts Itoupa).

2. *Chilodus zunevei* PUYO. Fig. 63. — *Chilodus zunevei* PUYO, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, tome 80, p. 183 à 185, 1945 (Rivière Itany en Guyane française).

Pas de nom vernaculaire.

Formule des nageoires : D. 11; A. 12.

Écailles : 4, 24 à 25, 4.

Proportions : longueur de la tête un peu plus de quatre fois dans longueur totale du corps; museau environ trois fois dans longueur de la tête, diamètre de l'œil légèrement inférieure à la longueur du museau, hauteur du corps égale à la hauteur de la nageoire dorsale.

Ce poisson, très comprimé latéralement, a un dos très élevé, dont le profil descend obliquement vers la caudale et, de l'origine de la dorsale, rapidement vers le museau

qui est aplati sur la face supérieure; le chanfrein est concave; l'espace interorbitaire, plane, est parcouru latéralement par deux petites rainures; la fontanelle, très visible, fort allongée, atteint le niveau au-dessus des bords antérieurs des orbites; la région occipitale (osseuse) visible se termine en pointe. La bouche petite est terminale, est de plus dirigée vers le haut car la mâchoire inférieure fait légèrement saillie en avant, les orifices olfactifs sont disposés très près de la partie antéro-supérieure des orbites; sur chacune des mâchoires présence de dents de velours peu ou pas visibles.

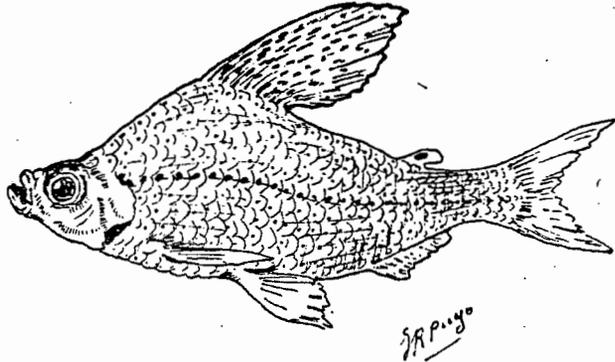


Fig. 63. — *Chilodus zunevei*.

Les écailles sont grandes et régulièrement imbriquées; entre la région occipitale et l'origine de la dorsale, on compte environ cinq écailles séparées en deux ou trois points par des écailles jumelées transversalement; présence sur la région antéro-ventrale de deux paires d'écailles jumelées et d'une série de huit écailles disposées longitudinalement jusqu'à l'origine des ventrales.

Les nagoires pectorales dépassent l'origine des ventrales, lesquelles n'atteignent pas l'anale; caudale fortement fourchue, lobes semblables, la dorsale rabattue le long du dos n'atteint pas toujours l'adipeuse.

La ligne latérale présente une très faible convexité le long du premiers tiers de sa longueur.

Coloration. — Corps uniformément « sable-doré » cependant la région antéro-ventrale tire sur le jaune blanchâtre; les joues dorées, la mâchoire supérieure et l'espace interorbitaire jaunes à reflets métalliques, les lèvres blanchâtres; toutes les écailles, sauf celles de la poitrine, ponctuées de brun violacé à leur base; la dorsale finement piquetée de noir violet et plus particulièrement les six derniers rayons, les deux premiers étant hyalins, avec cependant une extrémité noire, l'adipeuse présente une ponctuation brune, soit près de la marge antérieure, soit au milieu, la caudale hyaline ou blanchâtre, de même l'anale, les pectorales et les ventrales.

Rapport et différences. — *Chilodus punctatus* MÜLLER et TROSCHEL diffère de *Chilodus zunevei* par la coloration et les proportions de différentes parties du corps.

Habitat. — Les deux spécimens déjà décrits proviennent d'une région des plateaux des Guyanes située dans le territoire de l'Inini à environ 350 kilomètres à vol d'oiseau de l'île de Cayenne, sur les contreforts des monts Tumuc-Humac; ils furent recueillis dans une crique inconnue qui se déverse dans l'Itany, l'un des nombreux affluents du fleuve Maroni; crique d'eau courante, coupée de nombreux petits sauts. Longueur respective des deux spécimens: 72 et 79 millimètres.

Tribu des *Anostomatins*.Gen. *LEPORINUS* SPIX, 1829.

Dents bien développées sur les deux mâchoires; narines écartées; la dorsale a peu près au milieu de la longueur du corps; disposée au-dessus des ventrales; anale courte, ventre arrondi, lèvres bien développées, dents peu nombreuses, généralement à sommet tronqué; pas de dents palatines; la tête est petite et vaguement conique.

1. *Leporinus maculatus* MÜLLER et TROSCHEL. — *Leporinus maculatus* MÜLLER et TROSCHEL dans Schomburgk reisen, vol. III, 634, 1848 (Rupununi, Awaricuru). — EIGENMANN, 1912, p. 305-306, pl. XLIII, fig. 2 (Bartica, Crabs, falls, etc. en Guyane anglaise). — *Leporinus megalepis* VAILLANT, 1899, p. 155 (Carnot en Guyane française).

C'est le « Masourou » des habitants de l'intérieur.

Formule des nageoires : D. 9 à 11; A. 10.

Écailles ligne latérale : 32.

Écailles ligne transversale : 5.

Proportions : tête environ quatre fois et $\frac{2}{5}$ dans longueur totale du corps; hauteur près de quatre fois, diamètre des yeux près de cinq fois dans longueur de la tête, une fois et demie dans longueur du museau.

Remarque. — Ces proportions ne sont pas toutes tout à fait semblables à celles données par certains naturalistes, sans doute convient-il de ne voir dans ces différences que des variations de l'espèce décrite dont il doit exister plusieurs variétés; les spécimens recueillis par moi proviennent d'une région semi-montagneuse formant les contreforts des monts Tumur-Humac.

Ce *Leporinus* au type bien marqué est reconnaissable surtout à sa coloration et tout particulièrement aux grosses taches disposées sur ses flancs.

Le corps est assez allongé, l'épaisseur à peu près égale à la hauteur, ces proportions font qu'une coupe transversale faite au niveau de la dorsale est circulaire; l'orifice buccal est très étroit; chaque mâchoire est ornée de chaque côté de trois dents, au total douze dents (maxillaires et mandibulaires); le museau a une forme tronconique; la bouche est infère.

L'origine de la première dorsale est équidistante du museau et de l'extrémité de l'adipeuse, le lobe supérieur de la nageoire caudale est beaucoup plus long que le lobe inférieur, l'anale n'atteint pas la base de la caudale.

Coloration. — Le dessus de la tête est brun, mélangé de jaune; les joues et le menton sont sable doré; il en est de même des flancs; la région dorsale située en arrière de la nageoire est plus foncée avec des reflets verdâtres. Trois à quatre taches ovales sont disposées sur les flancs le long de la ligne latérale, elles sont noires ou brunes; à signaler quelques taches diffuses sur les opercules; chez certains sujets elles sont remplacées par une seule tache foncée disposée sur le milieu et en arrière; l'adipeuse est tachetée de noir, les nageoires dorsale, caudale, ventrales et pectorales sont couleur sable doré; l'anale est hyaline, mais sa base est teintée de beige, parfois même tachetée de brun sur sa partie postérieure; quelques taches peuvent s'observer chez certains sujets à la base de la caudale.

Les taches qui, très souvent, sont réparties sur la région dorsale, se soudent parfois et forment chez certains spécimens de véritables fasciatures de couleur noire ou brun foncé au nombre de trois à quatre.

Habitat et mœurs. — Ce *Leporinus* ne se trouve que dans les « criques » d'eau courante qui se jettent dans les affluents du cours supérieur du fleuve Maroni ; ces petits cours d'eau à l'allure de petits torrents sont coupés par de nombreux sauts et cascades, et c'est sous les rochers que l'on peut, assez difficilement d'ailleurs, s'emparer de cette espèce ainsi que des autres espèces du genre *Leporinus*.

La longueur varie pour les sujets moyens entre 130 et 150 millimètres. La chair est excellente.

2. *Leporinus despaxi* PUYO. Fig. 64. — *Leporinus despaxi* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, t. 78, p. 141-149, 1943 (crique inconnue de la rive gauche du Marouni supérieur) [Guyane française].

C'est peut-être le « Camnari » des mineurs guyanais ?

Cette espèce se distingue facilement par la présence de bandes noires et brunes disposées longitudinalement sur les flancs et la région dorsale.

Formule des nageoires : D. 11 à 12; A. 9.

Écailles ligne latérale : 33.

Écailles ligne transversale : 4/4.

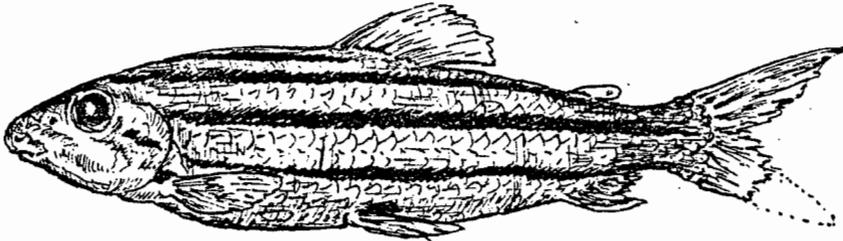


Fig. 64. — *Leporinus despaxi*.

Proportions : hauteur contenue environ trois fois et demie dans longueur totale du corps; longueur du museau trois fois dans longueur de la tête; diamètre des yeux inférieur à espace interorbitaire.

Le corps est assez allongé, le museau arrondi est tronqué; la fente buccale est disposée en-dessous à l'extrémité du museau; chaque mâchoire est ornée de six dents aplatis sur leurs faces antérieure et postérieure et terminées par une pointe mousse; de couleur beige ou jaunâtre, elles sont implantées obliquement et se projettent légèrement en avant.

Les nageoires ventrales sont insérées à peu près à égale distance des pectorales et de la nageoire anale; la caudale est homocerque.

Coloration. — Quatre bandes noires sont disposées longitudinalement de chaque côté du corps; elles prennent naissance en arrière de l'œil; la première se termine à la base de l'anale; la deuxième court parallèlement et va aboutir sur la nageoire caudale; la troisième se termine en arrière de l'adipeuse fusionnant avec la bande similaire du flanc opposé; enfin la quatrième forme avec son homologue une sorte d'ellipse s'étendant de la région post-céphalique à la région située derrière la dorsale; celle-ci étant englobée.

Les nageoires sont hyalines avec sur la caudale et les pectorales quelques petits points bruns et noirs.

Habitat. — Les deux spécimens pêchés proviennent d'une « crique » d'eau courante de la rive gauche du Maroni supérieur (région des Tumuc-Humac).

Longueur respective des deux spécimens : 100 et 104 millimètres.

Remarque. — Les poissons du genre *Leporinus* sont comestibles et assez prisés des mineurs ; il existerait, dans la région du Haut Approuague et de la Haute Manã, des *Leporinus* (le « Masourou ») dont le poids atteindrait près de 1 kilogramme ? La chair de cette espèce serait jaunâtre. Je n'ai pu ni pêcher ni recueillir aucun de ces poissons.

3. *Leporinus badueli* PUYO. Fig. 65. — *Leporinus badueli* PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, t. 83, 1948 (Montagne Baduel et île de Cayenne), p. 81 à 82. Pas de dénomination locale.

Formule des nageoires : D. 8; A. 10.

Écailles ligne latérale : 34-35.

Écailles ligne transversale : 5/4.

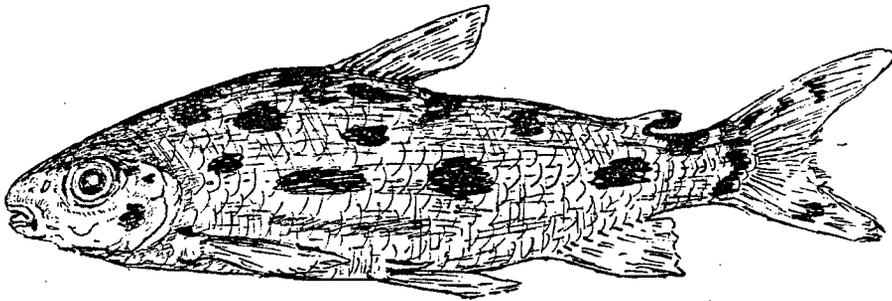


Fig. 65. — *Leporinus badueli*.

Proportions : hauteur environ près de quatre fois dans long. totale; tête quatre fois; museau deux fois trois quarts dans long. de la tête; œil une fois et demie et plus dans long. du museau et quatre fois et deux cinquièmes dans long. de la tête.

Longueur des deux spécimens 105 et 90 mm.

Apparence générale des *Leporinus*; l'orifice buccal est légèrement en-dessous; la mâchoire tronquée faisant faiblement saillie; bouche relativement petite; le maxillaire orné de quatre à six dents faiblement crénelées et canelées; de couleur topaze brûlée; la mandibule porte quatre ou six dents plus petites de couleur gris blanchâtre.

Le chanfrein est assez accentué et est disposé obliquement, s'arrondissant insensiblement dans la région prédorsale; le profil abdominal presque horizontal jusqu'au niveau de l'origine de l'anale; le profil dorsal forme une brusque dépression contre et en arrière de la dorsale; le pédoncule caudal relativement épais et court.

La dorsale, longue et de faible étendue, prend naissance en avant des ventrales qui ont leur origine au niveau (perpendiculaire) du dernier rayon de la dorsale; les pectorales atteignent ou dépassent faiblement l'origine de la dorsale.

L'adipeuse est pédonculée, l'anale est très légèrement arquée sur sa bordure externe; le lobe supérieur de la caudale est le plus développé.

Ligne latérale visible et à peu près horizontale.

Coloration. — Ensemble couleur « sable », la région dorsale teintée de brun tirant sur le noir vers la région céphalique occipitale; la région ventrale plus claire; les opercules (joues, etc.) sont, irisés avec de nombreux reflets dorés; présence sur la région dorsale et sur les flancs de maculations noir bleuté; les plus grosses taches

sont disposées sur les flancs le long de la ligne latérale; les nageoires sont hyalines; cependant les pectorales sont faiblement teintées de jaune; deux taches noir bleuté disposées sur les joues et une fasciature brune à la base des rayons caudaux.

Habitat et mœurs. — Deux spécimens capturés l'un dans une petite crique de la région de Baduel (île de Cayenne), l'autre dans la région de Mana (crique de la rive gauche, près de la ville).

De mœurs inconnues, cette espèce paraît rare et pourrait se confondre de par sa coloration avec l'espèce *Leporinus maculatus*, mais s'en distingue par la forme des nageoires, les proportions et le profil dorsal.

De régime sans doute omnivore, ce poisson paraît ne pas vivre en troupes et hante les eaux courantes.

Tribu des *Tetragonopterins*.

Gen. *CREAGRUTUS* GÜNTHER, 1864.

Une seule série de dents sur la mâchoire inférieure; celles de la mâchoire supérieure disposées sur trois rangs; ligne latérale complète; anale courte.

1. *Creagrutus pellegrini* PUYO. Fig. 66. — *Creagrutus pellegrini* PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, 78, pp. 141-149, 1943 (Haut Itany et cours supérieur du Marouni en Guyane française).

Sans dénomination locale.

Formule des nageoires : D. 10; A. 9 ou 10.

Écailles ligne latérale : 31.

Écailles ligne transversale : 4/3.

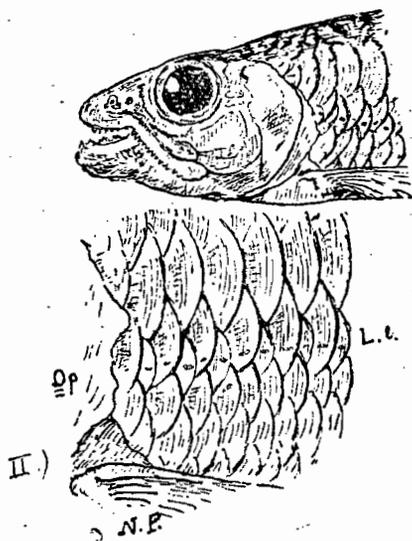


Fig. 66. — *Creagrutus pellegrini*: I. Partie céphalique (grandeur naturelle); II. Partie post-operculaire (grossie deux fois et demie).

Proportions : hauteur contenue quatre fois et demie dans longueur totale du corps; longueur de la tête égale à hauteur du corps; longueur du museau trois fois

dans longueur de la tête; diamètre des yeux un peu peu faible que longueur du museau; espace interorbitaire plus grand que diamètre des yeux.

Le corps est allongé, le profil dorsal peu incurvé, le profil ventral beaucoup plus convexe; le museau aplati sur sa face supérieure est épais; la fente buccale est terminale, le prémaxillaire forme une courbe régulière horizontale puis émet de chaque côté de la bouche un prolongement qui s'étend obliquement vers le bas et en arrière, formant un angle obtus avec le bord externe de la mâchoire supérieure, ces deux prolongements sont finement denticulés sur leur marge externe.

La mandibule incluse dans le maxillaire est légèrement plus courte, mais libre de ses mouvements; la langue est épaisse et très charnue.

La dentition du maxillaire, très caractéristique, comporte :

1° Une rangée de vingt dents coniques, à pointe mousse, petites, implantées sur la marge externe de la mâchoire;

2° Une rangée de quatre dents arrondies et aplaties, relativement plus grosses et disposées en arrière du milieu de la première rangée;

3° Une troisième rangée comprenant douze dents trituberculées, les plus grosses de la mâchoire.

Sauf la première rangée ne comprenant que des dents blanches, les deux autres rangées ne sont formées que de dents de couleur beige foncé.

La dentition de la mandibule ne comporte qu'une seule rangée de dents fortes et multituberculées; les deux dents frontales sont les plus grosses, celles de côtés sont progressivement plus petites.

La ligne latérale est basse, presque horizontale; les écailles en sont de petite taille, la rangée d'écailles parallèle à la ligne latérale et immédiatement située au-dessus est constituée par de très grosses écailles, les plus grosses de toutes celles du corps de ce poisson.

L'origine de la nageoire anale est située en arrière de la dorsale; la nageoire adipeuse est insérée un peu en avant de la base postérieure de la nageoire anale.

Habitat. — L'un des spécimens a été recueilli dans le Haut Itany; l'autre dans le cours supérieur du Marouni; cette espèce ne vit que dans les eaux courantes des hauts plateaux (contre-forts des monts Tumuc-Humac); car je n'ai pu ni pêcher ni me procurer d'autres spécimens dans la région littorale de la colonie.

C'est sous les blocs rocheux, aux pieds des cascades ou des rapides, que l'on peut trouver des poissons de cette espèce qui paraît d'ailleurs assez rare; ce poisson est omnivore.

Longueur des spécimens pêchés : 107 et 108 millimètres.

Gen. **CHALCEUS** CUVIER, 1817.

Ventre arrondi en avant des ventrales; écailles grandes et inégales; dents inter-maxillaires trisériées.

1. **Chalceus macrolepidotus** CUVIER. — *Chalceus macrolepidotus* CUVIER, Mem. Mus. His. nat., vol. IV, p. 454, 1817. CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 240. GÜNTHER, 1864, p. 333. PELLEGRIN, 1908, p. 683 (Guyane française). EIGENMAN, 1912, p. 372 à 374 (Cours d'eau de la Guyane anglaise).

C'est le « Grand yaya soleil » et « Grand yaya saut » des Guyanais de l'intérieur.

Formules des nageoires : D. 12; A. 11.

Écaille ligne latérale : 30 à 35.

Écailles ligne transversale : 3/3 ou 2.

Proportions : tête près de quatre fois dans long. totale; hauteur égale à longueur de tête; diamètre des yeux une fois et demie dans long. du museau, près de quatre fois dans long. de tête.

Ce poisson, que l'on nomme aussi Chalcée à grandes écailles, rappelle par son allure et sa forme certains poissons africains du genre *Alestes*; son corps est allongé, le profil ventral beaucoup plus convexe que le dorsal; l'abdomen est arrondi, le dos est très large; la tête est large et massive, et se termine par un orifice buccal terminal quant à sa disposition, la mandibule proéminente; les mâchoires ornées de dents; la mandibule armée de dents bisériées; la première rangée ne comporte que des dents multituberculées (pointes acérées); environ douze à quatorze de chaque côté de la mandibule; la série interne comprend un grand nombre de petites dents vaguement coniques; cependant les deux dents les plus en avant sont un peu plus fortes; parfois les deux premières paires. Dans son ensemble (les pièces buccales), la bouche est fortement armée; le maxillaire porte un certain nombre de rangées de dents, certaines trituberculées; d'autres vaguement coniques.

Le corps est recouvert de grosses écailles, et en particulier celles de la région dorsale et des flancs.

L'origine de la dorsale est équidistante de l'angle postérieur de l'orbite et de la base des rayons caudaux médians; présence d'une petite adipeuse; l'anale est relativement courte; la caudale a ses lobes larges.

Coloration. — Très beau poisson dont la région dorsale est richement colorée de bleu ou de vert avec des reflets métalliques argentés; les joues en particulier ont irisées; la caudale est jaune ou marron clair; l'adipeuse le plus souvent bleuâtre, parfois avec quelques traces de beige clair; les pectorales et les ventrales sont marron clair bordées de jaune ou de blanc.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se pêche dans l'intérieur du pays; toujours dans la région des sauts (sauts Cafésoca et Grande-Roche, sur l'Oyapock; sauts Grand-Machicour, etc., sur l'Approuague, au sud de Pierrette).

Ce poisson à chair excellente est pêché par les riverains, par les mineurs et chassé par les Indiens avec des arcs; la taille de ce poisson atteint en moyenne 400 millimètres de long, certains spécimens dépassent même 450 millimètres.

Dans les petites criques, au delà du bassin supérieur du Simanary, on trouve des poissons de cette espèce, mais de plus petite taille, de 150 à 200 millimètres; en particulier, dans la région des placers « Souvenir et Enfin ».

Gen. TETRAGONOPTERUS CUVIER, 1817.

Dorsale au-dessus des ventrales, anale assez longue, ventre très arrondi, orifice buccal petit; dents subsimilaires et en deux séries sur l'intermaxillaire; dents des maxillaires ne se trouvant lorsqu'elles existent que dans le voisinage de l'articulation; nombreuses dents assez fortes et pointues en avant de la mandibule.

1. **Tetragonopterus chalcus** AGASSIZ. — *Tetragonopterus chalcus* AGASSIZ, *Selecta Gen. et Spec. Pisc. Bras.*, p. 70, 1829. CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 140. GÜNTHER, 1864, p. 320 (Essequibo en Guyane anglaise). VAILLANT, 1899, p. 154 (Carsevenne en Guyane française). PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Apuré, rivière de Guyane française). EIGENMANN, 1912, p. 319-320 (Divers points de la Guyane anglaise).

Pas de spécimen recueilli.

Formule des nageoires : A. 31 à 34.

Proportions d'après EIGENMANN : tête plus de trois fois dans long. du corps, hauteur près de deux fois dans long. du corps; diamètre des yeux deux fois $\frac{1}{3}$ dans long. de tête; espace interorbitaire deux fois et demie dans long. de la tête.

Écailles en avant de la région dorsale au nombre de 8 à 9 sur la ligne médiane; le prolongement occipital bordé par quatre écailles; la caudale est écailleuse, écailles ligne latérale 33, ligne transversale $\frac{8}{3}$ et demie.

Les pectorales atteignent les ventrales ou n'en sont séparées (extrémités) que par l'espace d'une écaille.

Coloration. — Une tache noire ou une raie à la base de la caudale; deux raies obliques disposées transversalement sur la partie antérieure des flancs.

2. *Tetragonopterus lepidurus* KNER. Fig. 67. — *Tetragonopterus lepidurus* KNER, Familie der Characinen, p. 40, pl. 8, 1859 (Rio Guaporé). GÜNTHER, 1869, p. 328. VAILLANT, 1899, p. 155 (Carnot en Guyane française, portion cédée au Brésil). — *Moenkhausia lepidura* EIGENMANN, 1912, p. 326-327 (Cours d'eau de la Guyane anglaise).

La plupart de ces poissons vivent en troupes de plusieurs dizaines d'individus, ils sont à tort appelés « piraye » par les mineurs des placers de l'intérieur.

Formule des nageoires : D. 11; A. 24 à 27.

Écailles de la ligne latérale : 30 à 34 (ligne sensorielle).

Écailles transversales : 4.5, 5 ou 5 et 4.

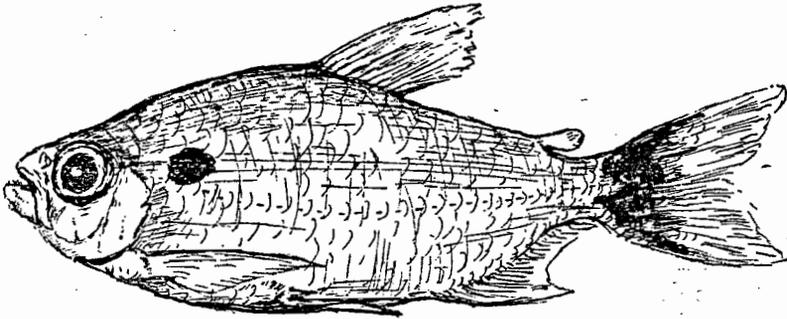


Fig. 67. — *Tetragonopterus lepidurus*.

Proportions : hauteur près de trois fois dans longueur totale; tête quatre fois trois quart; diamètre de l'œil environ près de trois fois dans longueur de tête; espace interorbitaire égal à diamètre de l'œil; museau quatre fois dans longueur de la tête.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais elle a le museau moins tronqué et le corps plus allongé surtout chez les mâles; légère dépression interoculaire et voussure accentuée jusqu'à l'origine de la dorsale.

La fente buccale relativement petite, mandibule très mobile se projetant en avant lorsque la bouche s'ouvre. Ligne latérale bien marquée et légèrement incurvée vers le bas en sa portion antérieure. Écailles relativement grosses, recouvrant en partie l'origine et la base des rayons de la caudale qui, de ce fait, est en partie écailleuse.

La dorsale allongée ne comporte que peu de rayons; elle est disposée au-dessus des ventrales; l'anale allongée est en forme de faux; les pectorales atteignent ou

dépassent légèrement l'origine des ventrales; l'adipeuse disposée sur la naissance du pédoncule caudal est arrondie; la caudale comporte deux lobes à peu près semblables; elle est plus ou moins émarginée, mais jamais lunée.

Coloration. — Uniformément « sable doré », avec des reflets jaunes sur les flancs; les joues irisées portent des chromatophores noirs sur fond jaune, or; la dorsale l'anale et l'adipeuse sont jaune or; les pectorales et les ventrales hyalines, les lobes de la caudale sont jaunes avec des bordures rouges ou roses; présence d'une tache humorale ronde, de couleur bleu métal à reflets irisés et disposée sur les deuxième et troisième écailles de la ligne latérale; sur la base de la caudale et en partie s'irradiant sur les lobes surtout sur le supérieur, présence d'une tâche noire bordée de beige et de forme irrégulière.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est de petite taille; la plupart des spécimens ne dépassent pas 100 millimètres de long; poissons grégaires se trouvant dans les criques d'eau courante, surtout dans la région des hautes terres (placer Enfin). Régime omnivore à prédominance carnivore; se nourrissent de déchets de toutes sortes et ne dédaignent pas les alevins des autres Characiniés.

REMARQUE. — Le naturaliste EIGENMANN a créé un genre, le genre *Menkhausia*, dans lequel il groupe un certain nombre d'espèces qui, à mon avis, appartiennent au genre *Tetragonopterus* et n'en diffèrent pour la plupart que par une caudale écaillée.

Gen. HEMIGRAMMUS GILL, 1858.

Très petits Characiniés, de 25 à 35 mm. de long; ligne latérale incomplète, la nageoire caudale est le plus souvent écaillée.

Orifice buccal petit; la mâchoire supérieure ornée de deux rangées de dents divisées par des rainures longitudinales, une seule rangée de dents sur la mandibule.

Hemigrammus unilineatus GILL. Fig. 68. — *Poecilurichthys hemigrammus unilineatus* GILL, Ann. Lyc. Nat. Hist. N. Y., vol. VI, p. 60, 1858 (Ile de Trinidad). — GÜNTHER, 1864, p. 317. — *Tetragonopterus hemigrammus unilineatus* REGAN, 1906, p. 384 (Ile de Trinidad). — *Hemigrammus unilineatus* EIGENMANN, 1912, p. 332-333 (diverses criques de la Guyane anglaise).

La plupart des *Hemigrammus* sont dénommés « ya-ya » ou « ya-ya soleil », ce dernier nom les désignant en période de reproduction, lorsque les mâles sont revêtus de leur « robe de noce », les surfaces operculaires sont alors irisées, ainsi que la partie antérieure de la poitrine et de l'abdomen; par ailleurs, il apparaît souvent sur les nageoires paires et impaires des ponctuations ou même des taches presque toujours rouges ou orange.

Formule des nageoires : D. 11; A. 23 à 25.

Écailles ligne latérale : 32 à 34.

Écailles ligne transversale : 5 et 4.

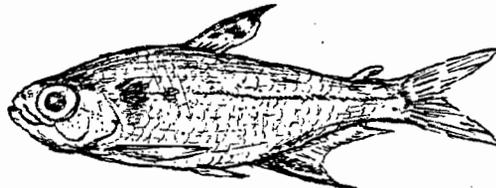


Fig. 68. — *Hemigrammus unilineatus*.

Proportions : tête environ quatre fois dans longueur totale; hauteur trois fois; diamètre des yeux deux fois et demie dans longueur de la tête et légèrement plus grand que l'espace interorbitaire.

Le corps de ce poisson paraît plus ramassé que celui des autres espèces du même genre.

La mandibule a tendance à faire légèrement saillie; l'orifice buccal est plutôt sub-terminal; présence de 6 dents tricuspides légèrement coniques sur le maxillaire; ces dents sont de très petite taille. Une simple rangée de petites dents sur la mandibule. Prédominance du lobe inférieur de la caudale.

Coloration. — Vert glauque, le dos est noir ou brun chocolat, quelquefois foncé; la partie ventrale beaucoup plus claire prend des tons jaune argenté pendant la période de reproduction.

Une très étroite et légère strie foncée disposée latéralement sur chaque flanc et vers le haut; les écailles de la région dorsale piquetées de brun ou de noir; la dorsale est presque toujours noire ou chocolat sauf l'extrémité des cinq premiers rayons qui sont en général bistres ou jaunâtres. Présence d'une fasciature (rarement une tache) de couleur brune ou franchement noire, disposée obliquement sur l'anale de la base des trois premiers rayons jusqu'à l'extrémité des quatrième, cinquième et sixième rayons. On observe quelques variations, en particulier le déplacement de cette fasciature vers l'extrémité des trois premiers rayons. Très près des fentes operculaires (région humérale) de chaque côté, une petite tache noire ou violacée en forme de disque ou allongée dans le sens vertical. Sur la caudale quelques punctuations brunes sur fond hyalin; cette nageoire est teintée de rouge en période de reproduction.

Habitat et mœurs. — Cette espèce n'est pas très commune dans l'île de Cayenne; cependant, j'ai pêché quelques spécimens dans le petit bassin de réception de la fontaine du Baduel, ainsi que dans plusieurs petites criques d'eau courante de la région de Lamirande (sucrerie). Par ailleurs, quelques spécimens dans des ruisselets des régions de Tonate-Macouria.

Ce poisson est omnivore avec prédominance du régime carnivore; son alimentation consiste surtout en petites algues d'eau douce et larves de Diptères, ainsi que de petits Crustacés et petits Mollusques d'eau douce; cette espèce est d'une utilité incontestable quant à la prophylaxie de certaines maladies endémiques (paludisme, fièvre jaune, etc.).

Poisson ovipare; sa longueur, à l'état adulte, varie de 25 à 65 millimètres. D'autre part, il est sujet à de nombreuses variations quant à sa coloration générale allant du vert glauque au jaune argenté, de même quant à la disposition et à la forme des taches et fasciatures des nageoires.

2. Hemigrammus ocellifer (STEINDACHNER). — *Tetragonopterus ocellifer* STEINDACHNER, Flussfische Südamerika's, vol. IV, p. 32, pl. 7, fig. 5, 1882 (Villa Bella). — *Hemigrammus ocellifer* EIGENMANN, 1912, p. 335-336 (Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 10 ou 11; A. 23 à 26.

Écailles ligne latérale : 30 à 34.

Écailles ligne transversale : 5/3.

Proportions : tête environ trois fois et demie dans longueur totale; hauteur près de trois fois; longueur de tête à peu près égale à hauteur; diamètre des yeux deux fois et demie dans longueur de tête; longueur du museau plus petite que diamètre de l'œil; espace interorbitaire à peu près égal au diamètre des yeux.

A peu près l'allure générale de la précédente espèce; l'adipeuse paraît plus pédonculée et les yeux relativement plus grands.

Coloration. — Présence des taches près des fentes operculaires (région humérale), tantôt arrondies, tantôt allongées dans le sens vertical (oblongues). Généralement, on observe des traînées noirâtres ou brunâtres s'irradiant sur le front et en arrière de ces taches; par ailleurs, sur certains spécimens, une traînée noire indépendante en arrière et en haut de chacune des taches humérales.

Mais il est à remarquer que la disposition et le coloris de ces marques sont sujets à de grandes variations; c'est ainsi que sur certains spécimens mâles on peut observer des traînées brillantes en avant et en arrière des globes oculaires.

La nageoire caudale porte à la base des rayons une tache noire ou brun rougeâtre, marquée surtout sur la naissance des rayons caudaux médians. En général, le pédoncule caudal est entouré d'une zone plus claire que la coloration générale du corps.

On observe sur la partie supérieure de l'orbite des reflets rouges; par ailleurs, au moment de la reproduction, on peut voir deux taches rouges irrégulières de forme sur la base des rayons caudaux. Les nageoires dorsale, caudale et anale sont légèrement teintées de rose ou d'orange. Comme sur la précédente espèce les écailles de la région dorsale sont piquetées de noir ou de brun: nombreux chromatophores visibles en particulier sur la région ventrale et les opercules.

Habitat et mœurs. — De mœurs identiques à l'espèce précédente; même régime alimentaire, ce poisson hante aussi les eaux des petites criques (eau courante).

Quelques spécimens pêchés dans la crique de Cabassou, ainsi que dans les ruisseaux de Lamirande; par ailleurs, assez commun dans la région de l'Approuague (criques situées entre Regina et le saut Carnay; quelques spécimens dans la région des lacs du Rorota, dans l'île de Cayenne (ruisseau du moulin de Saccharin).

Longueur de l'adulte: de 25 à 45 millimètres.

3. *Hemigrammus rodwayi* DURBIN. — *Hemigrammus rodwayi* DURBIN, Ann. Carn. Mus., vol. VI, p. 58, 1909. EIGENMANN, 1912, p. 334-335 (diverses criques de la Guyane anglaise).

Formule des nageoires: D. 10 à 11; A. 22 à 24.

Écailles de la ligne latérale: 32 à 34.

Écailles de la ligne transversale: 5/3.

Proportions: tête au moins quatre fois dans longueur totale; hauteur près de trois fois; diamètre des yeux un peu plus de deux fois dans longueur de tête; museau plus petit que diamètre des yeux (les deux tiers environ); espace interorbitaire égal à diamètre des yeux.

Allure générale des autres espèces, prédominance du lobe inférieur caudal; ouvertures operculaires arrondies d'une façon à peu près uniforme.

Coloration. — Presque tout le corps vert olive ou vert glauque; la région dorsale plus foncée; présence d'une raie foncée ou noirâtre surtout marquée sur le pédoncule caudal et de chaque côté; la partie antérieure de cette raie longitudinale est quelquefois plus claire ou même représentée par des traînées denses de points noirs (chromatophores); très souvent, elle est doublée vers les opercules, un peu en avant des premiers rayons de la dorsale et de chaque côté du corps d'une traînée argentée. Une tache sur la naissance des rayons de la caudale, en général brune ou noirâtre.

Les nageoires dorsale, caudale et anale sont bistres, chez les mâles assez foncées; chez les femelles plutôt jeunes, la nageoire caudale porte le plus souvent deux taches irrégulières de couleur rouge. Chez les mâles, la coloration de ces taches passe au rouge vineux.

À notre avis, sur certains spécimens des deux sexes, des traînées noires ou brunes

sur l'extrémité des rayons caudaux, et des traînées hyalines ou blanc sale sur l'anale; la dorsale est au moment de la reproduction teintée de rouge ou de rose vers l'extrémité des premiers rayons et le long de la marge. Donc, grande variation dans les coloris; cependant, notons sur tous les spécimens appartenant à cette espèce, l'absence de taches humérales, ce qui les différencie des autres *Hemigrammus*.

Longueur des poissons adultes : 25 à 50 mm.

Habitat et mœurs. — De mœurs similaires à la précédente espèce, mais beaucoup plus répandue, ce poisson se trouve souvent associé dans les mares, trous d'eau et fossés de la région de Cayenne : Rémire, Montjoly, avec des « *Pœcilia* ». Utilité incontestable quant à la prophylaxie du paludisme et autres maladies endémiques transmises par les Diptères à larves aquatiques.

Spécimens pêchés dans les fossés du sud de Cayenne (eau saumâtre), dans les criques de la région de Baduel (Trou Birant), et vers Rémire, pareillement vers la sucrerie de Lamirande, par ailleurs dans les environs de Manã et de Tonate.

***Hemigrammus erythrozonus* DURBIN.** — *Hemigrammus erythrozonus* DURBIN, Ann. Carn. Mus., vol. VI, p. 56, 1909. EIGENMANN, 1912, p. 333-335 (Guyane anglaise : Erukin).

Formule des nageoires : D. 11; A. 21.

Écailles ligne latérale : 32.

Ligne transversale : 5/3.

Proportions : tête près de quatre fois dans long. totale; hauteur égale à long. de tête; diamètre des yeux deux fois et demie dans long. de tête, et plus grand que long. du museau.

Plus ramassé que les autres espèces, cette espèce diffère essentiellement par son coloris, outre les taches irrégulières brunes humérales elle possède de chaque côté du corps une traînée franchement noire s'étendant de la région operculaire (partie supérieure) à la base de la caudale où elle s'étale en formant une petite tache plus claire aux contours irréguliers; cette traînée latérale est doublée d'une traînée rouge vif ou rouge cerise disposée en dessous (détail d'où lui vient son appellation).

La base de l'anale et la partie inférieure du pédoncule caudal sont teintées de brun rougeâtre ou de noir; la partie supérieure des orbitres, celle de la sclérotique et la plus grande partie de l'iris sont colorées de rouge très brillant à reflets dorés.

Habitat et mœurs. — Sans doute mêmes mœurs que les espèces du même genre; cependant, je n'ai pêché que trois spécimens dans la région de la montagne Lucas (île de Cayenne) et ce, dans deux petits ruisseaux à eau courante.

A l'état adulte, ce poisson paraît être de petite taille. Longueur respective des trois spécimens : 25, 30 et 31 millimètres.

Gen. **HYPHESSOBRYCON** DURBIN, 1908.

Ne diffère du genre *Hemigrammus* que par une caudale non écailleuse (nue).

***Hyphessobrycon rosaceus* DURBIN.** — *Hyphessobrycon rosaceus* DURBIN, Ann. Carn. Mus., vol. VI, p. 67, 1909; EIGENMANN, 1912, p. 339-340 (Guyane anglaise). C'est l'un des « ya-ya » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 11; A. 26.

Écailles ligne latérale : 32 à 33.

Écailles ligne transversale : 5/4.

Proportions : tête près de quatre fois dans longueur totale; hauteur près de trois fois; diamètre des yeux deux fois et demie dans longueur de tête et à peu près égal à espace interorbitaire.

Allure générale des espèces du genre *Hemigrammus*; poisson de petite taille; les yeux sont relativement gros.

Se distingue par sa coloration, par sa taille plus ramassée et le développement marqué de l'anale et la hauteur de la dorsale.

La coloration typique est donnée par la prédominance de la teinte rose ou rouge de la partie ventrale au-dessus de la nageoire anale; à signaler aussi du rouge vif à la base de la caudale et sur les nageoires ventrales; par ailleurs, la dorsale est marquée d'une tache noire large tranchant sur le fond hyalin, à la partie supérieure une traînée blanche virant, vers la marge, à la couleur orange.

Les flancs sont parcourus par des bandes brunes ou noires de pigments (chromatophores).

La ligne latérale visible atteint la base de la caudale laquelle porte un certain nombre d'écailles réparties en particulier sur la naissance des rayons caudaux supérieurs et inférieurs.

Dentition assez semblable à celles des *Hemigrammus*: maxillaire orné de 6 dents à trois pointes lobées et de dents coniques mais de petite taille.

Habitat et mœurs. — Espèce assez rare, quatre spécimens recueillis, dont trois dans la crique Cabassou (île de Cayenne).

Paraît se nourrir de larves de Diptères, mais a aussi un régime omnivore (contenu stomacal: débris végétaux et fragments d'insectes).

Longueur respective des quatre spécimens: 25, 28, 30 et 38 millimètres.

Tribu des *Hydrocyoninés*.

Gen. **XIPHORHAMPHUS** MULLER et TROSCHEL, 1845.

Écailles généralement petites, dorsale striée dans la région postérieure du corps. L'orifice buccal est formé par le développement prononcé des deux mâchoires formant une espèce de bec; dents coniques et marginales, deux sont développées en forme de canine, la ligne latérale est complète.

Xiphorhamphus microlepis (SCHOMBURCK). Fig. 69. — *Hydrocyon microlepis* SCHOMBURCK, Fishes Brit. Guy., I, 1841, p. 247 (Brésil et Guyane anglaise). — *Acestrorhynchus microlepis* EIGENMANN, 1912, p. 408-409 (Canaux de Georgetown en Guyane anglaise). — *Xiphorhamphus microlepis* GÜNTHER, 1864, p. 355 (Guyane anglaise).

En général les poissons de ce genre sont dénommés par les créoles « dent chien », en raison de leur bec armé le plus souvent de dents visibles.

Formule des nageoires: D. 11; A. 33 à 35.

Écailles ligne latérale: 114 (environ).

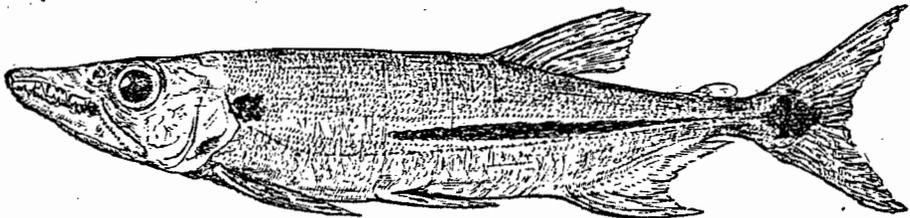


Fig. 69. — *Xyphorhamphus microlepis*.

Proportions : tête un peu plus de quatre fois dans longueur totale; hauteur un peu plus de cinq fois; diamètre des yeux égal à espace interorbitaire.

Cette espèce est caractérisée par le développement prononcé des deux mâchoires formant une sorte de bec; le museau a un profil horizontal, légèrement concave dans la région interorbitaire; le maxillaire est légèrement plus proéminent que la mandibule, les dents sont marginales, deux de celles-ci sont fortement développées en canines atteignant deux millimètres sur des sujets de cent quatre-vingts millimètres de long.

Le corps est recouvert de petites écailles; les opercules sont denticulées; on compte 21 denticulations, la septième étant la plus grande.

Coloration. — La couleur est uniformément beige; présence d'une petite tache marron foncé sur l'opercule au niveau de l'origine de la ligne latérale; une deuxième tache mais noire est visible à la base de chacun des opercules. Sur les sujets adultes on peut voir sur chaque flanc, de la fente operculaire jusqu'au deux tiers environ de la longueur du pédoncule caudal, une bande noire sur fond jaunâtre ou sable doré; sur les petits sujets cette bande fait toujours défaut; par ailleurs on observe une tache irrégulière de couleur noire disposée sur l'origine des rayons caudaux médians; les nageoires pectorales, ventrales, anale et caudale ont une couleur sable clair.

Habitat. — Pas très commun; inconnu le long de la côte et les régions basses; les spécimens que j'ai recueillis proviennent des plateaux, ils furent pêchés dans des criques d'eau courante affluents du cours supérieur du Maroni.

La longueur de cette espèce est en moyenne de 150 à 200 millimètres.

2. Xiphorhamphus falcatus (BLOCH). — *Salmo falcatus* BLOCH, Ausl. Fische, VII, p. 120, 1794 (Surinam). — *Xiphorhynchus falcatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 337 (Surinam). — *Xiphorhamphus falcatus* GÜNTHER, 1864, p. 354. — VAILLANT, 1899, p. 154 (Carsevenne. Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. II, A. 25 à 30.

Écailles ligne latérale : 80 à 92.

Proportions : tête trois fois et demie environ dans longueur totale, hauteur en général cinq fois; diamètre des yeux cinq fois dans longueur du museau; quatre fois dans longueur de la tête; une fois et demie dans espace interorbitaire.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente, quant à la forme et à la présence du bec; ce poisson ne diffère de l'autre que par sa coloration agrémentée d'une grande tache noirâtre ou brune disposée de chaque côté du corps en bordure de la fente branchiale vers le milieu de la hauteur. Le bec est un peu moins proéminent que chez l'espèce précédente mais les dents sont toujours coniques mais paraissent avoir une taille uniforme et plus faible. Notons sur certains spécimens une ponctuation de part et d'autre des rayons caudaux médians; pas de bande noire longitudinale.

Pour la coloration d'ensemble, comme pour l'espèce *microlepis*, sauf cependant que les nageoires dorsale et anale, tirent sur le rouge orangé, la caudale est parfois frangée d'ocre ou de jaune blanchâtre.

Habitat. — Assez répandu dans les criques de la région de Saint-Georges de l'Oyapock et les environs de Mana; cette espèce se pêche dans les eaux douces courantes, rarement dans les marais. La chair est peu appréciée; d'ailleurs, ces poissons sont toujours de petite taille, environ 100 à 150 millimètres de long, rarement 180 millimètres.

Gen. **HYDROCYNUS** CUVIER, 1817.

Le museau est prolongé comme une sorte de bec, chaque mâchoire armée de petites dents coniques sur une seule rangée; la ligne latérale est complète, dorsale en arrière des ventrales, anale courte, tête légèrement comprimée, abdomen arrondi.

Hydrocynus cuvieri (AGASSIZ). — *Xyphostoma cuvieri* AGASSIZ, Selecta Gen. et Spec. Pisc. Bras., p. 78, 1829. CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 355 (Amazone). MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 636 (Essequibo supérieur, etc. en Guyane anglaise). GÜNTHER, 1864, p. 357. PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Apuré, dans le contesté Brésilien, ex-Guyane française). PELLEGRIN, 1908, p. 684 (ex-genre simple nommé). — *Hydrocynus cuvieri* EIGENMANN, 1912, p. 411-412 (cours d'eau de la Guyane anglaise). — E. Ch. STARKS, 1913, p. 21 (Pará au Brésil).

C'est aussi un « dent-chien » des créoles.

Formule des nageoires : D. 10 ou 11; A. 10 ou 11; V. 9.

Écailles de la ligne latérale : 106 à 108.

Écailles de la ligne transversale : 12/8 ou 9.

Proportions : tête trois fois et demie (longueur du bec variant selon les sexes, et même le milieu); hauteur en moyenne sept fois; diamètre des yeux de quatre à cinq fois dans longueur du museau et huit fois dans longueur de la tête.

Corps allongé, le museau forme un bec, mais plus petit que chez le genre précédent; le profil dorsal est à peu près droit, les joues sont légèrement écailleuses, les mâchoires sont ornées de petites dents disposées sur une seule rangée; absence de fortes canines mandibulaires comme dans le genre *Cynodon*.

La dorsale en arrière des ventrales, l'anale courte, la première est légèrement arrondie, la caudale fourchue.

Coloration. — Sable doré pour l'ensemble du corps, tirant au jaune sale sur les flancs et la région abdominale; la région dorsale est finement piquetée de brun rouge ou de beige; ces punctuations sont irrégulièrement réparties; la nageoire anale et les extrémités des lobes de la caudale sont plus clairs que les autres nageoires, cependant certains spécimens ont la dorsale et l'anale brun rouge et parfois noirâtre, les ventrales et les pectorales sont beigées, sauf chez certains sujets où elles sont hyalines.

Habitat. — Les mêmes lieux que les espèces du genre précédent, longueur moyenne : 100 à 130 millimètres, parfois quelques sujets (régions de Tonate, Kourou) de 150 à 200 millimètres de long. D'après les mineurs, on trouverait dans l'intérieur, région des plateaux, des spécimens de 400 millimètres et plus? Peut-être une autre espèce? Ces derniers, d'ailleurs, seraient estimés et leur chair passerait pour être très fine.

Gen. **CYNODON** SPIX, 1829.

La dorsale en arrière des ventrales, anale longue, tête et corps comprimés; des dents unisériées inégales; la mandibule porte deux grandes canines reçues dans les fossettes du palais qui est orné de plaques dentaires granuleuses, en général les écailles sont petites; certaines espèces ont la caudale ronde et l'anale plus courte.

1. **Cynodon scomberoides** (CUVIER). — *Hydrocyon scomberoides* CUVIER, Mem. Mus. Hist. Nat., V, p. 357, 1819. — *Hydrocynus scomberoides*, CUVIER, 1817, p. 168. — *Hydrolycus scomberoides* EIGENMANN, 1912, p. 396-397 (simplement nommé).

Cynodon scomberoïdes CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 324 (Essequibo en Guyane anglaise). — GÜNTHER, 1864, p. 358 (Guyane anglaise). — PELLEGRIN, 1908 p. 684 (Guyane française).

Pas de nom vernaculaire particulier.

Ce poisson signalé dans les Guyanes paraît être assez rare.

Formule des nageoires : D. 12; A. 35 à 38.

Proportions (d'après un spécimen très abîmé) : tête cinq fois environ dans la longueur totale; hauteur quatre fois environ.

Ce poisson est reconnaissable à sa forme particulière, la partie supérieure très abaissée par rapport au profil dorsal, l'orifice buccal oblique. Les pectorales sont grandes, la caudale est arrondie, l'anale relativement courte, par rapport aux autres espèces connues du même genre.

Cette espèce est aussi caractérisée par ses dents; elles sont coniques sur les deux mâchoires, mais la mandibule est ornée de deux énormes canines recourbées qui vont se loger, lorsque la bouche est fermée, dans les facettes du palais; elles sont beaucoup plus développées chez cette espèce et peuvent atteindre quelques millimètres de long, parfois 15 millimètres sur des spécimens de 600 millimètres de long.; elles percent souvent la mâchoire supérieure et on les aperçoit telles deux défenses au-dessus du museau.

La longueur de l'unique spécimen obtenu était de 200 millimètres; aux dires des mineurs et des pêcheurs il existe des sujets de plus de 700 millimètres de long.

Coloration. — Inconnue; paraît, d'après le mauvais spécimen que j'ai eu en mains. être plombée clair, la partie ventrale argent mat ou vieil argent; les nageoires (très abîmées) gris clair ou hyalines ?

Habitat. — Signalée dans la région des hauts placers : (« Souvenir », « Enfin », etc.). Cette espèce est très vorace et foncièrement carnassière.

Gen. **EXODON** MÜLLER et TROSCHER, 1845.

Dorsale en avant de l'anale de longueur modérée; ligne latérale visible et complète. En général le museau est plus ou moins proéminent, et le maxillaire et la mandibule portent un certain nombre de dents, les unes disposées verticalement ou obliquement, les autres forment des sortes de « défenses » et sont implantées horizontalement, toutes sont à peu près coniques.

Une seule espèce est connue, on la trouve assez rarement d'ailleurs dans les criques de la Guyane anglaise; elle n'a jamais été signalée et je n'ai pu en pêcher aucun spécimen en Guyane française.

Cette espèce est :

Exodon paradoxus MÜLLER et TROSCHER.

Formule des nageoires : D. 10; A. 19 à 22.

Écailles de la ligne latérale : 36.

Écailles de la ligne latérale : 9/6.

Le maxillaire seul porte une paire de dents faisant horizontalement saillie.

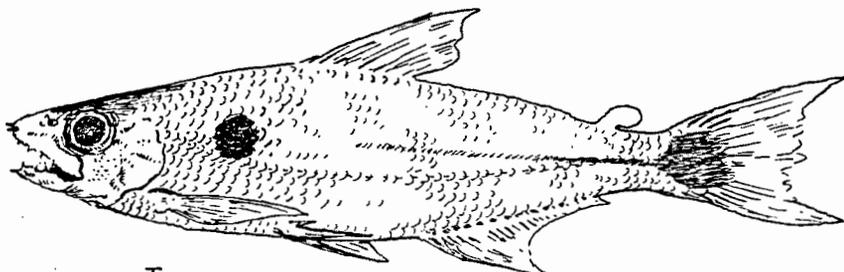
En Guyane française j'ai capturé une nouvelle espèce qui diffère considérablement de l'espèce précitée.

Exodon guyanensis PUYO. Fig. 69 bis. — *Exodon guyanensis* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, t. 83, 1948, p. 78-81 (criques de la région de l'Approuague).

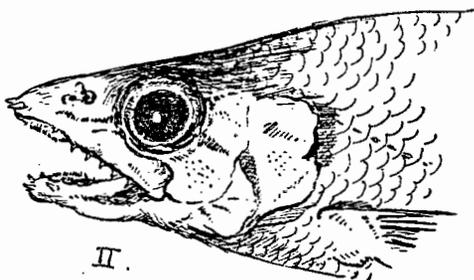
Formule des nageoires : D. 8 à 9; A. 27.

Écailles ligne latérale : 53 à 55.

Écailles ligne transversale : 12/12.



I.



II.

Fig. 69 bis. — *Exodon guyanensis* : I. Vue latérale; II. Région antérocéphalique (grossie deux fois).

Proportions : hauteur un peu plus de cinq fois dans longueur totale du corps; tête égale à hauteur, museau environ trois fois dans longueur de tête et égal à espace interorbitaire, celui-ci parfois légèrement plus fort; diamètre des yeux plus petit que museau et contenu trois fois deux tiers dans longueur de la tête.

Cette espèce est caractérisée par la forme de la tête qui est tronconique, l'allure fusiforme du corps.

La bouche est ventrale, le museau faisant franchement saillie, la mâchoire supérieure comporte une rangée de dents coniques à pointes très acérées, elles sont disposées à droite et à gauche de l'ouverture buccale; le nombre est de quatre à six de chaque côté et s'échelonnent jusqu'aux commissures.

En avant de ces dents se trouve une plage, comportant un grand nombre de petites dents en brosse, se terminant à la pointe du museau.

A l'extrémité du museau et de la mâchoire supérieure, disposée un peu en dessus du bord de l'orifice buccal est implantée une paire de dents coniques à pointe mousse; ces dents forment comme deux défenses horizontales.

La mandibule est ornée aussi de deux rangées de 4 à 6 dents latérales; une plage également recouverte de dents en brosse est disposée à l'extrémité; de plus on

remarque quatre dents coniques et aiguës disposées horizontalement sur le bord extrême de la mâchoire inférieure.

Le corps est recouvert d'écailles moyennes; la ligne latérale parfaitement marquée est faiblement incurvée vers le bas en sa partie antérieure.

La dorsale est insérée en avant de l'anale qui prend son origine à hauteur du dernier rayon de la dorsale; les pectorales bien développées atteignent ou dépassent légèrement l'origine des ventrales lesquelles sont exactement à l'opposée de la dorsale; la caudale est large et les deux lobes sont pointus; l'adipeuse charnue, large, est peu pédonculée; l'anale à son bord externe en forme de tranchant de faux.

Coloration. — Dans son ensemble, la coloration est jaune sable, la portion ventrale plus claire, les flancs portent quelques chromatophores noirs sur fond doré; présence sur la base de la caudale d'une tache noire diffusant le long de la base des rayons caudaux et émettant en avant et au milieu de chaque flanc une trainée qui s'estompe peu à peu pour disparaître à hauteur du premier rayon de la dorsale.

En arrière de la fente operculaire, en général dès la huit ou neuvième écaille, on peut voir une tache très noire à peu près ronde. La région des joues est irisée et est couverte de pigments bruns ou violacés se détachant sur des plages jaune doré à reflets irisés.

Le museau est presque hyalin; toutes les nageoires sont hyalines ou faiblement teintées de jaune. Enfin l'espace interorbitaire plus foncé a une coloration olive.

Habitat et mœurs. — Poisson inconnu des Guyanais, n'a pas d'appellation locale; de petite taille (les deux plus grands spécimens ne dépassent pas 100 millimètres de long). Cette espèce paraît très vorace, sans doute poisson omnivore; n'ayant pu en étudier le comportement, j'ignore l'utilité des dents (défenses); peut-être servent-elles à l'attaque de petites proies, ou encore à détacher des amas végétaux et des algues dulçaquicoles, les parcelles servant à son alimentation?

Cet *Exodon* ne paraît pas grégaire; deux spécimens ont été capturés à la ligne dans une crique tout près de la ville de Regina; le dernier spécimen provient de la région du saut « Hermina », sur le Maroni.

Ces trois poissons vivaient dans des criques d'eau courante à fond sablonneux.

Tribu des *Serrasalmoninés*.

Caractères généraux des Characinidés, corps écailleux, présence d'une petite adipeuse, pas de barbillons; bord de la mâchoire supérieure formé par les intermaxillaires et les maxillaires, auxquels s'ajoutent des caractères particuliers suivants: ventre caréné et denticulé.

Gen. *MYLETES* CUVIER, 1817.

Dents intermaxillaires bisériées à bord tranchant, plus ou moins oblique; la mandibule porte souvent une paire de dents coniques disposées en avant; les autres dents tranchantes à allure d'incisives. Le dimorphisme sexuel marqué souvent par la forme de la nageoire anale, en forme de faux chez la femelle, bilobée chez le mâle.

Myletes pacu SCHOMBURCK. Fig. 70. — *Myletes pacu* SCHOMBURCK, Fishes Brit. Guiana, I, p. 236, 1841. MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 644. PELLEGRIN, 1908, p. 685 (seulement mentionné). — *Tometes trilobatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1858, p. 226 (Cayenne). — *Myleus pacu* EIGENMANN, 1912, p. 393 à 395 (Waraputa en Guyane anglaise).

C'est le « grand pacou » des Guyanais de l'intérieur.

Formule des nageoires : D. 24; A. 36 à 38.

Écailles ligne latérale (nombre très irrégulier) en moyenne sur les gros sujets : 155.
Denticulations abdominales, total : 35.

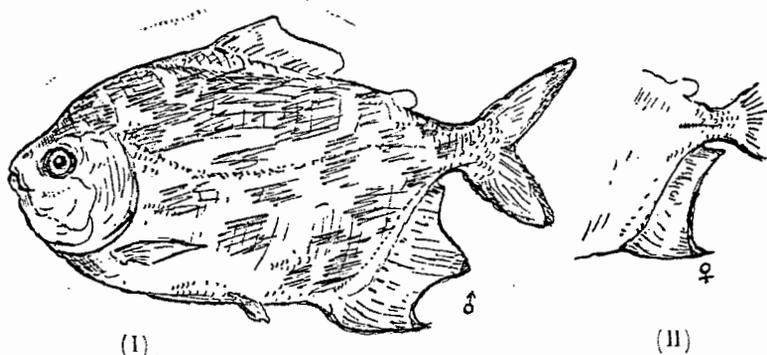


Fig. 70. — *Myletes pacu* (réduit cinq fois : I. Nageoire anale ♂ ; II. Nageoire anale ♀.

Proportions : tête près de six fois dans longueur totale du corps, hauteur deux fois, diamètre des yeux près de cinq fois dans longueur de la tête.

Forme du corps bien typique et connue des Guyanais; ce poisson ne peut être confondu avec les « Serrassalmo ». En effet, cette espèce est très massive d'allure, quoique latéralement comprimée; la forme en est presque quadrangulaire (un angle représenté par la tête, l'autre part le chanfrein, le troisième par le pédoncule caudal et le dernier par l'origine de l'anale).

Cette description ne s'applique qu'aux spécimens moyens et gros, les petits spécimens n'étant que rarement pêchés je n'en ai pas eu entre les mains.

Les écailles recouvrant le corps sont plutôt petites; la partie céphalique est conique; le museau représentant le sommet, on observe une très légère avance de la mâchoire inférieure sur la supérieure. l'inférieure étant incluse dans la supérieure très près des commissures.

La nageoire dorsale de mâle est souvent munie de prolongements relativement peu développés en rapport avec les premiers rayons; l'adipeuse petite, arrondie en sa marge postérieure n'est pas pédonculée, l'anale est bilobée chez les gros mâles, et incurvée en lame de serpe chez les grosses femelles; la caudale est fourchue, cependant l'extrémité des lobes est arrondie, et on observe une prédominance du lobe inférieur toujours un peu plus large et quelquefois plus long.

Courtes pectorales se terminant en pointe, les ventrales relativement petites. Notons la présence de dents très tranchantes. La ligne latérale est concave par rapport au profil dorsal.

Coloration. — La région dorsale est brune ou vert foncé, les flancs plus clairs sont irrégulièrement tachés de plages brunes ou franchement noires; les nageoires sont gris sable foncé; la nageoire caudale souvent maculée de gris foncé ou de traînées brunes en particulier sur le lobe inférieur.

Au moment de la reproduction, mâles et femelles sont parés de vives couleurs, les mâles en particulier sont striés de bandes obliques et transversales roses ou même rouges, les joues sont irisées sur fond sombre.

C'est alors les « Pacou » à bandes roses, dont sont friands les mineurs des placers de la colonie.

Habitat et mœurs. — Dans le bassin moyen des grands fleuves et des grandes rivières; en général au delà de la région des premiers sauts, nous citerons tout particulièrement la région

comprise entre les sauts « Tourepé » et « Grand-Machicou » sur l'Approuage, dont les « Pacou » à bandes roses sont renommés, pareillement au delà du saut « Hermina », sur le Maroni, etc.

La longueur moyenne de cette espèce varie de 400 à 500 millimètres; cependant, quelques sujets de 600 millimètres sont assez souvent capturés; le poids peut atteindre 8 à 10 kilogrammes. Mais le poids moyen ne dépasse guère 2 kilogrammes.

On le pêche de différentes façons, soit avec des lignes, soit avec des pièges ou, le plus souvent, avec des plantes narcotiques.

Gen. **SERRASALMO** LACÉPÈDE, 1804.

En général dents intermaxillaires avec des lobes latéraux trisériés; la poitrine en tranchant et denticulée, corps très compressé latéralement.

1. *Serrasalmo gymnogenys* GÜNTHER. Fig. 71. — *Serrasalmo gymnogenys* GÜNTHER, Cat. Fishes Bris. Mus., Vol. V, p. 371, 1874 (Guyane anglaise); PELLEGRIN, 1899, p. 157 (Auré, rivière de la Guyane française); EIGENMANN, 1912, p. 380 à 382 (Rockstone, Crabfalls, etc., en Guyane anglaise). — *Pristobrycon aureus* EIGENMANN, 1913-1915, p. 246-247 (Guyanes, Orénoque et Amazone).

Cette espèce, rare dans les rivières côtières, n'a pas d'appellation locale.

Formule des nageoires : D. 16; A. 35 (33 à 37).

Denticulations ventrales : 28 (dont une après l'orifice anal), nombre variable de 22 à 33.

Écailles ligne latérale : 85 (variable de 80 à 85).

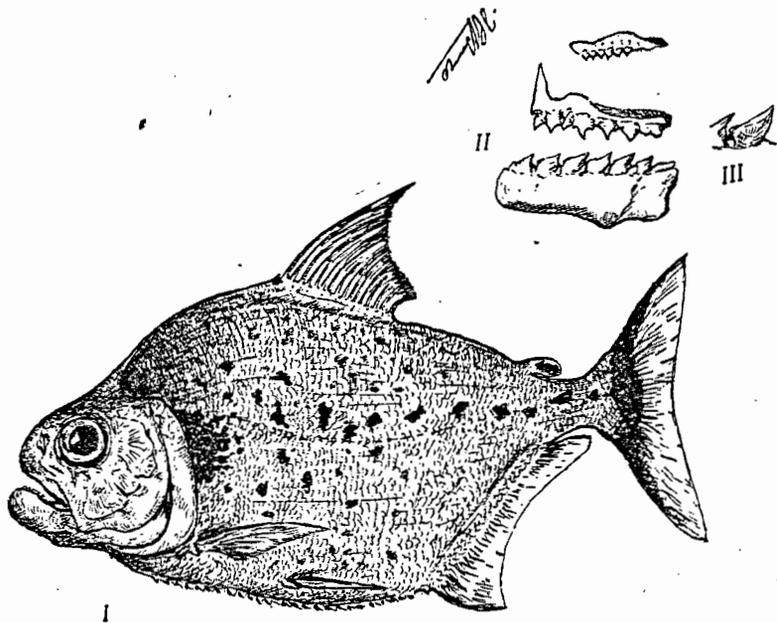


Fig. 71. — *Serrasalmo gymnogenys* : I. Vue latérale; II. Dents maxillaires et mandibulaires; III. Détail d'une dent mandibulaire.

Proportions : tête contenue environ trois fois $1/3$ dans longueur totale du corps; hauteur environ deux fois; diamètre des yeux contenu trois fois $3/4$ environ dans la longueur de la tête, un peu plus d'une fois dans espace interorbitaire, six fois

dans longueur du museau; les pièces operculaires sont fortement striées et présentent une surface « chagrinée ».

Cette espèce a la forme typique du genre *Serrasalmo*; le corps est latéralement très comprimée; sa hauteur relativement élevée lui donne un aspect particulier; le museau est obliquement tronqué, le menton (mandibule) se projette fortement en avant; le maxillaire s'orne de dents à la forme bien particulière, fendues sur une ou deux faces elles sont armées de pointes aiguës; elles sont au nombre de sept de chaque côté, la troisième latéralement est toujours la plus petite; la mandibule est, elle aussi, armée de quatorze dents (7 de chaque côté); plus fortes que celles du maxillaire elles sont implantées obliquement; enfin signalons la présence de dents palatales.

Le profil de la région céphalique est concave, à hauteur de l'espace interoculaire; puis convexe surtout sur la région prédorsale; le profil ventral d'abord légèrement convexe se relève obliquement dès l'origine de la nageoire anale.

La nageoire dorsale est relativement courte et sa marge supérieure est concave; l'adipeuse est très petite; la caudale en lunée, mais les lobes sont très écartés; l'extrémité des pectorales dépasse presque toujours l'origine des nageoires abdominales.

Les écailles disposées près des fentes operculaires à l'origine de la ligne latérale sont plus grosses que les suivantes.

Coloration. — Coloration générale sable doré; la région dorsale plus foncée tire au vert glauque; les opercules très irisés ont une coloration rosée dominante; les flancs et le ventre sont jaunâtres parfois avec quelques reflets rouges; le museau est sable doré; présence à l'origine de la ligne latérale d'une tache bleu-noir, diffuse, mais parfois très marquée, lui faisant suite on trouve sur les flancs de nombreuses mouchetures de même couleur mais de grandeur et de forme différentes; à la base de la caudale une grande raie noire en forme de V épouse le contour des marges latérales de cette nageoire; les nageoires dorsale, anale et caudale sont hyalines. chez quelques sujets, cependant, on observe des maculations noires le long des premiers rayons de l'anale; presque toujours la bande marginale de la caudale est blanchâtre ou légèrement teintée d'ocre. Les pectorales et les ventrales sont beige foncé, à signaler une petite tache noire sur l'adipeuse.

Habitat. — Ces poissons se trouvent surtout dans les affluents supérieurs et le cours supérieur du Maroni; cette espèce est franchement dulçaquicole, très vorace, est avant tout piscivore, mais s'attaque aussi à tous les animaux de faible taille qui traversent ces cours d'eau; ce *Serrasalmo* est beaucoup moins redoutable que la « piraye ».

Longueur moyenne : de 125 à 175 millimètres.

2. *Serrasalmo rhombeus* (LINNÉ). Fig. 72. — *Salmo rhombeus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, tome I, p. 514, 1866 (Guyane hollandaise). — *Serrasalmo rhombeus* LACÉPÈDE, 1804, p. 284; CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 272; MÜLLER et TROSCHEL, 1848, p. 637; GÜNTHER, 1864, p. 369 (Guyane anglaise, Guyane hollandaise); EIGENMANN, 1912, p. 382-383 (Cours d'eau de la Guyane anglaise); PELLEGRIN, 1908, p. 685 (seulement nommé, Guyane).

Cette espèce, ainsi que celle dont la description suivra, sont les « poissons ciseaux » des Guyanais de l'intérieur; sur la côte et dans l'île de Cayenne l'appellation de « piraye » commence à se répandre; dénomination apportée par les matelots brésiliens de Belem (Amazonie).

Formule des nageoires : D. 16 ou 17; A. 31 à 32.

Écailles ligne latérale : en moyenne 90.

Denticulations ventrales : en moyenne 32 (dont une en arrière de l'orifice anal).

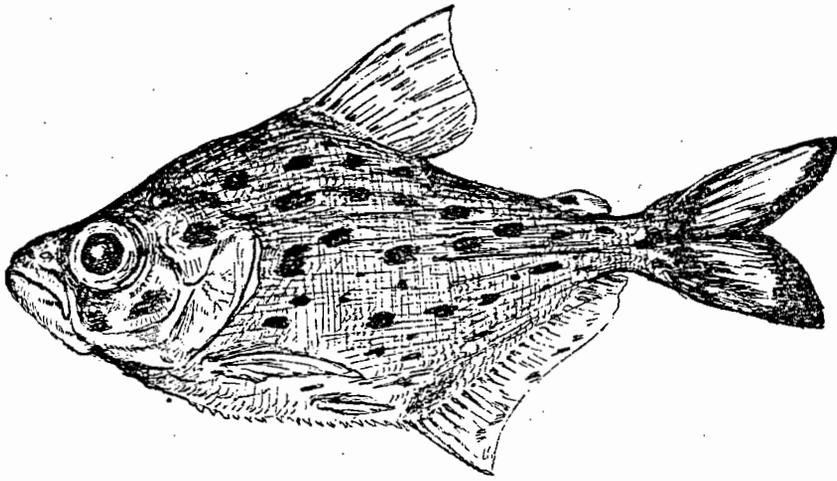


Fig. 72. — *Serrasalmo rhombeus*.

Proportions : tête trois fois dans longueur totale; hauteur deux fois; diamètre des yeux quatre fois et demie dans la tête et deux fois dans l'espace interorbitaire; environ une fois dans museau.

Corps très comprimé; cependant ce poisson paraît moins massif que le précédent; en particulier la partie céphalique dont le museau est pointu; les joues (régions operculaires) présentant une surface parcourue de stries irrégulières; le menton fait très fortement saillie mais demeure sur la ligne du profil ventral; dans l'ensemble le corps est plus allongé et la tête est plus fine si nous comparons cette espèce à la précédente.

La nageoire dorsale est disposée obliquement par rapport au profil dorsal postérieur; la caudale est fourchue mais les lobes ne sont pas effilés, ils sont, surtout l'inférieur arrondis.

Coloration. — Les flancs sont mouchetés, mais très irrégulièrement; les plus grosses punctuations se présentent au-dessus de la ligne latérale bien dessinée; les écailles sont petites et donnent au poisson un aspect « chagriné », en particulier vers le pédoncule caudal; la dorsale, l'anale et les pectorales très souvent hyalines ou grises; sur les sujets de grande taille ces nageoires sont brunes ou noirâtres; les ventrales et la caudale sont brunes ou parfois gris foncé avec une strie très large de couleur jaune ou blanchâtre barrant verticalement la caudale.

La région dorsale est sable doré, ou vert foncé, ou brun gris, selon les spécimens examinés. Les plus gros spécimens sont les plus foncés.

Habitat et mœurs. — Cette espèce franchement piscivore s'attaque aussi aux petits animaux : agoutis, agouchis, etc. qui tentent le passage des « criques » à la nage. Ces poissons vivent en troupe de quelques dizaines d'individus; ils paraissent moins grégaires que les féroces « pirates ». On les pêche dans toutes les rivières et les criques d'eau douce de l'intérieur du pays (moyen Maroni, haute Manã, et région des sauts de l'Oyapock); de petits spécimens au delà de Tonnégrande et de l'autre côté de la rivière du « Tour de l'Île », sur le parcours de la route qui mène à Saint-Laurent.

Longueur moyenne : de 150 à 200 millimètres; gros spécimens atteignant 300 à 400 millimètres (vers la Haute Manã).

Gen. **PYGOCENTRUS** MÜLLER et TROSCHEL. 1845.

Poitrine tranchante; denticulée, prémaxillaire avec une seule série de dents: pas de dents palatales; toutes les dents sont extrêmement tranchantes; celles de la mâchoire supérieure présentent une brèche ou entaille légère sur le bord latéral; la nageoire anale est souvent faiblement écaillée.

Pygocentrus piraya (CUVIER). — *Serrasalmo piraya* CUVIER, Mém. Mus. Hist. nat. Vol. V, p. 368, 1819 (figure); GÜNTHER, 1864, p. 00 (Brésil et Guyane anglaise); PELLEGRIN, 1908, p. 685 (Guyane française). — *Pygocentrus piraya* CUVIER et VALENCIENNES, 1848, p. 291 (Guyane); MÜLLER et TROSCHEL, 1848, p. 636 (Guyane anglaise); EIGENMANN, 1912, p. 384-385 (Twoqa Pan en Guyane anglaise); STARKS, 1913, p. 18 (Parâ au Brésil).

C'est le plus dangereux des « poissons ciseaux » de Guyane.

Formule des nageoires : D. 17 à 18; A. 32.

Écailles de la ligne latérale : 95 à 100.

Denticulations abdominales : 25 à 27.

Ce poisson, plus massif que le *Serrasalmo rhombeus*, se rapproche beaucoup plus de la forme et de l'allure de l'espèce : *Serrasalmo gymnogenys*.

Proportions : tête trois fois environ dans la longueur totale; hauteur deux fois environ dans longueur totale.

Dans son ensemble, cette espèce, très comprimée latéralement, offre une partie céphalique profonde qui tient un bon tiers de la longueur de l'animal; le museau court, très lourd, massif; l'ouverture buccale moyenne mais très puissamment armée de dents à bords tranchants presque autant que des lames de rasoir; les joues sont légèrement écaillée, et ne présentent jamais l'aspect chagriné de la plupart des autres « poissons ciseaux ». Comme pour le *Serrasalmo gymnogenys*, la distance séparant l'origine de la dorsale de la base de rayons caudaux médians est égale à celle la séparant de l'angle antérieur de l'orbite; cette égalité se retrouve d'ailleurs sur beaucoup de *Serrasalmo* et de *Pygocentrus*.

Coloration. — Bien connue, notons la profusion de ponctuations et de taches sombres sur l'ensemble des flancs de cette espèce; et comme sur la plupart des *Serrasalmo* et *pygocentrus* la présence d'une raie noire en forme de V épousant la base de la nageoire caudale; celle-ci ocre ou jaunâtre est toujours bordée de noir ou de brun rouge; l'adipeuse le plus souvent striée de brun.

Habitat et mœurs. — Se trouve dans tous les cours d'eau (fleuves, rivières, criques, étangs des plateaux, etc.).

La chair de la « piraye » et de tous les *Serrasalminés* est comestible, et on en capture dans l'intérieur (région des placers) d'assez grandes quantités, car ce poisson étant insatiablement féroce, mord à tous les appâts (chair, poisson, insectes, viscères, etc.); il suffit de monter des lignes avec des fils métalliques.

Poissons grégaires, surtout dans les petits affluents, ils vivent par bandes de plusieurs centaines d'individus et, dès qu'une proie est tombée à l'eau, toutes les troupes ont tôt fait de se rassembler autour de la victime: lorsqu'ils happent et mordent, ils se couchent sur le flanc ou prennent toujours une position oblique.

Ils sont redoutés des Guyanais habitant la région des hautes terres: certains cours d'eau peu larges, et que l'on pourrait facilement traverser à gué, sont impraticables du fait de la présence d'un nombre considérable de poissons-ciseaux.

La longueur moyenne est de 150 à 200 millimètres; quelques sujets peuvent atteindre 250 millimètres; dans l'ensemble moins grands que les *Serrasalmo rhombeus*.

REMARQUE. — Dans la même famille existent de nombreux genres, en particulier le genre

Pygopristis représenté par une espèce en Guyane anglaise; il se peut qu'elle ait aussi pour habitat la Guyane française, mais on ne l'y a pas signalée jusqu'à ce jour et je n'ai pu en pêcher aucun spécimen, c'est *Pygopristis denticulatus* (CUVIER).

GROUPE DES ESOCIFORMES.

Famille des OSTEOGLOSSIDAE.

Écailles grandes et robustes, l'ensemble formant une sorte de mosaïque par la subdivision des pièces de chacune d'elles. Dorsale et anale appartenant à la région caudale; elles atteignent presque cette dernière qui est arrondie. Ouvertures branchiales larges; tête à revêtement osseux d'aspect chagriné; ligne latérale occupée par des canaux muqueux.

Gen. ARAPAIMA MÜLLER, 1846.

Absence de barbillons, abdomen arrondi; les dents de la rangée externe des mâchoires sont coniques; dents sur le sphénoïde.

Le corps est allongé et assez comprimé, la tête aplatie, l'ouverture buccale large; la mandibule fait saillie; la nageoire caudale arrondie, les abdominales et la base de la dorsale et de l'anale légèrement écailleuse.

Tête à l'aspect chagriné comparable un peu à celle du « Brochet » de France.

Arapaima gigas (CUVIER). Fig. 73. — *Sudis gigas* CUVIER, Règne animal, vol. II, p. 180, 1817. *Vastres cuvieri* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 441. — *Arapaima gigas* PELLEGRIN, 1908, p. 687 (Guyane française); EIGENMANN, 1912, p. 451 (Le Potaro, rivière de la Guyane anglaise).

C'est le « Piraroucou » des mineurs guyanais.

Peu à peu cette dénomination est remplacée par celle de « Brochet » terme apporté par les métropolitains, et qui est de plus en plus employée surtout par les habitants de Cayenne, pour désigner ce poisson.

Formule des nageoires : D. 35; A. 31.

Écailles ligne latérale : 55 à 58.

Écailles ligne transversale : 6/6 ou 5/6.

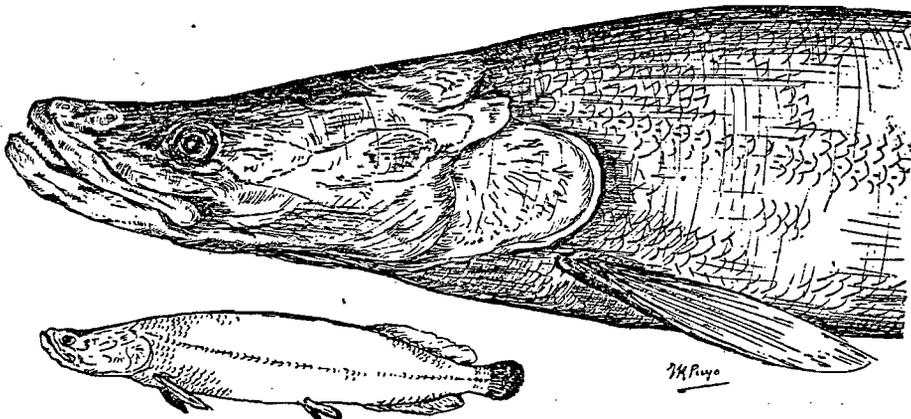


Fig. 73. — *Arapaima gigas* (grandeur naturelle) : Vue d'ensemble schématisée.

Proportions : (Sur un spécimen de 2 mètres de long; poids approximatif 30 à 35 kilogrammes). Longueur de la tête quatre fois environ dans longueur totale du corps; hauteur six fois environ; diamètre des yeux près de six fois dans longueur du museau.

Cet énorme poisson, bien connu des mineurs guyanais et des indiens, se reconnaît facilement son allure caractéristique.

La partie céphalique est fortement allongée et très déprimée dorso-ventralement. surface supérieure chagrinée; toutes les pièces operculaires sont fortes et dépourvues d'écaillés; l'orifice buccal très grand, les commissures atteignent et dépassent souvent la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; les mâchoires sont ornées de dents; les plus externes sont coniques et moyennement fortes sans pour cela avoir l'aspect de vraies canines; le vomer, les palatins, les ptérygoïdes sont armés de dents.

Les yeux disposés très en avant, sont plutôt petits, la fente branchiale (operculaire) est franchement arrondie et ne présente pas de denticulations. Le corps est recouvert de grosses écailles; cependant celles recouvrant la poitrine ainsi que la base (partie antérieure) de l'anale et de la dorsale, sont beaucoup plus petites; la ligne latérale bien marquée (tubulaire) épouse sauf à son origine (légèrement concave); la convexité peu sensible du profil dorsal; elle pénètre sur les très gros spécimens dans la caudale qui a ses rayons caudaux médians écaillés.

La dorsale et l'anale à peu près équivalentes quant à la longueur appartiennent à la partie postérieure du poisson et débordent en partie sur le pédoncule caudal excessivement court. La poitrine du poisson est arrondie et non en carène; seule la partie postérieure du corps est latéralement compressée; la caudale est arrondie en palette, les rayons très forts sont relativement courts; la bordure des nageoires impaires est arrondie en sa portion postérieure.

Les pectorales munies d'une épine faible sont moyennement développées, leur bord postérieur est arrondi; présence à la naissance de ces nageoires d'un repli écaillé (très petites écailles).

Les ventrales beaucoup plus courtes sont disposées à égale distance de la pointe operculaire et de la base de la caudale.

Coloration. — Argentée pour toute la région dorsale, beaucoup plus vive et brillante sur les flancs et la face ventrale, le dessus de la tête présente quelques punctuations et mouchetures brunes ou noirâtres assez diffuses; les nageoires sont hyalines sauf les pectorales ocre clair et la bordure de la caudale généralement brunâtre; des taches rouges près de la queue.

Habitat et mœurs. — Cette espèce gigantesque dont certains spécimens atteignent le poids de 200 kilogrammes et dont la longueur dépasse 4 mètres, ne se trouve que très rarement en aval des « sauts » des grands fleuves, mais presque toujours en amont, ces poissons aiment l'eau courante.

Ces poissons passent pour défendre leurs alevins qui les suivent pendant trois à quatre semaines, et d'après les dires de certains pêcheurs, les jeunes poissons, en cas de danger, cherchaient refuge dans la gueule de la femelle (?) suivant en cela l'exemple des jeunes Arius. Pour ma part, je n'ai rien observé de semblable.

Mon observation ne porte que sur deux spécimens, l'un de taille plutôt petite, 400 millimètres de long; l'autre, magnifique poisson de 2.000 millimètres (2 mètres), diamètre, 600 millimètres un peu en arrière de la tête.

La chair de cette espèce est fort estimée de la population des placers riverains des grandes rivières et des forts cours d'eau. Les Indiens la chassent avec des arcs et des flèches.

Dans certains lacs ou étangs à eau courante, les Guyanais se servent de plantes vénéneuses pour les capturer.

Signalons ce poisson dans le cours moyen de la Manâ, du Maroni, de la rivière Kourou, le haut Mahury et surtout le bassin moyen de l'Oyapock, région du Camopi. (Les spécimens de cette région auraient la région dorsale noire?). Poids : 80 kilogrammes.

Gen. **OSTEOGLOSSUM** VANDELLI, 1829.

Abdomen tranchant, pectorales allongées en forme de faux; ouverture buccale très grande, mandibule proéminente et disposée obliquement, portant deux barbillons; des bandes de dents en brosse ou en râpe sur le vomer, les palatins, les ptérygoïdes ainsi que sur la langue.

Osteoglossum bicirrhosum VANDELLI. Fig. 74. — *Osteoglossum bicirrhosum* MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 338; GÜNTHER, 1868, p. 378 (Brésil et Guyane anglaise); PELLEGRIN, 1908, p. 686 (Guyane française); EIGENMANN, 1812, p. 450 (Rupumini en Guyane anglaise); STARKS, 1913, p. 12 (Parâ au Brésil). — *Osteoglossum vandellii* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 294, pl. 571.

Certains mineurs donnent le nom de « cury » à cette espèce, d'autres la même appellation que l'espèce précédemment décrite.

Formule des nageoires : D. 46; A. 54.

Écaille de la ligne latérale : 35.

Écailles de la ligne transversale : 3/2 et demie.

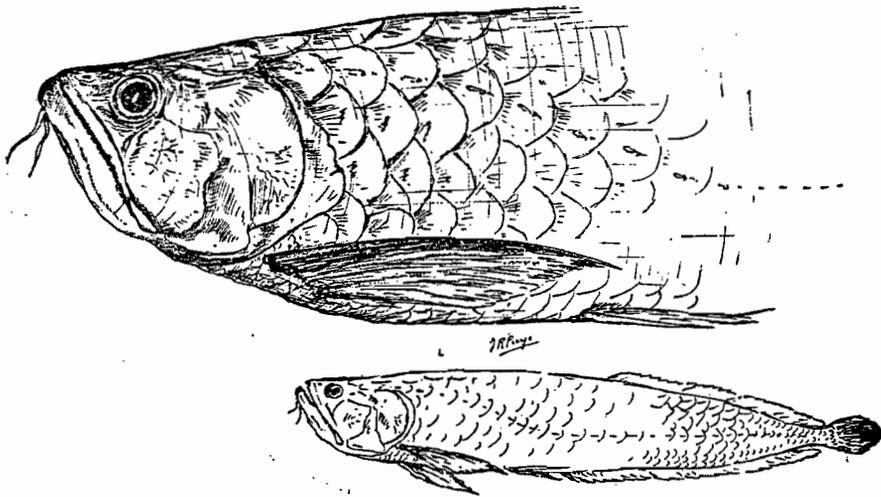


Fig. 74. — *Osteoglossum bicirrhosum* (grandeur naturelle) : Vue d'ensemble schématisée.

Proportions : tête environ cinq fois dans la longueur totale, hauteur (prise un peu en arrière des pectorales), à peu près cinq fois ; museau environ six fois dans la longueur de la tête ; diamètre des yeux égal à longueur du museau.

Cette espèce, comme la précédente, est allongée ; le corps est comprimé ; le profil dorsal légèrement convexe ; la région dorsale en avant de la nageoire est arrondie ; la poitrine recouverte par de petites écailles présente une région d'abord plane, puis immédiatement après la verticale abaissée des pectorales (racine) une région carénée en lame, les écailles du corps sont énormes et elles diminuent peu à peu de taille lorsqu'on se rapproche de la région caudale ; le pédoncule caudal est très aminci comparativement à celui de l'espèce précédente (arapaïma) elle se termine par une nageoire ovale ; le plus souvent les rayons caudaux médians sont sensi-

blement les plus longs ; la nageoire anale sensiblement plus étendue que la dorsale, les deux nageoires se terminent en pointe et leurs extrémités sur certains sujets atteignent la naissance des rayons de la caudale.

La ligne latérale jalonnée par des tubes membraneux est très visible et prend une direction franchement concave par rapport au profil dorsal, vers le milieu des flancs.

Les pectorales fort longues ; les ventrales très avancées sont recouvertes en partie par l'extrémité des pectorales.

L'orifice buccal très large est franchement oblique ; les mâchoires sont recouvertes de dents en râpe, ainsi que le vomer ; les palatins, les ptérygoïdes et la langue en partie. L'ensemble de la tête donne l'impression de plaques osseuses articulées, mais présente en un degré moindre les reliefs et les motifs plus ou moins saillants que l'on peut voir sur l'*Arapaima gigas* ; la mandibule est ornée en sa partie antérieure de deux barbillons qui sont érectiles.

Coloration. — Dans son ensemble gris bleuté, sauf la région dorsale beaucoup plus foncée, surtout en avant de la nageoire dorsale, les flancs sont cendrés avec de magnifiques reflets argentés. Les nageoires paires sont rosées, et au moment de la reproduction teintées de rouge (pectorales) ; les nageoires impaires ocre clair, l'anale plus foncée la caudale beige ou hyaline. Les joues argent bleuté, avec reflets irisés et jaunes sur les operculaires. Les écailles de la région post-céphalique et des flancs paraissent ponctuées de brun et sont parfois irisées ou rosées.

Habitat et mœurs. — Tout comme pour le genre précédent, cette espèce se pêche dans les mêmes lieux et hante à peu près les mêmes cours d'eau.

Chair excellente ; ce poisson, dont la taille est moindre que celle de l'*Arapaima*, atteint au maximum 1 m. 50 et son poids varie de 15 à 25 kilogrammes ; les spécimens moyens ont de 300 à 500 millimètres de long.

GROUPE DES CLUPÉIFORMES.

Famille des **ELOPIDAE.**

Corps plus ou moins comprimé, recouvert d'écailles cycloïdes, la tête est dépourvue d'écailles ; la bouche largement fendue, présence de dents pharyngiennes ; pas d'épines aux nageoires uniquement formées de rayons mous ; les nageoires pectorales sont insérées bas, elles se replient contre le corps, comme les nageoires ventrales, celles-ci sont abdominales avec 10 à 16 rayons mous.

En général la vessie natatoire est volumineuse.

Sous-famille des **MÉGALOPINÉS.**

Grandes écailles, nageoire dorsale un peu plus courte que l'anale.

Gen. **MEGALOPS** LACÉPÈDE, 1803.

Corps moyen fortement comprimé, recouvert par de grandes écailles épaisses ; bouche très grande, des petites dents de velours sur les prémaxillaires et les maxillaires, le vomer et les palatins, les ptérygoïdes et la langue ; de 22 à 26 branchios-tèges ; ligne latérale rectiligne ; appendice écailleux à la base des nageoires pectorales et des ventrales.

1. *Megalops atlanticus* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 75. — *Megalops atlanticus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., vol. XIX, p. 398, 1846 (Guadeloupe, Martinique). — *Clupea thrissoïdes* BLOCH et SCHNEIDER, 1801, p. 424. — *Megalops thrissoïdes* GÜNTHER, 1868, p. 472. — *Tarpon atlanticus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 409, fig. 177 ; EIGENMANN, 1912, p. 444 (Georgetown) ; E.C. STARKS, 1913, p. 8, (Lac Paparý). — *Megalops atlanticus* PUYO, 1936, p. 163-166 (Littoral de Guyane et savanes inondées de l'île de Cayenne).

C'est le « Palika » des Guyanais ; cette appellation dérivée sans doute du mot indien « Apalike » qui désignait un poisson à grosses écailles.

Formule des nageoires : D. 12 à 14 ; A. 20 à 24. P. 13 à 14. V. 9.

Écailles ligne latérale : 42 à 46.

Écailles ligne transversale : $\frac{4 \frac{1}{2}}{7 \frac{1}{2}}$

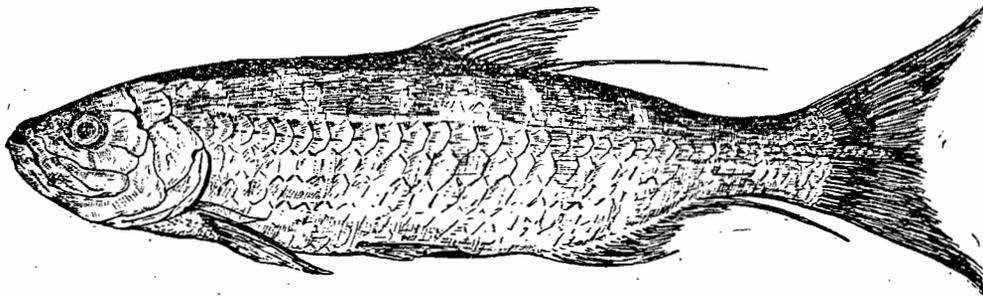


Fig. 75. — *Megalops atlanticus*.

Proportions : longueur de la tête égale à hauteur du corps ; hauteur contenue 3,5 à 4 fois dans longueur totale ; diamètre de l'œil de 4 à 5 fois dans longueur de la tête ; 1 fois à une fois 1/2 dans le museau.

Ce magnifique poisson est caractérisé par ses énormes écailles épaisses et transparentes ; ainsi que par le prolongement filamenteux du dernier rayon de la nageoire dorsale. La tête a un aspect particulier, elle n'est pas recouverte d'écailles et les pièces operculaires très distinctes offrent un dessin particulier ; la mandibule est saillante, proéminente ; l'ouverture buccale est très grande, le maxillaire s'étend bien au delà de l'œil. On compte de 22 à 23 rayons branchiostèges ; présence d'environ 48 à 50 branchiospines disposés en bas du premier arc branchial ; ils sont grêles et longs.

Nageoires. — La dorsale a sa bordure supérieure concave, son dernier rayon prolongé par un filament de plus en plus fin vers son extrémité ; en général ce rayon et son prolongement filamenteux sont plus longs que la tête ; le rayon antérieur de l'anale est le plus long, chez les mâles et pendant la période de la reproduction on observe que le dernier rayon de l'anale, très épaissi est en général muni d'un prolongement filamenteux presque aussi long que la tête et dont l'extrémité dépasse largement la racine des rayons caudaux médians, atteignant parfois le milieu de leur extrémité ; les nageoires pectorales arrivent presque aux ventrales, elles ont une longueur égale aux 3/4 de la tête ; présence à l'origine des pectorales et des ventrales d'une petite languette écailleuse.

Coloration. — Le *Megalops atlanticus* adulte est blanc argenté, légèrement bleuâtre sur la région dorsale ; les nageoires sont grises ou ocre, parfois jaunâtres.

Les jeunes et les sujets de petite taille ont la région dorsale du corps presque noire et la partie ventrale blanchâtre avec sur les joues et la région céphalique en général des trainées jaunes.

Ces différences de coloration ont incité des naturalistes américains à créer de nouvelles espèces ; on ne peut pas être de leur avis, d'autant plus que les variations de couleur s'observent sur les jeunes *Megalops* pêchés dans les mêmes marais ; ces différences de coloration sont, sans doute, dues à une sorte de mimétisme, où sont en relation avec la coloration de l'eau pendant les différentes saisons de l'année.

La seule particularité marquante est, que chez les jeunes poissons la ligne latérale se continue par une rangée d'écaillés dans la nageoire caudale.

Habitat et mœurs. — On pêche surtout les jeunes pendant la saison des pluies, durant les mois de janvier et de juin, en particulier dans les « pripris » et les « savanes inondées » de l'intérieur de l'île de Cayenne.

Le *Megalops atlanticus* est, à mon avis, anadrome ; il vient pondre, non seulement dans les estuaires, mais dans l'intérieur des rivières, pénétrant même dans les marais.

C'est avant tout, lorsqu'il est adulte, un poisson pélagique et marin, mais, au moment de la reproduction, il se hasarde dans les estuaires où on parvient à le capturer à 45 ou 50 kilomètres de la côte ; très souvent, on le voit bondir hors de l'eau à deux ou trois mètres de la surface.

La longueur des poissons adultes dépasse parfois 2 mètres et leur poids peut atteindre 50 kilogrammes.

Les *Megalops atlanticus* jeunes et de petite taille que l'on pêche dans l'intérieur de l'île de Cayenne et dans la rivière, atteignent de 250 à 350 millimètres de long.

Disons que la chair de ce poisson est excellente et très estimée, surtout des Asiatiques de la colonie.

Famille des CLUPEIDAE.

Corps écailléux sauf la tête, abdomen très souvent comprimé et formant une carène dentée pas de barbillons ; maxillaires formés d'au moins trois pièces mobiles ; fentes branchiales très larges ; nageoire anale quelquefois très longue.

Gen. PELLONA CUVIER et VALENCIENNES, 1847.

Mâchoire supérieure ne dépassant pas l'inférieure ; l'inférieure saillante ; l'orifice buccal vertical ; région thoracique et ventrale dentée ; les yeux placés très en avant ; région céphalique dépourvue d'écaillés ; nageoires ventrales très petites et insérées un peu en avant du niveau d'insertion de la dorsale ; la mâchoire inférieure est armée en sa partie antérieure de 4 à 6 dents coniques recourbées très légèrement vers l'intérieur ; le maxillaire orné de très petites dents, présence d'une langue recouverte d'une plage de dents granuleuses. La nageoire caudale est homocercue ; dorsale postérieure aux ventrales ou opposée à l'anale ; des ventrales.

Pellona flavipinnis (VALENCIENNES). Fig. 76. — *Pristigaster flavipinnis* VALENCIENNES dans d'Orbigny, Voy. Amer. mérid., vol. V, 1847. — *Pellona orbignyana* CUVIER et VALENCIENNES, 1847, p. 306 (Embouchure de l'Amazone). — *Ilisha flavipinnis*, JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 435 (Surinam et Brésil) ; EIGENMANN, 1912, p. 446 (Georgetown) ; E.-Ch. STARKS, 1913, p. 8 (Para). — *Pellona flavipinnis* GÜNTHER, 1868, p. 454 ; J. PUYO, 1936, p. 166 à 168 (Rivière de Cayenne et pointe Larivot).

C'est le « gros hareng » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 19 à 20 ; A. 38 à 40.

Écailles de la ligne latérale : 60 à 62.

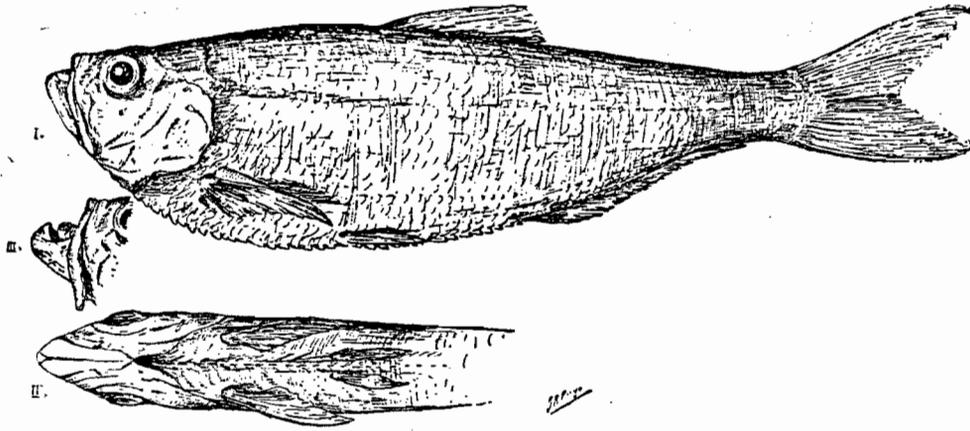


Fig. 76. — *Pellona flavipinnis* : I. Vue de profil; II. Vue ventrale; III. Orifice buccal.

Denticulations de la région thoracique et ventrale : 30 à 34.

Proportions : hauteur contenue quatre fois dans la longueur totale ; longueur de la pointe du museau jusqu'à l'origine de la dorsale égale à longueur de l'origine de la dorsale à l'origine de l'anale. L'œil contenu trois fois et demi dans longueur de tête ; tête égale à hauteur.

Caractérisé par son corps déprimé ou comprimé latéralement, ce poisson a un profil ventral très convexe surtout le long de l'arête thoracique ; le profil dorsal est presque rectiligne (horizontal) de la pointe du museau à la région prédorsale ; puis légèrement infléchi vers la nageoire caudale ; la fente buccale est presque verticale ; la mandibule fait saillie par son menton, l'autre partie étant incluse dans le maxillaire quand la bouche est fermée ; les commissures n'atteignent pas l'angle antérieur de l'orbite ; les yeux sont disposés très en avant et affleurent presque le profil dorsal ; de fortes denticulations sont disposées ventralement le long de la carène formée par le profil abdominal. Les nageoires pectorales sont effilées les premiers rayons étant très allongés ; les abdominales sont petites et insérées un peu en avant du niveau d'insertion de la dorsale (contenues 3 fois environ dans la longueur de la tête). La nageoire dorsale est légèrement émarginée : ses premiers rayons courbes recouvrent les quatre cinquièmes de la longueur du reste des rayons ; l'anale est très développée. La caudale est fourchue ; mais l'extrémité de chacun des deux lobes a tendance à s'incurver vers le centre de la nageoire.

Coloration. — Cette espèce est magnifiquement parée ; la région dorsale est d'un beau vert émeraude : irisé de teintes violettes ; la région ventrale et thoracique est argent et blanc métallique ; la région des joues et du museau est jaune orangé. La nageoire caudale est brune teintée de bistre : les autres nageoires sont jaunâtres ce qui a valu à ce poisson la dénomination de « flavipinnis ».

Les jeunes alevins sont translucides, leur mandibule est fortement saillante et faiblement teintée de jaune clair.

Habitat et mœurs. — Le *Pellona flavipinnis* est avant tout marin, mais il se prend de temps à autre dans les « barrières chinoises » dressées dans l'embouchure de la rivière de Gavanne, surtout pendant la grande saison des pluies, au mois de juin ; quelques femelles sont alors

porteuses d'œufs, ce qui m'incite à croire que pendant cette période (mai-juin), ce poisson vient pondre dans les eaux saumâtres. D'ailleurs, j'ai pêché vers les mois d'août et septembre, quelques alevins appartenant à cette espèce.

Le « Gros hareng » a une chair délicate, mais étant assez rare, il est peu connu des Cayennais. La longueur moyenne varie de 200 à 300 millimètres.

Famille des ENGRAULIDAE.

Bouche très grande, mâchoire supérieure saillante, écailles grandes et moyennes, carène ventrale lisse ; museau plus ou moins conique ; anale moyenne, dents petites ou rudimentaires.

Gen. *STOLEPHORUS* LACÉPÈDE, 1803.

Origine de la dorsale en avant de l'anale ; museau très saillant et arrondi, fente buccale toujours très grande, petites dents, pas de canines.

1. *Stolephorus brownii* GMELIN. Fig. 77. — *Engraulis lemniscatus* CUVIER, 1929, p. 323, 1829 (Brésil). — *Engraulis brownii* GÜNTHER, 1868, p. 389; PELLEGRIN, 1908, p. 687 (mer des Antilles). — *Stolephorus brownii* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 443 (des côtes de Floride aux West Indies). — *Anchovia brownii* E.C. STARKS, 1913, p. 10 (Natal).

Ce poisson est connu des créoles de la colonie sous la dénomination de « hareng ».

Formule des nageoires : D. 14 à 15 ; A. 20 à 22.

Écailles ligne latérale : 40.

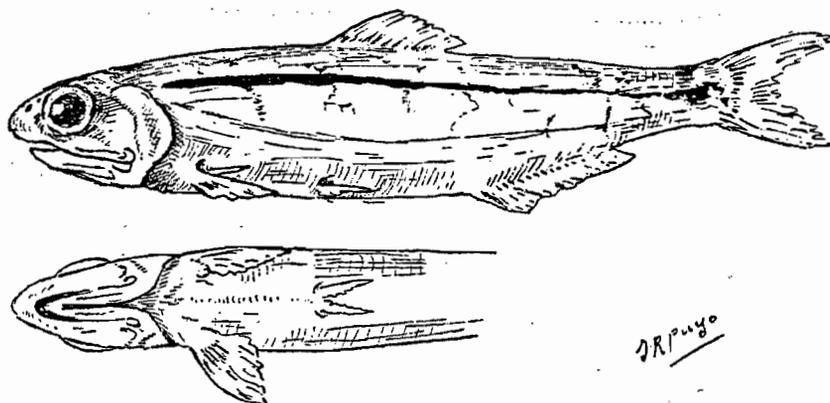


Fig. 77. — *Stolephorus brownii*.

Proportions : longueur de la tête un peu plus de cinq fois dans longueur totale du corps ; longueur du museau près de cinq fois dans longueur de la tête ; diamètre des yeux légèrement supérieur à longueur du museau.

Modérément comprimé, ce *Stolephorus* est reconnaissable à une strie longitudinale entièrement noire qui prend naissance de chaque côté du corps à hauteur et un peu en arrière de l'origine de la fente operculaire et se termine vers le milieu de l'origine de la nageoire caudale.

Comparativement aux autres Engraulides guyanais, le corps de ce poisson est plutôt court, peu élevé, la poitrine seule est légèrement comprimée, le reste du

corps est plus arrondi, la tête est relativement courte, le museau est projeté en avant, le maxillaire plus développé que la mandibule; les deux mâchoires sont ornées de dents très petites et difficilement visibles; l'extrémité postérieure des commissures n'atteint pas le bord de la fente operculaire laquelle est arrondie de son origine supérieure jusqu'au trois quarts environ de sa longueur; les joues (pièces operculaires forment une plage triangulaire); les yeux sont relativement grands.

Le premier rayon de la dorsale est à peu près à égale distance de la pointe du museau et de la racine de la caudale; le premier rayon de la nageoire anale prend naissance sur la perpendiculaire abaissée du milieu de la dorsale, la caudale est franchement homocerque.

Coloration. — Le corps est de couleur sable doré; chez certains individus la coloration est olive très clair, les flancs sont parcourus par une bande noire très foncée (région operculaire et milieu des flancs), puis très atténuée et même diffuse jusqu'à la racine des rayons caudaux; sur certains spécimens présence d'une tache noire disposée sur la région supérieure du pédoncule caudal près de la racine des premiers rayons de la caudale.

Sur chacun des flancs, la bande noire est rehaussée par une deuxième bande parallèle formée d'écaillés argentées et disposées en dessous de la première, sa largeur est plus grande que le diamètre des yeux. Les nageoires pectorales, ventrales dorsale et anale sont hyalines; la caudale est sable doré avec parfois la frange bordée ou piquetée de noir.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se pêche, soit isolée, soit par lots de six à huit individus; sa chair est très appréciée des Cayennais, mais la rareté de ce poisson et le manque d'engins de pêche spéciaux empêche ce *Stolephorus* de constituer pour la population un apport alimentaire conséquent.

Longueur moyenne : 100 à 112 millimètres.

2. *Stolephorus surinamensis* BLEEKER. Fig. 78. — *Engraulis clupeioides* SWAINSON, 1839, p. 388 (Pernambouc). — *Engraulis surinamensis* GÜNTHER, 1868, p. 393 (Rivière Capin). — *Stolephorus clupeioides* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 447 (côtes de la Guyane anglaise et plus au sud). — *Stolephorus surinamensis* BLEEKER, Neder, Fidsch Dierk, 1866, p. 178 (Surinam); EIGENMANN, 1912, p. 448-449 (Bartica rocks en Guyane anglaise).

Les pêcheurs et les créoles dénomment ce poisson « hareng gras », sans doute en raison de la hauteur de son corps beaucoup plus grande que celle des autres *Stolephorus* de Guyane.

Formules des nageoires : D. 14 ; A. 25 à 26.

Écaillés ligne latérale : 34.

Écaillés ligne transversale : 8 à 11.

Proportions : longueur de la tête environ quatre fois dans longueur totale du corps; hauteur près de quatre fois; museau environ sept fois dans longueur de la tête; diamètre des yeux à peu près égal à espace interorbitaire.

Cette espèce très comprimée latéralement présente un profil ventral très arqué en sa partie antérieure alors que le profil dorsal est à peine bombé; cette particularité permet d'identifier assez facilement ce poisson; le museau assez proéminent est arrondi et légèrement incurvé vers le bas; notons la présence de petites dents marginales sur les deux mâchoires; le maxillaire (commissures) atteint à peu près l'angle du préopercule, les bords des fentes operculaires et des préopercules sont obliques;

la distance qui sépare le bord postérieur de l'orbite du dernier rayon de la dorsale est égale à celle qui le sépare du premier rayon de l'anale; le dernier rayon de

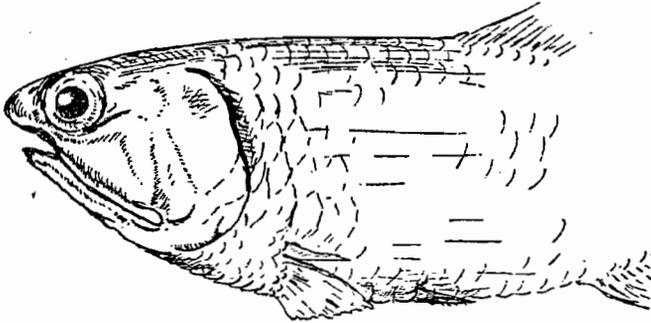


Fig. 78. — *Stolephorus surinamensis*.

la nageoire dorsale et le premier rayon de l'anale prennent naissance sur la même perpendiculaire à l'axe du corps; les pectorales n'atteignent pas chez l'adulte l'origine des ventrales qui sont d'ailleurs relativement courtes; le corps est recouvert d'écaillés polygonales assez grandes.

Coloration. — Le corps est argenté, la région dorsale présente des traînées brunâtres et chez quelques spécimens elle est entièrement foncée; absence de bandes latérales noires ou colorées de brun; la tête et en particulier les pièces operculaires sont jaune doré et irisées en leur centre; les nageoires sont jaunes ou couleur sable. l'anale est parfois ponctuée de brun le long de sa base; la caudale est jaune avec le plus souvent sa frange bordée de noir.

Habitat et mœurs. — Cette espèce assez commune vit par troupe de six à dix individus dans les estuaires, remontant parfois le courant des rivières côtières jusqu'à une distance de 10 à 12 kilomètres. A certaines époques de l'année, en particulier vers le mois de février (saison des pluies), ces poissons sont très abondants et constituent alors un aliment recherché; la pêche s'effectue à la senne, mais le plus souvent on les capture dans les « barrières chinoises ».

Longueur moyenne : 125 à 180 millimètres.

3. *Stolephorus spinifer* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 79. — *Engraulis spinifer* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., vol. XXI, 1848, p. 39 (Cayenne). — *Stolephorus spinifer* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 448 (Côtes des Guyane et Panama); EIGENMANN, 1912, p. 449 (Georgetown); J. PUYO, 1936, p. 168-169 (Cayenne).

Ce *Stolephorus* est la « sardine » des Guyanais; il est caractérisé par la présence d'une languette triangulaire au sommet légèrement infléchi, disposée à la base de chacun des sub-opercules.

Formule des nageoires : D. 14 à 15; A. 36 à 37.

Écaillés ligne latérale : 39 à 42.

Proportions : longueur de la tête un peu plus de quatre fois dans la longueur totale du corps; hauteur à peu près égale à la longueur de la tête; longueur du museau au moins huit fois dans longueur de la tête; diamètre des yeux plus grand que longueur du museau; espace interorbitaire plus grand que diamètre des yeux lequel est contenu sept fois dans la longueur de la tête.

Ce poisson a un museau très arrondi et proéminent; le maxillaire atteint la fente operculaire laquelle est très oblique; les yeux grands sont très rapprochés de l'extrémité du museau; les deux mâchoires sont ornées de petites dents marginales.

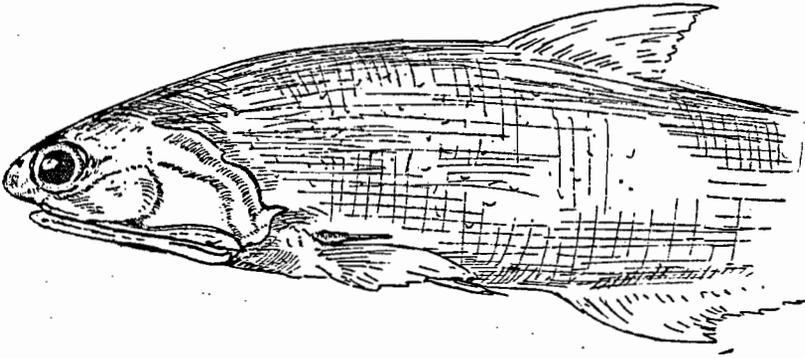


Fig. 79. — *Stolephorus spinifer*.

L'extrémité des pectorales dépasse légèrement le milieu des nageoires abdominales; la dorsale est insérée plus près de la tête que la nageoire caudale; la caudale est homocercue chez certains spécimens; le lobe inférieur est un peu plus développé que le supérieur, les écailles sont finement réticulées.

Coloration. — Le corps est uniformément ocre clair avec des reflets argentés sur les flancs, la région dorsale est piquetée de brun, la région ventrale plus claire que le reste du corps est aussi très brillante; les nageoires sont toutes ocres ou jaunes, la caudale seule est bordée de gris et de noir, cependant chez certains sujets elle est blanc grisâtre.

A l'époque de la reproduction de nombreux spécimens ont les plaques operculaires bleu métal et le reste des joues irisé.

Habitat et mœurs. — Le *Stolephorus spinifer* est l'un des Engraulides les plus communs de Guyane, il se reproduit, comme d'ailleurs les autres espèces du même genre, dans les estuaires; cependant, on le pêche le long du littoral où l'eau est saumâtre en raison du grand nombre de cours d'eau se jetant à la mer (criques, rivières côtières, fleuves).

Au moment de la reproduction, vers la fin de la première saison des pluies (février), on le capture en grand nombre dans les « barrières chinoises » de la rivière de Cayenne, vers la fin de février et pendant le mois de mars, on recueille de la même façon un nombre considérable d'alevins. La « Sardine » guyanaise a une chair excellente, elle est très appréciée et constitue un apport alimentaire précieux.

Longueur moyenne : de 100 à 200 millimètres.

4. *Stolephorus cayennensis* PUYO. Fig. 80. — *Stolephorus cayennensis* PUYO, Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, t. 80, 1945, p. 101 à 103 (rivière de Cayenne, Mahury et fleuve Kourou).

Cette espèce, connue de quelques rares pêcheurs, est dénommée par eux « Jamais-gouté », sans doute en raison de sa rareté.

Formule des nageoires : D. 12; A. 9 à 11.

Proportions : hauteur un peu plus de sept fois dans longueur totale du corps; longueur de la tête un peu plus de cinq fois; diamètre des yeux sensiblement égal à longueur du museau.

Comparativement aux autres espèces de la colonie, ce *Stolephorus* a un corps

très allongé; légèrement comprimé en sa partie antérieure le corps s'arrondit progressivement le long des flancs; le museau tout en demeurant arrondi est plus proéminent que celui du *Stolephorus brownii*; la mandibule légèrement plus courte que le maxillaire n'atteint pas la fente operculaire; on peut observer sur la surface supérieure céphalique une sorte de quille transversale.

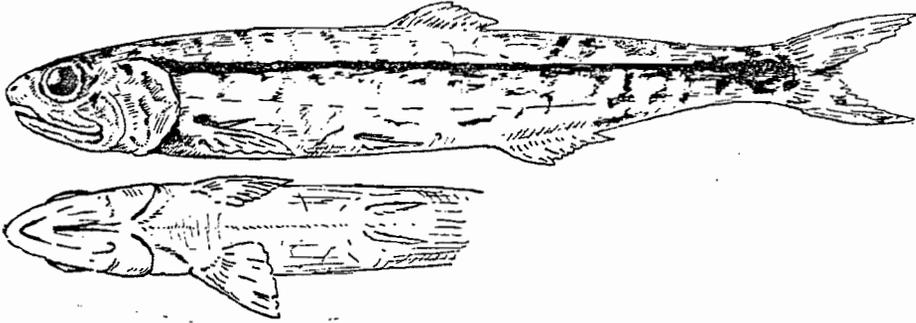


Fig. 80. — *Stolephorus cayenneensis*.

Les pectorales dont la longueur est à peu près égale au double de celle des ventrales, n'atteignent pas la naissance de ces dernières, le premier rayon de la nageoire dorsale est équidistant de la base de la caudale et de la pointe du museau; le premier rayon de la nageoire anale est inséré à hauteur du dernier rayon de la dorsale.

Coloration. — Dans son ensemble le corps est sable clair; les pièces operculaires plus foncées ont des reflets irisés, certaines zones sont bleu métal; de chaque côté du corps court une longue bande noire beaucoup plus large et plus foncée que celles de *Stolephorus brownii*; elle émet vers le dernier tiers du corps du poisson des traînées diffuses transversales dirigées vers la région abdominale et la région ventrale du pédoncule caudal; elle s'estompe peu à peu en une sorte de tache irrégulière disposée sur la racine des rayons médians de la nageoire caudale. Cette bande est rehaussée en dessous par une deuxième bande argentée courant parallèlement, sa largeur est plus grande que le diamètre des yeux.

Les nageoires dorsale et anale sont très claires; les pectorales et les ventrales sont hyalines; la nageoire caudale est de couleur plus claire que le corps mais sa bordure est légèrement teintée de brun.

Habitat et mœurs. — Ce poisson fort rare paraît hanter les estuaires et les embouchures des rivières côtières; on ne l'a jamais pêché en mer. Outre les deux spécimens que j'ai pêchés dans la rivière de Cayenne, certains pêcheurs m'ont signalé des prises dans la rivière Mahury et l'embouchure du Kourou.

Cette espèce, à l'encontre de la plupart des autres *Stolephorus*, doit être sédentaire.

Longueur respective des deux spécimens : 130 et 135 millimètres.

Gen. PTERENGRAULIS GÜNTHER.

Mâchoire supérieure légèrement saillante; carène pectorale et ventrale en partie lisse, mais en aucune façon denticulée; museau conique et légèrement retroussé vers le haut; caudale relativement fourchue; dents rudimentaires ou très petites; nageoires ventrales très rapprochées des pectorales lesquelles sont très larges.

1. *Pterengraulis atherinoides* LINNÉ. Fig. 81. — *Clupea atherinoides* LINNÉ

Syst. Nat., éd. XII, p. 423, 1766 (Surinam). — *Engraulis atherinoides* GÜNTHER, 1868, p. 398. — *Pterengraulis atherinoides* EIGENMANN et BRAY, 1894, p. 627; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 450-451 (Côtes des Guyanes et Brésil); J. PUYO, 1936, p. 170 à 172 (Cours inférieur des rivières côtières de la Guyane française).

C'est aussi le « hareng gras » des créoles de la colonie.

Formule des nageoires : D. 10 à 11; A. 31 à 33.

Écailles ligne latérale : 40 à 44.

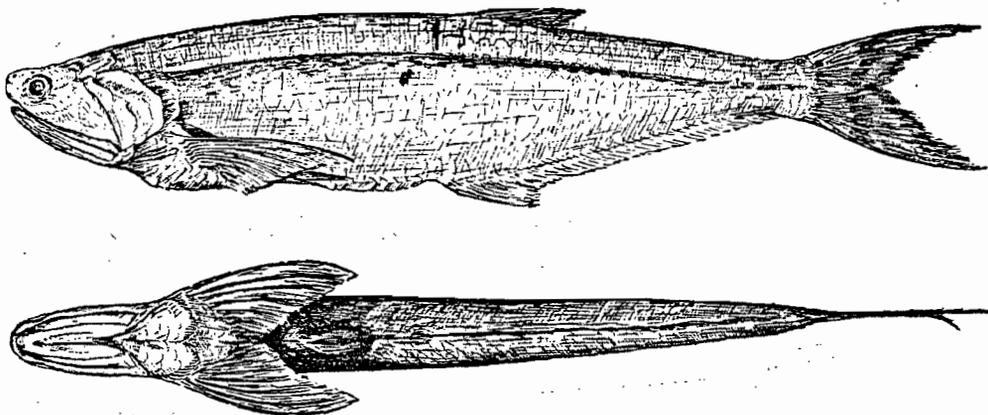


Fig. 81. — *Pterengraulis atherinoides*.

Proportions : hauteur quatre fois et demi à cinq fois dans longueur totale; largeur trois fois à trois fois 1/4 dans hauteur.

Corps allongé, déprimé latéralement; museau court émoussé et se retournant légèrement vers le haut; le maxillaire projeté en avant de la mandibule; ornés tous deux de très petites dents peu acérées; les branches du maxillaire ne dépassent pas en arrière celles de la mandibule. Les yeux, pas très grands, sont disposés très près de l'extrémité du museau, donnant à ce poisson l'aspect du genre *Stolephorus*. Les pectorales arrivent aux deux tiers de la longueur des abdominales, parfois même atteignent les extrémités de celle-ci; l'insertion de la dorsale se trouve à égale distance de l'origine des pectorales et de la base de la caudale; le lobe inférieur de celle-ci est plus développé que le supérieur; l'anale est insérée en avant de la dorsale.

Coloration. — Région dorsale jaune doré et par place irisé en particulier la région céphalique; la région ventrale jaune blanchâtre; les flancs sont bordés d'une bande brillante bleu métal; bordée en sa partie inférieure par une bande argentée, comme dans le genre *Stolephorus*.

Les nageoires pectorales sont jaune blanc; les ventrales, l'anale et la dorsale blanc sale; la caudale est beige clair striée transversalement par des bandes brunes ou noires ainsi que la marge postérieure.

Habitat et mœurs. — Ces poissons se reproduisent dans l'embouchure des cours d'eau côtiers; la reproduction a lieu vers le mois de novembre.

Ils vivent par bancs de quelques centaines d'individus, mais quoique leur chair soit excellente,

ils sont assez rares sur le marché de Cayenne, car tout comme pour les autres Clupéides, les engins appropriés à leur pêche manquent.

Ce sont des espèces d'eau saumâtre.

Longueur moyenne : de 220 à 300 millimètres.

Famille des SCOMBRESOCIDAE.

Le corps est écailleux, souvent une ligne d'écailles saillantes ou carénées le long du corps la dorsale est opposée à l'anale, pas d'adipeuse. Les nageoires impaires appartiennent à la région caudale du corps. La bouche est non protractée bordée au moins en partie par les maxillaires; dentition moyenne ou faible.

Gen. HYPORHAMPHUS GILL, 1859.

Corps écailleux pour certaines espèces; pas d'adipeuse; la dorsale presque toujours opposée à l'anale; et très près de la région caudale; mâchoire inférieure seule prolongée en bec; les deux côtés du corps sont convexes.

1. *Hyporhamphus roberti* (CUVIER et VALENCIENNES) Fig. 82. — *Hemiramphus roberti* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. XIX, p. 24, 1846 (Cayenne). — *Hyporhamphus roberti* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 721 (Nouvelle-Orléans, La Paz, Panama, etc.). J. PUYO, 1936, p. 172 à 174 (Estuaires des cours d'eau).

Remarque. — CUVIER et VALENCIENNES, dans leur ouvrage sur les poissons, avaient classé cette espèce dans le genre *Hemiramphus*. Depuis, GILL a créé le nouveau genre *Hyporhamphus*. Les différences entre les deux genres sont minimes. C'est ainsi que les *Hemiramphus* diffèrent des *Hyporhamphus* en ce que leurs flancs sont parallèles et que la nageoire anale est un peu moins longue que la dorsale. Le genre *Hyporhamphus* a au contraire les flancs convexes et une anale aussi longue que la dorsale mais pas dans toutes les espèces.

Les poissons appartenant aux deux genres précités sont confondus sous la même appellation indienne de « Balaourou » (dans les vieux ouvrages) et actuellement « Balourou » ou « Balaou ».

La plupart de ces espèces vivent le long de la côte; seul l'*Hyporhamphus roberti* vit dans les estuaires et remonte même assez loin les cours d'eau de Guyane.

Formule des nageoires : D. 14 à 16; A. 15 à 17.

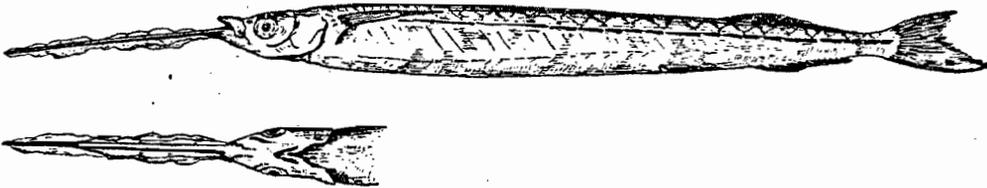


Fig. 82. — *Hyporhamphus roberti* : vue latérale et vue ventrale céphalique.

Proportions : la hauteur de dix à onze fois dans longueur totale; largeur environ douze fois dans longueur totale; le maxillaire (longueur prise des commissures) est égale au dixième de la mandibule; celle-ci égale au quart de la longueur totale de l'animal.

Le corps de cette espèce est très allongé, les flancs sont convexes, la partie céphalique se termine par une sorte de bec semi-rigide; le pédoncule caudal est relativement épais et court. Les yeux sont moyens.

Description du bec. — Constitué par un maxillaire très court et une mandibule très longue; les deux mâchoires sont ornées de bandes de dents de velours disposées marginalement, celles de la mandibule juste au-dessous de celles du maxillaire, ainsi le prolongement de la mandibule est entièrement dépourvu de dents.

Sur la face inférieure de la mandibule on distingue deux membranes disposées sur deux lignes parallèles entre elles et à l'axe du bec. Latéralement, la mandibule est aussi ornée de deux membranes formant une sorte de feston autour de la mâchoire inférieure.

Ces quatre membranes sont sensibles et assez comparables à la membrane tapissant l'intérieur du bec du canard; de plus elles établissent par leurs faibles mouvements un courant d'eau vers l'orifice buccal du poisson.

Ligne latérale. — Elle est marquée de part et d'autre du corps par une bande brune, allant en s'élargissant vers la région caudale. On observe aussi la région dorsale, partant de la région post-céphalique et atteignant l'origine de la nageoire dorsale, trois lignes, d'abord parallèles, puis fusionnant par leurs extrémités. Elles paraissent jouer le même rôle que la ligne latérale.

Nageoires. — La dorsale et l'anale ont la même longueur, le lobe inférieur de la caudale est plus allongé que le supérieur; les pectorales sont insérées très haut, près de la région supérieure post-céphalique; les ventrales sont très éloignées de la tête et disposées très près de l'anale.

Habitat et mœurs. — Ces poissons sont avant tout des poissons de surface nageant presque toujours à fleur d'eau et contre le courant, labourant de leur mandibule la surface de l'eau, sur laquelle flottent toujours des débris organiques de toutes sortes, ainsi que du plancton.

C'est une espèce omnivore, qui passait à tort pour être carnivore.

Les « Balourou » ne se prennent qu'à la fin de la marée descendante, lorsque le niveau de l'eau se trouve au-dessous de la partie supérieure (entrée) des engins de pêche.

Très abondants dans les eaux saumâtres des estuaires, ils remontent parfois assez loin, dix à douze kilomètres vers l'intérieur, surtout pendant la saison sèche et à la fin de la saison des pluies (juillet-août).

La chair de cette espèce est assez fine et fort appréciée de la population, mais ces poissons ne peuvent constituer, en raison du manque de moyens pour les pêcher, et vu leur petite taille, qu'un faible appoint alimentaire.

Longueur moyenne : de 150 à 170 millimètres.

Gen. TYLOSURUS Cocco, 1833.

Les deux mâchoires prolongées en un bec droit et étroit; rayons de la dorsale et de l'anale réunis par une membrane; corps écailleux, souvent une ligne d'écailles légèrement carénées de chaque côté du corps; dorsale opposée à l'anale, ou prenant son origine un peu en arrière; nombreuses dents acérées sur chaque mâchoire.

1. *Tylosurus galeatus* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 83. — *Belone galeata* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Pois., vol. XVIII, p. 429, 1846 (Cayenne). — *Belone timucu* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 426 (Rio de Janeiro). — *Tylosurus galeatus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 716 (Cayenne, d'après CUVIER et VALENCIENNES).

En raison de la forme effilée de leur tête, les poissons appartenant à l'espèce *Tylosurus galeatus* sont dénommés « z'aiguille » par les pêcheurs de la colonie

Ce poisson n'était connu que d'après une description très sommaire de CUVIER et VALENCIENNES.

Formule des nageoires : D. 13 à 14; A. 13 à 15.

Écailles ligne latérale : 280 à 300.

Remarque. — Cette espèce se distingue facilement des autres espèces du même genre par un caractère très particulier, en effet, la partie supérieure céphalique (y compris la région interorbitaire) est formée d'os qui par leur relief forment une sorte de « casque » dont les bords latéraux concaves simulent les bords externes de la caisse de résonance d'un violon.

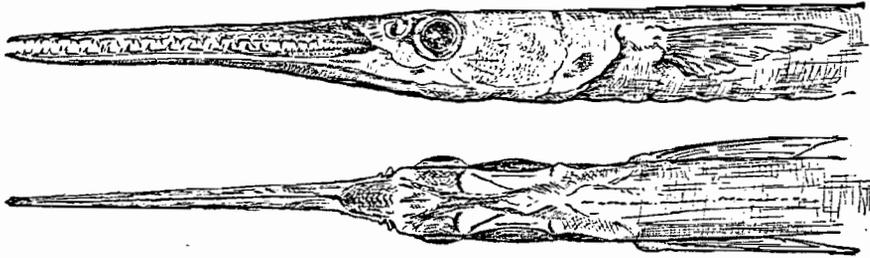


Fig. 83. — *Tylosurus galeatus* : Vues latérale et dorsale.

Proportions : tête trois fois et demie dans longueur totale du corps; hauteur dix-neuf fois; longueur du bec quatre fois et demie dans longueur totale (longueur du bec de la pointe à bord antérieur de l'orbite); nageoires pectorales de longueur double de celle des ventrales. Diamètre de l'œil environ deux fois dans espace interorbitaire et huit fois dans longueur du museau (extrémité du bec à angle extérieur de l'orbite).

Ce poisson, de forme bien typique, est cylindrique (serpentiniforme) mais cependant légèrement aplati dans le sens dorso-ventral; la tête est forte et se prolonge en avant par un bec formé du maxillaire et de la mandibule ornés de très nombreuses dents acérées disposées marginalement sur plusieurs rangées; certaines dents ont l'allure de canines; la partie antérieure du bec est relativement flexible; la tête est protégée par les os du crâne qui forment un bouclier osseux en relief lisse et non point rugueux ou chagriné de forme caractéristique il est limité latéralement par des bords concaves (bordures de violon); les pièces operculaires sont très robustes; les yeux sont grands.

La partie antérieure du corps est recouverte par de grosses écailles; la partie postérieure au contraire l'est par de beaucoup plus petites; les opercules sont écailleux; absence de carène le long du pédoncule caudal; sur la région dorsale trois légers sillons longitudinaux délimitent deux bandes parallèles en léger relief.

La nageoire dorsale a sa marge supérieure légèrement concave; elle prend naissance en arrière de l'origine de l'anale, l'anale aux premiers rayons beaucoup plus développés que ceux de la dorsale est très échancrée; la caudale peu développée est à peine fourchue.

Coloration. — Le corps est jaune sable avec des reflets dorés, la partie dorsale et une partie des flancs sont finement piquetées de marron; les bandes dorsales sont beiges; les sillons sont parfois plus foncés; vers le milieu des flancs de chaque côté du corps prend naissance une bande violacée; d'abord étroite elle s'élargit en se rapprochant de la nageoire caudale; les pièces operculaires sont jaunes avec des

reflets argentés; le maxillaire est beige foncé ainsi que le bouclier céphalique; la mandibule est beaucoup plus claire; les nageoires pectorales, ventrales, dorsale et anale sont blanchâtres; la caudale est d'un ton jaunâtre beaucoup plus foncé à l'origine qu'à l'extrémité des rayons.

Habitat et mœurs. — Ce poisson est assez rare et se pêche le plus souvent avec d'autres espèces; de chair excellente, il est estimé des créoles. Il hante surtout les petits estuaires d'eau saumâtre; on ne le trouve que rarement dans l'estuaire de la rivière de Cayenne.

Longueur moyenne : de 350 à 400 millimètres (y compris le bec).

REMARQUE. — Dans leur ouvrage « Hist. Nat. Poiss., vol. XVII, p. 428 », CUVIER et VALENCIENNES citent un poisson du genre *Belone* CUVIER, c'est l'espèce *Belone scolopacina*. (Pas de spécimen.)

Je n'ai pas trouvé, ni pêché des poissons de cette espèce qui, me référant toujours à ces auteurs, proviendrait de la rivière Mana et de Cayenne, en Guyane française.

Pour mémoire, j'emprunte à l'ouvrage de EIGENMANN les quelques données superficielles sur ce poisson. Cependant, je tiens à préciser que je l'incorpore dans le genre *Tylosurus*, comme l'espèce précédente dont il ne paraît pas s'écarter, sauf quant au nombre de rayons des nageoires dorsale et anale.

2. *Tylosurus scolopacina* (CUVIER et VALENCIENNES). — *Belone scolopacina* CUVIER et VALENCIENNES, His. nat. Poiss., vol. XVIII, p. 428, 1846 (Mana et Cayenne en Guyane française). — *Potamorrhaphis guianensis* EIGENMANN, 1912, p. 461, 462 (diverses régions de la Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 33; A. 27.

Proportions : tête trois fois dans longueur du corps; hauteur six fois dans longueur de la tête; diamètre des yeux sept à dix fois dans longueur du museau; dix fois et demie à treize fois et demie dans longueur de la tête, une fois et demie dans l'espace interorbitaire.

La mâchoire inférieure légèrement plus longue que la supérieure terminée par une portion molle, la queue compressée; la caudale lancéolée; la dorsale sans lobe; l'anale avec un lobe; le plus long rayon à peu près deux fois et demie dans l'orbite; les ventrales n'atteignent pas l'orifice anal; les pectorales à peu près égalent à la région céphalique postérieure à l'orbite.

La couleur est très variable en intensité; la queue porte en son milieu et latéralement une bande marron sombre; une seconde ligne se distingue en avant de cette bande et le long des flancs atteint les yeux au-dessus et parallèlement court une bande rougeâtre sur les deux côtés du poisson.

Longueur moyenne de cette espèce 110 millimètres; certains spécimens 220 millimètres; un spécimen de 768 millimètres;

Tels sont les caractères recueillis dans le tome V des « Mem. Carn. Museum », 1912, dont l'auteur est EIGENMANN.

A mon avis cette espèce serait aussi la « gros-z-éguille » des pêcheurs de Cayenne, ou le « Dui » des mineurs de l'hinterland guyanais.

GROUPE DES CYPRINIIFORMES.

FAMILLE DES CYPRINODONTIDAE.

Tête et corps écailleux; bouche très protractile, garnie de petites dents, bordée par les premaxillaires seulement, maxillaires petits; des dents sur les pharyngiens qui sont séparés; rarement des barbillons; œil à bords libres; appareil opercu-

laire bien développé; ligne latérale réduite ou absente; lorsqu'elle est présente elle n'est alors visible que sous l'aspect de simples petits points; nageoires impaires sont différentes d'aspect, de forme dans les deux sexes. Une seule dorsale formée d'un petit nombre de rayons mous; pectorales situées plus ou moins bas; ventrales comportant de 5 à 7 rayons, parfois elles sont absentes; de même la vessie natatoire. Poissons très souvent ovovivipares.

Tribu des Anablepinés.

Gen. ANABLEPS GRONOW, 1763.

Tête large et déprimée ainsi que la région antérieure du corps qui est comprimé en arrière; dents coniques, en bandes; anale modifiée en un tube écailleux chez le mâle. Yeux saillants, pupille et cornée divisée en deux parties; la première par un repli saillant de l'iris; la seconde par une bande transverse formée par la conjonctive.

Ce genre ne comporte que deux espèces, toutes les deux américaines, elles sont connues des habitants de la colonie sous l'appellation de « gros yeux »; les deux espèces sont ovovivipares.

1. *Anableps anableps* (LINNÉ). Fig. 84-85. — *Cobitis anableps* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, vol. I, p. 303, 1758. — *Anableps anableps* GARMAN, 1895, p. 77. — *Anableps tetrophthalmus* BLOCH, 1894, p. 7, 1361; MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 632 (criques). — *Anableps surinamensis* LACÉPÈDE, 1803, p. 25. — *Anableps anableps* EIGENMANN, 1912, p. 455-456 (Georgetown); E. C. STARKS, 1913, p. 39 (Para); PUYO, 1936, p. 175 à 181 (cours d'eau côtiers de la Guyane française).

Cette espèce est le « gros yeux vase » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. 6; A. 6 à 8.

Écailles ligne latérale : 50 à 55 (54 en moyenne).

Écailles transversales : 11.

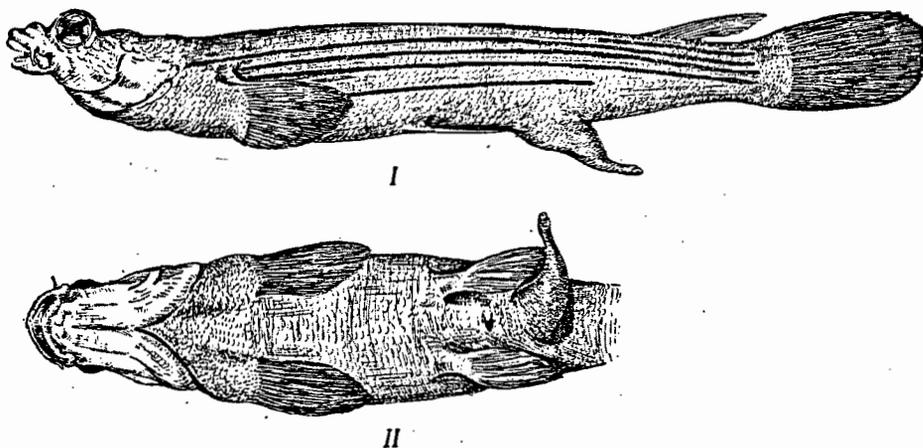


Fig. 84. — *Anableps anableps* : I. Vue de profil; Vue ventrale avec l'organe copulateur.

Proportions : hauteur contenue huit fois ou un peu plus dans longueur totale; longueur de la caudale du mâle double de la hauteur du corps; largeur quatre fois

et demie dans longueur totale; espace interorbitaire égal à la moitié de la hauteur du corps; et un peu plus que diamètre de l'œil.

Le corps de cette espèce est très allongé; cylindrique dans sa forme générale, le pédoncule caudal excessivement puissant. La partie céphalique déprimée longitudinalement le long de son axe; la bouche est moyenne les bords externes (gauche et droit) des intermaxillaires font saillie. Les yeux très grands, et la plus grande partie de la région supérieure de l'orbite fait saillie au-dessus et sur le côté de l'espace interorbitaire; à noter la présence d'une paire de petits barbillons maxillaires relativement épais à la base (sorte de protubérance). La fente operculaire est large.

Le reste du corps est légèrement aplati dorso-ventralement dans la région post-céphalique jusqu'au tiers antérieur, puis il devient franchement cylindrique. Il est recouvert d'écailles assez grosses, aussi les pêcheurs le dénomment-ils parfois « gros yeux grand'écaïl ».

Les yeux de *Anableps anableps* ont été décrits et étudiés; ils permettent à ce poisson de voir à la fois hors de l'eau et dans l'eau.

Les mâchoires sont ornées de bandes marginales de très petites dents (dents de velours).

Nageoires. — Les pectorales de forme arrondie sont très puissantes très élargies, elles peuvent prendre au gré du poisson la position horizontale parfaite; elles ne servent ni de gouvernail ni de balanciers; elles jouent le rôle de redans pendant les déplacements rapides du poisson sur la surface de l'eau. Elles servent aussi de palettes locomotrices pendant les déplacements du poisson hors de l'eau sur la vase du littoral. Les ventrales de forme normale servent d'organe d'équilibre. La caudale a une forme de godille arrondie en sa partie postérieure très puissamment musclée elle joue un rôle important dans le déplacement rapide du poisson.

L'anale, chez la femelle, est légèrement pédiculée, chez le mâle elle a l'aspect d'un cône légèrement contourné vers le sommet.

Les rayons sont assemblés en faisceaux recouverts par les téguments et par de petites écailles; en son milieu se trouve un petit canal; c'est un organe copulateur (1).

Chez la femelle c'est une nageoire assurant l'équilibre vertical.

Coloration. — Région dorsale verdâtre, région ventrale vert bleu mêlé de blanc; sur chaque flanc présence de trois bandes bleu foncé s'étendant de la région operculaire jusqu'à l'origine de la caudale. De plus deux demi-bandes sont disposées de chaque côté, l'une sur la partie dorsale prend naissance près de la caudale et disparaît à hauteur de l'anale; l'autre sur la région ventrale prend naissance à l'aisselle (pectorale) et disparaît à hauteur du milieu d'insertion de l'anale.

Reproduction. — Ce poisson est ovovivipare, la reproduction a lieu en août, septembre et au début d'octobre; donc pendant la saison sèche. Les jeunes alevins naissent alors qu'ils sont déjà bien développés et ont atteint une assez grande taille; ils ont une longueur de 60 à 70 millimètres.

Habitat et mœurs. — C'est un poisson strictement de surface, ne plongeant que très rarement et ne demeurant jamais sous l'eau plus de 30 à 40 secondes.

Sa vie se passe soit à la surface de l'eau, soit sur les plages vaseuses des criques et des rivières côtières.

Ces poissons vivent, d'ailleurs, en société, et ne sont jamais solitaires; ils forment toujours des troupes de 40 à 100 individus réunis et nageant de conserve; seuls, les jeunes sont quelquefois moins nombreux et l'on peut en voir réunis par troupe de six à dix poissons. Au moment de la

(1) Voir : R. Puyo « Contribution à l'étude ichthyologique de la Guyane française ». (*Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse*, p. 176 à 178, 1936.

reproduction, mais assez rarement, on peut observer deux ou trois poissons adultes nageant isolément.

Les alevins, au contraire, constituent des troupes nombreuses, surtout au début du mois d'octobre.

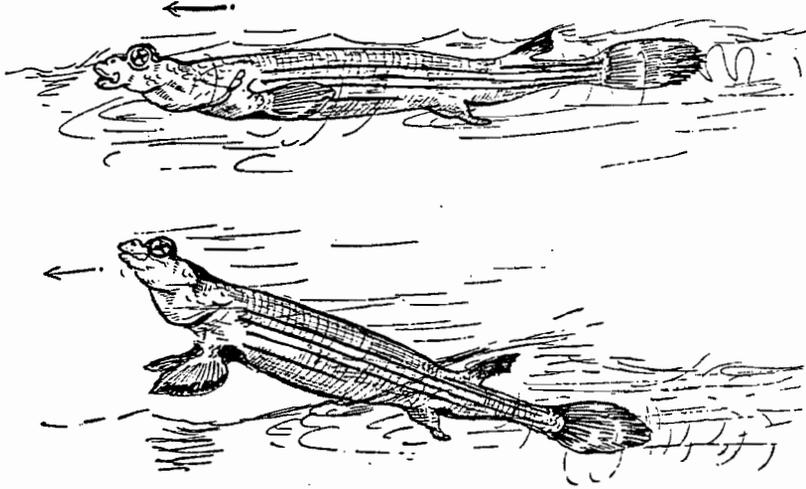


Fig. 85. — *Anableps anableps*: I. Nage normale; II. Nage glissée.

Tous ces poissons nagent puissamment, glissant avec une grande rapidité sur la surface de l'eau, même si celle-ci est agitée par de petites vagues ou des remous. Lorsqu'ils sont tranquilles, ils nagent quand même avec vigueur, la région médiane dorsale à fleur d'eau; la nageoire dorsale seule émerge alors, ainsi que la partie supérieure des yeux et les deux lobes latéraux de la mâchoire supérieure. Lorsqu'ils sont effrayés, ils s'élancent tous hors de l'eau, les nageoires pectorales écartées qui leur permettent dès qu'ils touchent l'eau à nouveau de glisser en ricochant et de faire, grâce aux mouvements violents de la caudale, de nombreux bonds à quelques centimètres de la surface; mais l'extrémité de la caudale effleure toujours l'eau, faisant ainsi un léger sillage; ces bonds peuvent se répéter sur un parcours d'une centaine de mètres. Chaque parcours hors de l'eau est d'environ 3 à 4 mètres et pour les sujets vigoureux, 6 mètres.

Très souvent, le plus souvent d'ailleurs, des bancs entiers viennent s'installer sur la vase de certaines plages, à 2 ou 3 mètres hors de l'eau; parfois, un remous pousse une petite vague vers eux, laquelle les recouvre; mais, par quelques mouvements vifs, ils reprennent leur position d'attente.

Pour se déplacer sur le sol, ils se servent de leurs nageoires pectorales faisant office de raquettes et s'avancent parmi les racines de palétuviers et les mottes d'argile.

Au moindre bruit, tous glissent rapidement à l'eau et s'éloignent en groupe; un poisson adulte en tête, dirige les ébats; leur formation est toujours triangulaire.

Les *Anableps* peuvent ainsi rester hors de l'eau quatre à cinq minutes pour naviguer à nouveau et aller s'installer sur un autre point de la plage.

Ils sont omnivores, et se nourrissent sur les plages de petites algues qu'ils broutent avec rapidité.

On les pêche assez difficilement, vu leur vélocité; et il est très rare de les capturer avec un filet, encore moins à la ligne ou au « palan ».

On les chasse souvent avec une carabine chargée de petits plombs (grenaille-cendrille). Un coup, peut ainsi en tuer une vingtaine, mais il faut pouvoir les approcher.

Poissons ayant une chair excellente, très ferme et d'un goût délicat; du moins pour les métropolitains et pour certains créoles; mais beaucoup de Guyanais délaissent ces poissons parce que, disent-ils, « ils ont leurs petits dans le ventre ».

Longueur moyenne de 200 à 300 millimètres; poids moyen: 400 grammes.

2. *Anableps microlepis* MÜLLER et TROSCHER. — *Anableps microlepis* MÜLLER et TROSCHER, M. B. Akad. Wiss. Berlin, p. 36, 1844; EIGENMANN, 1912, p. 456

(Georgetwon); J. PUYO, 1936, p. 181-182 (Guyane française). — *Anableps coarctatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 266. — *Anableps elongatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1846, p. 267.

C'est le « gros yeux sable » des Guyanais.

Formule des nageoires : D. 6; A. 6 à 8.

Écailles ligne latérale : 80 à 90.

Écailles ligne transversale : 18.

Proportions : mêmes proportions que pour la précédente espèce; notons cependant que l'espace interorbitaire paraît plus étroit et de ce fait les yeux plus rapprochés; sa longueur n'est jamais supérieure au diamètre de l'œil.

La ligne générale reste la même et les proportions sont sensiblement semblables chez les deux espèces. Le museau est plus pointu. Les écailles sont beaucoup plus petites; le dimorphisme sexuel existe comme pour l'*Anableps anableps*.

Coloration. — Région dorsale plus claire et en partie à reflets argentés; la région ventrale gris blanc; les flancs ne portent pas de bandes bleues ou alors chez certains spécimens (mâles), on peut noter parfois la présence de trainées sombres s'irradiant sur une courte distance près des fentes operculaires.

Habitat et mœurs. — Notons la plus grande rareté de cette espèce ainsi que le nombre restreint d'individus constituant les troupes flottantes, en général une dizaine de poissons. Par ailleurs, on les trouve parfois isolés ou par couple.

Ils vivent parfois le long des plages quartzeuses, le long du littoral de l'île de Cayenne, ils ne remontent que rarement dans les estuaires; à l'encontre de l'espèce précédente, ils sont franchement marins (*littoraux*).

De mœurs assez semblables à celles de l'*Anableps anableps*, ces poissons ont comme les premiers, une chair délicate.

Longueur moyenne : 200 à 320 millimètres; poids atteignant souvent 500 grammes et plus.

Tribu des Poeciliinés.

Anale modifiée chez le mâle; dents en forme d'incisives; poissons généralement limophages, certains omnivores, une ou deux espèces se nourrissent de larves de moustiques.

Deux genres :

I. Genre *Poecilia* BLOCH et SCHNEIDER, 1801; 1 espèce : *Poecilia vivipara* BLOCH et SCHNEIDER, 1801;

II. Genre *Acanthophaelus* EIGENMANN, 1907; 3 espèces : 1. *Acanthophaelus melanzonus* EIGENMANN, 1909; 2. *Acanthophaelus reticulatus* (PETERS), 1859; 3. *Acanthophaelus bifurcus* EIGENMANN, 1909.

Gen. POECILIA BLOCH et SCHNEIDER, 1801 (*Lebister* FILIPI, 1852).

Corps court, dorsale et anale débutant du même niveau chez la femelle; l'anale commençant avant la dorsale chez le mâle; dorsale courte avec 11 rayons au plus; une seule série de dents en bande sur chaque mâchoire.

1. *Poecilia vivipara* BLOCH et SCHNEIDER. Fig. 86. — *Poecilia vivipara* BLOCH et SCHNEIDER, Syst. Ichthyl. 41, p. 452, pl. 86, fig. 2, 1801; MÜLLER et TROSCHEL, 1842, p. 632 (Georgetown et divers canaux de la Guyane anglaise); EIGENMANN,

1912, p. 456-457, pl. LXIV, fig. 3 et 4 (canaux de Georgetown) ; E.C. STARKS, 1913, p. 39-40 (Cara Mirim et Parc de Ceara au Brésil).

Très commun dans tous les ruisseaux et les canaux de l'île de Cayenne, ce poisson pullule dans les fossés qui servent de déversions aux fontaines et à certains égouts de la ville de Cayenne ; c'est l'un des « ya-ya » des Cayennais ou « Tit-ya-ya ».

Formule des nageoires : D. 6 ou 7 ; A. 7 ou 8.

Écailles de la ligne latérale : 27 (26 à 28).

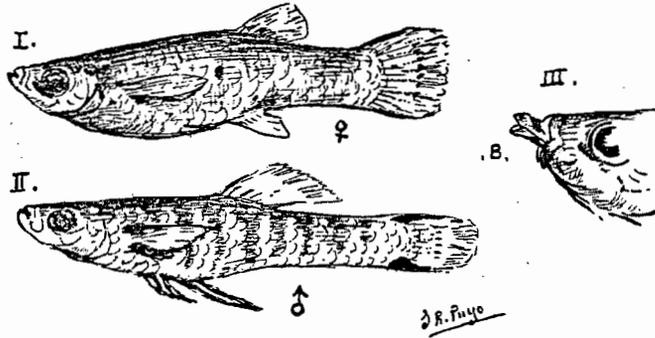


Fig. 86. — *Poecilia vivipara* : I. Femelle ; II. Mâle ; III. Pièces buccales protractiles (grossies deux fois).

Dimorphisme sexuel très marqué.

Proportions : tête contenue trois fois $\frac{3}{4}$ dans longueur totale ; hauteur quatre fois ; diamètre des yeux deux fois environ dans espace inter-orbitaire ; la longueur des pectorales est égale à la hauteur du pédoncule caudal.

Femelle : poisson facilement identifiable ; la bouche plutôt petite s'ouvre vers le haut ; légèrement supère. Le pédoncule caudal est latéralement comprimé et de ce fait paraît très haut ; le profil dorsal est presque horizontal, le ventral est convexe surtout en avant.

Les nageoires pectorales atteignent et dépassent souvent la base des nageoires ventrales qui atteignent presque l'anale ; la dorsale et l'anale sur une même perpendiculaire ; les pectorales larges ont une forme très particulière. La région supérieure céphalique et l'espace inter-orbitaire sont plats ; présence d'une série de 13 à 14 écailles entre la région occipitale et l'origine de la dorsale.

Mâle : chez le mâle la nageoire anale est disposée très en avant de la dorsale, elle est placée presque entre les nageoires abdominales ; de plus elle est pédonculée et relativement longue.

La taille du mâle est plus petite que celle de la femelle.

Coloration. — Femelle : coloration générale olivâtre ; la poitrine et la région mandibulaire sont jaune rosé ; les flancs sont sable mélangé de trainées vertes ; le dessus de la tête, en particulier est vert olive ; surtout en sa région postérieure (occipitale) ; sur les flancs des réticulations brunes même parfois noires avec quelques reflets argentés. Très souvent on peut voir une petite tache noire sur chaque flanc un peu au-dessous de la nageoire dorsale ; la nageoire dorsale est hyaline avec le long des rayons quelques ponctuations noires ; les parties supérieure et

inférieure de la caudale sont noires; les rayons sont à peine ponctués, le reste est hyalin.

Mâle : les joues et le museau sont bronzés, sur toute la surface du corps on observe des fasciatures noires au nombre de 6 à 8; bordures supérieures et inférieure de la nageoire caudale de couleur noir fumée; pour les autres parties du corps, mêmes couleurs que chez la femelle mais marquées de tons beaucoup plus vifs; à l'époque de la reproduction la région abdominale et une partie des flancs deviennent entièrement irisées.

Habitat et mœurs. — Ce poisson très commun est ovovivipare; la femelle donne en général de 6 à 10 petits alevins qui, quelques heures après leur naissance, suivent la mère dans tous ses déplacements; les jeunes ont une coloration beaucoup plus claire que les adultes; la reproduction a lieu vers le mois de février et parfois même en mai.

Cette espèce éminemment utile, se nourrit exclusivement de larves et de moustiques adultes. A plusieurs reprises, on a essayé de rendre obligatoire l'emploi de ces poissons vivants pour assainir l'eau des fontaines et des citernes, mais les décrets et les arrêtés sont demeurés « lettre-morte ».

Signalons que les « ya-ya » peuvent donner, par l'élevage en aquarium, de très jolis poissons d'ornement.

Longueur variant de 20 à 50 millimètres.

Gen. *ACANTHOPHACELUS* EIGENMANN, 1907.

Caractères généraux semblables à ceux du genre *Poecilia*, ne diffère de celui-ci que par l'aspect particulier de l'organe servant à la reproduction portant des sortes de petits crochets sur les marges antérieure et postérieure.

Dimorphisme sexuel à caractères semblables à ceux du genre *Poecilia*.

Trois espèces, dont deux assez rares, dans les fossés des quartiers sud de la ville de Cayenne (eau saumâtre). Ce sont aussi des « ya-ya » pour tous les Cayennais.

1. *Acanthophaelus melanzonus* EIGENMANN. — *Acanthophaelus melanzonus* EIGENMANN, Ann. Carn. Mus., vol. VI, p. 51, 1909. Mem. Carn. Mus., vol. V, p. 457-458, 1912 (fossés de Georgetown en Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 6; A. 9.

Écailles jusqu'à la naissance des rayons caudaux : 27.

D'aspect assez semblable aux espèces du genre *Poecilia* mais se reconnaît à la forme de la caudale, moins arrondie à tendance lancéolée.

Même disposition de l'anale : différente chez la femelle et le mâle.

Présence de 15 à 16 écailles en avant de la dorsale.

Coloration. — Mâle : une bande à reflets argentés de l'angle postérieur de l'orbite à la base de la caudale bordée en haut et en bas par une bande noire; ces deux bandes noires se rejoignent dans la caudale et se prolongent en s'effaçant dans le lobe supérieur. La région dorsale est pigmentée de noir ou de brun foncé.

A l'époque de la reproduction, les mâles ont des traînées vertes le long des flancs et surtout vers la partie supérieure de l'ouverture operculaire.

Femelle : à peine colorée le long des flancs par des punctuations gris-noir et quelques bandes brunes de longueur inégale mais parallèles.

Ressemble beaucoup à la femelle de *Poecilia vivipara* sauf en ce qui concerne la présence de ces bandes brunes. L'ensemble du corps est vert olivâtre, la région

abdominale plus claire, légèrement rosée et jaune pendant la période de reproduction.

Les nageoires sont hyalines ou faiblement teintées de bistre clair.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat que *Poecilia vivipara* avec lequel ce poisson se trouve souvent ; ils forment des petites bandes de vingt à trente individus naviguant de conserve ; les deux espèces le plus souvent mêlées ; poisson ovovivipare à régime omnivore (limnophage, insectivore, etc.).

Longueur moyenne de 25 à 40 millimètres. Les femelles sont toujours les plus grandes et les plus massives (région abdominale).

2. ***Acanthophaelus reticulatus* (PETERS).** Fig. 87. — *Poecilia reticulata* PETERS, M.B. Akad, Xiss. Berlin, p. 412, 1859 (Caracao) ; GARMAN, 1895, p. 62. — *Girardinus reticulatus* GÜNTHER, 1866, p. 352 (Brésil). — *Acanthophaelus reticulatus* EIGENMANN, 1909, p. 51 (fosses de Georgetown) ; 1912, p. 458-459 (criques de la Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 7 ; A. 10.

Écailles ligne latérale : 27 à 28.

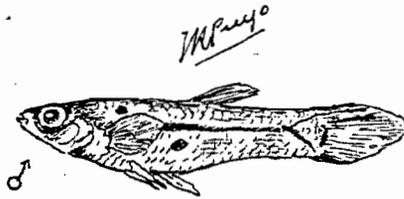


Fig. 87. — *Acanthophaelus reticulatus* .

Proportion : tête environ quatre fois dans longueur totale ; hauteur égale longueur de tête.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente quant à la forme générale la femelle a aussi l'allure générale de celle de *Poecilia vivipara*, cependant il n'y a jamais sur les flancs la tâche noire et on constate l'absence des ténitures brunes.

Le mâle, toujours plus petit, est caractérisé par la présence sur chacun de ses flancs de deux tâches noires ou brun foncé ; l'une disposée au-dessus du point d'insertion des nageoires pectorales, l'autre au milieu du flanc presque à hauteur de l'origine de la dorsale. Présence d'une bande brune ou noire sur chaque côté du corps ; elle s'étend ensuite dès la naissance de la caudale sur les rayons caudaux en se fragmentant en lignes irrégulières. La région abdominale prend une coloration argentée avec reflets dorés, pendant l'époque de la reproduction.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat que l'espèce précédente avec laquelle elle se trouve le plus souvent mêlée.

Longueur du corps de 25 à 40 millimètres.

3. ***Acanthophaelus bifurcus* EIGENMANN.** — *Acanthophaelus bifurcus*, EIGENMANN, Ann. Carn. Mus., vol. VI, p. 52, 1909 ; Men. Carn. Mus., vol. V, p. 459-460, 1912 (Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. 7 ; A. 8.

Écailles longitudinalement : 27.

Dans son ensemble, le corps est plus allongé, plus mince que celui de *Poecilia vivipara*, et des autres espèces du genre *Acanthophaelus*.

Les femelles sont reconnaissables à la présence d'une tache noire sur la partie supérieure du flanc à très peu de distance de la région postérieure céphalique ; en général cette tache est ocellée ; présence d'une bande brune latérale un peu en arrière de la dorsale ; les nageoires sont bistre clair ou hyalines.

Les mâles ressemblent beaucoup à ceux de la précédente espèce, mais la bande noire des flancs et les deux taches sont nettement noires ; d'autre part ces bandes forment vers la base du pédoncule caudal et sur les rayons caudaux des lignes noires très distinctes et divergentes ; certaines sont disposées parallèlement au bord supérieur de la caudale ; l'ensemble forme une sorte de grand V.

La coloration est uniformément vert olive ; la région dorsale vert glauque avec des traînées noirâtres ; la région ventrale est jaune argentée ; les nageoires bistres, parfois bordées de blanc ; la caudale a sa base teintée de rouge et souvent de vert. Il faut d'ailleurs noter une grande diversité dans la disposition des bandes et stries noires disposées sur la caudale.

Mais mes spécimens diffèrent de ceux de EIGENMANN par la présence constante des deux taches noires et de la bande latérale de même couleur sur tous les mâles.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat que les espèces précédemment décrites.

Longueur moyenne de : 20 à 25 millimètres. C'est la plus petite espèce du genre.

Remarque. — En Guyane anglaise, il existe un autre genre appartenant à la famille des *Cyprinodontidae*, c'est le genre *Rivulus*, POEY, 1858, avec de nombreuses espèces provenant des parties montagneuses ou du moins très éloignées des côtes.

Aucune espèce de ce genre n'a été signalée en Guyane française, et je n'ai capturé aucun spécimen : cependant il est probable que ces poissons doivent exister dans les cours d'eau courante (criques), des bassins supérieurs des grands fleuves.

Ces poissons relativement petits et très colorés sont beaucoup plus allongés que les espèces des deux genres précédemment décrits.

SOUS-ORDRE DES APODES.

Famille des GYMNOTIDAE.

Poissons ressemblant à des anguilles, mais ne possédant pas de nageoire dorsale, la nageoire anale est le plus souvent très développée en longueur, présence chez certaines espèces d'organes électriques.

Gen. ELECTROPHORUS GILL, 1864.

Les organes électriques bien développés, ils sont disposés de chaque côtés de la face inférieure du pédoncule caudal. Présence d'un rang de dents coniques petites sur chaque mâchoire ; le corps est très allongé, non recouvert d'écaillés ; la nageoire anale forme un tout avec la caudale.

Electrophorus electricus (LINNÉ). — *Gymnotus electricus* LINNÉ, Syst. nat., éd. XII, tome I, p. 427, 1766, MÜLLER et TROSCHER, 1848, p. 639 (dans les eaux douces de la Guyane anglaise) ; PELLEGRIN, 1908, p. 688-689 (Oyapock et cours d'eau

de la Guyane française). — *Electrophorus electricus* EIGENMANN, 1912, p. 424-425 (Guyane anglaise).

C'est « l'anguille tremblante » des Guyanais.

Formule des nageoires : A. de 320 à 365 ; le plus souvent 360 rayons.

Proportions : tête environ neuf fois dans longueur totale, hauteur en moyenne quinze fois dans longueur totale du corps (extrémité de l'anale) ; museau environ trois fois et demie dans la longueur de la tête ; diamètre des yeux cinq fois environ dans le museau et quinze fois dans la tête.

Le corps de cette espèce est très allongé, cylindrique de forme ; la partie céphalique légèrement aplatie, le museau est massif ; l'ouverture buccale assez large, la mâchoire inférieure légèrement proéminente ; petites dents coniques disposées sur un simple rang sur chaque mâchoire ; les yeux très petits et nus ; le corps est recouvert de petites écailles ; les pectorales sont petites, l'anale contourne l'extrémité du pédoncule caudal ; sa largeur est uniforme.

Coloration. — Bleu violacé, tirant parfois au noir, sur les sujets vivant dans des criques serpentant sous bois ; la région ventrale plus claire, presque blanche, sur certains spécimens des « pripris » de plaine, les nageoires anale et pectorales sont brunes avec parfois sur certains spécimens des taches jaunâtres et quelquefois blanches, en particulier sur les deux pectorales ; dans certaines régions (savanes noyées de Kourou), la partie postérieure de l'anale est mouchetée de blanc.

La longueur varie de quelques centimètres (de 400 à 600 millimètres) pour les spécimens de marais à 1 m. 70 pour les spécimens des grandes rivières côtières (Oyapock, rivière de Cayenne, Mahury), surtout vers le cours moyen.

Habitat et mœurs. — Dans toutes les criques, les rivières côtières et les cours d'eau tel le Maroni, la Mana, l'Oyapock, pour ces derniers seul le cours moyen sert d'habitat à « l'anguille tremblante ». Cette espèce foisonne tout particulièrement dans les criques de Cabassou, dans l'île de Cayenne, ainsi que dans quelques grands marais compris entre l'ancien canal Beauregard et la rivière du tour de l'île.

Quand les pêcheurs, prennent des « anguilles tremblantes » dans leurs filets ou leurs nasses, leur premier geste est de trancher d'un coup vif la partie caudale de l'animal, lequel a une chair assez estimée.

Longueur moyenne : 600 à 700 millimètres.

Gen. GYMNOTUS LINNÉ, 1758.

Ne diffère du genre précédent que par la longueur de la nageoire anale qui n'arrive pas à l'extrémité du pédoncule caudal et ne l'entoure pas ; ce pédoncule est cylindrique de forme et se termine en pointe. Absence d'organes électriques ; même disposition des dents que dans le genre *Electrophorus*.

Gymnotus carapo LINNÉ. — *Gymnotus carapo* LINNÉ, Syst. Nat., 1758, éd. X, tome I, p. 246 ; PELLEGRIN, 1908, p. 688-689 (Guyane française). — *Carapus fasciatus* CUVIER, 1817, p. 237. — *Carapus albus* KAUP, 1856, p. 140 (Guyane française). — *Gymnotus putaol* LACÉPÈDE, 1800, p. 170. — *Gymnotus carapo* EIGENMANN, 1912, p. 425-426-427 (Guyane anglaise) ; Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 25 (Para et le lac Papary au Brésil).

C'est « l'anguille » des Cayennais.

Formule des nageoires A. 200 à 262 (nombre de rayons excessivement variable).

Proportions : hauteur environ de neuf à onze fois dans longueur totale du corps (y compris l'extrémité du pédoncule caudal) ; tête de huit à dix fois dans corps ;

museau deux fois et demie dans tête ; diamètre des yeux quatre fois et demie dans l'espace interorbitaire et onze fois environ dans longueur de la tête.

Le corps de cette espèce est cylindrique, la partie céphalique aplatie légèrement, la ligne dorsale est à peu près droite, la ligne ventrale légèrement convexe. Le museau est légèrement arrondi, faiblement pointu sur les sujets de petite taille; l'orifice buccal assez large; la mâchoire supérieure s'emboîte légèrement dans le maxillaire inférieur qui est faiblement proéminent. Présence d'une simple rangée de petites dents coniques sur le bord de chaque mâchoire. L'anale débute en arrière des nageoires pectorales.

Coloration. — Très variable, la couleur de la région dorsale varie du marron tête de nègre clair au brun rougeâtre foncé; en général, les spécimens des marais et des savanes noyées sont plus clairs que ceux pris dans les criques forestières. Au moment de la reproduction (octobre-novembre), les mâles ont de nombreuses traînées jaunes et oranges réparties en particulier sur toute la partie antérieure du corps, la région ventrale est toujours plus claire que le dos; les nageoires sont hyalines, les pectorales souvent tachetées de noir ou de brun.

Habitat et mœurs. — La chair de l'« anguille » est estimée; cette espèce se trouve communément dans les marais de l'île de Cayenne mais aussi dans toute la région de Tonate et de Kourou.

Se pêche avec des nasses ou à la ligne de fond.

Ce poisson, dépourvu d'organes électriques, ne présente aucun danger lorsqu'on le manipule après l'avoir capturé; longueur assez variable, quelques sujets peuvent atteindre 600 millimètres de long, en particulier dans les criques forestières de la région du village de Tonate (vieux moulin).

En général, longueur moyenne de 300 millimètres.

Sous-famille des *STERNOPYGINAE*.

Gen. *STERNOPYGUS* MÜLLER et TROSCHER, 1849.

Aucune trace de dorsale, ni de caudale, des dents de velours sur les deux mâchoires et de chaque côté du palais, des écailles très petites ou presque nulles.

1. *Sternopygus macrurus* (BLOCH et SCHNEIDER). Fig. 88. — *Gymnotus macrurus* ou *macrourus*, 1817, p. 237. — *Sternopygus carapus* GÜNTHER, 1870, p. 7. — *Sternopygus macrurus* STEINDACHNER, « *Die Gymnotides* », 1868 (Surinam); EIGENMANN, 1912, p. 427 à 429 (canaux de Georgetown et diverses régions de la Guyane anglaise); E. C. STARKS, 1913, p. 24-25 (Para); EIGENMANN, 1913-1914, p. 121 à 124, fig. 3 (canaux de Georgetown).

Cette espèce et les poissons appartenant au genre *Sternopygus* n'étant pas connus des pêcheurs de la colonie n'ont pas d'appellation locale.

Formule des nageoires : A. 245 à 298.

Proportions : tête contenue huit fois environ ou un peu plus dans longueur totale du corps, hauteur légèrement supérieure à longueur de tête, huit fois environ dans longueur totale du corps, diamètre des yeux environ quatre fois dans espace interorbitaire et près de cinq fois dans longueur du museau; hauteur de la tête (région occipitale) huit fois dans longueur totale du corps.

Ce poisson a une forme bien caractérisée, il est comprimé latéralement, le profil dorsal est très convexe, le profil ventral encore plus marqué que le dorsal; le museau est robuste, d'aspect lourd, tronqué en son extrémité; le maxillaire légèrement proéminent, la mandibule est sur les côtés incluse dans le maxillaire; la fente buccale

est sinueuse. Le pédoncule caudal très long s'amincit vers son extrémité et est contenu environ cinq fois dans la longueur totale du corps; l'origine de la nageoire anale se place à hauteur des pectorales.

A noter la présence de plaques de fines dents sur chacune des mâchoires.

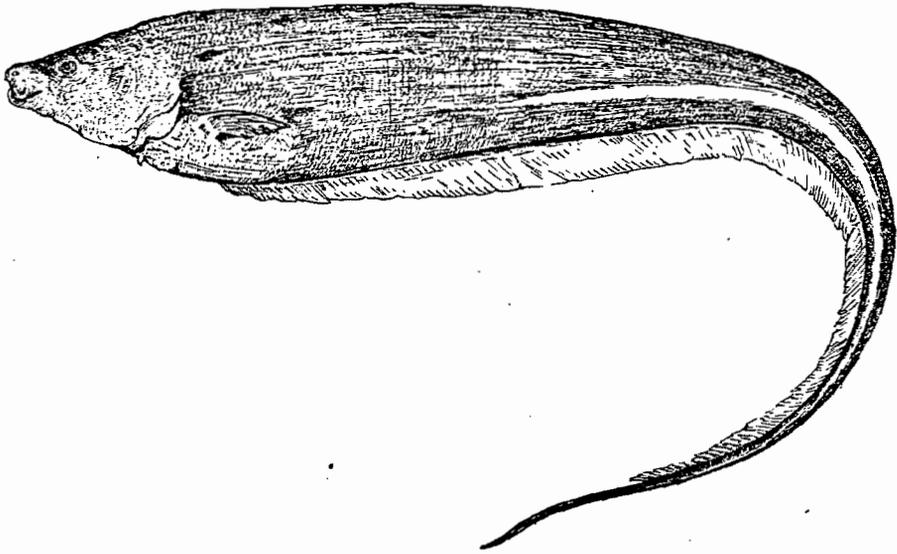


Fig. 88. — *Sternopygus macrurus*.

Coloration. — L'ensemble du corps est de couleur sable plus ou moins foncé selon les sujets; légère pigmentation (pigments isolés rougeâtres); cette pigmentation est cependant très abondante sur la région dorsale; la région céphalique est dans son ensemble plus sombre que le reste du corps et porte quelques punctuations beiges diffuses.

La tache bleu noir signalée par quelques naturalistes manque sur nos deux spécimens; à signaler une bande jaune-blanc plus ou moins large prenant son origine vers le milieu des flancs et atteignant presque l'extrémité du pédoncule caudal.

Habitat et mœurs. — Les deux poissons décrits proviennent de la région du Haut Inini (hauts plateaux) où ils furent capturés dans une « crique » d'eau courante; leur corps, au moment de leur capture, était presque translucide et l'on distinguait facilement les vertèbres et la masse compacte des viscères.

Je pense que ces spécimens qui, par leurs proportions et par leur coloration, diffèrent un peu de ceux décrits par EIGENMANN, forment une variété des hauts plateaux (contreforts des monts Tumuc-Humac).

D'après l'auteur précité cette espèce serait dénommée « sabre » en Guyane française; c'est une confusion, car « sabre » est l'appellation locale de *Trichirius lepturus* (LINNÉ).

Longueur respective de nos deux spécimens: 205 et 305 millimètres.

2. ***Sternopygus virescens* (VALENCIENNES).** Fig. 89. — *Sternachus virescens* VALENCIENNES, dans d'Orbigny, Voyage, Am. mérid., 1847, V, p. 11, pl. 13, fig. 2. — *Sternopygus lineatus* STEINDACHNER, 1868, p. 640 (Essequivo river en Guyane anglaise). — *Sternopygus virescens* GÜNTHER, 1870, p. 7 (Surinam). — *Eigenmannia*

virescens EIGENMANN, 1912, p. 430-432 (diverses régions de la Guyane anglaise); E. C. STARKS, 1913, p. 24 (Para); EIGENMANN, 1913-1914, p. 127-130, pl. (Georgetown et Guyane anglaise).

Sans appellation locale.

Formule des nageoires (nombre variable) : A; de 185 à 225.

Pour nos trois spécimens A. 216.

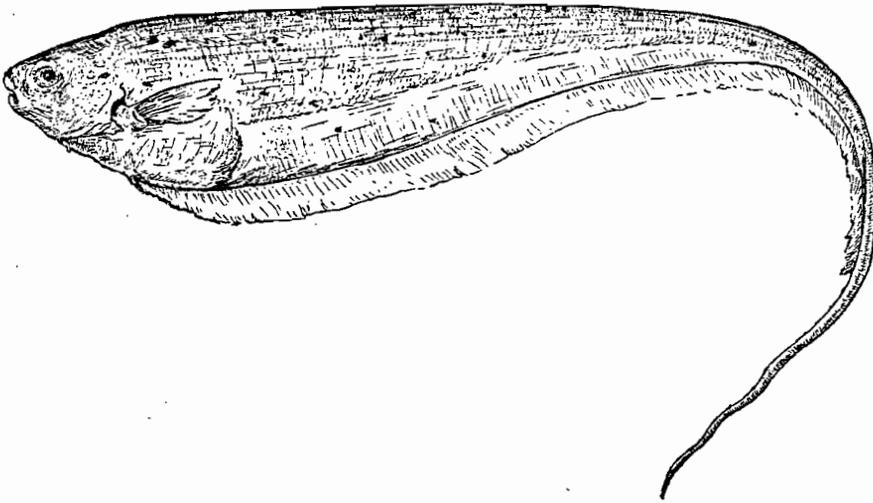


Fig. 89. — *Sternopygus virescens*.

Proportions : tête environ dix fois dans longueur totale; longueur du museau et épaisseur de tête à peu près semblables; diamètre des yeux un peu moins de deux fois dans longueur du museau lequel est contenu plus de trois fois dans longueur de la tête; espace interorbitaire environ trois fois dans longueur de la tête.

Cette espèce diffère de l'espèce précédente par la présence d'un repli transparent de peau sur chacun des deux yeux.

La partie antérieure du corps, mais surtout la région céphalique, sont renflées; ce qui donne à la tête (région des joues et des opercules) un aspect joufflu; le corps s'amincit ensuite progressivement, peu à peu compressé latéralement et plus particulièrement le long du pédoncule caudal, il se termine en filament (filament caudal); les profils dorsal et ventral sont faiblement convexes avec prédominance de l'un ou de l'autre profil selon les spécimens; les yeux sont très petits; la fente buccale est petite, le maxillaire recouvre la mandibule dans la région des commissures; le museau est court; à signaler la présence de fines petites dents (dents de velours) sur les deux mâchoires.

Coloration. — Corps couleur sable doré, dessous de tête ocre jaune; ventre plus foncé, dessus de tête et région dorsale bistre clair, présence de pigmentations noires de forme irrégulière réparties sur toute la surface dorsale; cette pigmentation fait défaut sur les petits sujets.

La poitrine est plus claire que la région ventrale, les joues ont la même couleur; le pédoncule caudal est vert glauque en sa partie dorsale et gris bleuâtre en sa région ventrale; à signaler la présence de trois bandes brunâtres parallèles à la ligne

latérale; la nageoire anale est hyaline, les pectorales légèrement teintées de bistre surtout à l'origine des rayons.

Au moment de leur pêche, les poissons demeurent quelques temps translucides et les vertèbres et l'amas viscéral se distinguent assez nettement; par la suite, après la mort, ces poissons deviennent relativement opaques et les couleurs de vives deviennent ternes et disparaissent presque complètement faisant place à une coloration uniformément beige verdâtre.

Habitat et mœurs. — Mêmes lieux de capture que pour l'espèce décrite plus haut; cette espèce est localisée en Guyane française dans la région du Haut Inini (région des hauts plateaux).

Tous ces poissons, grâce aux mouvements synchronisés de la nageoire anale et du pédoncule caudal, se déplacent très vite, même contre le courant; ils sont essentiellement herbivores.

Longueur respective de nos spécimens : 125, 180 et 260 millimètres.

GRUPE DES HETEROSOMATA.

Corps comprimé, dissymétrique.

Famille des PLEURONECTIDAE.

Poissons asymétriques à corps comprimé latéralement, recouvert d'écailles, de forme plus ou moins ovale ou rhomboïde; avec un côté moins coloré que l'autre; ligne latérale se continuant sur la portion postérieure du corps. Crâne contourné chez l'adulte; de telle sorte que les deux yeux se trouvent du même côté : le côté portant les yeux tournés vers le haut est le plus coloré; l'autre repose toujours sur le fond quand le poisson ne se déplace pas; ce côté là (aveugle) est presque incolore, en tous cas beaucoup moins coloré que l'autre. La bouche est plus ou moins protractile; le museau souvent pointu, et l'orifice buccal toujours oblique. Dorsale et anale très allongées, composées uniquement de rayons mous; les nageoires paires, souvent réduites ou absentes; pas d'épines aux ventrales (4 à 7 rayons mous); ventrales jugulaires; caudale souvent distincte. Les ouvertures branchiales continuent souvent en dessous et sont grandes.

Les genres guyanais appartenant à cette famille sont des poissons d'eau saumâtre mais remontant parfois assez en amont dans les estuaires non seulement des fleuves mais aussi des rivières côtières et des grandes criques.

Toutes les espèces sont dénommées « soles » par les Cayennais et par les Guyannais habitant le littoral.

a. Opercules normaux, inermes à bord antérieur nettement visible sous la peau ou sous les écailles.

Gen. CITHARICHTHYS BLEEKER, 1862.

Espace interorbitaire très étroit, de niveau avec les yeux; corps ovale, recouvert de petites écailles sur le côté coloré; yeux sur le côté gauche du corps; ligne latérale souvent droite. Bouche grande terminale avec des dents coniques inégales en une seule rangée sur chaque mâchoire; dorsale longue commence près ou sur le museau, anale longue, pectorales bien développées; caudale distincte; ventrales bien détachées de l'anale.

1. *Citharichthys spilopterus* GÜNTHER. Fig. 90. — *Citharichthys spilopterus* GÜNTHER, Catal. Fish. 1862, IV, p. 421. — *Citharichthys cayennensis* BLEEKER,

1862, p. 00 (Cayenne); JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2685-2686 (côte atlant. de l'Amérique tropicale); A. MIRANDA DE RIBEIRO, 1915, p. 15 (Brésil); E.C. STARKS, 1913, p. 76 (Para et Natal au Brésil).

Formule des nageoires : D. 74 à 81; A. 58 à 62; V. 6.

Écailles ligne latérale : 44 à 49.

Écailles ligne transversale : 15 à 17/15 à 18.

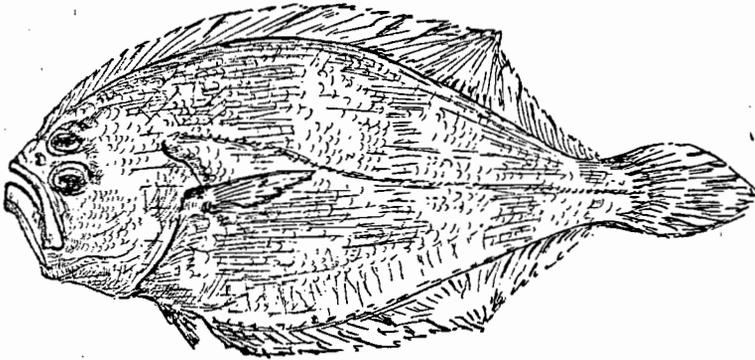


Fig. 90. — *Citharichthys spilopterus*.

Proportions : tête contenue trois fois deux tiers dans longueur totale; hauteur un peu plus de deux fois, yeux six fois dans longueur de tête.

Le corps de cette espèce est modérément allongé, assez comprimé, le museau relativement court forme un angle visible avec le chanfrein et le profil dorsal. Le maxillaire supérieur s'incurve ou se retourne en forme de crochet; la mandibule est recouverte par le maxillaire; la fente buccale est d'abord incurvée puis s'infléchissant devient oblique et presque verticale; les commissures atteignent la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; présence de petites dents sur les mâchoires en une simple rangée, celles de devant paraissant les plus grosses.

Les yeux disposés sur le côté gauche du corps sont sur la même verticale; la ligne latérale est d'abord légèrement convexe de son origine jusqu'à la moitié de la distance qui sépare le museau de l'origine de la caudale puis horizontale.

Les nageoires ventrales sont bien détachées de l'anale; les pectorales sont disposées des deux côtés; la dorsale prend naissance à hauteur de l'œil, l'anale est légèrement en arrière des pectorales.

Coloration. — Les écailles sont très visibles et marginées de brun ou de marron; le côté droit du corps est jaune sable, la partie ventrale est légèrement rosée en sa partie antérieure; le côté gauche est marron foncé; à noter une tache brune; plus ou moins distincte sur l'opercule à hauteur de la pectorale; elle est parfois très diffuse surtout chez les spécimens âgés. Chez les très jeunes sujets, quelques mouchetures brunes se trouvent réparties sur toute la surface du côté gauche du corps. La nageoire pectorale gauche est jaunâtre; la droite, blanche; l'anale blanchâtre est piqueté de brun; la caudale de forme ovale (bordure) se termine presque en pointe et est de couleur beige; la dorsale a la même couleur que l'anale.

Remarque. — La coloration de cette espèce varie beaucoup selon le milieu et le fond sur lequel elle se trouve; sur les bancs de sable, sa couleur est toujours beaucoup plus claire que sur les bancs vaseux; de même, ces poissons subissent quant à la couleur une influence saisonnière (saison des pluies, saison sèche).

Il y a mimétisme de couleurs.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se prend sur les bancs de sable de la pointe Larivot, dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, ainsi que sur les bancs vaseux de « Macouria » et de la « crique fouillée » à son embouchure au sud de Cayenne.

On la pêche aussi dans l'estuaire de la « Mana » et sur les bancs de sable de la pointe « Isère ».

Les *Citharichthys* vivent par petites troupes de six à dix individus, se déplacent souvent par ondulations obliques ; leur chair très fine est estimée des colons.

La longueur moyenne de ce poisson est de 140 à 160 millimètres, cependant quelques spécimens atteignent parfois 190 à 200 millimètres.

b. Bord antérieur de l'opercule caché par la peau ou les écailles, bouche petite ; le plus souvent tordue.

Gen. *SYMPHURUS* RAFINESQUE, 1810.

Caractères de tous les *Pleuronectidae*. Les yeux sont du côté gauche du corps ; le corps se termine en pointe ; les pectorales manquent chez l'adulte ; la ligne latérale manque extérieurement ; cependant, nageoires ventrales détachées de l'anale.

1. *Symphurus plagusia* BLOCH et SCHNEIDER. Fig. 91. — *Achirus ornatus* LACÉPÈDE, 1803, p. 659. — *Symphurus plagusia* JORDAN et EVERMANN, 1912, p. 2709-2710 (La Havane, Pernambouc, Rio de Janeiro) ; A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 34 (Brésil).

Formule des nageoires : D. 90 à 95, A. 80.

Écailles ligne latérale : 75 à 85 (très rarement 89).

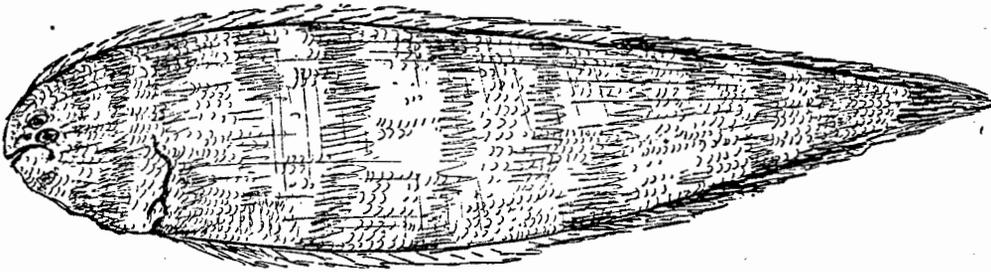


Fig. 91. — *Symphurus plagusia*.

Proportions : hauteur environ trois fois et un sixième dans longueur totale du corps ; tête près de six fois dans longueur totale.

Dans ce genre, les yeux se trouvent disposés sur le côté gauche du corps qui devient alors la face la plus colorée. Le corps est allongé et se termine en pointe : le profil dorsal est arrondi en sa partie antérieure, puis s'infléchit très légèrement ; il en est de même quant au profil ventral. L'orifice buccal est très incurvé ; l'œil supérieur est un peu en avant du deuxième ; la fente operculaire est vaguement festonnée ; les yeux sont très petits ; Les nageoires pectorales sont absentes ; et seule la ventrale du côté gauche existe.

Coloration. — Cette espèce est reconnaissable aux bandes de couleur brune, noire ou marron qui zèbrent son corps ; en général, on en compte une quinzaine ; certaines de ces bandes sont morcellées et plus particulièrement celles de la région céphalique

et de l'extrémité du pédoncule caudal. La nageoire caudale et la plus grande partie des nageoires anale et dorsale sont noires ou beiges, le reste est beige clair ou blanchâtre; parfois, la partie antérieure de la dorsale est quelquefois ponctuée de noir.

Habitat et mœurs. — Cette espèce a pour habitat tous les estuaires des grands fleuves et des rivières côtières en particulier lorsqu'il y a beaucoup de bancs de sable (bancs de « Macouria », rivière de Cayenne).

La chair de ce poisson est estimée, mais la rareté de cette espèce ne permet pas de considérer *Symphurus plagusia* comme d'un grand apport comestible.

Longueur moyenne : de 120 à 180 millimètres.

2. *Symphurus atricaudus* JORDAN et GILBERT. Fig. 92. — *Symphurus atricaudus* JORDAN et EVERMANN, Bull. U. S. N. Mus., n° 47, p. 2707-2708, 1898 (Cap Saint-Lucas).

Formule des nageoires : D. 95 à 100; A. 80 à 84.

Écailles ligne latérale : 95 à 105.

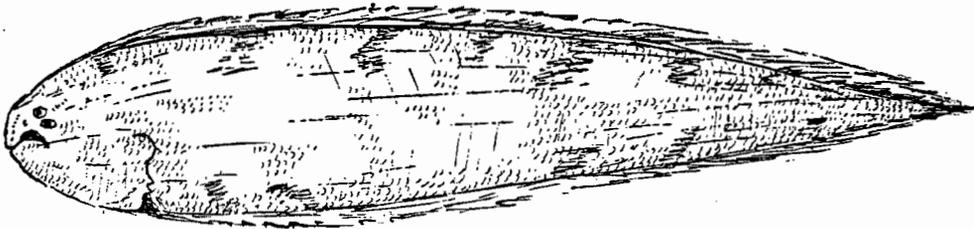


Fig. 92. — *Symphurus atricaudus*.

Proportions : tête contenue six fois dans longueur totale du corps; hauteur contenue quatre fois dans longueur totale.

Le corps de cette espèce est beaucoup plus allongé que celui de celle précédemment décrite; le museau est tronqué verticalement et se termine en une pointe lui donnant l'aspect d'un bec de perroquet; les yeux petits se trouvent disposés sur le côté gauche du corps, l'œil qui se trouve en haut est légèrement déplacé en avant par rapport à l'autre; on peut observer un simple appareil olfactif (narine) disposé à hauteur de l'espace interorbitaire.

L'orifice buccal est moyen, la mâchoire supérieure proéminente entoure légèrement l'inférieure; l'ouverture operculaire (fente) est modérément ouverte, et ne dépasse pas le niveau de l'orifice buccal.

Les écailles sont petites, surtout celles qui sont disposées sur les deux côtés de la région céphalique; la ligne latérale n'est pas visible; les rangées d'écailles sont bien mises en évidence par les petites ponctuations beiges ou brunes dont chaque écaille est pourvue.

La nageoire dorsale arrive sur la tête et se continue par la caudale tout autour du pédoncule caudal; seule la nageoire ventrale gauche est visible et est séparée de l'anale par un tout petit intervalle.

Coloration. — Le côté gauche du corps est beige relativement clair avec par places une teinte diffuse vert olive; de la région dorsale et de la région anale partent des ébauches de larges stries, les unes se dirigent vers la partie céphalique, en particulier celles de la région dorsale, les autres partant de la région ventrale, ou de la poitrine paraissent converger vers la partie postérieure du corps; le milieu

du corps est dépourvu de stries; quelques stries irrégulières de forme prennent diverses directions.

La partie postérieure de la dorsale et de la nageoire anale est bordée de noir ou de brun; le reste de ces deux nageoires est beige clair parfois même hyalin.

Le côté droit du corps de ce poisson est blanchâtre avec une légère bordure rosée le long des profils de la région dorsale et ventrale.

Habitat et mœurs. — Même habitat que l'espèce précédemment décrite; ce poisson relativement rare a une chair très estimée.

Longueur moyenne: 120 à 130 millimètres.

Tribu des *Solénés*.

Gen. *ACHIRUS* LACÉPÈDE, 1803.

Caractères généraux des *Pleuronectidae*, mais les yeux sont disposés sur le côté droit du corps; la queue est ovale ou ronde, les ventrales sont visibles; présence de papilles filiformes ou multiples (région céphalique, ventrale, etc.), ligne latérale visible, nageoire pectorale gauche absente ou peu développée (en général 1 rayon mou).

1. *Achirus achirus* (LINNÉ). — *Pleuronectes achirus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 268, 1758 (Surinam d'après GRONOV). — *Achirus achirus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2695-2696 (Côtes de Surinam d'après GÜNTHER); E.-C. STARKS, 1913, p. 76 (Lac Papary).

Ce poisson, ainsi que toutes les espèces du même genre et de la plupart des genres de la Tribu des Solénés, sont dénommés « Soles », par tous les Guyanais.

Formule des nageoires: D. 60 à 62; A. 48 à 49; P. droite 3. P. gauche 1 (rudimentaire) V. 5.

Écailles de la ligne latérale: 90 à 115.

Proportions: la hauteur est contenue deux fois et demie environ dans la longueur totale du corps; l'espace interorbitaire est le plus souvent égal ou légèrement plus grand que le diamètre des yeux; les yeux sont disposés sur le côté droit du corps; la longueur de la caudale est égale ou légèrement supérieure à la longueur de la tête.

Le corps est recouvert d'écailles très petites sauf sur la région nuchale et mandibulaire où l'on observe des écailles beaucoup plus grosses. L'orifice buccal est orné d'un très grand nombre de papilles filiformes ou multiples; le côté gauche du corps, c'est-à-dire celui qui touche le sol, en particulier la région céphalique, est recouvert de papilles frangées (sans doute des organes de tact); il en est de même de l'extrémité des 26 à 28 premiers rayons de la dorsale et pour les 13 à 14 premiers rayons de l'anale; ces papilles sont excessivement touffues près des orifices buccal et anal; sur le côté gauche on en compte de 8 à 11 rangées parallèles entre elles et verticales à l'axe longitudinal du corps; les premières avec de multiples branches les autres simples.

Les yeux sont séparés par un repli osseux; l'œil supérieur est disposé un peu en avant de l'autre; les fentes operculaires et les marges des opercules sont très courbes.

La ligne latérale est horizontale sauf à son origine où elle présente une légère convexité.

Les nageoires pectorales sont rudimentaires, en particulier celle du côté gauche; les ventrales sont contiguës à la nageoire anale qu'elles prolongent vers la partie antérieure de la tête; la caudale est arrondie, chez certains sujets elle présente une forme ovale.

Coloration. — Le corps (côté droit) est beige foncé et cendre, petites taches irrégulières de forme et réparties irrégulièrement; quelques zébrures transversales noirâtres, au nombre de 10 environ, l'une d'elles diffusant sur l'opercule; deux autres se rejoignant en arrière de la fente operculaire; la dernière est disposée à la naissance de la nageoire caudale; le côté gauche du corps est couleur sable.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se pêche sur tous les bancs de sable ou de vase de tous les estuaires des fleuves et des rivières côtières de la colonie; en particulier sur les bancs de la pointe « Macouria » dans la rivière de Cayenne. La chair de ce poisson est très estimée par la population.

Longueur moyenne : de 200 à 240 millimètres.

2. *Achirus lineatus* (LINNÉ). F. 93. — Syst. Nat. éd. X, p. 268, 1758 (Jamaïque d'après BROWN et SLOANE. — *Achirus lineatus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2697-2698 (Brésil); EIGENMANN, 1912, p. 526-527 (Canaux de Georgetown); E.-C. STARKS, 1913, p. 76 (plages sablonneuses de Natal au Brésil):

Formule des nageoires : D. 52; A. 45; P. droite 5; P. gauche (non développé).

Écailles ligne latérale : 72 à 75.

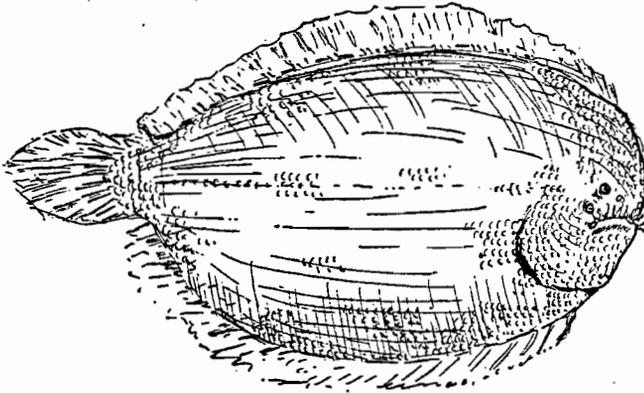


Fig. 93. — *Achirus lineatus*.

Proportions : tête contenue trois à quatre fois dans longueur totale du corps; hauteur près de deux fois; longueur de la pectorale du côté droit plus grande que le diamètre des yeux.

Cette espèce a quelque ressemblance avec l'espèce précédente, mais la nageoire caudale est beaucoup plus allongée et toujours ovale de forme; la forme générale du corps est à peu près la même que celle d'*Achirus achirus* (LINNÉ), il faut noter, cependant, l'atrophie de la nageoire pectorale du côté gauche.

Coloration. — L'ensemble du corps est beaucoup plus clair que celui de l'espèce décrite plus haut; de couleur sable ou simplement grisâtre, le côté droit est sillonné de 8 stries transversales noirâtres; on remarque l'absence de ponctuations sauf sur

les tout petits spécimens; la ligne latérale est horizontale; les nageoires dorsale et anale sont beiges et tachées de brun, la caudale est hyaline et parfois blanchâtre. Le côté gauche du corps est presque blanc.

Habitat et mœurs. — Même habitat que l'espèce précédente; ces deux *Achirus* se trouvent souvent réunis par banc de 10 à 20 individus et sont le plus souvent pêchés ensemble.

Longueur moyenne: de 100 à 140 millimètres; quelques spécimens peuvent atteindre de 200 à 250 millimètres.

Gen. **APIONICHTHYS** KAUP, 1858.

Caractères des *Pleuronectidae*; mais les nageoires sont confluentes (dorsale et anale-caudale); les yeux sont rudimentaires, les yeux portés sur le côté droit du corps; la nageoire ventrale (côté droit) apparaît comme étant la continuation de l'anale; ligne latérale visible; présence de papilles en particulier sur le côté gauche du corps.

1. *Apionichthys unicolor* GÜNTHER. Fig. 94. — *Soleotalpa unicolor* GÜNTHER, Catal., IV, p. 439, 1862 (Indes de l'O.). — *Apionichthys unicolor* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2702-2703 (Obydos Brésil); EIGENMANN, 1913, p. 527-528, fig. I, pl. LXX (Marché de Georgetown); E.-C. STARKS, 1913, p. 77 (Para).

Formule des nageoires : D. 78; A. 58; V. droite 5; V. gauche 2 ou (1).

Écailles ligne latérale : 92.

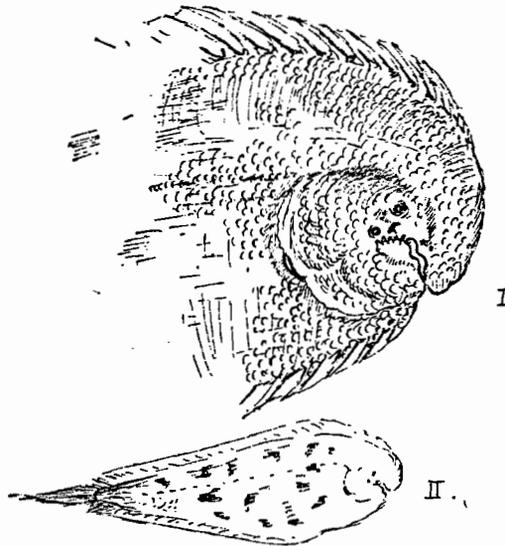


Fig. 94. — *Apionichthys unicolor* : I. Partie céphalique; II. Vue d'ensemble schématisée (réduite).

Proportions : hauteur trois fois environ dans longueur totale; tête environ six fois dans longueur totale.

Le corps de cette espèce est très déprimé et très allongé, la partie antérieure (région céphalique) est arrondie; la partie postérieure du corps est allongée; l'en-

semble est piriforme; les yeux à peine visibles apparaissent comme de simples points; la mandibule est légèrement arrondie, le maxillaire la recouvre et s'incurve en forme de bec de perroquet; les fentes operculaires sont très petites (fentes en boutonnière); la face gauche du corps (face aveugle) est recouverte de papilles sensorielles sur la région de la tête et du museau, lequel est garni à hauteur de l'ouverture buccale d'une touffe de papilles plus développées que les autres.

Les nageoires ventrales apparaissent comme étant le prolongement de l'anale; les nageoires caudale, anale et dorsale sont jointes chez certains sujets.

A noter que les proportions des diverses parties du corps peuvent souvent varier d'une façon sensible; il en est de même de la forme générale du corps qui parfois est lancéolée.

Coloration. — Côté droit du corps marron clair tacheté de sombre; côté gauche blanc rosé; on observe de grandes variations de couleur en ce qui concerne le côté droit, qui, très souvent, est à peine tacheté et très souvent de couleur uniforme « unicolor »; sur de nombreux spécimens on observe des taches rondes brunâtres.

Les écailles sont presque toutes, sur la plupart des spécimens pêchés, marginées de brun noirâtre, certaines sont striées en leur milieu d'une fine rayure sombre.

Habitat et mœurs. — Même habitat et mêmes mœurs que les poissons du genre *Achirus*; chair estimée, mais espèce assez rare.

Longueur moyenne : de 100 à 140 millimètres.

GROUPE DES MUGILIFORMES.

Famille des MUGILIDAE.

Corps et tête recouverts d'écailles, orifice buccal protractile, dentition faible ou absente; la mâchoire inférieure est ornée d'un tubercule médian faisant plus ou moins saillie; deux narines de chaque côté.

Deux nageoires dorsales bien séparées, la première formée d'un petit nombre d'aiguillons très aigus, la deuxième toujours opposée à l'anale; les pectorales sont insérées assez haut; les nageoires ventrales toujours plus ou moins en arrière des pectorales et comportant une épine et le plus souvent 5 rayons mous.

Gen. MUGIL ARTÉDI, 1738.

Corps allongé, légèrement comprimé, parfois presque cylindrique, couvert de grandes écailles souvent pectinées, partie céphalique recouverte aussi d'écailles. Pas de ligne latérale visible; certaines écailles latérales percées en leur centre; bouche petite garnie transversalement (le plus souvent sur le maxillaire) de toutes petites dents sétiformes, surtout chez les jeunes poissons.

La première portion de la dorsale est toujours composée de 3 à 5 aiguillons, les premiers réunis par la base.

La deuxième dorsale comporte une épine et de 7 à 9 rayons mous.

L'anale toujours 3 épines faibles, opposée à la deuxième dorsale.

1. *Mugil cephalus* LINNÉ. — *Mugil cephalus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 316, 1758. Syst. Nat. I, p. 520, 1766; EIGENMANN, 1912, p. 463-464 (seulement nommé); J. PUYO, 1936, p. 183 (Cayenne, Guyane française).

Cette espèce est le « mulot » des Guyanais.

Formule des nageoires : D. III/II, 7 ou 8; A. III, 7 à 9; P. 17; V. 1,5.

Écailles de la ligne des flancs : 39 à 46 maximum (41 en moyenne).

Proportions : hauteur du corps près de 4 fois dans longueur totale, rarement cinq fois; longueur de la tête trois fois trois quarts à quatre et demie; diamètre de l'œil égal chez l'adulte à longueur du museau et contenue cinq fois dans longueur de la tête et une fois et demie à deux fois et demie dans espace interorbitaire; première portion de la dorsale plus haute que longue; les ventrales même longueur que les pectorales.

Poids maximum : 5 kilogrammes.

Cette espèce est très facilement reconnaissable à un grand nombre de caractères; l'ouverture buccale est petite et forme vue de face un angle obtus; les bords externes de la bouche (lèvre) sont minces; ouvertures des narines assez éloignées l'une de l'autre; l'espace jugulaire entre les branches de la mandibule est ovalaire; les yeux sont mieux visibles de dessous, ayant une position oblique par rapport à l'axe longitudinal ventral, ils sont recouverts d'une paupière adipeuse très développée s'avancant en avant et se prolongeant en arrière.

La deuxième dorsale prend son origine au-dessus du 1/3 de la nageoire anale; les pectorales sont pointues et à l'aisselle de chaque nageoire on observe un appendice écailleux de forme triangulaire; à l'aisselle des ventrales et sous chacune on peut voir deux appendices écailleux, l'un tourné vers l'extérieur, l'autre dirigé vers la nageoire correspondante.

Le pédoncule caudal est presque aussi long que haut; la caudale est fortement émarginée et sa longueur est sensiblement égale à celle de la tête.

Coloration. — Toute la région dorsale est olivâtre ou vert glauque; à l'époque de la reproduction elle devient gris bleuté; la région abdominale et la poitrine argentées; sur les flancs cinq à sept bandes brunes et parallèles, devenant noires au moment de la reproduction; les nageoires sont grisâtres, légèrement teintées d'ocre ou de beige clair au moment de la ponte, une tache noire presque toujours visible à la base des pectorales.

Habitat et mœurs. — Espèce migratrice; vers le mois de novembre d'immenses bancs venant de l'est (sans doute de la côte africaine ou de la Méditerranée) arrivent le long des côtes de la Guyane, suivies par un grand nombre de Squalés et de Cétacés; dès cette époque les estuaires, les anses littorales foisonnent de poissons; c'est la période des grandes pêches à la « courtine »; pêcherie mobile assez semblable à la « mugelière » utilisée le long du littoral méditerranéen.

Ces « mulets » abondent à la fois sur les côtes du Brésil (région de Para, en Amazonie) et le long du littoral des Guyanes (française, anglaise et hollandaise); on les signale aussi le long des côtes du Venezuela, de la Floride et parfois même dans la région de New-York, donc très loin vers le nord.

Dès le mois de juin on n'observe plus le long des côtes que de petites troupes peu fournies de *Mugil cephalus*, la plupart des poissons sont de petite taille; ce fait paraît apporter la preuve de la reproduction de cette espèce le long des côtes équatoriales américaines. Ajoutons que les variations de coloration observées sur les adultes pendant le mois de janvier pourraient coïncider avec l'époque de la reproduction.

La chair du *Mugil cephalus* est très fine et est fort estimée de la population; elle se consume fraîche ou salée; la masse formée par les ovaires et les œufs pesant souvent 1 kilogramme sert aussi à l'alimentation.

Le poids moyen de ce poisson est de 4 kilos; mais en novembre et décembre, on capture très souvent des spécimens de 5 kilos.

2. *Mugil brasiliensis* AGASSIZ. — *Mugil brasiliensis* AGASSIZ, Selecta Gen. et Spec. Pisc. Brasil, p. 234, 1829; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 810 (de Cuba à la Patagonie); EIGENMANN, 1912, p. 464 (seulement nommé); E.-C. STARKS, 1913, p. 41 (port de Natal et lac Papary au Brésil); J. PUYO, 1936, p. 182-183 (Cayenne

et côtes de la Guyane française). — *Mugil lisa (liza)* CUVIER et VALENCIENNES, 1836, p. 83 (Brésil, Martinique, Guyane hollandaise).

Même appellation que la précédente espèce.

Formule des nageoires : D. IV/I, 8 ou 9; A. III, 8; V. 1, 5.

Écailles de la ligne des flancs : 35 en moyenne.

Proportions : beaucoup de ressemblance avec l'espèce précédente; la hauteur est contenue quatre à cinq fois dans la longueur totale du corps; les yeux paraissent disposés plus obliquement.

Coloration. — Rappelle celle de *Mugil cephalus*, cependant la région dorsale est légèrement bronzée ou vert olive surtout entre les deux portions de la nageoire dorsale; pas de stries distinctes le long des flancs ni de tache sur la base de la pectorale; pendant la période de reproduction, la poitrine prend des reflets irisés.

Habitat et mœurs. — Toujours en bancs, ces poissons signalés le long des côtes équatoriales du Brésil, en septembre et octobre, font leur apparition dans les eaux de la colonie vers le début du mois de novembre, ils sont alors très nombreux dans les estuaires de l'Approuague, de l'Oyapock et du Mahury et sont d'ailleurs mélangés à des *Mugil cephalus*. Ils font leur apparition le long des côtes du Venezuela vers la fin du mois de mars.

Ces bancs effectuent donc périodiquement un trajet sud-est, nord-ouest; mais leur retour n'a jamais été observé et il faut croire qu'ils empruntent le large pour revenir dans les eaux équatoriales de l'Amazonie.

La chair de cette espèce est tout aussi estimée que celle de la précédente espèce; mais les *Mugil brasiliensis* sont bien moins abondants que les autres « mulets ».

Le poids moyen est de 3 kg. 500 à 4 kilos; maximum de 5 kilos.

3. *Mugil incilis* HANCOCK. Fig. 95. — *Mugil incilis* HANCOCK, Quart. Journ. Sc., p. 127, 1830 (Guiana); JORDAN et EVERMANN, 1912, p. 464 (simplement nommé); J. PUYO, 1936, p. 184, 185, 186 (Guyane française, hollandaise, anglaise).

C'est le « parassi » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. IV/I. 8; A. III. 9.

Écailles de la ligne des flancs : 42 (de 42 à 44).

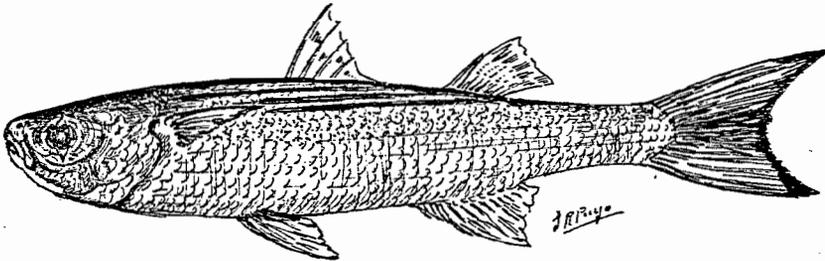


Fig. 95. — *Mugil incilis*.

Proportions : hauteur près de six fois dans longueur totale du corps, épaisseur prise à hauteur des pectorales un peu plus de sept fois dans longueur totale, espace interoculaire égal à la moitié de la longueur de la nageoire caudale laquelle est comprise près de quatre fois et demie dans la longueur du corps; yeux relativement grands et disposés très obliquement, recouverts par une membrane adipeuse beaucoup plus importante que chez les autres espèces et englobant toute la partie antérieure céphalique.

Le « parassi » est beaucoup plus petit que les autres « mulets », son poids maxi

mum ne dépasse que très rarement 400 grammes; en général le poids moyen est de 150 à 200 grammes.

L'ensemble du corps est plus élancé, la bouche est petite; la coloration de cette espèce est blanc argenté pour toute la région ventrale; brune pour la région dorsale limitée des deux côtés chez les poissons adultes de traînées de petites ponctuations noires atteignant le niveau de la ligne latérale des flancs; on observe des bandes ou des stries très foncées et disposées longitudinalement sur les côtés; en général au nombre de trois quelquefois cinq.

Les nageoires sont ocres, sauf à l'extrémité (frange) de la caudale qui est noire; cette dernière est fortement émarginée.

Habitat et mœurs. — Le « Parassi » est sédentaire, on le pêche à la ligne dans les nombreux « pripris » ou marais qui bordent la côte, ainsi que dans ceux éloignés, de l'intérieur de l'île de Cayenne et ne contenant que de l'eau douce; ces poissons pondent à l'entrée des « criques » et des rivières côtières et les jeunes remontent fort loin les petits cours d'eau.

Au moment de la reproduction (grande saison des pluies), on les pêche à l'épervier et à la senne le long du littoral de l'île de Cayenne et en eau saumâtre.

Jusqu'à ce jour cette espèce n'a été signalée qu'en Amazonie (nord du Brésil), en Guyane française, hollandaise et anglaise.

Quoique de taille bien inférieure à celle des « mulets », ce poisson a une chair beaucoup plus estimée; elle est très fine et est un met délicat.

Ajoutons que ces poissons ne forment jamais de véritables bancs; mais se rassemblent au moment de la reproduction en petites troupes de quelques dizaines d'individus.

Poids moyen de 150 grammes à 950 grammes (rare 1 kilogramme).

4. Mugil curema CUVIER et VALENCIENNES. — *Mugil curema* CUVIER et VALENCIENNES, His. nat. Poiss., vol. XI, p. 87, 1836 (Brésil et Martinique); JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 813 (Amérique); EIGENMANN, 1912, p. 464 (simplement nommé); E. C. STARKS, 1913, p. 41 (Port et rochers de Natal au Brésil).

Remarque. — Dans son « Histoire d'un voyage fait à la terre du Brésil, dite Amérique », Jean DELERY, en 1611, nous dit: « les Indiens de la côte connaissaient deux sortes de francs-mulets: le « Kuréma » et le « parati », le dernier plus petit que le premier... ».

De nos jours, les Indiens de la « pointe Isère » embouchure de la Mana dénomment cette espèce de la même façon: « Kuréma ».

Formule des nageoires: D. IV/I. 8; A. III. 9 (chez les jeunes on trouve souvent 11. 9).

Écailles ligne latérale jusqu'à base de la caudale: 34 à 40 (6 à 8 de ces écailles plus grandes que les autres sont disposées en avant); de 20 à 30 écailles en avant de la dorsale; 12 à 13 disposées transversalement à hauteur de l'adipeuse.

Proportions: hauteur contenue près de trois fois et demie dans longueur totale; tête trois à trois fois quatre cinquièmes; museau trois fois deux tiers à quatre fois et demie dans tête; yeux trois à quatre fois; espace interorbitaire deux fois et demie à trois fois dans longueur de tête; la longueur du museau est égale à la moitié de sa largeur.

Cette espèce a le corps allongé et assez comprimé latéralement; la tête est large surtout chez les jeunes spécimens; assez aplatie dorso-ventralement; le museau large est convexe; la fente buccale large; mâchoire supérieure et mandibule ornées de petites dents semblables à des dents de velours.

Le préorbitaire est légèrement denticulé et le sommet de la tête est orné, recouvert par des écailles très larges; la base des nageoires dorsale, anale et caudale recouverte de nombreuses écailles. La dorsale presque au milieu de la distance séparant le museau de la base de la caudale, l'anale en avant de l'adipeuse; les pectorales

sur la même ligne horizontale que les yeux, les ventrales un peu en arrière des pectorales; la caudale est faiblement émarginée.

Colorations. — La partie supérieure du corps (région dorsale) est olive foncé; les flancs sont argentés; les joues sont jaune doré ou gris blanchâtre, selon les époques de l'année. Les écailles de la région dorsale sont le plus souvent striées ou piquetées de sombre (marron) à la base d'où l'aspect ponctué de la partie supérieure du corps de ce poisson.

La nageoire dorsale est grisâtre, la caudale grise ou brun noir sur les bords est jaune à sa base, les extrémités des premiers rayons sont le plus souvent noires; les ventrales sont noires à la base, l'adipeuse est souvent hyaline, parfois jaunâtre.

Habitat et mœurs. — Même habitat que les « parassi »; cette espèce est avant tout sédentaire du moins sur les côtes des Guyanes. Se pêche le long du littoral de l'île de Cayenne.

Poids moyen de 250 à 800 grammes.

GROUPE DES SCOMBRIFORMES.

Famille des STROMATEIDAE.

Corps plus ou moins oblong et comprimé; écailles petites, une assez longue dorsale sans véritable portion épineuse; dentition presque nulle; œsophage armé de nombreuses plagues cornées ou hérissées de barbes.

Gen. RHOMBUS LACÉPÈDE, 1803.

Absence de nageoires ventrales, corps très comprimé latéralement; nageoires pectorales falciformes et très développées; épines de la dorsale faibles.

Ces poissons sont les « lunes » des Cayennais; à noter cependant que les premiers voyageurs arrivés dans la région tropicale et la région équatoriale de l'Amérique du Sud, racontent que les indigènes (Indiens, Caraïbes, etc.) les appelaient « assiette ».

1. *Rhombus paru* LINNÉ. Fig. 96 (R.-A.). — *Stromateus paru* LINNÉ, Syst. Nat. éd. X, p. 248, 1758. — *Paru brasiliense congener* SLOANE, 1727, p. 285. — *Rhombus alepidotus* LACÉPÈDE, 1800, p. 321, pl. 65, fig. 2. — *Peprilus longipinnis* CUVIER, 1819, vol. II, p. 213. — *Seserinus xanthurus* QUOY et GAIMARD, 1824, p. 324 (Brésil). — *Rhombus longipinnis* CUVIER et VALENCIENNES, 1833, p. 401. — *Rhombus crenulatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1833, p. 410 (Cayenne). — *Rhombus argentinus* CUVIER et VALENCIENNES, 1833, p. 405. — *Rhombus orbicularis* GUICHENOT, 1866, p. 245 (Cayenne). — *Rhombus paru* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 966 (Guyanne anglaise). — *Rhombus xanthurus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 966 (Cayenne).

Remarque. — A mon avis, le *Rhombus paru* de LINNÉ et le *Rhombus xanthurus* (QUOY et GAIMARD) ne forment qu'une seule et même espèce. En effet, d'après ces auteurs, le deuxième poisson ne se distingue du premier que par ses nageoires dorsale et anale plus courtes. Or, j'ai constaté que très souvent dans les lots de deux à quatre poissons, on trouvait des poissons répondant à la description de chacune des deux espèces précitées. Je suis certain que cette petite différence n'est due qu'au dimorphisme sexuel, ou encore représente, comme dans le genre *Argyreiosus* LACÉPÈDE, différents stades de la croissance de ces poissons.

Formule des nageoires : D. III ou IV, 40 à 45; A. II à IV, 40 à 43.

Proportions : hauteur contenue environ une fois et demie dans longueur totale;

épaisseur environ cinq fois un quart à cinq fois et demie; longueur de la tête environ dix fois dans longueur totale; museau plus petit que diamètre de l'œil.

Cette espèce, assez peu commune, a une forme oblongue caractéristique; le museau, le chanfrein, l'espace interorbitaire et la région prédorsale forment une courbe régulière et donne au profil antérieur du poisson une convexité parfaite; le profil ventral est moins régulier le long de son trajet thoracique où il est plus oblique; la mâchoire supérieure est presque entièrement recouverte par les os de la région orbitaire; la mandibule très petite; la fente buccale très oblique est petite.

Les nageoires pectorales très grandes, environ trois fois un quart dans longueur totale sont falciformes et très élégantes de ligne; l'extrémité atteint le niveau du

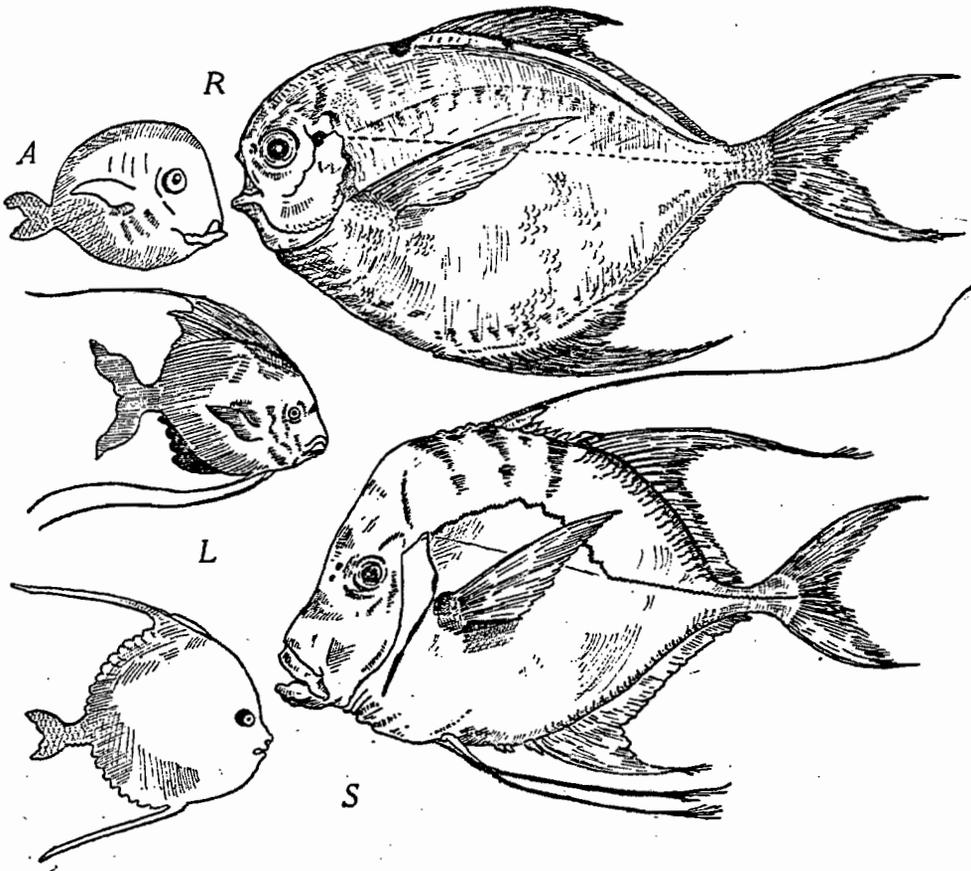


Fig. 96. — R.: *Rhombus paru*; S.: *Argyreiosus vomer* (à l'époque de la reproduction): A: « Assiette » (sans doute *Rhombus paru*), d'après le R. P. LABAT (1765); L.: « Lunes » (sans doute *Argyreiosus vomer*), d'après le Chevalier de ROCHEFORT (1665).

milieu de la nageoire dorsale laquelle est fortement échancrée; les premiers rayons étant excessivement développés; en général 3 épines et 42 rayons mous; l'anale comporte 2 ou 4 épines, la première entièrement isolée est située en avant de l'orifice abdominal; puis en moyenne 43 rayons mous. Absence de nageoires ventrales.

La ligne latérale est visible et rectiligne (horizontale).

Coloration. — La région dorsale est jaune doré, la région ventrale est gris bleu

avec, vers la poitrine, des traînées argentées et des maculations jaune d'or à la base des fentes operculaires.

Présence sur chacun des opercules d'une tache noire à peu près régulière ; une maculation brun foncé est disposée sur la région prédorsale et englobe les trois premières épines de cette nageoire.

L'anale et la dorsale sont ocre ou jaunâtres et maculées de légères traînées brunes ; les pectorales beaucoup plus claires sont parsemées de petites taches brunes ou noires de forme irrégulière ; leur base est plus foncée ; la nageoire caudale est jaune et sa bordure noire.

Il faut noter de nombreuses variations dans la couleur de ce poisson, coloris modifiés sans doute à l'époque de la reproduction.

Habitat et mœurs. — C'est dans l'estuaire de la rivière de Cayenne (eau saumâtre) et dans l'embouchure du fleuve Kourou que j'ai pris quelques spécimens de cette espèce ; on en prend parfois dans les « barrières chinoises ».

Cette espèce de petite taille a une chair fort estimée, mais sa rareté fait qu'elle est peu connue de beaucoup de créoles.

Longueur moyenne de 100 à 125 millimètres.

Famille des CARANGIDAE.

Poissons à corps généralement comprimé, oblong ou élancé ; nu ou recouvert de petites écailles ; bouche plus ou moins protractile ; dentition variable ; parfois des écailles carénées et pointues sur les flancs et le long du pédoncule caudal, la partie épineuse de la dorsale moyennement développée ; les épines ne sont pas en général très fortes ; très souvent minces et réunies par une membrane ; chez certaines espèces elles sont séparées.

Une épine plus ou moins forte en avant de l'anale, précédée souvent de deux épines entièrement isolées ; les nageoires abdominales sont situées très en avant ou sont parfois absentes.

Gen. ARGYREIOSUS LACÉPÈDE, 1803.

Carangidès sans écailles, pas de plaques latérales.

1. *Argyreiosus vomer* (LINNÉ). Fig. 96 (S-L). — *Zeus vomer* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 226, 1758. — *Argyreiosus vomer* LACÉPÈDE, 1803, p. 566. — *Selene vomer* CUVIER et VALENCIENNES, 1843, p. 177. — JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 936 (Brésil). — J. PUYO, 1936, p. 190 à 192 (estuaire des rivières de Cayenne).

Ce poisson est la « lune » des Cayennais.

Formules des nageoires : D. (III), VII, — I, 20 et plus ; A. III, 15 à 20.

Proportions : hauteur environ une fois $\frac{1}{3}$ dans la longueur totale du corps (adulte) ; épaisseur (de pectorale à pectorale) environ dix fois dans longueur totale ; longueur du prolongement de la première portion de la dorsale (adulte) égale à une fois $\frac{1}{9}$ de la longueur totale du corps ; longueur des prolongements des nageoires pectorales égale à la moitié du prolongement de la première dorsale ou légèrement inférieure au prolongement de la deuxième portion de la dorsale.

Cette espèce est l'une des plus belles de la famille des Carangidès ; elle a été décrite sous différents noms d'espèces ; ces descriptions avaient trait à l'*Argyreiosus vomer* pris à des stades différents de croissance.

En 1830, le Dr C.F. LÜTKEN a donné certains détails sur les modifications morphologiques subies par cette espèce, aux différents stades de son accroissement.

Les voici : « Les poissons jeunes ont le corps très court et très trapu ; la première dorsale et les ventrales sont bien développées et sont pourvues de prolongements en forme de filaments ; avec l'âge, le corps s'étend davantage, plus ou moins en longueur, et les ventrales, aussi bien que la première dorsale, se réduisent au minimum, tandis que les pectorales s'allongent et que le premier rayon de l'anale et le deuxième dorsal acquièrent une énorme longueur. Ainsi, à mesure que le corps se modifie, les prolongements des nageoires qui, pendant leur jeunesse, font office d'appareils d'instruments de mouvements ou de balanciers, sont remplacés par des prolongements de même nature, mais beaucoup plus développés ailleurs. » (Dr. LÜTKEN, *Spolis Atlantica, The Annals and Mag. Nat. Hist.*, V^e série, vol. III, p. 1 à 123, 1881, London.)

A ces observations, j'ajoute les miennes qui m'ont permis de grouper des *Argyreiosus vomer* en trois catégories. Dans les petites troupes que l'on pêche dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, on trouve toujours de nombreux poissons de tailles différentes, et souvent dissemblables par certains détails de leur morphologie ; c'est ainsi que l'on trouve des individus porteurs de prolongements filamenteux dorsaux (4^e épine) ayant le double de la longueur de ceux des autres poissons du même lot ; pareillement, certains de ces spécimens ont les nageoires pectorales développées en filaments très longs, se terminant en chevelure ; d'autres, au contraire, sont dépourvus d'ornements.

On a ainsi :

1^o Les jeunes poissons (toujours munis de prolongements à leurs nageoires dorsale et pectorales) ;

2^o Les adultes de forte taille (pourvus de prolongements moyens) ;

3^o Les adultes au moment de la reproduction (munis de prolongements dont la longueur est égale au double et plus de la longueur des prolongements normaux).

Ce poisson est plat, très comprimé latéralement, le museau légèrement saillant, le chanfrein faiblement concave ; le front, l'espace interorbitaire convexes, puis le profil céphalique monte brusquement pour former une voussure sensible dans la région des trois épines sous-cutanées de la dorsale (1^{re} portion). Le reste du profil convexe descend très rapidement vers la base du pédoncule caudal fort court. Le menton et la mandibule légèrement saillants ; bouche petite et protractile, le profil de la poitrine d'abord concave, prend la ligne convexe puis rapidement s'incurve pour atteindre la naissance du pédoncule caudal. La tête très haute est très courte, la fente buccale atteint à peine la verticale abaissée de l'angle antérieur de l'orbite.

La ligne latérale d'abord convexe devient rectiligne sur la moitié de son parcours jusqu'à l'origine de la caudale ; elle présente de très petites mais très nombreuses sinuosités.

La nageoire dorsale comporte : *a.* trois épines faibles, faisant saillies mais recouvertes par la peau ; *b.* sept épines disposées de la façon suivante : la première est ornée d'un très long filament, la deuxième forme un aiguillon en forme de fer de lance, la troisième moins longue est très acérée ; puis viennent quatre épines de longueur semblables, courtes mais assez pointues. C'est la deuxième épine, qui est la plus longue, la plus forte et la plus acérée des sept épines énumérées. La deuxième portion de la dorsale comprend une épine se prolongeant avec les trois premiers rayons mous qui suivent en un ou plusieurs filaments.

L'anale est précédée de trois épines, la troisième très forte et de même forme que celle de la nageoire dorsale (1^{re} portion).

Les pectorales falciformes et très développées sont disposées très haut; les abdominales peu développées se prolongent par des filaments en forme de chevelure; elles sont disposées à hauteur des pectorales ou très faiblement en arrière. La caudale très échancrée est presque lunée.

Coloration. — Couleur générale vif argent et la région ventrale blanc nacré; la caudale est jaune clair bordée de noir; de même, les pectorales; la dorsale, les ventrales et l'anale gris ocre; les prolongements sont noir de jais. Au moment de la reproduction, apparition de teintes plus ou moins irisées ou jaune doré surtout sur la région operculaire et thoracique.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se prend surtout dans les « barrières chinoises », de l'estuaire de la rivière de Cayenne, vers les mois de novembre et de décembre, époque de la reproduction; puis au large et le long du littoral pendant le reste de l'année; signalée dans l'estuaire du Mahury et dans l'embouchure de la rivière Kourou.

Longueur moyenne de 85 à 140 millimètres.

Gen. TRACHINOTUS LACÉPÈDE, 1802.

Corps plus ou moins élevé, comprimé, couvert de petites écailles, bouche petite, des petites dents de forme conique sur les mâchoires et sur les palatins; disparaissant le plus souvent avec l'âge; la première dorsale formée d'aiguillons libres portant un lobe membraneux; le premier aiguillon fixe et dirigé en avant, puis cinq à sept épines séparées sauf la dernière qui est unie à la portion molle de la dorsale; deuxième dorsale et anale assez longue; deux épines séparées à la nageoire anale; suivies d'une épine unie à la portion molle de cette dernière nageoire; deuxième dorsale et anale falciformes; caudale fourchue et parfois lunée.

Trachinotus cayennensis CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 97. — *Trachinotus cayennensis* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., 1831, vol. VIII, p. 417 (Cayenne); JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 945 (Cayenne d'après CUVIER et VALENCIENNES).

Ce poisson est la « fausse carang » des Cayennais. Dans l'histoire naturelle des poissons, CUVIER et VALENCIENNES décrivent un très jeune spécimen de *Trachinotus* en provenance de Cayenne, lequel est conservé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Comme tous les jeunes poissons appartenant à ce genre, les préopercules du spécimen de CUVIER sont armés de denticulations relativement fortes lesquelles disparaissent avec l'âge; nous ne les retrouvons plus chez l'adulte.

Le seul spécimen que j'ai pu conserver est sans nul doute un *Trachinotus cayennensis* adulte; sa description ne concorde pas avec celles des différentes autres espèces du même genre.

Il est intéressant de noter que l'adulte diffère du jeune par la présence d'une épine supplémentaire dans la constitution de la nageoire dorsale; et par un plus grand nombre de rayons mous dans les nageoires dorsale et anale; notons la présence caractéristique d'une première épine disposée horizontalement en avant de la dorsale; elle est presque toujours gainée sur les trois quarts de sa longueur.

Formule des nageoires : D. VI-I, 28 à 32; A. II-I, 27 à 30.

Proportions : tête cinq fois dans longueur totale du corps; hauteur environ trois fois; nageoires pectorales plus courtes que la tête; diamètre des yeux plus petit que la longueur du museau.

La forme générale du corps rappelle celle de *Trachinotus carolinus* LINNÉ, mais en plus allongé, corps oblong, relativement robuste, comprimé latéralement, le profil

du museau de l'ouverture buccale à l'espace interoculaire est presque perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps; il conserve cependant une légère convexité; région dorsale régulièrement arquée; l'ouverture buccale est faiblement oblique; les commissures atteignent la verticale abaissée du bord antérieur de l'orbite.

Les nageoires dorsale et anale sont munies de rayons acérés, elles sont légèrement

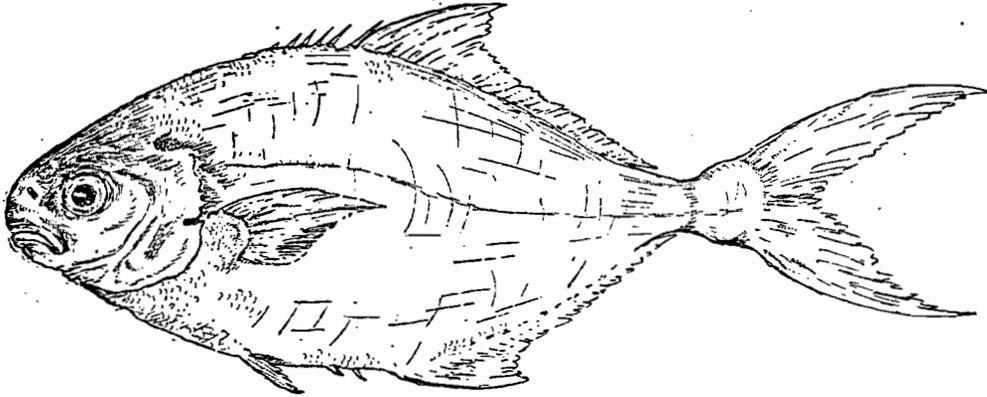


Fig. 97. — *Trachinotus cayennensis*.

échancrées; les premiers rayons mous étant les plus longs. Les pectorales sont relativement plus longues que chez les autres espèces du même genre, elle ont la forme d'une faux courte mais large; par contre, les nageoires ventrales sont très petites; la caudale est échancrée en forme de croissant; le pédoncule caudal se renfle près de l'origine des rayons caudaux en une massé arrondie vers sa partie postérieure.

La ligne latérale est courbe (convexe) sur environ un tiers de sa longueur; les nageoires pectorales et ventrales prennent naissance sur la même perpendiculaire menée de part et d'autre de l'axe longitudinal du corps.

Coloration. — Partie dorsale bleu métal et argent; flancs argentés poitrine et partie inférieure abdominale jaune doré avec des reflets argentés; pédoncule caudal bleu foncé irisé; tête bleu foncé en sa partie supérieure et en particulier l'espace interorbitaire et la bordure antéro-supérieure des orbites, mâchoires et joues teintées de jaune et de beige; basé du pédoncule et de l'opercule argentée; nageoires dorsale et anale hyalines avec des traînées de jaune et d'ocre; nageoires pectorales ocre clair, extrémités des rayons brun clair, ventrales ocres.

Habitat et mœurs. — Pêchés dans la rivière de Cayenne, ces poissons sont rares, leur chair est bonne mais le grand nombre d'arêtes dont ils sont pourvus font qu'ils sont moins appréciés que d'autres espèces par les Cayennais.

Quelques spécimens pris dans les « barrières chinoises » accusaient le poids de 500 grammes; d'après les vieux pêcheurs on aurait parfois pêché des sujets de 3 à 4 kilogrammes.

NOTA. — Sur les cinq spécimens que j'avais recueillis (poids s'échelonnant de 100 à 250 grammes), un seul a pu être conservé; sa longueur est de 220 millimètres.

Gen. CARANX CUVIER et VALENCIENNES, 1833.

Corps plus ou moins comprimé, bouche plutôt petite, dorsale presque continue avec en général huit épines faibles; l'anale possède deux épines quelquefois séparées du reste de la nageoire; ligne latérale courbe en avant, droite en arrière, posté-

rieurement marquée par de grandes écailles carénées et pointues. Nageoire caudale fourchue et fortement échancrée.

Caranx hippos (LINNÉ) (fig. 98). — *Scomber hippos* LINNÉ, Syst. Nat., éd. XII, p. 494-1766 (Charleston sud de la Caroline). — *Caranx carangua* LACÉPÈDE, 1802, p. 59-74 (Martinique); CUVIER et VALENCIENNES, 1833, p. 91. — *Caranx hippos* JORDAN et EVERMANN, 1856, p. 920 (Toutes les côtes de l'Amérique tropicale); E. C. STARKS, 1913, p. 44 (Para au Brésil); J. PUYO, 1936, p. 193 (Cayenne).

C'est sous l'appellation de « Carang » que les créoles de la colonie désignent les poissons du genre *Caranx*.

Formule des nageoires : D. VIII-1, 20 à 21; A. II-1, 17 à 18.

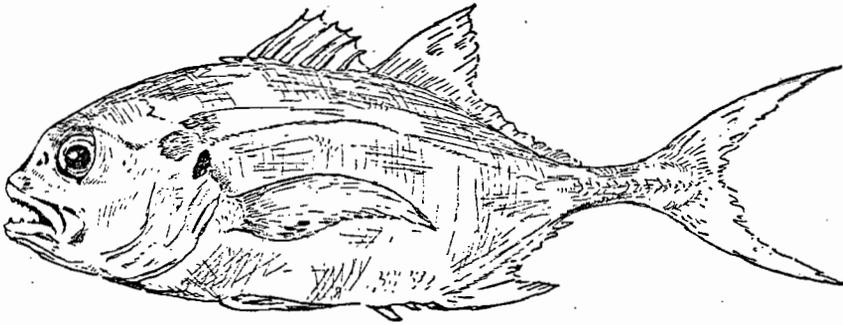


Fig. 98. — *Caranx hippos*.

Proportions : tête quatre fois environ dans longueur totale; hauteur trois fois; longueur du museau et diamètre des yeux sensiblement égaux; nageoires pectorales plus grandes que la longueur de la tête; deuxième rayon mou de la dorsale égal au deuxième rayon mou de la nageoire anale.

Le corps est oblong; le profil antérieur est fortement arqué et tronqué dans toute la région du museau où de convexe il devient faiblement concave; la tête est forte; l'orifice buccal disposé assez bas est légèrement oblique; le maxillaire est à peine proéminent; les commissures de la fente buccale atteignent la perpendiculaire abaissée de la région postérieure de l'orbite; le diamètre des yeux égal à la longueur du museau; la marge de la mâchoire supérieure est armée de fines dents coniques; la mandibule comporte deux canines implantées de part et d'autre de la symphyse; présence de dents de velours sur le vomer, la région palatine et la langue.

La ligne latérale fortement convexe en sa partie antérieure jusqu'à hauteur du troisième ou quatrième rayon mou de la nageoire dorsale devient horizontale et est jalonnée de vingt-cinq à trente denticulations qui font progressivement saillie, les plus fortes se trouvant disposées très près de la racine de la caudale (écailles carénées). Les nageoires pectorales très longues sont incurvées en forme de faux; les ventrales sont relativement petites; la marge externe de la dorsale et de l'anale est concave ou échancrée; les lobes caudaux sont égaux; terminés en pointe ils forment un croissant régulier.

Coloration. — La région dorsale est bleutée avec des traînées ou des reflets de couleur olive; les flancs sont argentés avec vers la poitrine des reflets dorés; la base des joues et la mandibule sont teintées de jaune; présence sur chaque opercule et près de la naissance de la fente operculaire d'une tache noire entourée le plus souvent d'une zone pâle, c'est alors un ocelle; traces brunes sur le corps et sur la

région supérieure de la fente operculaire; à l'origine de la ligne latérale, l'abdomen est argenté avec sur la région anale des reflets bleu métal.

La nageoire dorsale est rosée et jaune clair sur toute la surface des rayons mous; l'anale et la caudale sont ocre clair; les pectorales et les ventrales sont jaunes ou couleur sable doré avec quelques traces brunes, en particulier à la base des ventrales et vers le milieu des derniers rayons des pectorales.

Habitat et mœurs. — Les « Carang » sont comestibles, leur chair d'un goût excellent est fort estimée des Guyanais.

On prend de nombreux poissons de cette espèce dans les « barrières chinoises » situées dans les rivières de Cayenne et du Mahury; par ailleurs on les prend à la senne dans les rivières côtières (estuaires) telles celles de Kourou, Mana, etc., et ce, pendant toute l'année.

Le poids de cette espèce varie de 100 à 500 grammes pour les poissons moyens, certains spécimens, vers le mois de décembre atteignent 1 kilogramme.

D'après certains pêcheurs, il existe au large des « carangs » dont le poids dépasse souvent 12 à 15 kilogrammes.

Gen. CHORINEMUS CUVIER et VALENCIENNES, 1817.

Corps comprimé, oblong; écailles petites, lancéolées cachées sous la peau; la première dorsale représentée par un petit nombre d'aiguillons libres; deuxième dorsale suivie de pinnules; de très petites dents sur les mâchoires, les vomers et les palatins.

Chorinemus saliens (BLOCH). Fig. 99. — *Scomber saliens* BLOCH, Ichthyologia, 1793, vol. X, pl. 335. — *Scomberoides saltator* LACÉPÈDE, 1800, pl. 19, fig. *Oligoplites saliens*, JORDAN et EVERMANN, 1912, p. 399 (Indes del'Ouest et lac Maracaibo). — E. C. STARKS, 1913, p. 43-44 (Para).

C'est le « sautern » ou « sauteur » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. IV-1, 19; A. II, 20.

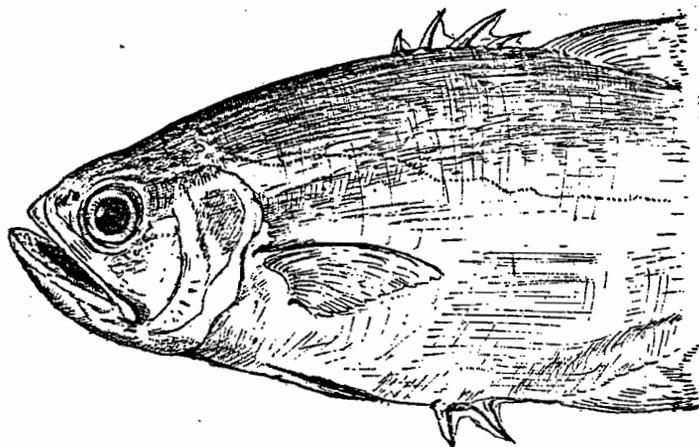


Fig. 99. — *Chorinemus saliens*.

Proportions : tête un peu plus de cinq fois dans longueur totale du corps; hauteur trois fois et demie et parfois plus; diamètre des yeux près de cinq fois dans longueur de la tête.

La forme du corps, très déprimée latéralement, permet de déterminer rapidement cette espèce.

Le maxillaire est très étroit, les commissures de la fente buccale atteignent, sur la plupart des spécimens, la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; les yeux ont un diamètre légèrement plus court que la longueur du museau; les parties souples des nageoires anale et caudale prennent naissance sur la même verticale. La caudale est profondément échancrée (fourchue).

Notons que les quatre épines de la dorsale (première) peuvent s'abaisser dans un sillon dorsal; signalons aussi la présence des huit pinnules dorsales et pinnules ventrales.

Coloration. — Les flancs sont rose clair et très brillants; la région dorsale est violacée avec des traînées marron; la partie céphalique frontale est beaucoup plus claire; les joues sont jaunes ainsi que les bords externes des deux mâchoires qui, elles, sont argentées; signalons des mouchetures de couleur marron sur la partie supérieure de l'opercule et le bord postérieur de l'orbite; les nageoires anale, pectorales et ventrales sont bistre clair; la dorsale est ocre clair parfois jaune pâle, cependant chaque rayon est moucheté très finement de brun noirâtre; la nageoire anale est ocre.

Habitat et mœurs. — Se pêche dans tous les estuaires des fleuves et des rivières côtières de la colonie; ce poisson de chair excellente est cependant délaissé en raison du grand nombre d'arêtes que l'on trouve dans son corps; le poids moyen est en général de 250 grammes; certains sujets atteignent quelquefois 500 à 600 grammes.

La longueur moyenne varie de 225 à 330 millimètres; quelques spécimens atteignent 380 et même 400 millimètres.

Famille des SCOMBRIDAE.

Corps oblong, peu comprimé; écailles très petites, parfois peau nue; deux portions à la nageoire dorsale; le plus souvent nombreuses pinnules abdominales comprenant une épine et quatre ou cinq rayons; parfois une ventouse supracéphalique.

Gen. SCOMBEROMORUS LACÉPÈDE, 1802.

Dents fortes; peau nue, plus de sept pinnules, les ventrales généralement très courtes.

Scomberomorus cavalla (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 100. — *Cybium cavalla* CUVIER, Reg. An., 2^e éd., 1829, vol. II, p. 200. (Brésil, d'après le « Guara-pucu » de Margrave). — *Cybium caballa* CUVIER et VALENCIENNES, 1831, p. 187. — *Cybium immaculatum* CUVIER et VALENCIENNES, 1831, p. 191 (sans localité). — *Scomberomorus cavalla* E. C. STARKS, 1913, p. 42 (Para). — *Scomberomorus cavalla* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 875-186 (Côtes de Floride); A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 13 (Brésil).

Tout comme les poissons du genre *Chorinemus*, les espèces du genre *Scomberomorus* prennent l'appellation créole de « Sautern », c'est-à-dire de sauteur.

Formule des nageoires : D. XVII, 17 + X; A. I, 17 + X.

Remarque. — La formule des nageoires est chez cette espèce assez variable; c'est ainsi que j'ai pêché certains spécimens qui avaient pour formule de la dorsale : D. XIV, 17 + IX; pour l'anale : A. I, 16 + IX; d'autres sujets portaient un même nombre d'épines et de rayons mous semblables à celui de l'espèce *Scomberomorus maculatus* (MITCHILL).

Proportions : tête contenue plus de cinq fois dans longueur totale du corps; hauteur au moins six fois; diamètre des yeux égal à la moitié de l'espace interorbitaire et contenu deux fois dans la longueur du museau; distance de la pointe du museau à l'angle antérieur de l'orbite égale à la distance de l'angle postérieur de l'orbite à l'angle supérieur de la fente operculaire.

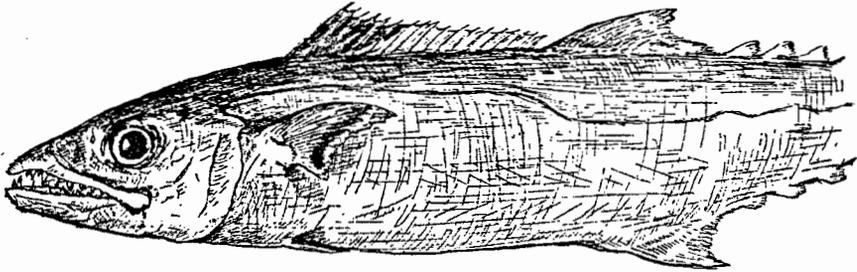


Fig. 100. — *Scomberomorus cavalla*.

Comparativement aux autres espèces du même genre, ce poisson est très allongé; la partie antérieure céphalique se termine en bec courbe car le maxillaire est légèrement incurvé vers le bas; les deux mâchoires sont à peu près égales; l'orifice buccal est largement fendu; les commissures atteignent et très souvent dépassent la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; les mâchoires sont ornées de dents triangulaires à base conique; à arêtes mousses; la dentition est de formule assez variable, c'est ainsi que sur des sujets différents nous avons observé pour

chaque demi-mâchoire : $\frac{10}{10}$, $\frac{9}{9}$, $\frac{8}{7}$, $\frac{8}{8}$, $\frac{7}{7}$

Pour chaque mâchoire le nombre de dents maximum ne dépasse jamais vingt, formule : 20/20.

La ligne latérale, dès son origine, devient rapidement oblique, surtout au niveau de la perpendiculaire abaissée de l'origine de la deuxième nageoire dorsale, elle prend ensuite une allure ondulée et ce, à partir de la première pinnule qui fait suite à la portion molle de la dorsale.

La peau est nue; la caudale est lunée (forme d'un croissant) et présente souvent un lobe inférieur plus court; les pectorales sont contenues plus de sept fois dans la longueur totale du corps; notons aussi la présence, tant sur l'arête supérieure que sur l'arête inférieure, du pédoncule caudal de 9 à 10 pinnules. Les nageoires abdominales très courtes contenues environ de 25 à 30 fois dans la longueur totale du poisson.

Coloration. — Chez les sujets adultes, la région dorsale est brune ou bronzée; le museau vert glauque et marron, les joues et le pourtour des orbites jaune sable; la mandibule a une coloration plus claire; les flancs sont beige clair, le ventre et la poitrine argentés et sable doré.

Vers le mois d'août, de nombreux spécimens prennent une vive coloration bleu métal, surtout sur la région dorsale.

La nageoire anale est jaune blanchâtre, la caudale est jaunâtre, mais l'extrémité des rayons médians est teintée de brun, la dorsale est jaune beige avec la bordure externe noirâtre. On observe aussi une tache noire sur chacun des six ou sept premiers rayons épineux de la dorsale; les pectorales sont striées de noir sur leur face supérieure, et sont jaunes sur leur face inférieure, l'extrémité des rayons est teintée

de noir; on peut observer sur les opercules et en haut, deux taches diffuses de couleur bleu-noir.

Sur les spécimens de petite taille, les opercules sont teintés de marron en leur partie supérieure; la dorsale est foncée sauf les neuf derniers rayons qui sont beige clair et parfois hyalins; présence d'une tache brun noir sur la partie antérieure de la dorsale; les ventrales et l'anale sont blanc jaunâtre; les pectorales sont faiblement teintées de brun, enfin la région dorsale est le plus souvent violacée avec des traînées jaunes ou marron.

Habitat et mœurs. — Même habitat que les espèces du genre *Chorinemus*, les *Scomberomorus cavalla* se trouvent dans les eaux saumâtres, en particulier les spécimens de taille moyenne, les gros poissons ne se pêchent qu'au large et très rarement; leur poids peut atteindre 1 kg. 500.

La chair de ces poissons est fine, on les pêche en petit nombre dans les « barrières chinoises »; ils ne se groupent en général que par 4 à 10 individus; les gros sujets du large sont toujours pris isolément.

L'apparition de vives couleurs sur les individus moyens des estuaires, pendant la période comprise entre le début du mois d'août et les premiers jours de septembre laisserait supposer que la reproduction a lieu pendant cette époque de l'année (saison sèche).

Gen. ECHENEIS LINNÉ, 1758.

La nageoire dorsale est transformée en un disque adhésif couvrant la tête et le cou; cet appareil n'est formé que par la première dorsale.

Echeneis naucrates LINNÉ. Fig. 101. — *Echeneis neucrates* (faute d'impression pour *naucrates*) LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 261, 1758. — *Echeneis naucrates* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2269-2270 (commun dans les mers tropicales). — *Remora remora* E. STARKS, 1913, p. 69 (Para).

C'est le « pilote » des pêcheurs guyanais.

Formule des nageoires : D. XXIII, 41; A. 38 (variable).

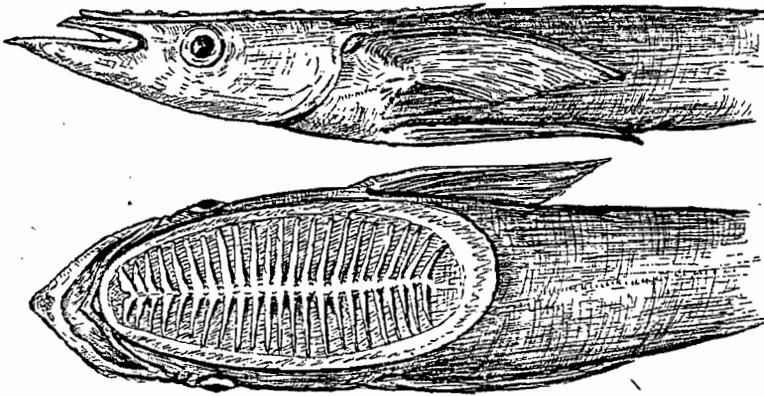


Fig. 101. — *Echeneis naucrates* : Vue latérale et vue du disque dorsal céphalique.

Proportions : tête plus de cinq fois dans longueur totale; appareil adhésif quatre à cinq fois dans long. totale; espace interorbitaire à peu près égal à l'espace compris entre les bases des deux pectorales; diamètre des yeux environ cinq fois dans longueur de la tête.

Cette espèce est caractérisée par sa forme particulière; la partie céphalique et la portion antérieure du corps sont relativement renflées; par contre, la partie postérieure et le pédoncule caudal vont progressivement en s'amincissant, la mandibule se projette en avant et forme une pointe souple et flexible; la région supérieure céphalique a la forme d'une plage ovale comportant vingt-trois replis cutanés limitant des sillons transversaux; cet appareil adhésif est divisé longitudinalement en son milieu, par un repli plus important.

Les nageoires pectorales dépassent très légèrement l'extrémité des ventrales; sauf sur certains spécimens; les nageoires dorsale (2^{me}) et anale sont opposées sur toute leur longueur; la caudale a la forme d'une palette ou d'une pagaïe indienne, les rayons médians étant les plus longs.

Coloration. — L'ensemble du corps est brun noirâtre; sur quelques individus, la coloration est marron foncé; la poitrine est très noire; les flancs sont marqués d'une ligne latérale sombre et même très noire, bordée sur chacun de ses côtés d'une bande blanche; des traînées jaunâtres ou blanchâtres s'étendent très souvent des yeux vers l'extrémité du museau: le pédoncule caudal est toujours noir; la caudale est brun foncé avec les marges supérieure et inférieure teintées de blanc jaunâtre; les pectorales et les ventrales sont noires avec, sur de nombreux spécimens, une bordure jaunâtre ou blanchâtre; les nageoires dorsale et anale sont brun foncé avec la bordure teintée de blanc ou de jaune pâle.

Habitat et mœurs. — C'est pendant la grande saison des pluies que ces poissons sont capturés dans les « barrières chinoises » de l'estuaire de la rivière de Cayenne, le plus souvent trois ou quatre individus à la fois. Rarement, on trouve cette espèce fixée par son appareil adhésif sur le corps des autres poissons et, dans ce cas, c'est toujours sur des poissons silures de l'espèce *Arius luniscutis* que l'*Echeneis naucrates* se trouve fixé.

En raison de sa couleur, de sa forme et par superstition, les pêcheurs cayennais rejettent toujours cette espèce dans la rivière de Cayenne.

Ce poisson est d'ailleurs inconnu dans les autres régions côtières.

Longueur moyenne, de 200 à 260 millimètres.

GROUPE DES SCIÉNIFORMES.

Famille des SCIENIDAE.

Poissons perciformes, voisin des Serranides, mais la portion molle de la dorsale est beaucoup plus longue que l'anale; l'anale comporte une à onze épines; le palais est édenté; certains genres ont des dents villiformes, des dents en cardes et des canines; la caudale est presque toujours losangique et pointue en son milieu.

Gen. CYNOSCION GILL, 1862.

Canines n'ayant pas la forme de fer de lance ou de flèche; mandibule proéminente.

1. *Cynoscion acoupa* (LACÉPÈDE). Fig. 102. — *Cheilodipterus acoupa* LACÉPÈDE, His. Nat. Pois., vol. III, p. 546, 1802 (Cayenne). — *Lutjanus cayennensis* LACÉPÈDE, 1802, p. 245 (Cayenne). — *Otolithus rhomboidalis* CUVIER, 1829, p. 173 (Cayenne, décrit d'après le « Ludjan de Cayenne », LACÉPÈDE). — *Otolithus toe-roë* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 72 (description du « Ludjan de Cayenne », LACÉPÈDE), [Surinan et Brésil]; CUVIER et VALENCIENNES, 1833, p. 478. — *Otolithus cayennensis* GÜNTHER, 1860, p. 309 (Guyane anglaise). — *Cynoscion acoupa*, JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1403 (Brésil). — EIGENMANN, 1912, p. 466-467 (Georgetown).

Cette espèce est l' « acoupa courtine » des créoles de la colonie (acoupa pêché au moyen de la « courtine »).

Formule des nageoires : D. X. I. 20; A. II. 9.

Écailles de la ligne latérale : 56 à 60.

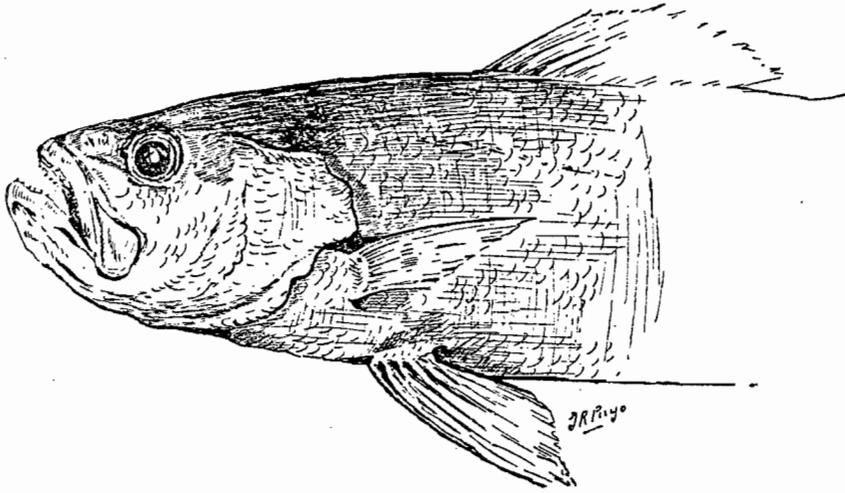


Fig. 102. — *Cynoscion acoupa*.

Proportions : tête contenue près de quatre fois dans longueur totale du corps; hauteur quatre fois et à peu près égale à longueur de tête; yeux contenus près de six fois dans longueur de la tête.

Le corps de ce poisson est comprimé latéralement; très élancé; orifice buccal moyen et disposé légèrement en oblique; la mâchoire supérieure est très épaisse et atteint la verticale menée de l'angle postérieur de l'orbite; la mandibule est légèrement saillante; l'espace interorbitaire présente une plage toujours légèrement convexe. La plus longue des épines de la nageoire dorsale est contenue deux fois dans la longueur de la tête; les nageoires pectorales n'atteignent jamais l'extrémité des ventrales.

Coloration. — L'ensemble du corps est argenté; cependant la région dorsale est brune avec des traînées olivâtres; la poitrine et l'abdomen plus clair mais moins brillants que les flancs; à l'époque de la reproduction, de fines réticulations bleuâtres apparaissent sur les flancs; les nageoires dorsale, anale et caudale sont beiges et leur bord externe est le plus souvent noir; les pectorales et les ventrales sont grises; une tache diffuse apparaît chez quelques spécimens sur le préopercule, en général au moment de la reproduction.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est très commune dans les eaux saumâtres du littoral de l'île de Cayenne; vers le mois de novembre, la ponte s'effectue surtout dans les estuaires (Mahury, Oyapock, rivière de Cayenne); on les pêche alors par bancs entiers au moyen de la « courtine », sorte de « mugelière ».

Dès le mois de janvier, nombreux sont les alevins retirés des « crou-crou » des « barrières chinoises »; la chair de ce poisson est estimée de la population guyanaise; les plus gros spécimens ne dépassent pas le poids de 1 kg. 500, la longueur atteint au maximum 350 à 400 millimètres.

2. *Cynoscion virescens* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 103. — *Otolithus virescens* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., Vol. V, p. 72, 1830 (Surinam).

— *Cynoscion virescens* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1415 (Brésil). EIGENMANN, 1912, p. 467-468 (Georgetown); A. de MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 37 (des Guyanes au Rio Grande do sul); J. PUYO, 1936, p. 194-196 (Rivière de Cayenne).

C'est l'« acoupa aiguille » de la colonie; appellation due à la forme très allongée de ce poisson.

Formule des nageoires : D. X. I. 28 à 30; A. I. 8.

Écailles de la ligne latérale : de 70 à 80.

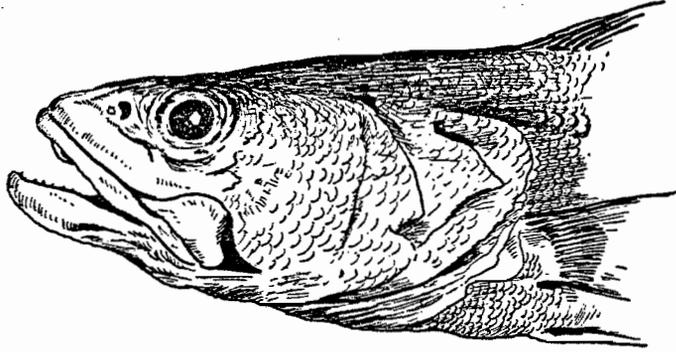


Fig. 103. — *Cynoscion virescens*.

Proportions : corps très allongé; hauteur contenue environ sept fois dans longueur totale; diamètre de l'œil deux fois environ dans espace interoculaire; nageoires pectorales égales à hauteur du poisson.

Cette espèce facilement reconnaissable à sa forme très allongée et à la dépression frontale de la région céphalique est recouverte de petites écailles; la ligne latérale est jalonnée de grosses écailles qui souvent sont légèrement recouvertes par des écailles plus petites; elle est très visible, presque droite, et se prolonge dans la caudale.

Le museau est assez proéminent, la mâchoire inférieure dépasse légèrement la supérieure; les deux sont ornées de dents; la mâchoire supérieure présente deux canines fortes, presque toujours recourbées et même le plus souvent couchées en arrière; celles de la mâchoire inférieure sont moins puissantes; il faut noter la disposition légèrement oblique de l'ouverture buccale, laquelle est large et dont les bords s'étendent en arrière de la verticale abaissée de l'angle postérieur des orbites.

Les nageoires pectorales et abdominales prennent naissance sur un même plan vertical; la caudale est vaguement triangulaire, les rayons caudaux médians étant les plus longs.

Coloration. — La couleur des flancs et de la région dorsale est verdâtre, avec dans la région des deux portions de la dorsale, des traînées grises; la poitrine, l'abdomen sont argentés; au moment de la reproduction, les plages operculaires argentées deviennent irisées; en général, les opercules sont plus foncés que le reste du corps.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se pêche dans les estuaires du Mahury, de l'Oyapock, de la rivière de Cayenne et du Maroni, mais aussi au large (1 km. à 1 km. 800 des côtes), vers le mois de juin (grande saison des pluies), époque pendant laquelle se fait la ponte.

Les « acoupa aiguille » se réunissent par petits bancs de quelques dizaines d'individus dont la taille pour certains dépassent 750 millimètres et dont le poids maximum est de 3 kg 500.

C'est dans les « barrières chinoises », rarement dans les « courtines » que l'on capture ces Scienidés.

Remarque. — Le *Cynoscion virescens* émet des sons, alors qu'il se trouve dans l'eau; ces sons très distincts s'entendent à 20 ou 25 mètres de distance et nous pouvons les interpréter par l'onomatopée « cro-cro ».

3. *Cynoscion microlepidotus* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 104. — *Otolithus microlepidotus* CUVIER et VALENCIENNES, His. Nat. Poiss., Vol. V, p. 79, 1830 (Surinam). — STEINDACHNER, 1879, p. 39. — *Cynoscion microlepidotus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1415 (Côtes du Brésil et Guyanes); Sd. Ch. STARKS, 1913, p. 49 (Para en Amazonie); A. de MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 39 (Surinam. Maranhao). — J. PUYO, 1936, p. 196-197-198 (Guyane française).

Cette espèce, pas très commune, est l'« acoupa canal » des créoles; remontant parfois très en amont, on le pêche dans les criques et les canaux de l'intérieur, d'où son nom.

Formule des nageoires : D. X. I. 23; A. II. 9.

Écailles de la ligne latérale : 68 (de 68 à 71).

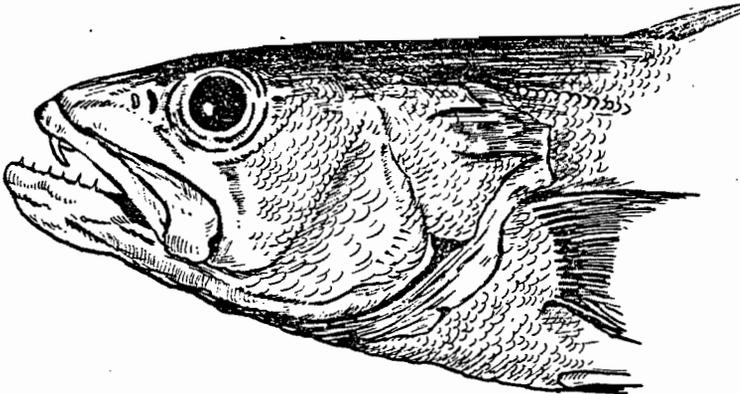


Fig. 104. — *Cynoscion microlepidotus*.

Proportions : hauteur plus de cinq fois dans la longueur totale du corps; largeur un peu plus de huit fois; diamètre des yeux environ une fois $\frac{1}{3}$ dans espace interorbitaire; longueur de la caudale chez l'adulte, six fois dans longueur totale du corps.

Le corps de cette espèce est recouvert de très petites écailles (d'où son nom); la région céphalique est elle-même aussi écailleuse; les écailles qui jalonnent la ligne latérale sont beaucoup plus grosses, recouvertes en partie par des écailles beaucoup plus petites.

De forme moins élancée que l'espèce précédente, ce poisson a un museau moins proéminent, qui paraît plus large et plus tronqué; le dessus de la tête est plus arrondi, la mâchoire inférieure fait à peine saillie, la mâchoire supérieure est armée de dents dont deux canines, l'autre plus petite, souvent absente; sur la mâchoire inférieure, les dents sont courtes, mais plus coniques et aiguës que chez *Cynoscion virescens*. Les bords de l'orifice buccal ne dépassent pas le niveau de la portion posté-

rieure de l'orbite : l'ouverture buccale moins grande que chez l'espèce précédente.

Les abdominales prennent naissance un peu en arrière des pectorales; elles ont à peu près la même longueur; les pectorales sont plus arrondies que chez *Cynoscion virescens*; chez l'« Acoupa canal », la caudale est arrondie et tronquée; la ligne latérale, très visible, est courbe de son origine jusqu'à environ la moitié de sa longueur un peu en avant de l'orifice anal; elle se prolonge dans la caudale.

Coloration. — Toute la région dorsale est brun bleuté; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont argentés; les nageoires pectorales sont jaune beige et le plus souvent bordées de noir; les autres nageoires sont grisâtres, sauf au moment de la reproduction où elles s'avivent et prennent un ton ocre; à la même époque, la région operculaire est teintée de violet noirâtre et les bords des fentes operculaires prennent une teinte rouge vif.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se pêche surtout dans les cours d'eau près de l'embouchure; parfois elle remonte fort loin vers l'amont jusqu'à 30 kilomètres et plus et on la pêche alors dans les criques et les affluents des rivières côtières; c'est surtout dans les cours d'eau à faible débit qu'on la trouve le plus fréquemment.

Assez peu commune, cette espèce est fort estimée car sa chair est excellente; elle atteint parfois une assez grande taille et son poids peut dépasser 3 kg 800.

Le *Cynoscion* vit isolé ou par groupe de cinq ou six individus; on le pêche au « palan » mais parfois il se prend dans les « barrières chinoises ».

La reproduction a lieu dans les estuaires.

4. *Cynoscion steindachneri* (JORDAN): Fig. 105. — *Cestreus steindachneri* JORDAN, Rept. U. S. Fish Com for 1886, p. 372, 1899 (Curuca au Brésil). — *Cynoscion steindachneri* EIGENMANN, 1912, p. 468-469 (Georgetown en Guyane anglaise).

Cette espèce est aussi l'« acoupa courtine » des pêcheurs guyanais.

Formule des nageoires : D. X. I. 20; A. II. 10.

Écailles de la ligne latérale, environ soixante, auxquelles on doit ajouter une dizaine d'écailles se trouvant sur les rayons médians de la caudale.

Proportions : tête environ quatre fois dans longueur totale du corps; hauteur du corps au niveau du premier rayon de la première dorsale égale à longueur de la tête; diamètre des yeux six fois dans longueur de la tête.

Le corps de ce *Cynoscion* est allongé, mais peu ou pas comprimé; la section transversale à hauteur de la première dorsale est circulaire; l'ensemble du corps, sauf le pédoncule caudal, a l'allure cylindrique. La partie céphalique est peu accusée et ne présente pas cet aspect aussi proéminent que nous trouvons chez les espèces précédentes.

Le corps est fortement écailleux; les ouvertures branchiales larges, les yeux plutôt moyens; le maxillaire inférieur se projette légèrement en avant et forme une sorte de menton. L'orifice buccal est très obliquement dessiné, les mâchoires sont ornées de petites dents, bien visibles, mais ne donnant pas l'impression de canines. La commissure, de chaque côté de la bouche, n'atteint pas, du moins sur la plupart des sujets, la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'orbite.

La deuxième dorsale et l'anale présentent quelques petites écailles à leur naissance; les rayons de la première dorsale sont semi-flexibles et sont réunis par une fine membrane plus ou moins teintée de gris. Les nageoires pectorales sont en avant des abdominales et leur extrémité n'atteint pas l'extrémité de ces dernières; le plus souvent ne dépassent pas le deuxième tiers de la longueur des ventrales. La nageoire caudale est rhomboïde, les rayons caudaux médians étant les plus longs, la ligne latérale se poursuit dans la caudale sur laquelle on trouve une dizaine d'écailles, d'ailleurs plus petites que toutes les autres.

Coloration. — La région dorsale est gris foncé, émettant sur chacun des flancs des traînées gris clair très diffuses, mais dépassant la ligne latérale, visible, car ponctuée de brun foncé. La première dorsale est hyaline ou légèrement teintée de gris, la deuxième dorsale est gris foncé, à peine plus clair que la région dorsale. La partie supérieure céphalique, et plus particulièrement l'espace interorbitaire, sont bruns ou gris, tirant sur le noir.

Les joues et le museau, ainsi que les flancs, sont argentés; vers le mois de septembre, au moment de la reproduction, la plupart des sujets ont toute la région des opercules, et en général les joues, entièrement irisées; la région ventrale est blanc argenté. Les pectorales sont teintées d'ocre ou de jaune (septembre), les ventrales, l'anale et la caudale sont gris foncé, avec, vers l'extrémité médiane de la caudale, des traînées marron ou fauves.

Habitat et mœurs. — L'« acoupa courtine » paraît être un poisson migrateur, car il abonde surtout en août, septembre et octobre; on le prend alors en grande quantité avec les « mulets ». Pendant le reste de l'année, seuls quelques rares spécimens se laissent alors pêcher dans les « courtines ». On ne capture d'ailleurs que des sujets moyens ou gros dont le poids varie de 2 à 5 kilogrammes. Chair excellente. Très souvent nombreux sont les poissons capturés en octobre porteurs d'ovaires remplis d'œufs.

Remarque. — Signalons la présence d'un « acoupa grande mer », dont le poids dépasserait le plus souvent 5 kilogrammes. Ce poisson rare paraît être une forme exotique de l'espèce précédente; nous donnons le dessin de la partie antérieure du corps; le pédoncule caudal se termine par une queue rhomboïde; le corps est apparemment assez semblable à celui de l'espèce précédente; cependant notons que l'orifice buccal est moins oblique et que les commissures dépassent la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; d'autre part, les pectorales atteignent à peu près l'extrémité des abdominales rabattues le long de l'abdomen.

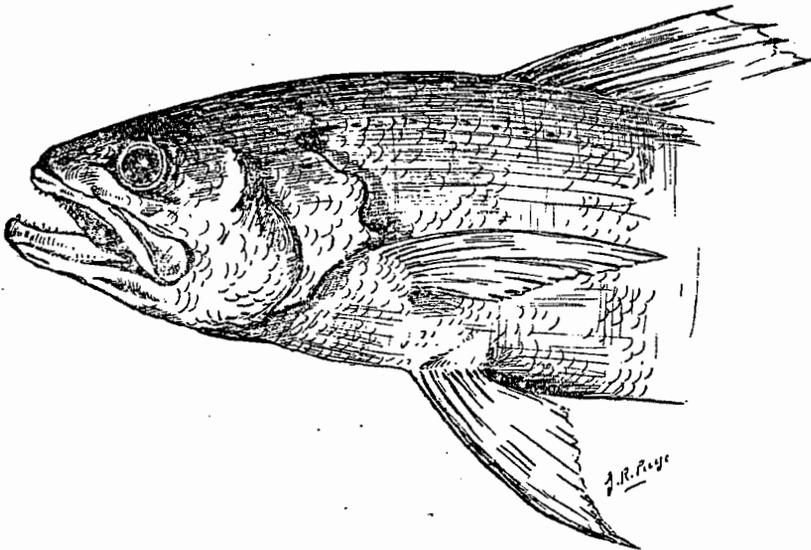


Fig. 105. — *Cynoscion steindachneri* (forme exotique).

Je n'ai pu identifier formellement cette espèce, car le seul spécimen que j'ai pu examiner dans une barque de pêche, à son arrivée à Cayenne, avait une partie de

la région dorsale et des flancs entièrement abîmée par des chocs (coups de rames ? gaffe?...). Il m'a donc été impossible de compter le nombre d'écaillés de la ligne latérale, ainsi que le nombre exact des rayons des deux dorsales.

Le poids de ce spécimen était de 4 kilogrammes.

Gen. **MACRODON** SCHINZ, 1822.

Ce genre diffère du précédent par la forme particulière des canines, celles-ci ont la forme d'un fer de lance.

1. **Macrodon ancylodon** (BLOCH et SCHNEIDER). Fig. 106. — *Lonchurus ancylodon* BLOCH et SCHNEIDER. Syst. Ich., p. 102, 1801 (Surinam). — *Ancylodon ancylodon* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 81 (Cayenne); GÜNTHER, 1860, p. 311 (Guyanes hollandaise et anglaise); VAILLANT, 1898, p. 17 (Guyane). — *Sagenichthys ancylodon* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1416 (Brésil, Guyane, Uruguay). — *Ancylodon jaculidens* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 81 (Cayenne); GÜNTHER, 1860, p. 311 (Guyanes hollandaise et anglaise); PELLEGRIN, 1908 p. 00 (Cayenne). — *Macrodon ancylodon* EIGENMANN, 1912, p. 469 (Guyane anglaise). J. PUYO, 1936, p. 198 à 202, (Cayenne, estuaire du Mahury, côtes de la Guyane).

Cette espèce se nourrit, pendant la période comprise entre les mois de mai et de juillet, de crevettes, c'est pour cette raison que les Guyanais l'ont dénommée: « acoupa chevrette ».

Formule des nageoires : D. IX, I. 27 à 29 ; A. II. 9.

Écaillés de la ligne latérale : 75.

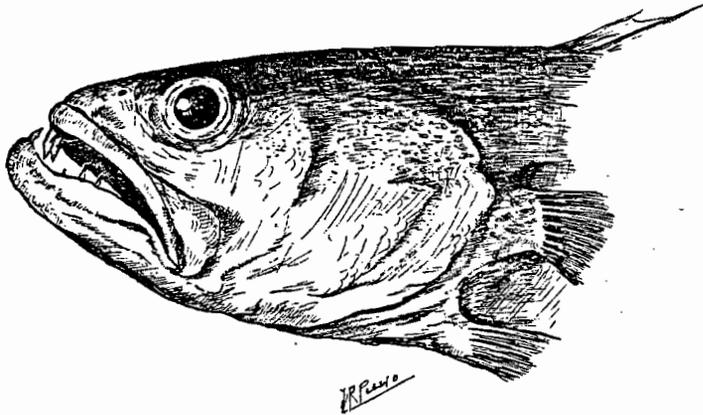


Fig. 106. — *Macrodon ancylodon*.

Proportions : hauteur un peu plus de cinq fois dans longueur totale du corps ; longueur de la tête près de trois fois et demie ; diamètre de l'œil plus petit que l'espace interorbitaire ; chez les jeunes sujets les proportions sont sensiblement différentes ; la hauteur est contenue 9 fois dans la longueur totale ; la nageoire caudale est égale au quart de la longueur totale du corps.

Le corps est modérément comprimé; le museau légèrement arrondi est proéminent; la mâchoire inférieure est très fortement projetée en avant; l'ouverture buccale grande, est légèrement oblique, présence d'une langue épaisse; les deux mâchoires sont armées de dents dont certaines (canines) ont une forme bien particulière, d'abord minces, elles se terminent en fer de lance; deux de ces canines particulièrement puissantes sont implantées sur la partie antérieure de la mâchoire supérieure; sur la mâchoire inférieure on peut en observer dix à douze de faible longueur et six à sept relativement fortes et sagittées.

La ligne latérale est légèrement courbe sur le premier tiers de son parcours; elle est visible et légèrement plus sombre que la région dorsale; les nageoires pectorales prennent naissance en arrière des abdominales; la nageoire caudale est triangulaire, les rayons caudaux médians étant les plus longs; l'anale est en général égale au tiers de la longueur de la deuxième dorsale.

Coloration. — La coloration est bien particulière, car cette espèce est richement colorée; la région dorsale est brun bleuté, les flancs sont irisés et marqués de belles traînées jaune doré; la mâchoire inférieure est orange et jaune, la région abdominale et la poitrine sont argentées et striées de jaune; enfin partant de la région dorsale et s'étendant jusqu'à la ligne latérale, de nombreuses ponctuations violacées (très fines) sont disséminées le long des flancs.

Les nageoires pectorales et les ventrales sont ocres; l'anale est jaunâtre; la caudale est jaune foncé et sa bordure est noire.

Habitat et mœurs. — Très commune dans les eaux de l'estuaire de la rivière de Cayenne, cette espèce vit en bancs immenses, on la trouve aussi dans les embouchures des rivières côtières et dans les eaux saumâtres littorales. Ce poisson ne se reproduit que dans les embouchures des fleuves guyanais (Mahury, Oyapock, Rivière de Cayenne) dans lesquels on peut recueillir de très nombreux alevins, l'époque de la reproduction se place entre les mois de mars et de mai, c'est pendant cette même période que l'on signale le passage d'immenses bancs de crevettes.

L'«acoupa chevrette» se pêche toute l'année au moyen des «barrières chinoises».

Remarque. — Les alevins et les jeunes *Macrodon ancylodon* diffèrent sensiblement des adultes, d'abord par les proportions de leur corps; mais aussi par certains détails morphologiques caractéristiques.

On peut constater d'abord la longueur excessive de la nageoire caudale égale au quart de la longueur totale du corps; la forme particulière de la région inférieure céphalique qui forme un angle proéminent avec le profil de l'abdomen; la présence de deux stries sur le préopercule, stries en relief et légèrement plus foncées que la couleur de l'opercule; les deux mâchoires sont munies de dents; celles de la périphérie sont sagittées comme celles de l'adulte; mais beaucoup plus aiguës; les dents du bord antérieur de la mâchoire inférieure sortent à l'extérieur et sont donc visibles quand l'orifice buccal est fermé, d'autant que cette mâchoire est fortement projetée en avant.

Dans son ensemble le corps des jeunes poissons et des alevins est plus déprimé ou comprimé latéralement; la tête est beaucoup plus haute proportionnellement que celle de l'adulte.

La coloration change; les jeunes sujets de 120 à 200 millimètres de long sont entièrement argentés, leur nageoire caudale est grise et se termine par une pointe entièrement noire; cette pointe très effilée caractérise les jeunes *Macrodon ancylodon*. Lorsque les jeunes dépassent 200 millimètres de long, les deux stries préoperculaires disparaissent et le corps prend une coloration où le jaune et l'orange dominent; cependant les flancs demeurent plus clairs, légèrement argentés, tandis que la région dorsale devient gris bleu.

Le poids des spécimens de 200 millimètres est en moyenne de 50 grammes, les adultes pèsent de 500 à 650 grammes.

Les tout jeunes alevins de 30 à 50 millimètres de long sont translucides, avec une légère coloration jaunâtre; la nageoire caudale seule est colorée de noir.

Conclusion. — Le *Macrodon ancylodon* est réputé pour sa chair excellente et, comme il abonde pendant une grande partie de l'année; les Cayennais en font une grande consommation, cependant comme la plupart des Sciénidés, la chair de cette espèce ne se conserve ni par salaison ni par fumage.

Gen. **NEBRIS** CUVIER et VALENCIENNES, 1830.

Ce genre diffère des précédents par la largeur des os du squelette de la tête, en particulier ceux de la région interorbitaire, par la projection particulière de la mâchoire inférieure, toutes les dents sont villiformes ; les yeux sont très petits ; la deuxième portion de la dorsale, la nageoire anale sont écailleuses ; les épines de la dorsale et de l'anale sont faibles.

1. **Nebris microps** CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 107. — *Nebris microps* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., vol. V, p. 149, 1830 (Surinam) ; GÜNTHER, 1860, p. 316, STEINDACHNER, 1875, p. 10 (Baie de Panama) ; VAILLANT, 1898, p. 17 à 20 (Guyane française) ; VAILLANT, 1900, p. 135 (Surinam) ; JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1417 (Amérique du Nord, Guyanes et Brésil) ; EIGENMANN, 1912, p. 470-471 (Georgetown) ; Ed.-Ch. STARKS, 1913, p. 50-51 (Para en Amazonie) ; J. PUYO, 1936, p. 204 à 206 (rivière de Cayenne et eaux saumâtres de la colonie) ; A. DE MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 31 (côtes de l'Amérique du sud et nord du Brésil). — *Nebris occidentalis* VAILLANT, 1897, p. 20 (Panama) ; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 3173 (Panama). — *Nebris zestus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1417-1418 (Panama).

Ce poisson reçoit des créoles de la colonie, l'appellation d'« Acoupa céleste », dénomination due à sa magnifique robe de noce pendant l'époque de la reproduction fin du mois de novembre et mois de décembre.

Cette particularité a, à mon avis, induit en erreur différents naturalistes ; VAILLANT (*Notes Leyden Mus.*, XX, p. 20, 1898) nous décrit un *Nebris occidentalis* ; JORDAN et STARKS dans (JORDAN et EVERMANN, Bull. U.S.N. Mus., n° 47, p. 1417, 1898) nous décrivent un *Nebris zestus*. Ces deux espèces sont, à mon avis, synonymes de *Nebris microps* CUVIER et VALENCIENNES, cette dernière espèce étant sujette à de nombreuses variations quant à la formule des nageoires dorsale et anale.

Formule des nageoires : D. VIII-I (de 31 à 34) ; A. II 9 (de 9 à 14).

Écailles de la ligne latérale avec pores 50 à 56.

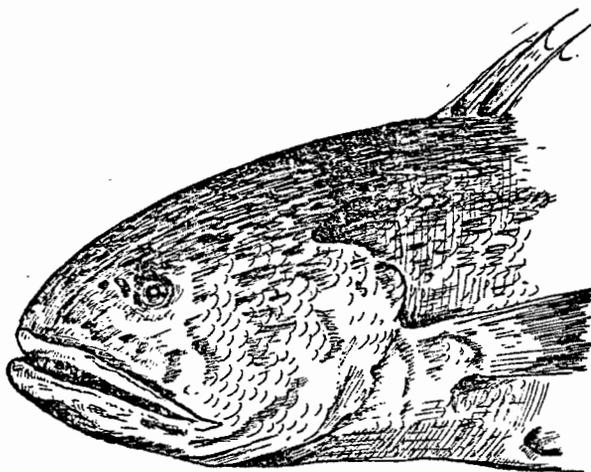


Fig. 107. — *Nebris microps*.

Proportions : hauteur environ cinq fois dans longueur totale du corps ; largeur et hauteur semblables ; longueur de la tête environ quatre fois dans longueur totale ; museau égale à espace interorbitaire ; diamètre de l'œil un peu moins de cinq fois dans espace interorbitaire ; et environ dix fois dans longueur de la tête.

L'« acoupa céleste » a un corps assez allongé et latéralement peu comprimé ; la tête est large et arrondie, le museau arrondi est tronqué ; la mâchoire inférieure est légèrement saillante, l'ouverture buccale oblique est très large ; les bords postérieurs du maxillaire dépassant largement la verticale menée du bord postérieur de l'orbite ; les yeux sont très petits ; les deux mâchoires sont implantées de petites dents en brosse.

La ligne latérale est à peu près droite et se prolonge dans la caudale laquelle a une forme lancéolée ; les pectorales sont insérées en avant des abdominales.

Coloration. — La coloration du *Nebris microps* diffère essentiellement suivant les époques de l'année ; pendant les mois de novembre et de décembre, ce poisson est orné, paré de magnifiques couleurs, l'or, le pourpre, le violet et les teintes cuivre et irisées dominant ; c'est le poisson « céleste ».

Pendant le reste de l'année la couleur, tout en demeurant vive change complètement ; c'est ainsi que la région dorsale est barrée de cinq à sept larges fasciatures marron foncé ; la région des flancs et de l'abdomen argentée ou blanc mat ; la tête est rougeâtre ; les nageoires abdominales conservent leur coloration jaune et sont bordées de noir ; il en est de même quant aux pectorales ; la caudale est grise parsemée de taches jaunes et bordée de noir ; la ligne latérale tranche par sa coloration brune.

Habitat et mœurs. — Cette espèce vit dans les eaux saumâtres de la colonie, et l'on en prend de grandes quantités dans les « barrières chinoises », de l'estuaire de la rivière de Cayenne.

La reproduction s'effectue dans les embouchures des criques et des rivières côtières.

Ce poisson, de chair excellente, est très apprécié des habitants du littoral guyanais, le poids maximum de *Nebris microps* ne dépasse que rarement 600 grammes.

Gen. **PLAGIOSCION** GILL, 1861.

(genre simplement décrit.)

Diffère des genres précédents, par l'allure particulière de la ligne latérale marquée par de grandes écailles, entourées de beaucoup de plus petites.

1. **Plagioscion auratus** (CASTELNAU). Fig. 108. — *Johnius auratus* CASTELNAU, Anim. Am. Sud. Poiss., p. 12, 1855 (Rio Ucayali). — *Sciæna aurata* GÜNTHER, 1860 p. 287. — *Plagioscion auratus* EIGENMANN, 1912, p. 472 (Georgetown) ; Ed.-Ch. STARKS, 1913, p. 52 (Para au Brésil) ; A. DE MIRANDÁ RIBEIRO, 1915, p. 32-33 (Brésil : Para, Carneta, Puty) ; J. PUYO, 1936, p. 202 à 204 (Mahury, Oyapock, rivières de Cayenne et de Tonégrande).

Ce poisson reçoit des créoles l'appellation d'« Acoupa blanc » ou « acoupa eau douce » ; dénominations dues à ce que cette espèce est blanc argenté et à ce qu'on la pêche surtout dans le cours inférieur des criques, des rivières et des fleuves côtiers.

Formule des nageoires : D. X. I, 32 ou 33 ; A. II, 6 à 7.

Écailles de la ligne latérale avec pores : 50.

Proportions : hauteur près de quatre fois et demie dans longueur totale du corps ;

largeur égale à la moitié de la hauteur, longueur de tête près de quatre fois dans longueur totale ; diamètre de l'œil plus petit que l'espace interorbitaire ; longueur des pectorales de même longueur ou à peine plus courtes que la caudale.

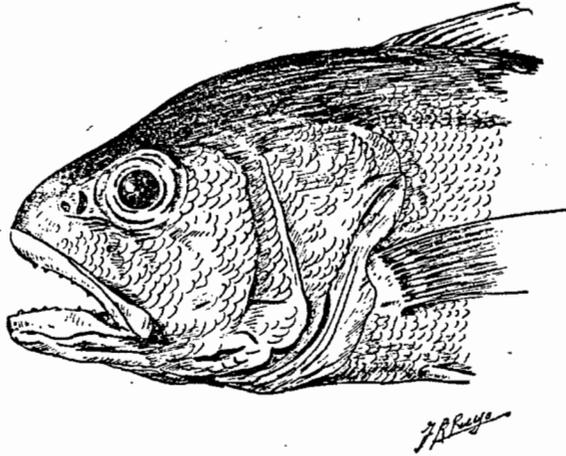


Fig. 108. — *Plagioscion auratus*.

Le corps a un profil dorsal très convexe ; le profil ventral au contraire est presque droit ; espace interorbitaire légèrement concave ; le museau est tronqué, la mâchoire inférieure n'est pas saillante ; les deux mâchoires sont ornées de petites dents peu acérées, les dents supérieures cependant paraissent plus fortes.

Présence sur le préoperculaire et selon les spécimens de deux ou trois denticulations lamellaires, donc flexibles ; la tête est complètement recouverte d'écailles. Les orbites, assez larges, sont beaucoup plus grandes que le diamètre des yeux, lesquels paraissent de ce fait plus enfoncés.

La ligne latérale, très visible est courbe sur la moitié de sa longueur et se prolonge dans la nageoire caudale laquelle a une forme arrondie en palette ; elle est marquée par des écailles très grandes. Les pectorales prennent naissance un peu en avant des ventrales lesquelles sont d'ailleurs plus courtes ; les épines de la dorsale sont faibles ; au contraire les deux épines de l'anale sont fortes et acérées, la première est la plus courte mais très épaisse à sa base, la deuxième est la plus longue et porte une pointe fort aiguë, sa longueur est contenue environ trois fois dans la longueur de la tête.

Coloration. — La coloration du *Plagioscion auratus* est vif argent ; la région dorsale est légèrement cendrée ; chez certains sujets présence, un peu au-dessus des opercules de taches bleutées ; les nageoires dorsale et anale sont brunes ou noirâtres ; la caudale est bordée le plus souvent de noir.

Habitat et mœurs. — Ce poisson vit surtout dans les estuaires, on ne le pêche jamais en mer, il est exclusivement poisson d'eau douce ou d'eau saumâtre. On le prend parfois dans les « barrières chinoises », mais le plus souvent à l'épervier ou au « palan » ; de chair excellente, ce poisson est estimé des Cayennais ; mais il est assez rare ; on le pêche surtout vers le mois de juin, époque de sa reproduction dans les estuaires du Mahury, de l'Oyapock et dans les rivières de Cayenne et de Tonégrande.

Le poids maximum de cette espèce ne dépasse jamais 5 kilogrammes ; cependant, d'après certains pêcheurs, il existerait dans l'intérieur des terres des spécimens de cette espèce du poids de 10 kilogrammes ; cependant il semble probable que les poissons de ce poids appartiennent à un autre genre, mais sont dénommés « acoupa blanc » sans doute à cause d'une grande ressemblance avec le *Plagioscion auratus*.

Gen. **LARIMUS** CUVIER, 1830.

Pas de barbillons ; mâchoire inférieure dépassant la supérieure ; l'ouverture buccale très oblique parfois presque perpendiculaire à l'axe antéro-postérieur du corps ; pas de véritables canines ; souvent simple bande de petites dents à peine visibles ; vessie natatoire simple.

1. *Larimus argenteus* CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 109. — *Larimus argenteus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. Poiss., vol. V, p. 146 et suivantes, pl. 140, 1830 (Brésil) ; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1421.

Ce poisson est dénommé par certains pêcheurs guyanais « poisson Martinique », car il serait, paraît-il, assez commun dans certaines anses de l'île de la Martinique.

Formule des nageoires : D. X. I, 27 ; A. II. 6.

Écailles de la ligne latérale : 48 à 50.

Écailles de la ligne transversale : 6/10.

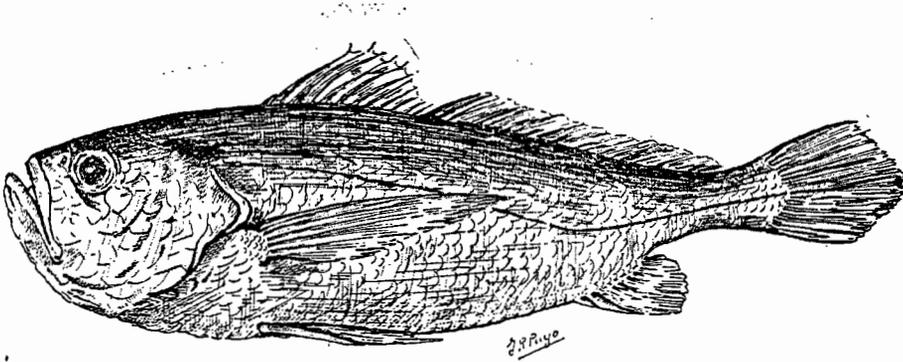


Fig. 109. — *Larimus argenteus*.

Proportions : longueur de la tête environ trois fois et demie dans longueur totale du corps ; museau environ cinq fois un tiers dans la longueur de la tête ; diamètre des yeux quatre fois et demie dans longueur de la tête et une fois un sixième dans longueur du museau ; hauteur au niveau du premier rayon de la première dorsale quatre fois environ dans longueur totale du corps.

Ce poisson d'aspect robuste est fortement comprimé latéralement ; sa tête très caractéristique porte un orifice buccal presque perpendiculaire à l'axe antéro-postérieur du corps ; présence de petites dents en brosse, à peine visibles ; le menton est très proéminent et toute sa région ventrale est rejetée vers l'avant ; les yeux sont plutôt grands ; le profil dorsal est légèrement convexe, sur tout son parcours antérieur jusqu'à la première dorsale ; le profil ventral (y compris le menton) est excessivement convexe en sa partie antérieure.

Le corps est recouvert de fortes écailles particulièrement larges sur les joues et la région operculaire ; présence d'une épine très petite mais très large, de forme conique en avant de la première dorsale, les deux premières épines de l'anale sont fortes et très acérées, la première étant la plus courte ; présence d'une première épine osseuse sur chacune des ventrales.

Les pectorales en forme de faux sont très longues et leur longueur est supérieure à celle de la tête ; l'extrémité dépasse celle des ventrales. Présence d'une ligne laté-

rale infléchie vers le bas au deuxième tiers de sa longueur, la couleur en est foncée, presque noire : cette ligne se poursuit dans l'intérieur de la nageoire caudale.

Coloration. — De nombreux sujets, surtout capturés à l'époque des grandes pluies (décembre), ont la région dorsale brun métal très foncé ou plombé ; pendant les autres périodes de l'année la coloration est plus claire tirant au plomb argenté. Les flancs, les joues, le museau et toute la région ventrale sont argentés et très brillants.

Pendant la période de la reproduction (octobre-novembre), les joues sont irisées. Les nageoires pectorales et ventrales sont hyalines ou faiblement teintées d'ocre clair ; la deuxième dorsale et la caudale sont gris foncé, la première dorsale hyaline.

Habitat et mœurs. — Cette espèce, pas des plus communes, paraît être anadrome, et c'est vers les mois d'octobre, novembre et décembre, qu'on la pêche assez facilement dans les « barrières chinoises ». Pendant tout le reste de l'année ce poisson ne se pêche plus qu'accidentellement et assez loin des estuaires.

Le poids moyen est de 200 à 250 grammes, quelques rares sujets atteignent les 500 grammes, chair délicate et fort appréciée, mais poisson assez peu abondant.

A signaler que lorsqu'il est pris, ce poisson émet des grognements assez forts.

Gen. STELLIFER CUVIER, 1817.

Préoperculaire dentelé, ou armé de dents acérées ; la tête est large, l'espace interorbitaire est plat ; la dernière portion de la nageoire dorsale et l'anale écailleuses. Les os de la région céphalique sont caverneux et ont l'aspect spongieux.

1. *Stellifer microps* STEINDACHNER. Fig. 110. — *Stellifer microps* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1445 (Para, côtes du Brésil et Guyanes) [spécimens collectés par le docteur STEINDACHNER] ; A. DE MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 28 (nord du Brésil et Guyanes).

Tous les poissons du genre *Stellifer* sont dénommés « Magister » par les créoles guyanais.

Formule des nageoires : D. XI. 20 (variante : XI. I, 21) ; A. II, 88 (ou II, 9).

Écailles ligne latérale : 49 à 51.

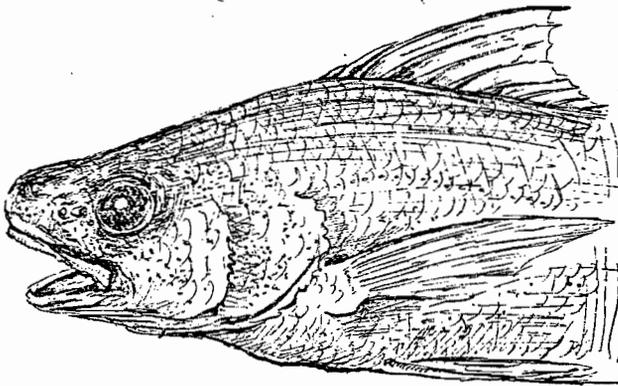


Fig. 110. — *Stellifer microps*.

Proportions : tête plus de trois fois dans longueur totale du corps ; hauteur environ quatre fois ; diamètre des yeux à peu près cinq fois dans longueur de la tête ;

longueur du museau égale à espace interorbitaire ; museau contenu quatre fois dans longueur de la tête.

Le corps de ce poisson est modérément allongé, le museau est épais, camus et arrondi en sa partie supérieure sur laquelle est disposée une sorte de crête rigide ; une légère dépression marque l'espace interorbitaire ; le préopercule a un bord bien arrondi orné de petites denticulations en général au nombre de sept ; entre les trois dernières, à la base du préopercule, on peut observer quatre à cinq petites protubérances arrondies.

La bouche assez petite est infère et presque horizontale ; quatre fossettes sous mandibulaires disposées vers la partie antérieure de la mandibule sont toujours visibles.

Les nageoires pectorales assez développées sont toujours contenues un peu plus d'une fois dans la longueur de la tête ; les ventrales sont à peine plus longues que la moitié de la longueur des pectorales et leur premier rayon se prolonge souvent en un léger filament.

Coloration. — Le corps est finement ponctué de marron très foncé ; il en est de même de la base de la nageoire anale ; la coloration de fond est marron plus ou moins foncé surtout sur la région dorsale ; les régions temporales, les joues sont « tête de nègre » ; la région ventrale est beige clair et jaunâtre ; vers la base de la caudale on observe souvent quelques taches rosées ; le dessus de la tête est mordoré ; les nageoires pectorales sont noirâtres ; les ventrales sont jaunes ; l'extrémité des rayons est piquetée de noir ; la nageoire dorsale est beige ; et sa marge externe noire ; la caudale est beige mouchetée de brun.

A l'époque de la reproduction, en particulier, certaines parties du corps de ce poisson, revêtent des teintes beaucoup plus vives, c'est ainsi que la région ventrale devient argentée avec des reflets irisés ; les mâchoires et la poitrine prennent une coloration jaunâtre.

Habitat et mœurs. — Cette espèce, pas des plus communes, paraît être anadrome, et c'est dans les zones d'eau saumâtre, soit dans les estuaires soit dans les embouchures des fleuves et des rivières côtières.

La chair du *Stellifer microps*, est appréciée par les créoles. on le pêche presque toujours dans les « barrières chinoises » ; isolément ou par groupe de 2 à 4 individus ; mêlés le plus souvent à d'autres « *Stellifer* ».

Longueur moyenne : 150 à 165 millimètres.

2. *Stellifer rastrifer* JORDAN et EIGENMANN. Fig. 111. — *Stellifer rastrifer* JORDAN et EVERMANN, Bull. U.S.N. Mus., n° 47, p. 1441, 1898 (espèce simplement nommée) ; EIGENMANN, 1912, p. 474 (Georgetown) ; A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 27, (côtes du Brésil).

Formule des nageoires : D. XI. I, 20 ou 21 ; A. II, 8 ou 9.

Écailles ligne latérale : 50 à 56.

Écailles ligne transversale : 5/11 à 12.

Proportions : tête contenue un peu plus de quatre fois dans longueur totale du corps, hauteur près de quatre fois ; museau environ quatre fois dans longueur de la tête ; diamètre des yeux environ cinq fois dans longueur de la tête ; longueur des nageoires pectorales à peu près égale à longueur de la tête.

Cette espèce a le corps relativement comprimé ; le museau est court et camus ; cependant moins massif que dans l'espèce précédemment décrite, le préopercule ne porte sur sa marge que deux denticulations l'ouverture buccale relativement large est légèrement oblique ; la mandibule est à peine plus courte que le maxillaire ;

les commissures atteignent la perpendiculaire abaissée de la marge postérieure de l'œil. La deuxième épine de la nageoire anale la plus forte est contenue environ deux fois dans la longueur de la tête ; l'anale prend naissance à hauteur de la perpendiculaire abaissée du milieu de la dorsale souple.

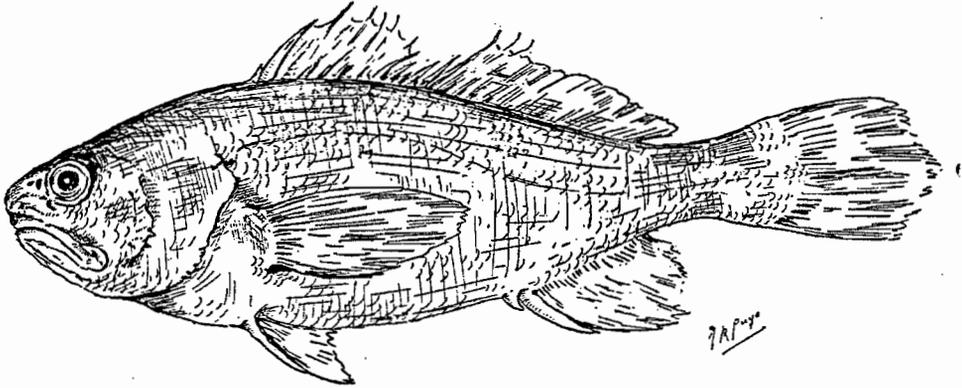


Fig. 111. — *Stellifer rastrifer*.

Coloration. — Beaucoup plus claire que l'espèce précédente, cette espèce est dans son ensemble de couleur argentée ; cependant on remarque sur la partie supérieure céphalique quelques ponctuations beige foncé, les nageoires dorsale et anale sont hyalines sauf l'extrémité de leurs rayons qui est presque toujours colorée de brun ou de noir ; parfois une tache noire est disposée de part et d'autre de la partie antérieure de la dorsale ; la caudale est beige plus ou moins foncé ; les pectorales et les ventrales sont beaucoup plus claires.

Habitat. — Même habitat que l'espèce précédente, elle se pêche aussi dans les « barrières chinoises » et sa chair est tout aussi estimée que celle du *Stellifer microps*.

Longueur moyenne : 150 à 180 millimètres.

Gen. MICROPOGON CUVIER et VALENCIENNES, 1830.

Présence d'une rangée de très petits barbillons le long de chaque branche de la mandibule ; le bord du préoperculaire est fortement denté. Plages de dents de velours. La nageoire caudale est ou triangulaire ou tronquée en sa partie supérieure et en sa partie inférieure. Museau convexe, à mâchoire supérieure saillante ; première dorsale avec 10 forts aiguillons, anale ornée de deux épines ; la deuxième, la plus forte.

1. ***Micropogon opercularis*** (QUOY et GAIMARD). Fig. 112. — *Sciena opercularis* QUOY et GAIMARD, Voy. Uran. Zool., p. 327, 1824 (Rio de Janeiro). — *Micropogon lineatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 215 (Brésil). — *Micropogon opercularis* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1461 (Brésil et Uruguay) ; Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 54 (Para en Amazonie) ; A. DE MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 13-14 (Grandes Antilles, côtes du Brésil et Argentine) ; J. PUYO, 1936, p. 206 à 209 (estuaires des cours d'eau de la Guyane française).

Ce poisson a reçu des Cayennais l'appellation d'« acoupa cheval » à cause de la forme de sa tête.

Formule des nageoires : D. X. I, 28 ou 29 ; A. II, 8.

Écailles ligne latérale : 47 à 51.

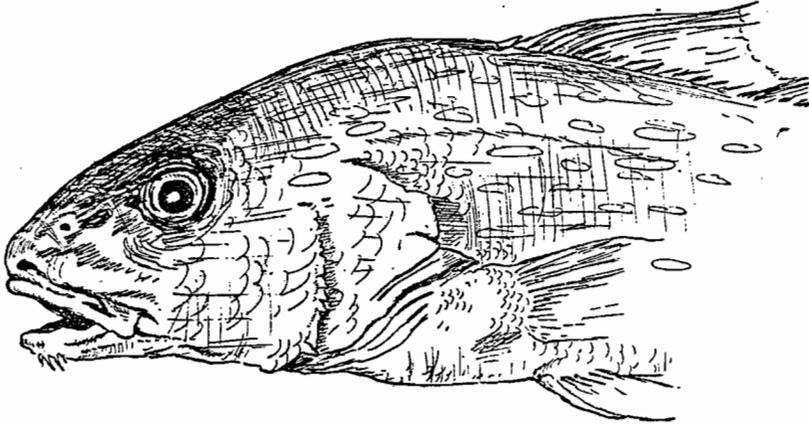


Fig. 112. — *Micropogon opercularis*.

Proportions : hauteur contenue un peu plus de quatre fois dans longueur totale du corps ; tête égale à hauteur.

Ce poisson a un aspect caractéristique marqué par le brusque relèvement de la région supérieure céphalique d'abord oblique puis convexe jusqu'à l'origine de la première portion de la dorsale ; le profil bien particulier de la tête forme une sorte de carène dans la région interorbitaire ; présence le long du bord préoperculaire de sept ou huit dents ; l'avant-dernière inférieure toujours la plus forte est disposée sur l'angle postéro-inférieur du préoperculaire. Orifice buccal moyen ; sous la mâchoire inférieure on observe trois à quatre paires de très petits barbillons à peine visibles et disposés de part et d'autre de la symphyse. Le corps est recouvert d'écailles de moyenne grandeur. Les nageoires pectorales et dorsale s'inscrivent sur un même plan vertical ; les deux épines de l'anale sont robustes et acérées, la deuxième étant la plus longue ; la caudale est arrondie et tronquée légèrement aux extrémités. Les pectorales ont la même longueur que la caudale ; la troisième épine de la dorsale est égale à la longueur des nageoires abdominales. La ligne latérale est très visible.

Coloration. — La coloration vive de cette espèce la différencie du *Micropogon undulatus* (LINNÉ) dont l'habitat se situe plus au nord ; la région dorsale est cuivrée ; parsemée de taches plus sombres tirant sur le marron, les flancs sont sillonnés de stries obliques de couleur ocre foncé ; on en compte environ vingt-quatre sur chaque flanc (nombre assez variable) ; la tête beaucoup plus sombre que la région dorsale est rouge brique et marron, le museau jaunâtre ; la région ventrale blanc grisâtre ; la caudale est gris brique et bordée de noir ; les nageoires dorsale, anale, les pectorales et abdominales sont parsemées de jaune sur fond gris et leurs bords sont noirâtres.

Au moment de la reproduction, de vives couleurs (jaune citron, vert émeraude et rouge sang) apparaissent sur les opercules et la portion antérieure de la tête.

Habitat et mœurs. — L'« acoupa cheval » est un poisson excellent mais assez peu com-

mun, les dimensions de ce poisson sont parfois considérables et des sujets de 900 millimètres de long et du poids moyen de 13 à 14 kilogrammes sont parfois capturés.

Cette espèce est plutôt marine, mais à l'époque de la reproduction, mois de mai et de juin, elle vient pondre dans les estuaires où on la prend, parfois dans les « barrières chinoises »; les œufs sont recherchés et les masses ovariennes constituent un met très apprécié.

Le *Micropogon opercularis* se caractérise par les sons puissants qu'il émet; sons très distincts même lorsqu'il est dans l'eau et que l'on peut représenter par « croak ».

Remarque. — Il existe d'autres Sciénidés, mais assez rares, dans les eaux saumâtres, car ils vivent au large des côtes, l'un est dénommé « acoupa rouge » et doit être, si je m'en rapporte aux descriptions et aux renseignements donnés par les pêcheurs de la colonie, une espèce du genre *Micropogon*; sa coloration est rouge cuivrée et certains individus dépasseraient le poids de 15 kilogrammes.

Gen. LONCHURUS BLOCH, 1793.

Deux barbillons à la mâchoire inférieure, pectorales et caudales très allongées.

Lonchurus lanceolatus BLOCH. Fig. 113. — *Lonchurus lanceolata* BLOCH, Nov. Act. Sci. Copenhagen, V, III, 1788, p. 383. — *Lonchurus lanceolatus* GÜNTHER, 1860, p. 317. — *Lonchurus barbatus* BLOCH et SCHNEIDER, 1801, p. 102 (Surinam). CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 193 (décrit d'après BLOCH). — *Lonchurus depressus* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 195. — *Lonchurus lanceolatus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1481. — *Lonchurus lanceolatus* EIGENMANN, 1912, p. 479-481 (Georgetown); J. PUYO, 1936, p. 221-222 (se reproduit dans les estuaires des fleuves de Guyane).

Ce poisson est l'unique espèce du genre *Lonchurus* BLOCH. Les créoles de la colonie l'appellent « barbiche », en raison des prolongements des nageoires pectorales et de la caudale lesquelles possèdent des rayons excessivement longs et très souples comme des cheveux.

Formule des nageoires : D. IX. I. 40; A. I. 7 ou 8.

Écailles de la ligne latérale : 60 à 70.

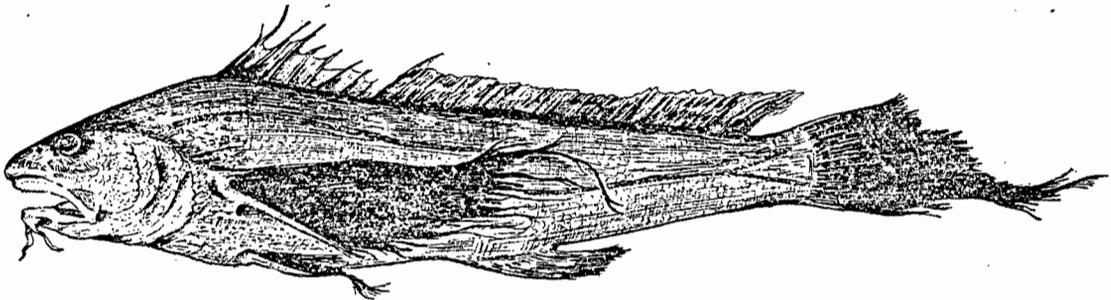


Fig. 113. — *Lonchurus lanceolatus*.

Proportions : hauteur contenue cinq fois environ dans longueur totale; longueur de la tête près de quatre fois, parfois cinq fois et demie; diamètre de l'œil 8 à 9 fois dans longueur de la tête; l'espace interorbitaire est large.

Le corps est comprimé, allongé; la portion antéro-supérieure céphalique et le chanfrein très obliques s'élèvent jusqu'à l'origine de la dorsale, le museau arrondi,

l'orifice buccal est moyen et légèrement ventral, la mâchoire inférieure est incluse dans les branches du maxillaire; l'angle de l'orifice buccal dépasse la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; le menton est orné de deux barbillons souples, ceux-ci disposés sur la symphyse mandibulaire; dents villiformes disposées en plages étroites. Le corps est couvert d'écaillés relativement petites, la région céphalique, sauf le menton, est elle-même écaillée; l'anale a sa base recouverte d'écaillés; la ligne latérale visible est, sur la première partie de son parcours, courbe et se divise en deux petits tronçons près de la base de la caudale.

Les épines de la dorsale et de l'anale sont semi-rigides, faibles; la caudale a une forme tronquée, les prolongements des rayons caudaux inférieurs forment une véritable chevelure; de même pour les nageoires pectorales dont certains rayons longs et fins atteignent presque la verticale abaissée du dernier rayon de la deuxième dorsale; les nageoires ventrales beaucoup plus courtes ont aussi l'extrémité des rayons souples et fins; on observe d'ailleurs selon les spécimens de nombreuses variations quant à la longueur comparée des pectorales et des abdominales.

Coloration. — Coloration de l'ensemble du corps beige; la région dorsale plus foncée; les joues sont brillantes et la région céphalique piquetée de noir ou de brun; la poitrine et la région abdominale sont couleur sable; l'ensemble de la coloration devient beaucoup plus vive pendant l'époque de la reproduction. Les nageoires pectorales, les abdominales et l'extrémité de l'anale sont d'un noir magnifique, de même la nageoire caudale; le premier rayon des pectorales et des abdominales est blanc jaunâtre, au moment de la reproduction il prend une belle couleur jaune doré. Les deux portions de la dorsale sont foncées et leur base est brune ou noirâtre.

Habitat et mœurs. — Poisson très rare, du moins signalé comme tel par tous les auteurs, cependant dans les « barrières chinoises » de l'estuaire de la rivière de Cayenne, on en capture de temps à autre, par groupe de 4 à 6 individus.

Le *Lonchurus lanceolatus* est avant tout un poisson marin qui vient se reproduire dans les embouchures des fleuves de la colonie; c'est toujours pendant la saison des pluies (mois de juin) que l'on peut en pêcher.

La chair de ce poisson est très fine, mais la rareté de cette espèce fait qu'elle est inconnue de beaucoup de pêcheurs; c'est une espèce de petite taille dont le poids ne dépasse jamais 150 grammes.

Gen. **PARALONCHURUS** BOCOURT, 1869.

Dorsale fortement échancrée, mâchoire inférieure non proéminente, une série de barbillons sur le bord inférieur des 2 branches, un barbillon multiplide sur la symphyse, épines anales faibles, ligne latérale continue.

Paralonchurus rathbuni (JORDAN et BOLLMANN), Fig. 144. — *Paralonchurus rathbuni* JORDAN et EVERMANN, 1895; J. PUYO, 1936, p. 222-223 (eaux de Cayenne).

C'est aussi l'un des « barbiche » des pêcheurs guyanais; cependant il diffère du *Lonchurus lanceolatus* BLOCH par l'absence de prolongements souples aux nageoires.

Formule des nageoires : D. X. I. 29 ou 30; A. II. 9.

Proportions : hauteur cinq fois et demie dans longueur totale du corps; longueur de la tête égale ou légèrement plus longue que la hauteur, museau environ quatre fois dans longueur de la tête.

La forme générale de ce poisson est dans son ensemble assez semblable à celle du *Lonchurus lanceolatus*; notons, cependant, une convexité plus prononcée du

chanfrein; le corps paraît moins élané; les barbillons mandibulaires sont au nombre de dix; les deux premiers seuls sont bien visibles, ils sont courts, mais

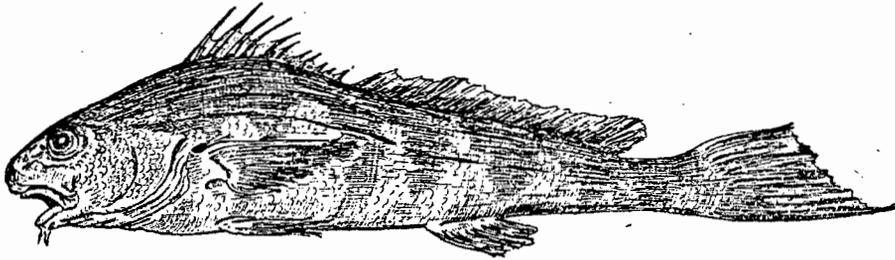


Fig. 114. — *Paralonchurus rathbuni*.

gros (presque coniques); la fente buccale moyenne atteint à peine la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'orbite; la ligne latérale est d'abord légèrement courbe; puis rectiligne.

Les épines de la première portion de la dorsale sont plus rigides, mais demeurent cependant relativement souples; la longueur des plus longs rayons des pectorales n'atteint pas le niveau de l'origine de la deuxième dorsale; l'anale moins longue est plus large que celle de l'autre espèce précitée; la caudale tronquée a ses rayons caudaux inférieurs beaucoup plus longs que les supérieurs sans cependant donner l'impression de rayons fins et souples (chevelure).

Habitat et mœurs. — Ce poisson est rare et sa chair est estimée; de petite taille, son poids atteint rarement 100 grammes. On en pêche quelques spécimens dans l'estuaire de la rivière de Cayenne, vers les mois de juin et de juillet, époque qui coïncide avec la période de sa reproduction.

Longueur moyenne : 110 à 140 millimètres.

GROUPE DES PERCIFORMES.

Famille des CENTROPOMIDAE.

La ligne latérale se prolonge sur la nageoire caudale comme chez les poissons de la famille des *Sciénidés*; présence de trois épines à la nageoire anale; nageoire caudale très fourchue.

Gen. CENTROPOMUS LACÉPÈDE, 1802.

Poissons relativement allongés, au museau plat et pointu; la mâchoire inférieure proéminente est projetée en avant; ligne latérale continue; queue homocerque aux lobes très développés; la deuxième épine de l'anale en général très forte.

Les diverses espèces du genre *Centropomus* LACÉPÈDE, que nous décrivons, constituent un ensemble de poissons excellents au point de vue alimentaire.

Ces poissons sont connus de la colonie sous le nom de « Loubine » et plus rarement de « brochet ».

Cependant les Guyanais ajoutent à cette appellation la désignation de l'habitat, et nous avons :

- 1° La « loubine marais »;
- 2° La « loubine grande mer »;
- 3° La « loubine rivière ».

Les pêcheurs reconnaissent ces diverses « loubines » d'après leur couleur et nous avons :

- 1° La « loubine noire » ou « Camoli »;
- 2° La « loubine blanche »;
- 3° La « loubine bosco ».

Il est évident que certains de ces poissons ont deux ou trois appellations différentes; par exemple, la « loubine grande mer » est aussi la « loubine blanche »: la « loubine marais » est aussi la « loubine noire »; de même des dénominations différentes s'appliquent à une même espèce suivant son âge (alevin, adulte, etc.), et selon l'époque de l'année (période de la reproduction, etc.).

1. *Centropomus undecimalis* BLOCH. — *Sciæna undecimalis* BLOCH, Ichthyol, vol. V, p. 60, 1792. — *Perca loubina* LACÉPÈDE, 1802, p. 397 (Cayenne). — *Centropomus undecim-radiatus* LACÉPÈDE, 1802, p. 268. — *Centropomus undecimalis* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., 1828, p. 102 (Rio-de-Janeiro, Martinique); GÜNTHER, 1859, p. 79 (Bahia au Brésil, Guyanes hollandaise et anglaise, etc.); VAILLANT et BOCOURT, 1875, p. 17; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1118-1119 (West Indies et Guyane hollandaise); J. PELLEGRIN, 1908, p. 690 (simplement nommée); EIGENMANN, 1912, p. 481-482 (Georgetown); E.-C. STARKS, 1913, p. 45 (lac Papary au Brésil); J. PUYO, 1936, p. 210 à 213 (Kourou, Cayenne, etc.).

Cette espèce reçoit quatre appellations différentes qui sont les suivantes : « loubine grande mer », ou « loubine blanche » pour l'âge adulte; « loubine marais » ou « loubine noire » pendant le développement et au moment de la reproduction.

Formule des nageoires : D. VIII-I, 10; A. III. 6.

Écailles de la ligne latérale : 71.

Proportions : hauteur à peu près cinq fois et demie dans la longueur totale; épaisseur (de pectorale à pectorale) un peu plus de neuf fois dans longueur, espace interorbitaire le tiers de l'épaisseur et le cinquième de la hauteur; longueur de la caudale un peu plus de cinq fois dans la longueur totale. Longueur de la deuxième épine de l'anale légèrement inférieure à la hauteur du poisson.

Le surscapulaire orné de quatre dents, préoperculaire denté sur les bords; bord antérieur orné à son angle de deux pointes bien distinctes; bord postérieur comporte de trente cinq à trente huit denticulations.

Ce poisson est très allongé et fortement comprimé latéralement; le museau est aplati, les mâchoires sont d'inégale longueur; l'inférieure dépasse de beaucoup la supérieure; l'orifice buccal est large; le surscapulaire et le préoperculaire sont dentés ou denticulés; l'extrémité du maxillaire dépasse la verticale abaissée du centre de l'œil.

A noter le profil spécial de la région supérieure de la tête; le chanfrein est légèrement concave, l'espace interorbitaire légèrement convexe; voussure sensible de la partie nuchale.

Les nageoires pectorales sont très allongées et puissantes, leur extrémité dépasse le niveau de la huitième épine de la première portion de la dorsale; la deuxième et la troisième épine de l'anale ont à peu près la même longueur; mais la troisième est beaucoup plus grêle que la deuxième qui est la plus forte. La ligne latérale est bien visible et se prolonge dans la caudale.

Coloration. — A noter des variations fréquentes dans la coloration de cette espèce, lesquelles se rapportent aux changements de milieu (mer, marais, rivières, etc.); les jeunes et les adultes ne sont pas parés des mêmes couleurs.

Lorsque le *Centropomus undecimalis* est jeune (250 millimètres de longueur), il est noir sur la partie dorsale avec des traînées vert glauque, les nageoires sont

bordées de noir et principalement la caudale; c'est alors la « loubine noire » des Cayennais.

Pendant cette période et depuis sa naissance, ce poisson vit dans les marais; en général, pendant le très jeune âge, vers le mois d'avril, donc trois à quatre mois après la ponte de l'adulte, les alevins sont jaune verdâtre avec de fines stries noires sur les nageoires pectorales et caudale.

L'adulte est blanc argenté avec toute la région dorsale parsemée de minuscules punctuations noires; c'est la « loubine blanche ».

Lorsque l'adulte vit dans les marais peu profonds (0 m. 60 à 0 m. 80) couverts de plantes aquatiques, il prend une coloration verdâtre avec, sur la région ventrale, des traînées jaunâtres; peut-être y a-t-il là une sorte de mimétisme ou une adaptation au milieu ambiant?

Pendant la saison sèche (août-septembre), les jeunes poissons qui vivent dans les marais ont leurs joues ponctuées de marron sur un fond jaune orange.

La coloration de l'œil est variable; chez l'adulte en mer, l'iris est noir et rougeâtre; chez les jeunes le globe oculaire est jaune et l'iris violet bleu.

Au moment de la ponte, le *Centropomus undecimalis* qui vient de la mer, est d'un magnifique blanc argenté, la ligne latérale colorée de brun et très marquante; c'est alors la « loubine grande mer », il pond dans les petites criques côtières et les marais et dès ce moment la coloration de la région dorsale prend une allure verdâtre.

Habitat et mœurs. — Le *Centropomus undecimalis* est anadrome, il vient pondre dans les estuaires et souvent aussi dans les savanes inondées et les « pripris », marais littoraux d'eau douce ou d'eau saumâtre; j'ai pêché ainsi de nombreuses petites « loubines » dans les « criques » et les « pripris » de la région de Kourou (mai et juin). La ponte se place en décembre et janvier, au début de la saison des pluies.

Ce poisson se pêche soit en mer, assez rarement, soit le plus souvent dans les marais qui s'étendent à quelques kilomètres au sud de Cayenne, certains de ces « pripris » communiquent avec la mer; d'autres sont en rapport avec des « criques » affluents de la rivière de Cayenne ou du fleuve Mahury.

Les « loubines » se pêchent soit à l'épervier soit à la ligne flottante, parfois, quelques adultes se font prendre aux « palans », dans l'estuaire de la rivière de Cayenne.

La chair du *Centropomus undecimalis* est très délicate et fort estimée; cependant certaines « loubines » sont réputées pour avoir un goût prononcé de vase ou d'urine; elles sont prises en général dans les marais mal irrigués et ce goût doit provenir d'algues (fixées sur leurs écailles).

Le poids moyen des jeunes « loubines » (« loubines noires ») est de 150 à 500 grammes; l'adulte (« loubine blanche ») ou « loubine grande mer » pèse de 2 à 3 kilogrammes.

Remarque. — Certaines « loubines noires » appelées « camoli » d'un poids de 12 à 15 kilogrammes existent, paraît-il, dans l'intérieur du pays, les récits des mineurs et des noirs Saramacas concordent en tous points. A mon avis, ce poisson serait une espèce particulière *dulçaquicole*; mais il ne m'a pas été possible de l'étudier.

2. *Centropomus pellegrini* PUYO. Fig. 115. — *Centropomus pellegrini* PUYO, Contribution à l'étude Ichthyologique de la Guyane française, p. 213 à 218, fig. 14, 1936 (rivière de Cayenne et fleuve Kourou).

C'est la « loubine bosco » des pêcheurs Cayennais autrement dit la « loubine » bossue.

Formule des nageoires : D. VIII. I. 10; A. III. 6.

Écailles de la ligne latérale : 72 à 75.

Écailles de ligne transversale : 11 en ligne oblique de la première épine de la dorsale jusqu'à la ligne latérale.

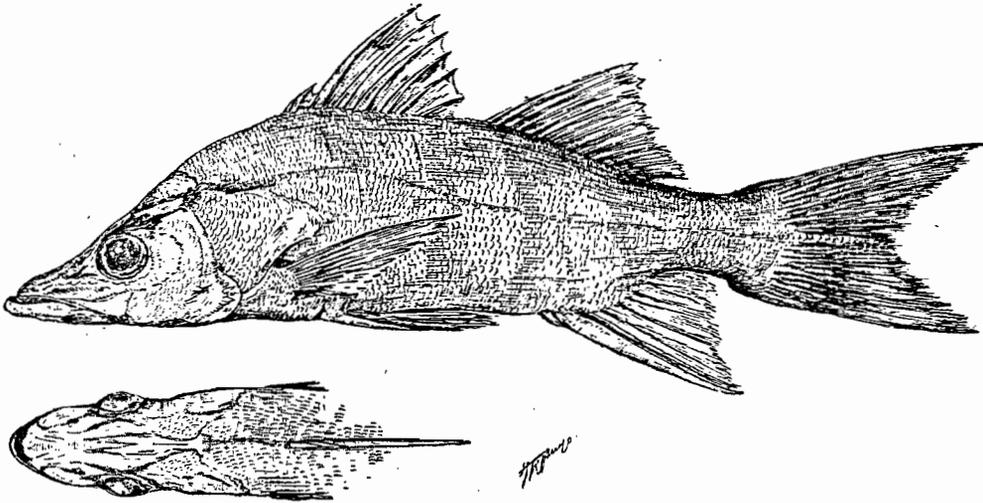


Fig. 115. — *Centropomus pellegrini*.

Proportions : hauteur environ quatre fois un tiers dans longueur totale du poisson, épaisseur un peu supérieure au tiers de la hauteur, longueur de la tête environ quatre fois et un tiers dans la longueur totale; nageoire caudale un peu moins longue que la tête; museau environ deux fois et demie dans longueur de la tête; diamètre de l'œil légèrement supérieur à espace interorbitaire.

Le corps du *Centropomus pellegrini* est beaucoup plus trapu et plus court que celui des autres espèces du même genre. Le profil est caractéristique, d'abord mince, la partie antéro-supérieure du museau s'élève brusquement le long du chanfrein, de l'espace interorbitaire (lequel est légèrement convexe) et jusqu'à l'origine de la première portion de la dorsale d'où cette physionomie bien particulière de cette espèce et sa dénomination de « bosco ».

Le chanfrein est concave jusqu'à hauteur de l'angle antérieur des orbites; puis l'espace interoculaire, la région nuchale prennent un profil arrondi (convexe) et leur profil s'élève rapidement jusqu'à la racine de la première épine de la dorsale.

Le surscapulaire est orné de sept dents aiguës, le sousorbitaire porte 6 à 7 denticulations; le préopercule est porteur de 2 dents sur son bord antérieur et de 43 à 48 dents sur son bord postérieur, les quatre plus longues disposées à l'angle sont jumelées.

En détail nous notons que le surscapulaire a ses denticulations réparties de la façon suivante : les quatre premières (supérieures) sont jumelées; la plus inférieure étant la plus longue, les autres sont distinctes.

La troisième épine de la première portion de la dorsale est la plus longue et la plus robuste; elle est légèrement incurvée; rabattue le long du dos elle n'atteint pas tout à fait l'origine de la deuxième dorsale.

La deuxième épine de l'anale est excessivement forte et robuste, légèrement recourbée en sa partie extrême; sa longueur, lorsqu'elle est rabattue le long du tronçon caudal, dépasse largement l'origine des rayons caudaux inférieurs.

Les pectorales comportent sept rayons, le premier légèrement ossifié est semi-rigide; elles ont une forme légèrement incurvée; les nageoires abdominales com-

prennent cinq rayons, le premier étant une véritable épine s'étend au delà de la pointe des pectorales.

La ligne latérale, qui chez presque tous les *Centropomidés* est à peu près horizontale et rectiligne, présente chez le *Centropomus pellegrini* une courbe qui atteint le tiers environ de la longueur totale du poisson. Elle est à peine visible et pour ainsi dire incolore; elle se prolonge profondément dans la caudale.

Coloration. — La « loubine bosco » est argentée avec sur toute la région dorsale des traînées vert glauque; tirant sur le brun entre les deux portions de la dorsale, les nageoires sont ocre clair; la caudale est bordée de noir (extrémités).

Habitat et mœurs. — La « loubine bosco » est pêchée très près du littoral dans les estuaires des rivières côtières; je ne puis la signaler que dans la rivière de Cayenne et le fleuve Kourou.

Ce *Centropomus* est peu connu, parce que rare; les mois de mai et de juin sont les seuls mois pendant lesquels on a quelque chance de le pêcher.

J'ignore si la reproduction s'effectue au large ou dans le fleuve car il ne m'a pas été possible de pêcher ou de trouver de très jeunes sujets ou des alevins.

Le poids maximum de certains poissons atteint 2 à 2 kg. 500; le poids moyen est de 1 kilogramme; la longueur moyenne est de 270 à 340 millimètres.

3. *Centropomus ensiferus* POEY. — *Centropomus ensiferus* POEY, Mem. sobre la His. Nat. de la isla de Cuba, t. II, p. 122, pl. 12, fig. 1, 1856-1856; VAILLANT et BOCOURT, 1874, p. 33 (Cuba, etc.); EIGENMANN, 1912, p. 482 (Georgetown, en Guyane anglaise).

C'est l'une des « loubines marais » des pêcheurs cayennais.

Formule des nageoires : D. VIII.1.10 ; A. III.6.

Écailles de la ligne latérale : 54.

Écailles de la ligne transversale de la première épine de la dorsale jusqu'à la ligne latérale : 7 ou 8.

Proportions : tête un peu plus de trois fois et demie dans long. totale ; hauteur, cinq fois environ dans long. ; diamètre de l'œil, six fois environ dans long. de tête.

Cette espèce diffère de la précédente par la hauteur du corps, en proportion beaucoup plus petite ; la longueur de la tête beaucoup plus grande ; l'orifice buccal a ses commissures qui atteignent à peine la perpendiculaire abaissée du milieu de l'œil.

Le sous-orbitaire est assez fortement denté ; le bord du préoperculaire porte de 16 à 18 denticulations assez fortes et écartées ; la longueur de ces denticulations va en croissant jusqu'à l'angle du préopercule armé de deux fortes dents ; la ligne latérale est, sur cette espèce, presque horizontale.

Les épines de la première dorsale sont relativement moins développées et plus faibles que sur l'espèce « bosco » ; l'anale a sa deuxième épine très longue, moins longue cependant que sur le poisson décrit précédemment ; sa pointe légèrement recourbée et fine atteint à peine le niveau de la base de la caudale, lorsque cette épine est rabattue le long de l'abdomen ; le plus souvent, elle en est éloignée de 2 à 3 millimètres ; cette épine a souvent une longueur égale à celle de la tête ou à peine plus petite.

Les écailles moyennes sont régulièrement réparties quant à leurs proportions.

Coloration. — Région dorsale vert glauque (d'où dénomination de « loubine marais »), flancs argentés ; l'extrémité du museau, la poitrine et le ventre blanc grisâtre ; les nageoires sont ocres ; quelques taches ou traînées diffuses noires sur l'anale et sur la portion antérieure de la deuxième dorsale ; ligne latérale à peine teintée de sombre (gris) ; la caudale ocre foncé.

Habitat et mœurs. — Se pêche dans les pripris d'eau douce de l'île de Cayenne; pripris à eau courante et possédant une riche végétation (nymphéacés, etc.).

Poisson estimé, confondu souvent avec les jeunes *Centropomus undecimalis*; la longueur moyenne est 250 à 350 millimètres et le poids 500 à 700 grammes.

J'ignore si la reproduction s'effectue en eau douce ou dans les estuaires; il ne m'a pas été possible de pêcher des jeunes sujets.

Tribu des *Grammistinés.*

Les deux dorsales réunies à leur base; maxillaire visible à bord antérieur ne passant pas entièrement sous le préorbitaire; aucune ou trois épines à l'anale; écailles très petites plus ou moins cachées sous la peau.

Gen. *RHYPTICUS* CUVIER, 1817.

Deux à quatre épines à la dorsale; pas de barbillons au menton, pas d'épines à l'anale; épines sur la préoperculaire et l'opercule; écailles très petites.

1. *Rhypticus bistrispinus* (MITCHILL). Fig. 116. — *Bodiamus bistrispinus* MITCHILL, Ann. Month. Magaz. and Crit. Rev., 1818, p. 247. — *Rhypticus maculatus* GÜNTHER, 1870, p. 173. — *Rhypticus bistrispinus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1233 et 1234 (côte atlantique sud des États-Unis).

Sans dénomination locale.

Formule des nageoires : D. II. 25 à 26 ; A. 14 à 16.

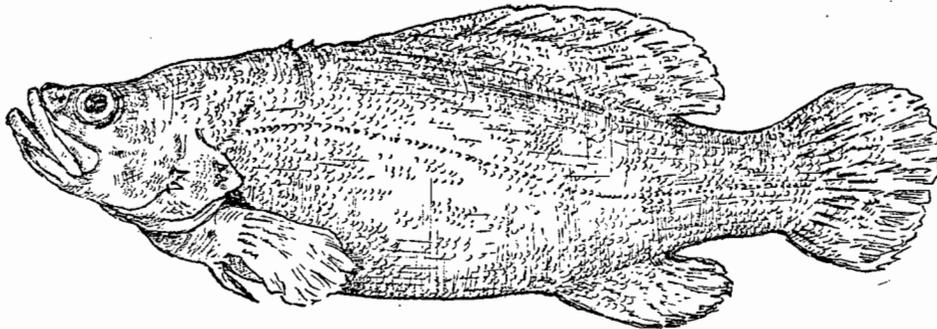


Fig. 116. — *Rhypticus bistrispinus*.

Proportions : tête plus de quatre fois dans longueur totale du corps; diamètre des yeux égal à longueur du museau, lequel mesure le double de l'espace interorbitaire; hauteur quatre fois environ dans longueur du corps.

Cette espèce a un aspect trapu, massif, la tête paraît proportionnellement petite; le profil dorsal de la pointe du museau à la région de l'origine des fentes operculaires est presque horizontal, il devient ensuite progressivement convexe; les yeux sont disposés très haut et obliquement par rapport au plan vertical de l'axe du corps, ils sont séparés par un très étroit espace interorbitaire. Présence d'une dépression à hauteur de chacune des régions antéro-supérieures des orbites; la fente buccale est très oblique, la mandibule projetée en avant dépasse le maxillaire, les commissures atteignent presque la verticale abaissée de l'angle postérieur de l'œil.

Le préopercule est orné de deux épines dont souvent une est bifurquée et diver-

gente ; l'opercule est armé aussi de deux épines, la plus basse est la plus développée, elles sont disposées légèrement plus haut que les épines du préopercule.

Les deux épines de la dorsale sont à peine visibles, cependant elles sont bien séparées des autres et très acérées ; sur les jeunes sujets, la deuxième est parfois gainée et recouverte par la peau. Le corps est recouvert de très petites écailles ; les nageoires dorsale et anale sont charnues, les rayons ne se distinguent qu'imparfaitement ; les ventrales sont très petites et fixées un peu en avant des pectorales ; la ligne latérale est légèrement courbe (convexe) ; la caudale a la forme d'une palette.

Coloration. — La région dorsale est marron foncé ; les flancs et la tête plus clairs sont beige olive ; le ventre est beige clair verdâtre : à noter quelques petites taches blanches sur le corps ; les yeux sont très clairs ; les nageoires dorsale, anale et pectorales sont ocre et bordées de noir ; la caudale un peu plus claire est très souvent marginée de brun.

Habitat et mœurs. — Ce poisson est assez rare dans les estuaires de la colonie, on ne le pêche qu'en eau peu profonde (1 m. 50 à 2 m. 50) ; cependant les naturalistes JORDAN et EVERMANN le signalent dans leur ouvrage comme espèce hantant les eaux profondes de l'Océan Atlantique. Faut-il en conclure que les deux spécimens que j'ai pêchés en Guyane dans la rivière de Cayenne forment une variété tropicale anadrome ?

Cette espèce est d'ailleurs de petite taille, la longueur de mes spécimens est respectivement : 135 et 140 millimètres ; un tout petit sujet qui m'a été apporté par un pêcheur mesurait 72 millimètres ; il avait été pris dans les « barrières chinoises » de l'estuaire de la rivière de Cayenne.

Famille des SERRANIDAE.

Poissons perciformes ; tête et corps écailleux, bouche protractile, très souvent des dents au palais, présence parfois de canines et toujours des dents de velours ; deux ouvertures à la narine de chaque côté.

Dents vomériennes et palatines distinctes ; préopercule denticulé ; operculaire orné de deux à trois épines plus ou moins saillantes.

Nageoire dorsale unique ou divisée en deux portions ; une partie épineuse, et une partie molle pas plus développée que l'anale ; lorsque la dorsale comporte deux portions, la première est formée uniquement d'épines ; trois épines en général à l'anale ; les ventrales thoraciques (une épine et quatre ou cinq rayons) ; ligne latérale simple.

Gen. EPINEPHELUS BLOCH, 1793.

Corps des Serranidés, recouvert de petites écailles cycloïdes ou denticulées, orifice buccal protractile ; plusieurs séries de dents coniques sur les mâchoires, ayant souvent l'allure de canines ; dents sur le vomer et les palatins ; aucune sur la langue.

Préopercule denticulé ; opercule orné d'une à trois épines ; tête entièrement écailleuse ; ligne latérale complète.

Une dorsale tenant une grande partie de la longueur du dos et composée de neuf à onze épines et toujours plus de douze rayons mous ; partie molle pas plus développée que l'anale qui comporte en général trois épines et huit à douze rayons mous ; ventrales thoraciques disposées sous les pectorales avec une épine ossifiée relativement forte ; caudale souvent arrondie ; de même les pectorales.

Les poissons du genre *Epinephelus* BLOCH sont connus sous l'appellation locale de « vieille ».

1. *Epinephelus adscensionis* (OSBECK). Fig. 117-117 bis. — *Trachinus adscensionis* OSBECK, 1757. — *Trachinus osbeck* LACÉPÈDE, 1800, p. 353. — *Trachinus adscensionis* CUVIER et VALENCIENNES, 1830, p. 517. — *Trachinus adscensionis* BONNATERRE, 1788, p. 46. — *Epinephelus adscensionis* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1153 (Indes de l'ouest); J. PUYO, 1936, p. 219 (seulement nommé). — E. Ch. STARKS, 1913, p. 45 (Natal, au Brésil).

Formule des nageoires : D. IX.16 ; A. III.8.

Écailles ligne latérale : quatre-vingt-dix-neuf plus sept ou huit écailles échel. sur les rayons caudaux médians.

Écailles ligne transversale : dix-huit/quarante-cinq.

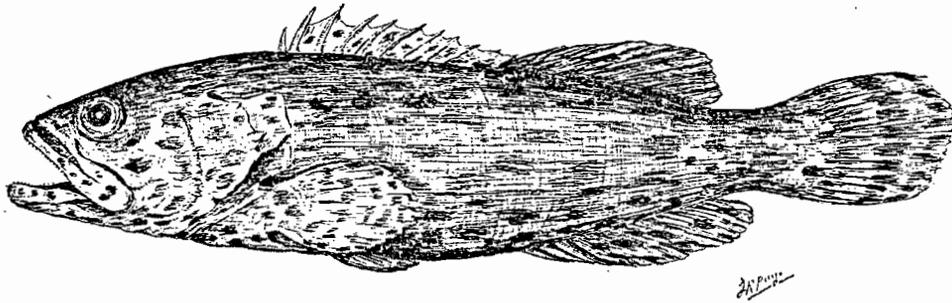


Fig. 117. — *Epinephelus adscensionis*.

Proportions : tête deux fois à deux fois un quart dans long. totale ; hauteur un peu plus de trois fois ; museau égale au tiers de la région céphalique ; espace interorbitaire huit fois environ dans longueur de tête ; yeux près de quatre fois et demie dans longueur de tête.

Le corps de cette espèce est comprimé ; le museau moyennement pointu, la bouche large, la mandibule faisant saillie ; quatre séries de dents sur chaque mâchoire, les externes sont les plus grosses ; une paire de simili-canines sur chaque mâchoire (sur les gros spécimens).

Les narines assez reculées ; les antérieures garnies d'un repli circulaire membraneux ; le préopercule est arrondi et finement denticulé ; environ trente-huit denticulations petites, les plus grosses étant disposées à la base (angle inférieur). Toute la tête, sauf les mâchoires, est couverte d'écailles très fines.

Le pédoncule caudal est en général aussi long que large ; la ligne latérale à peu près parallèle au contour dorsal, orifice anal, près de l'anale et au milieu de la longueur du corps.

À noter la présence de trois épines operculaires ; la supérieure à peine visible ; la médiane étant la plus développée ; toutes les trois légèrement aplaties.

La dorsale épineuse comporte des épines moyennement développées ; proportionnellement plus petites sur les sujets de grande taille.

La caudale est arrondie, ainsi que les pectorales de forme ovalaire ; anale moyenne, un peu plus petite que la portion molle de la dorsale.

Coloration. — Couleur jaune marron ou brunâtre ; tournant au rouge sur la région dorsale, les flancs, la poitrine ainsi que la portion abdominale blanchâtre et beige ; sur les flancs, de nombreuses taches à peu près rondes, les unes fauves ou blanchâtres, petites, disséminées sur le dos et le haut des flancs ; les autres plus grosses réparties sur la région ventrale, tirant sur le violacé brun ; il en existe

mais plus petites sur la tête et parfois sur le maxillaire, rarement sur la mandibule ; la portion épineuse de la dorsale est parsemée de taches blanchâtres sur fond beige foncé ; la portion molle marron clair comporte, aussi, souvent quelques grosses ponctuations très foncées, sur fond noirâtre.



Fig. 117 bis. — « Poisson de roche » (sans doute *Epinephelus adscensionis*), d'après de ROCHEFORT (1665).

Les pectorales sont jaunes ou jaune blanchâtre, émaillées de traînées plus pâles ; les thoraciques (ventrales) sont brun rougeâtre ou sombre ; la caudale beige sombre (couleur uniforme) ou avec des traînées violacées.

Habitat et mœurs. — Cette espèce vit dans les zones rocheuses du littoral guyanais, en particulier au nord de l'île de Cayenne, cependant quelques poissons se font prendre dans l'intérieur de l'estuaire de la rivière de Cayenne, en particulier près de la pointe Larivot ; en général ce sont des poissons de petite taille (estuaire) ; les sujets adultes et les grosses pièces ne se prenant que dans la région rocheuse des filets (le Père, la Mère. etc.) et vers les avancées rocheuses de Bourda, Montabo, Montjoly, etc.

La longueur des sujets moyens varie de 600 à 800 millimètres et le poids de 9 à 14 kilogrammes ; les gros sujets peuvent atteindre 1.500 millimètres et un poids de 30 à 35 kilogrammes.

La chair de cette espèce est fort délicate et très prisée des Guyanais de la côte mais surtout des Cayennais.

2. *Epinephelus morio* (CUVIER et VALENCIENNES). — *Serranus morio* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. poissons, t. II, p. 285, 1828. — *Epinephelus morio* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1160 (Rio de Janeiro) ; J. PUYO, 1936, p. 219 (Pointe Larivot, estuaire de la rivière de Cayenne).

Formule des nageoires : D. IX.16 ; A. III.8.

Écailles ligne latérale : cent vingt-huit.

Proportions : hauteur environ quatre fois dans long. totale ; tête égale à peu près à plus grande hauteur, museau environ quatre fois un tiers dans longueur de tête ; diamètre des yeux un peu plus de cinq fois dans longueur de tête.

Le corps de cette espèce est très comprimé ; tête à museau pointu, mais assez massive ; la mandibule fait légèrement saillie ; vomer et palatins ornés de dents ; présence d'une ou deux canines larges à leur base ; deux rangées de petites dents sur la mandibule, dents beaucoup plus petites sur le maxillaire, trois rangées au moins. Les yeux plutôt petits, préoperculaire finement denticulé ; deux épines operculaires peu développées.

Coloration. — Uniformément olive tachetée de plus clair, avec des traînées rougeâtres sur les flancs ; on observe sur le museau et sur les joues des ponctuations orange ; les nageoires sont sombres, sauf les pectorales claires ou hyalines ; parfois striées de blanc ou gris.

Habitat et mœurs. — Même habitat et même mœurs que l'espèce précédente; ce poisson hante aussi les régions rocheuses; assez nombreux sont les petits sujets (280 à 300 millimètres de long) que l'on prend souvent le long du littoral rocheux (Mont Montabo, etc.) de l'île de Cayenne; les gros sujets, dont le poids dépasse 18 kilogrammes avec une longueur d'environ 850 millimètres, se pêchent plus au large. La reproduction s'effectue dans la zone des îlets. Chair très estimée de la population.

Gen. **SERRANUS** CUVIER, 1829.

Mêmes caractères généraux des Serranidés; mais caudale arrondie, ou coupée carrément; dorsale avec neuf à onze épines, anale trois épines; ligne latérale complète, ventrales thoraciques; une à trois épines operculaires; préoperculaires denticulées.

1. **Serranus itaiara** LICHTENTSTEIN. Fig. 118. — *Serranus itaiara* LICHTENTSTEIN, Abhandl Kön Acad. Wiss., Berlin, p. 278, 1822. — *Itaiara* MARGRAFF, His. Nat. Brasil, 1648, p. 146. — *Serranus itaiara* CUVIER et VALENCIENNES, 1828, p. 376 — *Serranus galeus* MÜLLER et TROSCHEL, 1848, p. 621 (Guyane anglaise). — GÜNTHER, 1859, p. 130.

Formule des nageoires : D. XI.15 ; A. III.8.

Écailles de la ligne latérale : quatre-vingt-quinze environ (quatre-vingt-quatorze à quatre-vingt-seize).

Écailles de la ligne transversale : vingt-deux/quarante-trois.

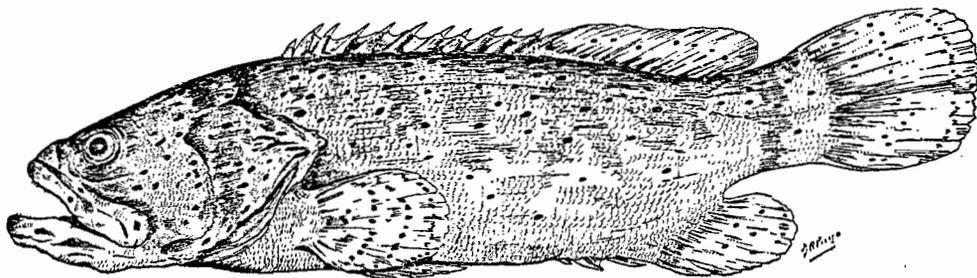


Fig. 118. — *Serranus itaiara*.

Proportions : longueur de la tête environ trois fois et demie dans longueur du corps; hauteur près de quatre fois et demie; museau environ trois fois un tiers dans longueur de la tête; diamètre des yeux entre cinq fois et six fois dans longueur de la tête; épines de la première portion de la dorsale excessivement courtes, proportionnellement à celles des poissons du même genre.

Formes générales plus lourdes qu'elles ne le sont dans le genre *Epinephelus* et les autres espèces du genre *Serranus*. La tête est grosse et relativement courte, épaisse; le chanfrein est légèrement convexe; ce qui frappe, c'est la proéminente mâchoire inférieure; très lourde de forme, la maxillaire dépasse largement la perpendiculaire abaissée du bord postérieur de l'orbite; les mâchoires sont ornées de dents comparativement plus petites que dans les espèces précédemment décrites; de vagues canines inférieures peu développées; dents vomériennes et palatines; les narines sont disposées très près du bord supéro-antérieur des orbites; chaque paire de narines comportant une narine circulaire antérieure plus petite, l'autre ovalaire est entourée d'une légère membrane qui passe entre les deux narines; les yeux sont

relativement petits. Le préopercule finement denticulé dans sa moitié supérieure ; quelques denticulations plus fortes près de l'angle ; les épines operculaires sont disposées presque sur la même ligne horizontale ; le lobe membraneux ornant le bord de l'opercule est coupé de haut en bas obliquement et vers l'arrière par rapport à l'axe principal du corps du poisson.

Corps recouvert de petites écailles, réparties aussi sur toute la tête et le bord supérieur du maxillaire ; beaucoup plus petites sur cette région et le museau ; ligne latérale presque droite ; passe à peu près au milieu du pédoncule caudal et se prolonge un peu sur les rayons médians caudaux ; les écailles sont disposées aussi sur les nageoires impaires (à leur base), et sur la base extérieure des nageoires paires.

La dorsale paraît très étendue, en raison de son peu d'élévation la portion épineuse constituée par onze épines très courtes, quoique robustes ; sauf la première elles ont à peu près la même longueur ; elles sont engagées sur plus de la moitié de leur hauteur ; la portion molle est formée de rayons plus longs, surtout ceux de la région postérieure qui terminent en « arrondi » la nageoire dorsale ; la nageoire anale est franchement arrondie avec des rayons mous plus longs que ceux de la dorsale ; présence de trois épines, la première très courte de forme conique, la deuxième, la plus longue, est la plus robuste ; la troisième est de la même longueur ou légèrement plus longue mais aussi plus faible et légèrement incurvée. La caudale a son bord postérieur fortement convexe ; les pectorales sont arrondies en palettes, les ventrales sont un peu plus courtes.

Coloration. — Le corps est dans son ensemble brun olivâtre ou bistre, beaucoup plus clair sur les flancs ; la région ventrale est jaune blanchâtre en sa partie antérieure (poitrine) plus foncée, par ailleurs de nombreuses traînées et bandes foncées ; en général, cinq à sept verticales ou légèrement obliques se voient sur chaque côté du corps, en général quatre bandes prennent naissance sous la dorsale, une cinquième entoure presque entièrement le pédoncule caudal ; enfin, en avant de la dorsale, on peut observer sur certains sujets des taches sombres émettant sur les côtés des traînées diffuses ; ces taches sont, en général, au nombre de deux. La région céphalique est ponctuée de noir ou de brun, ou de violet brun ; cette ponctuation atteint même la région des joues et des opercules, mais les ponctuations sont plus fortes et plus clairsemées ; paraissant plus vives en raison de la coloration jaune des joues ; deux ou trois ponctuations brunes ou beiges sur le maxillaire et de chaque côté.

L'espace membraneux de la première portion de la dorsale (espace interépineux) est faiblement parsemé de taches beiges très diffuses ; la portion molle beaucoup plus foncée est de même coloration que les taches et les bandes ; cependant, quelques ponctuations hyalines sont parfois visibles ; la caudale est beige foncée ; tachée de blanc jaunâtre le bord postérieur souvent brun rouge ; l'anale beige est marqué de ponctuations brunes et de quelques taches plus foncées que la couleur initiale. Les pectorales sont ocre avec des traînées concentriques de taches beige foncé ; les ventrales sont jaunes ou jaune beige.

Ajoutons que la mandibule est plus claire (jaune blanc) que le reste de la gorge et de la poitrine ; présence d'une traînée semi-circulaire de couleur grise autour de la partie postérieure des orbites.

Habitat et mœurs. — Cette espèce vit dans les eaux littorales de la colonie et sur fond rocheux ; elle vient se reproduire dans les estuaires bordés en partie par des promontoires rocheux (rivière de Cayenne ; baie de l'Hôpital, pointe du fort Cépérou), ainsi que sur le bord des promontoires du Mont Montabo, Bourda, Montjoly, et les roches de la rivière de Kourou).

On pêche souvent de petits spécimens dans les anse rocheuses, poissons de 1 à 5 kilogrammes; mais les poissons vraiment adultes du poids moyen de 45 à 50 kilogrammes se pêchent au « palan », à 1 km. 500 ou 2 kilomètres de la côte dans les zones rocheuses des îlets (îlet la Mère, îlet le Père, etc.).

Cette « vieille » a la chair estimée, est anadrome ou du moins vient pondre dans les eaux saumâtres; elle peut atteindre une très grande taille et peser jusqu'à 80 kilogrammes (maximum relevé par moi sur un spécimen pêché près de l'îlet « la Mère »).

Famille des POLYNEMIDAE.

Corps et tête recouverts d'écailles; bouche légèrement protractile, bordée par les prémaxillaires; garnie de dents de velours (villiformes); os pharyngiens dentifères; deux ouvertures aux narines de chaque côté; la dorsale largement séparée en deux portions; anale relativement courte avec deux ou trois épines; pectorales insérées très bas comportant deux parties; l'inférieure formée de rayons libres allongés et séparés; nageoires ventrales comprenant chacune une épine et cinq rayons mous; disposées en arrière des pectorales.

Gen. POLYNEMUS LINNÉ, 1766.

Corps moyen recouvert de petites écailles ainsi que tête; dents de velours sur mâchoires, vomer, palatin et les pharyngiens. Maxillaire très élargi en arrière, bord du préoperculaire denticulé; ligne latérale complète se prolonge sur la nageoire caudale; épines de la première portion de la dorsale faibles; deuxième portion de la dorsale et anale recouverts de petites écailles; appendices pectoraux en nombre variable de trois à quatorze et de longueur variable.

1. *Polynemus virginicus* LINNÉ. Fig. 119. — *Polynemus virginicus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 317, 1758. — *Polynemus mango* LACÉPÈDE, 1803, p. 413 à 418 (Amérique). — *Polynemus americanus* CUVIER et VALENCIENNES, 1829, p. 393. — *Polynemus plumieri* PELLEGRIN, 1908, p. 585 (simplement nommé). — *Polydactylus plumieri* LACÉPÈDE, 1803, p. 419 (Martinique). — *Polydactylus virginicus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 830 à 831 (La Havane); E. Ch. STARKS, 1913, p. 49 (Natal ou Brésil); J. PUYO, 1936, p. 224 à 226 (Rivière de Cayenne).

Ce poisson est aussi un « barbiche » des Cayennais.

Formule des nageoires : D. VIII. I. 9 à 13; A. III. 13 à 14.

Écailles ligne latérale 69 à 72.

Écailles ligne transversale 5 ou 6/18.

Pectorales : première portion (nageoire) 12 à 13 rayons; deuxième portion (rayons libres et séparées) : 7 ou 8.

Proportions : hauteur contenue quatre fois $\frac{1}{3}$ dans longueur totale du corps; longueur de la caudale égale à la hauteur ou légèrement plus longue; espace inter-orbitaire égal à la moitié environ de l'épaisseur (de pectorale à pectorale). Le plus long des rayons filamenteux est égal ou un peu supérieur à la hauteur.

Cette espèce a une certaine ressemblance de forme (région céphalique) avec les anchois; elle a le museau et les yeux recouverts d'une membrane adipeuse; le museau est proéminent et son front est légèrement incliné vers l'orifice buccal, la bouche est disposée ventralement et l'angle des mâchoires dépasse largement la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite.

Le bord postérieur du préoperculaire est finement denticulé; la pointe placée à

l'angle inférieur est la plus effilée et la plus développée; la ligne latérale est à peine visible; légèrement convexe près de la région operculaire puis presque rectiligne.

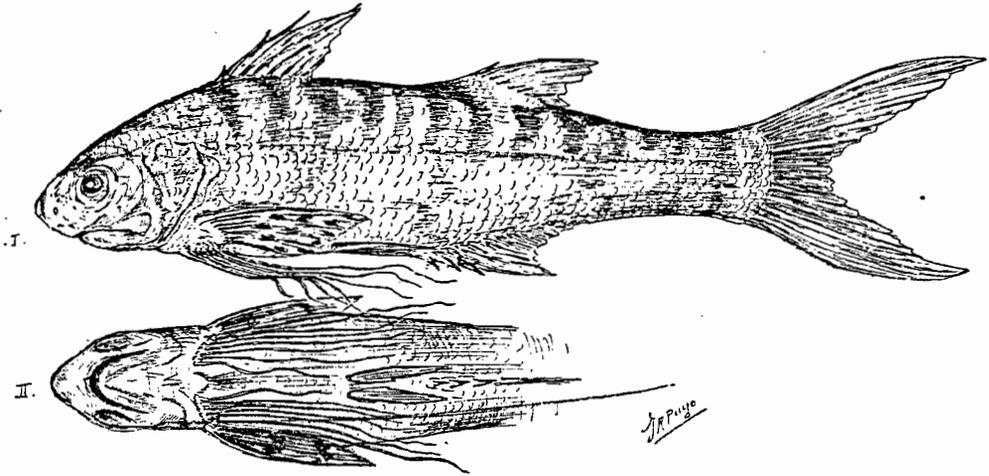


Fig. 119. — *Polynemus virginicus* (Vue latérale et vue ventrale).

La première portion de la dorsale comporte huit rayons, les deux premiers, seuls, formant de véritables épines, la première étant plus petite; la deuxième portion comprend une seule épine semi-rigide et faible; la nageoire anale possède trois épines beaucoup plus faibles que celles de la dorsale; les pectorales ont une forme légèrement effilée et incurvée vers le bas; notons, enfin, la présence de sept filaments tactiles qui prennent naissance en dessous de la nageoire pectorale proprement dite.

Coloration. — Très argenté, sauf sur la région dorsale qui est légèrement bleutée; cette espèce a le museau d'un jaune cireux; au moment de la reproduction la région dorsale est teintée de vert; on note aussi de très petites fasciatures noir-bleuté. La région ventrale est blanc argent; quelques petites zébrures noires entre les deux portions de la dorsales aboutissent à la ligne latérale.

Les nageoires pectorales sont noires, sur les deux tiers de leur longueur à partir de leur extrémité; les deux dorsales, l'anale sont ocre avec des stries brunes; la caudale est bistre, avec l'extrémité des deux lobes teintée de noir.

Habitat et mœurs. — Ces poissons vivent par bandes de 10 à 15 individus toujours en compagnie de poissons du genre *Stolephorus* et plus particulièrement l'espèce *Stolephorus surinamensis*.

On ne pêche le *Polynemus virginicus* qu'accidentellement dans les « barrières chinoises ».

Sa chair est excellente, mais sa pêche peu fructueuse car les pêcheurs ne possèdent pas les filets traînant appropriés à leur capture.

Leur reproduction doit s'effectuer au large du littoral, car les sujets capturés sont sans nul doute des adultes dont le poids moyen est 180 grammes. Ces poissons sont carnivores et se nourrissent d'alevins et de crevettes.

Famille des PRISTIPOMATIDAE.

Corps oblong en général, comprimé latéralement; ligne latérale continue mais ne dépassant pas la base de la caudale, portion épineuse et molle de la dorsale à

peu près de même longueur; anale semblable à cette dernière; rayons inférieur des pectorales ramifiés, ventrales le plus souvent thoraciques avec une épine et cinq rayons; l'anale possède trois épines; parfois deux seulement; la portion épineuse de la dorsale comprend de neuf à treize rayons épineux.

Gen. **GERRES** CUVIER, 1829.

Corps oblong, très comprimé, écailles moyennes, neuf aiguillons à la dorsale, deux ou trois à l'anale; les deux portions de la dorsale inégales quant à la hauteur, la partie molle est en général plus haute que l'épineuse, la caudale très fourchue, la bouche terminale est toujours protractile en se courbant vers le bas; mâchoires à dents très faibles, villiformes, palais inerme.

1. **Gerres rhombeus** CUVIER et VALENCIENNES. Fig. 120. — *Gerres rhombeus* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., vol. VI, p. 459, 1830 (Martinique, Saint-Domingue); JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1374-1375 (Guyane anglaise et côtes tropicales de l'Atlantique); E. Ch. STARKS, 1913, p. 48 et 49 (lac Papary et ville de Para au Brésil).

C'est le « gros yaya » des pêcheurs cayennais.

Formule des nageoires : D. IX. 10; A. II. 9; P. I. 5 .

Écailles ligne latérale : 35 à 38.

Écailles ligne transversale : 5/10.

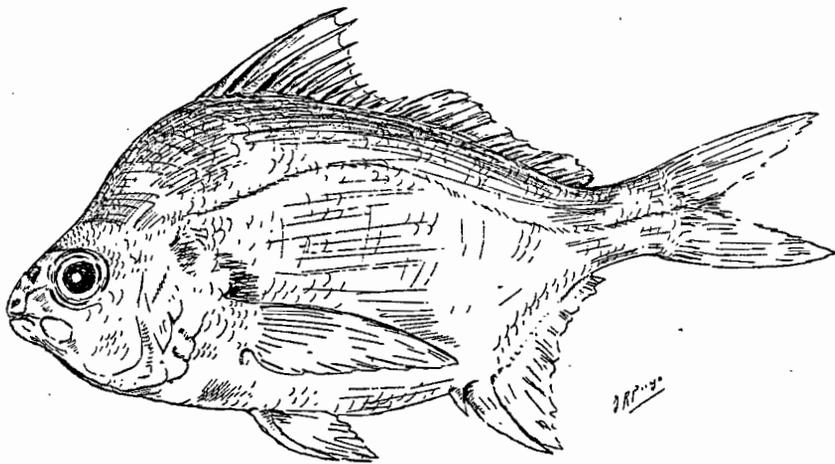


Fig. 120. — *Gerres rhombeus*.

Proportions : tête contenue plus de trois fois dans la longueur totale du corps; hauteur plus de deux fois; nageoires pectorales plus longues que la tête; deuxième épine de la dorsale plus longue que la deuxième de l'anale; diamètre des yeux égal à longueur du museau, espace interorbitaire à peine plus grand que diamètre des yeux lequel est contenu près de trois fois dans longueur de la tête.

Le corps de cette espèce est latéralement comprimé, de forme rhomboïdale; l'extrémité antérieure du museau est arrondi; mais cependant proéminent; la fente buccale est moyennement large; le profil à partir de la région supraorbitaire est

très convexe; l'espace interorbitaire est, au contraire, légèrement concave; le préopercule est légèrement denticulé en particulier le long de l'arête de base, et sur l'angle inférieur; la ligne latérale est convexe.

Les nageoires ventrales atteignent et souvent dépassent l'orifice anal; les pectorales très développées atteignent le plus souvent le niveau de la racine de la deuxième épine de la dorsale, les nageoires dorsale et anale sont fortement échancrées; la deuxième épine de la dorsale est très forte et très acérée; la troisième un peu moins longue est beaucoup plus fine; la première épine de l'anale est excessivement petite; la deuxième au contraire est forte et incurvée vers l'arrière; sa pointe, lorsqu'elle est rabattue, atteint la perpendiculaire abaissée de la dernière frange des rayons de la dorsale (ceux-ci étant rabattus le long du pédoncule caudal); signalons enfin que la nageoire caudale fourchue est très écaillée.

Coloration. — Le corps dans son ensemble est argenté en particulier les régions de l'abdomen et des flancs; la partie dorsale est finement piquetée de beige foncé; le museau piqueté de marron, reflets bleu métal près des fentes operculaires et sur les joues; sur la partie supérieure des opercules le bleu forme un sorte de tache diffuse très foncée; tirant sur le violet; notons aussi quelques reflets verts irisés sur la région dorsale de chaque côté et en avant de la nageoire dorsale; les nageoires dorsale, anale pectorales et ventrales sont très claires blanc jaunâtre; la caudale en particulier est la plus claire.

Habitat et mœurs. — Cette espèce se prend avec l'espèce *Gerres pseudogula* (POEY), dans les « barrières chinoises » de la rivière de Cayenne, en général pendant la grande saison des pluies. Quoique de chair fine, les « gros yaya » ne constituent pas pour la population un apport alimentaire conséquent et ce en raison de sa rareté.

La longueur moyenne est de 120 à 150 millimètres.

2. *Gerres pseudogula* (POEY). Fig. 121. — *Eucinostomus pseudogula* POEY, *Emmunérat*, 53, pl. I, 1875 (Havane); JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1368 (Sainte-Lucie, Indes de l'Ouest, Brésil); S. Ch. STARKS, 1913, p. 47 (lac Papary et à Para au Brésil). — *Gerres jonesi* GÜNTHER, 1899, p. 150 et 380 (Bermudes).

C'est aussi un « yaya » des créoles de la colonie.

Formule des nageoires : D. IX. 10; A. III. 7.

Écailles ligne latérale 49 ou 50.

Écailles ligne transversale : 5/9 ou 10.

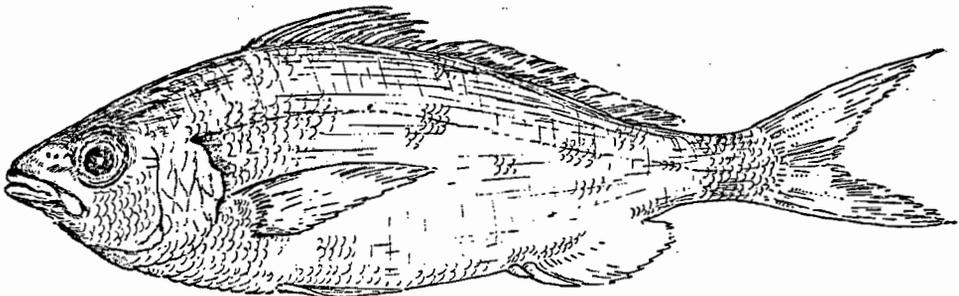


Fig. 121. — *Gerres pseudogula*.

Proportions : tête trois fois et demie dans longueur totale du corps; hauteur un peu plus de trois fois; espace interorbitaire à peu près égal à longueur du museau;

deuxième et troisième épines de la dorsale sensiblement égales; diamètre des yeux quatre à cinq fois dans longueur de la tête.

Le corps est plus allongé que celui de l'espèce précédente, mais le museau est sensiblement semblable chez les deux espèces; ce poisson a une forme très elliptique; il est modérément comprimé; les profil dorsal faiblement convexe, la région antérieure étant plus élevée; la bouche est moyenne, le museau arrondi le maxillaire atteint ou dépasse de peu la verticale abaissée de l'angle antérieur de l'orbite; les pièces operculaires ne sont pas denticulées; à noter la présence d'au moins trois grandes rangées d'écailles sur les joues et les préopercules; le corps est recouvert d'écailles relativement grosses.

Les nageoires dorsale, anale comportent, la première des épines pointues mais flexibles; la seconde trois épines acérées et rigides et sept rayons mous; à noter que la première épine de la dorsale est très courte et rigide; les huit suivantes ne sont que semi-rigides; plutôt flexibles; la nageoire caudale bifurquée est homocerque, mais fortement échancrée; les pectorales dépassent de peu l'extrémité des ventrales qui n'atteignent pas l'orifice anal; signalons que la deuxième épine rigide de l'anale est moins forte et beaucoup plus courte que celle de l'espèce précédente; la ligne latérale est convexe.

Coloration. — Le corps dans son ensemble est sable doré; le museau beige ou marron foncé; la région ventrale et les flancs sont argentés; à l'époque de la reproduction, ils prennent une coloration verte irisée; les nageoires dorsale et anale sont jaunâtres, la première a ses épines teintées, vers l'extrémité, de brun rouge ou de noir; les pectorales et les ventrales sont blanchâtres; la caudale de même couleur, cependant chez certains spécimens le milieu des rayons est teinté de brun ou de noir.

Habitat et mœurs. — Ces poissons à la chair appréciée se pêchent dans les estuaires et plus particulièrement dans celui de la rivière de Cayenne et du fleuve Mahury.

Poisson plus commun que l'autre espèce, vit par petite troupe de 6 à 10 individus.

Longueur moyenne de 170 à 200 millimètres de long.

Gen. HAEMULON CUVIER, 1817.

En général une fossette centrale en arrière de la symphyse de la mâchoire inférieure; parties molles des nageoires écailleuses sur leur bord; pas de dents ressemblant à des canines; dents en brosse; pièces du préoperculaire denticulées; portion épineuse de la dorsale plus importante que l'autre portion; trois épines à l'anale, plus de neuf épines à la dorsale.

1. *Haemulon luteus* (BLOCH). Fig. 122. — *Genyatremus luteus* BLOCH, 1790, Ichtyol., p. 347. — *Genyatremus luteus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1342-1343 (Antilles et Brésil); E. CH. STARKS, 1913, p. 47 (Natal au Brésil); A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 27 (Antilles et Rio de Janeiro).

Cette espèce est le « tit croupia » des Guyanais.

Formule des nageoires : D. XIII. 12; A. III. 11; V. I. 5.

Écailles ligne latérale 50 à 52.

10 11

Écailles ligne transversale — ou —.

18 19

Proportions : tête près de quatre fois dans longueur totale; hauteur plus de

deux fois; diamètre des yeux sensiblement égal à l'espace interorbitaire; nageoires pectorales et ventrales de même longueur.

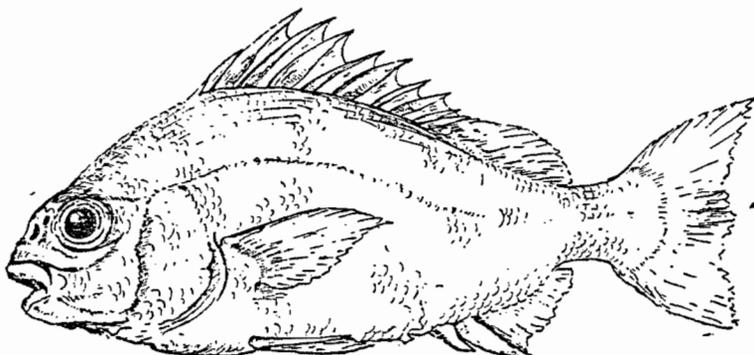


Fig. 122. — *Hoemulon luteus*.

Le corps relativement est trapu et latéralement comprimé; le profil dorsal est plus convexe que le ventral, la tête moyenne est terminée par un museau tronqué; entre celui-ci et l'espace interorbitaire existe une voussure sensible qui caractérise la partie céphalique de cette espèce; l'espace interorbitaire est concave. L'ouverture buccale est moyenne, le maxillaire ne dépasse que très légèrement la perpendiculaire abaissée du bord antérieur de l'orbite; les narines sont ovalaires; les yeux larges, les deux mâchoires sont ornées de dents en brosse.

La ligne latérale suit la même courbe que le profil dorsal; le corps est recouvert d'écaillés de petites tailles; les épines de la dorsale sont alternativement épaisses et minces; surtout en ce qui concerne le premier tiers antérieur de cette nageoire; la quatrième épine est la plus forte en épaisseur; la deuxième la plus longue.

La nageoire anale comporte deux épines plus courtes que les premières de la dorsale mais excessivement plus robustes; la longueur de la deuxième épine de l'anale est égale à la longueur de la troisième épine de la dorsale; notons la présence d'écaillés disposées le long et sur la base des nageoires dorsale et anale.

Les pièces operculaires sont finement denticulées; environ 28 à 30 denticulations sur le bord du préopercule; opercule et préopercule forment à leur base un angle presque droit.

Coloration. — L'ensemble du corps est jaune sable avec des trainées transversales beiges; la partie supérieure, céphalique a des reflets rouge brique ou cuivrés; les joues et toutes les pièces operculaires sont écailleuses et finement ponctuées de brun; le maxillaire et la mandibule sont jaune blanchâtre; la bordure antéro-inférieure des orbites est le plus souvent marquée de blanc. Les pectorales et les ventrales ainsi que l'anale et la caudale sont jaune ocre: la membrane réunissant les épines de la dorsale est brunâtre parfois même noire, les épines étant beaucoup plus claires et quelquefois blanc jaunâtre, la caudale faiblement échancrée et quelquefois teintée de brun en sa partie médiane le long de la bordure externe.

Habitat. — Cette espèce se prend surtout dans les estuaires des petites rivières côtières et des « criques » (rivière de Cayenne). Vit par lot de quelques individus souvent mélangés avec des gerres; chair excellente.

Longueur moyenne: 150 à 200 millimètres; quelques gros sujets dépassent 250 millimètres.

Gen. **LOBOTES** CUVIER, 1817.

Caractères des pristipomatidés; mâchoire inférieure dépassant la supérieure, ornées toutes deux de dents de velours ou en brosse; menton sans fossette; dorsale à douze épines, anale à trois épines, pièces du préopercule denticulées.

Une seule espèce en Guyane.

1. **Lobotes surinamensis** (BLOCH). Fig. 123. — *Holocentrus surinamensis* BLOCH, Ichthyol., pl. 243, 1790 (Surinam). — *Lobotes somnolentus* CUVIER et VALENCIENNES, 1850, p. 234 (Saint-Domingue). — *Lobotes surinamensis* HOLBROOCK, 1860, p. 169; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1235-1236 (Panama); J. PUYO, 1936, p. 226-227 (estuaire de la rivière de Cayenne).

Les créoles de la colonie nomment cette espèce « croupia roche ».

Formule des nageoires : D. XII. 15; A. III. 11.

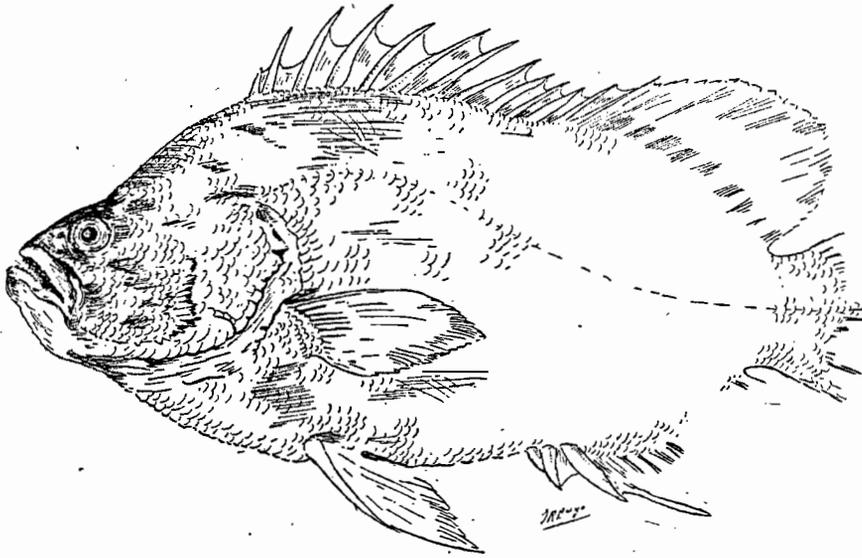


Fig. 123. — *Lobotes surinamensis*.

Proportions : hauteur contenue deux fois et demie dans la longueur totale; épaisseur (de pectorale à pectorale), le tiers environ de la hauteur; longueur de la tête trois fois cinq huitièmes dans longueur totale; museau égal à la moitié de la longueur de la tête.

Ce poisson facile à identifier, est caractérisé par la très grande hauteur du corps à hauteur de l'origine de la nageoire dorsale; latéralement comprimé; à noter la brusque et remarquable voussure de la région post-céphalique; préoperculaires denticulés.

Coloration. — Ensemble du corps (fond) brun clair, sillonné par des traînées jaune doré; lesquelles sont très larges; l'éclat de ces couleurs est très vif et prend des teintes irisées à l'époque de la reproduction vers les mois de mai et juin; cette espèce est anadrome.

Habitat et mœurs. — Ce magnifique poisson dont le poids peut atteindre et même parfois dépasser 15 kilogrammes, n'est pas des plus communs; cependant vers le début de juin, de nombreux spécimens sont pris dans les engins de pêche (barrières chinoises) de la rivière de Cayenne et pendant le reste de l'année on en prend surtout avec des « palans » un peu au large : 1.000 à 1.500 mètres de l'estuaire, dans la zone de la barre.

C'est un poisson qui pond en eau saumâtre (estuaires des fleuves et des rivières côtières); sa chair est fort appréciée de la population de Cayenne.

Famille des LUTJANIDAE.

Partie céphalique et corps comprimés; préopercule denticulé ou denté; mâchoires armées de dents coniques plus ou moins acérées, présence de dents sur le vomer; très souvent, présence de petites canines sur les deux mâchoires; caudale en général bifurquée légèrement, mais toujours échancrée; pectorales à rayons inférieurs ramifiés.

Gen. LUTJANUS BLOCH, 1817.

Corps comprimé, à profil dorsal beaucoup plus convexe que le ventral; des dents canines et en velours sur les deux mâchoires; plaques dentaires vomériennes, palatines, quelquefois linguales; préopercule dentelé; écailles moyennes; ventrales thoraciques; une seule dorsale avec dix ou onze épines et douze à quatorze rayons mous; anale, trois épines et huit à neuf rayons mous; les canines sont, quand elles existent, disposées sur le bord antérieur des mâchoires; les lèvres sont épaisses et souvent recouvertes de papilles, ou de villosités fines ayant l'aspect de velours.

1. *Lutjanus jocu* (BLOCH et SCHNEIDER). Fig. 124. — *Anthias jocu* BLOCH et Südamerika's, p. 41, 1881 (Fleuve Maroni, en Guyane française); PELLEGRIN, 1903, p. 179 (Maroni et Ouanary, en Guyane française).

— *Mesoprion griseus* CUVIER et VALENCIENNES, 1828, p. 469 (Saint-Domingue). — *Mesoprion flavescens* CUVIER et VALENCIENNES, 1828, p. 472. — *Mesoprion cynodon* GÜNTHER, 1859, p. 194. — *Mesoprion griseus* GÜNTHER, 1859, p. 194. — *Neomaenis griseus* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 1255 à 1257 (Indes de l'ouest jusqu'au Brésil). — A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 9 (Brésil). — *Lutjanus griseus* E. C. STARKS, 1913, p. 46 (Natal, au Brésil).

Tous les poissons de la famille des Lutjanidés sont dénommés « sad dent chien » par les Cayennais, ce qui signifie « ceux à dents de chien ».

Formule des nageoires : D. X.14 ; A. III.8.

Écailles ligne latérale : quarante-cinq à quarante-sept.

Écailles ligne transversale : sept/quatorze ou quinze.

Proportions : tête contenue trois fois ou plus dans longueur totale; hauteur toujours plus de trois fois; long. du museau huit fois environ dans long. totale du corps; long. des ventrales deux fois environ dans longueur totale du corps; cinquième et sixième épines de la dorsale de même longueur; quatrième épine de la dorsale la plus longue de toutes; deuxième épine de l'anale la plus longue de cette nageoire; la première épine de la dorsale égale à la longueur de la première épine de la nageoire anale.

Le corps de ce poisson est comprimé; la hauteur est sensible; le profil dorsal est d'abord presque droit (le chanfrein descendant obliquement presque en ligne droite), du museau à la région de la nuque; puis il devient convexe; le museau est proéminent, presque pointu; les yeux sont légèrement saillies au-dessus de la

région frontale ; l'espace interorbitaire très légèrement convexe est contenu cinq fois environ dans la longueur de la tête ; les yeux, moyens, ont un diamètre égal ou légèrement supérieur à l'espace interorbitaire ; l'ouverture buccale est large, les mâchoires sont à peu près égales, avec cependant sur certains sujets prédominance de la mandibule ; le maxillaire est orné de très fines dents, dont quatre cependant

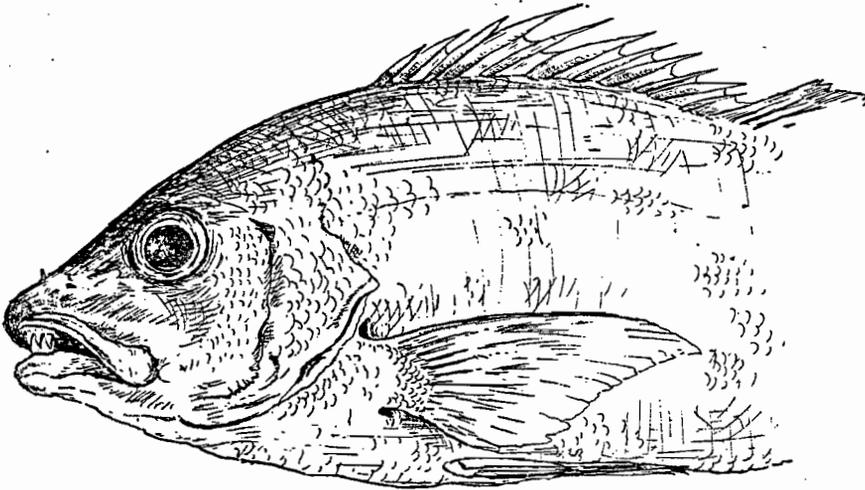


Fig. 124. — *Lutjanus jocu*.

disposées de front ont l'allure de canines ; ces dernières sont groupées par paire ; chaque paire comporte une grosse canine en avant et une plus petite en retrait : la mandibule ne porte que de très petites dents coniques, disposées en brosse en avant et en rangée sur les côtés ; la langue est recouverte d'une plage ovale de dents de velours ; de même le vomer ; les commissures de la fente buccale atteignent l'angle antérieur de la pupille ; la marge postérieure du préopercule est presque verticale et émarginée fortement en son milieu ; le bord supérieur est finement denticulé et l'angle arrondi est orné de quatre à six fortes denticulations.

Les écailles sont relativement larges, le préopercule est recouvert par, le plus souvent, huit rangées d'écailles ; en général, deux rangées sont disposées sur l'interopercule ; ces nombres ne doivent pas être considérés comme invariables, surtout en ce qui concerne le préoperculaire.

La base des rayons mous des nageoires dorsale, anale et caudale est recouverte de fines écailles, le lobe supérieur de la caudale est un peu plus long que le lobe inférieur. Les pectorales sont subfalciformes et fort développées ; elles dépassent l'anus ; les ventrales sont beaucoup plus courtes.

Coloration. — Le front, la partie supérieure céphalique et les joues sont de couleur rose, tirant parfois sur le rouge ; la région ventrale tire sur le jaune orange ; la région dorsale est rouge cuivre sur fond vert foncé ; le centre des écailles étant de couleur cuivrée, la pédoncule caudale est rouge cuivré et rosé sur la face inférieure ; les nageoires pectorales sont rosées ; les ventrales beiges ou beige blanchâtre ; la dorsale est plus foncée, tirant sur le marron ; l'anale et la caudale sont de couleur uniformément beige.

Ces couleurs peuvent varier selon les époques de l'année, la coloration de l'eau et le lieu de pêche ; c'est ainsi que pendant la période de reproduction (grande saison des pluies) les couleurs sont vives et souvent le rouge carmin domine ; de même,

les spécimens pêchés à quelques kilomètres de l'estuaire de la rivière de Cayenne (2 à 3 kilomètres) sont toujours parés de couleurs beaucoup plus vives que ceux pêchés dans l'intérieur de cette même rivière ou des affluents côtiers (4 à 6 kilomètres à l'intérieur).

Habitat et mœurs. — Au moment de la grande saison des pluies (mai-juin), cette espèce hante les embouchures et les estuaires (fleuves et rivières côtières) où on les prend alors dans les « barrières chinoises »; la chair de ce poisson est excellente et très estimée; surtout celle des gros sujets dont le poids atteint souvent 2 kilogrammes à 2 kg. 500.

Longueur moyenne : 250 à 325 millimètres; quelques gros sujets atteignent 500 millimètres.

Remarque. — Les exemplaires du Muséum d'Histoire naturelle de Paris des espèces *Mesoprion cynodon*, *M. griseus*, *M. flavescens*, sont à mon avis des *Mesoprion griseus* CUVIER et VALENCIENNES. Ils ont tous à peu près l'allure générale de cette dernière espèce, et même les descriptions se rapportent toutes à mon avis à l'espèce *Lutjanus jocu*; il y a donc concordance et synonymie.

Famille des CHAETODONTIDAE.

Corps très comprimé et très élevé; petites écailles; bouche terminale et petite; yeux latéraux moyens. Dorsale unique, anale semblable à la partie molle de celle-ci, ayant comme elle de nombreux rayons. Nageoires verticales plus ou moins écaillieuses; ventrales thoraciques avec une épine et cinq rayons.

Gen. CHAETODIPTERUS LACÉPÈDE, 1803.

Une échancrure entre les deux parties de la dorsale; neuf épines, la troisième longue et flexible; trois épines à l'anale, préopercule sans épine, corps très comprimé.

1. *Chaetodipterus faber* (BROSSONET). Fig. 125. — *Selene quadrangularis* LACÉPÈDE, 1803, p. 564 (île de la Jamaïque). — *Ephippus gigas* CUVIER, 1829, p. 191 (Amérique). — *Chaetodipterus faber* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1668, pl. CCXLVII, fig. 619 (sans filament à dorsale) [du cap Gord à Rio de Janeiro]; C. C. STARKS, 1913, p. 61 (marché de Para, au Brésil).

Lorsque les poissons de cette espèce sont de petite ou de moyenne taille, ils sont dénommés « portugaise » par les Cayennais; lorsqu'ils sont de très grande taille, ce sont les « croupia grande mer ».

Formule des nageoires : D. VIII.1.20 à 22; A. III.18; V. 1.5 et 6.

Écailles de la ligne latérale : soixante à soixante-deux.

Proportions : tête contenue plus de trois fois dans longueur totale du corps, hauteur une fois à une fois et demie; longueur de la tête égale, chez de nombreux sujets, à longueur de la plus longue des épines de la dorsale.

Cette espèce est caractérisée par la forme bien spéciale du corps, lequel est excessivement comprimé latéralement; les deux premières épines de la nageoire dorsale sont les plus courtes; la troisième est la plus longue; sur les poissons de petite taille, cette dernière épine est plus grande que la moitié de la longueur de la tête; chez les gros sujets, elle est toujours au moins égale à la longueur de la tête; d'autre part, cette troisième épine est munie en son extrémité d'un filament de longueur variable qui chez certains gros spécimens peut atteindre la longueur totale du corps. Les deux premiers rayons qui suivent la première épine des nageoires ventrales sont chez tous les sujets de petite et de moyenne taille ornés de filaments souples qui forment une sorte de chevelure; les nageoires pectorales sont plus courtes que les

ventrales ; les nageoires dorsale et anale sont largement échancrées ; leur bord externe étant fortement concave.

Coloration. — Cette espèce est gris cendré ; les flancs sont sillonnés de zébrures brunes ou bleu ardoise ; l'une partant de la région interorbitaire, coupée par l'œil, descend sur la poitrine ; une autre part du front de la nageoire dorsale et aboutit à

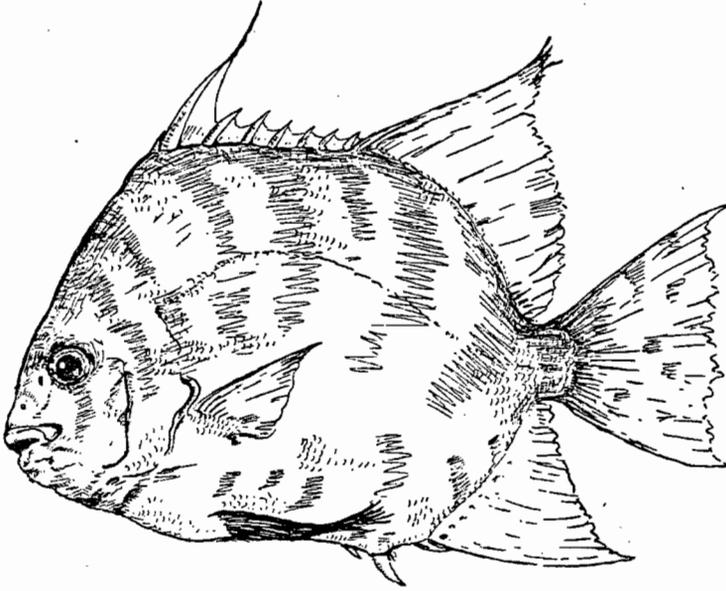


Fig. 125. — *Chaetodipterus faber*.

la base des pectorales, parfois elle se poursuit sur la poitrine ; une troisième s'étend de l'origine des quatrième et cinquième épines de la dorsale jusqu'aux épines de la nageoire anale ; enfin, une quatrième zébrure apparaît à la base des derniers rayons de la dorsale et se termine à l'origine des derniers rayons de l'anale.

Notons, chez les petits spécimens « portugaise », la présence de nombreuses petites zébrures alternativement longues et courtes, disposées sur les flancs, zébrures qui disparaissent peu à peu sur les individus de taille moyenne et sur les gros sujets « croupia grande mer ».

Remarque. — On constate de nombreuses variations quant à la longueur et la largeur des bandes sombres, ainsi que dans la longueur des filaments.

Habitat et mœurs. — La plupart des naturalistes signalent cette espèce comme étant marine, j'ai tout lieu de croire que ces poissons hantent les eaux saumâtres dans lesquelles ils viennent effectuer la ponte ; c'est dans les estuaires et en particulier dans celui de la rivière de Cayenne qu'on les pêche en très grande quantité dans les « barrières chinoises ».

Selon la saison, les sujets pris varient en poids ; c'est ainsi que pendant les mois de mai et juin (grande saison des pluies) ces poissons pèsent en moyenne de 250 à 500 grammes, certaines pièces atteignent parfois le poids de 2 ou 3 kilogrammes.

Pendant tout le reste de l'année on ne pêche plus que de tout jeunes individus (50 à 100 grammes) ou de petits alevins (5 à 15 grammes) ; tous ces poissons de quelques grammes à 2 ou 3 kilogrammes sont les « portugaises », qui remontent jusqu'à 8 et même 10 kilomètres en amont des principales rivières côtières et les fleuves.

En novembre, mais surtout pendant les mois de décembre et janvier, à 2 ou 3 kilomètres au large du littoral, les « croupia grande mer » font leur apparition ; ce sont des poissons de

la même espèce mais dont le poids moyen varie entre 6 et 7 kilogrammes; certaines pièces atteignent parfois 10 kilogrammes.

La chair des « portugaises », mais surtout celle des « croupia grande mer », est délicate et de ce fait très estimée des colons et des créoles de la colonie.

GROUPE DES PHARYNGOGNATHES (*Pharyngognathia*).

Famille des CICHLIDAE.

Poissons perciformes, corps élevé oblong ou allongé; ligne latérale interrompue; deux portions, sauf chez les jeunes qui, parfois, chez certaines espèces, n'en possèdent qu'une. Une dorsale avec une région épineuse et une molle, non séparées, ou simplement par une encoche; l'anale porte au moins trois aiguillons; ventrales, un aiguillon et cinq rayons; l'orifice buccal, plus ou moins large, toujours protractile; les mâchoires portent des dents parfois coniques, mais toujours de petite taille; pas de dents au palais; une seule ouverture à la narine, de chaque côté; le corps couvert d'écaillés, le plus souvent cycloïdes; la tête presque toujours écaillée; sur certaines espèces, présence d'écaillés sur les nageoires dorsale, anale et caudale.

Gen. ACARA HECKEL, 1840.

Corps comprimé; le plus souvent, oblong; nageoire anale avec trois épines; ligne latérale bien séparée de la ligne dorsale; orifice buccal étroit, peu ou pas protractile; extrémité du maxillaire inférieur atteignant ou dépassant celle de la mâchoire supérieure; mâchoires ornées de petites dents coniques.

1. *Acara maronii* STEINDACHNER. — *Acara maronii* STEINDACHNER, Flussfische Südamerika's, p. 41, 1881 (Fleuve Maroni, en Guyane française). PELLEGRIN, 1903, p. 179 (Maroni et Ouanary, en Guyane française).

Les espèces appartenant au genre *Acara* n'ont pas de dénominations locales; elles ne présentent, pour les Guyanais, qu'un faible intérêt alimentaire; ces poissons ayant beaucoup d'arêtes, ne sont pas estimés.

Formule des nageoires : D. XV.10; A. III.10.

Ligne latérale (2 portions) : 15 — 7 ou 8.

Proportions : tête, trois fois environ dans longueur totale; hauteur, près de deux fois; diamètre des yeux, trois fois un quart dans longueur de la tête.

Cette espèce est de petite taille et se prend assez souvent dans les criques et les rivières affluents du Maroni, ainsi que dans le Maroni et l'Oyapock.

Le corps est relativement court, mais très haut, la forme générale est ovalaire; le pédoncule caudal, assez court, termine les deux courbes à peu près semblables du profil dorsal et du profil ventral. Les joues sont écaillées, trois séries d'écaillés, préopercule couvert par une seule série. La nageoire caudale est arrondie; les pectorales sont aussi longues que la tête. Ligne latérale visible et uniforme à son extrémité.

Coloration. — Coloration dorsale brun noirâtre formant une fasciature noire foncée en avant de la dorsale et s'étendant en partie sur les préopercules; présence d'une tache parfois ocellée entre la ligne latérale et les dernières épines de la dorsale. Le plus souvent, les flancs sont striés de brun noir; les nageoires sont sombres, en particulier la caudale.

Habitat et mœurs. — Hante les fleuves côtiers, très en amont mais se trouve parfois en nombre assez considérable dans les trous boueux et pleins d'eau qui se forment vers la fin de la saison sèche dans les savanes noyées (région de Kourou et de l'Oyapock). La taille est relativement faible, en moyenne 90 à 100 millimètres.

2. *Acara geayi* PELLEGRIN. — *Acara geayi* PELLEGRIN, Bull. Mus. Hist. nat., t. VIII, p. 417, 1902. PELLEGRIN, 1903, p. 178 (dans le Camopi, Guyane française); PELLEGRIN, 1908, p. 587 (rivière Camopi, affluent de l'Oyapock). — *Aequidens geayi* EIGENMANN, 1912, p. 493-494 (diverses rivières de la Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D.XV.10; A. III.8.

Écailles de la ligne latérale (2 portions) : 18-10.

Proportions : tête, environ trois fois dans longueur totale; hauteur, deux fois un tiers; diamètre des yeux, trois fois et demie dans longueur de tête.

Dans l'ensemble, ce poisson a les apparences de l'espèce précédente; cependant, notons au moins quatre rangées d'écailles sur les joues; un grand nombre d'écailles sur les préopercules; la ligne latérale légèrement bifurquée près de la base de la caudale, laquelle est émarginée et non lobée ou arrondi.

Les nageoires anale, caudale et la partie postérieure de la dorsale teintées de brun, sont tachetée de points ou de petites ponctuations hyalins ou parfois grisâtres.

Habitat et mœurs. — Même habitat que l'espèce précédente; ce poisson paraît être moins abondant; la taille paraît être plus forte; en moyenne entre 120 à 180 millimètres de long.

3. *Acara itanyi* PUYO. Fig. 126. — *Aequidens itanyi* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. nat., Toulouse, t. 78, p. 141 à 149, 1943 (crique de la région du haut Maroni, en Guyane française).

Sans appellation locale.

Formule des nageoires : D. XIV.10; A. III.8.

Écailles ligne latérale (2 portions) : 16/10.

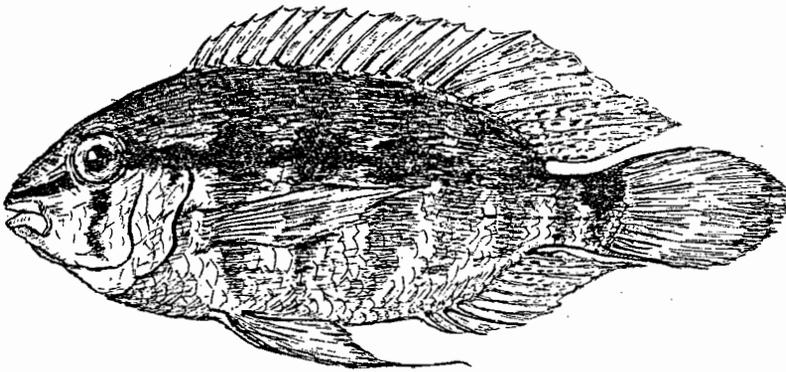


Fig. 126. — *Acara itanyi*.

Proportions : hauteur contenue à peine un peu plus de trois fois dans longueur totale; diamètre de l'œil, près de quatre fois dans longueur de la tête; espace interorbitaire, deux fois dans longueur de la tête.

Le corps est ovalaire, aplati sur les côtés; le profil ventral et le profil dorsal, à peu près également incurvés; l'orifice buccal est terminal; les commissures n'atteignent pas à la perpendiculaire abaissée de l'angle antérieur des yeux, ceux-ci sont à égale distance des commissures de la bouche et de l'angle supérieur de la fente operculaire; les trois premières épines de la dorsale sont les plus petites; à partir de la quatrième, toutes, sauf la dernière, sont d'égale longueur, celle-ci étant la plus longue; l'extrémité des pectorales arrive à hauteur (une fois rabattues) de la perpendiculaire abaissée sur la base du troisième rayon de l'anale; les ventrales, dont le premier rayon est rigide, ont leur deuxième rayon qui se prolonge en un long filament souple atteignant le premier rayon mou de l'anale; l'extrémité de l'anale et celle de la dorsale se prolongent jusqu'au tiers environ de la longueur de la caudale; l'anale porte trois épines rigides. Les nageoires dorsale (partie molle) et anale sont légèrement écaillées à leur base.

Coloration. — Corps de couleur « sable »; sept zébrures transversales plus foncées dorsalement et devenant diffuses vers la région ventrale, ont une couleur brune; partie antérieure céphalique violacée; surface prédorsale vert foncé. Partant de la région de l'œil, une traînée de couleur brun foncé, atteint la naissance de la caudale; présence d'une tache noire de forme irrégulière sur la partie supérieure de l'opercule et de la fente operculaire; trois taches irrégulièrement arrondies, de couleur noire violacée, sont disposées respectivement à l'intersection de la deuxième, troisième et quatrième zébrure avec la traînée brune longitudinale; une tache violacée sur la partie supérieure du pédoncule caudal, près de l'origine des rayons caudaux.

Partant de l'œil, deux bandes brunes, l'une se dirigeant vers le bas, barre la joue dans presque toute sa hauteur, l'autre se dirige en avant, longe le bord externe du maxillaire, contourne l'extrémité du museau et se confond avec la bande similaire issue de l'œil opposé; la caudale est ovalaire; base et bordure postérieure de la dorsale et de l'anale, tachetée de brun violet; pectorale et ventrales, blanchâtres.

Habitat. — Les deux spécimens que j'ai recueillis proviennent d'une « crique » d'eau courante, coupée de petits sauts et se jetant dans un des nombreux petits affluents inconnus du cours supérieur de l'Itany (région des hauts plateaux).

Longueur : 70 et 140 millimètres.

Gen. ACAROPSIS STEINDACHNER, 1875.

Mêmes caractères que le genre *Acara*, mais avec une ouverture buccale plus large et les prémaxillaires très protractiles.

1. *Acaropsis nassa* (HECKEL). — *Acara nassa* HECKEL, Ann. Wiener Mus., vol. II, p. 353, 1840; GÜNTHER, 1862, p. 281; VAILLANT, 1900, p. 25 (Carsevenne, en Guyane française). — *Acaropsis nassa* PELLEGRIN, 1903, p. 180 (Guyane française); PELLEGRIN, 1908, p. 587 (Guyane Française); EIGENMANN, 1912, p. 485-486 (divers cours d'eau de la Guyane anglaise).

Sans dénomination locale.

Formule des nageoires : D. XIII.10; A. III.8.

Écailles de la ligne latérale simple : 23.

Ce poisson possède une ouverture buccale oblique, un museau assez pointu; la mâchoire inférieure est légèrement proéminente; les mâchoires sont ornées chacune d'une petite rangée de dents coniques (en carde), disposées avec des dents de velours.

Trois séries d'écaillés sur les joues; base des nageoires dorsale et anale légèrement écaillée; caudale convexe.

Coloration. — Cette espèce se distingue par une bande brune ou brun violacé disposée en bas et en arrière de chaque œil, se prolongeant jusqu'à l'angle du préopercule; présence d'une bande noirâtre partant des yeux et atteignant la fin de la dorsale; les flancs sont légèrement argentés, mais la teinte uniforme est grise ou « sable doré »; très souvent, on observe des taches ou des ponctuations sur les nageoires : hyalines sur la dorsale, noires ou brunes sur la caudale.

D'une façon générale, on observe une grande diversité de coloration et en particulier, en ce qui concerne la couleur des taches, des ponctuations et des fasciatures quant à leur répartition et leur forme.

Habitat et mœurs. — Pas très commun; ce poisson se prend parfois dans les nasses disposées dans les petits affluents des rivières côtières; mais très en amont; espèce strictement dulçaquicole. De petite taille, ce poisson n'a pas de valeur alimentaire, les plus gros spécimens ne dépassent pas 110 à 120 millimètres de long.

Gen. CICHLASOMA SWANSON, 1839.

Orifice buccal, petit; nageoire anale, avec toujours plus de trois épines (en général, quatre); ligne latérale bien séparée des dorsales.

1. *Cichlasoma bimaculatum* (LINNÉ). — *Sciæna bimaculata* LINNÉ, Mus. Adolphi. Fred. I^{er}, p. 66, 1754. — *Acara bimaculata* GÜNTHER, 1862, p. 276 (Guyane anglaise; Trinidad). — PELLEGRIN, 1899, p. 158 (apuré en Guyane fr.). — *Cichlasoma bimaculatum* PELLEGRIN, 1903, p. 204 (Cayenne, Ouanary, en Guyane fr.). PELLEGAÏN, 1908, p. 587 (Guyane fr.); EIGENMANN, 1912, p. 495-496 (Jardin botanique et canaux de Georgetown). — *Cichlasoma bimaculata* STARKS, 1913, p. 55-56 (lac Papary, au Brésil).

Formule des nageoires : D. XV.11 ; A. IV.9.

Proportions : tête trois fois environ dans longueur totale du corps ; hauteur au moins deux fois ; diamètre des yeux quatre fois dans longueur de la tête, et deux fois dans l'espace interorbitaire.

De forme ovalaire, cette espèce ne dépasse jamais 250 millimètres de long ; sa longueur moyenne est de 100 à 110 millimètres.

Le museau est arrondi, plutôt aplati ; l'ouverture buccale petite, les mâchoires portent, sur leur bord externe, des dents coniques assez fortes ; en arrière se trouvent d'autres dents beaucoup plus petites.

Quatre séries d'écailles sur chaque joue ; présence de quatre à six écailles à la base de la nageoire anale, parfois aussi à la naissance de la dorsale.

Le premier rayon des pectorales se développe sous forme d'un filament atteignant l'anale (origine) et parfois la dépassant.

Coloration. — Brun sombre ; présence d'une forte tache ocellée à la base des rayons caudaux supérieurs ; ainsi qu'une forte ponctuation noirâtre en arrière du milieu du corps, présence d'une barre noire de chaque côté du corps s'étendant de la ponctuation jusqu'à l'ouverture branchiale, parfois jusqu'aux yeux ; quelques fasciatures de 8 à 10 réparties sur toute la surface dorsale et les flancs. Très souvent aussi une ponctuation parfois même une tache brune ou noire en arrière de l'angle postérieur de l'orbite. Les nageoires souvent parsemées de ponctuations hyalines qui tranchent sur leur coloration brune. D'une manière générale, coloration assez variée quant à la disposition des ponctuations et des taches.

Habitat et mœurs. — Poisson assez rare, paraît se confiner dans la région des criques se déversant dans le Mahury, assez en amont. Ne se trouve pas dans l'île de Cayenne. Aucune valeur alimentaire.

Gen. **CICHLA** BLOCH et SCHNEIDER, 1801.

Poissons ayant l'allure de la perche ; corps couvert de petites écailles ; ligne latérale fourchue à la base de la caudale ; nageoires dorsale, caudale et anale écailleuses ; la partie épineuse de la dorsale séparée par une encoche de la partie molle ; trois épines à l'anale ; chaque mâchoire ornée d'une bande de dents de velours.

Cichla ocellaris BLOCH et SCHNEIDER. Fig. 127. — *Cichla ocellaris* GÜNTHER, 1862, p. 304 (Demerara) ; PELLEGRIN, 1902, p. 182 (Para et localités du Brésil) ; PELLEGRIN, 1903, p. 148 (Cayenne, Maroni, etc.) ; PELLEGRIN, 1908, p. 587 (Guyane) ; EIGENMANN, 1912, p. 509-511 (divers cours d'eau de la Guyane anglaise).

Quelquefois les mineurs le désigne sous le nom de « yaya soleil ».

Formules des nageoires : D. XV. 17 ; A. III. 12.

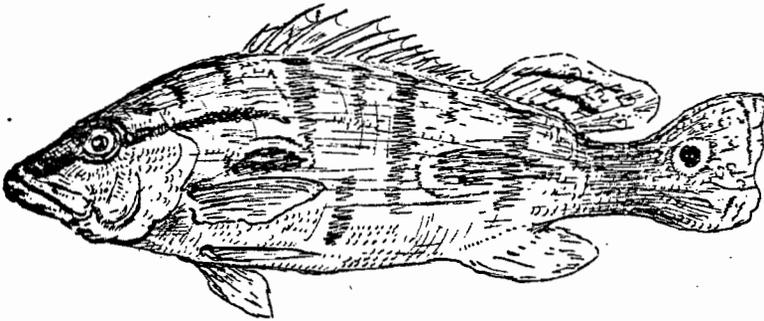


Fig. 127. — *Cichla ocellaris*.

Proportions : tête trois fois dans longueur totale ; hauteur égale à longueur de la tête ; diamètre des yeux quatre fois environ dans la longueur de la tête.

Corps comprimé, ressemble un peu à la perche, mais plus allongé : la partie caphalique est proéminente ; le profil dorsal rectiligne, depuis le premier rayon de la dorsale jusqu'aux derniers est légèrement oblique descendant insensiblement vers l'origine du pédoncule caudal ; la nageoire caudale est massive et sur les très gros spécimens en partie écailleuse ; la dorsale est en partie séparée en deux portions par une sorte d'encoche due au raccourcissement des dernières épines ; les fentes operculaires sont presque perpendiculaires à l'axe du corps, ne présentant qu'une très faible incurvation. Les yeux sont moyens ; l'orifice buccal grand et puissant, la mâchoire inférieure dépassant de peu la supérieure forme une sorte de lèvres ; des dents disposées en plages étroites, sont peu visibles. La caudale est tronquée ; mais sur les tout petits spécimens elle est légèrement échancrée en son milieu ; la région antérieure de l'anale porte souvent quelques écailles ; de même en ce qui concerne les rayons antérieurs de la dorsale.

Coloration. — Assez différente selon les spécimens, qui sont tous plus ou moins tachetés de brun rouge ou de noir, en général présence près de la naissance de la caudale, très près de la base des rayons caudaux d'un ocellus (tache noire ou brune sur fond parfois jaune clair, mais le plus souvent fauve). Cet ocellus se trouve parfois disposé sur la base de la caudale ; d'autre part, certains poissons sont fasciés

de brun rouge, parfois de bleu noir; 3 à 5 fasciatures dont toujours une en avant de l'origine de la dorsale et une au niveau de la séparation (encoche) en deux parties de cette nageoire. De gros sujets ont souvent tout ou en partie la caudale teintée de rouge sang. La région dorsale est brune ou parfois sable doré; la région ventrale est plus claire. Les nageoires pectorales ventrales et anale sont rougeâtres.

Habitat et mœurs. — Cette espèce n'est pas très commune dans les eaux douces de la Guyane française; la plupart des spécimens que j'ai eus avaient une longueur moyenne comprise entre 250 et 300 millimètres; quelques petits sujets de 120 à 130 millimètres.

Je signale cependant que les mineurs de certains placers m'ont signalé des « prises » ayant 1 mètre de long et pesant 12 à 16 kilogrammes.

La chair est assez estimée, mais cette espèce est trop rare pour être particulièrement recherchée.

On pêche le « Yaya-soleil » dans la région de la Haute Mana, vers les sauts « Kafésoka » sur le fleuve Oyapock et dans le Haut Maroni.

Poisson extrêmement vorace, se prend avec n'importe quel appât.

Gen. *CRENICICHLA* HECKEL, 1840.

Corps bas, allongé, de forme subcylindrique, recouvert de petites écailles; portion épineuse de la dorsale beaucoup plus longue que la portion molle; pas d'encoche; la marge du préopercule est denticulée; la mâchoire inférieure proéminente; une bande de dents coniques sur chaque mâchoire; deux aiguillons à l'anale qui, avec la dorsale, sont nus (non écailleuses).

1. *Crenicichla saxatilis* (LINNÉ). — *Sparus saxatilis* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, tome I, p. 278, 1758 (Surinam). — *Crenicichla saxatilis* GÜNTHER, 1862, p. 308 (Demerara et Guyane hollandaise); VAILLANT, 1900, p. 125 (Carnot, Carsevenne en Guyane française); PELLEGRIN, 1903, p. 373 (Cayenne); PELLEGRIN, 1908, p. 589 (Guyane française); EIGENMANN, 1912, p. 513 à 516 (divers cours d'eau de la Guyane anglaise); Ed. C. STARKS, 1913, p. 56-57 (Para au Brésil).

Poissons ne présentant aucun intérêt au point de vue alimentaire, donc dépourvus de dénominations locales.

Formule des nageoires : D. XVII à XVIII 14; A. III, 10.

Proportions : tête environ trois fois dans longueur totale; hauteur quatre fois et demie; diamètre des yeux quatre fois dans longueur de la tête et égal à la longueur du museau.

Corps beaucoup plus allongé que chez les espèces des genres *Cichlasoma* et *Cichla*; devenu presque cylindrique, s'écartant de l'aspect général de la famille qui était semblable à celui de la perche.

On observe que les narines sont très rapprochées des yeux et très éloignées de l'extrémité du museau; les commissures s'étendent en arrière de la perpendiculaire abaissée de l'angle antérieur de l'orbite.

Coloration. — Très variable, ce qui a donné lieu à pas mal de controverses, et surtout à la création d'espèces et de variétés nouvelles qui, à mon avis, se rapportent à l'unique espèce décrite.

Ces différences souvent sensibles sont dues à l'habitat; la coloration de l'eau (boueuse, claire, verdâtre, etc.). Il y aurait une sorte de mimétisme qui s'observe d'ailleurs chez d'autres poissons appartenant à des familles différentes. Par ailleurs, certains spécimens sont parfois pêchés dans les estuaires (eau saumâtre) alors que la plupart des autres sont franchement dulçaquicoles, et il est évident que le degré de salinité de l'eau doit intervenir dans ces différences de couleur.

Dans leur ensemble, quelles que soient les colorations dorsale et ventrale, ces poissons présentent des punctuations, de forme et de couleur variables, le long des flancs mais aussi parfois sur les joues près des yeux; les couleurs dominantes sont le bleu noir, le noir, le brun rouge. D'autre part, les nageoires sont, elles aussi, colorées souvent différemment selon les individus (bandes hyalines, ou blanches, traînées brun foncé, etc.) ; quelquefois de petites punctuations claires.

En définitive, nous pensons que les espèces suivantes sont des variétés de l'espèce *Crenicichla saxatilis* :

1° *Crenicichla saxatilis albopunctata*, PELLEGRIN, les Cichlidés, Mém. Soc. Zool. France, tome XVI, p. 374, 1903 (Mana en Guyane française) et (Guyane anglaise).

2° *Crenicichla Vaillantii* PELLEGRIN, Bull. Mus. His. Nat., tome IX, p. 124, 1903.

Habitat et mœurs. — Se trouve assez communément dans toutes les petites criques qui se déversent dans la Mana, entre la ville du même nom et la léproserie de l'Acarouany; de même dans les affluents du Mahury et dans les affluents et le cours moyen de l'Oyapock.

Quelquefois on capture d'assez gros spécimens, 200 millimètres, dans la rivière de Montsimery et la rivière de Cayenne. Chair peu estimée; longueur de ce poisson, en moyenne, 100 à 150 millimètres.

2. *Crenicichla lugubris* HECKEL. — *Crenicichla lugubris* HECKEL, Ann. Wiener Mus., t. II, p. 422, 1840 (Brésil). — *Crenicichla brasiliensis lugubris* PELLEGRIN 1902, p. 182 (contesté brésilien); PELLEGRIN, 1903, p. 383 (Guyane française). — *Crenicichla brasiliensis* PELLEGRIN, 1908, p. 589 (Guyane française); EIGENMANN, 1912, p. 518 à 520 (cours d'eau de la Guyane anglaise).

Formule des nageoires : D. XXIII, 16 ; A. III, 10, quelquefois 11.

Proportions : tête environ trois fois dans longueur totale; hauteur cinq fois; diamètre des yeux plus de cinq fois dans longueur de la tête, une fois et demie dans l'espace interorbitaire.

De même allure que la précédente espèce, n'en diffère que par la formule de sa dorsale et surtout sa coloration.

A noter que les narines se trouvent à égale distance au bout du museau et de l'angle antérieur des orbites.

Coloration. — Comme son nom l'indique, c'est le noir qui domine en particulier pour toute la région dorsale et les flancs chez les sujets gros et moyens, parfois la poitrine (antérieurement) est teintée de gris. Signalons que les joues et les flancs portent, sur les petits spécimens, des punctuations claires; de même les nageoires sont rougeâtres et les pectorales qui, sur les gros individus, sont uniformément brunes, sont teintées d'ocre ou de jaune blanchâtre.

Enfin, nous noterons, comme pour la précédente espèce, la présence de téniaures, fasciatures, rayures bleu noir, ou brunes, sur de nombreux sujets dont les flancs sont marrons ou beaucoup plus clairs.

Concluons en disant que cette espèce présente un grand nombre de variétés.

Habitat et mœurs. — Mêmes observations, même habitat, que l'espèce précédemment décrite; longueur moyenne : 120 à 130 millimètres; maximum : 280 millimètres.

Gen. **GEOPHAGUS** HECKEL, 1840.

Assez souvent nageoire dorsale très écaillée à la base, la ligne latérale supérieure bien séparée de la dorsale.

La ligne latérale se bifurque à la base de la nageoire caudale.

1. *Geophagus surinamensis* (BLOCH). Fig. 128. — *Sparus surinamensis* BLOCH, Ausl. Fische, pl. 277, 1791 (Surinam). — *Geophagus surinamensis* GÜNTHER, 1862, p. 315 (Guyane); PELLEGRIN, 1902, p. 182 (Para et diverses localités du Brésil); PELLEGRIN, 1903, p. 198 (Surinam, Cayenne, etc.); PELLEGRIN, 1908, p. 587 (Guyane); EIGENMANN, 1912, p. 503-504 (cours d'eau de la Guyane anglaise); Ed. Ch. STARKS, 1913, p. 58 (Para au Brésil).

Cette espèce, ainsi que d'autres espèces du genre *Geophagus*, est dénommée « prapra-roche » par les Guyanais; les mineurs les appellent aussi « prapra-sauts ».

Formule des nageoires : D. XVII, 12; A. III, 7 ou 8.

Écailles (ligne latérale [deux portions]) 22 et 18.

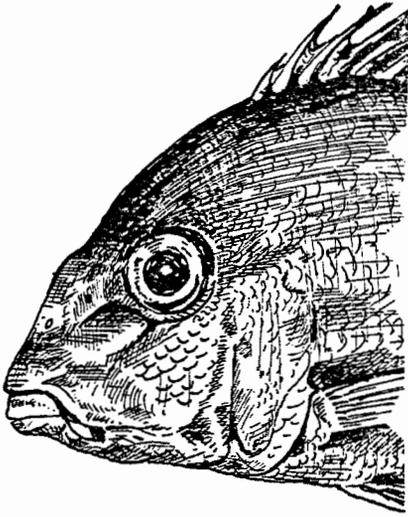


Fig. 128. — *Geophagus surinamensis*.

Proportions : tête trois fois et demie dans longueur totale ; hauteur deux fois et demie ; diamètre des yeux quatre fois environ dans longueur de la tête.

Forme connue de cette espèce (voir figure) ; les écailles de la poitrine sont plus petites que sur le reste du corps ; la base de la dorsale et de l'anale fortement écaillée ; la caudale est écaillée en son milieu et jusqu'à l'extrémité ; cette nageoire est émarginée ; le filament des ventrales atteint le plus souvent l'extrémité de la base de l'anale.

Coloration. — Se reconnaît facilement à une grande tache noire ou brune disposée un peu en arrière du milieu du corps et sur chaque flanc ; la région ventrale antérieure et le maxillaire inférieur bleu noirâtre ; la région dorsale très foncée, les nageoires souvent rougeâtres et zébrées de stries bleu foncé ; nombreuses punctuations jaune vif sur les flancs, ainsi que de fines réticulations bleutées ; la caudale et la dorsale rouge foncé. Dans son ensemble, coloration vive.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est très abondante ; elle est omnivore, mais se nourrit le plus souvent de vase, riche en matières organiques surtout dans les grands cours d'eau.

Ce poisson (femelle) passe pour transporter les alevins dans sa cavité buccale, je ne l'ai jamais observé; cependant, j'ai pu constater que deux spécimens femelles étaient porteurs d'œufs tapissant le fond de la bouche, entre les appendices intérieurs des arcs branchiaux et entre les pharyngiens qui forment une sorte de réceptacle entièrement garni d'œufs. A signaler la présence en haut du premier arc branchial d'un lobe lamelliforme, aux fonctions inconnues.

A noter aussi que les *Geophagus*, et plus particulièrement cette espèce, sont porteurs (les mâles seuls) d'une gibbosité très développée qui prend naissance près des yeux et s'étend sur le front jusqu'à l'origine de la nageoire dorsale; d'où aspect bizarre de ces poissons.

Notons le rôle inconnu de cette bosse frontale.

Longueur moyenne de 120 à 200 millimètres, mais peut atteindre 300 millimètres. Poisson estimé des mineurs, il se pêche dans les criques et les canaux d'eau courante, dans l'intérieur du pays ainsi qu'en amont des « sauts » de l'Oyapock, du Camopi et de l'Approuague.

2. *Geophagus jurupari* HECKEL. Fig. 129. — *Geophagus jurupari* HECKEL, Ann. Wiener Mus., t. II, p. 392, 1840; PELLEGRIN, 1899, p. 405 (Manaos au Brésil); PELLEGRIN, 1903, p. 189 (Brésil); Von IHERING, 1907, p. 319 (Brésil); PELLEGRIN, 1908, p. 587 (nommé); EIGENMANN, 1912, p. 504-505 (Grabfalls en Guyane anglaise). — *Satanoperca jurupari* GÜNTHER, 1862, p. 313. — *Satanoperca macrolepis* GÜNTHER, 1862, p. 314 (Demerara, capitale de la Guyane anglaise).

Même dénomination que l'espèce précédente.

Formule des nageoires : D. XV, 11; A. III, 7.

Écailles ligne latérale : 19 + 14 : transv. 7/14 (ligne latérale deux portions).

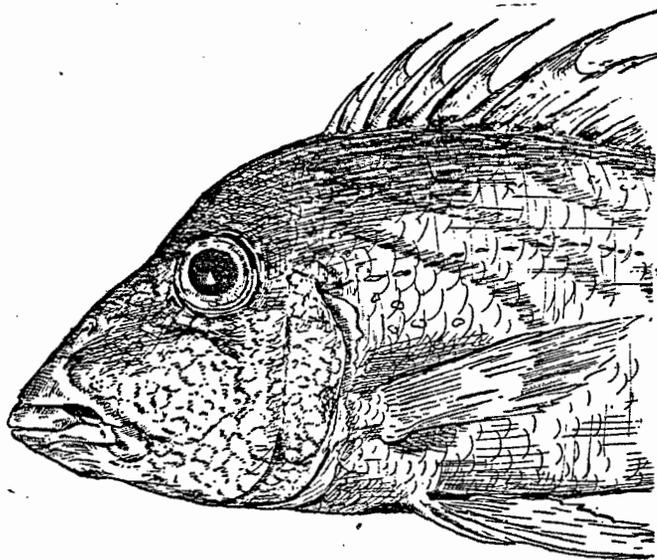


Fig. 129. — *Geophagus jurupari*.

Proportions : tête contenue environ deux fois et demie à trois fois dans longueur totale ; hauteur deux fois et demi en moyenne ; diamètre des yeux deux fois et demie dans longueur du museau ; une fois et demie dans l'espace interorbitaire sur les spécimens de taille moyenne.

Le corps de cette espèce a la même allure caractéristique que celui de *G. surinamensis*; peut-être la partie céphalique est moins haute proportionnellement que chez l'autre espèce, mais le chanfrein est surtout moins abrupt. Les mâchoires plus

fortes et plus proéminentes; les yeux plus larges; les épines de la dorsale plus longues, plus incurvées que sur le type précédent.

La mâchoire est à peu près horizontale et très protractile, les commissures atteignent à peine la perpendiculaire abaissée de l'angle antérieur de l'orbite, le plus souvent un peu en avant; les ouvertures branchiales sont presque rectilignes ou très légèrement convexes.

Les écailles de la poitrine sont plus petites que celles des autres régions du corps; les nageoires dorsale et anale ne sont pas écailleuses à leur base; la caudale presque entièrement recouverte de petites écailles, ce qui lui donne l'allure d'une pelle; présence de filaments sur les derniers rayons de la dorsale et de l'anale; ils atteignent, et même sur certains gros spécimens dépassent, la base des rayons caudaux; ces filaments ne sont pas souples mais semi-rigides. Les ventrales en sont parfois munies.

Coloration. — Se reconnaît facilement aux nombreuses taches plus ou moins régulières, bleues et jaunes, qui parsèment les joues de cette espèce; taches très avivées au moment de la reproduction qui s'effectue au moins deux fois dans l'année, à la fin de chaque saison des pluies.

Les flancs sont sillonnés par des stries irrégulières et plus ou moins obliques à l'axe du corps; le fonds de la coloration en général étant gris bleuté; la partie antérieure céphalique tirant sur le violet bleu; la nageoire caudale est bleutée et souvent ponctuée de petites taches blanches ou hyalines (gris blanchâtre), il en est de même de la portion postérieure de la dorsale; quelques punctuations blanc grisâtre un peu en arrière de la dorsale, sur les côtés du pédoncule caudal; les pectorales et les ventrales sont ocre clair, mais au moment de la reproduction elles deviennent roses et même (ventrales) rouges. Je n'ai pas observé la tache foncée signalée sur le pédoncule caudal.

Habitat et mœurs. — Même habitat et mêmes mœurs que la précédente espèce; cependant, ce poisson est beaucoup plus rare; et les trois spécimens que j'ai pêchés proviennent de la région du saut « Kafésoca » (Oyapock).

Cette espèce étant confondue avec la précédente, il m'a été impossible, en dehors du fleuve Oyapock, de l'identifier, soit dans la haute Mana, soit dans le haut Maroni.

La chair est excellente; la longueur de mes spécimens est: 250, 125, 100 millimètres. D'après les pêcheurs (mais les deux espèces étant confondues) il y aurait des sujets dépassant 600 millimètres.

Remarque générale. — Tous les Cichlidés, sauf le genre *Geophagus*, ont un air de parenté, quant à la forme générale du corps, toujours compressé, plus ou moins allongé et fortement écailleux.

Les genres ne diffèrent pour la plupart que par les proportions, le coloris, mais surtout par le nombre d'épines de la dorsale.

Toutes ces espèces ont la bouche protractile, beaucoup sont omnivores, d'autres limnophages, elles ne se pêchent qu'en eau douce, et le plus souvent en eau courante.

GROUPE DES PLECTOGNATHES (*Plectognatha*).

Famille des TETRODONTIDAE.

Corps très souvent raccourci, de forme toujours particulière (globuleuse, ovoïde, etc.) pas de dorsale épineuse, pas de ventrales, os des deux mâchoires formant un bec à bords tranchants, sans dents (mais ayant l'apparence d'énormes incisives ou de pavés) avec ou sans suture médiane. Parfois présence de dents au nombre de deux sur chaque mâchoire (prolongement des os respectifs). Orifice branchial étroit.

Gen. **TETRODON** LINNÉ, 1776

Une partie de l'œsophage très extensible peut se remplir d'air, de manière à gonfler en boule le corps lui-même: la peau plus ou moins épineuse; chair toujours vénéneuse mais indirectement. Dorsale et anale très courtes et opposées. Dents recouvertes d'émail et formant bec divisé en haut et en bas par une suture.

Tetrodon psittacus BLOCH et SCHNEIDER. Fig. 130. — *Tetrodon psittacus* BLOCH et SCHNEIDER, Syst. Ichthyol., 1801, p. 505; PELLEGRIN, 1908, p. 688 (Guyane). — *Colomesus psittacus* EIGENMANN, 1912, p. 528-529 (Sand-bank à Bartica en Guyane anglaise); A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 17 (Brésil).

Formule des nageoires : D. 10; A. 10; P. 18.

Variations : D. 11 et souvent A. 9.

C'est le « gros ventre » des Cayennais.

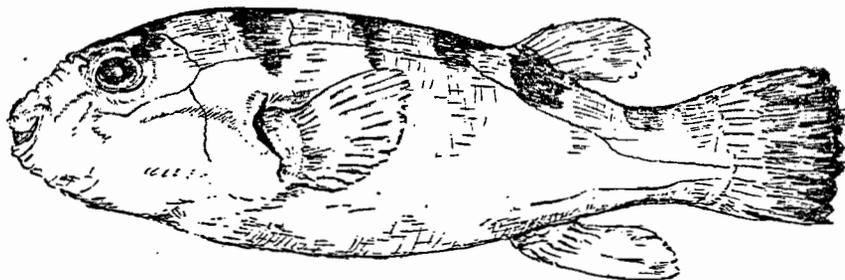


Fig. 130. — *Tetrodon psittacus*.

Proportions : tête près de trois fois dans la longueur totale, hauteur près de quatre fois, diamètre des yeux égal à longueur du museau et contenu plus de trois fois dans espace interorbitaire.

Ce poisson est facilement reconnaissable ; son corps a vaguement l'allure d'une massue et sa coloration le fait distinguer facilement des autres *Tétrodontidés*.

Coloration. — De couleur gris sable sur la région dorsale et les flancs, ce poisson a toute la région abdominale blanc rosé; des raies noires disposées en zébrures s'échelonnent de la région céphalique jusqu'à l'origine de la nageoire caudale ; on trouve ainsi trois raies sur la région céphalique, celle du milieu étant disposée presque toujours sur l'espace interorbitaire, puis une quatrième zébrure courte ayant presque l'apparence d'une tache longue et triangulaire sur la base de la nageoire dorsale ; enfin notons la présence d'une raie ayant la forme d'une selle et disposée près de l'origine des rayons supérieurs de la caudale; chez certains individus on trouve deux raies qui, parfois, fusionnent en une sorte de tache très diffuse. Signalons la présence d'une tache placée sous le pédoncule caudal de forme ronde ou ovale; sur les très gros spécimens elle rejoint la raie disposée sur la région supérieure du pédoncule caudal et forme alors avec celle-ci une sorte d'anneau aux contours irréguliers.

Il faut compter, en général, six à sept zébrures s'échelonnant du bout du museau à l'origine de la caudale.

Très souvent, à la base des nageoires pectorales et anales, on observe des taches

brunes; sur certains poissons on voit parfois quelques petites ponctuations, ou quelques petites taches réparties sur les flancs et tout autour du pédoncule caudal, ces taches s'estompent et finissent par disparaître avec l'âge.

Sur les jeunes poissons, raies, zébrures et taches sont brun noir, sur les individus adultes elles deviennent brun clair et beige très clair sur les très gros sujets.

Remarque. — Toutes les nageoires, y compris la dorsale et l'anale, sont courtes et arrondies (palettes).

Habitat et mœurs. — Ces poissons se trouvent dans tous les estuaires d'eau saumâtre; autour des jetées et des appontements du port de Cayenne les sujets de petite taille pullulent; le long des plages on trouve plutôt des individus moyens; les gros spécimens hantent de préférence les pointes et avancées rocheuses ou les plages formées de gros gravier et d'éboulis.

C'est avec la « senne » que sont ramenés avec d'autres poissons ces « gros ventres », d'ailleurs vite écrasés, le plus souvent ils sont rejetés à l'eau.

Ces poissons sont vénéneux et l'ingestion de leur chair provoque des phénomènes d'empoisonnement presque toujours mortels.

Les habitants de l'île de Cayenne, en particulier, se servent de ce poisson pour se débarrasser des « fourmis-manic ». Ils font un trou dans la fourmière, y enfouissent les cadavres de plusieurs « Tétrodons » et quelques heures après, nombreuses sont les fourmis qui meurent après avoir goûté la chair de ces poissons.

Comme tous les poissons du groupe, ils peuvent, lorsqu'ils sont jetés sur le sable, se gonfler d'air, d'où leur dénomination locale. Les enfants, d'ailleurs, les font éclater en les écrasant sous leurs pieds.

La longueur moyenne est de 100 à 150 millimètres; certains sujets dépassant 250 millimètres.

Gen. *LAGOCEPHALUS* SWAINSON, 1839.

Partie postérieure du corps grêle et élancée; partie antérieure massive et profonde; le museau est aplati et large; la caudale est plus ou moins lunée; plage de piquants sur la poitrine, mais ne s'étendant pas sur la région abdominale; dorsale et anale opposées; yeux grands et ellipsoïdes; dorsale et anale relativement courtes et pointues, bec divisé en haut et en bas par une suture.

Lagocephalus pachycephalus (RANZANI). Fig. 131. — *Lagocephalus pachycephalus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1728 (Indes de l'ouest et Brésil); A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 5 (Brésil).

Tous les poissons appartenant à la famille des Tétrodontidés sont dénommés « gros ventre » par les créoles de la colonie.

Formules des nageoires : D. 13; A. 11 à 12; P. 15 à 17.

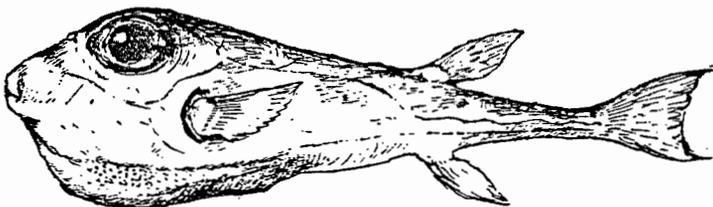


Fig. 131. — *Lagocephalus pachycephalus*.

Proportions : tête plus de trois fois dans la longueur totale, hauteur au moins quatre fois dans la longueur totale; museau environ deux fois dans la longueur

de la tête; la longueur de la nageoire dorsale contenue environ deux fois dans longueur de la tête; diamètre vertical des yeux à peu près deux fois dans espace interorbitaire; diamètre vertical de l'œil plus petit ($4/5$) que le diamètre horizontal.

Le corps de ce poisson est caractérisé par une partie antérieure massive et très profonde, et une partie postérieure grêle, élancée; le museau est aplati; par ailleurs, les pores de la région nuchale forment un dessin très particulier qui permet de déterminer cette espèce: l'espace interorbitaire est légèrement concave; les yeux sont ovales, leur diamètre horizontal étant le plus long.

Les nageoires dorsale et anale sont opposées, leurs premiers rayons sont très développés, les derniers ne représentent que le cinquième environ de la longueur totale de ces nageoires; la caudale faiblement lunée a son premier et son dernier rayon plus longs que les autres. La ligne latérale s'étend directement en arrière jusqu'à hauteur de la nageoire dorsale, puis elle s'infléchit et se courbe le long et au milieu du pédoncule caudal, jusqu'à la base de la nageoire caudale; à signaler enfin que sur la poitrine on observe une plage formée de petites épines, mais ce lit ne s'étale ni sous la région mandibulaire ni sur la région ventrale.

Coloration. — L'ensemble du corps est argenté, la partie dorsale est olive ou vert foncé avec des taches diffuses et irrégulières plus foncées (coloration pom-melée); sur les flancs, la couleur passe au gris et la surface de la poitrine est légèrement rosée; le reste de la surface ventrale est argenté; les nageoires sont rosées, la caudale étant la plus foncée.

Habitat et mœurs. — Assez rare, ce poisson est toujours pris dans les « barrières chinoises » de la rivière de Cayenne, principalement pendant la saison des pluies, comme toutes les espèces des différents genres de la famille des Tetrodontidae, sa chair, est vénéneuse et son absorption donne lieu le plus souvent à des empoisonnements et des intoxications mortels; cependant certains créoles, en enlevant diverses parties (branchies, viscères abdominaux) du corps de ces poissons et en faisant subir à la chair des macérations spéciales parviennent à rendre certains de ces « gros ventres » comestibles.

Longueur moyenne: 180 à 200 millimètres; quelques spécimens de 250 millimètres.

Gen. SPHEROIDES LACÉPÈDE, 1798.

Corps plus ramassé et plus globuleux que dans le genre précédent; la caudale est arrondie, le museau et la tête relativement longs; les yeux disposés très haut, font souvent saillie et très souvent sont ellipsoïdes; présence de plages et de piquants petits et légers sur les régions dorsales, le museau, les joues et toute la région abdominale.

1. *Spheroides marmoratus* (RANZANI), Fig. 132. — *Spheroides marmoratus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1733 (Indes de l'ouest et Brésil); A. MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 8 (Brésil).

Formule des nageoires: D. 7; A. 6; P. 14; C. 7.

Proportions: tête contenue près de trois fois dans longueur totale du corps; hauteur quatre fois environ dans longueur totale; diamètre horizontal des yeux, cinq fois environ dans longueur de la tête; museau deux fois dans longueur de la tête; longueur du pédoncule caudal deux fois dans longueur de la tête; longueur de la nageoire dorsale deux fois et demie dans longueur de la tête.

Ce *Spheroides* diffère des autres espèces par la longueur du museau et de la tête, la petitesse des yeux disposés très haut et faisant légèrement saillie au-dessus du profil de la voûte céphalique; l'espace interorbitaire est plane ou très légèrement

concave ; les narines sont situées à peu près à égale distance de l'extrémité du museau et de l'angle postérieur de l'orbite.

Les fentes operculaires, relativement petites, ont à peu près la même longueur que la base des nageoires pectorales, mais prennent naissance un peu plus haut.

Les nageoires pectorales, assez larges, ont la forme d'un éventail.

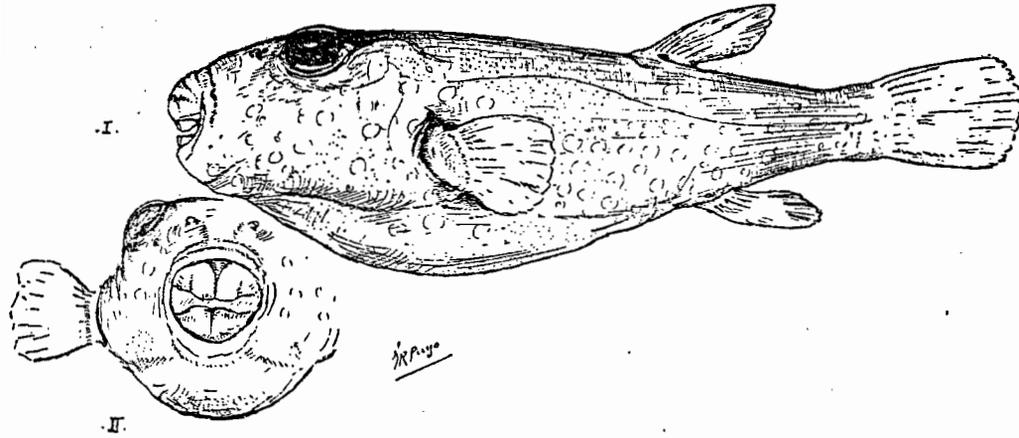


Fig. 132. — *Spheroides marmoratus* : I. Vue de profil ;
II. Partie céphalique vue de face (ouverture buccale).

Toute la surface dorsale, du museau jusqu'à l'origine de la dorsale, est recouverte de piquants légers ; de même les flancs, des pectorales jusqu'à hauteur de la dorsale, sont aussi recouverts de petites épines ; enfin, signalons que toute la région ventrale, du menton à l'orifice anal, est pareillement recouvert de petites aspérités à pointes mousses.

La ligne latérale, bien visible, s'étend obliquement du museau jusqu'à la région sous-orbitaire, puis elle s'infléchit légèrement vers la partie ventrale, au niveau de la nageoire dorsale, et atteint ensuite l'origine des rayons de la caudale en suivant à peu près le milieu du pédoncule caudal.

Coloration. — Toute la région supérieure du corps, y compris la partie céphalique, est marron « tête de nègre » avec des traces diffuses de couleur vert glauque ; les flancs sont mouchetés de bleu foncé sur fond beige ; la partie ventrale est blanche avec des reflets rosés ; les lèvres sont roses ; les nageoires dorsale et caudale sont beige clair, cependant les premiers rayons de la dorsale sont marron bleuté ; la caudale a la même coloration que le dos, chez certains spécimens on y distingue quelquefois des taches brunes très diffuses ; les pectorales sont beige clair, les premiers rayons ainsi que parfois la base sont légèrement ponctués de brun.

Habitat et mœurs. — Poisson assez rare dans les estuaires dans lesquels il ne pénètre qu'avec les fortes marées ; il se capture alors dans les « barrières chinoises » de la rivière de Cayenne. Longueur moyenne de 200 à 250 millimètres.

2. *Spheroides maculatus* (BLOCH et SCHNEIDER). — *Spheroides maculatus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 1733 (côtes tropicales de l'Amérique).

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par la petitesse des yeux.

Formule des nageoires : D. 7 ; A. 6 ; C. 7.

Proportions : le corps est très élancé ; son épaisseur au niveau des yeux et sa hauteur sont à peu près égales ; le profil est plane ou légèrement concave dans la région interoculaire ; la longueur de la tête est contenue deux fois et demie dans la longueur totale du corps ; la hauteur contenue trois fois dans longueur totale ; espace interorbitaire plus de trois fois dans longueur de la tête ; museau près de deux fois dans longueur totale ; diamètre des yeux contenu huit à neuf fois dans longueur de la tête.

Cette espèce est plus allongée que l'espèce précédente ; les côtés de la tête, ainsi que la région dorsale jusqu'à une faible distance de la nageoire dorsale, sont recouverts de piquants beaucoup plus saillants et beaucoup plus nombreux que chez *Spheroides marmoratus* ; la poitrine et le ventre jusqu'à l'orifice anal sont également recouverts de légers piquants ; la nageoire caudale, comme dans l'espèce précédente, est légèrement arrondie.

Coloration. — Vert olive foncé sur toute la surface supérieure céphalique et dorsale ; le plus souvent, des marbrures et des taches irrégulières plus foncées s'y distinguent nettement ; elles sont presque toujours brunes ; sur les flancs, nombreuses taches brunâtres beaucoup plus petites ; dans la région postérieure, elles se distinguent sur fond très clair ; la face ventrale est rosée ; la nageoire caudale est brune, les pectorales, la dorsale et l'anale sont beige clair ; l'extrémité du museau, surtout les lèvres, est très clair avec des reflets roses ; les lèvres rosées sont entourées d'une marge marron foncé.

(Même habitat que l'espèce précédente.)

Longueur moyenne de 110 à 180 mm ; quelques spécimens de 200 millimètres.

3. *Spheroides spengleri* (BLOCH). — *Spheroides spengleri* MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 7 (Antilles et Brésil).

Poisson signalé en Guyane (sans spécification).

Je n'ai pu me procurer, ni pêcher, des poissons de cette espèce.

Voici la formule des nageoires : D. 7 ; A. 6 (variation 5).

Proportions moyennes (d'après JORDAN et EVERMANN, A. MIRANDA RIBEIRO, FOWLER) : tête, 2 1/2 à 2 3/5 ; hauteur, 3 à 4 1/2 ; interorbitaire, 2 1/3 à 4 dans tête ; yeux, 3 3/4 à 4 dans tête ; museau, 2 à 2 1/8 dans tête ; espace interorbitaire, 1/2 dans œil.

Formule des *Spheroides*, mais museau conique.

Plaques d'épines sur région dorsale, de l'occiput à région niveau des pectorales ; sur la région abdominale, du menton à l'orifice anal.

Coloration. — Région dorsale, olive, les flancs maculés de blanc ; présence de quinze macules moyennes à partir de la partie inférieure de la base de la caudale ; trois macules au-dessus, entre pectorales et dorsale.

Longueur moyenne de 150 millimètres ?

GROUPE DES TRACHINIFORMES.

Famille des **BATRACHIDAE**.

Le corps est allongé, assez comprimé en arrière, pas d'écaillés ou de très petites écaillés ; la région céphalique, très importante, a un aspect particulier et caractéristique (allure de Batracien) ; deux nageoires dorsales : la première est représentée

par un ou deux ou trois aiguillons au maximum ; la deuxième, dorsale, ressemble beaucoup à l'anale ; les ventrales sont ramenées en avant et deviennent jugulaires ; les rayons, y compris les deux premiers, sont mous ; les fentes operculaires sont très petites et presque verticales.

Gen. **THALASSOPHRYNE** GÜNTHER, 1864.

Des épines operculaires venimeuses ; deux aiguillons dorsaux venimeux (toutes ces épines sont creuses et en relation avec des glandes à venin) ; absence de canines, corps nu, pas d'écailles.

Thalassophryne maculosa GÜNTHER. — *Thalassophryne maculosa* JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 2324-2325 ; PELLEGRIN, 1908, p. 586 (îles Le Père). — *Thalassophryne maculatus* E. C. STARKS, 1913, p. 72-73 (simplement nommé). — *Thalassophryne maculosa* PUYO, 1936, p. 229 (Guyane française).

Formule des nageoires : D. 11.19 à 20 ; A. 18 ; P. 1.2.

Proportions : hauteur contenue près de cinq fois dans longueur totale, largeur plus grande que la hauteur, longueur de la tête trois fois et demie environ dans longueur totale du poisson, hauteur prise au niveau de la deuxième épine venimeuse dorsale égale à épaisseur prise dans le même plan (perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps).

Ce poisson a l'aspect trapu et son orifice buccal très large, ces deux caractères lui ont valu l'appellation de « crapaud ».

La tête est excessivement large et déprimée dorso-ventralement ; le museau est court et obtus ; la bouche large, a des commissures légèrement obliques ; on observe des dents cardiformes sur les mâchoires ; les ouvertures operculaires sont plutôt étroites ; l'opercule est orné d'une épine longue et cylindrique ; sur la région dorsale et en avant, présence de deux épines venimeuses ; les yeux sont dorsaux.

L'épine operculaire, elle aussi venimeuse, est relativement forte ; de forme conique, elle est légèrement incurvée vers le haut ; elle est gainée par la peau et seule la pointe est à peine visible ; elle est en relation avec une poche à venin piriforme.

Les deux épines de la dorsale sont, elles aussi, en relation avec une glande à venin ; elles sont creusées d'un canal central dont l'orifice extérieur se trouve disposé en avant sur la partie antérieure de la pointe ; elles sont aussi gainées par la peau.

Le corps de ce poisson est recouvert d'une peau entièrement lisse ; les nageoires pectorales sont très étalées, à la façon d'un éventail exotique ; les nageoires dorsale et anale se terminent juste à la base des rayons de la caudale.

Coloration. — L'ensemble du corps a une coloration beige clair, ou marron, mais toujours marbré de sombre ; la poitrine est blanchâtre, ou gris laiteux ; les flancs sont piquetés de points brun foncé ou noirâtres ; la mandibule est beige clair ; les nageoires pectorales et les ventrales sont beiges, le plus souvent piquetées de noir ; la tête, beaucoup plus foncée que la région dorsale, est marron ; très souvent, on observe certaines variations dans la coloration des flancs qui parfois sont parsemés de taches beiges ; de même, au moment de la reproduction, on trouve des sujets dont la poitrine et le ventre ont une coloration blanc ivoire avec de brillants reflets bleutés ; l'extrémité des nageoires dorsale, anale et caudale est marginée de marron foncé, parfois même de brun noirâtre ; chez certains sujets, les plus gros, la caudale est entièrement bordée de noir, ainsi que les marges des pectorales.

Les jeunes sont souvent maculés de beige clair sur fond grisâtre, parfois on observe des fasciatures et même des ténitures plus ou moins foncées.

Habitat et mœurs. — Cette espèce est plus marine que l'espèce que nous allons décrire par la suite; on la pêche le long du littoral, mais aussi sur les fonds sablonneux et rocheux qui entourent les îlets disséminés à quelques kilomètres et le long de la côte de la Guyane (îlet « La Mère », îlet « Le Père », les « Mamelles », etc.). C'est avec des « palans » et quelquefois avec la « senne » que l'on capture le plus souvent ce poisson dont la chair est fort estimée, mais que l'on doit manipuler avec précaution en raison des blessures que peuvent occasionner leurs épines dorsales et operculaires, toutes venimeuses.

C'est vers le mois d'avril et de mai que l'on pêche les individus adultes et les plus colorés; les petits spécimens se capturent surtout vers les mois d'août et de septembre pendant la saison sèche et très souvent dans les « barrières chinoises ».

Le poids moyen de cette espèce est de 1 kg. 500; certains gros spécimens atteignent parfois 2 kilogs; ce poisson est omnivore avec prédominance du régime piscivore.

Gen. **BATRACHOIDES** LACÉPÈDE, 1798.

Des épines operculaires; trois aiguillons à la dorsale; dents palatines à aspect de canines; les épines et les aiguillons sont venimeux; corps faiblement écaillé.

Batrachoides surinamensis (BLOCH et SCHNEIDER). Fig. 133. — *Batrachoides tau* ou *tau* LACÉPÈDE, 1798, p. 306. — *Batrachus surinamensis* BLOCH et SCHNEIDER, Syst. Ichthy. A., 1801, p. 42 (Surinam). — PELLEGRIN (J.), 1908, p. 586 (Guyane). — *Batrachoides surinamensis* VAILLANT et BOCOURT, 1874, p. 226; JORDAN et EVERMANN, 1896, p. 2314 (Curaçao); J. PUYO, 1936, p. 229-230 (Guyane française). C'est aussi un « crapaud » pour les Cayennais.

Formule des nageoires : D. III. 27 à 29 ; A. 25 à 26.

Proportions : hauteur contenue environ six fois dans longueur totale; largeur atteignant presque le double de la hauteur; tête contenue de deux fois trois quarts à trois fois dans longueur totale; espace interorbitaire large; œil contenu au moins cinq fois dans espace interorbitaire.

Remarque. — Deux naturalistes, JORDAN et EVERMANN, dans leur ouvrage (*Bull. U. S. N. Mus.*, n° 47, 1896, p. 2314) donnent la description de cette espèce d'après un spécimen provenant de Curaçao: ces caractéristiques sont d'ailleurs incomplètes; d'autre part, la coloration donnée par ces naturalistes, du *Batrachoides surinamensis*, ne correspond pas avec celle donnée par BLOCH et SCHNEIDER, en 1801.

Nous avons examiné aussi le spécimen de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui fut décrit par ces deux derniers naturalistes dans leur ouvrage (*Syst. Ichthyol.*, 1801), mais un long séjour prolongé de ce poisson dans l'alcool a fait disparaître la couleur initiale; de plus, une ouverture pratiquée dans la région ventrale lui a fait perdre un peu de sa forme première.

L'aspect de ce poisson est lourd, surtout en ce qui concerne toute la partie céphalique, laquelle est très déprimée dans le sens dorso-ventral; la fente buccale, largement fendue, donne à cette espèce un vague aspect de Batracien, d'où son appellation locale.

Le maxillaire est un peu plus court que la mandibule qui dépasse un peu et fait légèrement saillie; environ seize dents sur le vomer (dents en carde); les dents marginales de la mandibule sont disposées en bande; les dents palatines latérales ont l'aspect de petites canines atteignant parfois 1 millimètre de long; elles sont fortement acérées et sont implantées d'une façon irrégulière.

Les yeux sont ramenés presque complètement sur la région supérieure de la tête; de part et d'autre des yeux, on observe un peu plus bas, et disposé dans le sens longitudinal, un repli ou sillon bordé par de nombreux filaments sensoriels; le bord

supérieur du maxillaire est festonné et orné de nombreuses touffes de filaments sensoriels, il en est de même du pourtour de la mandibule.

Des filaments sensoriels beaucoup plus petits recouvrent presque toute la région antéro-supérieure de la tête, ainsi que les joues et en partie les opercules.

Entre les yeux (espace interorbitaire), s'étend une plage écailleuse et recouverte de trois rangées transversales de quatre touffes filamenteuses.

Deux protubérances (forme de boutons) très saillantes, de forme hémisphérique et entourées, à leur périphérie, de nombreux filaments sensoriels, sont disposées en avant des épines operculaires ; celles-ci sont au nombre de quatre paires (deux paires sur chaque opercule) ; elles sont presque entièrement gainées et sont divergentes par rapport à leur base.

Nageoires. — La nageoire dorsale comporte trois épines gainées ; l'extrémité seule étant visible est très acérée, et la pointe est légèrement incurvée en arrière ; ces trois épines sont, elles aussi, en relation avec des glandes à venin ; les autres rayons sont mous et charnus. Les nageoires pectorales ont la forme d'un éventail à la bordure plus arrondie que celle des nageoires pectorales du *Thalassophryne maculosa* ; les rayons sont très divergents dès leur origine ; ces nageoires sont très larges et puissantes : les ventrales sont thoraciques, ramenées très en avant des pectorales ; elles sont charnues et leur bord antérieur très épais constitue une sorte d'épine molle ; elles sont plus courtes que les pectorales.

La nageoire caudale est arrondie, avec tendance à l'ovalisation.

Organes des sens. — Ils sont excessivement développés ; outre les touffes de filaments sensoriels que nous avons précédemment situés, on observe, de chaque côté du corps, deux lignes latérales. Notons que si toute la région antérieure du corps a un aspect trapu, la région médiane à partir des nageoires pectorales et la région postérieure sont élancées, se terminant par un pédoncule caudal relativement mince.

La ligne supérieure latérale prend naissance à la commissure supérieure de la fente operculaire, pour se recourber après un court trajet et se terminer au milieu de la nageoire dorsale ; elle est bordée de petits filaments sensoriels.

La ligne inférieure latérale est dépourvue de filaments, mais est beaucoup plus apparente ; elle marque la limite des colorations dorsale et ventrale du poisson ; elle se termine au même niveau que la précédente ligne.

Coloration. — La coloration d'ensemble est grise, tirant, sur le poisson vivant, au vert glauque ; les flancs sont maculés de beige foncé, parfois de macules noirâtres ; ces taches, très vives au moment de la reproduction, sont disposées, les plus petites, sur la région céphalique, les plus larges, irrégulières de forme et de taille, sur les flancs et sur toute la région dorsale.

Le ventre est blanc, légèrement rosé sur la région mandibulaire.

La nageoire dorsale est beige très clair avec de nombreuses stries obliques et irrégulières quant à la forme ; l'anale est beaucoup plus claire, mais quelques maculations foncées ou brunes sont visibles à la base de nombreux rayons ; les nageoires ventrales sont blanchâtres et en général de la même couleur que la partie ventrale ; les pectorales sont le plus souvent tachetées de fines ponctuations noires ; la caudale est grise et sa bordure est généralement noire.

Sur les petits sujets, la coloration est moins vive.

Habitat et mœurs. — Le *Batrachoides surinamensis* est franchement carnivore, aimant les eaux saumâtres il vit enfoui dans la vase, quelquefois dans le sable, en bordure des estuaires des rivières côtières de la colonie, en particulier à l'embouchure de la Mana, de la rivière de Cayenne, et du Mahury. La partie antérieure céphalique du poisson émerge seule

du lit de vase; sa morsure est toujours dangereuse, mais surtout les blessures occasionnées par ses épines.

On pêche ces poissons vers les mois d'avril, mai et juin, en particulier dans les « barrières chinoises », disposées vers la pointe Macouria dans la rivière de Cayenne; c'est surtout au moment des très fortes marées, alors que la vase du fond est brassée énergiquement par le fort courant descendant, que l'on en pêche le plus grand nombre.

Leur reproduction doit s'effectuer vers le moi de mai et de juin, car pendant cette période, nombreux sont les spécimens dont la coloration est avivée.

Ces poissons, ainsi que les *Thalassophryne maculosa*, peuvent demeurer très longtemps vivants après leur pêche, en général de 7 à 10 heures.

Leur chair est excellente et très appréciée des créoles et des colons.

La taille moyenne est de 310 à 350 millimètres; le poids est de 2 kilogs maximum.

Var. *cayennensis* PUYO. — *Batrachoides surinamensis*, var. *cayennensis* PUYO Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, tome 70, p. 231-234, 1936 (Mahury, Oyapock, rivière de Cayenne).

Il existe en Guyane française une variété de *Batrachoides surinamensis* BLOCH et SCHNEIDER, qui diffère du type par les proportions du corps, mais surtout par la coloration, l'espèce étant maculée, la variété cayennaise étant fasciée.

Formule des nageoires : D. III + 28; A. 25.

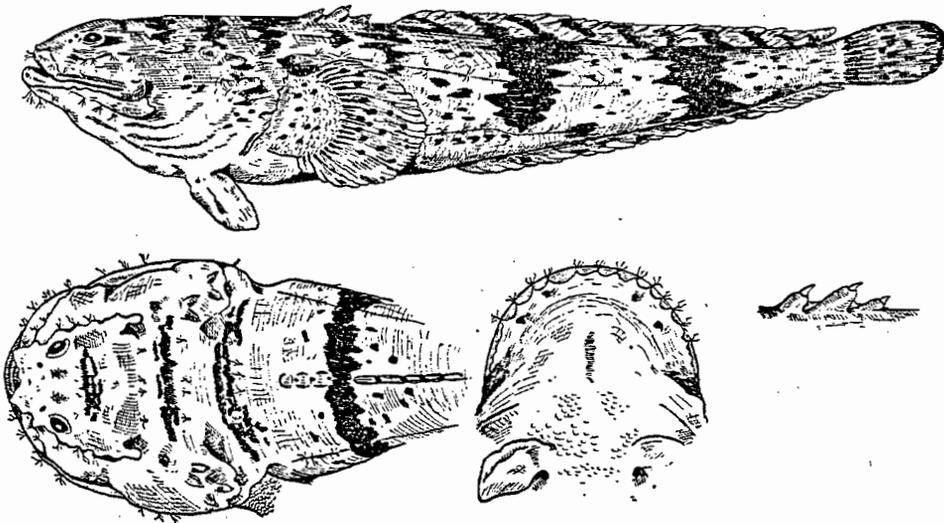


Fig. 133. — *Batrachoïdes surinamensis*, var. *cayenneusis* : I. Vue latérale; II. Vue dorsale; III. Vue ventrale céphalique; IV. Épines venimeuses (dorsales).

Proportions : hauteur contenue six fois et demie dans la longueur totale; largeur plus grande que la hauteur, longueur de tête environ deux fois dans longueur totale du corps, et double de la largeur, diamètre de l'œil environ cinq fois dans espace interorbitaire.

L'aspect de cette variété est assez semblable à l'espèce déjà décrite; nous noterons la plus grande finesse du pédoncule caudal; pour les autres caractères, se reporter à la description de *Batrachoïdes surinamensis*.

Coloration. — La région dorsale est grise, la partie ventrale est entièrement blanche, la mandibule légèrement rosée; sur la partie céphalique, trois bandes noires et bistres de forme irrégulière, la dernière la plus large, s'étend en arrière de la région operculaire, passe sous les pectorales et vient mourir sur la face ventrale.

Sur la région dorsale, à partir de la troisième épine venimeuse, on observe trois autres bandes (fasciatures) de même couleur mais beaucoup plus larges; la dernière disposée assez près de la racine de la nageoire caudale entoure presque entièrement le pédoncule caudal, ou plutôt la partie postérieure du corps du poisson. Ces trois dernières fasciatures englobent les rayons de la nageoire dorsale qui se trouvent disposés à leur niveau.

La nageoire caudale est tachetée de brun foncé et bordée de noir; les deux nageoires dorsale et anale sont striées de raies marron foncé; ces stries sont disposées obliquement par rapport à l'axe du corps; les abdominales sont blanches; les pectorales sont ponctuées de marron (rayons) et leur base écailleuse est ponctuée de noir.

Habitat et mœurs. — Plus rare que l'espèce type, la variété cayennaise a les mêmes mœurs et se pêche dans les mêmes lieux; nos spécimens proviennent de l'estuaire de la rivière de Cayenne et du Mahury, rivière située au sud-est de l'île de Cayenne.

La chair de ce poisson est aussi fine que celle de l'espèce précitée.

Longueur moyenne de 310 à 325 millimètres.

Famille des LOPHIIDAE.

Tête et région antérieure du corps très larges; première dorsale ramenée très en avant, composée d'un très petit nombre d'aiguillons plus ou moins isolés; quelquefois transformés en tentacules ou entièrement absents; os du carpe allongés formant une sorte de bras terminé par la pectorale; abdominales jugulaires, quatre ou cinq rayons, parfois absents. Orifices branchiaux réduits à un petit orifice axillaire. Dents de velours; peau nue, sans écailles, ou recouverte de plaques écailleuses (coniques ou crochues).

Gen. ONCHOCEPHALUS FISCHER, 1813.

Région antérieure du corps très large et déprimée, partie antérieure du museau prolongée en une sorte de saillie sous laquelle est disposé un tentacule rétractile dans une cavité; deuxième dorsale et anale très courtes; peu à protubérances coniques (écailleuses). Deux branchies et demie; ouvertures branchiales dans l'aisselle supérieure des pectorales ou en arrière.

1. *Onchocephalus radiatus* (MITCHILL). Fig. 134-135. — *Malthe cubifrons* GÜNTHER, 1861, p. 203. — *Malthea angusta* CUVIER et VALENCIENNES, 1837, p. 454 (Guyane hollandaise). — *Malthea truncata* CUVIER et VALENCIENNES, 1837, p. 454 (Amérique du Sud). — *Ogcocephalus radiatus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2738 (Floride); J. PUYO, 1936, p. 235 à 241 (Guyane française). — *Onchocephalus truncatus* A. DE RIBEIRO, 1911, p. 2 (Brésil).

Formule des nageoires : D. 4 ou 5; A. 4; P. 11 à 13; V. 5.

Proportions : longueur de la région céphalique (de la pointe du museau : « rostre » aux pectorales), deux fois et demie dans longueur totale; hauteur, six fois un quart dans longueur totale; longueur du museau, dix fois dans longueur céphalique précédemment définie; espace interorbitaire légèrement plus grand que longueur du museau; la nageoire caudale environ cinq fois dans longueur totale.

Poisson d'aspect curieux et très caractéristique; le corps comporte deux parties bien distinctes; une partie antérieure avec le rostre et la tête, et une partie postérieure cylindrique et mince, du niveau des pectorales jusqu'à l'origine de la caudale.

Le rostre, prolongement osseux est arrondi sur son bord antérieur, il ne présente ni tubercules, ni boutons coniques ou cylindriques.

La région dorsale céphalique présente une voussure convexe; la mâchoire supérieure fait légèrement saillie; dents en brosse disposées en plages marginales.

Toute la partie antérieure du corps est très large et a une forme de disque horizontal, élargi surtout au niveau des pectorales.

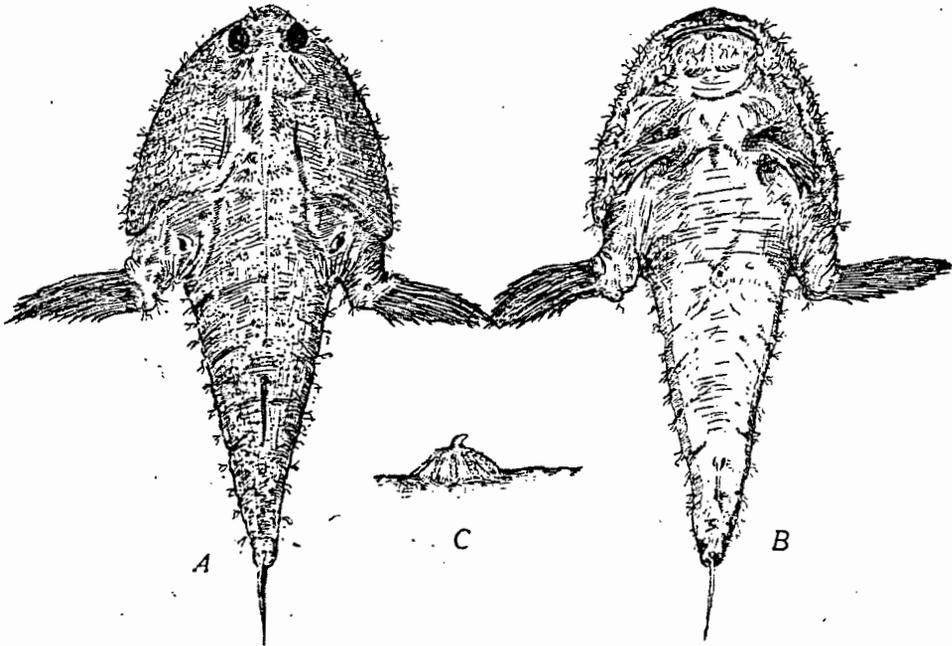


Fig. 134. — *Onchocephalus radiatus* : A. Vue dorsale; B. Vue ventrale; C. Écaille de la région dorsale.

L'orifice anal est disposé à peu près à égale distance du bord antérieur de la mâchoire supérieure et de la base de la caudale.

La nageoire dorsale est relativement petite et est disposée à égale distance de l'insertion de l'anale et de l'orifice anal; l'anale est pédonculée avec quatre rayons semi-rigides.

Les pectorales se trouvent déplacées vers l'arrière en rapport avec le fort développement céphalique latéral; les ventrales sont devenues jugulaires, et présentent l'aspect de mains; cinq rayons semi-rigides et épais en constituent, pour chacune d'elle, l'armature; elles servent d'appareils fouisseurs (dans la vase).

La disposition de l'articulation scapulaire et de la nageoire pectorale fait que les pectorales remplissent l'office de pattes sauteuses, elles jouent un rôle important dans le déplacement du poisson. La caudale est arrondie avec à la base de chaque rayon une protubérance sphérique; le premier rayon supérieur est beaucoup plus rigide que les autres rayons caudaux.

Les yeux sont disposés de part et d'autre du rostre, sur la partie supérieure céphalique.

Deux paires de narines, la première paire constituée par deux petits tubes dirigés obliquement vers le bas.

La ligne latérale prend naissance près des pectorales et atteint l'extrémité du

pédoncule caudal, rendu visible par de nombreux filaments hyalins, de 1 mm. de long chacun. Ces filaments sensoriels sont groupés par touffes de trois à six filaments, avec un intervalle de 2 mm. entre deux touffes.

A noter le prolongement (ramification) de la ligne latérale de part et d'autre de la région céphalique à partir des pectorales.

Aux angles de l'orifice buccal sont fixées des touffes plus fournies et le contour des mâchoires est parsemé de filaments isolés.

Signalons la présence dans la fosse rostrale d'un organe sensoriel mobile (extrémité nacrée).

Productions cutanées. Très nombreuses, elles recouvrent en grande partie le corps; elles sont arrondies et forment des protubérances ou des masses écailleuses de forme bien définie.

Du rostre jusqu'à la base de la caudale, on peut noter trois rangées dorsales d'écailles tronconiques striées de petits replis limités par de petites aspérités arrondies; l'extrémité du cône écailleux, en particulier pour les écailles comprises entre les deux ouvertures branchiales, forme une pointe recourbée mais à bout non acéré.

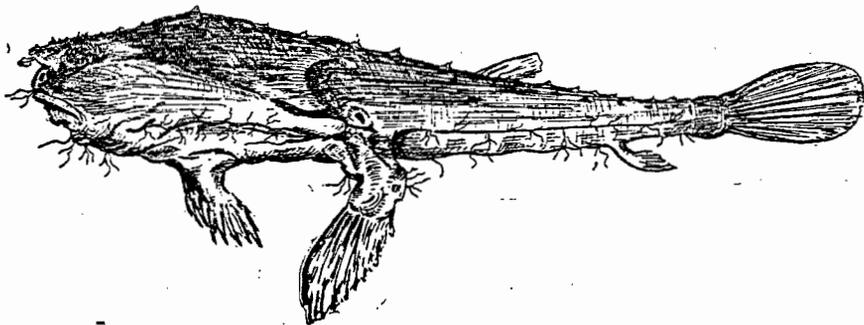


Fig. 135. — *Onchocephalus radiatus* (Vue latérale).

Coloration. — La région dorsale est grise ou beige; la partie ventrale est blanc rosé et blanc nacré; les yeux sont bleu-violet circonscrits par un cercle bistre; la région operculaire et post-operculaire est souvent maculée de marron; les nageoires caudale et pectorales striées de noir sur fond jaune bistre; les abdominales (jugulaires), la dorsale et l'anale sont blanches.

Habitat et mœurs. — Poisson omnivore; cette espèce plus ou moins fousseuse recherche souvent sa nourriture dans la vase molle, mais ne dédaigne pas les petites proies qui passent à sa portée. Elle s'enfonce grâce aux deux nageoires jugulaires qui font office de mains; elle peut exécuter des sortes de sauts grâce à ses deux pectorales ployées en avant et à sa caudale; cet ensemble formant une sorte de « trépied » qui, par une brusque détente, projette l'animal en avant (1).

Difficile à pêcher; cette espèce assez rare se trouve dans les estuaires vaseux et plus particulièrement celui de la « rivière de Cayenne ».

Par superstition, les pêcheurs rejettent vivement à l'eau les poissons de cette famille, lorsque certains spécimens se trouvent pris dans les « crou-crou » des « barrières chinoises »; ils passent à tort pour être venimeux.

Longueur de cette espèce : 125 à 130 millimètres.

(1) Voir biologie de cette espèce dans *Bull. de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, tome 70, 1936, p. 236.

REMARQUE. — L'*Onchocephalus radiatus* (MITCHILL) possède certains des caractères de l'espèce *Malthea truncata* CUVIER et VALENCIENNES; à mon avis, ces deux poissons ne forment qu'une seule et même espèce.

J'ai d'ailleurs examiné les collections des Malthées du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et j'ai pu ainsi comparer mes spécimens avec ceux de CUVIER. Aucun doute n'est possible (1).

2. *Onchocephalus nasutus* (CUVIER et VALENCIENNES). Fig. 136-137. — *Malthea nasuta* CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Nat. Poiss., t. XII, p. 452, 1837 (Martinique). — *Malthea notata* CUVIER et VALENCIENNES, 1837, p. 453 (Surinam). — *Ogcocephalus nasutus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2737 (Indes de l'Ouest). — J. PUYO, 1936, p. 241 (Cayenne).

Formule des nageoires : D. 4; A. 4; P. 11.

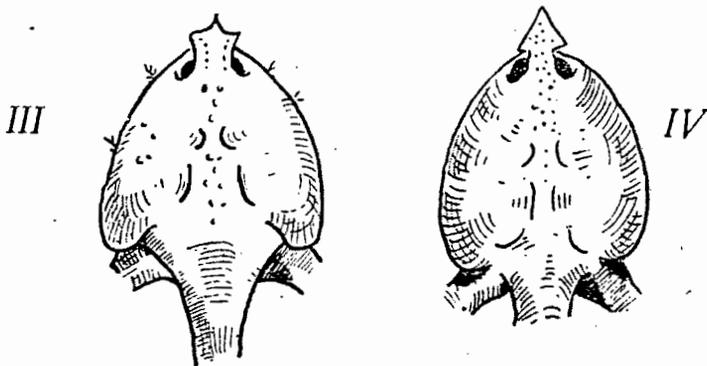


Fig. 136. — Formes schématisées du « disque » céphalo-dorsal :
III. *Onchocephalus nasutus*, var. *cayennensis*; IV. *Onchocephalus nasutus*.

Proportions : cavité rostrale plus haute que large; largeur du corps contenue deux fois dans la longueur totale; orifice anal à peu près au milieu du corps; prolongement rostral court, contenu douze à quinze fois dans longueur du corps. Le disque céphalique (portion antérieure du corps) plus long que large (légèrement ovale); les trois pointes mousses du rostre réunies par des bords rectilignes formant un triangle.

Coloration. — Couleur marron pour toute la région dorsale, parsemée de taches rondes de couleur noire cerclées de blanc (ocelles); la face ventrale est bleu cendré; avec des plages rosées sur la poitrine et la mandibule. Les nageoires pectorales sont brunes; la caudale marron avec quelques ponctuations plus sombres.

Habitat et mœurs. — Mêmes mœurs et même habitat que l'espèce précédente. Longueur moyenne de 120 à 125 millimètres.

Var. *cayennensis* PUYO. — *Ogcocephalus nasutus* n. var. J. PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, t. 70, 1936, p. 60 (Crique fouillée dans l'île de Cayenne).

(1) Voir les explications et les termes de comparaison dans Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, t. 70, 1936, p. 236 et suivantes.

Formule des nageoires : D. 4; A. 4; P. 13.

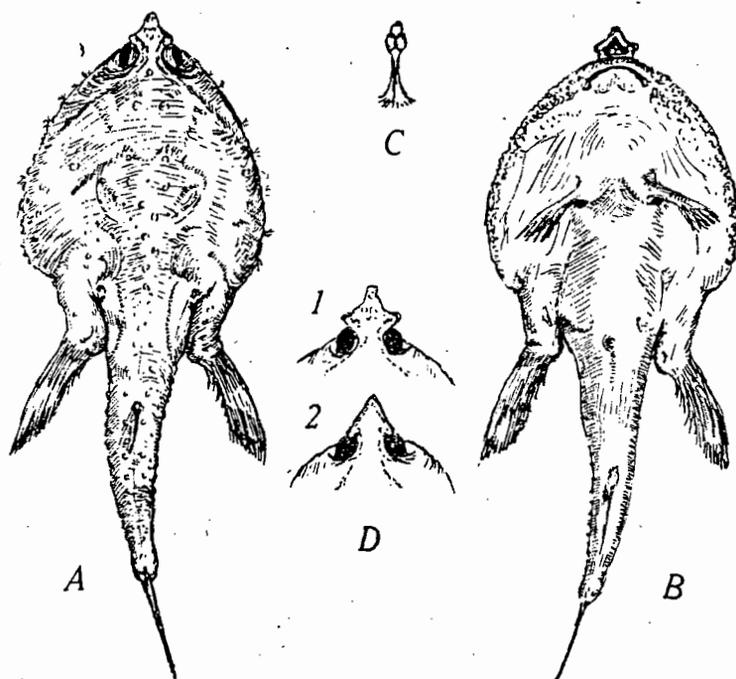


Fig. 137. — *Onchocephalus nasutus*, var. *cayennensis* : A. Vue dorsale; B. Vue ventrale; C. Appareil sensoriel du rostre; D. Rostres. (1. *Onchocephalus nasutus*, var. *cayennensis*; 2. *Onchocephalus nasutus*).

Proportions : partie céphalique (de l'extrémité du rostre au niveau des pectorales) deux fois $\frac{2}{5}$ dans longueur totale du poisson et égale à la largeur céphalique au niveau des pectorales : hauteur trois fois dans largeur ou la longueur du disque céphalique; sept fois dans longueur totale du poisson; espace interoculaire plus petit que longueur du museau, celui-ci un peu plus de deux fois dans hauteur du corps et un peu plus de sept fois dans longueur du disque céphalique.

Cette variété se distingue de l'espèce en ce que le disque céphalique est entièrement circulaire (les deux diamètres sont semblables), d'autre part les trois pointes mousses du rostre sont réunies par des arêtes courbes; concaves par rapport à l'extérieur.

Les pectorales sont beaucoup plus allongées; les abdominales (jugulaires) beaucoup plus longues et relativement moins robustes.

Coloration. — Région dorsale gris bleuté; région ventrale blanc nacré avec quelques traces rosées sur la partie antérieure de la poitrine; les pectorales sont noires; la caudale beige est striée de noir; à noter l'absence d'ocelles.

Habitat et mœurs. — Cette variété paraît être dulçaquicole; nous l'avons pêchée dans le canal « crique fouillée », à 8 kilomètres au sud de Cayenne.

Il faut cependant noter que par l'apport des marées cette crique reçoit de l'eau saumâtre; mais ce sont surtout les marais et les criques environnantes qui lui apportent la plus grande partie d'eau douce, surtout pendant la saison des pluies (environ huit mois par an).

Notre spécimen vivait par un fonds qui ne dépasse pas, au « montant », 1 m. 80, formé de vase molle en partie argileuse.

Je pense que cette variété a les mêmes mœurs que l'espèce type. Il se peut aussi que ce poisson soit anadrome ?

Comme les deux espèces précédentes, cette variété de taille modeste est rejetée à l'eau si par inadvertance un pêcheur la trouve dans un engin (il est presque impossible d'obtenir des spécimens).

Longueur totale : 72 millimètres (un seul spécimen recueilli).

Remarque générale. — La première espèce *Onchocephalus radiatus* passait pour être marine et vivre aussi dans les grands fonds. Nous l'avons pêchée en eau saumâtre (tous les spécimens) et par des fonds qui ne dépassent pas 2 m. 50.

La deuxième espèce *Onchocephalus nasutus* avait été pêchée (d'après GOODE et BEAN) par des fonds de 75 fathoms; tous mes spécimens proviennent de fonds au maximum de 2 m. 50 de profondeur.

La variété cayennaise (spécimen unique), fut pêchée en eau douce.

GROUPE DES GOBIIFORMES.

Famille des GOBIIDAE.

Poissons à corps moyen ou très allongé, nu ou écailleux; bouche très souvent protractile; mâchoires armées de dents petites; cependant présence parfois de petites canines; deux paires de narines; en général pas de ligne latérale, ou peu visible. Deux nageoires dorsales; une première portion épineuse à rayons flexibles et fins : une deuxième portion molle et semblable à l'anale.

Les ventrales disposées en avant (thoraciques) sont le plus souvent unies en partie ou en totalité formant alors une sorte de disque; cependant certains genres ont ces nageoires indépendantes.

Gen. GOBIUS ARTEDI, 1792.

Corps presque cylindrique, très allongé, parfois comprimé, recouvert d'écailles. Ouverture buccale moyenne, armée de dents coniques et parfois de petites canines, lesquelles sont le plus souvent légèrement recourbées et disposées en plusieurs séries.

Deux dorsales, la première avec six aiguillons, les ventrales unies en un disque indépendant, non adhérent à la région ventrale; orifice branchial à peu près vertical.

Tous les poissons du genre *Gobius* sont dénommés « appat-vase » par les pêcheurs de la colonie.

1. *Gobius oceanicus* (PALLAS). Fig. 138. — *Gobius lanceolatus* CUVIER et VALENCIENNES, 1837, p. 114. — *Gobius bacalau* CUVIER et VALENCIENNES (Surinam et Cayenne). — *Gobius oceanicus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 2230 (Côtes de l'Amérique du Sud et Indes de l'Ouest); EIGENMANN, 1912, p. 523 (seulement nommé). — *Gobius bayamonensis* EVERMANN et MARSH, 1896, p. 3184. — *Gobius oceanicus* MIRANDA RIBEIRO, 1915, p. 10.

Remarque. — Cette espèce a ceci de particulier qu'elle présente un grand nombre de variétés qui, toutes, quoique se ressemblant par leurs caractères généraux, diffèrent entre elles, par le nombre d'écailles de la ligne latérale, par la longueur et les dimensions variables de la nageoire caudale; d'autre part, le dimorphisme sexuel joue, à mon avis, un rôle important quant aux proportions comparées du corps de ce poisson.

Quoique n'ayant pas eu en mains les spécimens de : *Gobius hastatus* GIRARD et *Gobius bayamonensis* EVERMANN et MARSH, je considère ces deux espèces comme étant des variétés de *Gobius oceanicus* PALLAS.

Notons simplement que la ligne latérale de *Gobius hastatus* comporte 60 écailles, celle de *Gobius bayamonensis* 71 écailles. Dans l'ouvrage de JORDAN et EVERMANN, nous trouvons le nombre de 65 écailles pour la ligne latérale de *Gobius oceanicus* et 61 écailles dans l'ouvrage de A. MIRANDA RIBEIRO.

J'ajoute que sur six spécimens que j'ai pêchés, les nombres respectifs étaient : 60, 75, 70, 81, 61, 65; donc très grande variation.

Par ailleurs, nous ferons remarquer que les femelles sont moins allongées que les mâles, elles sont plus épaisses et plus cylindriques de forme; les mâles, beaucoup plus latéralement compressés sont presque toujours munis d'une nageoire caudale plus longue et beaucoup plus effilée; au moment de la reproduction, les rayons caudaux médians forment, en se prolongeant, une sorte de chevelure dont la longueur est souvent supérieure à la moitié de la longueur du corps du poisson.

Formule des nageoires : D. VI + 13 ou 14; A. I. + 14.

Écailles ligne latérale : 60 à 81.

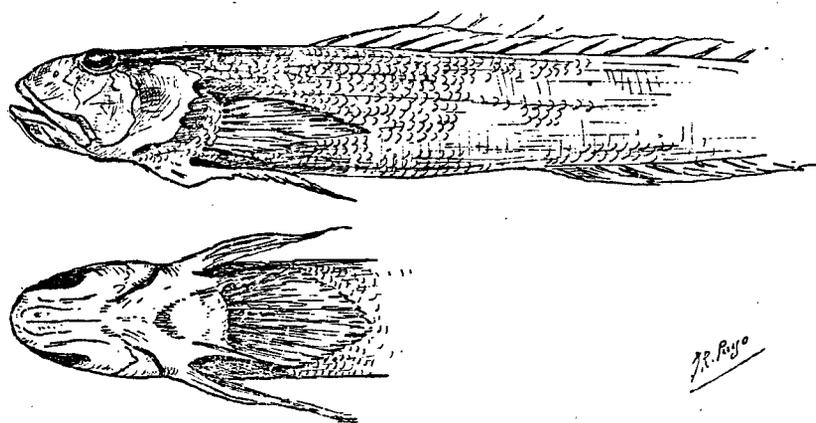


Fig. 138. — *Gobius oceanicus* (Vue de profil et vue ventrale).

Proportions : tête de 6 à 8 fois dans longueur totale du corps; hauteur de 10 à 12 fois dans longueur totale; diamètre des yeux de 4 à 6 fois dans longueur de la tête; nageoires pectorales et ventrales à peu près égales mais toujours un peu plus courtes que la longueur de la tête; les pièces operculaires semblent plus renflées (aspect joufflu) chez les femelles que chez les mâles.

Cette espèce a le corps très allongé; la nageoire caudale effilée a le plus souvent la forme lancéolée; les profils ventral et dorsal sont à peu près droits : l'espace interorbitaire est très étroit, les yeux placés très haut sont disposés obliquement par rapport au plan axial du corps; l'orifice buccal est oblique, large et ses commissures atteignent presque la perpendiculaire abaissée de l'angle postérieur de l'orbite : la base de la langue est tuberculée et chez les sujets fraîchement pêchés elle brille d'un éclat bleuté et parfois irisé; dents en brosse sur les deux mâchoires, la mâchoire inférieure est légèrement incluse dans le maxillaire; les écailles de la région céphalique (région supérieure des opercules) et de la région des flancs jusqu'à hauteur de la première dorsale sont plus petites que celles qui recouvrent

toute la partie postérieure du corps et en particulier celles qui sont disposées sur le pédoncule caudal. Les deux ventrales sont réunies. Les épines (rayons) de la première dorsale sont plus ou moins filamenteux, surtout au moment de la reproduction.

Coloration. — Marron olive sur la région céphalique et dorsale, les flancs plus argentés sont sillonnés par de petites veinules brunes dirigées vers la partie inférieure et obliquement vers l'arrière; partant des yeux, on observe dans cette région une trace diffuse brune ou bleutée dirigée vers la base du maxillaire; très souvent, une deuxième bande plus marquée s'étend de l'œil jusqu'à l'origine de la fente operculaire.

Présence d'une tache marron de chaque côté du pédoncule caudal près de l'origine des rayons caudaux; parfois on observe une tache bleutée sur la partie supérieure des opercules; quelques ponctuations (2 à 4) sur la partie dorsale dont les premiers rayons sont noirs en leurs extrémités; la deuxième dorsale est beige avec presque toujours chez les mâles les extrémités des rayons teintées de noir; l'anale, les pectorales et les ventrales sont blanchâtres plus ou moins tachées de beige; chez les mâles, la région ventrale est rose et argent au moment de la reproduction, chez les femelles elle est blanche ou grisâtre, de même les flancs du mâle sont argentés et les veinures deviennent noir fumée.

Habitat et mœurs. — L'« Appât-vase » se trouve tout le long du littoral vaseux, mais plus particulièrement le long des bords de la rivière de Cayenne, en particulier là où se déversent les « criques » et près du débouché du canal « Laussat ».

Ces poissons servent d'appâts, soit entiers, soit découpés; les pêcheurs les emploient pour amorcer les lignes des « palans » et autres engins de pêche.

La capture ou la pêche de ce *Gobius* se fait à marée basse. Ces poissons se tiennent alors enfouis dans des trous creusés par eux dans la vase et à un niveau tel que lorsque la plage vaseuse est découverte (reflux) le corps baigne toujours dans l'eau qui, par infiltration, remplit leur gîte; ils sont alors recueillis par les pêcheurs qui, très souvent, les capturent alors que les femelles sont enroulées autour de la masse formée par l'amas des œufs fraîchement pondus.

La longueur moyenne de cette espèce varie de 150 à 180 millimètres; quelques sujets, dont les rayons caudaux sont excessivement développés, atteignent 210 millimètres; la longueur des rayons caudaux est alors de 45 millimètres.

Gen. **DORMITATOR** GILL, 1862.

Les ventrales ne sont pas unies; pas de dents sur le vomer, préoperculaires sans épines.

1. **Dormitator macrophthalmus** PUYO. Fig. 139. — *Dormitator macrophthalmus* J. PUYO, Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse, tome 79, p. 231-233, 1944 (Tonate, Kourou).

Sans appellation locale.

Formule des nageoires : D. VII + I. 9; A. 10.

Écailles ligne latérale : 33 à 36.

Proportions : hauteur contenue environ quatre fois dans longueur totale du corps; tête environ cinq fois; diamètre de l'œil égal à longueur du museau.

Ce poisson a un corps relativement trapu; le pédoncule caudal est massif; la

tête est très large; l'espace interorbitaire très aplati est légèrement concave; la bouche est terminale, très oblique, cependant le front de la fente buccale relativement large est presque rectiligne et se trouve disposé légèrement plus haut que

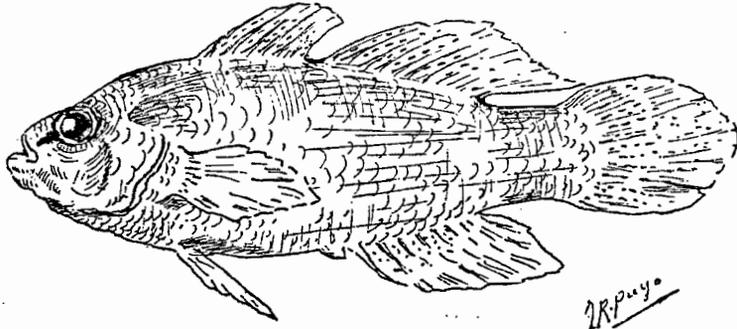


Fig. 139. — *Dormitator macrophthalmus*.

l'horizontale passant par le milieu des yeux; les commissures sont éloignées de l'angle intérieur de l'orbite.

La mâchoire supérieure est ornée de fines rangées de petites dents coniques, très brillantes, souples au toucher; la mandibule légèrement projetée en avant n'est ornée que de dents de velours à peine perceptibles. Les pièces oculaires sont fortement convexes vers l'extérieur élargissant de ce fait la partie céphalique; absence d'épines operculaires; les fentes operculaires prennent naissance très près des yeux.

Tout le corps de ce poisson est entièrement recouvert par des écailles qui sont plus petites sur la région céphalique interorbitaire et prédorsale, sur la poitrine et sur l'abdomen que sur le reste du corps.

Notons quinze à dix-huit séries d'écailles disposées entre l'origine des ventrales et l'orifice anal et douze à treize séries entre les deux pectorales; les pièces operculaires externes sont entièrement recouvertes par des écailles; la ligne latérale n'est pas visible.

La nageoire caudale est arrondie avec légère prédominance des rayons caudaux médians dont la longueur est le plus souvent supérieure à celle de la tête; les ventrales, assez allongées, atteignent presque l'ouverture anale; les pectorales sont larges et lancéolées; les derniers rayons de la nageoire anale atteignent à peine l'origine de la caudale, leur longueur égale celle de la tête.

Coloration. — D'un brun noirâtre sur la région dorsale, flancs olive foncé avec traînées transversales diffuses et sombres, tête brunâtre, région operculaire beige clair, poitrine et abdomen sable doré, nombreuses mouchetures marron foncé sur les deux portions de la dorsale et sur toute la surface de la nageoire caudale; une à deux rangées de points rouge brun sur la base de la nageoire anale, dont la surface est hyaline ainsi que les pectorales et les ventrales.

Habitat et mœurs. — Ce poisson doit se trouver dans toutes les petites criques de la région de Tonate et certainement dans la région de la rivière « Kourou »; il fréquente les eaux saumâtres et doit se reproduire dans l'embouchure des petites « criques » qui se déversent dans la mer dans toute la région littorale précitée: les trois spécimens que j'ai pêchés proviennent de la « crique » de Tonate (en amont de l'ancien moulin).

Poissons de petite taille; longueur respective 82, 100, 101 millimètres.

GROUPE DES TRICHIURIFORMES.

Famille des TRICHIURIDAE.

Corps très allongé, comprimé ou en ruban; plusieurs fortes dents sur les mâchoires et le palais; caudale englobée par les deux nageoires impaires (dorsale et anale). Dorsale confluyente avec la caudale; anale représentée par une série de courtes épines à peine saillantes.

Gen. TRICHIURUS LINNÉ, 1758.

Pas de nageoires abdominales; canines longues et acérées, dents palatines; vomer édenté; caudale englobée par dorsale.

Trichiurus lepturus LINNÉ. — *Trichiurus lepturus* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 246, 1758. — CUVIER et VALENCIENNES, 1831, p. 237 (Atlantique). — *Trichiurus lepturus* JORDAN et EVERMANN, 1898, p. 889 (Guyane anglaise). — E. Ch. STARKS, 1913, p. 42-43 (Para en Amazonie); J. PUYO, 1936, p. 227 à 229 (Estuaires des cours d'eau de Guyane). — *Trichiurus argenteus*, SHAW, 1803, p. 90.

Cette espèce est le « sabre » des Cayennais (prononcer « sabe » à la mode créole).

Formule des nageoires : D. 135; A. 100 à 108.

Proportions : épaisseur trois fois $\frac{2}{3}$ dans hauteur; hauteur contenue environ deux fois dans longueur totale du corps.

Ce poisson très connu est très allongé (presque rubané); mâchoires longues et ornées de véritables canines, de longueur variable, absence de nageoires ventrales et de caudale isolée; nageoires dorsale et anale fort longues.

Son aspect plat, comprimé, et sa forme allongée ainsi que sa coloration générale argentée, lui ont valu la dénomination de « sabre ».

Coloration. — Uniformément vif argent à reflets métalliques; à l'époque de la reproduction, on peut observer sur les joues de vives teintes irisées et des traînées jaune doré le long des flancs et sur la région prédorsale. Les nageoires sont blanches ou hyalines.

Habitat et mœurs. — C'est vers le mois d'août et de septembre que cette espèce abonde dans les estuaires et les embouchures de certains fleuves (rivière de Cayenne, Oyapock, Kourou). D'énormes quantités de ces poissons sont prises dans les « barrières chinoises ».

La présence de cette espèce a été constatée dans différents pays (États-Unis, Europe, etc.), mais toujours en mer et loin des côtes, aussi passe-t-elle pour une espèce marine de grand fond.

Mes observations me permettent d'affirmer que le *Trichiurus lepturus* est anadrome, car sa ponte a lieu en août et septembre; vers la fin des mois de décembre et vers le mois de février, j'ai pu recueillir de nombreux alevins dans l'estuaire de la rivière de Cayenne. Il est à supposer que le séjour des jeunes poissons dans les eaux relativement douces ou saumâtres ne dépasse pas huit à neuf mois.

Vers le début du mois de mai a lieu une nouvelle pêche de *Trichiurus*, de taille bien inférieure à celle des adultes capturés en août et en septembre. On assiste donc vers août et septembre à une première venue de poissons adultes (mâles et femelles) poursuivant d'immenses bancs de crevettes dont ils font leur principale nourriture. Ils pénètrent alors dans les estuaires et les embouchures des fleuves côtiers pour pondre.

Au mois de mai suivant (début de la grande saison des pluies) a lieu le départ des jeunes poissons vers la haute mer.

Il est à noter que les jeunes n'ont pas été jusqu'à présent signalés dans d'autres régions et, seuls, les estuaires de la Guyane française et sans doute des autres Guyanes ont le privilège d'abriter pendant sept à neuf mois les jeunes *Trichiurus lepturus*.

La chair de cette espèce est assez bonne, mais le corps de ce poisson contient beaucoup d'arêtes, son poids atteint souvent 900 grammes à 1 kilog.

Les jeunes spécimens ont une longueur qui varie de 110 à 206 millimètres.

Les poissons adultes mesurent de 900 millimètres à 1 m. 30 de long.

LISTE DES POISSONS AVEC LEUR APPELLATION LOCALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Acoupa aiguille : *Cynoscion virescens*.
 Acoupa canal : *Cynoscion microlepidotus*.
 Acoupa céleste : *Nebris microps*.
 Acoupa cheval : *Micropogon opercularis*.
 Acoupa chevette : *Macrodon ancylodon*.
 Acoupa blanc : *Plagioscion auratus*.
 Acoupa courtine : *Cynoscion steindachneri*, *Cynoscion acoupa*.
 Acoupa grande mer : *Cynoscion steindachneri*.
 Aïmara : *Hoplias macrophthalmus*.
 Anguille : *Gymnotus carapo*.
 Anguille tremblante : *Electrophorus electricus*.
 Appât vase : *Gobius oceanicus*.
 Attipa : *Hoplosternum thoracatum*, *Hoplosternum littorale*.
 Balourou ou Balaou : *Hyporhamphus roberti*.
 Barbe-roche : *Pimelodus seboe*.
 Barbiche : *Lonchurus lanceolatus*, *Paralonchurus rathbuni*, *Polynemus virginicus*.
 Bressou : *Arius parkeri*.
 Caloueri : *Pimelodus clarias*.
 Calouérou : *Gurimatus alburnus*, *Gurimatus cyprinoides*.
 Camnari : *Leporinus despaxi* ?
 Carang : *Caranx hippos*.
 Coco : *Felichthys bagre*, *Felichtys marinus*.
 Coco soldat : *Pseudauchenipterus nodosus*.
 Coulant : *Erythrinus erythrinus*, *Hoplerythrinus unitaeniatus*.
 Coumarou : *Gurimatus spilurus*, *Gurimatus vandeli* ?
 Crapaud : *Thalassophryne maculosa*, *Batrachoides surinamensis*, *Batrachoides surinamensis*, var. *cayennensis*.
 Croncron : *Aspredo aspredo*, *Aspredo sicuephorus*, *Aspredinichthys filamentosus*, *Aspredinichthys tibicen*, *Platy-stacus cotylophorus*.
 Croupia grande mer : *Chaetodipterus faber* (grande taille).
 Croupia roche : *Lobotes surinamensis*.
 Curéma : *Mugil curema*.
 Cury : *Osteoglossum bicirrhosum*.
 Dent-chien : *Xiphoramphus microlepis*, *Xiphoramphus falcatus*, *Hydrocynus cuvieri*.
 Fausse carang : *Trachynotus cayennensis*.
 Goret : *Plecostomus watwata*, *Plecostomus plecostomus*.
 Goret-fouet : *Loricaria cataphracta*.
 Goret-saut : *Ancistrus temminckii*.
 Grand requin : *Galeocerdo tigrinus*.
 Grand yaya (Soleil ou Saut) : *Chalceus macrolepidotus*.
 Grondés : *Arius stricticassis*, *Arius parmocassis*, *Arius grandicassis*, *Arius vandeli*.
 Gros-ventre : *Tetrodon psittacus*, *Lagocephalus pachycephalus*, *Spheroides marmoratus*, *Spheroides spengleri*.
 Gros yaya : *Gerres rhombeus*, *Gerres pseudogula*.
 Gros yeux sable : *Anableps microlepis*.

- Gros yeux vase : *Anableps anableps*.
 Gros hareng : *Pellona flavipinnis*.
 Hareng : *Stolephorus brownii*.
 Hareng gras : *Pterengraulis atherinoides*,
Stolephorus surinamensis.
 Jamais-gouté : *Stolophorus cayennensis*.
 Loubine bosco : *Centropomus pellegrini*.
 Loubine grande mer, Loubine blanche,
 Loubine marais, Loubine noire : *Centropomus undecimalis*, *Centropomus enciferus*.
 Lune : *Rhombus paru*, *Argyreiosus vomer*.
 Machoiran jaune : *Arius bonneti*, *Arius clavispinosus*, *Arius despaxi*, *Arius physacanthus*, *Arius luniscutis*.
 Machoiran blanc : *Arius proöps*, *Arius albicans*.
 Magister : *Stellifer microps*, *Stellifer rastrifer*.
 Manini : *Pimelodus gracilis*.
 Mango : *Arius spixi*.
 Masourou : *Leporinus maculatus*.
 Michelot : *Arius fissus*.
 Mulet : *Mugil cephalus*, *Mugil brasiliensis*.
 Pacou : *Myletes pacu*.
 Pacoucine : le genre *Myletes*, d'une façon générale.
 Palika : *Megalops atlanticus*.
 Parassi : *Mugil incilis*.
 Parassi-saut : *Hemiodus quadrimaculatus*.
 Patagaïe : *Hoplias malabaricus*.
 Passany : *Selenaspis passany*.
 Pémécou : *Selenaspis herzbergii*.
 Pitit gueule : *Arius rugispinis*.
 Piraroucou : *Arapaima gigas*.
 Poisson-agouti : *Hemidoras carinatus*.
 Poisson ciseaux : *Serrasalmo rhombeus*,
Pygocentrus piraya.
 Poisson Martinique : *Larimus argenteus*,
Larimus breviceps.
 Poisson diable : *Ceratopsa vampyrus*,
Cephaloptera giorna, *Mobula, hypostoma*.
 Poisson scie : *Pristis perrotteti*, *Pristis pectinatus*.
 Portugaise : *Chaetodipterus faber* (petite taille).
 Pilote : *Echeneis naucrates*.
 Poucici : *Brachyplatystoma vaillanti*.
 Prapra roche : *Geophagus surinamensis*.
 Prapra saut : *Geophagus Juruparu*.
 Raie : *Pteroplatea maclura*.
 Raie fouet : *Dasyatis say*.
 Requin demoiselle : *Sphyrna tiburo*.
 Requin mulet : *Carcharhinus henlei*.
 Requin panam-panam : *Carcharhinus oxyrhynchus*.
 Sardine : *Stolephorus spinifer*.
 Sad dent-chien : *Lutjanus jocu*.
 Sabre : *Trichiurus lepturus*.
 Sole : *Citharichthys spilopterus*, *Symphurus plagusia*, *Symphurus atricaudus*, *Achirus achirus*, *Achirus lineatus*, *Apionichthys unicolor*.
 Siscioua : *Loricaria cataphracta* (en amont des sauts).
 Sautern : *Oligoplites saliens*, *Scomberomorus cavalla*.
 Tit croupia : *Haemulon luteus*.
 Tit yaya : *Poecilia vivipara*.
 Torche : *Brachyplatystoma rousseauxi*.
 Vieille : *Epinephelus morio*, *Epinephelus adscensionis*, *Serranus itaïara*.
 Ya-ya : *Pyrrhulina filamentosa*, *Nannostomus anamolum*, *Hemigrammus unilineatus*, *Hemigrammus rodwayi*, *Hemigrammus ocellifer*, *Hyphessobrycon rosaceus*, *Acanthophaelus melanzonus*, *Acanthophaelus bifurcus*, *Acanthophaelus reticulatus*.
 Yaya soleil : *Cichla ocellaris*.
 Z'aiguille : *Tylosurus galeatus*.

POISSONS SANS APPELLATION LOCALE.

Acara maronii.
Acara geayi.
Acara itanyi.
Acaropsis nassa.

Cichlasoma bimaculatum.
Crenicichla lugubris.
Dormitator macrophthalmus.
Callichthys callichthys.

<i>Chilodus punctatus.</i>	<i>Sternopygus macrurus.</i>
<i>Chilodus zunevei.</i>	<i>Onchocephalus radiatus.</i>
<i>Creagrutus pellegrini.</i>	<i>Onchocephalus nasutus.</i>
<i>Crenicichla saxatilis.</i>	<i>Onchocephalus nasutus,</i> var. <i>Cayenn-</i>
<i>Leporinus badueli.</i>	ensis.
<i>Cynodon scomberoides.</i>	<i>Rhypticus bistrispinus.</i>
<i>Pimelodus cristatus.</i>	<i>Galeocerco tigrinus.</i>
<i>Ageneiosus brevifilis.</i>	<i>Mustelus canis.</i>
<i>Ageneiosus dawala.</i>	<i>Tetragonopterus chalceus.</i>
<i>Sternopygus virescens.</i>	<i>Exodon guyanensis.</i>

REMARQUE :

D'une façon générale, les Guyanais groupent les poissons de la façon suivante :

1° Poissons à écailles visibles (petites ou grosses, recouvrant tout ou en partie le corps); ce sont les « Poissons z'écaille ».

Exemple : la plupart des Téléosteens.

2° Poissons dont le corps est recouvert d'une couche de mucus et dont les écailles ne sont pas visibles ou qui ont la peau nue; ce sont les « Poissons limon » et les « Poissons vase ».

Exemple : la plupart des Siluridés et des Rajidés.

3° Poissons à écailles granuleuses ou petites, mais pointues et en relief (peau chagrinée); ce sont les « Poissons sable ».

Exemple : la plupart des Sélaciens.

De ces trois groupes, seuls les « Poissons z'écaille » passent pour être comestibles; les poissons des deuxième et troisième groupes passent, selon les dires de trop nombreux Guyanais, pour donner ou pour transmettre certaines maladies et en particulier la lèpre.

Ajoutons cependant que pas mal de Cayennais et de nombreux Guyanais ne tiennent pas compte de cette classification locale empirique et consomment tous les poissons comestibles quel que soit le groupe auxquels ils appartiennent.

BIBLIOGRAPHIE.

I. Travaux et ouvrages en langue française sur la faune ichthyologique de la Guyane française.

BAJON (D'), 1774. — Mémoire sur un poisson à commotion électrique connu à Cayenne sous le nom d'anguille tremblante. (*Journal de physique*, t. III, p. 47-58, Paris.)

BATAILLE, 1863. — Quelques poissons de la Guyane. (*Bull. Société impériale zool. accl.*, t. X, p. 668.)

BOCOURT (M.), 1869. — (*Nouvelles archives du Muséum*, t. V, p. 21, Paris.)

— 1890. — (*Annales des Sciences naturelles*, V^e série, t. IX, p. 90, Paris.)

GUISAN, Ludwig (Fr.), 1797. — Mémoire sur le *Gymnotus electricus*. (*Bull. sc. Société philomatique de Paris*, t. I, p. 32-33.)

PELLEGRIN (J.), 1899. — Notes sur les poissons recueillis par M. Geay dans l'Apuré et ses affluents. (*Bull. Museum Hist. nat.*, vol. V, p. 156-159, Paris.)

— 1902. — Cichlidé nouveau de la Guyane française. (*Bull. Mus. Hist. nat.*, t. VIII, p. 417-419, Paris.)

- 1907a. — *L'Arius fissus*. (C. R. Ass. fr. Av. des sciences, p. 665, Reims.)
- 1907b. — Sur l'incubation buccale de *L'Arius fissus* (C. R. Ac. des Sc., t. CXLV, p. 350, Paris.)
- 1908. — Les poissons d'eau douce de la Guyane française. (*Revue coloniale*, n° 67, p. 557-591, Paris.)
- PUYO (J.), 1936. — Contribution à l'étude ichtyologique de la Guyane française. (*Bull. Soc. Hist. nat. Toulouse*, t. 70, 4^e trimestre, 258 pages, fig.)
- 1943. — Nouveaux poissons d'eau douce de la Guyane française. (*Bull. Soc. Hist. nat., Toulouse*, t. 78, 3^e trimestre, p. 141-149.)
- 1944. — Un Gobidé d'eau douce de la Guyane française. (*Bull. Soc. Hist. nat., Toulouse*, t. 79, 3^e trimestre, p. 231-233.)
- 1945. — Les poissons du genre *Stolephorus* de la Guyane française. (*Bull. Soc. Hist. nat., Toulouse*, t. 80, 1^{er} et 2^e trimestres p. 100-107.)
- 1945. — *Chilodus zunevei*, poisson d'eau douce de la Guyane française. (*Bull. Soc. Hist. nat., Toulouse*, t. 80, 3^e et 4^e trimestres, p. 183-185.)
- VAILLANT (L.), 1898. — Contribution à l'étude de la faune ichtyologique de la Guyane française. (*Notes from the Leyden Museum*, vol. XX, p. 1-20, Leyde.)
- 1899. — Note préliminaire sur les collections ichtyologiques recueillies par M. Geay en 1897 et 1898 dans la Guyane française et le Contesté franco-brésilien. (*Bull. Mus. Hist. nat.*, vol. V, p. 154-156, Paris.)
- 1900. — Contribution à la faune ichtyologique de la Guyane française et du Contesté franco-brésilien. (*Archives Mus. Hist. nat.* (4), vol. II, p. 123-136, Paris.)

II. Ouvrages français sur l'Ichtyologie générale.

- BONNATERRE (J.), 1788. — Tableau encyclopédique... des trois règnes de la nature : Ichtyologie. (Paris.)
- CUVIER (G.), 1829. — Le Règne animal distribué d'après son organisation. (Texte : Les Poissons, vol. 7; atlas, vol. 8.) Réédition, Paris.
- CUVIER (G.) et VALENCIENNES, 1828-1849. — Histoire naturelle des Poissons. (22 volumes de texte, 4 volumes de planches, Paris.)
- DUMÉRIL, 1865-1870. — Histoire naturelle des Poissons ou Ichtyologie générale. (2 volumes et 1 atlas de 26 planches.) Paris.
- LACÉPÈDE (B.-C.), 1798-1803. — Histoire naturelle des Poissons. (5 volumes.) Paris.

III. Ouvrages français sur la faune ichtyologique de l'Amérique centrale et du sud.

- CASTELNAU (Fr. de), 1855. — Animaux nouveaux et rares recueillis pendant l'expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud (vol. II : Poissons). Paris.
- VAILLANT et BOCOURT, 1874-1915. — Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale (4^e partie : Observations sur les poissons de l'Amérique centrale, 1915). Paris.

IV. Travaux et ouvrages en langue anglaise et portugaise sur la faune ichtyologique des Guyanes hollandaise, anglaise et brésilienne (Amazonie).

- EIGENMANN (C. H.), 1912. — The freshwater fishes of British Guiana. (*Memoirs of the Carnegie Museum*, vol. V.) Pittsburgh.
- JORDAN (David Starr) et EVERMANN (Barton Warren), 1896-1900. — The fishes of north and Middle America... West Indies [4 volumes]. (*Bull. U. S. National Museum*, n° 47, part. I, II, III, IV.) Washington.
- MIRANDA RIBEIRO (A. de), 1907-1918. — Fauna Brasileira; Peixe. (*Arch. do Museu Nacional de Rio de Janeiro*, V. : I, II, III, XIV, XVII, XXI, 6 volumes.)
- STARKS (Edwin Chapin), 1913. — The fishes of the Stanford expedition to Brazil. Stanford University.
- GÜNTHER (A.), 1868. — Description of freshwater fishes from Surinam and Brazil. (*Proc. zool. Soc. London*.)
- SCHOMBURGK (Robert Hermann), 1841. — Fishes of British Guiana. (*Jardine's Naturalist's Library*, vol. I. p. 81-263.)
- 1843. — Fishes of British Guiana. (*Jardine's Naturalist's Library*, vol. II, p. 131-214.)

V. Ouvrage en langue anglaise sur l'Ichtyologie générale.

GÜNTHER (A.), 1859-1870. — Catalogue of the fishes in the British Museum. (Volumes I à VIII.) London.

VI. Ouvrages français sur la Géographie et les Sciences naturelles de l'Amérique du Sud, des Antilles et en particulier de la Guyane (explorations, voyages, etc.).

Anonyme, 1890. — La Guyane française (texte et atlas). Cayenne.

BAJON (D^r), 1778. — Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française, dans lesquels on fait connaître la nature du climat... des observations d'histoire naturelle du pays (vol. II, p. 287-326). Paris.

BARRÈRE (P.), 1749. — Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale. Paris.

BOUYER (F.), 1867. — La Guyane française; notes et souvenir d'un voyage exécuté en 1862-1863. Paris.

DELERY (Jean), 1611. — Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil dite Amérique : 5^e édition dédiée à M^{me} la Princesse d'Orange. Genève.

FROGER, 1699. — Relation d'un voyage fait en 1695-1696-1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, les Antilles... par une escadre de vaisseaux du roi commandée par M. de Gennes. Amsterdam. Paris.

LABAT (R. P.), 1731. — Voyage de Charles des Marchais (Chevalier) en Guinée et îles Voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727. Amsterdam.

— 1742. — Nouveau voyage aux îles d'Amérique contenant l'histoire naturelle. Paris. Amsterdam.

RALEIGH (S. Walter), 1722. — Voyage de François Correal aux Indes occidentales, de 1667 à 1697. Traduit de l'espagnol avec relation de la Guyane par S. Walter Raleigh. Paris.

ROCHEFORT (De), 1665. — Histoire naturelle et morale des Antilles et de l'Amérique. Rotterdam.

STEDMAN (Capitaine), an VII. — Voyage à Surinam et à l'intérieur de la Guyane par le capitaine Stedman. Traduit de l'anglais par le R. P. Henry. Paris.

TERTRE (R. P.), 1667. — Histoire générale des Antilles. Paris. Amsterdam.

WOODES (R.), 1716. — Voyage autour du nouveau monde par le capitaine Woodes (R.), comprenant quelques pièces curieuses touchant la rivière des Amazones et les Guyanes. Traduit de l'anglais, t. I. Amsterdam.

XXX, 1719. — Voyage en Guinée et côtes d'Amérique. Amsterdam.

VII. Ouvrages étrangers sur la Géographie et les Sciences naturelles de l'Amérique du Sud, des Antilles et des Guyanes (explorations, voyages, etc.).

BANCROFT (Ed.), 1769. — Essay of Natural history of Guiana. London.

DALTON, 1855. — Histoire de la Guyane anglaise. Georgetown.

VERMIN (P.), 1765. — Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale. Amsterdam.

HUMBOLT, 1825. — Voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent. Paris.

WATERTON (Ch.), 1852-1855. — Wanderings in south America; for Cabinets of Natural History. London.

VIII. Travaux allemands sur les Poissons du Brésil et de l'Amérique du Sud.

STEINDACHNER (Frantz), 1863. — Beiträge zur Kenntniss der Scienoiden Brasiliens. (*S. B. k. Ak. Wiss.*, Wien, XLVIII, p. 162-185.)

— 1874. — Die Süßwasserfische des südöstlichen Brasiliens. (*S. B. k. Ak. Wiss.*, Wien, LXX, i [1874], p. 499-538.) [2 parts : I. 1874; II. 1875.]

— 1875 à 1887. — Quatorze notices ichtyologiques. (*Ichthyologische Beiträge*, *S. B. k. Ak. Wiss.*, Wien, I à XIV) [comportant : part. III, 1876, p. 559-694] et de nombreuses études sur « Beiträge zur Kenntniss der Flüsßfische Südamerika's ». (*Denkschriften, Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Wien*), 4 notices : I, II, III, IV (1879, 1881, 1882, 1883).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES GROUPES, FAMILLES, SOUS-FAMILLES ET TRIBUS.

- Acanthoptérygiens, 31.
 Anablepines, 164.
 Anacanthiniens, 31.
 Anostomatines, 111, 125.
 Apodes, 171.
 Aspredinidae, 31, 32.
 Batrachidae, 32, 252.
 Callichthyidae, 31, 99.
 Cararigidae, 31, 189.
 Centropomidae, 31, 216.
 Chaetodontidae, 31, 236.
 Characinidae, 31, 110.
 Chondroptérygiens, 19.
 Cichlidae, 31, 152.
 Clupéiformes, 31, 150.
 Clupeidae, 31, 152.
 Curimatines, 110, 118.
 Cypriniformes, 31, 163.
 Cyprinodontidae, 31, 163.
 Doradines, 92.
 Elopidae, 31, 150.
 Engraulidae, 31, 154.
 Esociformes, 31, 147.
 Erythrinines, 110, 112.
 Galeidae, 21.
 Gobiidae, 32, 262.
 Gobiiformes, 32, 262.
 Grammistines, 221.
 Gymnotidae, 31, 171.
 Heterosomata, 31, 176.
 Hydrocyonines, 111, 136.
 Hypostamines, 106.
 Lophiidae, 32, 257.
 Loricariidae, 31, 104.
 Lutjanidae, 31, 234.
 Malacoptérygiens, 31.
 Mégalopines, 150.
 Mugilidae, 31, 183.
 Mugiliformes, 31, 183.
 Myliobatidae, 30.
 Osteoglossidae, 31, 147.
 Perciformes, 31, 216.
 Pharyngognathes, 31, 238.
 Pimelodines, 87.
 Plectognathes, 32, 247.
 Pleuronectidae, 31, 176.
 Poecilines, 167.
 Polynemidae, 31, 227.
 Pristidae, 26.
 Pristipomatidae, 31, 228.
 Raies, 27.
 Salmoniformes, 31.
 Scienidae, 31, 198.
 Scieniformes, 31, 198.
 Scombresocidae, 31, 160.
 Scombriformes, 31, 187.
 Scombridae, 31, 187.
 Sélaciens, 19.
 Soleines, 180.
 Serranidae, 31, 222.
 Serrasalmonines, 111, 141.
 Siluridae, 31, 32, 40.
 Sphyrnidae, 19.
 Sternopyginae, 31, 173.
 Téléostéens, 30.
 Tetrodontidae, 32, 247.
 Tétragonopterines, 111, 128.
 Trachiniformes, 32, 252.
 Trichiuridae, 32, 266.
 Trichiuriformes, 32, 266.
 Trygonidae, 28.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.

- Acanthophaelus**, 169.
Acara, 238.
Acaropsis, 240.
Acestrorhynchus, 136.
Achirus, 180.
 achirus (*Achirus*), 180.
 achirus (*Pleuronectes*), 180.
 acoupa (*Cheilodipterus*), 198.
 acoupa (*Cynoscion*), 198.
 adscensionis (*Epinephelus*), 223.
 adscensionis (*Trachinus*), 223.
Aelurichthys, 44.
Aequidens, 239.
affine (*Platystoma*), 85.
Ageneiosus, 92.
 albicans (*Arius*), 41, 68, 69.
 albicans (*Bagrus*), 68.
 albicans (*Tachysurus*), 68.
 albidus (*Callichthys*), 103.
 alburna (*Curimatella*), 118.
 alburnus (*Anodus*), 118.
 alburnus (*Curimatus*), 110, 118.
 albus (*Carapus*), 172.
alepidotus (*Rhombus*), 187.
americanus (*Polynemus*), 227.
Anableps, 164.
 anableps (*Anableps*), 164.
 anableps (*Cobitis*), 164.
Anchovia, 154.
Ancistrus, 108.
Ancylodon, 204.
 ancylodon (*Ancylodon*), 204.
 ancylodon (*Lonchurus*), 204.
 ancylodon (*Macrodon*), 204.
 ancylodon (*Sagenichthys*), 204.
 angusta (*Malthea*), 257.
Anodus, 118.
 anomalum (*Nannostomus*), 110, 117.
Anthias, 234.
Apionichthys, 182.
Arapaima, 147.
 argenteus (*Larimus*), 209.
 argenteus (*Pimelodus*), 80.
 argenteus (*Trichiurus*), 266.
 argentipinnis (*Rhombus*), 187.
Argyreiosus, 189.
argyroleuron (*Arius*), 68.
Arius, 40, 44, 48, 76.
asper (*Callichthys*), 100.
Aspredinichthys, 36.
Aspredo, 32.
 aspredo (*Aspredo*), 32, 33.
 aspredo (*Silurus*), 32.
 atherinoides (*Clupea*), 158.
 atherinoides (*Engraulis*), 158.
 atherinoides (*Pterengraulis*), 158.
 atlanticus (*Megalops*), 151.
 atlanticus (*Tarpon*), 151.
 atricaudus (*Symphurus*), 179.
Auchenipterus, 94.
 aulopygius (*Centromochlus*), 97.
aurata (*Sciæna*), 207.
 auratus (*Johnius*), 207.
 auratus (*Plagioscion*), 207.
 aureus (*Pristobrycon*), 143.
bacalaus (*Gobius*), 262.
 badueli (*Leporinus*), 111, 117.
 bagre (*Felichthys*), 40, 42.
 bagre (*Pimelodus*), 42.
 bagre (*Silurus*), 42.
Bagrus, 68.
 barbatus (*Lonchurus*), 214.
 barbatus (*Hypostomus*), 109.
 barbatus (*Plecotomus*), 109.
 barbatus (*Pseudancistrus*), 109.
Batrachoides, 254.
Batrachus, 254.
batrachus (*Aspredo*), 33, 34.
bayamonensis (*Gobius*), 262.
Belone, 161.
 bicirrhosum (*Osteoglossum*), 149.
 bicirrhosus (*Plecotomus*), 104.
 bifurcus (*Acanthophaelus*), 170.
bimaculata (*Acara*), 241.
bimaculata (*Sciæna*), 241.
 bimaculatum (*Cichlasoma*), 241.
 bistrispinus (*Rhypticus*), 221.
 bistrispinus (*Bodiamus*), 221.
blochii (*Pimelodus*), 89.
Bodiamus, 221.
 bonneti (*Arius*), 40, 55.
Brachyplatystoma, 82.
 brasiliensis (*Crenicichla*), 244.
 brasiliensis (*Mugil*), 184.
brasiliensis congener (*Paru*), 187.
 brasiliensis (*Plecotomus*), 106.
 brasiliensis, lugubris (*Crenicichla*), 244.
 brevifilis (*Ageneiosus*), 92.
 brownii (*Anchovia*), 154.
 brownii (*Engraulis*), 154.
 brownii (*Stolephorus*), 154.
Callichthys, 99.
 callichthys (*Callichthys*), 99.
 callichthys (*Silurus*), 99.
 canis (*Mustelus*), 26.
 carangua (*Caranx*), 193.
Caranx, 192.
 carapo (*Gymnotus*), 172.
Carapus, 172.
 carapus (*Sternopygus*), 173.
Carcharias, 21.

- Carcharhinus**, 21.
Carcharynus, 23.
caballa (*Cybium*), 195.
carinatum (*Mormyrestoma*), 90.
carinatus (*Doras*), 90.
carinatus (*Hemidoras*), 90.
carinatus (*Oxydoras*), 90.
carinatus (*Silurus*), 90.
cataphracta (*Loricaria*), 104.
cavalla (*Cybium*), 195.
cavalla (*Scomberomorus*), 195.
cayennensis (*Citharichthys*), 178.
cayennensis (*Lutjanus*), 198.
cayennensis (*Otolithus*), 198.
cayennensis (*Stolephorus*), 157.
cayennensis (*Trachynotus*), 191.
Centromochlus, 97.
Centropomus, 216.
cephalus (*Cyprinus*), 112.
cephalus (*Mugil*), 183.
Ceratoptera, 30.
Cestreus, 202.
Chaetodipterus, 236.
Chalceus, 111, 129.
chalceus (*Tetragonopterus*), 111, 130.
Chamaigenes, 36.
Cheilodipterus, 198.
Chilodus, 110, 122.
chilodus (*Citharinus*), 122.
Choetostomus, 109.
Chorinemus, 194.
Cichla, 242.
Cichlasoma, 241.
cirrhosus (*Ancistrus*), 108, 109.
cirrhosus (*Choetostomus*), 109.
cirrhosus (*Hypostomus*), 108.
Citharichthys, 176.
clarias (*Silurus*), 89.
clarias (*Pimelodus*), 87, 89.
clavispinosus (*Arius*), 40, 53.
Clupea, 151.
clupeoides (*Engraulis*), 155.
clupeoides (*Stolephorus*), 155.
coarctatus (*Anableps*), 167.
Cobitis, 164.
Coenotropus, 122.
Colomesus, 248.
cotylephorus (*Aspredo*), 39.
cotylephorus (*Platystacus*), 39.
cotylephorus (*Silurus*), 39.
Creagrutus, 111, 128.
crebipunctata (*Pteroplatea*), 29.
Crenicichla, 243.
crenulatus (*Rhombus*), 187.
cristata (*Pimelodella*), 88.
cristatus (*Pimelodus*), 87, 88.
cubifrons (*Malthe*), 257.
curema (*Mugil*), 186.
Curimatella, 118.
Curimatus, 110, 118.
cuvieri (*Hydrocynus*), 138.
cuvieri (*Xyphostoma*), 138.
Cybium, 195.
Cynodon, 138.
cynodon (*Mesoprion*), 234.
Cynoscion, 198.
cyprinoides (*Curimatus*), 110, 119.
Dasyatis, 28.
dawala (*Ageneiosus*), 93.
dawala (*Hypophthalmus*), 93.
despaxi (*Arius*), 40, 57.
despaxi (*Leporinus*), 111, 126.
Doras, 90.
Dormitator, 264.
Echeneis, 197.
edentatus (*Hypophthalmus*), 98.
Eigenmannia, 174.
electricus (*Electrophorus*), 171.
electricus (*Gymnotus*), 171.
Electrophorus, 171.
elongatus (*Anableps*), 167.
emphysetus (*Sciadeichthys*), 59.
Engraulis, 159.
ensiferus (*Centropomus*), 220.
Ephippus, 236.
Epinephelus, 222.
Erythrinus, 110, 112.
erythrinus (*Erythrinus*), 112.
erythrinus (*Synodus*), 112.
erythrozonus (*Hemigrammus*), 111, 135.
Eucinostomus, 230.
Exodon, 139.
faber (*Chaetodipterus*), 236.
falcatus (*Salmo*), 137.
falcatus (*Xiphorhamphus*), 137.
falcatus (*Xiphorhynchus*), 137.
fasciatus (*Carapus*), 172.
Felichthys, 40, 41.
filamentosa (*Pyrrhulina*), 110, 116.
filamentosus (*Aspredo*), 36.
filamentosus (*Aspredinichthys*), 36.
filamentosus (*Chamaigenes*), 56.
fissus (*Arius*), 41, 73.
fissus (*Tachysurus*), 73.
flavescens (*Mesoprion*), 234.
flavipinnis (*Ilisha*), 152.
flavipinnis (*Pellona*), 152.
flavipinnis (*Pristigaster*), 152.
flavus (*Plecostomus*), 106.
galeata (*Belone*), 161.
galeatus (*Pimelodus*), 98.
galeatus (*Silurus*), 98.
galeatus (*Trachycorystes*), 98.
galeatus (*Tylosurus*), 161.
Galeichthys, 42.
Galeocerdo, 24.
galeus (*Serranus*), 225.
geayi (*Acara*), 239.
geayi (*Aequidens*), 239.
Genyatremus, 231.
Geophagus, 244.
Gerres, 229.
Girardinus, 170.
gigas (*Arapaima*), 147.
gigas (*Ephippus*), 236.
gigas (*Sudis*), 147.

- Gobius**, 262.
grandicassis (Arius), 40, 64.
griseus (Lutjanus), 234.
griseus (Mesoprion), 234.
griseus (Neomaenis), 234.
gronowii (Erythrinus), 113.
gronowii (Galeichthys), 42.
guacari (Hypostomus), 106.
guianensis (Potamorhaphis), 163.
guyanensis (Exodon), 139.
gymnogenys (Serrasalmo), 143.
Gymnotus, 172.
- Haemulon**, 231.
Hemidoras, 90.
Hemigrammus, 111, 132.
hemigrammus unilineatus (*Poecilichthys*), 132.
hemigrammus unilineatus (*Tetragonopterus*), 132.
Hemiodus, 110, 121.
Hemiramphus, 160.
henlei (*Carcharias*), 21.
henlei (*Carcharhinus*), 21.
herzbergii (*Arius*), 80.
herzbergii (*Bagrus*), 80.
herzbergii (*Selenaspis*), 80.
herzbergii (*Silurus*), 80.
hexadactylus (*Silurus*), 39.
Hexanematichthys, 71.
hippos (*Caranx*), 193.
hippos (*Scomber*), 193.
Holocentrus, 233.
Hoplerythrinus, 110, 113.
Hoplias, 110, 114.
Hoplosternum, 100.
Hydrocynus, 138.
Hydrocyon, 136.
Hydrolycus, 138.
Hypheobrycon, 111, 135.
Hyporhamphus, 160.
Hypophthalmus, 93.
Hypostomus, 109.
Ilisha, 152.
immaculatum (*Cybium*), 195.
incilis (*Mugil*), 185.
inermis (*Ageneiosus*), 92.
itaiara (*Serranus*), 225.
itanyi (*Acara*), 239.
jaculidens (*Ancylodon*), 204.
jocu (*Anthias*), 234.
jocu (*Lutjanus*), 234.
jocu (*Mesoprion*), 234.
Johnius, 207.
jonessi (*Gerres*), 230.
jurupari (*Geophagus*), 246.
jurupari (*Satanoperca*), 246.
- Lagocephalus**, 219.
lanceolata (*Lonchurus*), 214.
lanceolatus (*Lonchurus*), 214.
lanceolatus (*Gobius*), 262.
Larimus, 209.
Lebister, 167.
lemniscatus (*Engraulis*), 154.
lepidura (*Moenkhausia*), 131.
lepidurus (*Tetragonopterus*), 111, 131.
Leporinus, 111, 125.
lepturus (*Trichiurus*), 266.
lineatus (*Achirus*), 181.
lineatus (*Micropogon*), 212.
lineatus (*Sternopygus*), 174.
littorale (*Hoplosternum*), 103.
littoralis (*Callichthys*), 103.
lisa (*Mugil*), 185.
liza (*Mugil*), 185.
Lobotes, 233.
loevigatum (*Hoplosternum*), 103.
loevigatus (*Callichthys*), 103.
loevis (*Aspredo*), 33, 34.
loevis (*Platystacus*), 33.
Lonchurus, 214.
longifilis (*Callichthys*), 100.
longifilis (*Hoplosternum*), 100.
longipinnis (*Peprilus*), 187.
longipinnis (*Rhombus*), 187.
Loricaria, 107.
loubina (*Perca*), 217.
lugubris (*Crenicichla*), 244.
luniscutis (*Arius*), 40, 49.
luniscutis (*Selenaspis*), 49.
luniscutis (*Tachysurus*), 49.
luteus (*Genyatremus*), 231.
luteus (*Haemulon*), 231.
Lutjanus, 234.
- maclura* (*Pteroplatea*), 29.
maclura (*Raja*), 29.
Macrodon, 204.
macrodon (*Erythrinus*), 114.
macrolepidotus (*Chalceus*), 111, 129.
macrolepis (*Satanoperca*), 246.
macronema (*Pimelodus*), 89.
macrophthalmus (*Dormitator*), 264.
macrophthalmus (*Hoplias*), 110, 114.
macrurus (*Sternopygus*), 173.
maculatus (*Leporinus*), 111, 125.
maculatus (*Pimelodus*), 89.
maculatus (*Rhypticus*), 221.
maculatus (*Spheroides*), 251.
maculatus (*Thalassophryne*), 253.
maculosa (*Thalassophryne*), 253.
maculosus (*Auchenipterus*), 98.
malabaricus (*Hoplias*), 110, 115.
malabaricus (*Macrodon*), 115.
malabaricus (*Esox*), 115.
malabaricus macrophthalmus (*Macrodon*), 114.
Malthe, 257.
Malthea, 257.
mango (*Polynemus*), 227.
marginatus (*Hypophthalmus*), 98.
marinus (*Aelurichthys*), 44.
marinus (*Felichthys*), 44.
marinus (*Silurus*), 44.
marmoratus (*Spheroides*), 250.
maronii (*Acara*), 238.
megalepis (*Leporinus*), 125.

- Megalops**, 150.
melanzonus (*Acanthophaelus*), 169.
Mesoprion, 234.
mesops (*Bagrus*), 78.
microlepidotus (*Cynoscion*), 201.
microlepidotus (*Otolithus*), 201.
microlepis (*Anableps*), 166.
microlepis (*Acestrorhynchus*), 136.
microlepis (*Hydrocyon*), 136.
microlepis (*Xiphorhamphus*), 136.
Micropogon, 212.
microps (*Nebris*), 206.
microps (*Stellifer*), 210.
minus (*Nannostomus*), 117.
moata (*Callichthys*), 99.
Moenkhausia, 131.
morio (*Epinephelus*), 224.
morio (*Serranus*), 224.
Mormyrestoma, 90.
Mugil, 183.
mülleri (*Pimelodus*), 90.
Mustelus, 26.
Myletes, 141.
Myleus, 141.
- Nannostomus**, 110, 117.
nassa (*Acara*), 240.
nassa (*Acaropsis*), 240.
nasuta (*Malthea*), 260.
nasutus (*Ogcocephalus*), 260.
nasutus (*Onchocephalus*), 260.
nasutus, n. var. (*Ogcocephalus*), 260.
nasutus var. *cayennensis* (*Onchocephalus*), 260.
naucrates (*Echeneis*), 197.
Nebris, 206.
Neomaenis, 234.
Netuma, 60.
neucrates (*Echeneis*), 197.
nodosus (*Arius*), 94.
nodosus (*Auchenipterus*), 94.
nodosus (*Pseudauchenipterus*), 94.
nodosus (*Silurus*), 94.
Notarius, 60.
notata (*Malthea*), 260.
nuchalis (*Arius*), 73.
nuchalis (*Tachysurus*), 73.
- oceanicus* (*Gobius*), 262.
occidentalis (*Nebris*), 206.
ocellaris (*Cichla*), 242.
ocellifer (*Hemigrammus*), 111, 133.
ocellifer (*Tetragonopterus*), 133.
Ogcocephalus, 257.
Oligoplites, 194.
Onchocephalus, 257.
opercularis (*Micropogon*), 212.
opercularis (*Sciema*), 212.
orbicularis (*Rhombus*), 187.
orbignyana (*Pellona*), 152.
ornatus (*Achirus*), 178.
osbeck (*Trachinus*), 223.
Osteoglossum, 149.
Otolithus, 198.
- Oxydoras*, 90.
Oxyrhynchus (*Carcharhinus*), 22.
- pachycephalus* (*Lagocephalus*), 249.
pacu (*Myletes*), 141.
pacu (*Myleus*), 141.
paradoxus (*Exodon*), 139.
Paralanchurus, 215.
parkeri (*Arius*), 41, 69.
parkeri (*Sciadeichthys*), 69.
parkeri (*Selenaspis*), 69.
parkeri (*Silurus*), 69.
parmocassis (*Arius*), 40, 63.
parmocassis (*Netuma*), 63.
parmocassis (*Notarius*), 63.
parmocassis (*Tachysurus*), 63.
parræ (*Galeichthys*), 44.
Paru, 187.
paru (*Rhombus*), 187.
paru (*Stromateus*), 187.
passany (*Bagrus*), 78.
passany (*Galeichthys*), 78.
passany (*Sciadeichthys*), 78.
passany (*Selenaspis*), 78.
pectinatus (*Pristis*), 27.
pellegrini (*Centropomus*), 218.
pellegrini (*Creagrutus*), 111, 128.
Pellona, 152.
pemecus (*Bagrus*), 80.
Peprilus, 187.
Perca, 217.
perrotteti (*Pristis*), 27.
physacanthus (*Arius*), 40, 59.
Pimelodella, 88.
Pimelodus, 87.
piraya (*Pygocentrus*), 146.
piraya (*Serrasalmo*), 146.
Plagioscion, 207.
plagusia (*Symphurus*), 178.
Platystacus, 39.
Platystoma, 85.
Plecostomus, 104.
plecostomus (*Hypostomus*), 104, 106.
plecostomus (*Plecostomus*), 104.
Pleuronectes, 180.
plumieri (*Polydactylus*), 227.
plumieri (*Polynemus*), 227.
Pæcilia, 167.
Pæcilurichthys, 132.
Polydactylus, 227.
Polynemus, 227.
porosus (*Charcharias*), 21.
Potamorhaphis, 163.
Pristigaster, 152.
Pristis, 26.
Pristobrycon, 143.
proöps (*Arius*), 41, 66, 67.
proöps (*Bagrus*), 66.
proöps (*Netuma*), 66.
proöps (*Sciadeichthys*), 66.
proöps (*Tachysurus*), 66.
Pseudancistrus, 109.
Pseudauchenipterus, 94.
pseudogula (*Eucinostomus*), 230.

- pseudogula* (Gerres), 230.
psittacus (Colomesus), 248.
psittacus (Tetrodon), 248.
Pterengraulis, 158.
Pteroplatea, 29.
punctatus (Arius), 73.
punctatus (Chilodus), 110, 122, 123.
punctatus (Cænotropus), 122.
putaol (Gymnotus), 172.
Pygocentrus, 146.
Pyrrhulina, 110, 116.
quadrangularis (Selene), 236.
quadrimaculatus (Hemiodus), 110, 121.
quadriscutis (Arius), 69.
quadriscutis (Netuma), 69.
radiatus (Onchocephalus), 257.
Raja, 28.
rastrifer (Stellifer), 211.
rathbuni (Paralonchurus), 215.
Remora, 197.
remora (Remora), 197.
reticulata (Pacilia), 170.
reticulatus (Acanthophaecelus), 170.
reticulatus (Girardinus), 170.
Rhambia, 90.
Rhombus, 187.
rhombeus (Gerres), 229.
rhombeus (Salmo), 144.
rhombeus (Serrasalmo), 144.
rhomboidalis (Otolithus), 198.
Rhypticus, 221.
roberti (Hemiramphus), 160.
roberti (Hyporhamphus), 160.
rodwayi (Hemigrammus), 111, 134.
rosaceus (Hyphessobrycon), 111, 135.
rousseauxii (Brachyplatystoma), 82.
rugispinis (Arius), 41, 71.
rugispinis (Hexanematichthys), 71.
rugispinis (Tachysurus), 71.
Sagenichthys, 204.
saliens (Chorinemus), 194.
saliens (Oligoplites), 194.
saliens (Scomber), 194.
Salmo, 137.
saltator (Scomberoides), 194.
Satanoperca, 246.
saxatilis (Crenicichla), 243.
saxatilis (Sparus), 243.
say (Dasyatis), 28.
say (Raja), 28.
schomburgki (Curimatus), 119.
Sciadeichthys, 59.
Sciena, 207.
scolopacina (Belone), 163.
scolopacina (Tylosurus), 163.
Scomber, 193.
Scomberoides, 194.
scomberoides (Cynodon), 138, 139.
scomberoides (Hydrocyon), 138.
scomberoides (Hydrocynus), 138.
Scomberomorus, 195.
sebae (Pimelodus), 87, 90.
sebae (Rhambia), 90.
Selenaspis, 77.
Selene, 189.
Serranus, 225.
Serrasalmo, 143.
Seserinus, 187.
setifera (Loricaria), 107.
sicuephorus (Aspredo), 34.
Silurus, 32.
simplex (Nannostomus), 117.
Soleatalpa, 182.
somnolentus (Lobotes), 233.
spengleri (Spheroides), 252.
Spheroides, 250.
Sphyrna, 20.
spinifer (Engraulis), 156.
spinifer (Stolephorus), 156.
spilopterus (Citharichthys), 176.
spilurus (Curimatus), 110, 119.
spixi (Arius), 41, 74.
spixi (Tachysurus), 74.
spixii (Arius), 74.
spixii (Pimelodus), 74.
spixii (Hypophthalmus), 98.
Squalus, 20.
steindachneri (Cestres), 202.
steindachneri (Cynoscion), 202.
Stellifer, 210.
Sternachus, 174.
Sternopygus, 173.
Stolephorus, 154.
stricticassis (Arius), 40, 60.
stricticassis (Netuma), 60.
stricticassis (Notarius), 60.
stricticassis (Tachysurus), 60.
Stromateus, 187.
subulatus (Callichthys), 103.
Sudis, 147.
surinamensis (Batrachoides), 254.
surinamensis (Batrachus), 254.
surinamensis (Engraulis), 155.
surinamensis (Geophagus), 245.
surinamensis (Holocentrus), 233.
surinamensis (Lobotes), 233.
surinamensis (Stolephorus), 155.
surinamensis (Anableps), 164.
Symphurus, 178.
Tachysurus, 68.
tamoata (Callichthys), 99.
tareira (Macrodon), 115.
temminckii (Ancistrus), 108.
temminckii (Hypostomus), 108.
Tetragonopterus, 111, 130.
Tetrodon, 248.
tetrophthalmus (Anableps), 164.
Thalassophryne, 253.
thoracatus (Callichthys), 99.
thoracatum (Hoplosternum), 100.
thrissoides (Clupea), 151.
thrissoides (Megalops), 151.
tihicen (Aspredinichthys), 37.
tibicen (Aspredo), 37.
tiburo (Sphyrna), 20.

- tigrinus* (Galeocerdo), 24.
timicu (Belone), 161.
Tometes, 141.
tæ-ræ (Otolithus), 198.
Trachinus, 223.
Trachycorystes, 98.
Trachinotus, 191.
Trachynotus, 191.
Trichiurus, 266.
trilobatus (Tometes), 141.
truncata (Malthea), 257.
Tylosurus, 161.

undulatus (Micropogon), 213.
undecimalis (Centropomus), 217.
undecimalis (Sciæna), 217.
unicolor (Apionichthys), 182.
unicolor (Soleatalpa), 182.
unilineatus (Hemigrammus), 111, 132.
unitaeniatus (Erythrinus), 113.
unitaematus (Hoplerythrinus), 110, 113.

vaillanti (Brachyplatistoma), 85.
vaillanti (Platystoma), 85.
valenciennesi (Bagrus), 66.
vampyrus (Ceratoptera), 30.
vandeli (Arius), 41, 64.
vandeli (Curimatus), 110, 120.
vandellii (Osteoglossum), 149.

verres (Hypostomus), 104.
verres (Plecostomus), 104.
virescens (Cynoscion), 199.
virescens (Eigenmannia), 174.
virescens (Otolithus), 199.
virescens (Sternachus), 174.
virescens (Sternopygus), 174.
virginicus (Polydactylus), 227.
virginicus (Polynemus), 227.
vittatus (Erythrinus), 113.
vivipara (Pœcilia), 167.
vomer (Argyreiosus), 189.
vomer (Selene), 189.
vomer (Zeus), 189.

watwata (Hypostomus), 104.
watwata (Plecostomus), 104.

xanthurus (Rhombus), 187.
xanthurus (Seserinus), 187.
Xiphorhamphus, 136.
Xiphorhynchus, 137.
Xiphostoma, 138.

zestus (Nebris), 206.
Zeus, 189.
zunevei (Chilodus), 110, 123.
Zygaena, 20.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avant-propos	7
Introduction	9
Situation géographique. Relief, p. 9. — Climat, p. 10. — Étude du littoral, p. 10. — Étude de la mer, p. 12. — Étude des eaux douces, p. 15.	
Étude systématique et biologique	18
Ordre des Chondroptérygiens	19
Sous-ordre des Sélaciens	19
Famille des Sphyrnidae	19
Famille des Galeidae	21
Famille des Pristidae	26
Sous-ordre des Raies	27
Famille des Trygonidae	28
Famille des Myliobatidae	30
Ordre des Téléostéens	30
Groupe des Salmoniformes	32
Famille des Aspredinidae	32
Famille des Siluridae	40
Famille des Callichthyidae	99
Famille des Loricariidae	104
Famille des Characinidae	110
Groupe des Esociformes	147
Famille des Osteoglossidae	147
Groupe des Clupéiformes	150
Famille des Elopidae	150
Famille des Clupeidae	152
Famille des Engraulidae	154
Famille des Sombrosocidae	160
Groupe des Cypriniiformes	163
Famille des Cyprinodontidae	163
Sous-ordre des Apodes	171
Famille des Gymnotidae	171
Groupe des Heterosomata	176
Famille des Pleuronectidae	176
Groupe des Mugiliformes	183
Famille des Mugilidae	183
Groupe des Scombriformes	187
Famille des Stromateidae	187
Famille des Carangidae	187
Famille des Scombridae	195
Groupe des Scieniformes	198
Famille des Scienidae	198
Groupe des Perciformes	216
Famille des Centropomidae	216
Famille des Serranidae	222
Famille des Polynemidae	227

	Pages.
Famille des Pristipomatidae	228
Famille des Lutjamidae	234
Famille des Chaetodontidae	236
Groupe des Pharyngognathes	238
Famille des Cichlidae	238
Groupe des Plectognathes	247
Famille des Tetrodontidae	247
Groupe des Trachiniformes	252
Famille des Batrachidae	252
Famille des Lophiidae	257
Groupe des Gobiiformes	262
Famille des Gobiidae	262
Groupe des Trichiuriformes	266
Famille des Trichiuridae	266
Liste des poissons avec leur appellation locale	267
Bibliographie	269
Liste alphabétique	272
Table des matières	278